

ΙΣΤΟΡΙΚΑ ΚΕΙΜΕΝΑ

ΑΡΧΕΙΟΝ

ΙΩΑΝΝΟΥ

ΚΑΠΟΔΙΣΤΡΙΑ

ΤΟΜΟΣ Ι'

==== ΚΕΡΚΥΡΑ 1983 ====

ΑΡΧΕΙΟΝ

ΙΩΑΝΝΟΥ

ΚΑΠΟΔΙΣΤΡΙΑ

Ι Σ Τ Ο Ρ Ι Κ Α Κ Ε Ι Μ Ε Ν Α

ΑΡΧΕΙΟΝ

ΙΩΑΝΝΟΥ

ΚΑΠΟΔΙΣΤΡΙΑ

ΤΟΜΟΣ Ι'

ΚΕΡΚΥΡΑ 1983

Ἐκδότης :

Ἑταιρεία Κερκυραϊκῶν Σπουδῶν - Κέρκυρα - Τηλ. (0661) 30.674

Γενική ἐπιμέλεια ἐκδόσεως :

Κώστας Δαφνῆς

Πρόλογος - Μεταγραφή - Εύρετήρια - Ἐπιμέλεια :

Δήμητρα Πικραμένου - Βάρφη

Μετάφραση :

Δήμητρα Πικραμένου - Βάρφη καὶ Γιάννα Τσούτσου - Δημοπούλου

Στοιχειοθεσία - Ἐκτύπωση - Βιβλιοδεσία :

Τυπογραφεῖο «Η ΠΑΡΑΔΟΣΗ» Ζωοδ. Πηγῆς 16, Ἀθήνα - Τηλ. 36.39.303

Διορθώσεις - Σελιδοποίηση :

Γιάννης Ζόμπολας

Π Ε Ρ Ι Ε Χ Ο Μ Ε Ν Α

Πρόλογος	θ' - λ'
Βιβλιογραφία	λα'
Ἐκδοτικά	λβ'
Οἱ ἐπιστολές	1-211
Παράρτημα	213-260
Συγκεντρωτικὸς πίνακας ἐπιστολῶν.....	263-266
Πίνακας κυρίων ὀνομάτων καὶ πραγμάτων	267-286

ΠΡΟΛΟΓΟΣ

Τὰ προβλήματα τὰ ὁποῖα ἀντιμετωπίζει ὁ Ἰωάννης Καποδίστριας στὶς 10 Δεκεμβρίου τοῦ 1829, ὁπότε ἀρχίζει ἡ ἀλληλογραφία πὸν περιλαμβάνεται στὸν τόμο αὐτό, εἶναι ποικίλα καὶ περίπλοκα. Προέρχονται οὐσιαστικά ἀπὸ τὴν καθυστέρηση τῶν Μεγάλων Δυνάμεων νὰ πάρουν τὶς ὀριστικὲς ἀποφάσεις πὸν θὰ καθόριζαν τὴν πολιτικὴ φυσιογνωμία τοῦ νέου κράτους καὶ τὶς δυνατότητές του νὰ ἀναπτυχθεῖ αὐθύρακτα. Οἱ προοπτικὲς, ὅμως, γιὰ τὴν ἐπίλυση τοῦ Ἑλληνικοῦ ζητήματος σύμφωνα μὲ τὶς ἐπιθυμίες τῶν Ἑλλήνων δὲν εἶναι ἰδιαίτερα ἐνθαρρυντικὲς τὴν ἐποχὴ αὐτή. Ἡδῆ, τὸ πρωτόκολλο πὸν ἔχουν ὑπογράψει οἱ Προστάτιδες Δυνάμεις στὶς 22 Μαρτίου τοῦ 1829 ἀποτελεῖ μιὰ σοβαρὴ ἔνδειξη τῶν διαθέσεων τῶν Συμμάχων νὰ διευθετήσουν τὸ Ἑλληνικὸ ζήτημα χωρὶς νὰ λάβουν ὑπόψη τους τὶς ἀπόψεις τῶν ἄμεσα ἐνδιαφερομένων. Σύμφωνα μὲ τὸ πρωτόκολλο αὐτό, παρὰ τὸν ἀγῶνα πὸν κατέβαλαν οἱ Ἑλληνες προκειμένον νὰ ἐλευθερωθοῦν ἀπὸ τὸν Τουρκικὸ ζυγὸ, τὸ νέο κράτος συνεχίζει νὰ εἶναι ἄμεσα συνδεδεμένο μὲ τὴν Ὀθωμανικὴ Αὐτοκρατορία. Εἶναι ὑποχρεωμένο νὰ πληρώνει φόρο ὑποτέλειας στὸ Σουλτάνο καὶ νὰ σταματήσῃ τὶς ἐχθροπραξίες. Τὰ σύνορά του, τόσο τὰ ἡπειρωτικὰ ὅσο καὶ τὰ νησιωτικὰ, εἶναι περιορισμένα καὶ τοῦ ἐπιβάλλεται κληρονομικὸς ἡγεμόνας. Ἀκόμη, σύμφωνα μὲ τὶς ἀποφάσεις τῶν Μεγάλων Δυνάμεων, τὰ γαλλικὰ στρατεύματα πρέπει νὰ ἐπιστρέφουν στὴ βάση τους, ἀφήνοντας τὴν Πελοπόννησο χωρὶς οὐσιαστικὴ προστασία.

Οἱ ὄροι αὐτοὶ ἀπέχουν, λοιπόν, σημαντικὰ ἀπὸ τὶς θέσεις πὸν ἔχουν ἐπιειλημμένα ἐκφράσει οἱ Ἑλληνες σχετικὰ μὲ τὰ ἀποφασιστικὰ γιὰ τὸ μέλλον τῆς χώρας τους θέματα. Ὁ Καποδίστριας, θέλοντας νὰ προλάβῃ τὶς ἐπικίνδυνες συνέπειες πὸν θὰ εἶχε ἡ ὑπογραφή τῶν ἐπὶ μέρους πράξεων πὸν θὰ διενκρίνιζαν τοὺς γενικοὺς καὶ ἀόριστους ὄρους τοῦ πρωτοκόλλου αὐτοῦ, δραστηριοποιεῖται. Γνωρίζει ὅτι ἂν δὲ μεσολαβήσουν οὐσιαστικὲς ἐπεμβάσεις, τὰ νέα μέτρα πὸν πρόκειται νὰ θεσμοθετηθοῦν θὰ διέπονται ἀπὸ τὸ ἴδιο πνεῦμα μὲ ἐκεῖνο πὸν προτάνευσε στὴ σύνταξη τοῦ πρωτοκόλλου τῆς 22 Μαρτίου. Ἔτσι, ἀπευθύνεται μὲ ὑπομνήματά του πρὸς τοὺς ἀρμόδιους καὶ ἐπωφελεῖται ἀπὸ τὶς ἰδιαίτερες συναντήσεις πὸν ἔχει τακτικὰ μὲ τοὺς ἐκπροσώπους τῶν Μεγάλων Δυνάμεων στὴν Ἑλλάδα γιὰ τρέχοντα θέματα, γιὰ νὰ θίξῃ τὰ φλέγοντα προβλήματα. Ἐπιστᾶ τὴν προσοχὴ τῶν ξένων ἰθυόντων στὸ γεγονός ὅτι στὸ κείμενο τῆς

συμφωνίας ὑπάρχουν ἀρκετὰ σημεῖα, τῶν ὁποίων ἡ ἐφαρμογὴ δὲ συμφέρει οὔτε τὰ δύο ἄμεσα ἐνδιαφερόμενα κράτη, δηλαδή τὴν Ἑλλάδα καὶ τὴν Τουρκία, ἀλλὰ οὔτε καὶ τὶς Τρεῖς Δυνάμεις. Τὸ θέμα τῶν συνόρων εἰδικότερα θὰ προκαλοῦσε εὐρύτερη ἀναστάτωση στὴν περιοχὴ, μιὰ καὶ ὄχι μόνον οἱ Ἕλληνες ἀλλὰ καὶ οἱ Τοῦρκοι κάτοικοι τῶν ἐδαφῶν πού ἔπρεπε νὰ ἐκκενωθοῦν δὲ θὰ ὑπάκουαν στὶς σχετικὰς ἀποφάσεις τῶν Προστάτιδων Δυνάμεων χωρὶς νὰ δημιουργήσουν ἀναταραχάς. Ἀκόμη, ἐπιθυμῶντας νὰ πετύχει ὅσο τὸ δυνατὸν μεγαλύτερες παραχωρήσεις πρὸς ὄφελος τοῦ Ἑλληνικοῦ κράτους, ὁ Κυβερνήτης χρησιμοποιεῖ τὶς προσωπικὰς του γνωριμίας, καθὼς καὶ ὅποιονδήποτε ἄλλον θὰ μπορούσε νὰ φανεῖ ὠφέλιμος στὴν ἑλληνικὴ ὑπόθεση. Στὰ πλαίσια τῆς τελευταίας αὐτῆς μορφῆς ἐνεργειῶν του ἐντάσσονται οἱ ἐπιστολὲς πρὸς δημοσιεύονται στὸν τόμο αὐτό. Ἀπευθύνονται ὅλες σὲ ἄτομα, τὰ ὁποῖα εἶναι διατεθειμένα καί, περισσότερο ἢ λιγότερο, ἱκανὰ νὰ προωθήσουν τὰ ἑλληνικὰ συμφέροντα, ὑποστηρίζοντας τὶς ἀπόψεις τοῦ Κυβερνήτη σχετικὰ μὲ τὸ μέλλον τῆς χώρας. Οἱ παραλήπτες τῶν ἐπιστολῶν, δηλαδή ὁ Ἰωάννης-Γαβριὴλ Ἐυνάρδος, ὁ πρίγκηπας Λεοπόλδος τοῦ Σάξ Κοβούργου καὶ ὁ πρίγκηπας Μιχαὴλ Σοῦτσο, ἀντιπροσωπεύουν, κατὰ κάποιον τρόπο, τὴ φωνὴ τοῦ Καποδίστρια στὸ ἐξωτερικό. Ἀξίζει, λοιπόν, νὰ παρακολουθήσουμε συνοπτικὰ τὶς σκέψεις τοῦ Κυβερνήτη ὅπως διατυπώνονται στὶς ἐπιστολὲς του, συνδυάζοντας τὰ στοιχεῖα πρὸς εἶναι ἤδη γνωστὰ μὲ ἐκεῖνα πρὸς προκύπτουν ἀπὸ τὴ δημοσίευση τῶν ἀνέκδοτων ἐπιστολῶν¹. Εἰδικότερα, θὰ ἐξεταστῆ πρῶτα ἡ ἀλληλογραφία μὲ τὸν Λεοπόλδο τοῦ Σάξ Κοβούργου, ἐπειδὴ τὸ περιεχόμενό της ἀποτέλεσε, γιὰ πολλὰ χρόνια, ἀφετηρία μομφῶν κατὰ τοῦ Καποδίστρια. Κατόπιν, θὰ διαγραφοῦν σὲ γενικὰς γραμμὰς οἱ ἄξονες γύρω ἀπὸ τοὺς ὁποίους στρέφονται οἱ ἐπιστολὲς του πρὸς τὸν Ἐυνάρδο κατὰ τὴν περίοδο 1830-1831. Ἡ ἀλληλογραφία τοῦ Καποδίστρια μὲ τὸν Ἐλβετὸ φιλέλληνα καταλαμβάνει σημαντικὸ τμήμα στὸν προγραμματισμὸ τῆς σειρᾶς «Ἀρχεῖον Ἰωάννου Καποδίστρια» καὶ οἱ σχέσεις τῶν δύο ἀνδρῶν θὰ ἐρμηνευθοῦν ἀλλοῦ ἀπὸ προσφορὸτερο ὄγκο. Τὰ καθήκοντα, ἄλλωστε, πρὸς ἔχει ἀναλάβει ὁ Ἐυνάρδος σὲ σχέση μὲ τὴν προώθηση τῶν ἑλληνικῶν συμφερόντων μεταβιβάζονται στὴν περίοδο αὐτὴ στὸν τρίτο ἀπὸ τοὺς παραλήπτες τοῦ τόμου. Καί, ἀκριβῶς οἱ ἐπιστολὲς πρὸς τὸν Σοῦτσο παρουσιάζουν ἐνδιαφέρον, γιὰ ἀρκετὰ ἀπὸ αὐ-

1. Ἀπὸ τὶς 63 ἐπιστολὲς πρὸς περιλαμβάνει ὁ τόμος, 25 ἀπευθύνονται στὸν Ἰ.-Γ. Ἐυνάρδο, 8 στὸν πρίγκηπα Λεοπόλδο τοῦ Σάξ Κοβούργου καὶ 30 στὸν πρίγκηπα Μιχαὴλ Σοῦτσο. Ὅλες οἱ ἐπιστολὲς πρὸς τοὺς δύο πρῶτους παραλήπτες εἶναι γνωστὰς καὶ ἀναδημοσιεύονται ἀπὸ τὴν *Correspondance* τοῦ Ἰωάννη Καποδίστρια (E. - A. B é t a n t, *Correspondance du comte J. Capodistrias, Président de la Grèce*. Genève, Abraham Cherbuliez et Ce, 1839, 4 tomes) ἀπὸ τὶς 30, ὅμως, πρὸς ἔστειλε ὁ Καποδίστριας στὸν τρίτο παραλήπτη, μόνον 5 προέρχονται ἀπὸ τὴν ἴδια ἐντυπὴ πηγὴ. Ἄλλες 14, πρὸς περιλαμβάνονται στὴν *Correspondance*, δημοσιεύονται σύμφωνα μὲ νέα μεταγραφή τους ἀπὸ τὸ πρωτότυπο κείμενο, ἐνῶ οἱ ὑπόλοιπες 11 ἦταν ὡς τὴν ὥρα ἀνέκδοτες.

τὲς διασώζουσι τὶς ἀπόψεις τοῦ Κυβερνήτη σχετικά μετὰ τὰ φλέγοντα θέματα τῆς ἐξωτερικῆς του πολιτικῆς.



Γιὰ τὴν σχέσηιν τοῦ Καποδίστρια μετὰ τὸν Λεοπόλδον τοῦ Σάξ Κοβούργου ἔχον ἐρθεὶ στὸ φῶς κατὰ τὰ τελευταῖα χρόνια σημαντικὰ ἐγγράφα καὶ ἔχει ἐρμηνευθεῖ ἀπὸ ξένους κυρίως ἐρευνητὲς σὲ ἱκανοποιητικὸν βαθμὸν ἢ στάσιν τοῦ Κυβερνήτη στὸ θέμα τῆς ἐκλογῆς καὶ ἀργότερα τῆς παραίτησιν τοῦ Γερμανοῦ πρίγκηπα ἀπὸ τὸν ἑλληνικὸν θρόνον². Ἀνακεφαλαίωνοντας τὶς πληροφορίας πὸν διαθέτομε διαπιστώνομε ὅτι ἡ γνωριμία τῶν δύο ἀνδρῶν χρονολογεῖται ἀπὸ παλαιότερα καὶ συγκεκριμένα ἀπὸ τὸ 1815. Ἀναεώνεται λίγο πρὶν ἀπὸ τὴν περίοδον πὸν μᾶς ἐνδιαφέρει ἐδῶ μετὰ πρωτοβουλία τοῦ Λεοπόλδου, ἐπειδὴ ὁ τελευταῖος ἐπιθυμεῖ νὰ ἐκλεγῆι ἡγεμόνας τοῦ νεοσύστατου ἑλληνικοῦ κράτους. Πραγματικῶς, λίγο μετὰ τὴν ἀνακοίνωσιν τῶν ὄρων τοῦ πρωτοκόλλου τῆς 22 Μαρτίου 1829, τὸ ὁποῖον προβλέπει τὴν ἐγκαθίδρυσιν τῆς συνταγματικῆς μοναρχίας, ἓνα πρόσωπον τῆς ἀπόλυτης ἐμπιστοσύνης τοῦ Λεοπόλδου ἐπισκέπτεται τὴν Ἑλλάδα. Πρόκειται γιὰ τὸν Charles Stockmar, ὁ ὁποῖος, σύμφωνα μετὰ τὴν ἀποστολὴν πὸν τοῦ ἔχει ἀνατεθεῖ, συναντᾷ τὸν Κυβερνήτην στὴν Αἴγινα, στίς 26 Μαΐου τοῦ 1829, γιὰ νὰ τὸν πληροφοροῦσι ὅτι ὁ Λεοπόλδος ἐξαρτᾷ τὴν ἀπόφασίν του νὰ ἀποδεχθῆι τὸν ἑλληνικὸν θρόνον ἀπὸ τὴν διευθέτησιν ὀρισμένων ἐκκρεμοτήτων. Συγκεκριμένα, πρόκειται νὰ ζητήσῃ ἀπὸ τὶς Μεγάλαις Δυνάμεις νὰ ἱκανοποιήσῃ τὰ αἰτήματα πὸν προβάλλουσι δίκαια οἱ Ἕλληνας γιὰ ἐπέκτασιν τῶν συνόρων καὶ οἰκονομικὴν ἐνίσχυσιν καί, ταυτόχρονα, ἔχει διατυπώσῃ τὴν εὐχὴν νὰ δοθῆι τοῖς τελευταῖοις τὸ δικαίωμα νὰ ἀποφασίσουσι οἱ ἴδιοι γιὰ τὸ πρόσωπον τοῦ ἡγεμόνα τους. Τὸ διάβημα αὐτὸ τοῦ Λεοπόλδου ἀποσκοπεῖ, βέβαια, στὸ νὰ ἐξασφαλίσῃ τὴν συμπαράστασιν τοῦ Προσωρινοῦ Κυβερνήτη. Ἀλλὰ, ὁ Καποδίστριας, ἀφοῦ ξεκαθαρίζει ὅτι ἡ προσωπικὴ του παρέμβασις δὲ θὰ ὠφελήσῃ τὰ σχέδια τοῦ πρίγκηπα, ἐπιδεικνύει, καὶ στὴν περίπτωσιν αὐτῇ, τὶς διπλωματικὰς ἱκανότητάς του. Ἀντιστρέφει τοὺς ὄρους τῆς συζήτησιν καὶ ἐνημερώνει τὸν ἀπεσταλμένον τοῦ Λεοπόλδου γιὰ τὶς προϋποθέσεις πὸν θεωροῦν οἱ Ἕλληνας ἀπαραίτητες, ὥστε νὰ ἀποδεχθῶν χωρὶς ἐπιφυλάξεις τὸν ἡγεμόνα πὸν τοὺς προορίζουσι οἱ Μεγάλαις Δυνάμεις. Μετὰ τὸ χειρισμὸν αὐτὸν ὁ Κυβερνήτης ἐπιδιώκει, προφανῶς, νὰ κεντρίσῃ τὸ ἐνδιαφέρον τοῦ Λεοπόλδου, ὥστε ὁ τελευταῖος νὰ ἐργαστῆι παρασκησιακῶς καὶ νὰ λύσῃ, μετὰ ἱκανοποιητικὸν γιὰ τὴν Ἑλλάδα τρόπον, τὰ προβλήματα πὸν ἐκκρεμοῦν.

2. Γιὰ τὸ θέμα αὐτὸ βλ. ἀναλυτικῶς: D. C. Fleming, *John Capodistrias and the Conference of London 1828-1831*. Thessaloniki, Institute for Balkan Studies, 1970 — Γρηγόριος Δαφνῆς, Ἰωάννης Α. Καποδίστριας. Ἡ γένεσις τοῦ Ἑλληνικοῦ Κράτους. [Ἀθήνα], Ἰκαρος, [1976].

Τὴν ἴδια στάση ἀπέναντι στὸν Λεοπόλδο θὰ κρατήσει ὁ Καποδίστριας καὶ τὸν ἐπόμενον χρόνον, 1830, ὅταν ὁ πρίγκηπας θὰ ἀποδεχθεῖ τὸ ἐλληνικὸ στέμμα πὸν θὰ τοῦ προσφέρουν οἱ Μεγάλες Δυνάμεις. Ὅπως εἶναι γνωστό, ἡ διάσκηψη τοῦ Λονδίνου, ἔχοντας ἐπιλύσει, μετὰ ἀπὸ ἀμοιβαῖες ὑποχωρήσεις τῶν Τριῶν Συμμάχων, τὰ κυριότερα ἀπὸ τὰ θέματα πὸν συνιστοῦν τὸ Ἑλληνικὸ ζήτημα, ἀσχολεῖται, ἀπὸ τὸν Ὀκτώβριον τοῦ 1829, μὲ τὸ σημαντικὸ πρόβλημα τῆς ἐξεύρεσης ἡγεμόνα γιὰ τὸν ἐλληνικὸ θρόνον. Οἱ Μεγάλες Δυνάμεις προτείνουν διάφορους ὑποψήφιους, ἀλλὰ τὰ σχέδια ναυαγοῦν σχεδὸν ἀμέσως, γιὰτὶ οἱ ἐκπρόσωποι τοὺς βρίσκουν τὴν εὐκαιρίαν νὰ ἐκδηλώσουν τὶς ἀντιζηλιές καὶ τὶς ἀντιθέσεις τῶν Κρατῶν τους. Ἔτσι, δὲν συγκατατίθενται στὴν ἐκλογὴ ἡγεμόνα πὸν εἶναι ἀρεστός σὲ μιὰ μόνο ἀπὸ τὶς ἄλλες Δυνάμεις, καὶ ἐμμένουν στὶς ἀρχικὰς τὺς θέσεις, ὑποστηρίζοντας τὴν ἐκλογὴ τοῦ δικοῦ τους ὑποψήφιου. Τελικὰ, καὶ ἐνῶ οἱ διαπραγματεύσεις γιὰ τὸ ἐπίμαχον αὐτὸ ζήτημα φαίνεται νὰ ἔχουν καταλήξει σὲ ἀδιέξοδο, ἔρχεται στὸ προσκήνιον, τὸ Νοέμβριον τοῦ 1829, τὸ ὄνομα τοῦ Λεοπόλδου τοῦ Σάξ Κοβούργου. Ὁ πρίγκηπας αὐτός, ἀπὸ τὴν πρώτη κιόλας στιγμή, φαίνεται νὰ ὑπερερεῖ σὲ σχέση μὲ τοὺς πρίγκηπας πὸν εἶχαν προταθεῖ προηγουμένως, παρόλο πὸν ἡ ὑποψηφιότητά του παρουσιάζει ἀρνητικὰ στοιχεῖα, τὰ ὁποῖα λογικὰ θὰ ἐμπόδιζαν τὴ συναίνεση τῆς Γαλλίας ἢ τῆς Ἀγγλίας στὴν ἐκλογὴ του. Οἱ ἀσυμβίβαστες, ὡστόσο, ἀκριβῶς δεσμεύσεις του — ἡ συγγενεία του δηλαδὴ μὲ τὸ Βρετανικὸ Βασιλικὸ Οἶκον, πὸν ἔχει σὰν ἀποτέλεσμα τὴν ἔλλειψη ἐμπιστοσύνης ἀπὸ τὴν πλευρὰ τῆς Γαλλίας, καὶ οἱ φιλικὲς σχέσεις πὸν διατηρεῖ μὲ τοὺς ἡγέτες τῆς ἀντιπολιτευσῆς στὴ Μεγάλῃ Βρετανίᾳ, πὸν ἐπισύρει τὴν ἀντιπάθεια τῆς Ἀγγλίας — τὸν ἀναδεικνύουν ὡς τὸν πλέον κατάλληλον νὰ διεκδικήσει τὸ ἀξίωμα, γιὰτὶ ἐξασφαλίζουν τὴν ἰσορροπία ἀνάμεσα στὶς γαλλικὰς καὶ τὶς ἀγγλικὰς ἐπιδράσεις πὸν μπορεῖ νὰ ἀσκηθοῦν στὸ ἐλληνικὸ κράτος. Τὰ θετικὰ, ἐπίσης, στοιχεῖα πὸν παρουσιάζει ἡ ὑποψηφιότητά του Λεοπόλδου, τὰ ὁποῖα προέρχονται ἀπὸ τὸν ἥπιον χαρακτήρα καὶ τὴν ἔμφυτη εὐγένειά του, ἐπισημαίνει ὁ Ἐυνάρδος σὲ ἐπιστολὴν του πρὸς τὸν Καποδίστρια, στὶς 28 Νοεμβρίου τοῦ 1829, ὅπου ἀναλύονται ὅπως συνήθως ὅλες οἱ εἰδήσεις πὸν ἀφοροῦν τὴν ἐλληνικὴν ὑπόθεσιν³. Ἐπίσης, τοῦ μεταφέρει ὅτι ἡ ὑποψηφιότητά αὐτὴ συζητεῖται εὐρέως στὸν εὐρωπαϊκὸν χῶρον ὡς ἡ πιθανότερη, παρὰ τὴν ὑπαρξὴν καὶ ἄλλων πριγκίπων πὸν συγκεντρῶνουν τὶς ἀπαραίτητες προϋποθέσεις γιὰ νὰ διεκδικήσουν τὸ ἐλληνικὸ στέμμα. Κατὰ τοὺς ἀμέσως ἐπόμενους μῆνες, ἡ πλάστιγγα βαρύνει ἀποφασιστικὰ ὑπὲρ τοῦ Λεοπόλδου⁴, τὸ ὄνομα τοῦ ὁποίου εἶχε προταθεῖ γιὰ τὸ ἴδιον ἀξίωμα ἤδη ἀπὸ τὸ 1825. Ὁ πρίγκηπας τοῦ Σάξ Κοβούργου παραιτεῖται ἀπὸ τὰ δικαιώματα καὶ τὶς ὑποχρεώσεις πὸν τοῦ δημιουργεῖ ἡ συγγενεία του μὲ

3. Βλ. τὴν ἐπιστολὴν τοῦ Ἐυνάρδου πρὸς Καποδίστρια, ἀπὸ 15 Νοεμβρίου 1829, μὲ ὑστερόγραφο 28 Νοεμβρίου, στὸ Π α ρ ἄ ρ τ η μ α, σ. 219.

4. Βλ. τὴν ἐπιστολὴν τοῦ Ἐυνάρδου πρὸς Καποδίστρια, ἀπὸ 30 Δεκεμβρίου 1829, στὸ Π α ρ ἄ ρ τ η μ α, σ. 220.

τῆ Μεγάλῃ Βρετανίᾳ καί, ἐπειδὴ ἡ πρώτη σύζυγός του ἔχει πεθάνει ἀπὸ τὸ 1817, ζητᾷ σὲ γάμο τὴν πρωτότοκῃ κόρη τοῦ δούκα τῆς Ὁρλεάνης Λουδοβίκου-Φίλιππου, Λουίζα, προκειμένον νὰ ἐξασφαλίσῃ τὴ συγκατάθεσιν τῆς Γαλλίας στὴν ἐκλογὴν του καὶ νὰ ἐκμηδενίσῃ ἕνα ἀκόμη ἀρνητικὸ στοιχεῖο, πὸν συνίσταται στὸ ὅτι ἔχει φθάσει στὴν ἡλικίαν τῶν σαράντα περίπου χρόνων, χωρὶς νὰ ἔχει ἀποκτήσει διάδοχον⁵. Οἱ ἐνέργειαι αὐτῆς, λοιπόν, τοῦ Λεοπόλδου πὸν φανερώουσι τὴ μεγάλη ἐπιθυμίαν του νὰ ἀποκτήσῃ τὸ στέμμα τοῦ νέου κράτους, δημιουργοῦν στὶς Μεγάλαις Δυνάμεις τὴν ἐντύπωσιν ὅτι ὁ πρίγκηψ αὐτὸς εἶναι διατεθειμένος νὰ ἀποδεχθῆ τὸ ἀξίωμα, χωρὶς νὰ προβάλλῃ ἰδιαιτέρας ἀξιώσεις.

Οἱ ἐξελίξεις, ὥστόσο, στὸ θέμα τῆς ἐκλογῆς ἡγεμόνα γιὰ τὸν ἑλληνικὸν θρόνον διαφεύδουσι τόσο τὶς Μεγάλαις Δυνάμεις, πὸν εἶχαν θεωρήσει ὅτι μέσω τοῦ Λεοπόλδου τὸ Ἑλληνικὸν ζήτημα ἐπρόκειτο νὰ διευθετηθῆ στὸ σύνολόν του, ὅσο καὶ τὸν Καποδίστρια, ὁ ὁποῖος εἶχε βασίσει τὶς ἐλπίδας του γιὰ τὴν αἴσια ἐκβασὴν τῶν ἑλληνικῶν αἰτημάτων στὶς διαπραγματευτικὰς ἰκανότητας τοῦ πρίγκηπα τοῦ Σάξ Κοβούργου. Παρὰ τὶς φιλοδοξίας πὸν τρέφει γιὰ νὰ στεφθῆ βασιλεὺς τῆς Ἑλλάδας, ὁ Λεοπόλδος δὲν εἶναι διατεθειμένος νὰ παραμείνῃ ἀπρακτὸς μπροστὰ στὴν κατάφωρον παραβίασιν τῶν δικαιωμάτων τῶν Ἑλλήνων, ἀφοῦ κάτι τέτοιον θὰ εἶχε, ἀναμφισβήτητα, ἐπίδρασιν καὶ στὸν ἴδιον. Ἀπὸ τὴ στιγμὴν πὸν ἔχει ἐξασφαλίσῃ τὴ συγκατάθεσιν τῶν Ἑγγνητικῶν Δυνάμεων γιὰ τὴν ἐκλογὴν του, ὁ πρίγκηψ τοῦ Σάξ Κοβούργου προβάλλει τὶς ἑλληνικὰς διεκδικήσεις. Ἔτσι, στὶς 27 Ἰανουαρίου τοῦ 1830, θέτει τὸ ζήτημα τῆς ἔνταξιν τῆς Κρήτης στὸ νέο κράτος, σύμφωνα μὲ τὶς ὁδηγίας πὸν εἶχε δώσει ὁ Κυβερνήτης στὸν Stockmar λίγους μῆνας νωρίτερα. Χωρὶς νὰ ἐπιτύχῃ τὴν οὐσιαστικὴν αὐτὴν βελτίωσιν γιὰ τὴ συνοριακὴ γραμμὴν, ὁ Λεοπόλδος συμβάλλει μὲ τὶς ἐνέργειάς του στὸ νὰ θεσμοθετηθῆ, στὶς 3 Φεβρουαρίου τοῦ 1830, ἡ ὑπαρξὴ ἀνεξάρτητου Ἑλληνικοῦ κράτους, τὸ ὁποῖον ἔχει γιὰ σύνορά του τὴ γραμμὴν πὸν ξεκινᾷ ἀπὸ τὶς ἐκβολὰς τοῦ Ἀσπροπόταμου καὶ φθάνει ἕως αὐτῆς τοῦ Σπερχειοῦ, στὸν κόλπον τοῦ Ζητονίου καὶ τοῦ ὁποίου ἡ ἡγεμονία τοῦ ἔχει ἤδη προσφερθῆ ἐπίσημα⁶. Μία ἀπὸ τὶς πρῶτας ἐνέργειαι τοῦ Λεοπόλδου εἶναι νὰ γράφῃ στὸν Καποδίστρια καὶ νὰ τοῦ ἀνακοινώσῃ τὴν ἀπόφασίν του νὰ δεχθῆ κατ' ἀρχὴν τὴν πρότασιν, χωρὶς νὰ σταματήσῃ τὶς παρασκηριακὰς διαπραγματεύσεις γιὰ νὰ βελτιώσῃ ἀκόμη περισσότερο τὴν κατάστασιν. Ταυτόχρονα, τὸν παρακαλεῖ νὰ παραμείνῃ στὴ θέσιν του καὶ νὰ τὸν βοηθήσῃ, ὥστε νὰ φέρῃ σὲ αἴσιο πέρας τὰ νέα καθήκοντά του⁷. Ὁ Κυβερνήτης, ἀκολουθώντας τὴ γραμμὴν πὸν εἶχε χαράξῃ ἕνα χρόνον νωρίτερα, ὅπως προαναφέρθη-

5. Ὅπως ὑπογραμμίζει ὁ Ἐυνάρδος στὸ ὑστερόγραφο τῆς ἐπιστολῆς του πρὸς Καποδίστρια, ἀπὸ 15 Νοεμβρίου 1829, στὸ Παράρτημα, σ. 219.

6. Βλ. τὴν ἐπιστολὴν τοῦ Ἐυνάρδου πρὸς Καποδίστρια, ἀπὸ 18 Φεβρουαρίου 1830, στὸ Παράρτημα, σ. 222-223.

7. Βλ. τὴν ἐπιστολὴν τοῦ Λεοπόλδου πρὸς Καποδίστρια, ἀπὸ 28 Φεβρουαρίου 1830, στὸ Παράρτημα, σ. 221-222.

κε, ἐνημερώνει ἀναλυτικὰ τὸν Λεοπόλδο γιὰ τὴν κατάσταση πὸ ἐπικρατεῖ στὴν Ἑλλάδα καὶ ἀναφέρεται εἰδικότερα στὰ προβλήματα πὸ συναντᾷ ὁ ἴδιος καθημερινὰ καὶ τὰ ὁποῖα δυσχεραίνουν ἢ καὶ ἐμποδίζουν τὴν ὀμαλὴ ἐξάσκηση τοῦ κυβερνητικοῦ ἔργου του. Στόχος του εἶναι νὰ δεῖξει στὸ μέλλοντα βασιλιὰ ὅτι ἡ καθυστέρηση στὴ λήψη ἀποφάσεων γιὰ τὰ ἀκανθώδη προβλήματα πὸ ἀντιμετωπίζει ἡ Ἑλλάδα ἔχει ἄμεσες ἐπιπτώσεις στὴ διακυβέρνησή της καὶ ὅτι, συνεπῶς, πρέπει νὰ καταβληθεῖ κάθε δυνατὴ προσπάθεια ὥστε νὰ ἐπιλυθοῦν σύντομα ὅλα τὰ θέματα. Κι ἀκόμη, τὸν προειδοποιεῖ γιὰ τὸ ὅτι οἱ ὀριστικὲς ἀποφάσεις τῶν Ἑγγυητριῶν Δυνάμεων πρέπει νὰ ταυτίζονται ἢ, τουλάχιστον, νὰ μὴν ἀπέχουν πολὺ ἀπὸ τὶς ἐπιθυμίες πὸ ἔχουν διατυπώσει οἱ Ἕλληνας, ὥστε ὁ ἴδιος νὰ γίνῃ εὐμενῶς ἀποδεκτὸς ἀπὸ τοὺς μελλοντικοὺς ὑπηκόους του. Τέλος, ὁ Καποδίστριας συμβουλεύει τὸν Λεοπόλδο γιὰ τὴ στάση πὸ ὁ τελευταῖος πρέπει νὰ ἀκολουθήσει στὶς σχέσεις του μὲ τὸν ἑλληνικὸ λαό, γιὰ νὰ κερδίσει τὴν ἐμπιστοσύνη καὶ τὴ συμπάθειά του⁸.

Στὸ μεταξύ, καὶ μετὰ ἀπὸ ἀρκετὲς ταλαντεύσεις, ὁ Λεοπόλδος ὑποχωρεῖ στὸ θέμα τῶν συνόρων καί, στὶς 23 Φεβρουαρίου τοῦ 1830, ἀποδέχεται τὸ θρόνο, χωρὶς νὰ ἐγκαταλείπει τὶς προσπάθειές του νὰ πείσει τὶς Κυβερνήσεις τῶν Ἑγγυητριῶν Δυνάμεων γιὰ τὰ δίκαια ἑλληνικὰ αἰτήματα. Οἱ ἐνέργειές του εἶχαν, ἤδη, ὡς ἀποτέλεσμα τὴν ὑπογραφή τοῦ πρωτοκόλλου τῆς 20 Φεβρουαρίου 1830, μὲ τὸ ὁποῖο ἡ διάσκεψη τοῦ Λονδίνου συμφώνησε νὰ παραχωρήσει στὴν Ἑλλάδα τὶς ἐγγυήσεις πὸ ἦταν ἀπαραίτητες γιὰ νὰ πετύχει τὴ δανειοδότησή της. Κατὰ τὴ διάρκεια τοῦ διμήνου Μαρτίου-Ἀπριλίου 1830, ὅμως, ὅποτε γίνονται οἱ διαπραγματεύσεις γιὰ τὸν καθορισμὸ τοῦ ὕψους τοῦ δανείου, ὁ Λεοπόλδος συναντᾷ μεγάλες δυσκολίες ἀπὸ τὴν πλευρὰ τῆς Ἀγγλικῆς πολιτικῆς, ἡ ὁποία ἐμφανίζεται ἀνποχώρητη στὶς ἀπόπειρες τοῦ πρίγκηπα τοῦ Σάξ Κοβούργου νὰ τροποποιήσει τὶς ἀρχικὲς ἀποφάσεις τῶν Δυνάμεων. Στὶς ἀρχὲς Μαΐου, ὡστόσο, οἱ διαθέσεις τῆς Βρετανικῆς Κυβέρνησης ἀλλάζουν ξαφνικὰ καὶ εἶναι σαφῶς εὐνοϊκὲς γιὰ τὸν Λεοπόλδο⁹, ὁ ὁποῖος πιέζεται νὰ ἐπισπεύσει τὴν ἀναχώρησή του γιὰ τὴν Ἑλλάδα, ὅπου ἡ παρουσία του εἶναι, ὁμολογουμένως, ἀπαραίτητη¹⁰. Τὴ στιγμή αὐτή, ὅμως, ὁ πρίγκηπας τοῦ Σάξ Κοβούργου δὲν ἀρκεῖται στὶς διαβεβαιώσεις τῶν Ἑγγυητριῶν Δυνάμεων γιὰ

8. Βλ. τὶς ἐπιστολὲς τοῦ Καποδίστρια πρὸς Λεοπόλδο, ἀπὸ 6 Ἀπριλίου 1830, ἀρ. 8, σ. 22-28 καὶ ἀρ. 9, σ. 28-32.

9. Ἡ μεταστροφή αὐτὴ τῶν Ἀγγλων ἰθυνόντων ὀφείλεται, ὅπως πιθανολογεῖται, στὶς ἐξελιξείες στὸ θέμα τῆς διαδοχῆς τοῦ βρετανικοῦ στέμματος. Ἡ Ἀγγλικὴ Κυβέρνηση φοβᾶται ὅτι ἡ κατάσταση τῆς υγείας τοῦ Γεωργίου τοῦ Δ' ἐπιτρέπει στὸν Λεοπόλδο νὰ τρέφει ἐλπίδες ὅτι θὰ μπορέσει νὰ καταλάβῃ τὸ ἀξίωμα τοῦ Ἀντιβασιλέα ἢ, τουλάχιστον, μιὰ θέση στὸ Συμβούλιο Ἀντιβασιλείας, ἐπειδὴ ἡ ἀνηψία του Βικτωρία, πὸ εἶναι ἀνήλικη τὴν ἐποχὴ αὐτή, ἔρχεται δευτέρη στὴ σειρά διαδοχῆς.

10. Ὅπως φανερώνουν οἱ συνεχεῖς ὑπομνήσεις τοῦ Καποδίστρια στὶς ἐπιστολὲς του πρὸς τὸν Λεοπόλδο καὶ τὸν Ἐυνάρδο, γιὰ νὰ ἐπισπεύσει ὁ μελλοντικὸς βασιλιάς τὴν ἀναχώρησή του γιὰ τὴν Ἑλλάδα.

οικονομική ενίσχυση, οὔτε καὶ στὶς ἀόριστες ὑποσχέσεις γιὰ ἐπανεξέταση τῶν σημείων τῶν συμφωνιῶν πὸν δὲν ἱκανοποιοῦν τὴν ἐλληνικὴ πλευρά. Ἐπανερχεται στὸ ζήτημα τῶν συνόρων καί, ταυτόχρονα, ζητᾷ νὰ ὑλοποιήσει ἀμέσως ἢ διάσκηψη τοῦ Λονδίνου ὅσα ἀπὸ τὰ αἰτήματα τῶν Ἑλλήνων δὲν ἔχουν γίνεαι ἀκόμη ἀποδεκτά. Προβαίνει σὲ νέα, ἄκαρπα διαβήματα, ἀπὸ τὰ ὁποῖα γίνεται φανερό ὅτι ἡ Μεγάλη Βρετανία, παρὰ τὴν ἐπιθυμία της νὰ ἀπαλλαγεῖ ἀπὸ τὴν παρουσία του, δὲν πρόκειται νὰ ὑποχωρήσει ἀπὸ τὶς ἀρχικὲς θέσεις της. Τελικά, ὁ Λεοπόλδος, σὲ μιὰ ὕστατη, προφανῶς, ἀπόπειρα πίεσης τῶν Κυβερνήσεων νὰ δεχθοῦν τὶς προτάσεις του, ἀποφασίζει νὰ παραιτηθεῖ. Ἐνας ἀπὸ τοὺς κυριότερους λόγους πὸν ὑπαγορεύουν τὴ σκλήρυνση τῆς στάσης του ἀρχικά, καὶ τὴν παραίτησή του στὴ συνέχεια, εἶναι, βέβαια, ἡ συμπεριφορὰ τοῦ δούκα τῆς Ὁρλεάνης, πὸν ἔχει συντελέσει στὸ νὰ μὴν εἶναι πλέον ἰδιαίτερα ἐλκυστικὸς γιὰ τὸν πρίγκηπα ὁ ἐλληνικὸς θρόνος¹¹.

Τὸ ἔδαφος εἶναι, λοιπόν, προλεισμένο καὶ ἀρκεῖ ἡ ἀνάγνωση ἑνὸς ὑπομνήματος πὸν εἶχε συντάξει ὁ Richard Church καὶ ἔφθασε στὰ χέρια τοῦ Λεοπόλδου στὶς 19 Μαΐου τοῦ 1830, γιὰ νὰ ἀποφασίσει ὁ τελευταῖος νὰ ὑποβάλει τὸ ἔγγραφο τῆς παραίτησής του δυὸ ἡμέρες ἀργότερα. Ὅπως ὁ ἴδιος ὁ Λεοπόλδος μαρτυρεῖ στὴν ἐπιστολή, μὲ τὴν ὁποῖα ἀνακοινώνει στὸν Καποδίστρια τὴν παραίτησή του, τὸ κείμενο τοῦ Church τοῦ ἀποκάλυψε τὴν πειστικὴ ἀναγκαιότητα πὸν ἔχει γιὰ τὴν Ἑλλάδα ὁ καθορισμὸς εὐρύτερων συνόρων. Ἐπειδὴ δὲν μπορεῖ νὰ βοηθήσει περισσότερο, ἀφοῦ οἱ Μεγάλες Δυνάμεις δὲν τὸν ὑπολογίζουν, ὥστε νὰ ἐνταχθοῦν οἱ ἀλύτρωτες περιοχὲς στὰ ὄρια τοῦ νέου κράτους, ὁ Λεοπόλδος ἀποφασίζει νὰ παραιτηθεῖ γιὰ νὰ ἀφήσει τὸ πεδίο ἐλεύθερο καὶ νὰ ἐπιδιωχθοῦν νέοι διπλωματικοὶ χειρισμοί¹². Τὸ ὑπόμνημα τοῦ Church, ὡστόσο, πὸν τιτλοφορεῖται «*Observations on an Eligible Line of Frontier for Greece as an Independent State*», δὲν περιλάμβανε μόνον τὶς διαμαρτυρίες τοῦ συντάκτη του γιὰ τὸ θέμα τῶν συνόρων. Ἐπεκτεινόταν σὲ μιὰ δριμύτατη πολεμικὴ κατὰ τοῦ Καποδίστρια καί, μὲ τὸν τρόπο αὐτό, ἀποκάλυπτε στὸν

11. Ὅπως εἶναι γνωστό, ὁ Λουδοβίκος-Φίλιππος ἔχει μὲν συμβουλέψει τὸν Λεοπόλδο νὰ προστατέψει, μὲ κάθε τρόπο, τὰ συμφέροντα τῆς νέας του πατρίδας καὶ ἔχει ἀρνηθεῖ νὰ τοῦ δώσει τὸ χέρι τῆς κόρης του, ἐπειδὴ θεωρεῖ τὴ θέση τοῦ ἡγεμόνα στὸ νέο κράτος ἐπισημῆ. Οἱ ἀντιρρήσεις, πάντως, πὸν πρόβαλε ὁ Λουδοβίκος-Φίλιππος τὴν ἀνοιχτὴ τοῦ 1830, ὅταν τοῦ ζητήθηκε γιὰ πολλοστὴ φορὰ νὰ συγκατατεθεῖ στὴν ἔνωση τῆς κόρης του μὲ τὸν ἐκλεγμένο ἡγεμόνα τῆς Ἑλλάδας, ἦταν εἰλικρινεῖς. Ὁ δούκας τῆς Ὁρλεάνης ἀντιμετώπιζε μὲ σκεπτικισμὸ ὅχι τὸν ὑποψήφιό του ἀλλὰ τὴν κατάσταση πὸν ἐπικρατοῦσε στὸ νέο κράτος, τοῦ ὁποῖου τὰ αἰτήματα δὲν εἰσακούονταν ἀπὸ τοὺς ἰθύνοντες τῶν Μεγάλων Δυνάμεων. Αὐτὸ φανερῶναι τὸ γεγονός ὅτι, ἕνα χρόνο μετὰ τὴν ὀρκωμοσίαν τοῦ Λεοπόλδου στὸ θρόνο τοῦ Βελγίου, στὶς 8 Αὐγούστου τοῦ 1832, γιορτάστηκαν οἱ γάμοι του μὲ τὴν πριγκίπισσα Λουίζαν τῆς Ὁρλεάνης. Γιατί, ἤδη ἀπὸ τὸν Αὐγούστο τοῦ 1830, ὁ Λουδοβίκος-Φίλιππος εἶναι βασιλιάς τῆς Γαλλίας καὶ ἡ χώρα του εἶναι μιὰ ἀπὸ τὶς δύο Δυνάμεις πὸν ἐγγυήθηκαν τὴν ἀνεξαρτησίαν τοῦ Βελγίου.

12. Βλ. τὴν ἐπιστολὴ τοῦ Λεοπόλδου πρὸς Καποδίστρια, ἀπὸ 1 Ἰουνίου 1830, στὸ Π α ρ ἄ ρ τ η μ α, σ. 241-243.

Λεοπόλδο τὴν τακτικὴν ποὺ ἀκολουθοῦσαν οἱ ἀντίπαλοι τοῦ Κυβερνήτη, τὶς ἐνέργειες στὶς ὁποῖες προέβαιναν, καθὼς καὶ τὶς μεθόδους ποὺ χρησιμοποιοῦσαν¹³.

Ἡ παραίτηση τοῦ Λεοπόλδου, ποὺ φανερῶνει ὅτι εἶναι ἀρκετὰ σὺμφρων, ὥστε νὰ θέλει νὰ ἐξασφαλίσῃ τὰ προσωπικὰ συμφέροντά του — ὅπως ἄλλωστε δείχνει καὶ ἡ μεταγενέστερη πολιτεία του στὸ θρόνο τοῦ Βελγίου — γίνεται ἀποδεκτὴ, στὶς 26 Μαΐου 1830, ἀπὸ τὴ διάσκεψη τοῦ Λονδίνου, ἡ ὁποία δὲν ὑποκόπτει στὴν ἀπεγνωσμένη κίνησή του. Ἡ χρονικὴ καθυστέρηση τὴν ὁποία ἐπιβάλλει ἀποτελεῖ σοβαρὸ ἐμπόδιο στὴ διευθέτηση τοῦ Ἑλληνικοῦ ζητήματος, ταυτόχρονα, ὅμως, ἀποβαίνει πρὸς ὄφελος τοῦ κράτους. Ἀναβάλλει τὴν ἐφαρμογὴ τοῦ συνόλου τῶν ἀποφάσεων τῶν Μεγάλων Δυνάμεων γιὰ τὴν Ἑλλάδα, παρέχοντας μὲ τὸν τρόπο αὐτὸ τὴ δυνατότητα στοὺς ὑπερασπιστὲς τῶν ἑλληνικῶν αἰτημάτων νὰ προωθήσουν καὶ τελικὰ νὰ ἐπιβάλλουν τὶς ἀπόψεις τους κατὰ τὰ ἀμέσως ἐπόμενα χρόνια.

Τὴν ἐποχὴ, ὥστόσο, ποὺ γίνεται γνωστὴ ἡ ἔκβαση τοῦ τελευταίου διαβήματος τοῦ Λεοπόλδου, ὁ Καποδίστριας δέχεται ἓνα ἰσχυρὸ πλήγμα, ἀφοῦ οἱ ἀντίπαλοί του χρησιμοποιοῦν τὸ γεγονός αὐτὸ ὡς ἐπιβαρυντικὸ στοιχεῖο ἐναντίον του. Ἔτσι, τὸν κατηγοροῦν ὅτι αὐτὸς εὐθύνεται γιὰ τὴν παραίτηση τοῦ Λεοπόλδου, ἐπειδὴ τοῦ παρουσίασε τὴν κατάσταση ποὺ ἐπικρατεῖ στὴν Ἑλλάδα μὲ ἰδιαίτερα μελανὰ χρώματα, προκειμένου νὰ τὸν ἀποθαρρύνει καὶ νὰ παραμεινῇ ὁ ἴδιος Κυβερνήτης. Ὁ ἰσχυρισμὸς αὐτός, ποὺ νιοθετήθηκε ἀβασάνιστα, τόσο ἀπὸ ξένους ὅσο καὶ ἀπὸ Ἕλληνες ἱστορικούς, δὲν εὐσταθεῖ, ὅπως ἔχει ἤδη ἀποδειχθεῖ ἀπὸ ἐγγραφα ποὺ δημοσιεύθηκαν τὰ τελευταῖα χρόνια, ἀλλὰ καὶ ὅπως φανερώνουν στοιχεῖα ποὺ περιλαμβάνονται στὶς ἐπιστολὲς τοῦ Καποδίστρια, οἱ ὁποῖες παρουσιάζονται ἐδῶ.

Πρῶτα-πρῶτα, ὁ ἴδιος ὁ Καποδίστριας δὲν τρέφει φιλοδοξίες νὰ διατηρήσῃ μόνιμα τὸ ἀξίωμα ποὺ κατέχει. Ἡδη, στὶς 10 Δεκεμβρίου τοῦ 1829, ἐνημερώνει τὸν Ἰ.-Γ. Ἐυνάρδο γιὰ τὶς φήμες ποὺ κυκλοφοροῦν στὴν Ἑλλάδα, σύμφωνα

13. Ὅπως εἶναι γνωστό, τὰ κυριότερα προβλήματα ποὺ ἀντιμετωπίζει ὁ Καποδίστριας στὸ ἐσωτερικὸ τῆς χώρας, σ' ὀλόκληρη αὐτὴ τὴν περίοδο, προκαλοῦνται ἀπὸ τὴν ἀντιπολίτευση. Γιατί, ὅλοι ἐκεῖνοι οἱ ὁποῖοι ἔχουν λόγους νὰ εἶναι δυσαρεστημένοι ἀπὸ αὐτὸν ἔχουν πλέον ὀργανωθεῖ καὶ ἀπειλοῦν τὴν εὐθραυστὴ ἡρεμία ποὺ ἔχει κατορθώσει νὰ ἐπιβάλλῃ στὸ κράτος, ἰδιαίτερα ἀπὸ τὴ στιγμή ποὺ ἔληξαν οἱ πολεμικὲς ἐπιχειρήσεις ἀνάμεσα στοὺς Ἕλληνες καὶ τοὺς Τούρκους, μετὰ ἀπὸ τὴ νικηφόρα γιὰ τὴν ἑλληνικὴ πλευρὰ ἔκβαση τῆς μάχης στὴν Πέτρα τῆς Βοιωτίας, στὶς 12 Σεπτεμβρίου τοῦ 1829. Οἱ ἀντιπολιτευόμενοι κύκλοι, ποὺ ἀπαρτίζονται ἀπὸ άτομα, τὰ ὁποῖα ἔχουν ἐνοχληθεῖ ἀπὸ τὶς ἐνέργειες ἢ τὶς παραλείψεις τοῦ Κυβερνήτη ἢ, ἀκόμη, καὶ ἀπὸ τὴν ἴδια τὴν παρουσία του, ἔχουν ἐξαπολύσει δυσφημιστικὴ ἐκστρατεία ἐναντίον του, ἡ ὁποία δὲν περιορίζεται στὰ ὅρια τῆς χώρας. Χάρη στὶς διασυνδέσεις τους μὲ ξένους, κυρίως Ἀγγλους, στρατιωτικούς ἢ καὶ διπλωματικούς ὑπαλλήλους, οἱ ἀντίπαλοι τοῦ Καποδίστρια προωθοῦν τὶς κακόβουλες φήμες τους στὸ ἐξωτερικὸ, μὲ ἀποτέλεσμα νὰ δυσχεραίνουν ἀκόμη περισσότερο τὴν ἐπίλυση τῶν προβλημάτων ποὺ ἀντιμετωπίζει ἡ χώρα, ἀφοῦ ἐπιτείνουν τὴν καθυστέρηση τῶν Συμμάχων νὰ ἀποφασίσουν γιὰ τὸ μέλλον τοῦ τόπου καὶ παρέχουν τὰ ἐπιχειρήματα ποὺ αὐξάνουν τὴν ἔλλειψη ἐμπιστοσύνης στὸ πρόσωπο τοῦ Καποδίστρια.

μὲ τις ὁποῖες ὁ μελλοντικός ἡγεμόνας τῆς χώρας, τὸν ὁποῖο ὁ Καποδίστριας εἶτε δὲν γνωρίζει, εἶτε δὲν κατονομάζει, ἔχει ἤδη ἐκλεγεί. Ὁ Κυβερνήτης παρακαλεῖ τὸν Ἐλβετὸ φιλέλληνα, ἐὰν ἔχει κάποια ἐπαφή μὲ τὸν πρίγκηπα πὸν θὰ ἀναλάβει τὴ διακυβέρνηση τοῦ νέου κράτους, νὰ τὸν προτρέψει νὰ φροντίσει γιὰ τὴν αἴσια ἐκβαση τοῦ Ἑλληνικοῦ ζητήματος, φανερόντας μὲ τὸν τρόπο αὐτὸ τὴν πρόθεσή του νὰ ἀποσυρθεῖ ἀπὸ τὰ καθήκοντά του, ἀπὸ τὴ στιγμή πὸν θὰ βρεθεῖ ὁ ἡγεμόνας ὁ ὁποῖος θὰ ἀπολαμβάνει τῆς ἐμπιστοσύνης τῶν Ἑγγυητριῶν Δυνάμεων¹⁴. Σὲ ἀρκετὲς περιπτώσεις, ἐπίσης, ὁ Καποδίστριας ἀναφέρεται στὰ σχέδιά του γιὰ τὸ μέλλον καὶ διατυπώνει τὴν ἐπιθυμία νὰ ἐγκατασταθεῖ, μετὰ τὸ τέλος τῆς θητείας του ὡς Προσωρινοῦ Κυβερνήτη, στὸ ἐξωτερικό. Ἐνδεικτικὰ σταχυολογοῦνται δύο σχετικὲς μνεῖες πὸν ἀνάγονται στὴν περίοδο πὸν ἐξετάζεται ἐδῶ. Στὴν ἴδια ἐπιστολὴ πὸν ἀναφέρθηκε προηγουμένως, μὲ ἡμερομηνία 10 Δεκεμβρίου 1829, ὁ Καποδίστριας γράφει στὸν Ἐυνάρδο ὅτι ἐλπίζει νὰ χρησιμοποιήσει μόνιμα τὴν κατοικία πὸν ὁ τελευταῖος τοῦ ἔχει παραχωρήσει στὴ Γενεύη¹⁵, ἐνῶ, στίς 3 Ἀπριλίου τοῦ ἐπόμενου χρόνου, ὁ Rouen μεταφέρει στὸν ὑπουργὸ Ἐξωτερικῶν τῆς Γαλλίας, τὸν πρίγκηπα De Polignac, τὴν πληροφορία ὅτι, σύμφωνα μὲ τὰ λεγόμενα τοῦ Ἀνδρέα Μουστοξύδη, ὁ Καποδίστριας σκοπεῖ νὰ ἐγκατασταθεῖ στὸ Παρίσι, μόλις παραδώσει τὴν ἐξουσία στὸ διάδοχό του, πράγμα πού, ἐκεῖνη εἰδικὰ τὴ στιγμή, ἀναμένεται νὰ γίνῃ σύντομα¹⁶.

Ἀπὸ τὴν ἄλλη πλευρὰ, ὁ πρίγκηπας Λεοπόλδος τρέφει ἐκτίμηση γιὰ τὸν Προσωρινὸ Κυβερνήτη καὶ γιὰ τὸ ἔργο πὸν ἔχει ἤδη πραγματοποιηθεῖ κατὰ τὴ διάρκεια τῆς θητείας του καὶ ἐπιζητᾷ τὴ μελλοντικὴ συμπαράστασή του, παρὸλο πού, ἀσφαλῶς, γνωρίζει ὅτι ἡ διατήρηση τοῦ Καποδίστρια σὲ θέση κλειδί, θὰ προκαλέσει τὴ δυσαρέσκεια τῶν Μεγάλων Δυνάμεων, οἱ ὁποῖες δὲν τὸν ἐμπιστεύονται.

Ἄλλὰ καὶ ὁ Καποδίστριας ἐκτιμᾷ τὴν προσωπικότητα καὶ τὶς ἱκανότητες τοῦ Λεοπόλδου, ἀφοῦ τὸν εἶχε προτείνει ὁ ἴδιος παλαιότερα γιὰ ἡγεμόνα τοῦ νέου κράτους. Πραγματικά, κατὰ τὴ διάρκεια τῆς διάσκεψης τῶν τριῶν πρεσβευτῶν στὸν Πόρο, τὸ Δεκέμβριο τοῦ 1828, καὶ μετὰ ἀπὸ ἀρκετὲς ἐμπιστευτικὲς συζητήσεις γύρω ἀπὸ τὸ θέμα αὐτό, ὁ Κυβερνήτης ἐκμυστηρεύθηκε στὸν Stratford Canning ὅτι θεωροῦσε τὸν Γερμανὸ αὐτὸν πρίγκηπα ὡς τὸν πλέον ἐνδεδειγμένο ἀπὸ τοὺς ὑποψήφιους πὸν μπορούσαν νὰ προταθοῦν καὶ τὸν διαβεβαίωσε ὅτι ὁ Λεοπόλδος θὰ ἀποδεχόταν πρόθυμα τὸν ἑλληνικὸ θρόνο¹⁷. Ἄλ-

14. Βλ. τὴν ἐπιστολὴ τοῦ Καποδίστρια πρὸς Ἐυνάρδο, ἀπὸ 10 Δεκεμβρίου 1829, ἀρ. 1, σ. 4.

15. Βλ. τὴν ἴδια ἐπιστολὴ (Καποδίστριας πρὸς Ἐυνάρδο, 10 Δεκεμβρίου 1829, ἀρ. 1, σ. 4).

16. Βλ. τὴν ἐπιστολὴ τοῦ Rouen πρὸς Polignac, ἀπὸ Λίγιν, 23 Ἀπριλίου 1830 πὸν δημοσιεύεται στὸ D. C. Fleming, *John Capodistrias and the Conference of London*, ὅ.π., σ. 326.

17. Βλ. τὶς ἐπιστολὲς τοῦ Stratford Canning πρὸς λόρδο Aberdeen, ἀπὸ Καλα-

λωστε, ὁ Καποδίστριας συνεχίζει νὰ ἐμπιστεύεται τὸν πρίγκηπα τοῦ Σάξ Κοβούργου καὶ μετὰ τὴν ἄρνηση τοῦ τελευταίου νὰ ἀποδεχθεῖ τὸν ἑλληνικὸ θρόνο.

Ὅταν, λίγους μῆνες ἀργότερα, τὸ θέμα τῆς ἐκλογῆς ἡγεμόνα γιὰ τὴν Ἑλλάδα ἀποτελεῖ καὶ πάλι τὸ ἀντικείμενο τῶν διαβουλεύσεων τῆς διάσκεψης τοῦ Λονδίνου, ὁ Καποδίστριας, πὺν πιστεύει ὅτι στὸ πρόσωπο τοῦ Λεοπόλδου τὸ κράτος βρῆκε ἕναν πρόθυμο διεκδικητὴ τῶν αἰτημάτων του, ἐπαναφέρει στὸ προσκήνιο τὴν περίπτωση τοῦ πρίγκηπα τοῦ Σάξ Κοβούργου. Σὲ μιὰ, ἀνέκδοτη ὡς τώρα, ἐπιστολὴ του τῆς 8ης Φεβρουαρίου τοῦ 1831, ἀναθέτει στὸν πρίγκηπα Μιχαὴλ Σοῦτσο νὰ βολιδοσκοπήσει τὸν Λεοπόλδο καὶ νὰ πληροφορηθεῖ ἂν ὁ τελευταῖος εἶναι διατεθειμένος νὰ ἀναλάβει τὸ ἑλληνικὸ στέμμα. Τῆ φορὰ αὐτῆ, ὅπως παρατηρεῖ ὁ Κυβερνήτης, οἱ διαθέσεις τῶν Συμμάχων Δυναμῶν ἀπέναντι στὸ Ἑλληνικὸ ζήτημα ἔχουν βελτιωθεῖ αἰσθητὰ, χάρις, κυρίως, στὸ θόρυβο πὺν προκάλεσε ἡ παραίτηση τοῦ Λεοπόλδου κατὰ τὸν προηγούμενο χρόνο. Τὸ ζήτημα τῶν συνόρων ἔχει σχεδὸν διευθετηθεῖ, ἐνῶ οἱ ἀντιδράσεις τοῦ ἑλληνικοῦ λαοῦ, ὁ ὁποῖος ἐκδήλωσε μὲ κάθε τρόπο τὴν ἀγανάκτησίν του, ὅταν ἔμαθε ὅτι ὁ πρίγκηπας τοῦ Σάξ Κοβούργου ἀρνήθηκε τελικὰ τὸ στέμμα τοῦ νέου κράτους, παρέχον στὸν Λεοπόλδο τὴ διαβεβαίωση ὅτι ὁ λαὸς αὐτὸς τὸν θέλει πραγματικὰ γιὰ ἡγεμόνα του καὶ ὅτι δὲν θὰ νιώσει ὅτι τοῦ ἐπιβάλλεται ἄνωθεν¹⁸.

Παρόλο πὺν δὲ γνωρίζουμε οὔτε ἂν ὁ πρίγκηπας Σοῦττος ἔκανε κάποιες ἐνέργειες πρὸς τὴν κατεύθυνση αὐτῆ, ὑπακούοντας στὶς ὑποδείξεις τοῦ Καποδίστρια, οὔτε τί ἀπάντησε, σχετικὰ μὲ τὸ θέμα αὐτό, στὸν Κυβερνήτη, πιθανότατα ἡ λύση αὐτῆ δὲν ἦταν δυνατὸ πλέον νὰ προωθηθεῖ, ὅταν ὁ Σοῦττος ἔλαβε τὴν ἐπιστολὴ πὺν ἔγραψε ὁ Καποδίστριας στὶς 8 Φεβρουαρίου. Ὁ Λεοπόλδος εἶχε ἤδη ἀρχίσει τὶς διαπραγματεύσεις, οἱ ὁποῖες ὀλοκληρώθηκαν μὲ τὴν ὀρκωμοσίαν του στὸ θρόνο τοῦ Βελγίου στὶς 21 Ἰουλίου τοῦ 1831.



Σὲ ἀντιστάθμισμα, ὡς κάποιο βαθμὸ, τῶν δυσχερειῶν πὺν προαναφέρθηκαν, ὁ Καποδίστριας ἔχει, κατὰ καιροὺς, τὴ συμπαραστάση διαφόρων ἀτόμων, τὰ ὁποῖα τὸν βοηθοῦν στὶς παρασκηνακῆς διαπραγματεύσεις πὺν διενεργοῦνται στὰ πλαίσια τῆς διάσκεψης τοῦ Λονδίνου. Τὰ ἄτομα αὐτὰ ὄνθονται εἴτε ἀπὸ τὰ φιλελληνικὰ τους αἰσθήματα, εἴτε ἀπὸ τὸ προσωπικὸ τους συμφέρον, εἴτε, ἀκόμη, ἀπὸ τὸ συνδυασμὸ καὶ τῶν δύο αὐτῶν παραγόντων. Ἔτσι, ἐκτὸς ἀπὸ τὴν ἀλληλογραφία του μὲ τὸν Λεοπόλδο, μέσω τοῦ ὁποῖου ὁ Καποδίστριας ἀποπειράθηκε νὰ ἐπιλύσει τὰ ἑλληνικὰ προβλήματα, στὸν τόμο αὐτὸν

μάτα, 11 Σεπτεμβρίου 1828 καὶ ἀπὸ Πόρο, 15 Δεκεμβρίου 1828 στὸ D. C. Fleming, *John Capodistrias and the Conference of London*, ὅ.π., σ. 204 καὶ 214.

18. Βλ. τὴν ἐπιστολὴ τοῦ Καποδίστρια πρὸς Σοῦτσο, ἀπὸ 8 Φεβρουαρίου 1831, ἀρ. 39, σ. 133-134.

εντάσσονται και οι επιστολές που απήρθνε προς τον προσωπικό φίλο του 'Ιωάννη-Γαβριήλ 'Ευνάρδο¹⁹, και οι οποίες στρέφονται στο μεγαλύτερο μέρος τους γύρω από το πρόβλημα της εξεύρεσης οικονομικών πόρων για την Ελλάδα. Ο Καποδίστριας έχει απόλυτη ανάγκη ενίσχυσης για να ανταπεξέλθει στις τρέχουσες υποχρεώσεις της δημόσιας διοίκησης, πληρώνοντας τους μισθούς των δημοσίων υπαλλήλων και των στρατιωτικών σε τακτά χρονικά διαστήματα. Μόνιμος φόβος του είναι, όταν πλησιάζει ή λήξη κάθε τριμηνίας, ημερομηνίας που έχει καθοριστεί για την πληρωμή των αποδοχών, ότι δε θα έχει τα χρήματα για να ανταποκριθεί στις ανάγκες της μισθοδοσίας και ότι, σε μια τέτοια περίπτωση, η αντίδραση εναντίον του θα γενικευθεί. Οι δημόσιοι υπάλληλοι και οι στρατιωτικοί θα συνταχθούν με την αντιπολίτευση και το γεγονός αυτό θα έχει σαν συνέπεια να καταρρεύσει ο στοιχειώδης κρατικός μηχανισμός που υφίσταται και να διασαλευθεί ή ένομη τάξη. Χρήματα χρειάζεται ο Καποδίστριας και για να ικανοποιήσει τις απαιτήσεις για πολεμικές αποζημιώσεις, τις οποίες προβάλλουν έντονα οι δυσσαρεστημένοι και ιδιαίτερα οι κάτοικοι των τριών ναυτικών νησιών ('Υδρας, Σπετσών και Ψαρών), αλλά και για να προχωρήσει στην εφαρμογή των διαφόρων μέτρων τα οποία θεωρεί απαραίτητα για τη θεμελίωση ενδομούμενου κράτους. Ήδη, όπως είναι γνωστό, έχει θέσει τις βάσεις για την οργάνωση ορισμένων τομέων του δημόσιου βίου. Με τον ένθουσιασμό που τον διακρίνει, όταν φθάνει στην Ελλάδα, δεν περιορίζει το ενδιαφέρον του σε συγκεκριμένες προτεραιότητες, αλλά επεκτείνεται σε όλους τους κλάδους για να πετύχει την ουσιαστική και ισομερή ανάπτυξη του κράτους, σύμφωνα με τα πρότυπα οργάνωσης των προηγμένων χωρών της εποχής. Θεωρεί ότι ανάμεσα στις προτεραιότητες, τις οποίες όφειλε να προωθήσει, περιλαμβάνονται τόσο τα θέματα της άμυνας και της εσωτερικής και εξωτερικής ασφάλειας, όσο και η οργάνωση του κρατικού μηχανισμού, με τα προβλήματα δικαίου και δικαιοσύνης, δημόσιας διοίκησης και επικοινωνιών. Παράλληλα, αντιμετωπίζει θέματα συγκρότησης της οικονομικής υποδομής και της κοινωνικής ζωής και τον απασχολούν προβλήματα γεωργίας, βιοτεχνίας, έμπορίου και φορολογίας, αλλά και όσα αφορούν την εκπαίδευση, τη θρησκεία, την παιδεία γενικότερα, τις παροχές κοινωνικού περιεχομένου και την υγεία. Συχνά περιγράφει στις επιστολές του αναλυτικά τις προόδους που έχουν συντελεστεί σε κάθε τομέα και αναλύει τα σχέδιά του για την ανάπτυξη συγκεκριμένων κλάδων. Με τον τρόπο αυτόν επιδιώκει από τη μια να ενθαρρύνει και να ευχαριστήσει τον 'Ευνάρδο, ο οποίος καταβάλλει συνεχείς προσπάθειες για να εξασφαλίσει τα χρήματα που χρειάζεται η Ελλάδα για να επιβιώσει και να αναπτυχθεί· από την άλλη θέλει να προμηθεύσει στον 'Ελβετό φιλέλληνα επαρκείς αποδείξεις για το ότι τα ποσά τα οποία παρέχονται στο νέο κράτος

19. Η βιβλιογραφία για τον 'Ελβετό φιλέλληνα 'Ιωάννη-Γαβριήλ 'Ευνάρδο είναι πλούσια· ως αναφερθεί έδω ενδεικτικά, ο τόμος Μ ν ή μ η 'Ι ω ά ν η - Γ α β ρ ι ή λ 'Ε υ ν ά ρ δ ο υ (1775-1863). 'Αθήνα, 'Εθνική Τράπεζα της Ελλάδος, 1977.

δὲ δαπανῶνται ἀλόγιστα, ἀλλὰ ὅτι χρησιμοποιοῦνται μὲ σύνεση σὲ προγραμματισμένα ἔργα²⁰.

Τὸ τελευταῖο αὐτὸ στοιχεῖο εἶναι ἀπαραίτητο, προκειμένον νὰ μπορεῖ ὁ Ἐϋνάρδος νὰ πιέζει τοὺς ἀρμόδιους γιὰ νὰ πετύχει τὴν τελικὴ χρηματοδότηση τῆς χώρας μὲ τὸ δάνειο τῶν 60.000.000 φράγκων πὸν ζητᾷ ἡ Ἑλλάδα. Ὁ Ἐϋνάρδος, ὁ ὁποῖος εἶναι ἐξουσιοδοτημένος ἀπὸ τὴν Προσωρινὴ Κυβέρνηση νὰ προβεῖ στὴ σύναψη τοῦ δανείου αὐτοῦ, μόλις οἱ ἀποφάσεις τῆς διάσκεψης τοῦ Λονδίνου τὸ ἐπιτρέφουν, προβαίνει σὲ πολλὰ διαβήματα γιὰ νὰ φέροι σὲ αἴσιο πέρασ τὴν ἀποστολὴ του. Ἀπὸ τὶς συζητήσεις του, ὅμως, μὲ ἀνώτερα κυβερνητικὰ στελέχη τῆς Γαλλίας ἢ μὲ τοὺς πρεσβευτὲς τῶν ἄλλων Δυνάμεων στὸ Παρίσι, ἀποσπᾷ μόνον ὑποσχέσεις. Ἔτσι, καὶ ἐπειδὴ συμμερίζεται τὶς ἀνησυχίες τοῦ Καποδίστρια γιὰ τοὺς κινδύνους πὸν ἐγκυμονεῖ ἡ παύση τῶν πληρωμῶν ἀπὸ τὸ Ἑλληνικὸ Δημόσιο Ταμεῖο, δανεῖζει στὸ ἑλληνικὸ κράτος ἀπὸ δικὰ του χρήματα τὸ ποσὸ τῶν 700.000 φράγκων, προκειμένον νὰ διευκολύνει τὸν Καποδίστρια νὰ ἀντιμετωπίσει τὶς ἄμεσες ὑποχρεώσεις του²¹. Ἀνάμεσα στὰ καθήκοντα τοῦ Ἐϋνάρδου εἶναι καὶ ἡ διαχείριση τῶν, περιορισμένου ὕψους, καταθέσεων στὸ ἐξωτερικόν, ἢ ἐξῶφληση ὅλων τῶν ἑλληνικῶν ὑποχρεώσεων καὶ ἡ τήρηση ἀναλυτικῶν λογαριασμῶν, γιὰ τοὺς ὁποίους ὁ Καποδίστριας ἐνημερώνεται συχνά, ὅπως φαίνεται καὶ στίς ἐπιστολὰς πὸν δημοσιεύονται ἐδῶ²².

Οἱ ὑπηρεσίες, ὥστόσο, πὸν προσφέρει ὁ Ἐϋνάρδος στὸν Καποδίστρια καὶ στὸ ἑλληνικὸ κράτος ξεπερνοῦν κατὰ πολὺ τὸ ἐπίπεδο τῶν οἰκονομικῶν συναλλαγῶν. Ὁ Ἐϋνάρδος, πὸν διατηρεῖ σχέσεις μὲ πολλὰς προσωπικότητες, ἐνημερώνεται ἀμέσως γιὰ τὶς φήμες πὸν κυκλοφοροῦν στὴν Εὐρῶπῃ σχετικὰ μὲ τὰ ζωτικὰ ἑλληνικὰ συμφέροντα, καθὼς καὶ γιὰ τὴν πορεία τῶν διαπραγματεύσεων τῆς διάσκεψης τοῦ Λονδίνου καί, μὲ τὴ σειρά του, πληροφορεῖ τὸν Καποδίστρια, τὸν ὁποῖο, ὅπως εἶναι γνωστό, ἢ διάσκεψη τοῦ Λονδίνου ἀγνοεῖ συστηματικὰ. Τὴ βοήθεια τοῦ Ἑλβετοῦ φιλέλληνα ζητᾷ ὁ Καποδίστριας γιὰ νὰ ἀντιμετωπίσει καὶ θέματα πὸν προκύπτουν κατὰ τὴν ἐξάσκηση τῶν καθηκόντων του καὶ τῶν ὁποίων ἡ ἐπίλυση ἐξαρτᾶται ἀπὸ τὴν πολιτικὴ ἢ τὴ στρατιωτικὴ ἡγεσία τῆς Γαλλίας. Τὸν παρακαλεῖ, γιὰ παράδειγμα, νὰ μεσιτεύσει στὸ βασιλιά τῆς Γαλλίας Κάρολο Ι', ὥστε νὰ παραμείνουν στὴν Ἑλλάδα τὰ μέλη τῆς Γαλλικῆς Στρατιωτικῆς Ἀποστολῆς. Ἐπιδιώκει νὰ καθυστερήσει ἢ ἐφαρμογὴ τῆς ἀπόφασης γιὰ τὴν ὀριστικὴ ἀναχώρησίν τους, ἐπειδὴ οἱ καταστροφὲς πὸν προκάλεσε ἡ πτώση κερανοῦ στὸ φρούριο τοῦ Ναναρίνου εἶναι ἀδύνατο νὰ ἐπισκευαστοῦν ἀπὸ τοὺς Ἑλληνας, ἀφοῦ οἱ τελευταῖοι δὲ διαθέτουν

20. Βλ. γιὰ παράδειγμα τὴν ἐπιστολὴ τοῦ Καποδίστρια πρὸς Ἐϋνάρδο, ἀπὸ 21 Ὀκτωβρίου 1830, ἀρ. 30, σ. 87.

21. Βλ. τὴν ἐπιστολὴ τοῦ Ἐϋνάρδου πρὸς Καποδίστρια, ἀπὸ 26 Ὀκτωβρίου 1829, στὸ Παράρτημα, σ. 217.

22. Βλ. ἐνδεικτικὰ τὴν ἐπιστολὴ τοῦ Ἐϋνάρδου πρὸς Καποδίστρια, ἀπὸ 5 Ἰουνίου 1830, στὸ Παράρτημα, σ. 246.

οὔτε τὴν πειθαρχία, ἀλλὰ οὔτε καὶ τὶς ἰκανότητες ποῦ εἶναι ἀπαραίτητες γιὰ τὴν ἐκτέλεση μιᾶς παρόμοιας ἐργασίας²³. Ἡ παράκληση αὐτὴ τοῦ Καποδίστρια, ποῦ γίνεται δεκτὴ ἀπὸ τὶς Ἐγγυήτριες Δυνάμεις καὶ θεσμοθετεῖται μὲ τὰ πρωτόκολλα τῆς 3 Φεβρουαρίου 1830, ὑλοποιεῖται μετὰ ἀπὸ τὴν παρέμβαση τοῦ Δελφίνου τῆς Γαλλίας, τοῦ Λουδοβίκου - Ἀντωνίου, δούκα τῆς Ἀνγουλῆτε, ὁ ὁποῖος καὶ σὲ ἄλλες περιπτώσεις, ὅπως πληροφορεῖ ὁ Ἐυνάρδος τὸν Καποδίστρια, ἔχει φανεῖ εὐμενέστερος ἀπὸ τὸν πατέρα του στὰ ἑλληνικὰ αἰτήματα²⁴.

Τέλος, τὰ καθήκοντα τοῦ Ἐυνάρδου ἐπεκτείνονται καὶ στὸν τομέα τῆς ἀναζήτησης στὸν εὐρωπαϊκὸ χῶρο τοῦ ἀνθρώπινου δυναμικοῦ, τὸ ὁποῖο διαθέτει τὶς γνώσεις καὶ τὶς ἰκανότητες γιὰ νὰ ἀναλάβει τὶς κλίριες θέσεις ποῦ θὰ προωθήσουν τὴν πολιτικὴ τοῦ Καποδίστρια. Μιὰ τέτοια περίπτωση ἀναφέρεται σὲ δύο ἐπιστολές, οἱ ὁποῖες δημοσιεύονται ἐδῶ. Στὶς 22 Νοεμβρίου τοῦ 1830, ὁ Καποδίστριας ζητᾷ ἀπὸ τὸν Ἐυνάρδο νὰ τοῦ συστήσει ἕναν οἰκονομολόγο μὲ ὀργανωτικὲς ἰκανότητες καὶ γνώσεις λογιστικῶν, κατὰ προτίμηση Γάλλο, γιὰτὶ οἱ Ἕλληνες ἀγνοοῦν, ὅπως παρατηρεῖ, τὸν κλάδο αὐτό²⁵. Ὁ οἰκονομολόγος ποῦ βρῆκε ὁ Ἐυνάρδος εἶναι ὁ Arthémon de Régny, ὁ ὁποῖος ἔφθασε στὴν Ἑλλάδα γιὰ νὰ ἀναλάβει τὴ θέση του τὶς παραμονὲς τῆς δολοφονίας τοῦ Καποδίστρια²⁶. Ἀλλὰ καὶ ἀπὸ Ἕλληνες ἔχει ἀνάγκη ὁ Κυβερνήτης, γιὰτὶ οἱ περισσότεροι ἀπὸ τοὺς συμπατριῶτες του, ποῦ εἶναι ἐγκαταστημένοι στὴν Ἑλλάδα καὶ συγκεντρῶνουν τὶς ἀπαραίτητες προϋποθέσεις, ἔχουν προσχωρήσει στὴν ἀντιπολίτευση. Εἶναι, συνεπῶς, ὑποχρεωμένος νὰ μετακαλεῖ ἀπὸ τὸ ἐξωτερικὸ τὰ στελέχη ἐκεῖνα, τὰ ὁποῖα θὰ ἦταν διατεθειμένα νὰ βοηθήσουν τὴν ὑλοποίηση τῶν σχεδίων του²⁷, προσφέροντάς τους ἐργασία μὲ ὄρους, ποῦ δὲν μποροῦν νὰ χαρακτηριστοῦν ὡς ἐνοικοί, ἀκόμη καὶ τὴν ἐποχὴ αὐτὴ, ἀπὸ τὴν ἀποψη τῆς οἰκονομικῆς κυρίως κάλυψης.

Αὐτὸ εἶναι τὸ πρόβλημα ποῦ, ἀναμφισβήτητα ἀντιμετωπίζει ὁ πρίγκηπας Μιχαὴλ Σοῦτσος, ὁ ὁποῖος ἀντικαθιστᾷ τὸν Ἐυνάρδο στὰ ἐκτεταμένα καὶ δύσκολα καθήκοντά του, ὅταν ὁ τελευταῖος ὑποχρεώνεται, γιὰ οἰκογενειακούς του κυρίως λόγους, νὰ διακόψει τὴ μόνιμη παραμονή του στὸ Παρίσι. Ὁ Ἐυνάρδος, προτείνοντας γιὰ ἀντικαταστάτη του τὸν Ἕλληνα πρίγκηπα, τὸν συστήνει

23. Βλ. τὴν ἐπιστολὴ τοῦ Καποδίστρια πρὸς Ἐυνάρδο, ἀπὸ 10 Δεκεμβρίου 1829, ἀρ. 1, σ. 3-4.

24. Βλ. τὴν ἐπιστολὴ τοῦ Ἐυνάρδου πρὸς Καποδίστρια, ἀπὸ 6 Μαρτίου 1830, στὸ Παράρτημα, σ. 228.

25. Βλ. τὴν ἐπιστολὴ τοῦ Καποδίστρια πρὸς Ἐυνάρδο, ἀπὸ 22 Νοεμβρίου 1830, ἀρ. 34, σ. 107-108.

26. Βλ. τὴν ἐπιστολὴ τοῦ Καποδίστρια πρὸς Ἐυνάρδο, ἀπὸ 26 Σεπτεμβρίου 1831, ἀρ. 63, σ. 210.

27. Βλ. γιὰ παράδειγμα τὴν ἐπιστολὴ τοῦ Καποδίστρια πρὸς Ἐυνάρδο, ἀπὸ 22 Νοεμβρίου 1830, ἀρ. 34, σ. 108, ὅπου ὁ Κυβερνήτης ζητᾷ ἀπὸ τὸν Ἐλβετὸ φιλέλληνα νὰ βρεῖ καθηγγητὴ σχεδίου στὴν Ἰταλία ὅπου βρίσκεται.

μὲ τὶς θερμότερες ἐκφράσεις. Ὁ Σουτσοσ γνωρίζεται μὲ τοὺς κυριότερους ἀπὸ τοὺς ἰθύνοντες τῆς Γαλλικῆς Κυβέρνησης, ἀλλὰ καὶ οἱ Ρῶσοι τὸν ἐκτιμοῦν²⁸. Ἔχει δυνατότητες ἄμεσης πρόσβασης στὰ κέντρα ὅπου συζητιοῦνται τὰ σημαντικὰ ἑλληνικὰ ζητήματα, καὶ τὰ προσόντα του αὐτά, πὸν συνδυάζονται μὲ διπλωματικὲς ἰκανότητες καὶ ἐμπειρία στὸ χειρισμὸ πολὺπλοκῶν ὑποθέσεων, τὸν καθιστοῦν ἀπόλυτα ἐνδεδειγμένο νὰ ἐκπροσωπεῖ τὰ συμφέροντα τοῦ νέου κράτους ἀπὸ ἐξωτερικὸ, μὲ τὸν ἐτήσιο μισθὸ τῶν 36.000 φράγκων, ὅπως ζητᾶ ὁ Ἐυνάρδος²⁹. Ὡστόσο, τὸ ἀπόλυτα ἀπαραίτητο αὐτὸ ποσό, πὸν διατίθεται γιὰ τὴν ὑπεράσπιση τῶν συμφερόντων τῆς χώρας, δὲν εἶναι πάντοτε εὐκόλο νὰ ἐξοικονομηθεῖ, ὅπως φανερώουν ἀποσπάσματα τῶν ἐπιστολῶν τοῦ Καποδίστρια, τὰ ὁποῖα ἀναφέρονται, προφανῶς, στὶς σχετικὲς ὑπομνήσεις τοῦ Σουτσοσ³⁰.



Ἡ ἀλληλογραφία τοῦ Καποδίστρια μὲ τὸν πρίγκηπα Μιχαὴλ Σουτσοσ³¹, νέο διπλωματικὸ ἐκπρόσωπο τῆς Ἑλλάδας, ἀρχίζει τὸ καλοκαίρι τοῦ 1830, ὁπότε ὁ τελευταῖος ἀναλαμβάνει τὰ καθήκοντά του. Ἡ πρώτη ἐπιστολὴ πὸν τοῦ ἀπευθίνει ὁ Κυβερνήτης φέρει ἡμερομηνία 29 Ἰουλίου 1830 καὶ εἶναι ἀπάντηση σὲ ἄλλες πὸν εἶχε στείλει προηγουμένως ὁ Σουτσοσ³². Τὰ σημαντικὰ προβλήματα πὸν ἔχει νὰ ἐπιλύσει ὁ Ἕλληνας διπλωμάτης καὶ γιὰ τὰ ὁποῖα παίρνει ὁδηγίαι ἀπαιτοῦν ἕναν ἰδιαίτερα λεπτὸ χειρισμὸ καὶ ἡ ἀποστο-

28. Βλ. τὴν ἐπιστολὴ τοῦ Ἐυνάρδου πρὸς Καποδίστρια, ἀπὸ 30 Ἰανουαρίου 1830, στὸ Παράρτημα, τὸ σχετικὸ ἀπόσπασμα στὴ σ. 221, καὶ τὴν ἀπάντηση τοῦ Καποδίστρια, ἀπὸ 8 Μαρτίου 1830, ἀρ. 6, σ. 20.

29. Βλ. τὴν ἐπιστολὴ τοῦ Καποδίστρια πρὸς Ἐυνάρδο, ἀπὸ 22 Νοεμβρίου 1830, ἀρ. 34, σ. 107.

30. Βλ. γιὰ παράδειγμα τὴν ἐπιστολὴ τοῦ Καποδίστρια πρὸς Σουτσοσ, ἀπὸ 28 Ἀπριλίου 1831, ἀρ. 44, σ. 150.

31. Ὁ Μιχαὴλ Σουτσοσ (1784-1864) ὑπῆρξε διπλωμάτης καριέρας. Γραμματέας γιὰ πολλὰ χρόνια τῶν Μεγάλων Διερμηνέων Ἀλεξάνδρου Σούτσοσ καὶ Ἰωάννου Καρατζᾶ, παντρεύτηκε τὴν κόρη τοῦ τελευταίου. Τὸ 1815 διορίστηκε Μέγας Διερμηνεύς καὶ τὸ 1818 ἡγεμόνας τῆς Μολδαβίας. Τὸ 1820 μωήθηκε στὴ Φιλικὴ Ἐταιρεία καὶ μετὰ τὴ συμμετοχὴ του στὸ κίνημα τοῦ Ὑψηλάντη ἀναγκάστηκε νὰ καταφύγει στὴ Ρωσσία. Ἀπὸ ἐκεῖ καὶ μετὰ ἀπὸ περιορισμὸ τεσσάρων περίπου χρόνων ἀπὸ τὶς Αὐστριακὲς ἀρχὲς πῆγε στὴν Ἑλβετία ὅπου καὶ βρῆκε καταφύγιο κοντὰ στὸν Ἐυνάρδο.

32. Βλ. τὴν ἐπιστολὴ τοῦ Καποδίστρια πρὸς Σουτσοσ, ἀπὸ 29 Ἰουλίου 1830, ἀρ. 24, σ. 64-69. Ἀκόμη, βλ. τὴν ἐπιστολὴ τοῦ Καποδίστρια πρὸς Ἐυνάρδο, ἀπὸ 29 Ἰουλίου 1830, ἀρ. 23, σ. 62-63· στὸ ὑστερόγραφο (σ. 63) ὁ Καποδίστριας ἐνημερώνει τὸν Ἑλβετὸ φιλέλληνα: «J'ai reçu déjà le numéro 3 des rapports que le prince Soutzos veut bien me faire, . . .». Πραγματικὰ, ὁ Σουτσοσ στέλνει στὸν Κυβερνήτη πολυσέλιδα ὑπομνήματα, ὅπου σημειώνει ἀναλυτικὰ τὶς ἐνέργειες στὶς ὁποῖες προβαίνει, ὅπως φανερώουν μερικὰ πρόχειρα τῶν ὑπομνημάτων του, πὸν σώζονται στὸ Ἀρχεῖο Σούτσοσ-Καρατζᾶ (Μουσεῖο Μπενάκη).

λή του συνίσταται στο να μεταφέρει στους αρμόδιους τις απόψεις του Καποδίστρια και να προσπαθήσει να τους πείσει να αντιμετωπίσουν τις εκτιμήσεις του Κυβερνήτη χωρίς προκαταλήψεις. Η παραίτηση του Λεοπόλδου έχει ήδη δημιουργήσει ένα κλίμα ευνοϊκό για την Ελλάδα. Οι περισσότεροι από τους ιθύνοντες των Μεγάλων Δυνάμεων είναι αγανακτισμένοι με τη συμπεριφορά του Λεοπόλδου και τον κατακρίνουν για την αστάθεια και την αδυναμία χαρακτήρα που επέδειξε με την άρνησή του να αποδεχθεί τελικά τον ελληνικό θρόνο³³. Αρκετοί από αυτούς που τον αντιπαθούν ασπάζονται τις φήμες που κυκλοφορούν ευρέως, ότι δηλαδή η στάση του Λεοπόλδου πιθανότατα υπαγορεύθηκε από τη φιλοδοξία του να καταλάβει προσωρινή ή γκετική θέση στη Μεγάλη Βρετανία, έκδοχή που, όμως, δεν ευσταθεί, αφού οι προοπτικές για το στέμμα της Ελλάδας είναι σαφώς ευρύτερες από εκείνες που παρουσιάζει η κατοχή του σημαντικότερου, αλλά για περιορισμένο χρονικό διάστημα, αξιώματος.

Ακόμη, η κατάσταση που έχει να αντιμετωπίσει το Ελληνικό κράτος στις διαπραγματεύσεις του με τους εκπροσώπους των Μεγάλων Δυνάμεων διαφοροποιείται την εποχή ακριβώς αυτή σημαντικά, εξ αιτίας της αλλαγής των προσώπων που χαράσσουν την κυβερνητική πολιτική των ευρωπαϊκών χωρών, αλλά και των γενικότερων πολιτικών εξελίξεων³⁴. Παρόλο που οι Έγγυητριες Δυνάμεις έχουν να επιλύσουν τα προβλήματα που προκύπτουν μέσα στα ίδια τα κράτη τους αρχικά από την αλλαγή των ιθυνόντων και κατόπιν από την αλλαγή των δομών, είναι σχετικά ευνοϊκά διατεθειμένες στα ζητήματα που αφορούν τις προσπάθειες ουσιαστικής ανεξαρτητοποίησης των μικρότερων κρατών. Είναι, επομένως, πρόσφορη ή στιγμή για να διαπραγματευθεί ο Καποδίστριας μέσω του Σούτσου και πάνω σε νέες βάσεις, τα κυριότερα από τα αιτήματα των Ελλήνων. Την εκλογή ηγεμόνα, δηλαδή, για τον ελληνικό θρόνο, την οικονομική ενίσχυση του νέου κράτους με το δάνειο των 60.000.000 φράγκων, που αποτελεί το πρώτο βήμα για να αποκτήσει το κράτος αυτό την πολιτική αυθυπαρξία του, και την εκχώρηση των εδαφών που θα του επιτρέψουν να αναπτυχθεί σε βιώσιμο χώρο.

Τις προτεραιότητες αυτές θέτει ο ίδιος ο Καποδίστριας σε ένα κείμενο του που επισυνάπτει στην επιστολή του της 18 Νοεμβρίου 1830 προς τον

33. Βλ. για παράδειγμα τις επιστολές του Έυνάρδου προς Καποδίστρια, από 23 και 24 Ιουνίου 1830, στο Παράρτημα, σ. 248-251.

34. Ο θάνατος του αδιάφορου βασιλιά της Αγγλίας Γεωργίου του Δ' και η ενθρόνιση, στις 26 Ιουνίου του 1830, του περισσότερο φιλελεύθερου Γουλιέλμου του Δ' δεν είναι η μοναδική αλλαγή που συντελείται το καλοκαίρι του 1830. Ο επαναστατικός άνεμος που φυσά στη Γαλλία και έχει για αποτέλεσμα την αποπομπή του Καρόλου του Ι' και την ανάληψη του στέμματος από τον δημοκρατικότερο Λουδοβίκο-Φίλιππο, μετά τα γεγονότα του Ιουλίου του 1830, επεκτείνεται σύντομα και στο Βέλγιο. Οι κάτοικοί του επαναστατούν, κατά τον άμεσως επόμενο μήνα, απαιτώντας την εθνική ανεξαρτησία τους και τη δημιουργία αυτόνομου κράτους.

πρόκλημα Σούτσο³⁵. Τὸ κείμενο αὐτὸ τιτλοφορεῖται «Notice sur la situation de la Grèce» καὶ συντάχθηκε προκειμένου νὰ ἐνημερωθεῖ ὁ διπλωματικὸς ἐκπρόσωπος τῆς χώρας γιὰ τὴν κατάσταση πὸν ἐπικρατεῖ στὸ ἐσωτερικὸ τῆς, ὥστε νὰ διευκολυνθεῖ στὰ διαβήματά του. Νὰ εἶναι, δηλαδὴ, σὲ θέση νὰ ἀπαντᾷ στὶς σχετικὲς ἐρωτήσεις τῶν ξένων πολιτικῶν, ἀλλὰ καὶ νὰ τοὺς κατατοπίζει γιὰ τὶς ἐπίσημες θέσεις τῆς ἑλληνικῆς πλευρᾶς. Ἔτσι, στὴ «Notice», ὁ Καποδίστριας ἀνακεφαλαιώνει τὶς εἰδήσεις πὸν ἀφοροῦν τὶς προόδους πὸν ἔχουν συντελεστεῖ σὲ κάθε τομέα, ἀλλὰ καὶ τὶς ἐλλείψεις πὸν ὁ ἴδιος διαπιστώνει. Τὸ κείμενο αὐτό, ὡστόσο, δὲν ἔχει μόνον πληροφοριακὸ χαρακτήρα, ἀλλὰ καὶ πολιτικὴ σκοπιμότητα. Χρησιμεύει γιὰ νὰ ἀποσιεῖσι διάφορες, καὶ συχνὰ ἀντιφατικὲς, κρίσεις πὸν διατυπώνονται σὲ βᾶρος τοῦ συντάκτη του. Γιατί, ἀναμφισβήτητα, ὁ Κυβερνήτης τῆς Ἑλλάδας πὸν κατηγορεῖται ἀπὸ τοὺς ἀντιπάλους του στὸ ἐσωτερικὸ τῆς χώρας ὡς δεσποτικὸς, χαρακτηρίζεται, κατὰ τὴν ἴδια περίοδο, ὡς ἰδιαίτερα φιλελεύθερος ἀπὸ τοὺς ἰθύνοντες τῶν χωρῶν τῆς Ἱερῆς Συμμαχίας. Ἀναπτύσσοντας, λοιπόν, τὶς ἀπόψεις του γιὰ τὰ προβλήματα πὸν ἀντιμετωπίζει, ὁ Καποδίστριας παρέχει στὸν Σούτσο τὰ ἐπιχειρήματα πὸν θὰ τοῦ ἐπιτρέψουν νὰ ἐκθέσει στοὺς ἀρμόδιους τὶς πεποιθήσεις τοῦ Προσωρινοῦ Κυβερνήτη, οἱ ὁποῖες καθοδηγοῦν τὴν πολιτικὴ συμπεριφορὰ του, καθορίζουν τοὺς στόχους πὸν ἐπιδιώκει καὶ ἐρμηνεύουν τὶς ἐνέργειες στὶς ὁποῖες προβαίνει καθημερινά.

Μετὰ ἀπὸ μιὰ σύντομη ἐπισκόπηση τῶν συνθηκῶν πὸν ἐπικρατοῦν στὴν Ἑλλάδα, ὁ Καποδίστριας ἀναφέρεται στὶς ἀπαράβατες ἀρχές, σύμφωνα μὲ τὶς ὁποῖες εἶναι ἀποφασισμένος νὰ κυβερνήσει, ὥστε νὰ καταστήσει ὄχι μόνον δυνατὴ ἀλλὰ καὶ εὐκολὴ τὴ συνταγματικὴ ὁργάνωση τῆς χώρας. Πιστεύει, λοιπόν, ὅτι ὁ στόχος στὸν ὁποῖο ὀφείλουν νὰ συγκλίνουν ὅλες οἱ ἐπὶ μέρους πράξεις του πρέπει νὰ εἶναι ἡ ἀνύψωση τοῦ ἑλληνικοῦ λαοῦ ἀπὸ τὸ στάδιο τοῦ πλήθους προλετάριων στὸ ἐπίπεδο ἐνὸς λαοῦ ἰδιοκτητῶν, σύμφωνα μὲ τὰ πρότυπα τῶν προηγμένων κρατῶν τῆς ἐποχῆς του³⁶. Καί, ἀσφαλῶς, ὁ ὅρος «προλετάριος» χρησιμοποιοῖται ἐδῶ σὲ ἀντιδιαστολὴ μὲ τὴν ἔννοια «ἰδιοκτητῆς» καὶ ἐκφράζει μιὰ πραγματικότητα. Ἡ συντριπτικὴ πλειοψηφία τοῦ ἑλληνικοῦ λαοῦ βρίσκεται, τὴν ἐποχὴ αὐτὴ ἀκόμη, σὲ κατάσταση ἀπόλυτης ἔνδειας, ἀφοῦ στὴν Ἑλλάδα συνεχίζον νὰ ἐπικρατοῦν οἱ συνθήκες πὸν διαμορφώθηκαν κατὰ τὴ διάρκεια τῆς Ἐπανάστασης.

Οἱ ἀντιλήψεις τοῦ Καποδίστρια γιὰ τὴ σημασία τῆς ἀτομικῆς ἰδιοκτησίας εἶναι ἤδη γνωστές, ἀλλὰ δὲν ἔχουν σχολιαστεῖ σὲ συνδυασμὸ μὲ τὴν πολιτικὴ συμπεριφορὰ του³⁷. Φαίνεται, λοιπόν, ὅτι ἡ ἀτομικὴ ἰδιοκτησία ἀποτε-

35. Βλ. τὴν ἐπιστολὴ ἀρ. 32, σ. 92-97.

36. «Porter le peuple grec qui se compose aujourd'hui d'une masse de prolétaires à s'élever au rang d'un peuple propriétaire». ὁ.π., σ. 97.

37. Μαρτυρίες γιὰ τὴ σημασία τῆς ἀτομικῆς ἰδιοκτησίας στὰ κείμενα τοῦ Καποδίστρια ἔχει συγκεντρώσει ὁ Γ ρ η γ ὀ ρ ι ο ς Δ α φ ν ῆ ς, Ἰωάννης Καποδίστριας, ὁ.π., σ. 594-595.

λεῖ πάγια πεποίθηση τοῦ Καποδίστρια, ὁ ὁποῖος, σὲ διάφορες περιπτώσεις τονίζει τὴν ἔλλειψή της ἢ ἐπισημαίνει ὅτι προτίθεται νὰ δημιουργήσει τὶς προϋποθέσεις, ὥστε νὰ δώσει τὴ δυνατότητα στὸν ἑλληνικὸ λαὸ νὰ ἀποκτήσει ἀτομικὴ περιουσία. Ἐναντιοβιβλίου προβάλλουν κάποια ἐρωτήματα. Οἱ ἀπόψεις αὐτὲς τοῦ Καποδίστρια γιὰ τὴν ἀπόκτηση καὶ τὴ διατήρηση τῆς ἀτομικῆς ιδιοκτησίας ἀποτελοῦν μόνον τὴ θεωρητικὴ τοποθέτηση ἐνὸς φιλελεύθερου πνεύματος τὴν ἐποχὴ αὐτή; Μήπως οἱ ἀπόψεις αὐτὲς δὲν εἶναι μόνον σχῆμα λόγου, ἀλλὰ συνδυάζονται μὲ κάποια προσπάθεια ἐλοποίησης τους; Καὶ ἂν ναί, ποιὰ εἶναι αὐτὴ ἡ προσπάθεια, καὶ ὡς ποῖο σημεῖο φθάσει; Γιὰ νὰ ἀπαντηθοῦν ἱκανοποιητικὰ τὰ ἐρωτήματα αὐτὰ θὰ πρέπει νὰ ἐξεταστοῦν συνοπτικὰ οἱ ἐνέργειες στὶς ὁποῖες προβαίνει καὶ τὰ μέτρα ποὺ παίρνει.

Ἡ ἀγροτικὴ πολιτικὴ ποὺ ἀκολουθεῖ ὁ Καποδίστριας στηρίζεται κυρίως στὴν ἐκμετάλλευση τῶν ἐθνικῶν γαιῶν, οἱ ὁποῖες ἀποτελοῦν, κατὰ τὴν περίοδο αὐτή, τὴ μοναδικὴ περιουσία τοῦ κράτους. Ὁ Κυβερνήτης προτίθεται, ὅπως εἶναι γνωστό, νὰ προχωρήσει στὴ διανομὴ τους σὲ ἀκτήμονες καὶ ἔχει ἤδη ζητήσει τὴν ἔγκριση τῆς Γερουσίας γιὰ τὴν ὑλοποίηση τοῦ σχεδίου αὐτοῦ. Τὸ γεγονός αὐτὸ φανερώσει ὅτι ἡ διανομὴ τῶν γαιῶν ἀποτελέσει μιὰ ἀπὸ τὶς πρωταρχικὰ ἐπιδιώξεις του καὶ ὅτι θὰ εἶχε πραγματοποιηθεῖ ἂν δὲν εἶχε συναντήσει ἀντικειμενικὰ δυσκολίες³⁸. Τὰ σχέδια τοῦ Καποδίστρια δὲ σταματοῦν, ὅμως, στὸ σημεῖο αὐτό. Ἐχει ἀποφασίσει νὰ ἐνισχύσει οἰκονομικὰ τοὺς δικαιούχους, ὥστε νὰ μπορέσουν αὐτοὶ νὰ διατηρήσουν τοὺς κλήρους τους καὶ γιὰ τὸ σκοπὸ αὐτὸ ἔχει προγραμματίσει νὰ διαθέσει ἕνα μέρος ἀπὸ τὸ δάνειο τῶν 60.000.000 φράγκων ποὺ περιμένει νὰ χορηγήσουν οἱ Μεγάλες Δυνάμεις στὴν Ἑλλάδα.

Ὁ ἀγροτικὸς πληθυσμὸς δὲν εἶναι, ὡστόσο, ἡ μοναδικὴ μερίδα τοῦ ἑλληνικοῦ λαοῦ ποὺ συγκεντρώνει τὸ ἐνδιαφέρον τοῦ Καποδίστρια. Ὁ Κυβερνήτης μεριμνᾷ, ταυτόχρονα, καὶ γιὰ τὴν ἀποκατάσταση τῶν ἄλλων τάξεων, παρόλο ποὺ αὐτὲς εἶναι λιγότερο πολυάριθμες καὶ, συνήθως, ὑποστηρίζουν τοὺς κύκλους ποὺ ἀντιπολιτεύονται τὴν ὑπάρχουσα κατάσταση. Δὲν προσπαθεῖ νὰ ἐδωρεγήσει κάποιες συγκεκριμένες ομάδες, προκειμένου νὰ τὶς διαθέσει εὐνοϊκὰ ἀπέναντί του. Ἡ πολιτικὴ ποὺ ἀκολουθεῖ σὲ ὅλους τοὺς τομείς συνδυάζεται ἄμεσα μὲ τὴν ἀγροτικὴ πολιτικὴ του καὶ κατευθύνεται ἀπὸ τὴν ἐνιαία θεωρητικὴ τοποθέτηση τῆς ἀπόκτησης καὶ τῆς διατήρησης τῆς ἀτομικῆς ιδιοκτησίας.

Ἡ ναυτιλιακὴ πολιτικὴ ποὺ ἐφαρμόζει, γιὰ παράδειγμα, ἀποβλέπει στὸ νὰ μὴ καταστραφοῦν τὰ ἑλληνικὰ πλοῖα ποὺ ἔχουν σωθεῖ καὶ τὸν ἀπασχολεῖ τὸ γεγονός ὅτι αὐτὰ συνεχίζουν νὰ εἶναι παροπλισμένα, ἀπὸ ἑλληνικὴ οἰκονομικῆς ἐνίσχυσης. Περισσότερο, ὅμως, τὸν ἀνησυχοῦν οἱ πληροφορίες ὅτι κα-

38. Τὰ σχέδια τοῦ Καποδίστρια γιὰ τὴ διανομὴ τῶν ἐθνικῶν γαιῶν δὲν ἦταν δυνατό νὰ ὑλοποιηθοῦν χωρὶς τὴ χορήγηση τοῦ δανείου. Οἱ ἐθνικὲς γαῖες εἶναι, τὴν ἐποχὴ αὐτή, δεσμευμένες, γιὰτὴ ἡ ὑπόθηκη ποὺ εἶχε συμφωνηθεῖ μὲ τοὺς Ἄγγλους ὁμολογιούχους

ταβάλλονται προσπάθειες νὰ προσελκυστοῦν οἱ Ἕλληνες ναυτικοὶ στὸ ἐξωτερικό. Ὅπως γράφει στὸν Ἐϋνάρδο, οἱ Τοῦρκοι τοὺς προσφέρουν θέσεις στὰ ναυπηγεῖα τους, ἐνῶ οἱ πρεσβεῖες τῶν Μεγάλων Δυνάμεων προτίθενται νὰ προσλάβουν ἑλληνικὰ πληρώματα γιὰ νὰ ἐπανδρώσουν τοὺς στόλους τους³⁹. Μὲ τὸν τρόπο αὐτό, βέβαια, οἱ Ἕλληνες ναυτικοὶ θὰ βροῦν ἀπασχόληση καὶ θὰ λύσουν τὰ ἄμεσα οικονομικὰ προβλήματά τους. Ὁ ἐκπαιτισμὸς τους, ὡστόσο, θὰ στερηθεῖ ἀπὸ τὴν Ἑλλάδα τὴ δυνατότητα νὰ ἀποκτήσει, ὅταν οἱ οικονομικὲς συνθῆκες τῆς τὸ ἐπιτρέψουν, στόλο καὶ ναυτιλία. Αὐτὸς εἶναι ὁ λόγος ποὺ ἐπιβάλλει στὸν Καποδίστρια νὰ χορηγήσει στὰ τρία ναυτικὰ νησιά 50.000 τάλληρα, προκειμένου αὐτὰ νὰ ἐξοπλίσουν λίγα μόνο καράβια «καὶ νὰ δώσει, ἔτσι, ἀπασχόληση, ψωμὶ καὶ ἐλπίδες στοὺς ναῦτες τους»⁴⁰. Ὁ Κυβερνήτης προσπαθεῖ, λοιπόν, νὰ κερδίσει λίγο χρόνο, ὥστε, μόλις συναφθεῖ τὸ δάνειο, νὰ ἔχει τὴν δυνατότητα νὰ χρηματοδοτήσῃ τὴ ναυτιλία μὲ τὰ ποσὰ ποὺ ἀπαιτοῦνται καὶ νὰ προσφέρει ἀπασχόληση στὴν τάξη τῶν ναυτικῶν, συνδυάζοντας τὸ μέλλον τῆς τάξης αὐτῆς μὲ τὰ γενικότερα συμφέροντα τῆς χώρας καὶ ὄχι μὲ τὴν ἐνίσχυση περιορισμένου ἀριθμοῦ πλοιοκτητῶν. Παράλληλα, ὅπως εἶναι γνωστό, ἡ ναυτιλιακὴ πολιτικὴ του ἀποσκοπεῖ στὴν περαιτέρω ἀύξηση τοῦ ἀριθμοῦ τῶν πλοίων καὶ στὴν ἀνθιση τῆς ναυτιλίας στὸ προεπαναστατικὸ ἐπίπεδο τουλάχιστον.

Ἀνάλογα ἀντιμετωπίζει ὁ Καποδίστριας καὶ τοὺς στρατιωτικούς. Ὅταν ὁ Ἐϋνάρδος τοῦ μεταφέρει τοὺς φόβους τοῦ στρατηγοῦ *Maison*, τοὺς ὁποίους, προφανῶς, συμμερίζεται καὶ ὁ Ἑλβετὸς φιλέλληνας, καὶ τὸν προτρέπει νὰ διαλύσει τὸ σῶμα τῶν ἀτάκτων, ὁ Κυβερνήτης ἀπαντᾷ ὅτι ἐπιμένει στὴ διατήρησή τους⁴¹. Οἱ λόγοι ποὺ προβάλλει εἶναι ὅτι αὐτοὶ ἀκριβῶς οἱ ἄνθρωποι ποὺ συγκροτοῦν τὸ σῶμα τῶν ἀτάκτων εἶναι ἐκεῖνοι ποὺ ἐπιδίδονταν προηγουμένως στὴ ληστεία καὶ τὴν πειρατεία. Σ' αὐτὲς τὶς μεθόδους βιοπορισμοῦ θὰ καταλήξουν ξανὰ ἂν ἡ Κυβέρνηση διαλύσει τὸ σῶμα τῶν ἀτάκτων καὶ διακόψει τὴ μισθοδοσία τους. Ἡ καταπολέμηση τῆς ληστείας καὶ τῆς πειρατείας, ὅμως, τονίζει ὁ Καποδίστριας, κοστίζει πολὺ περισσότερο ἀπὸ τὴ διατήρηση τοῦ σώματος τῶν ἀτάκτων. Ἀκόμη, ὁ Κυβερνήτης ὑπερασπίζεται τοὺς ἀνθρώπους αὐτούς, δίνοντας ἔμφαση στὸ γεγονός ὅτι «οὔτε ἓνας ἀπὸ αὐτοὺς

γιὰ τὴ σύναψη τῶν δανείων τῶν ἐτῶν 1824 καὶ 1825 δὲν ἔχει ἀκόμη ἀρθεῖ καὶ οἱ ὑποχρεώσεις τῆς Ἑλληνικῆς κυβερνήσεως γιὰ τὴν ἀπόσβεση τῶν δανείων τῆς ἐπαναστατικῆς περιόδου δυσχεραίνουν σημαντικὰ τὸν ἤδη βαρυμένο προϋπολογισμό. Τὸ πρόγραμμα τοῦ Καποδίστρια προϋποθέτει τὴν ἀποδέσμευση τῆς χώρας ἀπὸ τὰ προηγούμενα χρεῆ τῆς καί, κατὰ συνέπεια, τὴν ἀπελευθέρωση τῶν ἐθνικῶν γαιῶν ἀπὸ τὶς ὑποθήκες ποὺ τὰ βαρύνουν.

39. Βλ. τὴν ἐπιστολὴ τοῦ Καποδίστρια πρὸς Ἐϋνάρδο, ἀπὸ 4 Μαρτίου 1830, ἀρ. 5, σ. 14.

40. «...et donner ainsi de l'occupation, du pain et de bonnes espérances...», ὁ.π., σ. 14.

41. Βλ. τὴν ἐπιστολὴ τοῦ Ἐϋνάρδου πρὸς Καποδίστρια, ἀπὸ 27 Δεκεμβρίου 1829, στὸ Π α ρ ἄ ρ τ η μ α, σ. 219, καὶ τὴν ἀπάντησή τοῦ Καποδίστρια στὸν Ἐϋνάρδο, ἀπὸ 15 Φεβρουαρίου 1830, ἀρ. 4, σ. 10-11.

δὲν διαθέτει ὁ,τιδήποτε, ἐκτὸς ἀπὸ τὸ ντουφέκι καὶ τὰ πιστόλια του. Ἄρνούμενη τὸ ψωμί καὶ τὸν πενιχρὸ μισθὸ ποὺ τοὺς δίνει, ἡ Κυβέρνηση θὰ μπορούσε νὰ τοὺς τιμωρήσει, ἐὰν μὲ τὰ ὄπλα στὰ χέρια προμηθεύονταν ἄλλα μέσα γιὰ νὰ συντηρηθοῦν;»⁴². Προτίθεται, βέβαια, νὰ διαλύσει τὸ σῶμα τῶν ἀτάκτων, ὅταν, ὅμως, ἡ Κυβέρνηση θὰ εἶναι σὲ θέση νὰ παραχωρήσει στοὺς στρατιῶτες αὐτοὺς μερικὰ μέτρα γῆς καὶ λίγα χρήματα, ὥστε «διαθέτοντας οἱ ἴδιοι μιὰ περιουσία, νὰ σεβαστοῦν ἐκείνην τῶν ἄλλων»⁴³.

Συνοψίζοντας, διαπιστώνουμε ὅτι, ὅπως φανερῶνει ἡ συγκέντρωση πολλαπλῶν μαρτυριῶν, ὀλόκληρη ἡ πολιτικὴ συμπεριφορὰ τοῦ Καποδίστρια καθορίζεται ἀπὸ τὶς πεποιθήσεις του γιὰ τὴν ἀτομικὴ ιδιοκτησία, ὅπως διατυπώνονται στὴ «Notice», ποὺ ἀπευθύνει στὸν πρίγκιπα Μιχαὴλ Σούτσο, τὸ Νοέμβριο τοῦ 1830. Τὰ μέτρα ποὺ λαμβάνει δὲν ἀποτελοῦν, στὸ μεγαλύτερο μέρος τους, μεμονωμένες ἢ συμπτωματικὲς ἀπαντήσεις στὰ ζητήματα πρακτικῆς φύσης ποὺ προβάλλουν καθημερινά, ἀλλὰ ὑπάγονται στὸ σχῆμα ποὺ ἔχει συλλάβει ὁ ἴδιος. Ἔτσι, οἱ ἐπὶ μέρους ἐνέργειές του γιὰ τὴν προώθηση συγκεκριμένων κλάδων ἀνταποκρίνονται σὲ μιὰ γενικότερη προβληματικὴ, ποὺ ἀποσκοπεῖ στὸ νὰ διατηρηθεῖ ἡ ὑπάρχουσα ιδιοκτησία. Παράλληλα, ἀποβλέπει στὸ νὰ τεθοῦν οἱ βάσεις γιὰ νὰ εἶναι ἐφικτὴ ἡ διατήρηση καὶ ἡ περαιτέρω ἀνάπτυξη τῆς κινητῆς ἢ τῆς ἔγγραφης ιδιοκτησίας ποὺ θὰ ἀποκτήσει ὁ λαός, ὄχι μόνον ἀπὸ τὴν προσωπικὴ ἐργασία του, ἀλλὰ καὶ μὲ συγκεκριμένες παροχὲς κοινωνικοῦ περιεχομένου, οἱ ὁποῖες προγραμματίζονται γιὰ τὸ ἄμεσο μέλλον. Ὑλοποιώντας σταδιακὰ τὶς ἀντιλήψεις του γιὰ τὴ θεμελίωση μιᾶς ἐλεύθερης οἰκονομίας, ὁ Καποδίστριας δίνει ἔμφαση στὴν προτεραιότητα ἀπασχόλησης ὀλόκληρον τοῦ ἑλληνικοῦ πληθυσμοῦ. Θέτει τὶς βάσεις γιὰ τὴν παιδεία σὲ ὄλους τοὺς τομεῖς καὶ δίνει ἰδιαίτερο βάρος στὴν ἀγροτεχνικὴ ἐκπαίδευση. Ἡ ἐνημέρωση τοῦ πληθυσμοῦ γιὰ τὰ ἐπιτεύγματα τῆς τεχνικῆς καὶ ἡ εἰσαγωγή νέων καλλιιεργειῶν ἀποβλέπουν ἐπίσης στὴ σταδιακὴ ἀνάπτυξη τῆς ἐγχώριας παραγωγῆς. Μὲ τὰ μέτρα αὐτὰ ὁ Καποδίστριας ἐλπίζει ὅτι θὰ διευκολύνει νὰ ξεπεραστοῦν τὰ ποικίλα προβλήματα ποὺ ἔχει σωρεύσει στὸν τόπο ἡ τουρκικὴ κατάκτηση καὶ ὅτι οἱ Ἕλληνες θὰ κατορθώσουν νὰ πραγματοποιήσουν τὸ ἄλμα, τὸ ὁποῖο θὰ τοὺς φέρει κοντὰ στὸ ἐπίπεδο ἀνάπτυξης τῶν ἄλλων κρατῶν. Ταυτόχρονα, θὰ καταστήσει τὸ Ἔθνος ἱκανὸ νὰ ἀποκτήσει, μετὰ τὴν πολιτικὴ του ἀθνηπαρξία, οἰκονομικὴ αὐτάρκεια, πράγμα ποὺ ἀποτελεῖ βασικὴ προϋπόθεση γιὰ τὴ δημιουργία εὐνομούμενου κράτους. Γιατὶ αὐτὸ ἀκριβῶς ἐπιδιώκει ὅταν καταβάλλει συστηματικὲς προσπάθειες γιὰ νὰ

42. «...pas un d'entre eux ne possède quoi que ce soit, si ce n'est son fusil et ses pistolets. En leur refusant le pain et la petite paie qu'ils reçoivent, le gouvernement pourrait - il les punir, si les armes à la main ils se procuraient d'autres moyens de subsistance?», ὁ.π., σ. 11.

43. «Au moment où il pourra accorder à ces soldats quelques arpents de terre et quelques piastres pour les défricher, il les licenciera; et ayant eux-mêmes une propriété, ils respecteront celle d'autrui», ὁ.π., σ. 11.

δημιουργηθῶν στὴν Ἑλλάδα οἱ προϋποθέσεις ποὺ θὰ ἐπιτρέψουν νὰ ὑπάρξει γηγενὴς πληθυσμὸς, ἄμεσα δεμένος μὲ τὴ γῆ. Προγραμματίζει νὰ ἐκτελεστοῦν δημόσια ἔργα ποὺ δὲν ἐντοπίζονται στὴ στενὴ περιφέρεια τῆς πρωτεύουσας. Ὑπολογίζει νὰ σχεδιαστοῦν καὶ νὰ ἀνοιχτοῦν δρόμοι ἢ νὰ ἐκτελεστοῦν κοινωφελῆ ἔργα ποὺ θὰ ἐξυπηρετήσουν ὁλόκληρη τὴ χώρα. Παρέχει κίνητρα γιὰ τὴ δημιουργία νέων οἰκισμῶν ἢ τὴν ἀνασύσταση ἄλλων ποὺ ἐρημώθηκαν κατὰ τὴ διάρκεια τῆς Ἐπανάστασης, μὲ παράλληλα νομοθετήματα ποὺ ἀποτρέπουν τὴ συγκέντρωση τοῦ πληθυσμοῦ στὰ ὑπάρχοντα ἀστικά κέντρα. Καὶ τὰ μέτρα αὐτὰ ἀποσκοποῦν, ὅπως εἶναι φανερό, στὴν ἰσομερῆ ἀνάπτυξη ὄλων τῶν περιοχῶν καὶ στὴ δημιουργία τῶν κατάλληλων συνθηκῶν, ὥστε ὁ ἀγροτικὸς πληθυσμὸς νὰ μὴν ἐγκαταλείψει τὸ χωρὸ ὅπου βρῆσκονται τὰ ἰδιαιτέρως συμφέροντά του. Ἡ ὁργάνωση τῆς κοινωνίας, λοιπόν, πάνω στὶς βάσεις ποὺ ὁραματίζεται ὁ Καποδίστριας τὸ 1830, θεωρώντας συνολικὰ τὰ προβλήματα τοῦ ἑλληνισμοῦ κατὰ τὴν κρίσιμη στιγμή τῆς ἀναγνώρισης τοῦ Ἑλληνικοῦ κράτους, θὰ ἔλυνε αὐτόματα καὶ θέματα οὐσιαστικῆς σημασίας, ὅπως τὴ διατήρηση τῆς τάξης στὸ ἐσωτερικὸ τῆς χώρας, τὴ δυνατότητα ἀπόκρουσης ὅποιασδήποτε ἐξωτερικῆς ἐπιβουλῆς, τὴν οἰκιστικὴ ἀποκέντρωση, ἀλλὰ καὶ τὴν πολιτικὴ αὐτονομία καὶ τὴ σταδιακὴ ἀπαγκίστρωση ἀπὸ τὸν ξένο παράγοντα. Κατ' ἐπέκταση, ἡ ὑλοποίηση τοῦ σχεδίου τοῦ Καποδίστρια γιὰ τὴν ἄνοδο τοῦ ἑλληνικοῦ λαοῦ ἀπὸ τὸ ἐπίπεδο τοῦ ἄπορον ὄχλου στὸ ἐπίπεδο τοῦ πολίτη - ἰδιοκτήτη, θὰ σήμαινε τὴν ὑπαρξὴ ἐνὸς σταθεροῦ πληθυσμοῦ, ἄμεσα δεμένου μὲ τὴ γῆ, καὶ θὰ μετέβαλε ριζικὰ τὴν οἰκονομικὴ φυσιογνωμία τοῦ ἑλληνικοῦ χώρου, ἀλλὰ καὶ τὶς κοινωνικὲς δομὲς του.

Γιὰ νὰ πραγματοποιηθῶν, λοιπόν, οἱ ἐπιδιώξεις τοῦ Καποδίστρια καί, κυρίως, γιὰ νὰ διατηρηθεῖ ἡ τάξη τῶν πραγμάτων ποὺ ἐπικρατεῖ στὴν Ἑλλάδα, εἶναι ἀπαραίτητο νὰ ἐπισπευσθοῦν οἱ ἀποφάσεις τῶν Μεγάλων Δυνάμεων γιὰ τὰ ζωτικὰ συμφέροντα τῆς χώρας. Ἔτσι, ὁ Καποδίστριας, μὲ τὶς διπλωματικὲς ἰκανότητες ποὺ τὸν διακρίνουν, εἶναι ὑποχρεωμένος νὰ ἀσκεῖ κριτικὴ πάνω στὶς προτάσεις ποὺ συζητᾶ ἢ διάσκεψη τοῦ Λονδίνου ἢ καὶ τὶς ἀποφάσεις ποὺ ἔχουν ἤδη ληφθεῖ, ἐνῶ, ταυτόχρονα, προτείνει καὶ λύσεις. Ὅπως δείχνουν τὰ ἐπιχειρήματα ποὺ προβάλλει, ἐὰν οἱ ἀπόψεις του υἱοθετηθῶν στὴ συνέχιση τῶν διαπραγματεύσεων, ποὺ ἐπιβάλλει ἢ ἀναζητήση νέου ἡγεμόνα γιὰ τὸν ἑλληνικὸ θρόνο, μποροῦν νὰ συμβάλλουν στὸ νὰ ἐπιτευχθεῖ συμβιβασμὸς τῶν ἀλληλοσυγκρουομένων συμφερόντων καὶ ὀριστικὸς διακανονισμὸς τοῦ Ἑλληνικοῦ ζητήματος. Ἔτσι, στὶς ἀρχὲς τοῦ 1831, καὶ συγκεκριμένα στὶς 8 Φεβρουαρίου, ὁ Κυβερνήτης καταπιάνεται μὲ τὸ σημαντικὸ πρόβλημα τοῦ καθορισμοῦ τῶν συνόρων, κάτω ἀπὸ τὴν πίεση τῆς προοπτικῆς νὰ εφαρμοστοῦν ἄμεσα οἱ ὅροι τοῦ πρωτοκόλλου τῆς 3 Φεβρουαρίου 1830 σχετικὰ μὲ τὴν ὁροθέτηση, ἢ κάποια παραλλαγή τους καὶ ἀναπτύσσει τὶς ἀπόψεις του⁴⁴.

44. Βλ. τὴν ἐπιστολὴ τοῦ Καποδίστρια πρὸς Σοῦτσο, ἀπὸ 8 Φεβρουαρίου 1831, ἀρ. 37, σ. 119-121.

Τὰ ἐπιχειρήματα πὸν προβάλλει εἶναι λογικὰ καὶ οἱ ἰσχυρισμοὶ του, ὅτι δηλαδὴ τὰ σχέδια τῶν Μεγάλων Δυνάμεων δὲν εἶναι δυνατὸ νὰ ἐφαρμοστοῦν ὅπως ἔχουν θεσπιστεῖ, ἀλλὰ οὔτε καὶ σύμφωνα μὲ τὸ σχέδιο ἀναθεώρησής τους, χωρὶς τὸ κόστος ἐνδύτερων ἀναστατώσεων στὴν περιοχὴ, μεταφέρονται στοὺς ἀρμόδιους ἀπὸ τὸν πρίγκηπα Σουτσο. Δὲν πείθουν, βέβαια, τοὺς Συμμάχους νὰ υἱοθετήσουν τὶς ἐλληνικὲς θέσεις, τοὺς κλονίζουν, ὅμως, ἀρκετὰ καὶ συντελοῦν στὸ νὰ ἀναβληθεῖ σιωπηρὰ, ἀπὸ τὴν πλευρὰ τῆς Γαλλίας καὶ τῆς Ρωσίας, τὸ ἔργο τῆς ὀρθότησης. Ἡ ἀναβολὴ αὕτη ἔχει, ὅπως εἶναι γνωστὸ, γιὰ ἀποτέλεσμα νὰ ἀντιμετωπιστοῦν τελικὰ ἐννοϊκότερα τὰ ἐλληνικὰ αἰτήματα μὲ τὶς μεταγενέστερες πράξεις τῶν Μεγάλων Συμμάχων.

Ἄν, ὥστόσο, ὁ Καποδίστριας στὸ θέμα τῶν συνόρων κατορθῶναι νὰ ἀποσοβῆσι τὸν ἄμεσο κίνδυνο τῆς πρόληψης ταραχῶν, πὸν ἀναμφίβολα θὰ ξεσποῦσαν μὲ τὴν ἐκκένωση τῶν παραχωρουμένων στὴν Τουρκία ἐδαφῶν, ὅπως ἐπανειλημμένα τονίζει στὶς ἐπιστολές του, στὰ ἄλλα ζητήματα πὸν διαπραγματεύεται δὲν ἔχει τὰ ἴδια ἀποτελέσματα. Κι αὐτὸ συμβαίνει ἐπειδὴ, παρὰ τὶς συνεχῶς ἀξαναμόμενες ἀντιπολιτευτικὲς ἐνέργειες τῶν ἀντιπάλων του, ὁ Κυβερνήτης κατορθῶναι νὰ κρατᾷ τὴ χώρα κάτω ἀπὸ τὸν ἔλεγχό του καὶ δὲν προκαλεῖ ἀνησυχίας στὶς Μεγάλες Δυνάμεις γιὰ ἀνατροπὴ τῆς ἰσχύουσας κατάστασης. Ἔτσι, ἡ διάσκεψη τοῦ Λονδίνου καθυστερεῖ τὶς ἀποφάσεις της γιὰ τὸ Ἑλληνικὸ ζήτημα. Ἡδὴ, ὅμως, ἀπὸ τὰ τέλη τοῦ 1830, ἡ ὑπομονὴ τοῦ Καποδίστρια ἀρχίζει νὰ ἐξαντλεῖται. Ἡ προσωπικὴ διάθεσί του ἀλλάζει καὶ ἡ ἀπαισιοδοξία πὸν τὸν κατέχει γίνεται ὄλο καὶ περισσότερο αἰσθητὴ στὶς ἐπιστολές του. Ἀναφέρεται πῶς συχνὰ στὸ «καθῆκον» πὸν ἔχει ταχθεῖ νὰ ἐκτελέσει, καί, ἀρκετὲς φορὲς, ἐκφράζει διαμαρτυρίες γιὰ τὴν κακὴ κατάσταση τῆς ὑγείας του, γιὰ τὴν κόπωση πὸν αἰσθάνεται, γιὰ τὸ πλῆθος τῶν προβλημάτων πὸν ἀντιμετωπίζει καθημερινά. Ταυτόχρονα, τὸ κλίμα τῆς ἀναμονῆς πὸν ἐπικρατεῖ στὴν Ἑλλάδα καὶ ἡ ἐπιτεινόμενη καθυστέρηση στὴ λήψη ἀποφάσεων ἀπὸ τὶς Ἑγγυήτριες Δυνάμεις εὐνοοῦν τὴν αὔξηση τῆς δραστηριότητος τῶν ἀντιπάλων του. Ὁ Καποδίστριας, πὸν εἶναι ἀπογοητευμένος ἐπειδὴ τὰ διαβήματα τῆς ἐλληνικῆς πλευρᾶς δὲν φέρουν ἀποτελέσματα, παρὰ τὶς ἀντίθετες διαβεβαιώσεις τῶν ἀρμοδίων, διαπιστώνει ὅτι ἡ ἀναποφασιστικότητά πὸν δείχνουν οἱ Μεγάλες Δυνάμεις, ἀκόμη καὶ στὸ νὰ διαδηλώσουν προσωρινὰ τὴν ἐμπιστοσύνη τους στὸ πρόσωπό του, ὥσπιν νὰ ἐπιλύσουν ὀριστικὰ τὸ Ἑλληνικὸ ζήτημα, στρέφεται ἐναντίον του μὲ ἄμεσο τρόπο. Ἡ ἀνοχὴ τῶν ξένων διπλωματικῶν καὶ στρατιωτικῶν ἢ καὶ ἡ συμπαράσταση πὸν δείχνουν μερικοὶ ἀπὸ αὐτοὺς στοὺς κύκλους πὸν ἀντιπολιτεύονται τὸν Κυβερνήτη, ἐνθαρρύνουν τοὺς ἐχθροὺς τοῦ τελευταίου, οἱ ὅποιοι ἐπιδιώκουν τὴν ἀποπομπή του ὄχι πλέον μὲ φήμες ἢ μὲ τὴν ἔκδοση ἐντύπων καὶ τὴν ἀρθρογραφία, ἀλλὰ, ἀπὸ τὶς ἀρχὲς τοῦ 1831, μὲ ἀποφασιστικότερους τρόπους. Τὰ στασιαστικὰ κινήματα πολλαπλασιάζονται συνεχῶς καί, παρόλο πὸν κατευθύνονται ἀπὸ μιὰ μικρὴ μειοψηφία, ἀνησυχοῦν τὸν Καποδίστρια. Ὁ Κυβερνήτης φο-

βᾶται ιδιαίτερα τὸν κίνδυνον πολέμου, ἀρχικὰ γενικοῦ⁴⁵ καὶ ἀργότερα ἐμφύλιον. Μιὰ τέτοια πιθανότητα θὰ εἶχε γιὰ συνέπεια τὴν ἀνατροπὴ τῆς κατάστασης τῶν πραγμάτων, ποὺ ὁ ἴδιος κλήθηκε νὰ ὑπηρετήσῃ. Μιὰ ἐμφύλια σύρραξη, ἄλλωστε, θὰ σήμαινε τὴν ἄμεση ὑπαγωγὴ τοῦ Ἑλληνικοῦ κράτους στὸν Τουρκικὸ ζυγὸ, γιατί θὰ ἀποδείκνυε στὶς Μεγάλες Δυνάμεις ὅτι ὁ ἑλληνικὸς λαὸς δὲν διαθέτει τὴν ὠριμότητα ποὺ θὰ τοῦ ἐπιτρέψει νὰ διατηρήσῃ τὴν ἀνεξαρτησία του.

Οἱ ἐπιστολές, λοιπόν, ποὺ γράφει ὁ Καποδίστριας κατὰ τοὺς τελευταίους μῆνες τῆς ζωῆς του σφραγίζονται ἀπὸ τὴν προσπάθειά του νὰ πείσει τὶς Ἑγγυήτριες Δυνάμεις γιὰ τὴν ἀπόλυτη ἀναγκαιότητα τῆς ἄμεσης διευθέτησης τοῦ Ἑλληνικοῦ ζητήματος καὶ τῆς ἀνακοίνωσης τῶν ὀριστικῶν μέτρων, μὲ τὰ ὁποῖα, ὅπως πιστεύει, θὰ τεθεῖ τέρμα στὶς προσπάθειες τῆς ἀντιπολίτευσης νὰ ἀνατρέψῃ τὴν κατάσταση ποὺ δημιουργήθηκε μετὰ ἀπὸ ἔνοπλους ἀγῶνες καὶ παρασκηριακὰς διαπραγματεύσεις. Καί, πραγματικά, οἱ προσπάθειες τοῦ Κυβερνήτη τελεσφόρησαν μὲ τὴν ὑπογραφή τοῦ πρωτοκόλλου τῆς 26 Σεπτεμβρίου 1831, μὲ τὸ ὁποῖο οἱ Ἑγγυήτριες Χῶρες ἀναγνώριζαν ἐπίσημα τὴν ἀδυναμία ἐφαρμογῆς τῶν μέτρων γιὰ τὴν ὀρθοεσία ποὺ πρόβλεπε τὸ πρωτόκολλο τῆς 3 Φεβρουαρίου 1830. Πρόκειται γιὰ τὴν πρώτη ἐννοϊκὴ γιὰ τὴν Ἑλλάδα ἀπόφαση τῶν Δυνάμεων, μετὰ ἀπὸ τὴν ἀνάληψη τῆς ἐξουσίας, στὰ δύο ἀπὸ τὰ τρία κράτη, κυβερνήσεων μὲ σχετικὰ φιλελεύθερες ιδέες. Ὅμως, ὁ Καποδίστριας δὲν πρόφθασε νὰ πληροφορηθεῖ τὸ αἰσιόδοξο αὐτὸ ἀποτέλεσμα, ἀφοῦ ἡ εἶδηση γιὰ τὴν ὑπογραφή τοῦ πρωτοκόλλου πρέπει νὰ ἔγινε γνωστὴ στὴν Ἑλλάδα μετὰ τὶς 9 Ὀκτωβρίου τοῦ 1831, ἡμέρα κατὰ τὴν ὁποῖα δολοφονήθηκε.

ΔΗΜΗΤΡΑ ΠΙΚΡΑΜΕΝΟΥ – ΒΑΡΦΗ

45. Βλ. τὴν ἐπιστολὴ τοῦ Καποδίστρια πρὸς Σοῦτσο, ἀπὸ 21 Μαρτίου 1831, ἀρ. 42, σ. 143 καὶ ἐκείνην ἀπὸ 5 Σεπτεμβρίου 1831, ἀρ. 59, σ. 197.

ΒΙΒΛΙΟΓΡΑΦΙΑ

- C. W. Crawley, John Capodistrias: some unpublished documents. Thessaloniki, Institute for Balkan Studies, 1970. (Έταιρεία Μακεδονικῶν Σπουδῶν. "Ίδρυμα Μελετῶν Χερσονήσου τοῦ Αἴμου, 114).
- Douglas Dakin, British and American Philhellenes during the War of Greek Independence, 1821-1833. Thessaloniki, 1955. (Έταιρεία Μακεδονικῶν Σπουδῶν. "Ίδρυμα Μελετῶν Χερσονήσου τοῦ Αἴμου, 8).
- Douglas Dakin, The Greek Struggle for Independence 1821-1833. London, B. T. Batsford, 1973.
- Δάφνη στὸν Κυβερνήτη Ἰωάννη Καποδίστρια. Διακόσια χρόνια ἀπὸ τὴ γέννησή του. [Ἀθήνα, 1978]. (Τετράδια «Εὐθύνης», 5).
- Γρηγόριος Δαφνῆς, Ἰωάννης Α. Καποδίστριας. Ἡ γένεση τοῦ Ἑλληνικοῦ Κράτους. [Ἀθήνα], "Ἰκαρος, [1976].
- David C. Fleming, John Capodistrias and the Conference of London (1828-1831). Thessaloniki, Institute for Balkan Studies, 1970. (Έταιρεία Μακεδονικῶν Σπουδῶν. "Ίδρυμα Μελετῶν Χερσονήσου τοῦ Αἴμου, 124).
- Ἀλέξανδρος Ι. Δεσποτόπουλος, Ὁ Κυβερνήτης Καποδίστριας καὶ ἡ ἀπελευθέρωσις τῆς Ἑλλάδος. Ἀθήναι, 1954.
- Ὁ Ἰωάννης Καποδίστριας καὶ ἡ συγκρότηση τοῦ Ἑλληνικοῦ Κράτους. Θεσσαλονίκη, 1983 (Δημοσιεύματα ἱστορίας πολιτικοῦ βίου καὶ πολιτικῶν θεσμῶν).
- Λοῦκος, Χρηστος Κ. καὶ Βαρθολομαίου Βγένια Α., Εὐρετήριο τῶν Ἐπιστολῶν τοῦ Ἰω. Καποδίστρια. Ἀθήνα, 1977 (Ἀνάτυπο ἀπὸ τὸν ἕκτο τόμο τοῦ περιοδικοῦ «Μνήμων»).

ΕΚΔΟΤΙΚΑ

- Οι ἐπιστολές πού ἀναδημοσιεύονται ἀπὸ τὴν Correspondance δὲν μεταφράζονται, ἀλλὰ παρέχεται τὸ κεντρικὸ νόημά τους.
- Οι ἐπιστολές πού ἦταν ἀνέκδοτες συνοδεύονται ἀπὸ μετάφραση, σύμφωνα μὲ τίς ἀρχές πού ἀκολουθεῖ τὸ «Ἀρχεῖον Ἰωάννου Καποδίστρια».
- Τὰ πλάγια στοιχεῖα (σὲ ὑπογραφές, σημειώματα, ὑστερόγραφα καὶ ἐπιστολὴ ἀρ. 54) δηλώνουν αὐτόγραφο τοῦ Καποδίστρια.
- Τὰ πλάγια στοιχεῖα στὴν ἀρχὴ ἢ στὸ κείμενο τῆς ἐπιστολῆς δηλώνουν ὑπογράμμιση.
- Ἡ γραφὴ καὶ ἡ στίξις ἔμειναν ἀπόλυτα σεβαστές.
- Ἐκδοτικὰ σημεῖα:
 - () ἀνάπτυξη συντομογραφιῶν
 - [] προσθήκη
 - < > ὀβελισμὸς
- Βραχυγραφίες:
 - Ἄρχεῖο Καποδίστρια: πρὸ χειρο ἐπιστολῆς, σὴν ζεταὶ στὸ Καποδιστριακὸ Ἄρχεῖο (Κέρκυρα).
 - Correspondance: É.-A. B é t a n t, *Correspondance du comte J. Capodistrias, Président de la Grèce*. Genève, Abraham Cherbuliez et Ce, 1839. Τόμοι III καὶ IV.
 - Θεοτόκης, Ἀλληλογραφία: Σ π υ ρ ῖ δ ω ν Μ. Θ ε ο τ ό κ η ς, Ἀλληλογραφία I. A. Καποδίστρια - I. Γ. Ἐϋνάδου 1826-1831. Τεύχος Β'. [Ἀθῆναι], I. N. Σιδέρης, 1930. (Ἱστορικὴ καὶ Λαογραφικὴ Βιβλιοθήκη, 5α).

ΟΙ ΕΠΙΣΤΟΛΕΣ

1

ΙΩ. ΚΑΠΟΔΙΣΤΡΙΑΣ
ΙΠΡΟΣ
Ι. Γ. ΕΨΝΑΡΔΟ

Correspondance, τόμος ΙΙΙ,
σ. 419-421.

[Ὁ Ἰωάννης Καποδίστριας ἐνημερώνει τὸν Ἰ. Γ. Ἐϋνάρδο γιὰ τὶς νέες δυσκολίες ποὺ ἀντιμετωπίζει, οἱ ὁποῖες ὀφείλονται στὶς καταστροφές τοῦ φρουρίου τοῦ Ναυαρίνου ποὺ προκλήθηκαν ἀπὸ τὴν πτώση κεραυνοῦ. Ὁ Κυβερνήτης δὲν ἔχει ἀκόμη ἐνημερωθεῖ γιὰ τὶς διαθέσεις τῶν Μεγάλων Δυνάμεων σχετικὰ μὲ τὸ μέλλον τῆς Ἑλλάδος.]

A M(onsieur) le Chevalier Eynard, à Paris.

Nauplie, 28 novembre/10 décembre 1829

Mon cher Eynard,

Vous recevez aujourd'hui le duplicata de ma dernière expédition, ainsi que la copie de la circulaire que j'adresse à Messieurs les amiraux et au maréchal Maison.

Le Ciel a réprouvé le départ de la brigade française des places de la Messénie. La foudre a fait sauter les poudrières de Navarin, et avec elles les forts que les ingénieurs de l'expédition avaient mis dans le plus bel état de défense. Cette place est désormais ouverte, et elle est la clé du Péloponèse. Que fera-t-on maintenant? Le général Schneider a été spontanément au-devant des vœux que je lui ai exprimés. Il a démontré au ministère de la guerre que la Grèce n'était nullement en état de rétablir cette forteresse. Il lui a de plus marqué la dépense et envoyé le plan des travaux. Mais ce n'est pas tout. Il ne suffit pas d'un

ingénieur et de l'argent; il faut encore des ouvriers disciplinés et capables, et nous n'en avons pas. Le roi mettrait donc le comble à ses bienfaits, s'il daignait laisser encore pour quelques mois ou du moins jusqu'à la belle saison le peu de troupes qui restent encore en Grèce, et qui devaient former le dernier convoi. Je crois qu'elles s'élèvent tout au plus à 1.500 hommes.

J'écris aujourd'hui au général Maison. Voyez ce noble et généreux ami de la Grèce, et tâchez de faire, selon les directions qu'il se plaira à vous donner, tout ce qui est possible pour que le désastre de Navarin ne frappe pas de nullité les sacrifices que la France a faits pour restaurer les places du Péloponèse.

Nous sommes ici sans nouvelles sur notre avenir. Les intrigants du dehors, et leur nombre augmente tous les jours, répandent toutes sortes de bruits, qui jusqu'à présent n'ont eu aucun succès. Le peuple est tranquille, il place sa confiance dans le gouvernement. Il s'occupe de ses misères, et s'efforce d'en sortir. Je ne réponds cependant pas des suites fâcheuses que peut avoir cette crise, si elle se prolonge, et si l'on continue à l'aggraver par des émissaires qui empruntent souvent un caractère moins équivoque. Ce peu de mots vous donnent la mesure de l'impatience avec laquelle j'attends vos lettres; je n'en ai pas reçu depuis celle du 26 octobre. Vous trouvez ci-jointe la lettre que vous adresse le sénat. Elle vous porte l'expression bien sincère des sentiments qu'inspirent vos nobles et généreux efforts en faveur de la Grèce.

P. S. On prétend savoir ici que le prince destiné au gouvernement de ce pays est choisi. S'il en est ainsi, et que vous ayez accès auprès de lui, engagez-le à nous secourir et à suivre votre exemple. Pour récolter il faut semer. Adieu, mon cher Eynard, je baise les mains à Madame votre épouse. Je la conjure de nous aider. Tâchons, ainsi que je vous l'ai dit par ma dernière lettre, de finir ensemble; et allons après nous reposer très-paisiblement aux bords du lac de Genève. J'occuperai dans mes vieux jours le petit pavillon *Fleur-d'eau*, bien entendu à moins que la bise ne m'en chasse. Je vous serre la main et je suis tout à vous.

2

ΙΩ. ΚΑΠΟΔΙΣΤΡΙΑΣ
ΠΡΟΣ
Ι. Γ. ΕΨΝΑΡΔΟ

Correspondance, τόμος III,
σ. 430 - 431.

[Ὁ Καποδίστριας ἀναφέρεται κυρίως στὰ οἰκονομικὰ προβλήματα τῆς χώρας καὶ προτρέπει τὸν Ἐϋνάρδο νὰ συνεχίσει τὶς προσπάθειές του γιὰ νὰ ἐπιτύχει τὴ δανειοδότηση τῆς Ἑλλάδος.]

A (Monsieur) le Chevalier Eynard, à Paris.

Egine, 19/31 décembre 1829

C'est ici que j'ai reçu vos lettres jusqu'à la date du 29 novembre. M(onsieur) de Ribeaupierre se rendant à Constantinople a jeté l'ancre à Poros, et pour ne pas retarder son voyage, j'ai quitté Salamine, et j'ai été le rejoindre à Egine.

Par la première occasion je vous enverrai la copie du mémoire que je lui ai remis. Ignorant complètement le résultat des délibérations de la conférence de Londres, je n'ai pu raisonner que sur des hypothèses, quant à ce qui concerne notre avenir. Mais c'est en m'étayant sur des faits malheureusement trop réels, que j'ai exposé avec une entière vérité notre situation actuelle.

Les intrigants ont attaqué le gouvernement, comme je l'avais prévu dès le mois d'août, dans sa partie la plus faible. Ils ont poussé l'armée à vouloir le paiement de tous ses arrérages. Vos 700.000 francs m'ont mis à même de m'acquitter de cette dette, et de prévenir ainsi le brigandage et le désordre, qui auraient en grande partie détruit le fruit de deux années de travail. Ces arrérages payés, les faibles revenus du pays peuvent à peine m'offrir les moyens de faire marcher encore régulièrement l'administration durant le mois de janvier. J'espère que dans ces entrefaites vos démarches auprès du ministère français et auprès de Monsieur l'ambassadeur de Russie auront produit un effet salutaire, et qu'à la réception de la présente vous serez remboursé de vos 700.000 francs, et en mesures de m'envoyer 800.000 francs encore, et peut-être quelque chose de plus.

Je vous ai longuement écrit par mes précédentes sur tout ce qui concerne l'emprunt; pressé comme je le suis aujourd'hui, je ne puis que me résumer, en vous répétant que, quel que soit l'avenir de ce pays, l'emprunt est une condition *sine qua non* de son existence.

Les détails que renferment vos dernières lettres sont d'un grand intérêt. Ils me donnent des notions qui me mettent en état de comprendre beaucoup de choses, et je vous en remercie infiniment.

Mes précédentes lettres vous prouveront combien j'ai été heureux d'apprendre que M(onsieur) le général Schneider, avec le reste de sa brigade, a reçu l'ordre de ne pas quitter les places de la Messénie. Les soldats travaillent déjà avec un bataillon de troupes régulières grecques à réparer le désastre de Navarin.

Je vais recevoir le subside de novembre et de décembre pour nos troupes régulières; mais j'ignore s'il continuera pour la nouvelle année. Ce serait un grand bienfait, s'il plaisait au roi de nous accorder encore ce secours mensuel jusqu'à la conclusion de l'emprunt.

3

ΙΩ. ΚΑΠΟΔΙΣΤΡΙΑΣ ΠΡΟΣ Ι. Γ. ΕΥΝΑΡΔΟ

Correspondance, τόμος ΙΙΙ,
σ. 434 - 438.

[Ὁ Καποδίστριας ἐλπίζει ὅτι ὁ Ἐϋνάρδος θὰ συνεχίσει τὶς προσπάθειές του γιὰ νὰ ἐπιτύχει τὴν οἰκονομικὴ ἐνίσχυση τοῦ ἑλληνικοῦ κράτους, ἐπισημαίνοντας ὅτι οἱ Δυνάμεις ὀφείλουν νὰ βοηθήσουν τὴν Ἑλλάδα γιατί ἔχουν στὴν περιοχὴ ζωτικὰ συμφέροντα. Θεωρεῖ ὅτι βασικὴ προϋπόθεση γιὰ νὰ βρεθῆ ὁ κατάλληλος ὑποψήφιος γιὰ τὸ θρόνο τῆς Ἑλλάδος εἶναι νὰ τακτοποιηθῆ τὸ θέμα τῶν συνόρων σύμφωνα μὲ τὶς ἐπιθυμίες τῶν Ἑλλήνων. Τέλος, ἀναφέρεται στὶς δυσκολίες πού ἀντιμετωπίζει στὸ ἐσωτερικὸ τῆς χώρας καὶ διαδηλώνει τὴν ἀπόφασή του νὰ συνεχίσει νὰ ἐκτελεῖ τὸ καθήκον του.]

A M(onsieur) le Chevalier Eynard, à Paris.

Nauplie, 25 décembre 1829/6 janvier 1830

Vos lettres du 29 novembre et les entretiens dont elles me rendent compte me font espérer que vous ne laisserez pas en repos les personnes qui vous ont introduit auprès de S(on) A(ltesse) R(oyale) le dauphin, qu'elles ne vous aient procuré des audiences. Vous plaidez encore une fois notre cause, et vous obtiendrez les secours, sans lesquels non-seulement je ne répons plus de rien, mais je déclare que les Puissances elles-mêmes seront obligées de faire d'énormes sacrifices, pour sauver leurs propres intérêts dans ces contrées.

Donnez aussi communication de tout ce que je vous écris à M(onsieur) le comte Pozzo di Borgo, et insistez auprès de lui, comme je l'ai fait auprès de M(onsieur) de Ribeaupierre, afin que dans toutes les hypothèses on ne laisse pas périr ce pays, pendant qu'on délibère dans l'intention généreuse de lui assurer un avenir.

Les démarches que vous avez faites à votre arrivée à Paris, pour accélérer les décisions de l'empereur de Russie, soit sur l'emprunt, soit sur les avances que j'avais sollicitées, doivent à cette heure avoir un résultat. J'ai fait de mon côté tout ce qui était en mon pouvoir. M(onsieur) de Ribeaupierre m'a encore promis ses bons offices.

Ce que je vous dis dans ma lettre d'office de ce jour n'est que trop vrai. Avec les seuls revenus du pays il m'est impossible de maintenir un peu d'ordre. Je ne pourrai donc avancer dans aucun sens l'œuvre de sa restauration; et dans une situation semblable à la nôtre, si l'on n'avance pas, on rétrograde.

J'ignore si les Puissances sont enfin d'accord sur notre avenir, ou si toutes fatiguées qu'elles sont des discussions relatives à la Grèce, elles devront s'en occuper encore pour longtemps. Dans tous les cas aucune Puissance ne gagne rien au désordre et à l'anarchie qui bouleverseraient encore ce pays. Toutes sont également intéressées à prêter à son gouvernement les moyens de prévenir ce désastre, et de préparer les voies à l'accomplissement de leurs vœux.

Le commerce du levant a beaucoup souffert de la révolution de la Grèce. N'en souffrirait-il pas de même si, au moment de renouer des relations utiles avec ce pays, il y trouvait encore le brigandage sur terre et la piraterie sur mer? Or c'est de ces deux fléaux que la Grèce et l'Europe seront encore affligées, si avant tout on ne continue pas à nous secourir, et si on ne décide pas d'après les principes d'une justice rigoureuse les grandes questions qui nous concernent.

Comme je viens de répéter ces tristes vérités à M(onsieur) de Ri-

beau-pierre, en le priant de les porter à la connaissance de ses collègues, je crois utile de vous mettre à même de les répéter à votre tour, afin qu'il ne nous reste rien sur la conscience.

Vous me parlez aussi des difficultés qui s'opposent à l'élection du chef futur de la Grèce. Elles seront aplanies du moment où l'on s'entendra sur la question principale, celle de la délimitation. Si on la décide de manière à ce que les mesures qui en dépendent soient exécutables, on trouvera un prince, et je ne me refuserai pas à le servir, parce que je tiendrai à honneur d'achever ce que j'ai commencé, et il en vaudra la peine. Dans le cas contraire, on ne trouvera pas de prince, et je doute qu'on fasse de moi quelque chose, car nul n'est tenu à l'impossible.

Voilà, mon cher Eynard, en peu de mots ma profession de foi sur ce grand intérêt. C'est celle que j'ai énoncée avant d'arriver en Grèce; c'est celle que j'ai répétée l'année dernière à Poros. On la connaît donc, et à tout événement il sera toujours au pouvoir des Puissances d'exécuter par tout autre intermédiaire ce qu'elles auront arrêté. Sans avoir pris en considération les vœux de la Grèce et sans sa participation, je ne serai jamais cet intermédiaire.

P. S. Ainsi que je l'annonce dans le mémoire, cette pauvre Grèce risque aujourd'hui de devenir la victime d'une nouvelle crise. Des intrigants de toute espèce et de toute couleur remuent les esprits, et une poignée de mécontents trament des complots contre l'ordre actuel des choses. On les encourage en leur promettant de larges subsides, dès qu'ils auront, comme on leur dit, secoué le joug de la Russie. Jusqu'ici il n'y a que des menées et des paroles; mais il n'est pas impossible qu'à la longue on ne pousse ces misérables à quelque acte criminel, tel que le non-paiement des impôts, la résistance aux ordres du gouvernement, et les voies de fait qui en seront la conséquence.

Dans ce cas affligeant, mon parti est pris; je ferai respecter les lois, et je tâcherai de maintenir l'ordre en n'épargnant aucun des coupables; mais aussi il faut pour cela que le gouvernement ait de quoi payer ceux qui le servent; sans cela je devrais armer la milice à la charge des provinces, et légitimer en quelque sorte les abus dont ce malheureux et admirable peuple est à peine soulagé.

Ces embarras et ces périls nous viennent du dehors, et j'en ai plus que la conviction morale. On veut atteindre un but, et l'on n'est pas scrupuleux dans le choix des moyens. Or ce but serait l'accomplissement des vœux les moins favorables aux espérances de la Grèce. Elle aspire au rang des nations libres et indépendantes, et l'on veut soutenir qu'elle n'est pas même en état de devenir une paisible colonie; et pour

cela il faut que le désordre et l'anarchie en offrent dans ce moment la preuve.

On peut vouloir aussi autre chose; mais je ne sais pas où trouver le temps de vous développer ici toutes les conjectures auxquelles donne lieu l'abjecte malveillance qui nous tourmente. La conjecture cependant qui me paraît la moins douteuse, c'est celle dont vous me parlez. On ne veut pas de moi. On veut que d'autres hommes, ou un autre homme à ma place, mettent à exécution sans difficulté les arrangements dont on se flatte de convenir avec la Porte.

Je le pense aussi, et ce n'est pas d'aujourd'hui ni d'hier: mais pourquoi ne me parle-t-on clair, et ne me dit-on pas avec une noble franchise: Tirez-vous de là; nous ne pouvons nous entendre avec vous? A ces mots, je ne resterais pas à ma place une minute de plus; et je saurais m'y prendre de manière à ne trahir aucun de mes devoirs envers cette nation, qui m'a honoré et qui m'honore de sa confiance. Plus je désire m'acquitter de cette dette en honneur, et plus je regrette qu'on préfère des intrigues à des démarches amicales et sincères. Quoi qu'il en soit, je reste ferme comme un rocher dans la résolution invariable de servir ce pays, tant que je pourrai lui être utile, et tant que je pourrai me convaincre que mon intervention dans ses affaires ne peut pas lui être nuisible.

Il est bon, je vous le répète, que vous soyez instruit de ma profession de foi, et que vous la fassiez connaître aux grands personnages qui se plaisent à protéger ce pays. Je ne vous fatiguerai pas plus longtemps, pour ne pas dire encore: procurez-nous, et le plus tôt que vous pourrez, de l'argent et de l'argent.

4

ΙΩ. ΚΑΠΟΔΙΣΤΡΙΑΣ
ΠΡΟΣ
Ι. Γ. ΕΨΝΑΡΔΟ

Correspondance, τόμος ΙΙΙ,
σ. 471-476.

[Ὁ Καποδίστριας ἀναφέρεται στὸν τρόπο πὺλ διατίθεται τὸ ποσὸ τοῦ 1.200.000 φράγκων, τὰ ὁποῖα ἀπορροφᾷ ἡ μισθοδοσία τοῦ στρατεύματος, προκειμένου νὰ διατηρηθεῖ ἡ τάξη στὸ ἐσωτερικὸ τῆς χώρας καὶ νὰ μὴ στα-

ματήσει ἡ ὀργάνωση τοῦ τακτικοῦ στρατοῦ. Στὴ συνέχεια, δικαιολογεῖ τοὺς λόγους πὸν δὲν τοῦ ἐπιτρέπουν νὰ ἀπολύσει τοὺς Ρουμελιῶτες ἀπὸ τὸ στράτευμα καὶ ἀναλύει τὰ μέτρα πὸν λαμβάνει γιὰ νὰ ἐξοικονομήσει χρήματα.]

A M(onsieur) le Chevalier Eynard, à Paris.

Nauplie, 3/15 février 1830

J'ai sous les yeux, mon cher Eynard, vos lettres du 2 et du 30 décembre, ainsi que celle du 5 janvier.

Vous recevrez aujourd'hui, avec le duplicata de ma dernière expédition, une lettre d'office qui répond aux vôtres de dernière date. Je vais ajouter ici quelques observations, qui vous prouveront encore mieux combien les services que vous avez rendus à ce pays ont contribué à le sauver pour le présent et peut-être même pour l'avenir.

Ainsi que je vous l'ai dit, le paiement des arrérages a absorbé les 500.000 francs des subsides arriérés français et les 700.000 que vous avez envoyés. Les troupes légères, organisées sous l'inspection de M(onsieur) le colonel Gérard, nous promettent en peu de temps un résultat satisfaisant. Il se peut que nous fassions de ces nouveaux bataillons autant de soldats réguliers. C'est à quoi le gouvernement travaille. Mais pour conserver l'espoir du succès, il doit pouvoir payer ces mêmes bataillons régulièrement. C'est vous dire en d'autres termes que le secours de 1.200.000 francs, dont la Grèce est redevable à votre active sollicitude, produira un double résultat. La tranquillité intérieure sera maintenue, et les progrès graduels de l'organisation militaire ne seront pas arrêtés.

Je vous sais gré de m'avoir fait part de ce qu'on dit de l'obstination avec laquelle je persévère à ne pas licencier les Rouméliotes. Ces bandes armées, observe-t-on, épuisent le pays et compromettent à chaque instant sa tranquillité. Rien ne serait plus facile au gouvernement que de signer un décret, par lequel il renverrait du service public tous ces hommes. Mais avant de procéder à un pareil acte, il devrait se demander: Que deviendront-ils? Fort d'une longue expérience chaque Grec de bonne foi vous répondra: Ils deviendront des *clephes* dans les montagnes et des pirates sur mer. En effet si la piraterie a cessé depuis mon arrivée, c'est parce que les Olympiens et les Rouméliotes, qui étaient nichés dans les îles de l'Archipel, sont venus à Mégare composer les chiliarchies. Les provinces du Péloponèse ont commencé à respirer, depuis que les Rouméliotes qui les avaient envahies campent aussi à Mégare. Ces hommes, dont le nombre est d'environ 8.000, n'ont existé depuis quelques années que du métier des armes; pas un d'entre eux ne possède quoi

que ce soit, si ce n'est son fusil et ses pistolets. En leur refusant le pain et la petite paie qu'ils reçoivent, le gouvernement pourrait-il les punir, si les armes à la main ils se procuraient d'autres moyens de subsistance? D'ailleurs pour armer le pays et le mettre en état de se garantir de leurs incursions, le gouvernement ferait des dépenses bien supérieures à celle que coûte l'entretien de ces bandes, transformées aujourd'hui en bataillons. Mais il y a plus: si la Grèce est à la veille de voir s'accomplir sa restauration et son indépendance, elle le doit uniquement à la bravoure et au dévouement de ces mêmes palicares. Est-ce pour les récompenser des services rendus, que le gouvernement les livrerait volontairement à la misère et au désespoir? Ils sont tous Rouméliotes; donc c'est en Roumélie qu'il[s] se réfugierait. Serait-il possible alors de maintenir le *statu quo* actuel, qui subsiste cependant à la satisfaction des Turcs?

Ces observations me semblent répondre victorieusement aux reproches qu'on adresse au gouvernement grec. Au moment où il pourra accorder à ces soldats quelques arpents de terre et quelques piastres pour les défricher, il les licenciera; et ayant eux-mêmes une propriété, ils respecteront celle d'autrui. C'est dans cette vue qu'est conçu le décret du congrès d'Argos concernant les indemnités, et c'est pour exécuter cette mesure salutaire que je sollicite depuis l'année dernière les ressources de l'emprunt.

D'autre part, si la Grèce doit avoir des troupes nationales régulières, ce n'est que de Rouméliotes qu'elle pourra les composer. Mais pour parvenir à ce grand résultat, il fallait procéder par degrés, et c'est par degrés que nous sommes arrivés au point que ce sont les jeunes soldats rouméliotes eux-mêmes qui nous demandent spontanément un fusil à baïonnette. Je me trompe peut-être, mais je doute qu'on eût pu entreprendre avec plus d'espoir de succès la guérison d'une des plaies les plus dangereuses de ce malheureux pays.

Pour épuiser le chapitre des plaintes, je vous dirai un mot des soi-disant personnes qui se tiennent maintenant à l'écart. Miaoulis n'est pas de ce nombre. Il n'a jamais cessé et ne cessera pas d'être en pleine activité de service. Quant aux autres, leur conduite est peut-être fondée sur l'espoir d'obtenir la faveur et la confiance du nouveau chef de la Grèce. Je leur ai offert dans la nouvelle organisation des places du premier ordre, et ils les ont refusées, au grand contentement du pays, qui m'a souvent reproché de les avoir employés à mon arrivée en Grèce. Sans contredit ce sont des hommes capables, mais voilà tout.

Pour ce qui est de mes frères, ceux qui prétendent que le pays ne les aime pas, ne font que répéter les doléances des Grecs qui ne peuvent pas aujourd'hui comme autrefois se partager les revenus de l'état. Au

reste mes frères me tourmentent pour que je les délivre de la corvée à laquelle ils sont condamnés, et je désire autant qu'eux les en délivrer une heure plus tôt.

J' en viens à la grande affaire qui concerne la décision du sort de la Grèce, et aux mesures que les Puissances semblent vouloir arrêter pour exécuter sur les lieux ce dont elles seront convenues.

Les cabinets ont gardé jusqu'ici un profond silence envers le gouvernement grec sur ces deux grandes questions. Si vous avez reçu, comme je l'espère, ma dernière expédition du 25 décembre/6 janvier, vous aurez vu que, par le mémoire que j'ai remis à M(onsieur) de Ribeaupierre et à ses collègues, j'ai rempli loyalement tous mes devoirs. Je suis dans l'attente d'une réponse. Je persiste à ne pas concevoir la possibilité d'un arrangement quelconque, à moins que la Grèce ne soit appelée à prendre part aux négociations. Nous verrons comment tout ceci se débrouillera. Jusque-là tâchons de vivre. Je vous ai marqué par ma lettre d'office que le Volage nous a apporté 225.000 francs du subside russe, et vos 50.000. Je suis si impatient de vous rendre vos 700.000 francs, que je tâche de me procurer dans l'intérieur toutes les ressources possibles, afin de pouvoir économiser sur les derniers secours que vous nous avez obtenus. Ces ressources consistent d'une part dans la vente de quelques canons de bronze inutiles, et dans les placements que j'espère procurer à la banque. Si ces mesures répondent à mes vœux, je pourrai alors commencer à vous payer. Cependant je vous prie de continuer à solliciter l'envoi en Grèce de la somme totale, et comptez sur l'empressement que je mettrai à tenir parole. Il est entendu que le gouvernement vous bonifiera l'intérêt de 5 pour 100.

Ce que je vous dis dans ma lettre d'office sur M(onsieur) Howes n'est malheureusement que trop vrai; mais il est bon d'autre part que nous gardions pour nous seuls les faits qui démentent complètement le beau rapport inséré dans le Courrier. Les philhellènes américains ont fait sans doute de nobles et généreux sacrifices; mais leurs agents en Grèce ont constamment mal compris leur mission. C'est ainsi que vont ordinairement les choses dans ce bas monde. Il faut prendre patience, et ne pas se décourager.

5

ΙΩ. ΚΑΠΟΔΙΣΤΡΙΑΣ
ΠΡΟΣ
Ι. Γ. ΕΥΝΑΡΔΟ

Correspondance, τόμος ΙΙΙ,
σ. 485 - 494.

[Ὁ Καποδίστριας ἐνημερώνει τὸν Ἐϋνάρδο γιὰ τὰ ἀποτελέσματα τῶν ἐνεργειῶν τοῦ τελευταίου στὶς γαλλικὲς ἀρχὲς σχετικὰ μὲ τὴν οἰκονομικὴ ἐνίσχυση τοῦ ἑλληνικοῦ κράτους. Ἀναλύει τὴ δυσχερῆ θέση στὴν ὁποία βρίσκεται ἐπειδὴ δὲν μπορεῖ νὰ ἀνταποκριθεῖ στὶς ἀνάγκες τοῦ στρατοῦ καὶ τῆς ναυτιλίας, πὺ ἀπαιτοῦν ἰδιαιτέρη οἰκονομικὴ ἐνίσχυση. Στὴ συνέχεια, ὁ Κυβερνήτης ἐκδηλώνει τὴν ἀδημονία του νὰ ἐνημερωθεῖ γιὰ τὶς ἀποφάσεις τῆς Διάσκεψης τοῦ Λονδίνου σχετικὰ μὲ τὴ σύναψη τοῦ δανείου, τὴν ἐκλογή τοῦ ἀνωτάτου ἄρχοντα καὶ τὴ συμμετοχὴ τῆς ἑλληνικῆς πλευρᾶς στὶς διαπραγματεύσεις μὲ τὴν Ὑψηλὴ Πύλη. Τέλος, ἀναφέρεται στὰ σχέδιά του γιὰ τὴν ἐκπαίδευση: τὴν ὀργάνωση τοῦ Πρώτου Ἀγροκίππου τῆς Τίρυνθας, τὴ δυνατότητα ἀποστολῆς νέων γιὰ σπουδὲς στὸ ἐξωτερικὸ καὶ τὴ μετὰκλιση στελεχῶν γιὰ νὰ ἐπανδρώσουν τὶς νέες σχολές.]

A M(onsieur) le Chevalier Eynard, à Paris.

Nauplie, 20 février/4 mars 1830

Je vous ai écrit, mon cher Eynard, en date du 3/15 février. Je continue aujourd'hui, pour vous accuser la réception de vos lettres du 9 et du 22 janvier.

Les démarches que vous avez faites avec le courage qu'inspirent toujours des sentiments purs et élevés, n'ont pas manqué leur effet, et j'attends d'une heure à l'autre les 600.000 francs qui sont déjà annoncés à Modon, d'après ce que me mande M(onsieur) le général Schneider.

Ainsi que je vous l'ai dit par ma lettre d'office, M(onsieur) le comte de Panin est déjà en possession des 500.000; mais n'ayant pas reçu d'ordres de la part de sa cour, ni de celle de M(onsieur) Pozzo di Borgo, il ne peut qu'en être le dépositaire.

Vos 100.000 francs vont être versés dans le trésor; mais ils ne seront employés que pour encourager l'agriculture, et vous en aurez la preuve.

Ces ressources que la Grèce doit à votre infatigable bienveillance, offriront au gouvernement les moyens de soutenir jusqu'au mois d'avril l'administration publique, c'est-à-dire l'ordre et la tranquillité.

C'est dans le courant de mars que les revenus de l'état sont affermés d'après les usages du pays. D'après les mêmes usages, les fermiers paient d'avance un tiers; mais ce tiers n'entre d'ordinaire dans la caisse que dans l'espace de six ou huit semaines.

Avec ces minces ressources le gouvernement pourra-t-il faire honneur à ses engagements envers les soldats et les marins? Pourra-t-il développer graduellement l'organisation des troupes régulières, en diminuant graduellement le nombre des irrégulières? Pourra-t-il en même temps fournir aux marins d'Hydra, de Spetzia et de Psara, les moyens de radouber leurs bâtiments marchands, qui dépérissent dans les ports?

Je viens de faire en tout dernier lieu, malgré la rigueur de l'hiver, une tournée dans ces îles; et je me suis convaincu de mes propres yeux que le gouvernement ne pourrait pas se dispenser de venir à leur secours.

La misère, et plus que la misère le désœuvrement de quelques milliers de marins, compromettent les plus grands intérêts de la nation. Les Turcs leur offrent dans l'arsenal de Constantinople des places et des emplois. Pourquoi ne les accepteraient-ils pas? Les chancelleries commerciales des ambassadeurs alliés à Constantinople leur offrent provisoirement les pavillons de leurs souverains. Pourquoi les refuseraient-ils? Or s'ils les acceptent, la Grèce aura-t-elle plus tard un pavillon et une marine?

Ces considérations, que je m'abstiens de développer, m'ont porté à accorder 50.000 talaris aux communautés des trois îles maritimes, afin qu'elles puissent radouber quelques-uns de leurs bâtiments, et donner ainsi de l'occupation, du pain et de bonnes espérances, à leurs matelots. Cette mesure a produit pour le moment un effet salutaire. Mais ce n'est pas tout. Pour sauver notre marine des périls dont elle est menacée, le gouvernement devrait lui faire des avances plus considérables. Mais où les prendre?

Si l'imprimerie m'envoie à temps les nouveaux règlements de notre banque, vous les recevrez par la poste d'aujourd'hui, et vous verrez les garanties que le gouvernement offre aux prêteurs de notre 8 pour 100. Si les placements répondent à mes vœux, l'affaire majeure de la marine sera réglée sur une base nationale et complètement indépendante de toutes les combinaisons de la politique, si toutefois la politique ne s'oppose pas ouvertement à ce que la Grèce ait une véritable existence maritime et commerciale.

Plus je médite cette question grave, et moins je comprends toutes les notions qui parviennent à ma connaissance sur les mesures provisoires que les cours alliées semblent avoir adoptées. Elles offrent, ainsi que je viens de vous le dire, aux Grecs leur pavillon et leur protection

pour six mois, et jusqu'à ce que la Porte ait reconnu l'état Grec et son pavillon; mais cette offre, au lieu d'être adressée au gouvernement actuel de la Grèce, a été faite directement aux marins, et par l'entremise d'une foule d'agents subalternes. Vous verrez dans les gazettes que je vous envoie les communications que j'ai cru de mon devoir d'adresser à qui de droit.

Il est bon que vous n'ignoriez pas cet état de choses, afin de pouvoir répondre si l'on vous fait quelque question. Dans le cas contraire gardons le silence, et laissons parler les choses.

Tout ceci vous donne, mon cher Eynard, la mesure de l'impatience avec laquelle j'attends les nouvelles que vous me promettez, tant sur le dénouement des négociations à Londres, que sur le résultat des dernières démarches que vous avez faites pour négocier l'emprunt avec la seule garantie de la cour de Russie.

Je n'ai pas cessé de répéter que, si des intérêts majeurs rendaient nécessaire la prolongation des négociations, la conclusion prompte de l'emprunt pourrait encore rendre tolérable cette longue crise. L'emprunt donnerait en effet au gouvernement grec une force morale et matérielle, qui seule le mettrait en état d'avancer l'œuvre de la restauration de ce pays, et de préparer ainsi les voies à l'accomplissement du sort qu'on voudra lui assurer.

J'ignore quel est l'accueil qu'on a fait à mes observations respectueuses. Ce que l'on m'écrit de Constantinople en date du 28 janvier, c'est que les trois représentants des cours alliées, dans l'attente où ils sont des ordres de leurs cabinets, ont consigné mes jérémiades au protocole.

D'un autre côté vous m'annonciez vous-même, mon cher Eynard, par votre lettre du 22, que d'un instant à l'autre arriveraient de Londres les communications officielles des décisions de la conférence. Il y a cinq immenses semaines depuis lors, et je ne reçois aucune nouvelle de votre part.

Quelque pénibles que soient ces retards, les conséquences n'en seraient pas si dangereuses, si la malveillance n'en profitait pas tout à son aise. Le bon sens de cette admirable nation est mis à une rude épreuve depuis l'année dernière.

Des colporteurs de nouvelles, souvent titrés, lui annoncent à tout moment que dans peu de jours il y aura ici un nouvel ordre de choses. D'abord c'était le prince de Baden qui allait se rendre en Grèce, puis le prince Léopold qui était arrivé à Malte; aujourd'hui c'est le prince de Carignan qui vient recueillir ici l'héritage de la royauté de Jérusalem.

Je vous le demande, quel autre pays resterait dans une paisible

et respectueuse attitude, si l'on s'efforçait de lui persuader avec un certain ton d'autorité, que le gouvernement auquel il obéit a cessé par le fait même, et qu'un autre va le remplacer?

Cependant l'ordre se maintient; la tranquillité est parfaite. Les bons paysans bénissent Dieu, travaillent leurs terres, et haussent les épaules lorsque quelques orateurs les engagent à se préparer à ce grand changement. A l'exception d'une poignée d'hommes à mauvaise conscience, et chaque pays n'en manque pas, tout le reste conserve et renforce, s'il se peut, les sentiments de confiance et de respect qu'il a voués à son gouvernement actuel.

Sous ce point de vue les bruits imprudents qu'on a répandus et qu'on répand encore, rendent plus difficile l'exécution des arrangements que les alliés ont arrêtés. Ce pays, tout sauvage qu'il est encore, a aussi son opinion publique, et elle ne se prononce pas favorablement pour la combinaison d'une royauté, moins encore pour un prince étranger, qui viendrait l'exercer sans garanties. Il est inutile que je vous en explique les motifs.

Ce qui me paraît cependant de toute nécessité et de toute justice, ce que je n'ai pas laissé ignorer dans le temps, c'est que quel que soit le plan dont on sera convenu, puisque c'est par les Grecs et pour les Grecs qu'on voudra l'exécuter, encore faudrait-il le leur communiquer, et combiner dans les formes légales leur participation aux négociations avec la Porte, auxquelles ce plan donnera lieu nécessairement.

J'ignore également ce qui a été décidé sur ce point important. Il en adviendra ce qu'il plaira à Dieu.

M'étant acquitté loyalement de mes devoirs envers les augustes bienfaiteurs de la Grèce, il ne me reste plus qu'à attendre, tout en continuant, autant que faire se pourra, à porter ma croix, et je la porte sans murmurer.

Passons maintenant à des intérêts de détail.

Mes établissements maissants, l'orphantrophe, l'école normale, l'école militaire, toutes les écoles d'enseignement mutuel, me donnent tous les jours de véritables consolations. Je m'occupe maintenant de la fondation d'un séminaire et d'une école rurale ou ferme-modèle. C'est sur la route de Nauplie à Argos que j'ai assigné un beau et magnifique terrain à cette ferme. Les charrues venues de France sont déjà en usage. Il s'agit maintenant de bâtir le local, des magasins, des étables, des ateliers, et d'acheter des bœufs.

Vos 100.000 francs nous sont arrivés à point nommé. C'est sur cette somme que je prendrai 25 ou 30.000 francs que pourront coûter les bâtisses et les achats du bétail.

Si cette ferme-modèle réussit, nous aurons fait un pas immense

vers l'amélioration agricole du pays, et je l'espère, attendu que M(onsieur) Paléologue justifie jusqu'ici mon attente.

Ce qui nous manque le plus ici, ce sont des ouvriers. Si je faisais une respectueuse demande au roi de France, pour obtenir quelques places dans l'école des arts et métiers, serait-elle accueillie? Veuillez m'en dire un mot. Plaçant dans cette école une douzaine de jeunes Grecs, le pays aurait dans trois ou quatre ans des maîtres-ouvriers qui en feraient à leur tour une vingtaine.

Je joins ici quatre lettres, une pour M(onsieur) Ruggeri, deux pour les professeurs ***, et la quatrième pour un Zuricois. Cette dernière est une simple réponse, sur laquelle il ne vaut pas la peine de revenir. Quant aux deux professeurs, vous m'obligeriez infiniment de prendre des informations à l'égard de l'institut de l'un et des capacités de l'autre. Si l'institut de M(onsieur)*** est sous la sauvegarde de la bonne opinion de M(essieurs) Lasteyrie et Degerando, je n'hésiterai pas à lui envoyer des élèves, aux conditions avantageuses qu'il me propose. De même si le professeur de Bruxelles est connu avantageusement, et qu'il consente à venir ici avec un traitement modique, je le placerai immédiatement à l'école normale d'Egine, qui en aurait besoin. Enfin si d'après l'opinion des connaisseurs, M(onsieur) Ruggeri a en effet les capacités dont il me parle dans sa lettre, et que vous puissiez me l'assurer, envoyez-le ici. Il prendra la place de maître de dessin à l'école militaire, et il fera aussi l'architecte en dehors de l'école. Voilà tout ce que je puis faire pour lui. Je lui paierai les frais de voyage; et s'il s'agit, pour le mettre en état de partir, de lui donner 2 ou 300 francs, j'y consens et je vous prie de les lui avancer.

Il me reste à vous dire un mot de cette plaie éternelle des Mavromichalis. Sa famille, qui coûte toujours à cette pauvre caisse, ne veut rien faire pour le jeune homme. Elle prétend aussi ne le pouvoir pas. Donnez-lui donc quelque chose, et s'il s'agit de le faire revenir dans ses foyers, payez-lui ses dettes et les frais de voyage. Je ne pense pas qu'en restant à Paris il devienne meilleur, ni pour les siens ni pour la Grèce, et il me serait impossible de me charger plus longtemps de lui.

Je finis cette longue lettre, en exprimant du fond du cœur toute la reconnaissance que je vous dois, pour les services immenses que vous avez rendus, et que vous rendrez encore à cette pauvre et bonne Grèce.

P. S. Au moment de cacheter ma lettre je reçois la vôtre du 30 janvier. Je répondrai à M(onsieur) Ricardo dans le sens que vous me suggérez.

Je vous exprimerai dans peu de jours mon opinion sur le projet

de M(onsieur) Barbezat. En attendant, je pense comme vous: je crois que c'est trop tôt.

Je vais faire prendre note dans notre compte courant des sommes dont vous m'accréditez, et je finis par vous conjurer de me faire connaître ce que vous apprendrez des longues négociations de Londres. Il est temps qu'on se décide, et qu'on nous dise ce que nous allons devenir. Je serai conséquent, et ne changerai pas.

6

ΙΩ. ΚΑΠΟΔΙΣΤΡΙΑΣ
ΠΡΟΣ
Ι. Γ. ΕΥΝΑΡΔΟ

Correspondance, τόμος ΙΙΙ,
σ. 494 - 497.

[Ὁ Καποδίστριας στέλνει στὸν Ἐϋνάρδο τὸν κανονισμὸ τῆς Τραπεζῆς καὶ τὸν προτρέπει νὰ ἀναζητήσῃ μετόχους, ὥστε μὲ τὰ ἔσοδα ἀπὸ τὴν ἀγορὰ μετοχῶν νὰ ἐνισχύσῃ τὴ ναυτιλία. Πολὺ σύντομα, ἄλλωστε, ἐλπίζει ὅτι πρόκειται νὰ τοῦ καταβληθοῦν οἱ δύο ἀπὸ τὶς τρεῖς δόσεις τῶν 600.000 φράγκων, γεγονός πού ἀποδεικνύει ὅτι οἱ προσπάθειες τοῦ Ἐϋνάρδου τελεσφόρησαν. Ἀπὸ τὴ στιγμή πού θὰ τοῦ ἀνακοινωθοῦν ἐπίσημα οἱ ἀποφάσεις τῆς Διάσκεψης τοῦ Λονδίνου, ὁ Κυβερνήτης προτίθεται νὰ γράψῃ στὸν πρίγκηπα Λεοπόλδο τοῦ Σάξ Κοβούργου, γιὰ νὰ τὸν ἐνημερώσῃ γιὰ τὶς προφυλάξεις πού δὲν θὰ πρέπει νὰ ἀμελήσῃ νὰ πάρῃ, ὥστε νὰ ἀνταποκριθεῖ στὴν ἀποστολὴ του. Τέλος, ὁ Καποδίστριας ἀναφέρεται στὴν ἐπιθυμία του νὰ χρησιμοποιήσῃ γιὰ τὴν ἐξυπηρέτηση τῶν ἐλληνικῶν συμφερόντων τὸν πρίγκηπα Σοῦτσο, ἀφοῦ πρῶτα ἐνημερωθεῖ γιὰ τὰ ἀποτελέσματα τῶν διαβουλεύσεων τῶν Δυναμῶν.]

A M(onsieur) le Chevalier Eynard, à Paris.

Nauplie, 24 février/8 mars 1830

Je continue aujourd'hui, mon cher Eynard, la longue lettre particulière que je vous ai écrite il y a quatre jours.

Je joins ici les exemplaires du règlement de la banque, et je vous prie de faire tout ce qui peut dépendre de vous pour nous procurer des actionnaires. Si la banque peut me procurer des ressources, mon intention

est, ainsi que je vous l'ai dit, d'en consacrer la plus grande partie à l'encouragement de notre marine.

Je joins ici ma réponse à M(onsieur) Ricardo; vous verrez qu'elle ne préjuge aucune question.

Grâce à votre sollicitude bienveillante, je suis aujourd'hui en état de faire payer régulièrement la solde aux vingt bataillons irréguliers.

M(onsieur) le comte de Panin, qui le premier a reçu les 600.000 francs, me fera pour sa quote-part le subside de janvier et de février, c'est-à-dire 400.000 francs.

L'argent envoyé à M(onsieur) de Rouen est déjà à Navarin, et sous peu il sera ici. Il me remettra alors, je pense, sa quote-part pour les deux mois déjà échus, et nous vivrons.

Je tâche aussi d'avancer avec ces secours tant l'organisation des écoles, que d'autres arrangements favorables à l'agriculture.

Je joins ici une copie de l'office que j'adresse à la commission des finances relativement à vos 100.000 francs. Je n'annonce pas les autres dispositions que je compte faire, pour ne pas me faire accabler de demandes.

J'ai lu le discours du roi d'Angleterre, et je ne doute plus de la conclusion finale des négociations concernant l'avenir de la Grèce. J'en ignore le résultat, et je ne me permets pas d'en juger.

Si comme vous me l'annoncez par vos dernières lettres, le prince de Cobourg est en effet appelé par le suffrage des cours alliées à la royauté de la Grèce, et que S(on) A(ltesse) R(oyale) vienne à Paris, veuillez m'en informer une heure plus tôt, afin que je puisse m'acquitter envers elle de mes devoirs.

Vous lui direz, en attendant, que je le conjure d'arriver droit en Grèce. Toute apparence extérieure ferait une mauvaise impression, et un mal que nous pourrions difficilement guérir.

Losque je connaîtrai les propositions que les cours alliées veulent bien faire à ce pays, je prendrai moi-même la liberté d'écrire au prince. Je lui exprimerai en toute âme et conscience mon opinion sur tous les points, et surtout je lui dirai quelles sont les précautions qu'il ne doit pas négliger, afin de se placer d'abord dans une situation où il puisse soutenir, sans se décourager, la tâche pénible qu'il est destiné à remplir.

Je ne vous en dis pas davantage sur ce sujet majeur, parce que je manque de toutes les données nécessaires.

J'ai lu la lettre que vous adresse M(onsieur) Barbezat. Je persiste à penser que ce n'est pas le moment de livrer votre correspondance aux compilateurs. Dans tous les cas je ne me permettrai pas de contribuer à l'entreprise de M(onsieur) Barbezat. Le public me croirait impatient de l'entretenir de mes faits et gestes. La malveillance me supposerait

l'intention d'embarrasser mon successeur. Or si je désire que le monde me juge, ce n'est pas assurément sur des plaidoyers écrits, qui peuvent ressembler à l'histoire que M(onsieur) Barbezat se propose d'imprimer. On nous dit de la publier au profit des Grecs. Mais est-ce que l'imprimeur et le rédacteur n'y seront que pour leurs travaux et pour leurs dépenses? C'en est assez sur ce mince intérêt.

Vous n'aviez pas reçu jusqu'au 30 janvier l'office que je vous ai écrit en date du 26 novembre/8 décembre relativement à l'ordre du Sauveur. Ce retard mérite quelque attention. L'expédition que je vous ai envoyée par Modon et par la poste française en renfermait aussi une à l'adresse de M(onsieur) le maréchal Maison. Tâchez de tirer au clair tout ceci.

P. S. J'ai à vous répondre sur la proposition concernant le prince Soutzos.

Quel que soit mon désir de lui procurer le moyen de servir la Grèce, il m'est impossible de le nommer lui seul et le premier. Les Grecs supposeraient que je le charge de mes intérêts personnels, et non de leurs intérêts. Dans quel moment concevraient-ils ce soupçon?

Au reste nous sommes dans l'attente des communications que les cours alliées feront au gouvernement grec. Ces communications reçues, il faudra leur répondre. Il faudra peut-être envoyer une députation au-devant du nouveau chef de la Grèce. L'affaire de l'emprunt et les arrangements avec les créanciers de ce pays, peuvent aussi exiger que vous ayez auprès de vous un ou deux députés grecs. Tout cela pourra se faire d'un trait, et dans cette mesure générale le prince Soutzos pourra avoir sa part, et s'installer alors sous des auspices favorables.

Je vous écris comme si je vous parlais au tuyau de l'oreille.

ΙΩ. ΚΑΠΟΔΙΣΤΡΙΑΣ
ΠΡΟΣ
Ι. Γ. ΕΥΝΑΡΔΟ

Correspondance, τόμος ΙΙΙ,
σ. 505 - 507.

[Ὁ Καποδίστριας ὑπεθυμίζει στὸν Ἐυνάρδο τὶς δυσκολίες τοῦ ἀντιμετωπίζει ἀπὸ τὴν ἔλλειψη οἰκονομικῶν πόρων καὶ τὸν ἐνημερώνει γιὰ τὸ ὅτι τοῦ ἀνακοινώθηκε ὅτι ἡ Ρωσία προτίθεται νὰ θέσει στὴ διάθεση τῆς Ἑλληνικῆς κυβέρνησης μιὰ συμπληρωματικὴ προκαταβολὴ 400.000 φράγκων, μὲ τὰ ὁποῖα θὰ μπορέσει νὰ καλύψει τὰ τρέχοντα ἔξοδα τῆς δημόσιας διοίκησης. Ὁ Κυβερνήτης παρακαλεῖ τὸν Ἐυνάρδο νὰ ἐξασφαλίσαι γιὰ λογαριασμὸ τῆς Ἑλλάδος ἰσόποση προκαταβολὴ ἀπὸ τὴ Γαλλικὴ κυβέρνηση, ὥστε νὰ ἀνταποκριθεῖ στὶς τρέχουσες ἀνάγκες τοῦ ἐπόμενου διμήνου. Μὲ τὸν τρόπο αὐτὸ θὰ μπορέσει νὰ περιμένει χωρὶς ἄγχος τὴ βελτίωση τῆς οἰκονομικῆς κατάστασης, ἢ ὁποῖα θὰ ἐπιτευχθεῖ ἀπὸ τὴ μιὰ μὲ τὴν καταβολὴ τῶν τακτικῶν ἐτήσιων προσόδων ἀπὸ τοὺς Ἕλληνας πολίτες καὶ ἀπὸ τὴν ἄλλη μὲ τὴ σύναψη τοῦ δανείου, ἢ, τουλάχιστον, μὲ τὴν ὑλοποίησι τῶν συμφωνιῶν ποὺ ἀφοροῦν τὸ μέλλον τῆς χώρας, θέματα γιὰ τὰ ὁποῖα ἀγνοεῖ ἀκόμη τὶς ἀποφάσεις τῶν Δυνάμεων.]

A M(onsieur) le Chevalier Eynard, à Paris.

Nauplie, 17/29 mars 1830

La lettre d'office ci-jointe vous fera comprendre en partie, mon cher Eynard, les embarras dans lesquels on tâche de me mettre. Le plus grand de tous serait sans doute le déficit des finances, et c'est pour le prévenir que je vous supplie de déployer tout votre zèle et toute votre activité.

M(onsieur) le comte de Panin m'a annoncé que S(a) M(ajesté) l'empereur de Russie avait autorisé éventuellement son ambassadeur à Paris à mettre, s'il le fallait, à la disposition du gouvernement grec une avance supplémentaire de 400.000 francs.

Si vous pouvez en obtenir autant de la part du ministère français, nous pourrions alors couvrir les dépenses de mai et de juin, et attendre ainsi, sans courir les chances de l'anarchie et du désordre, les revenus du pays, la conclusion de l'emprunt, ou du moins l'exécution des arrangements concernant le sort de la Grèce.

Le silence qu'on garde sur ces deux derniers points ne fait qu'aggraver la crise, et préparer des résultats qui peuvent devenir funestes pour

ce pays, et qui seront sans contredit complètement contraires aux intérêts et aux vues des Puissances alliées. Leurs agents auprès du gouvernement grec manquent de toute information quelconque, et viennent se consoler chez moi, en demandant à ma vieille expérience l'explication de cette énigme. Je n'en ai aucune à leur donner, quoiqu'il ne me fût nullement difficile d'en trouver la clef.

On prétend savoir que le prince Léopold est déjà arrivé à Paris; j'en serai bien aise, parce qu'au moins par votre intermédiaire S(ou) A(Itesse) R(oyale) voudra bien peut-être se mettre en relation avec le pays qu'elle doit gouverner.

Vos dernières lettres sont du 2 février; jugez avec quelle impatience j'attends celles du mois de mars.

Quoique les esprits soient dans une grande fermentation, la tranquillité et l'ordre se maintiennent, et je continue à apporter graduellement dans chaque branche de l'administration toutes les améliorations qui ont été arrêtées par le congrès d'Argos. La fermeté et le calme avec lesquels le gouvernement continue à s'acquitter de ce devoir, resserrent les liens de confiance qui existent déjà entre lui et la nation, et paralysent les efforts d'une poignée d'intrigants, qui s'étaient flattés peut-être de les affaiblir dans cette circonstance. Ils ont espéré et espèrent encore de fatiguer ma patience, au point de me pousser ou à des mesures de rigueur ou à quitter mon poste, avant d'en faire la consigne sous les auspices de l'honneur et de la loi. Ils n'y ont pas réussi, et n'y réussiront pas, à moins que les cours alliées ne le veuillent. Elles le voudront, si elles gardent un plus long silence et nous refusent les secours pécuniaires que je sollicite jusqu'à la réalisation de l'emprunt.

8

ΙΩ. ΚΑΠΟΔΙΣΤΡΙΑΣ ΠΡΟΣ ΛΕΟΠΟΛΔΟ ΤΟΥ ΣΑΞ ΚΟΒΟΥΡΓΟΥ

Correspondance, τόμος ΙΙΙ,
σ. 510 - 521.

[Ὁ Καποδίστριας ἐνημερώνει τὸν πρίγκηπα Λεοπόλδο τοῦ Σάξ Κοβούργου γιὰ τὶς συνέπειες πού ἐνδέχεται νὰ ἔχει ἡ κοινοποίηση τοῦ πρωτοκόλλου τῆς 3ης Φεβρουαρίου στοὺς ἔλληνας πληρεξουσίους. Ἐπειδὴ οἱ ἀπο-

φάσεις τῶν Δυνάμεων ἀπέχουν σημαντικὰ ἀπὸ τὴν ἑλληνικὴν θέσιν, ποὺ ἐκφράστηκαν μὲ τὰ ψηφίσματα τῆς Δ' Ἐθνικῆς Συνελεύσεως τοῦ Ἄργους, ὁ Κυβερνήτης προτρέπει τὸν πρίγκηπα νὰ ἐπισπεύσει τὴν ἀφιξὴν του στὴν Ἑλλάδα. Ἀκόμη, ὁ Καποδίστριας ἐκφράζει τὴν ἀπόφασίν του γιὰ τὸν τρόπο μὲ τὸν ὁποῖο μποροῦν νὰ προληφθοῦν οἱ βίαιες ἀντιδράσεις τοῦ ἑλληνικοῦ λαοῦ, ποὺ φοβᾶται ὅτι θὰ προκληθοῦν μὲ τὴν ἐφαρμογὴν οἱ ὅροι τοῦ πρωτοκόλλου.]

A S(on) A(ltesse) R(oyale) le Prince Léopold.

Nauplie, 25 mars/6 avril 1830

Mon prince, La Providence n'abandonne pas la Grèce. J'en ai une nouvelle preuve dans les sentiments généreux qui portent Votre Altesse Royale à défendre les intérêts légitimes de ce pays, au moment où il s'agissait de la décision de son sort. La lettre que Votre Altesse Royale m'a fait l'honneur de m'adresser en date du 16/28 février, offre à la Grèce les gages les plus rassurants sur son avenir. Elle les trouve tous dans les efforts que vous avez faits, mon prince, pour que la délimitation fût plus conforme à ses vœux, et pour qu'il lui fût accordé une part dans le choix de son souverain.

Le protocole du 3 février, et les actes qui lui servent de complément, vont être communiqués officiellement au gouvernement grec, j'ignore dans quels termes; mais autant que me le font présumer mes explications confidentielles avec les résidents des trois cours alliées, ces messieurs demandent la stricte exécution des ordres dont ils sont munis, sans admettre aucune négociation, ne fût-ce même que pour convenir des formes d'après lesquelles les arrangements adoptés par les Puissances devront être exécutés.

Si Votre Altesse Royale veut avoir la bonté de jeter les yeux sur les décrets du congrès d'Argos, dont je joins ici un exemplaire, elle verra (1^{er} décret, article 3) qu'il ne m'est permis de contracter au nom et de la part de la Grèce aucune obligation relative aux arrangements définitifs dont il s'agit, que lorsque ses députés plénipotentiaires en auront pris connaissance et les auront ratifiés.

Cependant, comme le point de vue sous lequel le congrès d'Argos a envisagé le traité du 6 juillet diffère essentiellement de celui sous lequel les Hautes Puissances contractantes ont jugé devoir considérer ce même traité dans leurs stipulations du mois de février; comme le gouvernement grec, malgré ses instances réitérées, n'a été appelé à prendre aucune part aux dernières négociations, peut-il se conformer à leur résultat, sans demander la réunion préalable d'un congrès national, et sans encourir le reproche de porter atteinte aux serments, à la dignité

et aux droits de la nation? En effet, réunis en congrès pour recevoir la communication des actes de la conférence de Londres, les députés des provinces se trouveraient, quant aux clauses qui concernent la délimitation, dans la pénible alternative ou de manquer aux devoirs les plus sacrés envers leurs commettants, ou de ne pas remplir ceux que leur impose à de si justes titres la reconnaissance des Hellènes envers leurs augustes bienfaiteurs.

Mais le sentiment profond de ces mêmes devoirs aurait porté les représentants de la nation à accueillir avec gratitude toutes les autres dispositions qui lui assurent des avantages inappréciables; et Votre Altesse Royale aurait alors éprouvé la satisfaction de se voir appelée par le suffrage unanime et solennel d'une assemblée nationale à accomplir la restauration de la Grèce, sous la sauvegarde des institutions dont le congrès d'Argos a posé les bases. Dans l'état actuel des choses, les considérations que j'ai indiquées plus haut, et en général le mode d'après lequel les Puissances ont résolu d'exécuter leurs décisions, me mettent dans la nécessité de faire une réponse immédiate aux communications que je vais recevoir, et de renoncer à la convocation d'un congrès. Je porterai donc à la connaissance du sénat et de la nation les motifs qui m'obligent à me charger d'une aussi grave responsabilité; et le sénat, j'espère, la partagera avec moi, parce qu'il partage la confiance sans bornes que je place dans les intentions nobles et généreuses de Votre Altesse Royale, intentions qui se trouvent si clairement exprimées dans sa lettre du 16/28 février. C'est dans votre sein, mon prince, que les Hellènes déposeront leurs vœux; et c'est en les accueillant avec bonté que vous leur ferez concevoir et apprécier l'étendue du bonheur que les Puissances leur ont réservé, en les élevant au rang de peuple libre et indépendant.

J'attache un si grand prix à soumettre d'avance à Votre Altesse Royale le plan de conduite que je me propose de suivre, que je lui en rends compte avant même d'avoir reçu les communications officielles de Messieurs les résidents des cours alliées, et avant d'avoir adressé au sénat aucun message sur ces graves intérêts. Je me flatte que je pourrai sous peu de jours m'acquitter de ce devoir, et que le sénat exprimera lui-même respectueusement à Votre Altesse Royale les vœux de la nation. La réponse qu'elle daignera lui faire, j'en suis assuré d'avance, dissipera alors tous les doutes, calmera tous les esprits, et ouvrira tous les cœurs aux sentiments du plus noble et du plus sincère dévouement envers Votre Altesse Royale.

Quel que soit l'empressement que mettront les ambassadeurs des trois Puissances à Constantinople à s'acquitter de leur commission, je doute que l'évacuation de l'Eubée et de l'Attique s'effectue aussi promptement que paraissent le croire les résidents accrédités auprès du

gouvernement grec. Quand même la Porte aurait délivré les firmans nécessaires, il n'est pas à présumer qu'Omer-Pacha et le commandant d'Athènes s'y conforment sans élever des difficultés ou sans opposer des délais. Quoi qu'il en soit, il est impossible que l'évacuation des territoires occupés aujourd'hui par les Grecs ne devienne encore pour ce pays une source de troubles et de désordres, à moins qu'elle ne s'opère aux conditions suivantes :

1^o. Qu'elle ait lieu en même temps que la retraite des Turcs des territoires assignés au nouvel état Grec.

2^o. Que les commissaires démarcateurs, dont fait mention le paragraphe 9 du protocole du 3 février, soient également chargés des mesures relatives à cette évacuation.

3^o. Que des fonds suffisants soient mis à la disposition du gouvernement, pour qu'il puisse offrir des moyens de subsistance aux nombreuses familles qui chercheront un asile en Grèce.

Votre Altesse Royale me permettra de fixer pour quelques instants son attention sur chacun de ces points.

Ce n'est que par des faits qu'on pourra convaincre les Grecs que, s'ils abandonnent d'une part des territoires qu'ils ont conquis au prix de leur sang, ils acquièrent de l'autre des provinces où le sort des armes ne leur a pas été favorable. Cependant les Puissances alliées vont exiger la retraite immédiate des forces grecques de terre et de mer, qui couvrent la Grèce occidentale. Pourra-t-elle se faire sans désordre, si une autorité imposante ne se trouve pas sur les lieux? Je crois inutile de démontrer que ce n'est que par la présence des commissaires démarcateurs, et par l'appui moral que leur prêteront les forces navales des Puissances alliées, qu'on pourra prévenir des désastres, qui seraient inévitables, si on voulait confier cette tâche au gouvernement grec et à ses agents.

Enfin les malheureux habitants de la Grèce occidentale, auxquels depuis l'occupation de Lépante, de Messolonghi et de Vonitza, le gouvernement s'est empressé d'offrir quelques avances pour ensemençer leurs champs et attendre la récolte de cette année, vont probablement quitter leurs foyers. Pourra-t-il leur accorder un asile, sans être à même de leur donner de nouveaux secours? Les trouveront-ils chez leurs frères de la Grèce orientale et du Péloponèse, qui commencent à peine à se relever de la profonde misère qui les accablait?

Il ne m'appartient pas de discuter si la ligne de l'Aspropotamos peut garantir les rapports de paix et de bon voisinage qu'on désire établir entre la Turquie et la Grèce. Ce que je ne cesserai de répéter, c'est que les huit provinces qui doivent rentrer sous la domination ottomane, savoir l'Acarnanie, Vonitza, Valtos, Vlochos, Agrapha, Cravari, Carpé-

nisi, et Patradjik, renferment une population chrétienne de 80 à 100.000 âmes, qui fournit à elle seule presque les deux tiers de l'armée grecque, composée d'après la dernière réforme de vingt bataillons de 400 hommes chacun. Il est notoire d'ailleurs que ces provinces, exclusivement habitées par des Grecs, n'ont jamais été entièrement soumises à la Porte, et que leurs soldats et leurs capitaines ont le plus contribué par leur valeur à soutenir avec succès la lutte contre les Turcs depuis 1821. Lorsqu'on leur annoncera que leur terre natale est replacée sous la souveraineté musulmane, que feront-ils? S'ils restent dans les rangs de l'armée grecque, ce n'est pas à eux qu'on pourra confier la garde de la nouvelle frontière. Si pour se vouer à leur ancien métier d'armatolis, ils préfèrent le régime turc, respecteront-ils cette même frontière, étant comme de coutume en état d'hostilités avec les musulmans? Je ne le pense pas; car des hommes dignes de foi m'assurent que l'Aspropotamos et le Sperchius ne sont en plusieurs endroits que des ruisseaux guéables; que le pays en deçà de ces rivières n'est qu'un vaste désert, où il n'existe ni ville ni village; enfin que toute la ligne tracée par le protocole du 3 février ne présente guère à ce pays les moyens de défense naturelle qu'il était si important de lui offrir, afin d'assurer pour toujours l'œuvre de paix qui a coûté tant de sacrifices aux Puissances. Je ne m'étendrai pas davantage sur ce sujet, qui doit être pénible pour Votre Altesse Royale. J'ajouterai seulement que, si les décisions des cours alliées relativement à la délimitation sont irrévocables, Votre Altesse Royale peut seule aplanir sur les lieux les difficultés presque insurmontables que rencontrera leur exécution, et prévenir des conséquences funestes pour le pays.

Je la supplie donc très-instamment de hâter autant que possible son arrivée en Grèce. Personne ne saurait vous remplacer, mon prince, dans une conjoncture aussi grave, sans que votre éloignement ne devienne une source de regrets pour les Grecs, pour les Puissances alliées, et pour la Porte elle-même.

Afin de consoler les misères et d'empêcher le désordre, qui seront le premier fruit de la nouvelle délimitation, le gouvernement grec doit pouvoir donner des secours et des espérances. Or ce n'est pas le gouvernement qui est au terme de sa carrière, qui peut remplir cette tâche avec succès. Ce n'est pas non plus ce même gouvernement, qui pourra inspirer assez de confiance aux Puissances alliées pour leur faire comprendre, ainsi qu'à la Porte, que les complications qui naîtront de l'exécution des arrangements adoptés seront le résultat de la nature même de ces arrangements.

Les affaires qui peuvent retenir encore Votre Altesse Royale dans l'étranger n'auront à ses yeux qu'une importance secondaire, lorsqu'elle

voudra bien prendre en considération celle dont je viens d'avoir l'honneur de l'entretenir.

En mon particulier, quoique accablé de travail et de peines, je vouerai tous mes soins et tous mes efforts à justifier la confiance des Grecs et celle dont Votre Altesse m'honore, et je m'estimerai heureux de m'acquitter de cette double obligation, aussi longtemps que ma santé pourra me le permettre, et que Votre Altesse Royale voudra accueillir le faible hommage de mes services.

P. S. Nauplie, 26 mars/7 avril. J'ai porté hier au soir confidentiellement à la connaissance du sénat le protocole du 3 février et la lettre de Votre Altesse Royale.

A cette occasion j'ai pris à tâche de développer aux membres de ce corps les avantages que les transactions de Londres réservent à leur patrie; et en finissant mon discours, je leur ai annoncé que, lorsque je recevrai les communications officielles, je conférerai avec eux sur la marche que je me propose de suivre pour remplir mes devoirs envers la Grèce, et pour justifier, autant qu'il pourra dépendre de moi, la confiance dont m'honorent les cours alliées et Votre Altesse Royale.

Après un profond et triste silence, le sénat me demanda la permission de se retirer, afin de se donner le temps de réfléchir mûrement sur les graves questions dont je l'avais entretenu.

Aujourd'hui une députation composée du président et de deux rapporteurs m'a demandé une audience. Cette députation sort de chez moi. Voici, mon prince, en peu de mots la substance de leur message. «Nous ignorons dans quels termes les Puissances alliées nous donneront connaissance de leurs décisions. Quelles qu'elles soient, nous doutons, d'après les observations que vous nous avez faites, que ces décisions nous laissent la liberté d'accepter ou de refuser. Nous n'avons pas le pouvoir d'accepter l'acte du 3 février et ceux qui en font le complément; et quand même la nation nous aurait investis de ce pouvoir, il nous serait encore impossible de l'exécuter sans manquer à ce que nous devons à nous-mêmes, à ce que nous devons à nos frères de la Grèce continentale, de Candie, de Samos, et des autres îles qui seront rendues aux Turcs. Votre Excellence fera ce qu'elle jugera le plus utile au salut de la patrie; mais nous ne donnerons jamais notre adhésion à ce que vous vous chargez, Monsieur le président, au nom et de la part de la nation, des mesures relatives à l'exécution du protocole du 3 février. Les Puissances alliées peuvent accomplir leur décision, mais nous y demeurerons étrangers. Nous sommes prêts à consigner dans un mémoire les motifs qui nous imposent la pénible nécessité de ne pas nous écarter de cette ligne de conduite. Nous vous supplions de porter notre mémoire aux pieds des

souverains alliés. Dans leur justice et dans leur humanité ils en jugeront».

Votre Altesse Royale ne doute pas, j'espère, de tous les efforts que j'ai faits pour ramener cette députation à des opinions moins extrêmes. Je lui ai fait le tableau le plus frappant des dangers majeurs auxquels de semblables déterminations exposerait et les provinces qui doivent rentrer sous la domination musulmane, et celles qui constitueront désormais le nouvel état Grec. L'un des membres de la députation, M(onsieur) Ainian de Patradjik, me dit alors: «Votre Excellence donnera des ordres dans nos provinces; mais personne n'y obéira. Qu'aurons-nous gagné de consentir à des mesures dont l'exécution est impossible?» Je lui ai répondu: «Pourquoi serait-elle impossible, si nous offrons à nos concitoyens une patrie dans le territoire qui reste à la Grèce, et si nous leur donnons les moyens de s'y assurer une paisible et honorable existence?»

Je ne fatiguerai pas Votre Altesse Royale de tous les détails de ce long entretien. Le fait est que les esprits se montent, et que ce ne sera pas chose aisée que de les calmer. J'ai fait tout ce qui dépendait de moi pour y réussir, et je le ferai encore; mais je le répète à Votre Altesse, qu'elle vienne elle-même y contribuer, et j'aime à croire qu'alors ma tâche deviendra moins difficile.

9

ΙΩ. ΚΑΠΟΔΙΣΤΡΙΑΣ
ΠΡΟΣ
ΛΕΟΠΟΛΔΟ ΤΟΥ ΣΑΞ ΚΟΒΟΥΡΓΟΥ

Correspondance, τόμος ΙΙΙ,
σ. 521 - 527.

[Στὴν ἰδιωτικὴ αὐτῆ ἐπιστολῇ ποὺ γράφει τὴν ἴδια ἡμέρα μὲ τὴν προηγούμενη ἐπίσημη ἐπιστολή, ὁ Καποδίστριας ἐπαναλαμβάνει στὸν πρίγκηπα Λεοπόλδο ὅτι θεωρεῖ ἀπαραίτητη τὴν ὥσο τὸ δυνατόν ταχύτερη ἀφίξή του στὴν Ἑλλάδα. Τὸν προειδοποιεῖ ἐπίσης ὅτι θὰ πρέπει νὰ κάνει ὀρισμένες ὑποχωρήσεις, ἐρμηνεύοντας τοὺς ὅρους τοῦ πρωτοκόλλου τῆς 3ης Φεβρουαρίου σύμφωνα μὲ τὰ ψηφίσματα τῆς Δ' Ἐθνικῆς Συνελεύσεως, ὥστε νὰ γίνῃ εὐμενέ-

στερα ἀποδεκτὸς ἀπὸ τὸν ἑλληνικὸ λαό, ἀφοῦ θὰ ἀνταποκρίνεται στὶς προσδοκίαις τῶν πληρεξουσίων του.]

A S(on) A(ltesse) R(oyale) le Prince Léopold.

Nauplie, 25 mars/6 avril 1830

Votre Altesse Royale a la bonté de me demander un homme de confiance, qui puisse lui rendre compte de l'état où se trouve la Grèce dans ce moment décisif.

Dans l'impossibilité de faire ce choix sans exciter des jalousies, et sans donner aussi à l'esprit de parti une nouvelle occasion d'aggraver par des menées odieuses les difficultés qui ne sont que trop dans la situation des hommes et dans la nature des intérêts de ce pays, j'ai dû prendre le parti de vous écrire, mon prince, la longue lettre que j'accompagne de la présente.

Mettant un grand prix à vous la faire parvenir une heure plus tôt, sans attendre les courriers des agents étrangers qui ne peuvent pas partir de sitôt, je confie ces lettres à M(onsieur) le prince de Wrède. Il a ordre de se rendre à Marseille ou à Toulon, et d'annoncer à M(onsieur) le chevalier Eynard qu'il est porteur de dépêches pour Votre Altesse Royale. Ce dernier s'empressera de vous en informer, mon prince; et vous voudrez bien alors envoyer à la quarantaine, où se trouvera M(onsieur) de Wrède, quelqu'un qui puisse les recevoir d'une manière sûre.

Si Votre Altesse Royale trouve à propos de me faire parvenir sa réponse par ce même messenger, il s'en chargera avant même d'avoir terminé sa quarantaine. Dans le cas contraire M(onsieur) de Wrède aura l'honneur d'aller présenter ses hommages à Votre Altesse Royale, et elle lui donnera les ordres qu'elle jugera convenables.

M(onsieur) de Wrède a fait un long séjour en Grèce; il y a servi comme militaire, et s'est toujours conduit d'une manière honorable. En mon particulier je ne le connais que par l'intérêt que lui portait M(onsieur) le colonel Heideck. Je le crois cependant assez au fait de ce qui s'est passé et de ce qui se passe en Grèce, et il pourra, si Votre Altesse Royale le désire, lui donner une idée générale de l'état où j'ai trouvé ce pays, et de celui où il est dans ce moment.

Que Votre Altesse Royale me permette de lui réitérer encore une fois l'expression des vœux que je forme pour qu'elle se décide à arriver le plus tôt possible en Grèce. Tout retard pourrait devenir funeste à ce pays, et compliquerait de plus en plus les affaires dont Votre Altesse Royale veut se charger.

Ces affaires sont par leur nature très-difficiles, et je crois l'avoir

démontré dans ma dépêche. Du moment que Votre Altesse Royale accepte l'immense tâche d'accomplir les destinées de la Grèce, les moyens de commencer cette grande œuvre sous d'heureux auspices ne se trouvent plus qu'entre vos mains. Vous ne pouvez, mon prince, la confier à d'autres sans atténuer leur action, et sans la rendre peut-être inefficace. D'ailleurs la délimitation doit de toute nécessité faire subir à la Grèce une forte crise. Pourquoi Votre Altesse Royale ne saisirait-elle pas cette première occasion de lui donner la mesure des sentiments paternels qui l'animent en sa faveur, et des sacrifices qu'elle est décidée à faire pour son salut?

Si j'ai eu quelque succès dans l'opinion de ce peuple, s'il ne cesse de me donner les preuves d'une confiance sincère et illimitée, c'est qu'il me voit constamment partager en personne ses misères et ses souffrances, dans le but unique de les soulager. C'est au bivouac, c'est sous le pauvre abri d'une chaumière, n'importe l'intempérie des saisons, mon âge et mes infirmités, que le peuple et les soldats m'ont souvent entretenu de leurs intérêts, qu'ils ont appris à me connaître, et que j'ai pu aussi leur inspirer le sentiment de tout ce qu'ils se doivent à eux-mêmes, à leur gouvernement et au monde civilisé. J'oserai, mon prince, vous le dire: c'est à cette première épreuve que les Grecs vous attendent. Si vous vous présentez à leurs yeux comme un grand seigneur qui ne peut endurer leur pauvreté et leurs privations, au lieu de leur imposer, vous vous priverez volontairement du moyen le plus sûr d'agir utilement sur leur esprit. L'occasion de faire ce premier sacrifice vous est offerte. Venez donc assister en personne aux opérations difficiles et douloureuses de la délimitation, et ne souffrez pas que d'autres s'en chargent à votre place.

Je dois aussi à Votre Altesse quelques explications particulières sur la première partie de ma dépêche. Il m'est impossible de trouver le temps de vous faire, mon prince, l'analyse des actes de la conférence de Londres; mais il me semble évident qu'elle a jugé plus utile et plus expéditif d'imposer à la Grèce les arrangements desquels doit résulter son indépendance, au lieu de les lui faire adopter dans les formes légales. Il ne m'appartient pas d'approfondir les motifs qui peuvent avoir donné la préférence à ce mode; mais ce que je sais, c'est qu'il est moins favorable aux intérêts de ce malheureux pays et à ceux de Votre Altesse Royale.

L'acte du 3 février et celui qui confère à Votre Altesse le pouvoir souverain et héréditaire n'articulent pas un seul mot sur le droit public des Hellènes. Ce silence ferait croire de deux choses l'une: ou que les Puissances alliées considèrent que la personne du prince absorbe et concentre en elle-même tous les droits des Grecs, ou que c'est au prince

souverain qu'elles ont réservé la faculté de les reconnaître, par une déclaration qu'il donnerait au moment de prendre la direction des affaires. C'est cette seconde explication que j'ai donnée aux membres du sénat, et à tous les citoyens qui m'accablent de questions depuis que les transactions de Londres sont connues, et c'est dans cette pensée que sera probablement conçue l'adresse du sénat.

Il dépendra maintenant de Votre Altesse de faire le reste. Votre réponse, mon prince, sera attendue avec anxiété; et elle remplira tous les vœux, si elle s'exprime dans des termes positifs sur les points que je vais prendre la liberté de vous signaler.

1°. Si Votre Altesse est disposée à embrasser la religion du pays, qu'elle veuille le lui annoncer. Par le fait seul de cette déclaration, le lien le plus sacré unira désormais cette nation à Votre Altesse et à sa dynastie.

2°. Vous ne voulez pas sans doute, mon prince, gouverner sans suivre des formes légales, et sans faire participer la Grèce à l'adoption de ces formes. Veuillez, mon prince, jeter un coup d'œil sur le second décret du congrès d'Argos, et vous verrez qu'en déclarant que vous adoptez les bases posées par le dit décret, vous vous réservez (en respectant tous les droits des Hellènes) la faculté de leur donner des institutions sages, en suivant les leçons infaillibles de l'expérience.

3°. Les autres décrets du congrès d'Argos garantissent les intérêts légitimes de toutes les classes de citoyens, qui ont fait de grands sacrifices durant la guerre. Si Votre Altesse Royale annonce par un seul mot qu'elle fera droit à ces intérêts, en se conformant aux dispositions de ces mêmes décrets, elle ne laissera rien à désirer, et la nation ira à votre rencontre en vous comblant de ses bénédictions.

Je voudrais pouvoir être maître de quelques heures, pour vous développer, mon prince, les motifs qui m'engagent à vous soumettre ces trois propositions. Votre Altesse Royale me rendra, j'espère, la justice de croire que je puise ces motifs dans le fond de ma conscience. Je me trompe peut-être, mais je n'oserais pas vous répondre d'un accueil tel que cette nation le doit à son souverain, si vous arriviez au milieu d'elle, précédé ou accompagné du silence le plus complet sur les trois points mentionnés ci-dessus.

Que Votre Altesse Royale me pardonne la franchise de ce langage. C'est le mien, c'est celui qui m'a valu dans d'autres temps vos bontés.

J'aurais vivement désiré vous entretenir, mon prince, de nos finances, de l'armée, de la marine, et en général de toute l'administration; mais je doute qu'il me soit donné de m'acquitter de ce devoir. Telle est la masse de détails qui m'accablent aujourd'hui plus que de coutume, tel est le surcroît de travail auquel me condamne dans ce

moment la diplomatie, que mes forces commencent déjà à m'abandonner, et que je suis contraint de dicter même cette lettre particulière. J'en fais mes excuses à Votre Altesse.

M(onsieur) le chevalier Eynard, auquel ce pays doit tant, vous fera connaître sa détresse et l'impérieuse nécessité d'envoyer des secours pour la fin du mois d'avril. Que Votre Altesse Royale les apporte elle-même. Tel est le vœu que je ne cesserai de vous exprimer.

10

ΙΩ. ΚΑΠΟΔΙΣΤΡΙΑΣ ΠΡΟΣ Ι. Γ. ΕΥΝΑΡΔΟ

Correspondance, τόμος ΙΙΙ,
σ. 527 - 532.

[Τὴν ἴδια ἡμέρα πὸ ἀπευθύνεται στὸν πρίγκηπα Λεοπόλδο τοῦ Σάξ Κοβούργου, ὁ Καποδίστριας γράφει καὶ στὸν Ἐϋνάρδο γιὰ νὰ τὸν ἐνημερώσει γιὰ τὸ περιεχόμενον τῶν δύο ἐπιστολῶν τοῦ πρὸς τὸ μελλοντικὸ ἀνώτατο ἄρχοντα τῆς Ἑλλάδος. Τοῦ ὑπενθυμίζει ἐπίσης τὶς πιεστικὰς ἀνάγκας πὸ ἔχει ἡ κυβέρνησις γιὰ οἰκονομικὴ ἐνίσχυση.]

A M(onsieur) le Chevalier Eynard, à Paris.

Nauplie, 25 mars/6 avril 1830

C'est avec les courriers qui ont apporté à Messieurs les résidents des cours alliées les ordres relatifs à l'exécution des transactions de la conférence de Londres, que j'ai reçu, mon cher Eynard, vos dépêches et vos lettres particulières jusqu'à la date du 7 mars, avec la lettre que S(on) A(ltesse) R(oyale) le prince Léopold m'a fait l'honneur de m'écrire en date du 16/28 février.

J'attache un si grand prix à faire arriver une heure plus tôt ma réponse au prince, que je vous la transmets aujourd'hui par un courrier *ad hoc*, afin que vous la lui fassiez parvenir en mains propres, quand même il se trouverait encore à Londres.

C'est M(onsieur) le prince de Wrède, officier de cavalerie qui a servi la Grèce avec distinction, que je charge de la présente. Dès qu'il aura

atteint Marseille ou Toulon, il vous enverra par estafette un mot de ma part, et vous aurez alors la complaisance de faire retirer par une personne sûre le paquet que je lui ai confié. Vous y trouverez la présente, et celle que j'adresse au prince.

Si le prince est à Paris, S(on) A(ltesse) R(oyale) trouvera peut-être à propos de faire retirer le paquet par une personne de son choix. En l'ouvrant il y trouvera celui qui lui est adressé, et la présente pour vous.

M(onsieur) de Wrède fera sa quarantaine, et ne refusera pas de revenir en Grèce avant même de l'achever, du moment que S(on) A(ltesse) R(oyale) jugera devoir lui confier ses dépêches. Dans le cas contraire il aura l'honneur d'aller présenter ses hommages au prince et de prendre ses ordres.

J'ai fait payer à M(onsieur) de Wrède 700 francs pour ses frais de route. S'il repart de la quarantaine, ou s'il arrive à Paris, et qu'il ait besoin d'argent, je vous autorise à faire mettre à sa disposition 1.000 francs.

Je n'ai fait que jeter les yeux sur les actes de la conférence de Londres. Messieurs les résidents d'Angleterre et de Russie, dans l'attente de leur collègue qui va arriver d'Égine, n'ont eu avec moi que quelques entretiens confidentiels; mais l'ensemble des notions que j'ai pu recueillir me donne assez à connaître les arrangements que les cours ont définitivement arrêtés, et le mode absolu et péremptoire avec lequel ces arrangements sont imposés à Grèce.

Il était de mon devoir d'appeler avant tout l'attention du prince Léopold sur les difficultés presque insurmontables que rencontrera, je ne dirai pas leur adoption, mais leur mise à exécution.

La Grèce n'a qu'à obéir, et elle obéira; mais ce n'est pas tout. Elle doit aussi faire preuve de gratitude pour les nombreux bienfaits de ses augustes protecteurs. J'aime à espérer qu'elle remplira cette tâche d'une manière honorable. Elle placera désormais toute sa confiance dans les intentions nobles et paternelles de son souverain. Elle le rendra dépositaire de ses vœux et de ses espérances, et ce sera à S(on) A(ltesse) R(oyale) à faire le reste.

Telle est la pensée du plan de conduite que je suivrai, tant pour répondre aux communications officielles des cours alliées, que pour porter les Grecs à comprendre les avantages que leur réservent les transactions de Londres. Telle est aussi la substance de la longue dépêche et de la longue lettre particulière que j'écris aujourd'hui au prince Léopold.

Je démontre à S(on) A(ltesse) R(oyale) que ses devoirs, comme ses intérêts les plus chers, doivent l'engager à se rendre sans aucun retard en

Grèce. Les opérations relatives à la délimitation sont difficiles et douloureuses, et ce n'est que lui qui pourra les diriger, de manière à ce que les conséquences n'en deviennent pas funestes à la Grèce et pénibles aux cours alliées.

Je ne vous en dis pas davantage sur ces graves questions; S(on) A(ltesse) R(oyale) voudra bien vous en entretenir. Dans ce cas je vous prie de faire tout ce qui dépendra de vous pour déterminer le prince à accueillir les vœux que je lui exprime.

Plus j'ai à cœur de justifier la confiance des Grecs et celle dont leur souverain m'honore, et plus je dois insister pour que S(on) A(ltesse) R(oyale) se trouve au milieu d'eux au moment où ils vont subir une crise. Il n'y a que lui seul qui puisse par ses soins et par ses efforts en mitiger les conséquences. Comment pourrait-il laisser passer cette première occasion de montrer à sa nouvelle patrie les sentiments généreux qui l'animent?

J'écris aussi à S(on) A(ltesse) R(oyale) un mot sur notre détresse, et je la prie de se faire rendre compte par vous des besoins pressants qui nous environnent. Indépendamment du paiement de l'armée qui échoit avec la fin d'avril, il faut aussi pourvoir aux avances que le gouvernement devra nécessairement faire aux nombreuses familles que la délimitation rejettera en Grèce. Elles quittent dans la Grèce occidentale des champs qu'elles n'ont fait qu'ensemencer avec les avances que je leur ai faites l'automne dernier, et elles viendront encore chercher une chaumière et du pain. Il en sera peut-être de même des malheureux habitants de la plaine, de beaucoup de provinces de Candie, de Samos, et des autres îles qui sont hors de la nouvelle frontière.

Vous devez avoir reçu, mon cher Eynard, ma dernière lettre du 17/29 mars. Je ne vous répète donc pas les observations que je vous ai faites pour vous engager à obtenir les 400.000 francs que la cour de Russie paraît disposée à nous accorder, et à faire votre possible pour en obtenir autant de la part du ministère français. Mais à tout événement je vous prie de m'envoyer le plus tôt et en espèces les 200.000 francs que vous offrez de nous prêter, et dont vous me parlez dans votre lettre du 7 mars.

M(onsieur) de Rouen ne m'a rien fait dire jusqu'ici. Il paraît donc qu'il n'a pas encore reçu l'ordre de mettre à la disposition du gouvernement grec les 600.000 francs qui sont en Grèce depuis six semaines.

Il m'est impossible de trouver aujourd'hui un seul instant pour répondre à toutes vos lettres. Je ne puis pas cependant me priver de la satisfaction de vous en remercier du fond du cœur.

Les détails que vous me donnez jettent un grand jour sur le passé, sur le présent, peut-être encore sur l'avenir du pays. Je vous écrirai

sous peu de jours, bien entendu que mes pauvres forces ne m'abandonnent pas. Je suis épuisé de fatigue; le travail devient tous les jours plus accablant à raison des circonstances. Il n'y a pas de Grec qui ne veuille apprendre ce que devient sa patrie. Ma porte est ouverte; et au milieu de ces entretiens pénibles, je dois soigner en personne plus que jamais les affaires courantes, et en personne conférer avec les agents étrangers de l'exécution des ordres absolus dont ils sont chargés.

Ainsi que je vous l'ai dit, je vous le répète, je ne me décourage pas. Dieu m'aidera.

II

ΙΩ. ΚΑΠΟΔΙΣΤΡΙΑΣ ΠΡΟΣ ΛΕΟΠΟΛΔΟ ΤΟΥ ΣΑΞ ΚΟΒΟΥΡΓΟΥ

Correspondance, τόμος IV,
σ. 8 - 10.

[Ὁ Καποδίστριας ζητᾷ ἀπὸ τὸν πρίγκηπα Λεοπόλδο τοῦ Σάξ Κοβούργου νὰ ἐπισπεύσει τὴν ἀφιξή του στὴν Ἑλλάδα καὶ νὰ φροντίσει γιὰ τὰ χρήματα ποὺ θὰ ἐξασφαλίσουν στὴν Κυβέρνηση τὴ δυνατότητα νὰ ἀνταποκριθεῖ ἰκανοποιητικὰ στὶς τρέχουσες ὑποχρεώσεις της.]

A S(on) A(ltesse) R(oyale) le Prince Léopold.

Nauplie, 10/22 avril 1830

Étant à la veille de transmettre à Votre Altesse Royale une volumineuse expédition par le courrier de M(onsieur) le baron de Rouen, je profite aujourd'hui de celui que fait partir M(onsieur) Dawkins pour avoir l'honneur de mettre sous vos yeux, mon prince, la copie de la note de Messieurs les résidents, ainsi que celle de ma réponse. J'y joins aussi une copie de ma dépêche et de ma lettre particulière du 25 mars/6 avril.

Le travail du sénat, et les observations dont je l'accompagnerai, offriront à Votre Altesse Royale l'ensemble des vœux que la nation lui exprime.

Je n'en dirai pas davantage aujourd'hui sur ces graves intérêts. Je ne saurais néanmoins me dispenser de vous supplier, mon prince, de pourvoir au plus tôt aux besoins pressants qui m'entourent.

Nous en sommes aux derniers écus des subsides accordés pour janvier, février et mars. Tout ce que j'ai pu faire, c'est de couvrir les dépenses du mois d'avril; mais il m'est impossible d'aller plus loin. C'est le 11/23 mai qu'échoit le paiement du trimestre à l'armée; et dans ce moment de crise, il est d'une immense importance de lui donner exactement sa solde. Il nous faut donc au moins 1.000.000 de francs pour les premiers jours de mai, et je vous supplie encore une fois, mon prince, de faire arriver à terme cette somme.

Dans une couple de jours je soumettrai à Votre Altesse Royale l'état de l'armée et de la flotte, ainsi que le budget d'un trimestre pour tous les services.

Si je puis entretenir l'espoir de vous faire trouver, mon prince, le pays dans un état d'ordre et de tranquillité, ce n'est qu'à deux conditions. La première, que Votre Altesse Royale hâte son arrivée en Grèce; la seconde, que le gouvernement provisoire soit en mesures de payer régulièrement l'armée, la marine et les fonctionnaires publics. Hors de ces deux conditions, je ne pourrai rien; et Votre Altesse Royale ne doit pas me faire l'injustice de douter des sentiments qui m'engagent à lui faire part de ma conviction à cet égard.

P. S. Le sénat approuve enfin ma réponse aux résidents des cours alliées, et s'occupe dans ce moment de l'adresse et du mémoire qu'il mettra par mon organe sous les yeux de Votre Altesse Royale. Ainsi que j'ai eu l'honneur de vous l'annoncer, mon prince, par le post-scriptum du 26 mars/7 avril, les difficultés étaient grandes, et la note de Messieurs les résidents les aurait rendues insurmontables, si la lettre de Votre Altesse Royale du 28 février ne m'avait donné les moyens de les aplanir.

Votre Altesse Royale aura lieu, j'espère, d'être satisfaite du résultat de mes longues et pénibles conférences avec les sénateurs et les hommes les plus influents du pays.

Je voudrais faire davantage. Il me tarde d'envoyer une députation auprès de Votre Altesse Royale, et de la faire arriver dans le port où vous vous embarquerez, mon prince, par la frégate et par quelques autres bâtiments grecs.

Quoique le choix de cette ambassade ne soit pas chose facile, et que l'expédition de la frégate et de quelques autres bâtiments exige une dépense que notre caisse n'est pas en état de faire, je tâcherai néanmoins de préparer l'exécution de ces mesures, dans l'attente des ordres

qu'il plaira à Votre Altesse Royale de me donner. Je la supplie donc de me les faire arriver une heure plus tôt, et de me marquer positivement l'époque et le lieu où elle est décidée à s'embarquer.

12

ΙΩ. ΚΑΠΟΔΙΣΤΡΙΑΣ
ΠΡΟΣ
ΛΕΟΠΟΛΔΟ ΤΟΥ ΣΑΞ ΚΟΒΟΥΡΓΟΥ

Correspondance, τόμος ΙΙΙ,
σ. 10 - 15.

[Ὁ Καποδίστριας μεταφέρει μὲ τὴν ἐπιστολή του αὐτὴ στὸν πρίγκηπα Λεοπόλδο τὶς ἀνησυχίες τῆς Γερουσίας σχετικὰ μὲ τὶς λεπτομέρειες τοῦ πρωτοκόλλου τῆς 3ης Φεβρουαρίου. Ἔτσι, ἐπισημαίνει ὅτι δὲν διευκρινίζονται ἀπὸ τὶς Δυνάμεις σημαντικὰ προβλήματα ποὺ ἀφοροῦν τοὺς Ἕλληνας καὶ ποὺ ἐνδεχόμενα θὰ προκαλέσουν ἀμφισβητήσεις καὶ ἀναταραχές, ὅπως τὸ θρήσκευμα καὶ οἱ δημόσιες γαῖες. Ἀλλὰ καὶ οἱ ἔροι τοῦ πρωτοκόλλου γιὰ τὸ ρόλο τῆς βασιλείας καὶ τῆ σύναψη τοῦ δανείου, ποὺ εἶναι ζωτικοὶ γιὰ τὸ μέλλον τῆς χώρας, παραμένουν οὐσιαστικὰ ἄγνωστοὶ στὴν ἐλληνικὴ πλευρά.]

A S(on) A(ltesse) R(oyale) le Prince Léopold.

Nauplie, 12/24 avril 1830

En répondant à la lettre que Votre Altesse Royale m'a fait l'honneur de m'écrire en date du 16/28 février, j'ai cru de mon devoir de mettre sous ses yeux mes observations sur l'acte du 3 février, sur la situation difficile dans laquelle quelques-unes des dispositions de cet acte, et les ordres qu'ont reçus les résidents des cours alliées, allaient placer le gouvernement grec; enfin sur les efforts que je ferais dans une conjoncture aussi grave, pour justifier et la confiance des Grecs, et celle dont m'honorent les cours alliées et Votre Altesse Royale. En prenant connaissance des pièces que j'ai l'honneur de joindre ici, Votre Altesse aura, j'espère, la mesure de la bonne volonté et du zèle avec lesquels j'ai tâché d'atteindre ce double but. Je l'aurais atteint peut-être avec plus de succès dans l'esprit des Grecs, si Messieurs les résidents avaient été autorisés à m'en offrir les moyens; mais les termes péremptoires dans lesquels ils exigent l'exécution des clauses du protocole du 3 février,

et les déterminations spéciales qu'ils annoncent dans leur note, n'ont fait que rendre plus difficile la tâche que j'avais à remplir.

Les déterminations que Messieurs les résidents des cours alliées appellent spéciales, décident des intérêts les plus importants, les plus chers de ce pays, et ont fait l'objet de stipulations tout aussi formelles que celles qui sont renfermées dans l'acte du 3 février.

Les Grecs se demandent donc pourquoi la conférence de Londres leur laisse ignorer le protocole qui confère à Votre Altesse Royale la souveraineté de la Grèce, celui qui concerne l'emprunt, celui enfin qui assure aux catholiques les privilèges dont ils jouissaient sous la domination turque, et qui accorde égalité complète de droits à tous les sujets du nouvel état, quelle que soit leur croyance religieuse.

En subissant la domination musulmane, les Grecs n'ont existé que sous la sauvegarde de leur église. Dès qu'ils se sont constitués en corps de nation, leurs représentants ont déclaré que la religion de l'état est la religion grecque, en admettant par là même en principe la tolérance de tous les cultes. Les transactions de la conférence de Londres n'ayant fait aucune mention directe de la religion grecque, je laisse considérer à Votre Altesse Royale quelle est l'impression que doivent avoir produit ce silence d'une part, et de l'autre les dispositions spéciales concernant les cultes.

C'est à vous, mon prince, qu'il est réservé de rassurer la Grèce sur ce point majeur, en lui annonçant que Votre Altesse Royale embrassera et professera avant tout sa communion. C'est à Votre Altesse aussi qu'il appartient de lui donner un second gage de ses intentions paternelles, en déclarant que l'emprunt ne sera pas exclusivement employé à lever et à entretenir des soldats, mais que la nation y trouvera aussi les ressources qui lui sont indispensables pour indemniser l'armée et la marine, et faire revivre l'agriculture, le commerce et l'industrie. La troisième garantie que les Hellènes ont droit d'attendre de la sagesse et de la justice de Votre Altesse, ils la trouvent déjà dans le vœu que vous avez fait, mon prince, pour qu'ils eussent une part au choix de leur souverain. Votre Altesse ne leur laissera rien à désirer à cet égard, du moment qu'elle leur annoncera qu'ils seront appelés à jouir de leurs droits civils et politiques, d'après les bases posées par le second décret du congrès d'Argos. Le sénat vous exprime, mon prince, les mêmes vœux, et il se porte aussi l'interprète de ceux que forment les infortunés habitants de la Grèce occidentale, et des îles de Candie, de Samos et de Psara.

Votre Altesse Royale a déjà plaidé leur cause. Elle la plaidera encore, et Dieu la protégera. Si la création du nouvel état Grec a pour but d'affermir sur des bases solides la paix du levant, pourquoi les Puissances laisseraient-elles incomplet leur propre ouvrage, en livrant à des chances

périlleuses la navigation de l'Archipel, et les relations de l'état Grec avec les provinces musulmanes du voisinage? Lorsque les commissaires démarcateurs seront sur les lieux, ils ne pourront se dispenser de déclarer que la ligne qu'ils auront à tracer d'après l'article 2 du protocole, ne peut dans aucun cas constituer une frontière. Ils auront de même lieu de se convaincre que les points signalés par la conférence de Londres, se trouvent sur le terrain dans d'autres positions que ne le marquent les cartes qu'elle a consultées.

Quant aux limites maritimes, je n'abuserai pas des moments de Votre Altesse Royale pour lui démontrer que Candie est la clef de l'Archipel.

Les clauses de l'armistice, et en général toutes celles qui concernent les propriétés, ont alarmé à juste titre le sénat. Si en effet les Turcs les expliquent en leur faveur, plus des deux tiers des propriétés nationales leur appartiendront.

Le sultan est hautement intéressé à rendre aux Grecs les terres et les domaines qu'il leur a confisqués, et il les leur rend déjà, en les invitant à regagner leurs foyers dans ses états. Sans le retour de ces hommes industrieux et actifs, que ferait-il des pays qui resteraient déserts et en friche? En est-il de même de la population que Votre Altesse Royale a adoptée? Où trouverait-elle des moyens de se refaire? Quel serait le fruit de ses sacrifices?

Les Puissances ont pensé soulager la Grèce du fardeau du tribut et des indemnités. Le sera-t-elle si les Turcs qui ont porté les armes pour se défendre peuvent sous les auspices de l'armistice rentrer dans le nouvel état, et réclamer la restitution de leurs propriétés? Quels sont ces Turs? Ce sont ceux qui se sont acharnés à combattre, parce qu'ils avaient le plus à perdre, et qu'ils ont en effet perdu le plus.

Il vous appartient, mon prince, de fixer l'attention des cours alliées sur ce point important, et d'obtenir de leur justice qu'elles transmettent à leurs représentants à Constantinople des instructions conformes aux principes qu'elles ont adoptés, en déclarant que les Grecs seront libérés des charges que leur impose l'acte du 22 mars.

Pour que Votre Altesse Royale puisse apprécier au juste l'étendue de nos besoins et la détresse de nos finances, je joindrai ici les états que les différents ministères viennent de me présenter.

Je terminerai cette dépêche comme celle du 28 mars. Je supplierai Votre Altesse Royale de hâter son arrivée en Grèce. Les hommes que vous êtes appelé, mon prince, à gouverner vous reconnaîtront comme leur père, lorsqu'au milieu d'eux et dans un moment de crise, vous leur donnerez des gages des sentiments généreux qui vous portent à vous charger de leurs destinées.

13

ΙΩ. ΚΑΠΟΔΙΣΤΡΙΑΣ
ΠΡΟΣ
ΛΕΟΠΟΛΔΟ ΤΟΥ ΣΑΞ ΚΟΒΟΥΡΓΟΥ

Correspondance, τόμος IV,
σ. 15 - 20.

[Ὁ Καποδίστριας ἐπισημαίνει τὰ σημεῖα ἐκεῖνα τὰ ὅποια τὸ πρωτόκολλο τοῦ Λονδίνου ἀφήνει ἀδιευκρίνιστα, μὲ ἀποτέλεσμα νὰ ἀντιμετωπίζουν οἱ Ἕλληνες τὸ μέλλον τους ὡς ἀνεξάρτητου κράτους μὲ ἀνησυχία. Ἐπίσης, ἀναφέρεται στὴν κρίσιμη κατάσταση τῆς Ἑλλάδος, στὶς κατηγορίες ποὺ ἐκτοξεύονται ἐναντίον του καὶ στὴν κακὴ οἰκονομικὴ κατάσταση τῆς χώρας.]

A S(on) A(ltesse) R(oyale) le Prince Léopold.

Nauplie, 12/24 avril 1830

La dépêche que je prends la liberté de mettre sous les yeux de Votre Altesse Royale par le courrier de ce jour, me dispense de l'entretenir plus particulièrement de mes négociations avec Messieurs les résidents des cours alliées, et de leur dénouement. Si je ne me trompe, j'ose le croire satisfaisant; mais il l'eût été davantage, et pour ce pays et pour Votre Altesse Royale et pour les cours alliées, si leurs résidents avaient reçu l'ordre d'exécuter les actes de la conférence de Londres, en se concertant avec moi sur le choix des formes d'après lesquelles ils auraient pu mieux remplir leur tâche. On en a jugé autrement, et j'en déplore les conséquences. Celles qui pour le moment pèsent le plus sur l'administration actuelle, et qui entravent de plus en plus sa marche, réclament qu'on y apporte un prompt remède, et il n'appartient qu'à Votre Altesse Royale de le faire.

Les hommes les plus avancés dans la civilisation ne voient la patrie, l'indépendance et la liberté, que dans leurs intérêts personnels et dans le présent. Comment peut-il se faire que les Grecs, à peine délivrés du joug musulman, sortis à peine de l'abîme d'une révolution, conçoivent favorablement l'avenir que leur destinent les actes de la conférence de Londres, lorsque ces actes ne leur présentent aucune garantie?

On a statué sur l'égalité des cultes, sans y ajouter au moins l'épithète de chrétiens; et l'on ne dit pas le mot de la religion orthodoxe grecque, qui est celle de l'état.

On a fondé un gouvernement monarchique et héréditaire; mais

on n'a pas annoncé en même temps aux citoyens qu'ils ont le droit d'y prendre part.

On a renouvelé la promesse de l'emprunt; mais on ne laisse pas même entrevoir que cet emprunt offrira quelques secours au pays qu'il grève d'une nouvelle dette.

Enfin le nouvel état est d'une part soulagé des indemnités que lui imposait le protocole du 22 mars, mais de l'autre l'article de l'amnistie le menace de l'obligation onéreuse de rendre aux Turcs qui voudront rentrer en Grèce leurs propriétés.

Ces dispositions sont exprimées de manière à faire appréhender aux Grecs qu'elles tendent à attaquer de front et à compromettre à la fois les intérêts de toutes les classes: marins, soldats, cultivateurs, employés publics, tous se croient à la veille de perdre jusqu'à l'espoir de se refaire de leurs longues infortunes.

Ce sont ces hommes que je suis condamné à voir, à chaque instant; mon cabinet ne désemplit pas. Je fais tout ce qui dépend de moi pour les tranquilliser. Je tâche de leur démontrer que leurs alarmes sont sans motifs; mais la confiance n'est plus de saison. J'avais ce pressentiment il y a peu de jours, et je me suis fait par conséquent un devoir de supplier Votre Altesse Royale de hâter son arrivée en Grèce. Aujourd'hui mon pressentiment commence à se réaliser, et ce sont les faits qui me portent, mon prince, à vous réitérer la même prière.

Il y a de mauvais esprits et des intrigants en Grèce comme partout ailleurs; mais ici il y en a plus encore. Des étrangers, qui n'ont cessé depuis longtemps de semer la discorde, continuent aujourd'hui plus que de coutume leurs coupables menées. C'est avec une effronterie qui se donne des airs d'autorité, qu'ils répètent à ceux même qui ne veulent pas les entendre, que si la Grèce est réduite à la frontière de l'Aspropotamos, si Candie et Samos sont rendues aux Turcs, et si les autres clauses du protocole ne sont pas plus conformes à ses vœux légitimes, c'est que l'Europe a dû se garantir des vastes et ambitieuses combinaisons politiques du gouvernement provisoire actuel. Or ce gouvernement provisoire c'est moi, et ces vastes et ambitieuses combinaisons ce sont mes prétendues relations secrètes avec la Russie.

Quelque absurdes et ridicules que soient ces insinuations, elles ne manquent pas cependant de produire une impression funeste. Il n'y a pas de Grec qui n'ait souffert des pertes considérables; il n'y en a pas qui n'espère des dédommagements. Tous ceux donc qui se croient près de porter la peine de la confiance qu'ils ont placée en moi m'accablent de leurs demandes; ils ne voient de salut que dans les concessions que je leur ferai.

Ce n'est pas de quelques individus qu'il s'agit: ce sont les com-

munautés d'Hydra, de Spetzia et de Psara; c'est l'armée, c'est la milice, ce sont leurs chefs, ce sont enfin toutes les provinces.

Rejeter tout à fait leurs demandes, ce serait légitimer la méfiance de ces hommes, les pousser aux partis extrêmes, et donner lieu au désordre et à l'anarchie. Les accueillir complètement, ce serait faire preuve de faiblesse, encourager d'autres prétentions, et léguer au gouvernement de Votre Altesse Royale des embarras sans cesse renaissants.

Dans une pareille situation, ce ne sont que des termes moyens, combinés de bonne foi et avec quelque sagacité, qui peuvent arrêter le débordement; et jusqu'à ce moment ces termes moyens m'ont réussi. Mais je le déclare avec une respectueuse franchise à Votre Altesse Royale, leur efficacité ne peut durer que pour peu de temps, et elle sera nulle, si la caisse publique ne reçoit des secours pour le mois de mai.

J'avais compté sur les ressources de la banque nationale; mais au lieu des placements que devaient lui procurer les nouvelles garanties offertes aux prêteurs par l'hypothèque des domaines nationaux, elle est tous les jours épuisée par les anciens actionnaires, qui lui demandent la restitution de leurs capitaux, et le gouvernement ne peut pas s'y refuser, sans manquer à la foi publique.

Ce n'est pas tout: les fermiers de l'année dernière doivent encore à l'état des sommes, dont la commission des finances, malgré ses efforts, n'a pu recouvrer jusqu'ici la moindre partie. On peut se rembourser par la vente de leurs biens; mais qui les achètera?

Enfin les revenus des provinces seront-ils afferchés cette année avec autant d'avantage qu'ils l'ont été l'année dernière? C'est dans le courant du mois qu'on procédera à cette opération importante, et j'en ignore le résultat. Mais quand même il serait satisfaisant, les nouveaux fermiers seront-ils plus exacts que les anciens? J'en doute.

Telle est la situation critique de la Grèce, de son gouvernement provisoire, et de ses finances. Au moment où j'écris à Votre Altesse Royale, il n'existe dans la caisse qu'environ 600.000 francs, dont 250.000 vont être distribués parmi les marins qui ont des créances sur l'état, et qui demandent quelques avances pour remettre à flot leurs bâtiments. Nous devons vivre le mois d'avril, et préparer le trimestre de l'armée qui échoit le 11 mai, ce qui en d'autres termes veut dire qu'il faut de toute nécessité faire arriver en Grèce pour les premiers jours de mai, au moins 1.000.000 de francs. Si l'évacuation des provinces occidentales doit s'effectuer dans ces entrefaites, il est aussi urgent que d'autres fonds soient mis à la disposition du gouvernement grec.

Par ma lettre particulière du 25 mars/6 avril j'ai fait part à Votre Altesse Royale des considérations majeures qui doivent l'engager à se trouver sur les lieux, pour diriger en personne les opérations difficiles

de la délimitation. Aujourd'hui d'autres considérations non moins graves, et qui ont trait à la situation intérieure du pays, m'imposent le devoir de vous réitérer, mon prince, avec plus d'instance le même vœu. Jusqu'à son accomplissement je ne négligerai aucun effort, pour maintenir dans les provinces la tranquillité et l'ordre dont elles jouissent maintenant. J'aime à espérer qu'avec l'aide de Dieu j'y réussirai, si toutefois les secours pécuniaires arrivent à temps, et si, comme j'ai pris la liberté de l'énoncer dans ma lettre particulière, Votre Altesse Royale les apporte elle-même.

14

ΙΩ. ΚΑΠΟΔΙΣΤΡΙΑΣ
ΠΡΟΣ
Ι. Γ. ΕΥΝΑΡΔΟ

Correspondance, τόμος IV,
σ. 20 - 22.

[Ἐὸ Κυβερνήτης γράφει στὸν Ἐϋνάρδο γιὰ νὰ τὸν ἐνημερώσει γιὰ τὸ περιεχόμενο τῆς ἐπιστολῆς ποὺ ἀπηύθυνε στὸν πρίγκηπα Λεοπόλδο τοῦ Σάξ Κοβούργου. Ἐπίσης ἀναφέρεται καὶ πάλι στὰ οἰκονομικὰ προβλήματα ποὺ ἀντιμετωπίζει.]

A M(onsieur) le Chevalier Eynard, à Paris.

Nauplie, 12/24 avril 1830

C'est à la complaisance de M(onsieur) de Rouen que je dois la satisfaction de vous écrire ces lignes par le courrier qu'il expédie à sa cour, avec le résultat de la commission que, conjointement avec ses collègues, il a rempli auprès du gouvernement provisoire grec.

Je ne vous parlerai ni des communications que j'ai reçues de la part des résidents des cours alliées, ni de la réponse que je leur ai donnée. Vous les connaîtrez, et dans tous les cas je vous en enverrai une copie par la première occasion.

L'ensemble des documents que je mets aujourd'hui sous les yeux du prince Léopold méritera, j'espère, son approbation. Je serai bien aise de l'apprendre.

Voici en peu de mots les vœux que je lui exprime. Que S(on) A(ltesse) arrive une heure plus tôt en Grèce, et qu'elle m'envoie, tout au plus tard pour les premiers jours de mai, au moins 1.000.000 de francs. Ce

n'est qu'à ces deux conditions (et ces conditions sont de rigueur), que je pourrai être de quelque utilité à ce pays et à S(on) A(ltesse) R(oyale), et pour le présent et pour l'avenir.

La volumineuse expédition que je lui adresse lui prouvera que plus je désire justifier sa confiance, et plus je dois lui faire ma profession de foi, et sur la situation critique de ce pays, et sur les moyens que S(on) A(ltesse) R(oyale) peut et doit employer pour en prévenir les funestes conséquences.

Vous devez avoir reçu à cette heure ma lettre du 22 mars/6 avril par le prince de Wrède.

Depuis lors les esprits se sont émus et alarmés, plus des explications données par la note officielle des résidents, que par la teneur du protocole du 3 février. J'ai calmé et je calme tout ce monde, et j'aime à me flatter qu'avec l'aide de Dieu j'aurai encore quelque succès. Mais je le répète, si le prince ne hâte pas son arrivée en Grèce, et que dans ces entrefaites il ne m'envoie pas les secours que je lui demande, je ne lui réponds plus de rien, car nul n'est tenu à l'impossible.

Tâchez, mon cher Eynard, avec votre infatigable activité de faire arriver à temps ces secours. C'est le 11/23 mai que je dois payer le trimestre à l'armée. Jugez quelles seraient les conséquences, si dans ce moment de crise l'armée se voyait dans la nécessité de se débâter. Les soldats diraient: Notre terre natale doit rentrer sous la domination des Turcs, et pour nous forcer à y rentrer aussi le gouvernement ne nous paie pas. Ce serait pousser 8.000 hommes au désespoir et au brigandage. Qu'on y prenne garde. J'en ai le cœur serré; mais je ne me décourage pas. Dieu nous aidera.

15

ΙΩ. ΚΑΠΟΔΙΣΤΡΙΑΣ ΠΡΟΣ Ι. Γ. ΕΥΝΑΡΔΟ

Correspondance, τόμος IV,
σ. 23 - 27.

[Ὁ Καποδίστριας διαβεβαιώνει τὸν Ἐϋνάρδο ὅτι δὲν πρέπει νὰ ἀνησυχεῖ γιὰ τὶς φήμες ποὺ κυκλοφοροῦν, ἀφοῦ ἡ κατάστασις δὲν ἔχει ξεφύγει ἀπὸ τὸν ἔλεγχό του. Ἐπείγει, ὡστόσο, ἡ σύναψις καὶ ἡ ἀποστολὴ τοῦ δανείου, καθὼς καὶ ἡ ἀφιξὴ τοῦ πρίγκηπα Λεοπόλδου τοῦ Σάξ Κοβούργου].

A M(onsieur) le Chevalier Eynard, à Paris.

Nauplie, 1/13 mai 1830

J'ai sous les yeux, mon cher Eynard, les journaux de France jusqu'au 20 avril. J'y vois que le prince Léopold est arrivé à Paris le 8; mais par les deux bâtiments qui viennent de nous apporter ces gazettes, je n'ai pas reçu une ligne de votre part.

Vous devez avoir entre vos mains la longue lettre que je vous ai écrite par M(onsieur) de Wrède, et celle qui est partie plus tard par un courrier de M(onsieur) de Rouen. Je ne vous répéterai pas leur contenu, mais je le résumerai en deux mots: Que le prince nous envoie le plus tôt possible de l'argent, et qu'il arrive lui-même.

Les personnes qui pensent et parlent des affaires de la Grèce, comme le Courrier de Smyrne et d'autres journaux que je ne désignerai pas, répandent des bruits alarmants sur la situation intérieure du pays. Ils disent que les chemins sont infestés de brigands, et qu'il y a des insurrections dans toutes les provinces. Tout cela est faux. Ce qu'il y a de vrai, c'est que les intrigants continuent plus que jamais leur métier, et qu'ils n'ont réussi jusqu'ici dans aucune de leurs entreprises. J'ose croire qu'ils ne réussiraient pas davantage par la suite, du moment que le prince répondra aux longues lettres que j'ai pris la liberté de lui adresser, et qu'il répondra de manière à déjouer tous les petits complots, dont la Grèce peut à la longue devenir la victime.

Je viens de faire une tournée à Poros, à Syra, à Égine, et dans la province de Corinthe; elle n'aura pas été faite sans fruit. Si la diplomatie m'en laisse le temps, j'en ferai sous peu de jours une seconde dans l'intérieur du Péloponèse et j'aime à croire qu'elle sera aussi utile.

Les meneurs étrangers et grecs tâchent de porter le peuple à l'insurrection et à la mutinerie, dans le but unique de prouver au prince que le système actuel est improuvé par la nation, et qu'elle le rejette. Ainsi que je vous l'ai dit, cette poignée de misérables n'a rien pu faire, si ce n'est de mettre à l'épreuve ma vieille expérience, et de m'obliger à redoubler de vigilance et d'activité. Cependant cet état de choses ne peut pas durer, et il est de toute urgence que le prince y mette un terme. Il faut par conséquent qu'il arrive, et qu'il se fasse précéder sans perte de temps par une bonne déclaration. Je me suis expliqué à ce sujet avec S(on) A(ltesse) R(oyale) d'une manière assez claire et positive. Ayant ainsi rempli mon devoir en toute conscience, il ne me reste plus qu'à attendre, et à faire des vœux sincères pour que S(on) A(ltesse) R(oyale) n'aggrave pas involontairement la crise dont ce pays est menacé. Le prince se lèguera des embarras qui lui rendront bien pénible la tâche toujours difficile qu'il est appelé à remplir.

Les stipulations de Londres que le sultan vient d'accepter, doivent enfin être exécutées. Celles qui concernent la délimitation feront naître une foule de complications périlleuses, et ce n'est que le prince qui sur les lieux pourra les prévenir, ou du moins en mitiger les funestes conséquences.

Je n'écris pas à S(on) A(ltesse) R(oyale) par la poste d'aujourd'hui; je ne fais que de descendre de cheval, et je suis entouré de pétitionnaires, de fonctionnaires publics, et de toute sorte de tracasseries.

Je suis aussi dans l'attente des directions, que S(on) A(ltesse) R(oyale) a bien voulu m'annoncer par sa lettre du 16 février. Vous pouvez cependant l'assurer que je ne négligerai aucun moyen ni aucun effort, pour maintenir le pays dans une parfaite tranquillité, et pour le lui faire trouver très-disposé à répondre aux intentions bienfaisantes et paternelles qui animent S(on) A(ltesse) R(oyale). Mais je le répèterai encore une fois, et pour la dernière fois; que S(on) A(ltesse) R(oyale) daigne aussi ne pas me faire attendre au delà du mois de mai les subsides et les réponses que j'ai sollicitées.

J'opère aujourd'hui dans mes dispositions financières, comme si j'avais en caisse les 200.000 francs que vous avez mis à ma disposition, et les 400.000 que S(a) M(ajesté) l'empereur de Russie a déjà accordés éventuellement pour compléter, avec les 600.000 que j'ai touchés, 1.000.000. Jugez de l'importance que j'attache à recevoir une heure plus tôt ces secours. Grâce à mes économies sévères, j'ai encore 200.000 francs des 600.000 que forme le subside du trimestre.

Si l'on m'envoie d'Égine la gazette qui renferme ma réponse à la communication de Messieurs les résidents des cours alliées, je la joindrai ici. Dans le cas contraire vous la recevrez sous peu de jours.

M(onsieur) de Rouen et ses employés m'ont fait comprendre que ma réponse serait mal accueillie. A qui en est la faute? J'ai conjuré Messieurs les résidents de vouloir bien discuter avec moi leur communication. Je leur aurais proposé des termes moyens. Chacun de nous aurait rempli ses devoirs, et le public ne serait nullement instruit de nos débats diplomatiques. Le prince, et par son entremise les cours alliées, auraient pris connaissance des vœux de la Grèce. Ces messieurs ont été inébranlables dans leur marche.

Je vous donne, mon cher Eynard, en passant cette notion préliminaire, pour qu'au cas de besoin vous soyez à même de ne pas laisser dans l'erreur les personnes qui m'honorent de leur bienveillance.

Je finis, parce que la poste doit partir. Je vous recommande de ne pas m'oublier, et de penser que je compte les jours dans l'attente de vos nouvelles.

16

Ω. ΚΑΠΟΔΙΣΤΡΙΑΣ
ΠΡΟΣ
Ι. Γ. ΕΨΝΑΡΔΟ

Correspondance, τόμος IV,
σ. 33 - 39.

[Ὁ Καποδίστριας ἀνησυχεῖ ἐπειδὴ δὲν ἔχει εἰδήσεις τοῦ Ἐυνάρδου ἀλλὰ οὔτε καὶ τοῦ Λεοπόλδου τοῦ Σάξ Κοβούργου. Ἀναφέρεται στὴν προσωρινὴ διευθέτηση τῶν οἰκονομικῶν προβλημάτων τῆς Ἑλλάδος, ἀλλὰ καὶ στὶς ἀνησυχίες ποὺ προκαλοῦν νέες ἀντιπολιτευτικὲς ἐνέργειες, τὶς ὁποῖες ἀναλύει.]

A M(onsieur) le Chevalier Eynard, à Paris.

Nauplie, 12/24 mai 1830

Je vous envoie, mon cher Eynard, ci-jointe une réponse qui met en ordre notre correspondance d'office.

Je suis toujours dans l'attente de vos lettres et de vos secours. S(on) A(ltesse) R(oyale) me laisse ignorer ses intentions, et ne m'envoie aucun subside. Mes moyens sont épuisés, et les intrigants vont grand train, dans l'espérance de provoquer des troubles et d'amener l'anarchie. Ainsi que je vous l'ai déjà dit, ils n'ont pas réussi et ne réussiront pas dans leurs coupables desseins, aussi longtemps que je pourrai payer régulièrement les marins, les soldats et les employés publics.

A force de persévérance dans le système d'une sévère économie, j'ai pu couvrir la dépense du trimestre qui est échu hier. La caisse a déboursé environ 500.000 francs, et l'armée est payée; mais j'ai dû réduire la liste civile, et les employés ne reçoivent que la moitié de leur traitement en espèces, et l'autre leur est assurée dans trois mois. Malgré cette réduction, chacun reste à son poste, et l'administration continue d'aller passablement bien. Notre état financier encourage les étrangers titrés et non titrés, qui s'obstinent à vouloir se mêler de nos affaires, et cette poignée de Grecs dont ils se sont entourés, pour créer ce que ces messieurs appellent une opposition.

Après avoir échoué deux fois depuis l'année dernière dans le projet de mettre l'armée en pleine insurrection, ils ont essayé, et ils s'efforcent même actuellement, de porter les provinces du Péloponèse à se refuser au paiement des impôts. C'est par les Maïnotes et par les provinces de la Messénie qu'ils ont commencé leurs manœuvres. Heureusement que les Pétro-Bey, et d'autres misérables dont ils se sont servis, sont des instruments usés. Toutefois il a fallu prendre des mesures.

Le général Schneider a montré dans ces circonstances tout ce que peuvent dans un esprit droit et dans une âme noble les sentiments de l'honneur et du devoir. Aux premiers symptômes de la mutinerie, il m'a offert spontanément la coopération des troupes françaises. Je l'ai prié de les faire parader autour des villages, où des actes d'insubordination avaient eu lieu. Je vous assure que le seul mouvement de ses troupes produira un effet salutaire, et qu'il n'y aura pas besoin d'en faire davantage.

Comme si ces tracasseries ne suffisaient pas, les meneurs se sont tous groupés maintenant à Nauplie, et j'apprends que dans leurs conciliabules d'Égine ils ont arrêté de faire circuler en secret, au moyen de leurs émissaires, un écrit par lequel les signataires adressent leurs remerciements aux Puissances pour l'élection du prince Léopold, et supplient le prince de hâter son arrivée en Grèce.

On m'a parlé de cet acte, et j'ai répondu aux hommes qui en paraissent préoccupés, que la forme en était illégale; que le gouvernement s'était déjà acquitté de ce devoir, soit envers les Puissances alliées, soit envers le prince; et que si les citoyens voulaient de leur côté exprimer leurs sentiments et leurs vœux, pourquoi le feraient-ils en secret et par le moyen d'émissaires, et pourquoi ne s'adresseraient-ils pas au gouvernement? Celui-ci leur aurait offert le moyen de remplir cette tâche d'une manière honorable, en faisant signer l'adresse dans les bureaux des gouverneurs civils ou d'autres fonctionnaires publics dans toutes les provinces.

J'ignore ce qui adviendra de cette nouvelle intrigue. Elle me paraît cependant encouragée et dirigée sous main par une espèce de diplomatie que je ne veux pas qualifier. Ce que je déplore le plus, c'est que la Grèce en portera les conséquences funestes, sans que personne puisse en tirer aucun profit, ni pour le présent ni pour l'avenir.

La haute politique semble redouter les prétentions constitutionnelles des insurgés grecs, dont elle a fait un état indépendant. Elle a improvisé tacitement et le congrès d'Argos et les institutions dont cette assemblée a osé poser les bases. Aussi Messieurs les résidents des cours alliées m'ont-ils souvent entretenu de leurs alarmes, si, pour répondre à leurs communications, je convoquais le congrès. Or d'où vient que ces messieurs ne s'alarment nullement des adresses signées par des citoyens sans aveu, lesquels prétendent à leur tour représenter la nation et parler en son nom?

Mais il y a plus. Quelques-uns de ces messieurs, en s'entretenant avec moi de ces adresses, non-seulement ne s'en sont point montrés alarmés, mais ils m'ont paru ne pas les désapprouver. A l'un d'eux j'ai exprimé d'un mot seul toute ma pensée à cet égard: «Ce que vous me

dites, Monsieur le baron, est un trait de lumière; je commence à être sur la voie, et vous m'y mettez».

Jugez, mon cher Eynard, d'après cet aperçu comment ces messieurs et leurs clients préparent le terrain où le prince doit fonder le nouvel état. Ils divisent de plus en plus les Grecs qui composent l'administration actuelle, et ceux qui se sont placés en dehors. Ils créent un simulacre de pouvoir national à côté du pouvoir national réel, et ils prétendent par là choisir les Hellènes avec lesquels le prince Léopold organisera le pays et y affermira l'ordre et la tranquillité.

Toutes ces pauvres combinaisons n'ont qu'un seul but, et quelle que soit ma répugnance, je le signalerai. On veut faire accroire au prince et à l'Europe, que depuis que je m'acquitte de ma pénible tâche, rien n'a été fait que dans l'intérêt d'un parti en non dans l'intérêt de la nation tout entière, et que par conséquent la nation est impatiente de secouer le joug de ma tyrannie, pour jouir réellement de la liberté et des droits que les souverains lui reconnaissent.

Ces pauvres esprits caractérisent ce qu'ils appellent mon parti, de parti russe, et par conséquent ils s'efforcent d'accréditer l'opinion que, si la conférence de Londres a restreint les limites du nouvel état, c'est pour ne pas donner à ce parti une force et une consistance, qui pourraient troubler la paix de l'Europe, mais qu'une fois ce parti chassé des affaires tout s'arrangera, sur le continent et sur la ligne maritime, selon les vœux des Grecs.

D'après ce plan, le prince se hâterait de faire table rase. Il considérerait comme non-venu tout acte de mon administration. Il fonderait dans d'autres principes son gouve[r]nement, et surtout il se garderait bien d'appeler dans ses conseils ou dans l'exercice des fonctions publiques les hommes qui m'ont aidé dans mes travaux.

C'est avec cette monnaie qu'on paie, jusqu'ici sans succès, quelques coryphées et une nuée d'émissaires qui couvrent le pays. Le fait est que les meneurs étrangers et grecs ont appris avec peine que le prince Léopold comptait sur les services que je pourrais lui rendre. Ils font et feront tout au monde pour me mettre dans l'impossibilité de m'acquitter de ce devoir envers la Grèce et envers S(on) A(ltesse) R(oyale) elle-même.

Je n'entretiens pas de ces détails le prince; mais je le ferai du moment que S(on) A(ltesse) R(oyale) me témoignera le désir d'être informé par moi de ce qui se passe ici. Comme je vous l'ai écrit, le prince m'a annoncé par sa lettre du mois de février qu'il allait m'écrire longuement. Je suis toujours dans l'attente des directions qu'il a bien voulu me promettre. Je lui ai adressé quatre volumineuses lettres. Je n'ai plus qu'à attendre ses ordres. Jusque-là veuillez vous-même, mon cher Eynard, faire part à S(on) A(ltesse) R(oyale) de la présente.

La Porte a accédé au protocole; mais rien ne paraît arrêté encore quant au mode d'exécution. Je fais des vœux bien sincères pour que les négociations se prolongent jusqu'à ce que le prince lui-même soit sur les lieux. Il dirigera alors les opérations relatives à tous ces arrangements; et ces arrangements s'exécuteront, sans que de nouvelles complications compromettent encore une fois les grands intérêts qu'on a voulu concilier par les transactions de Londres. Je ne cesserai pas de répéter ma profession de foi à cet égard, et puis il en sera ce qu'il plaira au bon Dieu.

Je suis de retour ici depuis quelques jours. Si je puis me débarrasser du courant des affaires, je continuerai ma tournée dans les provinces du Péloponèse. Le Courrier anglais dira que c'est pour achever les *coups d'état* dont il m'accuse.

Que ces braves gens sont mal informés! J'ai vu les articles par lesquels le Courrier français a répondu. Je joins ici les journaux qui renferment les actes sur lesquels porte l'accusation. Vous verrez s'il s'est agi de faire minuter une constitution au sénat, ou des mesures qui entravent l'exécution des vues des cours alliées. D'ailleurs les travaux dont le sénat doit s'occuper sont prescrits par les décrets du congrès d'Argos, et ces décrets datent du mois de juillet de l'année dernière, et non du mois de février de cette année.

Les articles cependant du Courrier anglais sont remarquables, et il est bon d'en prendre acte, parce qu'ils jettent un grand jour sur les menées dont je viens de vous donner un aperçu.

17

ΙΩ. ΚΑΠΟΔΙΣΤΡΙΑΣ ΠΡΟΣ ΛΕΟΠΟΛΔΟ ΤΟΥ ΣΑΞ ΚΟΒΟΥΡΓΟΥ

Correspondance, τόμος IV,
σ. 45 - 47.

[Ὁ Κυβερνήτης ἐπαναλαμβάνει στὸν πρίγκηπα Λεοπόλδο ὅτι εἶναι ἀπαραίτητο νὰ ἐπισπεύσει τὴν ἀποστολὴ τοῦ δανείου καὶ τὴν ἀφιξὴ του στὴν Ἑλλάδα.]

A S(on) A(ltesse) R(oyale) le Prince Léopold.

Nauplie, 24 mai/5 juin 1830

Ce n'est qu'aujourd'hui que je reçois la lettre du 22 avril, dont Votre Altesse Royale a bien voulu m'honorer.

Celles de M(onsieur) Eynard qui l'accompagnent portent la date du 30, et m'annoncent que la grande affaire de l'emprunt a été enfin décidée selon les vues sages et bienfaisantes de Votre Altesse Royale. M(onsieur) Eynard m'envoie aussi 154.000 francs, et j'aurai par conséquent de quoi pourvoir aux besoins les plus pressants de l'administration pour quelques jours encore.

Si Votre Altesse Royale a reçu toutes les lettres que j'ai pris la liberté de lui adresser, en date du 6 et du 22 avril et du 24 mai, elle aura accueilli, j'espère, les vœux que je lui ai exprimés sur la nécessité d'envoyer de prompts secours, ainsi que de hâter, mon prince, votre arrivée en Grèce.

Cette nécessité devient tous les jours plus urgente, et Votre Altesse en aura la preuve en jetant les yeux sur les documents ci-joints.

Je déplore les menées odieuses, par lesquelles on s'efforce de présenter sous un jour défavorable l'état intérieur de la Grèce. Néanmoins il est assez satisfaisant, et Votre Altesse en aura la conviction, lorsqu'elle sera sur les lieux.

Dans mes lettres particulières j'ai exprimé avec une entière franchise à Votre Altesse Royale mon opinion respectueuse sur la confiance que la nation place, mon prince, dans les nobles intentions que vous avez manifestées par votre lettre du 28 février, et que celle à laquelle je répons confirme, s'il se peut, d'une manière encore plus rassurante.

Je suis dans l'attente des ordres de Votre Altesse, pour connaître l'époque et le lieu de son embarquement. Les bâtiments grecs qui viendraient à sa rencontre sont prêts.

Je me réserve sous peu de jours de vous entretenir plus en détail, mon prince, des intérêts de ce pays qui doivent fixer avant tout l'attention et la sollicitude de Votre Altesse Royale.

18

ΙΩ. ΚΑΠΟΔΙΣΤΡΙΑΣ ΠΡΟΣ Ι. ΕΥΝΑΡΔΟ

Correspondance, τόμος IV,
σ. 47 - 48.

[Ὁ Καποδίστριας πρόκειται νὰ διαθέσει τὸ ποσὸ τῶν 154.860 φράγκων ποὺ στέλνει ὁ Ἐυνάρδος γιὰ νὰ ἀντιμετωπίσει τὶς ἐπείγουσες ἀνάγκες τῆς δημόσιας διοίκησης. Ὑπολογίζει ὅτι γιὰ τὴν ἐκπαίδευση καὶ τὴ γεωργία θὰ μπορέσει νὰ διαθέσει ἴσο ποσὸ ὅταν θὰ φθάσει τὸ δάνειο.]

A M(onsieur) le Chevalier Eynard, à Paris.

Nauplie, 24 mai/5 juin 1830

Vos lettres, mon cher Eynard, du 23 et du 30 avril ne me sont arrivées qu'aujourd'hui. Vous voyez que notre correspondance ne va pas au gré de nos vœux. Il faut prendre patience et passer par là.

Vos 154.860 francs arrivent à point, car il n'y avait plus dans la caisse que quelques centaines de talaris. Je m'en servirai par conséquent pour les besoins de l'administration, sauf à destiner plus tard aux écoles et à l'agriculture une somme égale, que je prendrai sur le secours de 1.200.000 francs que vous avez sollicité de la conférence de Londres, et que je vous recommande très-instamment de me faire parvenir le plus tôt possible.

C'est depuis le 7 mars aujourd'hui la première fois que je reçois de vos nouvelles. Veuillez par la suite me dédommager de ce long silence.

Je joins ici une lettre pour S(on) A(ltesse) R(oyale) que je vous prie de lui transmettre.

Je n'ai pas d'expression, mon cher Eynard, pour vous remercier de toutes les preuves d'intérêt que vous donnez à ce pays.

19

ΙΩ. ΚΑΠΟΔΙΣΤΡΙΑΣ
ΠΡΟΣ
ΛΕΟΠΟΛΔΟ ΤΟΥ ΣΑΞ ΚΟΒΟΥΡΓΟΥ

Correspondance, τόμος IV,
σ. 48 - 52.

[Ὁ Κυβερνήτης ἐνημερώνει τὸν πρίγκηπα Λεοπόλδο γιὰ τὰ οἰκονομικὰ προβλήματα τῆς χώρας, τὰ ὅποια ἐπιτείνονται ἀπὸ τὶς ἀντιπολιτευτικὲς κινήσεις ποὺ πληθαίνουν συνεχῶς. Σύμφωνα μὲ τὶς ἀπόψεις τοῦ Καποδίστρια, οἱ ἐνέργειες τῶν ἀντιπολιτευσόμενων κύκλων ἔχουν γιὰ στόχο νὰ ἀναγκάσουν τὸν Κυβερνήτη νὰ ἐγκαταλείψει τὴν Ἑλλάδα. Τέλος, ἐπαναλαμβάνει ὅτι εἶναι ἀπαραίτητο νὰ ἐπισπευθεῖ ἡ δανειοδότηση τῆς χώρας καὶ ἡ ἀνάληψη τῆς ἐξουσίας ἀπὸ τὸν πρίγκηπα Λεοπόλδο.]

A S(on) A(ltesse) R(oyale) le Prince Léopold.

Nauplie, 30 mai/11 juin 1830

Je prends la liberté de joindre ici les duplicata des deux lettres que j'ai eu l'honneur d'adresser à Votre Altesse Royale en date du 12/24 mai et du 24 mai/6 juin.

Par cette dernière je me suis réservé, mon prince, de vous entretenir avec quelque détail de la situation difficile et critique où se trouve ce pays. Je m'acquitte aujourd'hui de ce devoir, en profitant d'un bâtiment de guerre russe qui se rend à Naples. Monsieur le comte de Pannin a l'obligeance de me faire espérer que mon paquet arrivera promptement et sûrement entre les mains de Votre Altesse Royale.

Les subsides accordés par L(eurs) M(ajestés) l'empereur de Russie et le roi France couvrent notre déficit jusqu'à la fin du mois de mars. Avec ces fonds j'ai néanmoins pu faire payer le trimestre de la solde à l'armée, et fournir aux dépenses de tous les services, jusqu'au moment où la générosité de M(onsieur) Eynard est venue me procurer les moyens de soutenir encore pour quelques jours l'administration. Je viens de recevoir de sa part environ 150.000 francs; mais cette somme est déjà presque épuisée. Les revenus de l'état nous offriraient des ressources; mais elles sont incertaines, à raison des efforts que les intrigants ne cessent de faire pour paralyser le gouvernement. Ces hommes de malheur sont encouragés, et aujourd'hui ils se montrent avec une effronterie qui serait redoutable, si le peuple ne les connaissait déjà. Cependant les moyens de séduction dont ils se servent peuvent à la longue avoir du succès, surtout si le gouvernement n'est pas mis en mesures de payer régulièrement l'armée et les employés.

La bande des meneurs se compose de quelques étrangers, qui faute de jugement et de bonne conduite ont échoué dans tout ce qu'ils ont cru pouvoir entreprendre dans ce pays. Elle se compose aussi d'une poignée de Grecs, auxquels une mauvaise conscience impose la nécessité de chercher hors de la nation l'influence et le crédit, qu'ils ont perdus dans l'opinion de la grande masse de leurs concitoyens.

Tant que leurs moyens d'action se réduisaient aux diatribes du journal de Smyrne, les conséquences n'en pouvaient nullement devenir funestes à ce pays; et alors je n'ai jamais pensé qu'il convînt à la dignité du gouvernement de descendre dans une arène semblable pour les combattre. Mais depuis que les actes de Londres nous ont été communiqués, et que Votre Altesse Royale a daigné m'écrire sa lettre du 16/28 février, ils ont multiplié leurs attaques, non-seulement dans le journal de Smyrne, mais ils ont commencé à agir directement sur toutes les classes. Ils leur prêchent des doctrines qui feraient fortune, si le peuple avait moins de bon sens et de sagacité.

Ils disent aux Rouméliotes : «Secouez le joug d'un gouvernement qui vous livre aux Turcs. Prenez les armes; appelez un homme fort et habile à votre tête, et montrez-vous décidés à périr plutôt que de vous soumettre ou de quitter vos foyers».

Aux employés: «Pourquoi renoncez-vous à l'avenir que vous pro-

met un nouvel ordre de choses? Vous servez le président: donc vous serez écartés, proscrits».

Aux marins: «Demandez les indemnités que vous doit l'état. Le président a reçu des sommes considérables; il les emploie à bâtir des palais, et à soudoyer des émissaires».

Aux laboureurs: «Pourquoi payez-vous les impôts? Le prince vous en délivrera pour quelques années, afin de vous donner les moyens de vous refaire. C'est pour cela qu'il n'arrivera en Grèce qu'avec des millions».

Aux anciens clephtes: «Délivrez-vous une heure plus tôt du gouvernement actuel. Prouvez qu'il n'a plus d'autorité sur vous; faites votre ancien métier: dépouillez les voyageurs».

J' ai fait procéder à une enquête, et elle m'a fourni jusqu'ici plusieurs notions, qui ne me laissent pas de doute sur le but auquel tendent toutes ces machinations. Ce but, ainsi que je l'ai fait observer à Votre Altesse Royale, est toujours le même. On veut me forcer à quitter mon poste avant même l'arrivée de Votre Altesse Royale, ou du moins rendre impossible la continuation de mon séjour en Grèce, lorsque vous aurez, mon prince, pris la direction des affaires. Ma présence et les témoignages que je puis donner sur les choses et sur les personnes, feraient peut-être envisager à Votre Altesse Royale l'état intérieur de ce pays d'une manière peu favorable aux combinaisons et aux espérances de cette poignée d'intrigants.

Si Votre Altesse Royale m'honore de sa confiance, et si elle ne doute pas de la vérité des faits dont je viens de l'entretenir, elle jugera encore une fois combien sont fondés les motifs qui me portent à la supplier de se rendre une heure plus tôt en Grèce. Si toutefois des considérations d'un ordre supérieur vous forçaient, mon prince, à différer pour quelque temps encore votre départ, veuillez au moins me transmettre un acte qui, en proclamant vos intentions, servira plus que toute autre mesure à déjouer de coupables manœuvres, et à préserver ce pays du désordre.

Je ne fatiguerai pas Votre Altesse Royale, en lui démontrant l'urgence des secours que j'ai sollicités. J'aime à espérer que, grâce à votre bienveillante intercession, mon prince, la démarche de M(onsieur) Eynard auprès de la conférence de Londres aura obtenu à cette heure un plein succès.

La circulaire que j'ai adressée à tous les gouverneurs civils de l'état produira un effet salutaire. Toutes les provinces exprimeront maintenant dans des formes légales des vœux qui ne peuvent être qu'agréables à Votre Altesse Royale.

20

ΙΩ. ΚΑΠΟΔΙΣΤΡΙΑΣ
ΠΡΟΣ
Ι. Γ. ΕΥΝΑΡΔΟ

Correspondance, τόμος IV,
σ. 63 - 67.

[Ὁ Καποδίστριας ἀνακοινώνει στὸν Ἐϋνάρδο, ὅτι πρόκειται σύντομα νὰ παραλάβει τὴ νέα οἰκονομικὴ βοήθεια πού ἔστειλε ὁ τελευταῖος καὶ ἡ ὁποία φθάνει σὲ πολὺ κατάλληλη στιγμή, γιὰτὶ ἡ εἶδηση ὅτι ὁ πρίγκηπας Λεοπόλδος τοῦ Σάξ Κοβούργου παραιτήθηκε ἀπὸ τὴν ὑπόψηφιότητά του γιὰ τὸν Ἑλληνικὸ θρόνο προκαλεῖ σημαντικὰ προβλήματα. Ἀνακεφαλαιώνοντας τὶς προϋποθέσεις κάτω ἀπὸ τὶς ὁποῖες καὶ μόνον μπορεῖ νὰ διατηρηθεῖ ἡ τάξη στὴν Ἑλλάδα, παρακαλεῖ τὸν Ἐϋνάρδο νὰ συνεχίσει τὶς προσπάθειές του γιὰ τὴ σύναψη τοῦ δανείου].

A M(onsieur) le Chevalier Eynard, à Paris.

Nauplie, 20 juin/2 juillet 1830

Vos dernières lettres, mon cher Eynard, sont de la date du 30 avril. Depuis lors plusieurs bâtiments français sont arrivés à Modon. Tout le monde a reçu des lettres et des journaux jusqu'à la date du 30 mai. L'un de ces bâtiments, à ce que vient de m'écrire M(onsieur) le général Schneider et de me confirmer l'amiral de Rigny, m'apporte 300.000 francs de votre part. Manquant d'informations relativement à ce secours, je le recevrai comme un bienfait de la Providence, et j'attendrai sans inquiétude que vos lettres me l'expliquent.

Celles que je vous ai adressées précédemment par duplicata, et la nouvelle de l'abdication du prince Léopold, que je ne connais que par les gazettes, vous donnent la mesure de la crise que subit dans ce moment la Grèce. Avec l'aide de Dieu elle en sortira honorablement, du moins je l'espère, si vous continuez à l'aider.

Les intrigants qui ont comploté pour adresser sous le voile du mystère l'expression de leurs vœux au prince Léopold, ont été complètement déjoués par ma circulaire, et par les adresses légales et publiques que toutes les provinces m'ont envoyées, dans le noble but de témoigner aux Puissances alliées leur reconnaissance, et au prince Léopold les espérances que leur ont fait concevoir les sentiments généreux qui l'animent en faveur de sa nouvelle patrie. C'est au moment où je comptais publier par les journaux ces adresses, c'est lorsque j'allais les envoyer en original à S(on) A(ltesse) R(oyale) que j'apprends son abdication.

Ces documents restent en dépôt aux archives, et le temps me dira quel est l'usage que je pourrai en faire.

La communication qui notifie aux cours alliées l'abdication de S(on) A(ltesse) R(oyale) n'articule aucune des observations que j'ai pris la liberté de faire au prince, afin de l'engager à se rendre sans retard sur les lieux. La première partie de mes dépêches et de mes lettres particulières lui rendait compte avec loyauté et franchise des difficultés. La seconde lui proposait le moyen de les aplanir; et ce moyen, je le répète encore, dans l'état actuel des choses ne peut plus se trouver qu'entre les mains du nouveau gouvernement de la Grèce, c'est-à-dire entre celles de S(on) A(ltesse) R(oyale), si elle n'avait pas renoncé, ou de tout autre qui acceptera la souveraineté de ce pays.

Les intrigants se gardent bien de croire à la sincérité de mon opinion sur cette grande question. Ils s'efforcent au contraire de la rendre suspecte, et les agents de je ne sais pas trop quelle Puissance étrangère, les ont encouragés, et les encouragent aujourd'hui plus que jamais, à redoubler d'activité dans des menées odieuses. Ces menées ont pour but de faire considérer ma réponse officielle, ainsi que les observations du sénat et mes dépêches au prince Léopold, comme autant de moyens dont je me suis servi pour porter le prince à abdiquer, et par conséquent pour ne pas quitter mon fauteuil de président. Que Dieu le leur pardonne!

Jusque-là cependant il faut maintenir l'ordre et prévenir l'anarchie, à laquelle les intrigants grecs et étrangers poussent cette malheureuse nation.

Ainsi que je vous l'ai dit, ils n'ont pas réussi, et j'aime à me flatter qu'ils ne réussiront pas non plus par la suite; mais pour cela il faut:

1°. Que les cours alliées ne tardent pas à donner à la Grèce un souverain.

2°. Que le secours de 1.200.000 francs soit envoyé dans le courant de juillet, ou tout au plus tard dans le mois d'août.

3°. Que les agents des cours alliées en Grèce reçoivent l'ordre de déclarer les intentions de leurs souverains relativement au gouvernement de la Grèce, jusqu'à ce que le nouveau souverain soit élu et prenne possession de la souveraineté.

A ces conditions je réponds de la tranquillité du pays, et je ne me refuserai pas à continuer ma pénible tâche. Dans le cas contraire je ne réponds de rien.

J'étais à ce point de la présente, lorsque enfin je reçois vos lettres du 24 et du 25 mai. Je vous en accuse aujourd'hui la réception par la voie ordinaire de la poste. Vos lettres sont restées au moins dix jours entre les mains du commandant de la Diligente. Il se peut que ce ne

soit qu'une négligence de sa part, mais elle est bien malheureuse; et comme ces accidents se renouvellent presque à chaque courrier qui arrive de France, je dois vous réitérer la prière de m'adresser vos lettres par la voie du commerce, ou par Marseille, ou par l'Italie.

Dieu vous rendra, mon cher Eynard, le bien que vous faites à ce pays. Vos 340.000 francs me mettent hors d'embaras et d'angoisse pour le mois de juin et peut-être aussi pour le mois de juillet.

Persévérez dans vos démarches, et faites en sorte que les secours que vous avez sollicités arrivent; mais je le répète, qu'ils ne tardent pas au delà de quelques jours du mois d'août.

Je vais m'occuper de l'idée que vous m'annoncez. Il n'est pas aussi facile que vous le pensez de porter le sénat ou les provinces à prendre l'initiative sur le choix du souverain. Cependant je tâcherai de tirer parti des adresses que les provinces viennent de m'envoyer. Je verrai quelle est la communication que je pourrai faire, pour hâter les décisions définitives des cours alliées.

Sans doute les deux candidats qui paraissent en première ligne, c'est-à-dire le prince Frédéric des Pays-Bas et un prince de Bavière, doivent également réunir les suffrages de la Grèce. L'un est déjà très-avantageusement connu dans ses états, et par la place éminente qu'il occupe, et par les immenses services qu'il a rendus à la Hollande. L'autre a pour lui la reconnaissance qu'inspirent aux Grecs les bienfaits et l'intérêt bienveillant que leur a prodigués le roi de Bavière. Je verrai sous peu de jours si je puis adresser sur ces grandes questions un mémoire aux cours alliées. En attendant, je vous autorise à vous servir du peu de mots que je vous adresse à cet égard, là où vous jugerez le plus utile.

21

ΙΩ. ΚΑΠΟΔΙΣΤΡΙΑΣ
ΠΡΟΣ
Ι. Γ. ΕΥΝΑΡΔΟ

Correspondance, τόμος IV,
σ. 67 - 69.

[Ὁ Καποδίστριας ἐνημερώνει τὸν Ἐϋνάρδο γιὰ τὶς ἀντιδράσεις ποὺ προκαλεῖ στὸ ἐσωτερικὸ τῆς χώρας ἢ παραίτηση τοῦ πρίγκηπα Λεοπόλδου τοῦ

Σὰξ Κοβούργου καὶ ἀναφέρεται στὶς ἐνέργειες στὶς ὁποῖες προτίθεται νὰ προ-
βεί.]

A M(onsieur) le Chevalier Eynard, à Paris.

Nauplie, 21 juin/3 juillet 1830

J'ai déjà répondu, mon cher Eynard, à vos lettres du 24 et du 25 mai, et je vous ai adressé mes actions de grâces pour le secours de 340.000 francs que la Grèce doit à votre persévérante sollicitude. Dieu vous rendra le bien que vous lui faites.

Je profite aujourd'hui de l'obligeance de M(onsieur) l'amiral de Rigny. Il a la bonté de m'avertir que le courrier qu'il expédie se chargera de la présente, et je la place sous les auspices de M(onsieur) Litardi.

Je ne vous répéterai pas les raisons qui me portent à faire des vœux bien sincères et bien ardents, pour que les cours alliées ne tardent plus à procéder au choix du nouveau souverain, et à faire connaître aussi à la Grèce leurs intentions.

Il y aura nécessairement un intervalle entre le choix du souverain, son acceptation, et son arrivée en Grèce. Durant ce temps de crise, il est d'un grand intérêt que le pays reste tranquille, et que les Puissances puissent y exécuter leurs décisions, si la Porte n'élève pas de difficultés à cause de l'abdication du prince Léopold.

Ce qui aurait été sans doute moins embarrassant et plus heureux sous ce rapport, c'eût été que le prince Léopold n'eût pas renoncé. J'ignore quelle est l'impression que lui laisseront les lettres que je lui ai adressées durant les mois de mai et de juin. Si des motifs d'une autre nature ont engagé S(on) A(ltesse) R(oyale) à résigner, mes lettres ne produiront aucun effet. Dans le cas contraire, elles le (le) porteront peut-être à revenir de sa résolution et à accepter encore une fois. Quoi qu'il en soit, je vous supplie d'insister sur les observations et sur les demandes que vous avez faites à Messieurs les ambassadeurs des Puissances.

Nous sommes ici travaillés par les intrigants de tout genre. Vous connaissez l'affaire des adresses au prince Léopold. Aujourd'hui il est question d'une nouvelle adresse que cette poignée de soi-disant mécontents enverrait à la conférence de Londres, afin de solliciter l'élection d'un souverain. On m'a fait plusieurs rapports sur cette nouvelle intrigue, et j'ai donné la même réponse. J'ai dit et répété qu'une démarche semblable ne peut avoir un effet utile qu'autant qu'elle sera faite dans des formes légales et avec la sanction du gouvernement.

Les diplomates qui sont accrédités auprès du gouvernement actuel m'ont parlé de ces menées. Je leur dis: «Laissez faire, Messieurs, ces

gens-là; mais laissez-les faire tout seuls. Qu'en arrivera-t-il? De deux choses l'une. Ou les cours alliées reconnaîtront cette poignée d'hommes comme les véritables et légitimes représentants de la nation, ou non. Dans le premier cas, c'est de ces hommes que je formerai la régence; ainsi délivré de mon énorme fardeau, je serai heureux. Dans le second cas, ces hommes de malheur seront considérés pour ce qu'ils sont, et la Grèce en sera enfin délivrée».

Hier en discutant amicalement cette thèse avec M(onsieur) l'amiral de Rigny, je lui ai démontré avec une évidence incontestable que je ne redoutais pas ces menées ni leurs résultats; que si les Puissances voulaient mettre encore une fois à l'épreuve ces prétendus patriotes de la Grèce, elles n'auraient qu'à leur confier, ne fût-ce que pour quelques jours, la direction des affaires de cette malheureuse nation; qu'en mon particulier je me retirerais, et que les faits caractériseraient mieux que je ne veux le faire et ces hommes et leurs œuvres. Monsieur l'amiral a paru d'accord avec moi. Il est bon que vous soyez au courant de tout ceci.

22

ΙΩ. ΚΑΠΟΔΙΣΤΡΙΑΣ
ΠΡΟΣ
ΛΕΟΠΟΛΔΟ ΤΟΥ ΣΑΞ ΚΟΒΟΥΡΓΟΥ

Correspondance, τόμος IV,
σ. 79 - 85.

[Ἵ Ο Καποδίστριας ἀνακεφαλαιώνει τὴν στάση του ἀπέναντι στὸν πρίγκηπα Λεοπόλδο τοῦ Σάξ Κοβούργου καὶ ἐπισημαίνει ὅτι τόσο ὁ ἴδιος ὅσο καὶ ὁ ἑλληνικὸς λαὸς περιμέναν πολλὰ ἀπὸ τὴν ἐκλογή του στὸ θρόνο τῆς Ἑλλάδος.]

A S(on) A(ltesse) R(oyale) le Prince Léopold.

Nauplie, 14/26 juillet 1830

Les documents qui accompagnaient la lettre dont Votre Altesse Royale a bien voulu m'honorer en date du 1^{er} juin étaient déjà parvenus à la connaissance de la Grèce par la voie des journaux.

Si, comme je l'espère, Votre Altesse Royale a reçu les dépêches

que j'ai pris la liberté de lui écrire dans le courant du mois de mai, elle aura jugé des motifs qui me portaient à solliciter Votre Altesse Royale avec tant d'instance de hâter son arrivée en Grèce.

Ma lettre du 30 mai/11 juin vous donnait, mon prince, les informations les plus détaillées sur l'état intérieur du pays. Elle vous rendait compte des mesures que j'avais prises pour éclairer les provinces sur d'odieuses intrigues. J'avais mis sous les yeux de Votre Altesse la circulaire du 24 mai/5 juin, et je lui avais annoncé en même temps que je ne doutais pas de ses résultats.

Je n'ai pas été déçu dans mon attente. Toutes les provinces ont exprimé dans des adresses légalement faites la gratitude dont elles étaient pénétrées pour les bienfaits des cours alliées, et la confiance sans bornes qu'elles étaient heureuses de placer dans vos nobles intentions. Toutes d'une voix unanime suppliaient Votre Altesse de hâter le moment de son arrivée, car elles reconnaissaient qu'il était désormais réservé au prince souverain, investi de la confiance des cours alliées, d'accomplir les destinées de la Grèce.

J'allais transmettre à Votre Altesse l'expression de ces sentiments et de ces vœux, lorsque la publication des notes du 15 et du 21 mai vint frapper les Hellènes d'étonnement et de douleur.

Que Votre Altesse Royale me permette de fixer encore une fois son attention sur la marche que le gouvernement a dû suivre pour s'acquitter de ses devoirs envers le pays, et pour répondre en même temps à la confiance des cours alliées et à celle de Votre Altesse Royale.

Je le répéterai, mon prince: il aurait cru mal remplir cette double tâche, s'il n'avait pas soumis aux augustes fondateurs du nouvel état et à Votre Altesse ses observations respectueuses, tant sur quelques-unes des dispositions du protocole du 3 février, que sur le mode d'après lequel il lui avait été notifié; mais en même temps il appréciait trop l'étendue des obligations qu'imposait à la Grèce cet acte qui lui garantit le plus grand bienfait, celui d'une indépendance complète, pour ne pas se laisser guider dans sa réponse officielle aux résidents des cours alliées par la seule impulsion de sa reconnaissance.

Daignez, mon prince, jeter les yeux sur ce document, et vous en aurez, j'espère, la conviction.

Le gouvernement grec y déclarait qu'il exécuterait les clauses du protocole, lorsqu'il en serait requis; et que, puisqu'il restait encore à la Grèce des vœux à former, des espérances à nourrir, c'était dans le sein de Votre Altesse Royale qu'elle les déposerait.

Ces vœux et ces espérances, le sénat les a consignés dans son mémoire; et par ma correspondance particulière je me suis borné à donner à Votre Altesse toutes les notions qui pouvaient la mettre à même d'en porter

un jugement. Cette partie de mes communications n'était donc pas du domaine de la diplomatie.

En choisissant une forme confidentielle, je n'ai eu d'autre but que d'offrir à Votre Altesse Royale l'occasion, et peut-être même les moyens, d'accomplir les intentions généreuses qu'elle avait manifestées par sa lettre du 28 février. Votre Altesse Royale me rendra la justice de croire que je ne pouvais dans aucun cas avoir la pensée de montrer au monde les Grecs méconnaissant leurs obligations envers les Puissances, et encore moins celle de provoquer des discussions, qui auraient pu compromettre gravement les intérêts les plus chers du nouvel état.

Si en effet les négociations avaient pu offrir encore quelques chances favorables, il n'y avait que Votre Altesse Royale qui fût à même d'en tirer parti, et de faire accueillir les vœux légitimes de sa nouvelle patrie. Mais s'il en était autrement, la carrière que vous étiez appelé à parcourir, j'ose l'affirmer, mon prince, n'en eût été que plus glorieuse.

Vous l'auriez entreprise, fort des sentiments généreux que vous inspirait la destinée de ce pays. Les Grecs auraient admiré votre noble courage; la plus juste des causes triomphait de tous les obstacles, et la Providence aurait béni vos sacrifices et vos efforts. Une délimitation plus conforme aux espérances des Grecs ne leur aurait assurément laissé rien à désirer; dans cette heureuse position Votre Altesse Royale aurait vu disparaître beaucoup de difficultés, qui ne sont que trop inhérentes à la nature des arrangements qu'il s'agit maintenant de mettre à exécution.

Plus les difficultés sont grandes, plus il y a de mérite à s'en charger, et de gloire à les aplanir. Un long travail poursuivi de bonne foi, et avec la persévérance que donnent toujours des intentions droites et pures, rend souvent possible dans les affaires humaines ce qui au premier abord paraît improbable.

Votre Altesse Royale trouvera, j'espère, dans ces observations la mesure des regrets très-profonds et très-sincères, que me fait éprouver la résolution qu'elle a prise. Ces regrets, Votre Altesse Royale peut en être assurée, sont partagés vivement par le sénat et par la nation.

Je vais porter à leur connaissance le lettre de Votre Altesse du 1^{er} juin, la présente réponse, ainsi que l'office par lequel j'en donne communication aux résidents des cours alliées.

Convaincu, comme vous devez l'être, mon prince, de l'affection et du dévouement dont les Grecs vous auraient donné des preuves, veuillez leur conserver votre intérêt bienveillant. A leur tour ils garderont à jamais le souvenir reconnaissant des généreuses démarches que Votre Altesse a bien voulu faire en leur faveur.

En mon particulier, je prie Votre Altesse Royale de croire que j'attacherai toujours un prix infini à ses bontés.

23

ΙΩ. ΚΑΠΟΔΙΣΤΡΙΑΣ
ΠΡΟΣ
Ι. Γ. ΕΨΝΑΡΔΟ

Correspondance, τόμος IV,
σ. 91 - 94.

[Ο Καποδίστριας αναφέρεται και πάλι στον τρόπο με τον οποίο πρόκειται να διαχειριστεῖ τὰ ποσά, τὰ ὁποῖα ἐλπίζει ὅτι θὰ τοῦ στείλουν οἱ Μεγάλες Δυνάμεις. Ὑπενθυμίζει ὅτι ἐπείγει πάντοτε ἡ ἐκλογή κληρονομικοῦ ἄρχοντα γιὰ τὸ θρόνο τῆς Ἑλλάδος, ὥστε νὰ ἐξασφαλισθεῖ ἡ τάξη στὸ ἐσωτερικὸ τῆς χώρας.]

A M(onsieur) le Chevalier Eynard, aux bains des Pyrénées.

Nauplie, 17/ 29 Juillet 1830

Après une longue et pénible attente j'ai enfin reçu, mon cher Eynard, vos lettres du 5, du 12, du 23 et du 24 juin. Elles me sont arrivées en même temps que la dépêche du 1er juin, dont S(on) A(ltesse) R(oyale) le prince Léopold a bien voulu m'honorer.

Il me serait impossible de trouver des expressions pour vous témoigner la gratitude que vous doit la Grèce pour toutes les peines que vous vous êtes données, afin de la préserver de la catastrophe dont la menaçaient la détresse de ses finances et les coupables menées de ses ennemis.

Mes lettres du 20 juin / 2 juillet et du 21 juin/ 3 juillet vous ont donné assez de détails et sur un point et sur l'autre. Je ne vous en envoie pas le duplicata, pour ne pas trop grossir ce paquet.

Les subsides que vous avez obtenus nous feront vivre paisiblement jusqu'à la fin d'octobre. Si en effet les 500.000 francs de la France et les 500.000 francs de la Russie arrivent, comme il vous plaît de me le faire espérer, dans le courant de ce mois, je pourrai payer à l'armée le trimestre qui échoit le 10 août, et je couvrirai aussi les autres dépenses avec les revenus du pays. D'autre part si l'Angleterre nous donne 500.000 francs, je pourrai peut-être au moyen de ce secours dans cet intervalle de temps faire avancer de quelques pas l'organisation des Rouméliotes, dont s'occupe avec succès le général Gérard.

Espérons que dans ces entrefaites les Puissances alliées auront élu le nouveau souverain, et que la grande affaire de l'emprunt sera terminée.

Vous devez considérer désormais ces deux questions comme étant de rigueur. Elles sont le *sine qua non* de la restauration de la Grèce.

M(onsieur) le prince Soutzos m'a aussi envoyé son premier rapport qui va jusqu'au 21 juin. Je lui en accuse aujourd'hui réception, et je lui transmets des documents dont il s'empressera de vous donner connaissance. Ces documents sont la réponse que j'adresse au prince Léopold, un message au sénat, et l'office par lequel j'accompagne cette communication à Messieurs les résidents des cours alliées. Je lui envoie aussi la copie de quelques pièces concernant le général Church.

L'ensemble de ces documents vous prouvera que j'ai profité des informations que renfermaient vos lettres. Je signale au prince Soutzos le point de vue sous lequel je désire qu'il présente aux trois cabinets ma réponse au prince Léopold et les autres pièces qui l'accompagnent.

Vous verrez l'usage que j'ai fait des adresses que toutes les provinces m'ont envoyées, et j'aime à espérer que les cours alliées seront satisfaites des facilités que j'apporte au prompt succès de leurs délibérations par rapport au choix du prince souverain.

Je fais des vœux bien sincères et bien intéressés pour la santé de M(ada)me Eynard. Il me tarde d'apprendre que les bains l'ont parfaitement rétablie, et que vous serez en état de revenir à Paris pour y achever votre propre ouvrage. Ce n'est que vous et vous seul qui pouvez intervenir de la part de la Grèce dans l'affaire vitale de l'emprunt. Ce n'est que vous qui pouvez donner au nouveau souverain des informations utiles sur la tâche qu'il aura à remplir.

Je continuerai à vous écrire quelques mots jusqu'à votre retour des bains, et je donnerai en attendant au prince Soutzos des instructions dont il recevra l'ordre de vous tenir au courant.

J'écris au prince que j'accepte avec reconnaissance les services qu'il rendra à la Grèce, mais que je ne pourrai prendre aucune mesure à son égard, attendu qu'à la veille de la nomination du souverain de la Grèce, ce n'est pas moi qui puis l'accréditer auprès de S(a) M(ajesté) le roi de France. Vous avez pourvu à son entretien pour le moment, et Dieu pourvoira au reste.

P. S. J'ai reçu déjà le numéro 3 des rapports que le prince Soutzos veut bien me faire, et je lui écris aujourd'hui directement pour le remercier et l'engager à me continuer ses informations qui sont d'un grand intérêt pour moi. On vient de m'annoncer que le 1.000.000 est arrivé à Modon. C'est du baume sur nos plaies.

24

ΙΩ. ΚΑΠΟΔΙΣΤΡΙΑΣ
ΠΡΟΣ
Μ. ΣΟΥΤΣΟ

Μουσείο Μπενάκη,
ἀρχεῖο 46 (Σούτσου - Καρατζᾶ)
φ. 19, 2 δίφυλλα (ἀρ. 798, 799)
25,6 × 20 ἐκ.
καὶ
Correspondance, τόμος IV,
σ. 94-101.

[Ὁ Ἰω. Καποδίστριας ἔχει ἤδη λάβει τὶς πρῶτες ἀναφορὰς τοῦ πρίγκηπα Μ. Σούτσου καὶ τοῦ δίνει ἐντολὰς σχετικὰ μὲ τὶς προτεραιότητες ποὺ πρέπει νὰ ἐπιδιώξει. Ταυτόχρονα, τὸν ἐνημερώνει γιὰ τὴν κατάσταση ποὺ ἐπικρατεῖ στὸ ἐσωτερικὸ τῆς χώρας.]

A Son Altesse Monsieur le Prince Soutzo etc. à Paris.

Nauplie le 17/29 Juillet 1830

C'est avec infiniment d'intérêt et de satisfaction que j'ai lu, mon Prince votre premier rapport. Les lettres de M(onsieur) Eynard qui arrivent à la date du 24 Juin complètent les informations que j'attendais avec une légitime impatience.

Si quelque chose peut mitiger les regrets que me fait éprouver le départ de M(onsieur) Eynard c'est de vous voir déjà placé de manière à pouvoir continuer utilement les services que la Grèce doit à cet infatigable et généreux ami de ses intérêts les plus chers.

Il m'écrit d'avoir pourvu à votre entretien pour le moment. S(a) M(ajesté) le Roi de France vous honore de ses bontés, ses ministres vous accordent leur confiance. Dans cette heureuse position vous êtes bien accueilli par les Ambassadeurs des autres Puissances. Etant rempli de zèle pour plaider la cause de votre patrie et en ayant les talents vous pourrez justifier son attente et acquérir de nouveaux titres à sa gratitude. Je m'en félicite et je vous en félicite.

A la veille d'apprendre le choix du Souverain qui aimera sans doute à vous charger de la légation de Paris, je ne puis pas vous donner aujourd'hui par des lettres de créance le caractère d'agent diplomatique

du Gouvernement Grec. Vous l'êtes par le fait. Les services que vous rendrez et la force des choses feront le reste.

En attendant j'ai recommandé à M(onsieu)r Rizo de vous transmettre des documens sur lesquels je désire que vous appeliez l'attention du Ministère de S(a) M(ajesté) T(rès) Chrétienne et celle de M(essieu)r les Ambassadeurs d'Angleterre et de Russie. C'est dans cette vue que que j'en ai fait donner connaissance à M(essieu)r les Résidens accrédités auprès du Gouvernement Grec.

φ. 1^v Ces documens ont trait à l'abdication du Prince Léopold et aux mesures que j'ai dû prendre pour préserver la Grèce Occidentale, autant qu'il pouvait dépendre de moi des complications et des malheurs dont la menaçait la réalisation des projets du / Général Church et d'une poignée d'intrigans étrangers et Grecs qui semblent disposés à le seconder. C'est par cette dernière affaire que je commencerai.

On trame en Grèce depuis quelque temps une espèce de complot contre l'ordre actuel des choses. J'ai donné des notions très positives à ce sujet tant à S(on) A(ltesse) R(oyale) le Pr(ince) Léopold qu'à M(onsieu)r Eynard, et vous croyant au fait de ces détails je me dispense de les résumer ici.

J'ai ordonné à M(onsieu)r Rizo de vous informer des circonstances et des motifs qui m'ont porté à donner aux Gouverneurs civils la circulaire du 24 Mai/5 Juin. Vous en voyez aujourd'hui les résultats, tant dans ma réponse au Prince Léopold, que dans les autres pièces qui accompagnent cette communication.

Nous avons ici une poignée d'hommes qui se démènent afin d'entraver la marche du Gouvernement dans les relations intérieures et de présenter sous un faux jour le système qu'il a adopté dans les grandes questions du sort de la Grèce. M(onsieu)r le Gén(éral) Church a fait cause commune avec cette clique, et c'est probablement après de longues et mystérieuses délibérations, qu'il s'est décidé à se lancer le premier dans l'arène. J'ai considéré toutes les combinaisons de ces pauvres et méchants esprits comme je le devais, et je les ai méprisées. Du moment cependant que les intrigues peuvent passer du domaine des ténèbres dans celui de la lumière et devenir des réalités, il est de mon devoir de les arrêter dans leurs résultats, et s'il le faut d'en extirper le principe. Je me suis conséquemment tracé une ligne de conduite que je suivrai fort de la droiture et de la pureté de mes intentions et de la confiance de la Nation.

φ. 2^r Vous comprendrez maintenant les motifs qui m'ont porté à donner au Commissaire Extraordinaire de la Grèce Occidentale l'ordre d'engager le Gén(éral) Church à retourner sur ses pas et à quitter le territoire du Nouvel Etat. Vous comprendrez aussi pourquoi j'ai fait part / aux

Résidens étrangers des instructions dont j'ai muni M(onsieu)r Rado.

Je désire bien sincèrement que cette mesure suffise et que d'autres personnes peut être plus nuisibles et plus coupables que ne l'est M(on-sieu)r le Gén(éral) Church, fassent un retour sur elles mêmes et se conduisent comme l'honneur et le devoir l'exigent. Mais s'il doit en être autrement, quelle que soit la peine que j'en éprouverai, je m'acquitterai de ma tâche et je tâcherai de les placer dans une position où elles seront dans l'impossibilité de troubler la tranquillité du pays.

Je vous répéterai ici une observation que j'avais consignée dans une de mes lettres au Prince de Cobourg, et qu'il est important que vous ne laissiez pas ignorer au Ministère de S(a) M(ajesté) T(rès) Chrétienne.

Toutes les informations qu'il aura reçues lui auront prouvé que l'ordre se maintient en Grèce et que partout le peuple est voué au travail et se montre inaccessible aux perfides insinuations dont l'environnement des hommes qu'il connaît et qu'il juge avec infiniment de bon sens. Ce fait répond à toutes les calomnies, mais un autre fait non moins frappant, est celui des adresses que toutes les provinces m'ont envoyées du moment qu'elles ont eù connaissance de ma circulaire aux Gouverneurs civils. C'est maintenant sur ce sujet que je vais vous entretenir.

Ma circulaire avait pour but de déjouer les meneurs. Ils voulaient présenter la Grèce en opposition avec son Gouvernement, et le pays s'est montré uni plus que jamais avec lui. Elle a fait plus, elle a exprimé ses sentimens de reconnaissance envers les Puissances alliées, et elle a appelé de tous ses vœux dans son sein le Prince Souverain qu'elles lui destinaient. Cependant devant prononcer ses vœux sans manquer à ce qu'elle se doit à elle même la Grèce a dit: Puisque d'après les décisions des Cours Alliées je ne puis jouir du bienfait de l'indépendance qu'au moyen d'un Gouvernement monarchique confié à un Prince Souverain
 φ. 2^v choisi par les fondateurs du nouvel / Etat, j'appelle de tous mes vœux le Prince qu'elles ont élu, parceque c'est lui seul qui peut désormais accomplir mes destinées.

C'est au moment où je préparais l'expédition de ces adresses au Prince Léopold, que les journaux ont répandu la nouvelle de son abdication.

Plus tard j'ai reçu sa lettre du (Premier) Juin votre rapport et les lettres de M(onsieu)r Eynard. Vous verrez ma réponse, le message au Sénat et l'office aux Résidens des Cours Alliées. Vous partagerez mon opinion. Vous jugerez qu'il m'eut été impossible de faire davantage à l'effet de garantir la Grèce de la grave responsabilité que ferait peser sur elle la lettre du Prince Léopold du (Premier) Juin, si les observations qu'elle renferme pouvaient compliquer de nouveau les négociations et retarder le choix du Souverain.

Le Prince Léopold relève les difficultés qui sont inhérentes à la délimitation du Protocole du 3 Février. Il fait sentir qu'il ne veut pas être imposé à la Grèce. La Grèce lui répond: Qu'elles que soient ces difficultés, si les négociations actuelles ne peuvent pas les applanir, dois-je pour cela renoncer à mon indépendance? Mais puisque cette indépendance ne m'est accordée qu'à condition que je serai gouvernée par un Souverain choisi par les Cours Alliées, ayant accepté avec gratitude cet inappréciable bienfait, je vous appelle de tous mes vœux dans le sein de la nouvelle patrie que vous avez adoptée.

La manifestation de ces sentimens me paraît aller au devant des scrupules que pourrait avoir pour accepter la Souveraineté de la Grèce, le Souverain qui sera choisi. Et c'est dans cette vue que j'ai nuancé la rédaction de toutes les pièces que les Résidens mettront sous les yeux de leurs Souverains.

Dépositaire comme vous l'êtes maintenant de la pensée dans laquelle ces pièces sont conçues vous pourrez donner tant à M(onsieur) le Pr(ince) de Polignac qu'à M(essieurs) les Ambassadeurs d'Angleterre et de Russie des explications qui ne leur laisseront pas de doute sur le prix que j'attache à contribuer de tous mes efforts à l'accomplissement le plus prompt des intentions généreuses de leurs Souverains. /

M(onsieur) l'Ambassadeur d'Angleterre vous a témoigné le désir de voir que la Grèce propose des candidats aux Puissances Alliées. Une démarche semblable suppose deux choses. D'abord dans le Gouvernement Grec la faculté de la faire, en second lieu, la certitude du succès. Je n'ai ni l'une ni l'autre. La Nation ne m'a pas investi de ce pouvoir, et quelle garantie puis-je avoir que le choix sera fait sur la double ou triple liste que je proposerai? Quels motifs en outre peuvent guider le Gouvernement Grec dans ses propositions? Tout ce que je pourrais faire ce serait de tirer parti des adresses que les Provinces m'ont envoyées en faveur du Prince Léopold, et de les faire tourner au profit des négociations dont s'occupent les Cours Alliées pour choisir le nouveau Souverain. Je ne puis et ne pouvais rien de plus.

Ce que je vous recommande c'est de ne négliger aucune occasion afin de hâter par vos instances le choix du Souverain. Ce choix répondra sans doute aux vœux de la Grèce, parceque les Puissances ne peuvent vouloir que ce que veut cette nation.

Il me reste à vous parler des subsides. Vous m'avez annoncé la bonne nouvelle que vous avait donnée M(onsieur) Boisleconte. M(onsieur) Eynard me dit qu'il ne quittera Paris que lorsqu'il saura le million embarqué pour la Grèce. Tout ceci me rassure. Cependant comme plus d'une fois des subsides déjà arrêtés et même arrivés en Grèce ont tardé longtemps à être mis à la disposition du Gouvernement, je dois vous

engager à insister pour que le million dont il s'agit soit remis au Gouvernement tout au plus tard dans le courant du mois d'Août. Tout retard pourrait devenir funeste.

Vous insisterez également auprès de M(onsieu)r l'Ambassadeur d'Angleterre pour que les 500 m(ille) fr(ancs) promis aussi par sa Cour soient une heure plutôt envoyés en Grèce et remis au Gouvernement.

Je finis cette longue lettre dictée à la hâte et que j'ai à peine le φ. 3^v temps de relire. Je vous écris comme si je vous parlais. /

Je recevrai avec beaucoup d'intérêt les rapports que vous me promettez tous les 15 jours et je vous prie de m'écrire aussi par la voie du commerce. Les négocians de Syra deviendront volontiers nos intermédiaires. Vous m'y adresserez vos lettres sous l'enveloppe de M(onsieu)r Dumas.

Vous conserverez à vos rapports la forme confidentielle que vous avez donnée à votre n(umér)o 1. M(onsieu)r Rizo vous tiendra au courant des actes publics qui peuvent vous intéresser. Vous pouvez lui écrire pour cette partie du service, mais vous m'adresserez directement vos lettres comme vous venez de le faire.

P(ost) S(criptum). Au moment de cacheter la présente je reçois, mon Prince votre rapport sous n(umér)o 2 et la continuation du n(umér)o 1. M(onsieu)r de Wrède qui me les apporte m'annonce que le bâtiment avec lequel il a atteint Navarin est chargé aussi des subsides. En lisant ma longue lettre vous jugerez de l'importance que j'attache à ce double secours. Les informations que vous me donnez sont satisfaisantes et j'aime à espérer que celles que vous serez dans le cas de me transmettre après la réception des pièces que M(onsieu)r Rizo vous envoie le seront encore davantage. Je ne doute pas que ma réponse au Prince Léopold n'obtienne le suffrage des Cours Alliées et des amis véritables de la cause grecque. Il me sera cependant très agréable de l'apprendre.

Je ne vous répète pas ce que je vous ai observé relativement au choix du Prince. Je fais des vœux pour que les Puissances accordent leur préférence aux candidats qui postulent le moins la principauté de la Grèce. Ce peu de mots vous explique combien je serai heureux d'apprendre que les négociations ont aplani les difficultés dont vous me parlez, tant par rapport au Prince Frédéric des Pays - Bas, que par rapport au Prince de Prusse. Espérons en Dieu et dans la haute sagesse des Puissances Alliées.

φ. 4^r Insistez toujours sur l'urgente nécessité de hâter le choix du Prince / Souverain et son arrivée en Grèce.

L'état provisoire est un état de crise, et cette crise ne peut durer longtemps sans aggraver de plus en plus les dangers de tout genre qui

menacent ce pays. Je ferai mon devoir, mais c'est pour m'en acquitter en bonne conscience que je ne cesserai de solliciter la prompte décision des deux affaires qui sont en discussion. Je veux dire l'élection du Prince Souverain et la conclusion de l'emprunt.

Les Commissaires Turcs sont arrivés à Négrepont et ils sont pressés d'en finir. Omer Pacha ne l'est pas, et M(essieur)s les Résidens ainsi que les Amiraux ne le semblent pas non plus parcequ'ils manquent d'instructions.

Dans le voisinage de l'Acarnanie et de l'Etolie la guerre civile et le désordre sont à leur comble malgré l'arrivée du Visir à Bittoggia. En Candie on s'égorge de temps en temps comme à l'ordinaire. A Samos les choses sont disposées de manière à ce que la transition ne sera pas aussi difficile.

Le Gouvernement entretient des relations très amicales avec les Turcs limitrophes. Voilà le bulletin du jour.

Veillez me rappeler au souvenir de M(onsieu)r de Boisleconte et de M(essieurs) les Ambassadeurs d'Angleterre et de Russie. *Ne m'oubliez pas auprès de Madame de Moncalm. M(onsieu)r Rizo vous enverra la réponse que M(essieurs) les Résidens viennent de me faire. Lisez la avec attention, je ferai tout ce qui peut dépendre de moi pour que le Sénat exprime d'une manière plus positive les vœux qu'exprime mon message et mon offre aux Résidens.*

Je vous salue et je suis tout à vous.

(signature)

25

ΙΩ. ΚΑΠΟΔΙΣΤΡΙΑΣ
ΠΡΟΣ
Μ. ΣΟΥΤΣΟ

Μουσεΐο Μπενάκη
ἀρχεῖο 46 (Σούτσου - Καρατζᾶ)
φ. 19, 1 δίφυλλο (ἀρ. 800)
25,4×20,2 ἐκ.
ἀνέκδοτη

A Monsieur le Prince M. Soutzo etc. à Paris.

Modon le 27 Juillet/8 Août 1830

J'ai reçu, mon Prince, votre rapport sub n(umér)o 3. Les nouvelles qu'il renferme étaient déjà arrivées directement d'Alger à Monsieur

le Vice - Amiral de Rigny. Je me suis réjoui du brillant succès de l'expédition comme je prendrai toujours une part vive et sincère à tout ce qui peut contribuer à la gloire de S(a) M(ajesté) T(rès) C(hrétienne) de son armée et de la France.

M(onsieu)r Rizo vous enverra la réponse que le Sénat vient de faire à mes dernières communications ainsique la note par laquelle je les transmets à Mess(ieur)s les Résidens des Cours Alliées. Ces Messieurs attachaient un grand prix à ce que le Sénat, en se pénétrant de la pensée dans laquelle le Gouvernement avait répondu au Prince Léopold, exprimât aussi le vœu de voir accompli une heure plutôt le choix du Prince Souverain. Les termes dans lesquels le Sénat s'est acquitté de cette tâche ont complètement répondu à l'attente de Messieurs les Résidens, et j'aime à espérer que les rapports qu'ils adresseront dans cette circonstance à leurs Cours, leur prouveront encore une fois que durant tout le cours de ces transactions le Gouvernement Grec a rempli ses devoirs de manière à faciliter, pour autant qu'il pouvait dépendre de lui, l'exécution des arrangemens arrêtés.

C'est dans cet esprit que je vous engage aussi à entretenir au sujet de la réponse du Sénat tant M(onsieu)r le Prince de Polignac que Messieurs les Ambassadeurs de Russie et d'Angleterre.

Je me trouve ici dans le but de régler quelques affaires avec les φ. 1^ν habitans de certains villages de l'Arcadie qui semblent / maintenant peu disposés à payer comme ils l'ont fait jusqu'ici les impôts. Je crois qu'en m'expliquant avec leurs primats je parviendrai à applanir toutes les difficultés. Elles ne sont que le résultat d'insinuations malveillantes, et si je réussis à en découvrir la source, j'aurai atteint par ce voyage deux fins. L'ordre sera maintenu sans l'emploi de mesures correctives et le principe du mal sera extirpé dans sa racine.

Il se peut que les Agens de S(a) M(ajesté) T(rès) C(hrétienne) en Grèce informent à cette occasion le Ministère du mouvement de 4 bataillons de Roméliotes que je fais arriver dans le Péloponèse. Par cette mesure j'ai voulu d'une part montrer à ceux de la Péninsule qui voudraient donner l'exemple de l'insubordination, que le Gouvernement a les moyens de les réprimer. D'autre part à la veille peut être de devoir exécuter les clauses relatives à la délimitation dans la Grèce Occidentale, j'ai crû y préparer les voies par la translocation de troupes exclusivement composées d'habitans de ces provinces.

Je ne me dissimule pas l'impression que peut produire sur l'esprit des Péloponnésiens l'apparition de 1.500 soldats Roméliotes. Je compte néanmoins sur toutes les mesures que j'ai prises et que je prendrai pour la rendre favorable et prouver en même tems aux étrangers qui nous observent que ces troupes peuvent se plier à l'ordre et à la discipline.

Cette grande tâche a déjà été entreprise par M(onsieur) le Général Gérard, et jusqu'ici ses efforts sont loin d'avoir été infructueux. Si vous avez l'occasion d'entretenir de ces détails M(onsieu)r le P(rince) de Polignac, vous lui exprimerez combien je suis satisfait du zèle et de l'activité de M(onsieu)r Gérard, et combien je désire que la direction de toute la branche militaire lui soit confiée *exclusivement*.

φ. 2^r Messieurs les Représentans des trois Cours à Constantinople viennent d'envoyer en Grèce, chacun d'eux un de leurs Secrétaires. Ces Messieurs semblent être mis à la disposition de Mess(ieur)s les Résidens afin qu'ils puissent les employer / dans les affaires difficiles de la délimitation. J'ai eu à ce sujet un entretien avec Messieurs les Résidens, et nous sommes convenus que la meilleure manière d'utiliser dès ce moment ces trois employés diplomatiques était celle de leur procurer l'occasion de préparer les voies à l'exécution des mesures arrêtées par le Protocole.

Les garnisons de l'Acropole et de l'Eubée ne sont nullement disposées à se retirer à moins que le Sultan ne leur fasse payer leurs arrérages.

Omer Pacha ainsique les Turcs propriétaires à Négrepont élèvent aussi des difficultés à raison de celles qu'ils rencontrent dans la vente de leurs immeubles, et ils sont considérables.

Nul doute qu'au moment où les Amiraux et les Résidens presseront les Pachas à se retirer ils n'opposent l'impossibilité où ils se trouvent de persuader leurs soldats à les suivre et la position où les place le manque de personnes solvables qui veuillent ou puissent acheter leurs terres. Que feront alors les Amiraux et les Résidens? Je l'ignore, mais je suppose qu'ils devront rendre compte à leurs Cours de ces difficultés et demander de nouveaux ordres. Il me paraît conséquemment utile de prévoir cette chance, et de solliciter dès ce moment les autorisations nécessaires pour la prévenir. C'est dans cette vue que j'ai fait à Mess(ieurs) les Résidens la proposition suivante.

Il est impossible qu'en peu de tems les propriétaires turcs trouvent des acheteurs pour leur vendre leurs terres ainsique les biens des Mosquées. Cette grande transaction ne peut s'effectuer aussi promptement qu'il le faut que par le Gouvernement Grec, et je serai disposé à le faire si j'avais des fonds et du crédit. Les Cours Alliées peuvent les lui fournir à compte de l'emprunt et pour ce cas, si le Pacha de Négrepont y consent, je suis prêt à y envoyer des Commissaires qui procéderaient en attendant à l'estimation de ces biens et au projet de transaction qui serait relatif à leur achat par le Gouvernement Grec.

J'ai prié conséquemment Messieurs les Résidens de soumettre cette proposition à leurs Cours et de demander éventuellement l'argent et

le crédit sans lesquels je persiste à croire que les Turcs n'évacueront pas ni l'Eubée ni l'Acropole.

φ. 2^v Cette proposition a été accueillie, mais je ne puis pas vous dire que Messieurs / les Résidens soient tombés d' accord pour en écrire à leurs Cours. Quant aux opérations plus difficiles et plus dangereuses qu'exige la délimitation dans la Grèce Continentale, j'ai pris la liberté de proposer à Mess(ieurs) les Résidens de se mettre en rapport avec le Visir Redschild Pacha. Le Gouvernement Grec ne saurait abandonner l'Acarnanie et l'Étolie sans connaître d'avance quelle autorité prendra sous sa protection ces provinces. En les livrant aux habitans, quelques Capitaines Armatoles s'en empareraient, et alors le Gouvernement Grec ne pourrait plus répondre des conséquences.

D'autre part les nouvelles que nous avons du voisinage de l'Acarnanie ne sont pas satisfaisantes. Le Visir n'était arrivé qu'à Bitollia et là il tâchait de calmer l'effervescence et les émeutes des Albanais.

Messieurs les Résidens ont paru approuver mes observations sur cette partie de leurs travaux, et au moment de mon départ de Nauplie ils se proposaient de s'en occuper.

Je vous donne à la hâte ces détails pour que vous les portiez, mon Prince, à la connaissance de S(on) E(xcellence) M(onsieur) de Polignac et de Mess(ieurs) les Ambassadeurs d'Angleterre et de Russie. Vous en écrirez aussi à M(onsieu)r le Comte de Matussevitze en lui transmettant le billet ci-joint. Veuillez aussi remettre à M(onsieu)r le Comte Pozzo di Borgo la lettre que je lui adresse.

Je joins ici quelques mots que je vous prie d'envoyer à M(onsieu)r le Chev(alier) Eynard.

Je vous réitère, mon Prince, l'assurance de ma considération distinguée.

(signature)

Ἐν Μεθώνῃ, τῆ 27 Ἰουλίου/8 Αὐγούστου 1830

Ἐλαβον, Πρῆγκιψ μου, τὴν ὑπ' ἀριθμὸν 3 ἀναφορὰν σας. Αἱ εἰδήσεις τὰς ὁποίας περιλαμβάνει εἶχον ἤδη φθάσει ἀπ' εὐθείας ἐξ Ἀλγερίου πρὸς τὸν ὑποναύαρχον κύριον Δεριγνύ. Ἐχάρην διὰ τὴν λαμπρὰν ἐπιτυχίαν τῆς ἀποστολῆς καὶ πάντοτε θὰ συμμετέχω θερμῶς καὶ εὐλικρινῶς εἰς ὅλα ὅσα θὰ ἴμποροῦν νὰ συμβάλουν εἰς τὴν δόξαν τῆς Αὐτοῦ Χριστιανικῆς Μεγαλειότητος, τοῦ στρατοῦ της καὶ τῆς Γαλλίας.

Ὁ κύριος Ρῆζος θὰ σᾶς ἀποστείλῃ τὴν ἀπάντησιν τὴν ὁποίαν μόλις μοῦ

ἀπηύθυνεν ἡ Γερουσία διὰ τὰς τελευταίας ἀνακοινώσεις μου, ὡς καὶ τὸ σημεῖωμα διὰ τοῦ ὁποίου κοινοποιῶ ταῦτα πρὸς τοὺς κυρίους Πληρεξουσίους τῶν Συμμάχων Αὐλῶν. Οἱ Κύριοι οὗτοι ἐνδιεφέροντο πολὺ νὰ ἰδοῦν τὴν Γερουσίαν, ἀντιλαμβανομένην τὴν σκοπιμότητα, ἡ ὁποία ὠδήγησε τὴν Κυβέρνησιν εἰς τὴν ἀπάντησίν της πρὸς τὸν πρίγκηπα Λεοπόλδον, νὰ ἐκφράξῃ τὴν εὐχὴν διὰ τὴν ὅσον τὸ δυνατὸν ταχύτεραν ἐκλογὴν τοῦ Πρίγκηπος Μονάρχου. Οἱ ὅροι διὰ τῶν ὁποίων ἡ Γερουσία ἐξεπλήρωσε τὸ καθήκον της ἀνταπεκρίθησαν ἀπολύτως εἰς τὰς προσδοκίας τῶν Κυρίων Πληρεξουσίων, καὶ ἐπιθυμῶ νὰ ἐλπίζω ὅτι αἱ ἀναφοραὶ τὰς ὁποίας οὗτοι θὰ ἀπευθύνουν πρὸς τὰς Κυβερνήσεις των εἰς τὴν περίπτωσιν ταύτην, θὰ ἀποδείξουν ἀκόμη μίαν φορὰν ὅτι κατὰ τὴν διάρκειαν τῶν διαπραγματεύσεων αὐτῶν ἡ Ἑλληνικὴ Κυβέρνησις ἐξετέλεσε τὸ καθήκον της, εἰς τρόπον ὥστε νὰ διευκολύνῃ ὅσον ἐξηρητᾶτο ἐξ αὐτῆς, τὴν ἐκτέλεσιν τῶν ἀποφασισθέντων διακανονισμῶν.

Ἐν τῷ πνεύματι τούτῳ ἀναθέτω καὶ εἰς ὑμᾶς νὰ ἐνημερώσητε, τόσον τὸν πρίγκηπα κύριον De Polignac ὅσον καὶ τοὺς κυρίους πρέσβεις τῆς Ρωσίας καὶ τῆς Μεγάλης Βρετανίας, περὶ τῆς ἀπαντήσεως τῆς Γερουσίας.

Εὐρίσκομαι ἐδῶ μὲ τὸν σκοπὸν νὰ ρυθμίσω ὠρισμένα ζητήματα μετὰ τῶν κατοίκων χωρίων τινῶν τῆς Ἀρκαδίας, οἱ ὁποῖοι φαίνονται τώρα ὀλίγον διατεθειμένοι νὰ πληρώσουν τοὺς φόρους των, ὡς ἔκαμον μέχρι στιγμῆς. Πιστεύω ὅτι ἐὰν ἐξηγηθῶ μετὰ τῶν προκρίτων των θὰ κατορθώσω νὰ ἐξομαλύνω ἀπάσας τὰς δυσχερείας. Διότι αὗται εἶναι ἀποτέλεσμα κακοπίστων ὑπαινεγμῶν, καὶ ἐὰν κατορθώσω νὰ ἀποκαλύψω τὴν πηγὴν, θὰ ἔχω ἐπιτύχει διὰ τοῦ ταξιδίου τούτου δύο σκοπούς. Ἡ τάξις θὰ διατηρηθῇ ἄνευ τῆς χρησιμοποίησεως ἐπανορθωτικῶν μέσων καὶ ἡ αἰτία τοῦ κακοῦ θὰ ἀποκοπῇ ἀπὸ τὴν ρίζαν της.

Εἶναι πιθανὸν οἱ πράκτορες τῆς Αὐτοῦ Χριστιανικῆς Μεγαλειότητος εἰς τὴν Ἑλλάδα νὰ πληροφορήσουν ἐπὶ τῇ εὐκαιρίᾳ τὸ Ὑπουργεῖον περὶ τῆς μετακινήσεως τεσσάρων ταγματῶν τῶν Ρουμελιωτῶν, τοὺς ὁποίους μεταφέρω εἰς τὴν Πελοπόννησον. Διὰ τοῦ μέτρου τούτου ἠθέλησα ἀφ' ἑνὸς νὰ δείξω ὅτι ἡ Κυβέρνησις ἔχει τὰ μέσα νὰ καταστείλῃ οἰονδήποτε κίνημα εἰς ὅσους ἐκ τῶν κατοίκων τῆς Χερσονήσου θὰ ἐπεθύμουν νὰ δώσουν τὸ παράδειγμα τῆς ἀπειθαρχίας. Ἀφ' ἑτέρου, ἐπειδὴ ἴσως εὐρισκόμεθα εἰς τὰς παραμονὰς τῆς ἡμέρας κατὰ τὴν ὁποίαν θὰ πρέπει νὰ ἐκτελέσωμεν τοὺς ὅρους τοὺς σχετικούς πρὸς τὴν ὀροθέτησιν τῆς Δυτικῆς Ἑλλάδος, ἐθεώρησα ὅτι ἦτο ὀρθὸν νὰ προετοιμάσω τὴν ὁδὸν διὰ τῆς μεταφορᾶς στρατευμάτων ἀποτελουμένων ἀποκλειστικῶς ὑπὸ κατοίκων τῶν περιοχῶν ἐκείνων.

Δὲν τρέφω αὐταπάτας διὰ τὴν ἐντύπωσιν τὴν ὁποίαν ἡμπορεῖ νὰ προξενήσῃ εἰς τὸ πνεῦμα τῶν κατοίκων τῆς Πελοποννήσου ἡ ἐμφάνισις τῶν χιλίων πεντακοσίων Ρουμελιωτῶν στρατιωτῶν. Ὑπολογίζω πάντως ἐπὶ ὅλων τῶν μέτρων τὰ ὁποῖα ἔλαβον καὶ τὰ ὁποῖα πρόκειται νὰ λάβω διὰ νὰ καταστήσω τὴν παρουσίαν των ἀποδεκτὴν καὶ ταυτοχρόνως νὰ ἀποδείξω εἰς τοὺς ἄλλοδαπούς, οἱ ὁποῖοι μᾶς παρακολουθοῦν, ὅτι τὰ στρατεύματα ταῦτα ἡμποροῦν νὰ συμμορφωθοῦν εἰς τὴν τάξιν καὶ τὴν πειθαρχίαν.

Τὸ δύσκολον τοῦτο καθήκον ἀνελήφθη ἤδη παρὰ τοῦ στρατηγοῦ κυρίου Gérard, καὶ μέχρι στιγμῆς αἱ προσπάθειά του ἀπέδωσαν καρπούς. Ἐὰν ἔχητε τὴν εὐκαιρίαν νὰ ἐνημερώσητε περὶ τῶν λεπτομερειῶν τούτων τὸν πρίγκηπα κύριον De Polignac, θὰ τοῦ ἐκφράσητε τὴν μεγάλην μου ἱκανοποίησιν διὰ τὸν ζῆλον καὶ τὴν ἐνεργητικότητά τοῦ κυρίου Gérard, καὶ πόσον ἐπιθυμῶ νὰ τοῦ ἀνατεθῇ ἀποκλειστικῶς ἡ διοίκησις ἅπαντος τοῦ στρατιωτικοῦ κλάδου.

Οἱ κύριοι Ἀντιπρόσωποι τῶν τριῶν Αὐλῶν εἰς Κωνσταντινούπολιν μόλις ἀπέστειλον εἰς Ἑλλάδα ἓνα ἐκ τῶν Γραμματέων των ὁ καθεὶς. Οἱ Κύριοι οὗτοι φαίνεται ὅτι ἐτέθησαν εἰς τὴν διάθεσιν τῶν Κυρίων Πληρεξουσίων, ὥστε νὰ ἤμποροῦν νὰ τοὺς χρησιμοποιοῦσιν οἱ τελευταῖοι εἰς τὸ δύσκολον ἔργον τῆς ὀροθετήσεως. Περὶ τοῦ θέματος τούτου συνωμίλησα μετὰ τῶν Κυρίων Πληρεξουσίων καὶ ἐμείναμε σύμφωνοι περὶ τοῦ ὅτι ὁ καλύτερος τρόπος διὰ νὰ ἀπασχοληθοῦν οἱ τρεῖς οὗτοι διπλωματικοὶ ὑπάλληλοι ἀπὸ τοῦδε εἶναι νὰ τοὺς παράσχωμεν τὴν εὐκαιρίαν νὰ προετοιμάσουν τὴν ὁδὸν διὰ τὴν ἐκτέλεσιν τῶν μέτρων τὰ ὅποια περιλαμβάνονται εἰς τὸ Πρωτόκολλον.

Αἱ φρουραὶ τῆς Ἀκροπόλεως καὶ τῆς Εὐβοίας οὐδόλως εἶναι διατεθειμένοι νὰ ἀποσυρθοῦν ἐκτὸς ἐὰν ὁ Σουλτάνος πληρώσει τοὺς καθυστερουμένους μισθοὺς των.

Ὁ Ὁμὲρ Πασᾶς ὡς καὶ οἱ Τοῦρκοι γαιοκτῆμονες εἰς Εὐβοίαν προσθέτουν δυσκολίας, διότι καὶ οἱ ἴδιοι συναντοῦν πολλὰς εἰς τὴν πώλησιν τῶν ἀκινήτων των, καὶ εἶναι σημαντικοί.

Οὐδεμία ἀμφιβολία ὑπάρχει διὰ τὸ ὅτι, κατὰ τὴν στιγμὴν κατὰ τὴν ὁποίαν οἱ Ναύαρχοι καὶ οἱ Πληρεξούσιοι θὰ πιέσουν τοὺς Πασᾶδες νὰ ἀποσυρθοῦν, οὗτοι θὰ ἀντιτάξουν τὴν ἀδυναμίαν εἰς τὴν ὁποίαν εὐρίσκονται διὰ νὰ πείσουν τοὺς στρατιώτας των νὰ τοὺς ἀκολουθήσουν, ὡς καὶ τὴν θέσιν εἰς τὴν ὁποίαν τοὺς τοποθετεῖ ἡ ἔλλειψις εὐπόρων ἀτόμων, τὰ ὅποια νὰ ἐπιθυμοῦν ἢ νὰ ἤμποροῦν νὰ ἀγοράσουν τὰς γαῖάς των. Τί θὰ κάμουν τότε οἱ Ναύαρχοι καὶ οἱ Πληρεξούσιοι; Τὸ ἀγνοῶ, ἀλλὰ ὑποθέτω ὅτι θὰ πρέπει νὰ ἀναφέρουν εἰς τὰς Αὐλὰς των τὰς δυσχερείας καὶ νὰ ζητήσουν νέας ὁδηγίας. Μοῦ φαίνεται λοιπὸν χρήσιμον νὰ προβλέψωμεν τὸ ἐνδεχόμενον τοῦτο, καὶ νὰ ζητήσωμεν ἀπὸ τοῦδε τὰς ἀναγκαίας ἐξουσιοδοτήσεις διὰ νὰ προλάβωμεν τὴν ἐκδήλωσιν τῶν δυσχερειῶν τούτων. Ἐπὶ τῷ σκοπῷ τούτῳ ἔκαμα εἰς τοὺς κυρίους Πληρεξουσίους τὴν ἀκόλουθον πρότασιν.

Εἶναι ἀδύνατον νὰ ἀνεύρουν οἱ Τοῦρκοι γαιοκτῆμονες ἐντὸς συντόμου χρονικοῦ διαστήματος ἀγοραστὰς διὰ νὰ τοὺς πωλήσουν τὰς γαῖάς των ὡς καὶ τὰς ἐκκλησιαστικὰς περιουσίας. Ἡ μεγάλη αὕτη συναλλαγή δὲν ἔμπορεῖ νὰ περατωθῇ ὅσον συντόμως ὀφείλει νὰ γίνῃ αὕτη παρὰ διὰ μέσου τῆς Ἑλληνικῆς Κυβερνήσεως, καὶ θὰ ἤμην διατεθειμένος νὰ τὸ κάμω, ἐὰν διέθετον χρηματικὸν κεφάλαιον καὶ πίστωσιν. Αἱ Σύμμαχοι Αὐλαὶ ἔμποροῦν νὰ παράσχουν ταῦτα εἰς τὴν Ἑλληνικὴν Κυβέρνησιν εἰς λογαριασμὸν τοῦ δανείου καὶ εἰς τὴν περίπτωσιν ταύτην, ἐὰν ὁ Πασᾶς τῆς Χαλκίδος συγκατατίθεται, εἶμαι ἔτοιμος νὰ ἀποστείλω ἐπὶ τόπου Ἐπιτρόπους, οἱ ὅποιοι ἐν τῷ μεταξύ θὰ προ-

έβαινον εἰς τὴν ἐκτίμησιν τῶν ἀκινήτων καὶ εἰς τὸ σχέδιον τῆς συναλλαγῆς, τὸ ὁποῖον θὰ ἤτο σχετικὸν πρὸς τὴν ἀγορὰν των ὑπὸ τῆς Ἑλληνικῆς Κυβερνήσεως.

Παρεκάλεσα λοιπὸν τοὺς κυρίους Πληρεξουσίους νὰ ὑποβάλουν τὴν πρότασιν ταύτην εἰς τὰς Αὐλὰς των καὶ νὰ ζητήσουν ἐνδεχομένως τὰ χρήματα καὶ τὴν πίστωσιν ἄνευ τῶν ὁποίων ἐπιμένω νὰ πιστεύω ὅτι οἱ Τοῦρκοι δὲν θὰ ἐκκενώσουν οὔτε τὴν Εὐβοίαν οὔτε τὴν Ἀκρόπολιν.

Ἡ πρότασις αὕτη ἐγένετο δεκτὴ, δὲν ἤμπορῶ ὁμως νὰ σᾶς εἴπω ὅτι οἱ Κύριοι Πληρεξούσιοι συνεφώνησαν νὰ γράψουν σχετικῶς πρὸς τὸ θέμα τοῦτο εἰς τὰς Αὐλὰς των. Ὅσον ἀφορᾷ εἰς τὰς πλεόν δυσκόλους καὶ πλεόν ἐπικινδύνους ἐπιχειρήσεις τὰς ὁποίας ἀπαιτεῖ ἡ ὀρθότησις εἰς τὴν Ἡπειρωτικὴν Ἑλλάδα, ἔλαβον τὸ θάρρος νὰ προτείνω εἰς τοὺς κυρίους Πληρεξουσίους νὰ συνεννοηθοῦν μετὰ τοῦ Βεζύρη Redschid Pacha. Ἡ Ἑλληνικὴ Κυβέρνησις δὲν θὰ ἤμποροῦσε νὰ ἐγκαταλείψῃ τὴν Ἀκαρνανίαν καὶ τὴν Αἰτωλίαν χωρὶς νὰ γνωρίζῃ προηγουμένως ποία ἐξουσία θὰ ἀναλάβῃ ὑπὸ τὴν προστασίαν τῆς τὰς περιοχὰς αὐτάς. Διότι ἐὰν ἐγκαταλείψῃ ταύτας εἰς τοὺς κατοίκους τῆς, θὰ τὰς καταλάβουν ὀρισμένοι ἄρματολοι καπεταναῖοι καὶ εἰς τὴν περίπτωσιν αὐτῇ ἡ Ἑλληνικὴ Κυβέρνησις δὲν θὰ εἶναι ὑπεύθυνος διὰ τὰ ἀποτελέσματα.

Ἐξ ἄλλου, αἱ εἰδήσεις τὰς ὁποίας ἔχομεν ἐκ τῆς γειτονικῆς πρὸς τὴν Ἀκαρνανίαν περιοχῆς δὲν εἶναι ἱκανοποιητικαί. Ὁ Βεζύρης ἔφθασε μόνον μέχρι τῶν Βιτωλίων καὶ ἐκεῖ προσπαθεῖ νὰ ἡρεμήσῃ τὰ ἐξημμένα πνεύματα καὶ τὰ κινήματα τῶν Ἀλβανῶν.

Οἱ Κύριοι Πληρεξούσιοι ἐφάνησαν ὅτι ἀποδέχονται τὰς παρατηρήσεις μου σχετικῶς πρὸς αὐτὸ τὸ τμῆμα τῶν ἐργασιῶν των, καὶ κατὰ τὴν στιγμὴν τῆς ἀναχωρήσεώς μου ἐκ Ναυπλίου ἦσαν διατεθειμένοι νὰ ἀσχοληθοῦν μὲ τοῦτο.

Σᾶς δίδω τὰς λεπτομερείας αὐτάς ἐν τάχει, Πριγκιπ μου, ὥστε νὰ τὰς γνωστοποιήσητε πρὸς τὴν Αὐτοῦ Ἐξοχότητα τὸν κύριον Polignac καὶ πρὸς τοὺς Κυρίους Πρέσβεις τῆς Μεγάλῃς Βρετανίας καὶ τῆς Ρωσίας. Θὰ γράψῃτε ἐπίσης σχετικῶς πρὸς τὸν κόμητα κύριον Matussevitz ἀποστέλλων εἰς ἐκεῖνον τὸ συνημμένον σημείωμα. Σᾶς παρακαλῶ ἐπίσης νὰ ἐγχειρίσητε πρὸς τὸν κύριον κόμητα Pozzo Di Borgo τὴν ἐπιστολὴν τὴν ὁποίαν τοῦ ἀπευθύνω.

Ἐπισυνάπτω ἐδῶ ὀλίγας λέξεις τὰς ὁποίας σᾶς παρακαλῶ νὰ ἀποστείλητε εἰς τὸν ἱππότην κύριον Ἐυνάρδον.

Σᾶς ἐπαναλαμβάνω, Πριγκιπ μου, τὴν ἐπιβεβαίωσιν τῆς διακεκριμένης ὑπολήψεώς μου.

(ὑπογραφή)

26

ΙΩ. ΚΑΠΟΔΙΣΤΡΙΑΣ
ΠΡΟΣ
Μ. ΣΟΥΤΣΟ

Μουσείο Μπενάκη,
ἀρχεῖο 46 (Σούτσου-Καρατζᾶ),
φ. 19, 1 δίφυλλο (ἀρ. 801)
25,3×20,1 ἐκ.
καὶ
Correspondance, τ. IV,
σ. 105-107.

[Ὁ Καποδίστριας ἐνημερώνει τὸν πρίγκηπα Μ. Σουῦτσο γιὰ τὶς ἀπόψεις τοῦ σχετικὰ μὲ τὶς ἐπιπτώσεις ποὺ θὰ ἔχει ἡ ἐφαρμογὴ τῆς ὀροθετήσεως].

A Monsieur le Prince M. Soutzo etc. etc. à Paris.

Modon, le 30 juillet/11 août 1830

Avant de quitter Modon, je suis bien aise de vous donner, mon Prince, une nouvelle occasion de rendre service à la Grèce et de prouver encore une fois aux Cours Alliées que le Gouvernement désire justifier la confiance dont Elles l'honorent.

Dans les explications que j'ai eues avec Messieurs les Résidens sur les mesures qu'il faudrait prendre pour prévenir ou du moins pour mitiger les conséquences funestes de la délimitation, j'ai souvent insisté sur la nécessité de placer cette opération difficile et dangereuse sous la sauvegarde de l'autorité et de la puissance des Cours Alliées. J'ai observé à Mess(ieurs) les Résidens que les Commissaires délimitateurs représenteraient l'une et que les bâtimens de guerre des trois stations et les troupes françaises pourraient représenter utilement l'autre.

C'est dans cette vue que j'ai demandé à M(onsieu)r le Général Schneider si au moment où il s'agira de rendre aux Turcs les provinces de l'Acarnanie et de l'Etolie, il pourrait mettre une forte garnison à Patras et dans le château de Morée. De cette position les troupes françaises pourraient se porter à Lepante, à Missolongi et partout où le besoin l'exigerait.

Le Général Schneider a reconnu avec moi l'importance de cette mesure, mais il m'a témoigné les regrets qu'il éprouve d'être dans l'impossibilité de l'adopter à raison du peu de troupes qu'il a à sa disposition./

φ. 1^v Devant être appelées à prendre part à l'occupation des forteresses de l'Attique et de l'Eubée, les troupes qui sont actuellement sous les ordres du Général ne suffisent pas pour qu'il puisse en destiner aussi à Patras et dans la Grèce Occidentale. Le Général a bien voulu m'assurer que par le courrier d'aujourd'hui il fait son rapport au Ministère de la Guerre sur cet objet important. Je vous autorise conséquemment à en entretenir vous même M(onsieur) le Prince de Polignac et à solliciter l'envoi d'un second régiment. Vous observerez au Prince que c'est autant dans l'intérêt des Cours Alliées que dans celui de la Grèce que je prends la liberté d'articuler cette demande. Elles désirent en effet que les clauses du Protocole concernant la délimitation s'exécutent sans que des complications fâcheuses viennent encore mettre en question ce qui a été décidé. La Grèce désire également atteindre le but que les Cours Alliées lui assignent, en faisant preuve de gratitude et de bonne volonté.

En exprimant avec une entière franchise le vœu qu'il forme, le Gouvernement remplit sa tâche. Vous aurez rempli la vôtre, en portant ce vœu à la connaissance du Ministère français et de Mess(ieurs) les Ambassadeurs d'Angleterre et de Russie.

Puisque vous aurez l'occasion d'entretenir le Ministre de la Guerre je vous autorise aussi à lui recommander M(onsieu)r le Lieutenant Pourchet. Cet officier dirige les travaux de notre arsenal de Nauplie et mérite tous les jours davantage la satisfaction de ses chefs et du /
φ. 2^r Gouvernement. Le Général sollicite pour lui un grade. J'oserai unir mes vives instances aux siennes.

Je ne vous parlerai pas du Général Schneider lui même. Je ne saurais assez me louer de ses nobles dispositions à m'offrir sa coopération. Je suis témoin du bien qu'il fait tous les jours dans les places de la Messénie. Le pays ressort de ses ruines et ses progrès attestent tout ce [que] peut l'action du bon exemple. Si vous avez le bonheur de vous présenter au Roi ne manquez pas de faire connaître à Sa Majesté combien le Général Schneider met de zèle à remplir ses généreuses intentions et combien ce pays est pénétré de reconnaissance pour les services qu'il lui rend.

Je vous réitère, mon Prince, l'assurance de ma considération très distinguée.

(signature)

27

ΙΩ. ΚΑΠΟΔΙΣΤΡΙΑΣ
ΠΡΟΣ
Ι. Γ. ΕΥΝΑΡΔΟ

Correspondance, τόμος IV,
σ. 134 - 139.

[Ὁ Καποδίστριας ἀναφέρει στὸν Ἐϋνάρδο τὶς τελευταῖες ἐνέργειές του καὶ τοῦ ἐκθέτει ἀναλυτικὰ τὰ οἰκονομικὰ προβλήματα ποὺ ἀντιμετωπίζει.]

A M(onsieur) le Chevalier Eynard, aux bains des Pyrénées.

Nauplie, 8/20 septembre 1830

Le répons, mon cher Eynard, à vos lettres du 11 août. D'abord les journaux, et plus tard les lettres du prince Soutzos, m'ont donné les nouvelles de Paris des derniers jours de juillet. Comme vous le faites observer, les événements qui caractérisent ces journées sont de nature à remplir un siècle.

Je suis heureux d'apprendre que la santé de M(ada)me Eynard est rétablie, et que vous êtes décidé de hâter votre retour à Paris, et d'y faire quelque séjour afin de continuer à la Grèce vos généreux services. Le moment est très-décisif pour ses intérêts les plus essentiels, et ce n'est que vous, et vous seul, qui puissiez leur assurer toute la protection dont ils ont besoin. J'aime à espérer que ce sera toujours sous la même sauvegarde de la triple alliance, que ces intérêts seront définitivement réglés.

Je prends la liberté de les placer directement sous les auspices du roi des Français. J'écris une lettre à S(a) M(ajesté), et je charge le prince Soutzos de la lui présenter. Je lui en envoie la copie, et il vous en donnera connaissance.

Il ne s'agit plus que du choix du prince souverain et de la conclusion de l'emprunt. Le prince Soutzos vous communiquera les dépêches que je lui ai écrites pendant votre absence; il vous communiquera aussi ma réponse au prince Léopold et toutes les pièces qui l'accompagnent, et vous en serez satisfait.

Vous êtes assez au fait de la situation financière de ce pays, pour comprendre combien je suis impatient d'apprendre que l'emprunt est conclu. Au moyen du 1.000.000 de francs que j'ai reçu, et en ne m'écartant jamais de la plus sévère économie, je puis faire face aux dépenses

les plus strictement nécessaires jusqu'à la fin d'octobre. Si l'Angleterre nous envoie dans les entrefaites les 500.000 francs qu'elle vous a promis, je pourrai atteindre la fin de l'année. Mais le gouvernement devra s'abstenir de faciliter, comme il le désire et comme il le doit, l'évacuation de l'Attique et de l'Eubée.

Les commissaires turcs destinés à présider à l'exécution de cette mesure sont venus ici, et ont eu plusieurs entretiens avec moi. Si j'avais pu disposer de 300.000 écus, l'évacuation à cette heure serait effectuée, et voici comment. J'aurais stipulé une convention avec les Turcs, en vertu de laquelle le gouvernement aurait acheté en bloc toutes leurs propriétés particulières. On aurait procédé de gré à gré à l'estimation de ces propriétés, et le paiement se serait opéré à de longues échéances, sauf le débours immédiat d'une somme d'à peu près 300.000 écus. Avec ce fonds les chefs turcs n'auraient plus le prétexte de ne pouvoir pas liquider les arrérages de leurs soldats, et l'évacuation ne rencontrerait plus d'obstacles. A défaut de cette avance les choses restent *in statu quo*, attendu que les capitalistes étrangers et grecs n'ont pas assez de confiance, tant que les Turcs restent en possession du pays. J'ignore ce que deviendra tout ceci, mais ce que je sais bien, c'est que l'île d'Eubée comme l'Attique sont livrées dans ce moment à l'anarchie et à la destruction.

Désirant faire tout ce qui peut dépendre de moi pour procurer au gouvernement le moyen de faciliter l'exécution du protocole, je vous donne, mon cher Eynard, à considérer les propositions suivantes:

Indépendamment de l'emprunt qui, aux termes des transactions de Londres, doit être conclu sous la garantie des Puissances alliées, le gouvernement grec en contracterait un second, qu'il destinerait spécialement à l'acquisition des immeubles que les musulmans possèdent en Attique et en Eubée, et à l'égard desquels un article du protocole du 3 février leur garantit le droit de vente. Ce second emprunt serait de 8 à 10.000.000 de francs, dont le tiers au moins payable immédiatement.

Les sûretés que le gouvernement donnerait aux prêteurs seraient l'hypothèque des propriétés particulières désignées ci-dessus, ainsi que celle des biens appartenant aux mosquées, aux fondations pieuses, etc., situés dans les mêmes territoires.

J'ignore la valeur des domaines compris dans cette dernière catégorie, mais elle doit être considérable. Quant à ceux de la première, d'après une estimation approximative, ils peuvent être évalués à une somme de 5.000.000 de francs. Au surplus, si les terres que le gouvernement acquerrait en Attique et en Eubée ne représentaient pas une valeur hypothécaire suffisante, le gouvernement l'accroîtrait du prix des autres terres nationales du Péloponèse et de la Grèce continentale.

Le remboursement de l'emprunt s'opèrerait par l'émission d'obligations portant intérêt, lesquelles stipuleraient que les prêteurs s'engagent à recevoir en paiement du capital l'équivalent en terres, dès que le gouvernement sera en mesures de procéder à la vente des biens nationaux. A son tour ce dernier accepterait alors comme argent comptant celles des obligations que les prêteurs auraient préféré négocier. Jusque-là les intérêts (ils pourront être de 5 à 6 pour 100) leur seraient exactement payés. Le gouvernement ne se refuserait pas même à leur assigner à cet effet un fonds spécial, savoir une petite partie du produit des domaines, et dans ces entrefaites les parties contractantes auraient tout le temps d'établir d'un commun accord le prix des terres destinées au remboursement de l'emprunt, soit au moyen d'une expertise contradictoire, soit en prenant pour base de l'évaluation le revenu de dix années.

Ces premières indications seraient bien imparfaites pour tout autre qui connaîtrait ce genre d'affaires moins bien que vous. Veuillez donc vous donner la peine de les développer vous-même, de les rectifier, enfin d'en former le fond d'un projet que vous présenteriez aux capitalistes de l'Europe. Si vous voyiez la possibilité d'en arrêter dès à présent avec eux les dispositions, à des conditions réciproquement avantageuses, vous avez plein pouvoir de le faire, et vous m'enverriez dans ce cas le contrat aussi promptement que possible, pour que le gouvernement puisse l'approuver et le signer.

Je ne vous cacherai pas que je nourris l'espoir de vous voir remplir avec succès la commission dont je vous charge; car mes propositions me paraissent cadrer avec celles qu'une compagnie française vient de m'adresser par l'entremise de M(onsieur) Pois de Bard, son fondé de pouvoirs. C'est M(onsieur) Delaborde qui l'a muni d'instructions relatives au projet de cette compagnie, et il vous donnera par conséquent toutes les informations que vous pourrez désirer à ce sujet. M(onsieur) Pois de Bard m'assure qu'il s'agirait de réunir une somme de 12.000.000, que les actionnaires emploieraient à l'achat et à l'exploitation de terres en Grèce.

Ma proposition leur offrirait peut-être, avec non moins d'avantages, plus de sûreté. Car ils placeraient leurs capitaux à un intérêt supérieur à celui de tous les effets publics de l'Europe, et à l'expiration de quelques années (je présume que ce ne sera guère au delà de trois à quatre ans) ils se trouveraient en possession de terres, dont le prix aurait été équitablement arrêté. Au contraire, si la compagnie achetait en ce moment des propriétés soit turques, soit grecques, elle s'exposerait non-seulement à être trompée dans ces transactions si difficiles dans ce pays, mais elle soulèverait aussi un cri général contre elle et contre le gouver-

nement, que les nationaux accuseraient de livrer des provinces entières à des spéculateurs étrangers, lorsqu'à peine une fraction du peuple possède un morceau de terre.

Je le répète, à moins qu'on ne me donne un fonds de 1.500.000 francs, et cela une heure plus tôt, l'Eubée et l'Attique resteront entre les mains des Turcs, jusqu'à ce que les Puissances puissent concerter des mesures de vigueur pour les en faire sortir; et je crains que jusque-là il n'y ait plus de temps qu'il n'en faut pour compléter l'épuisement et la ruine du pays et des habitants.

28

ΙΩ. ΚΑΠΟΔΙΣΤΡΙΑΣ
ΠΡΟΣ
Μ. ΣΟΥΤΣΟ

Μουσεῖο Μπενάκη
ἀρχεῖο 46 (Σούτσου-Καρατζᾶ)
φ. 19, 1 δίφυλλο (ἀρ. 802)
24,5 × 19,9 ἐκ.
καὶ
Correspondance, τ. IV,
σ. 139-143.

[Ὁ Καποδίστριας ἐπαναλαμβάνει στὸν πρίγκηπα Σοῦτσο ὅτι ἐπείγει ἡ σύναψη τοῦ δανείου καὶ ἡ ἐκλογὴ ἀνωτάτου ἀρχοντα γιὰ τὸ θρόνο τῆς Ἑλλάδος.]

A Monsieur le Prince M. Soutzo etc. etc. à Paris.

Nauplie, le 8/20 septembre 1830

C'est faute d'occasion que j'ai tardé, mon Prince, à vous accuser la réception de vos dépêches sub n(umér)o 4 (et) 5 en date du 5 (et) du 10 août. Même la présente je l'envoie à Modon sans savoir quand elle sera expédiée pour France.

Je vous transmets ci-joint une lettre pour Sa Majesté le Roi dont vous trouverez copie ainsi qu'une lettre à M(onsieu)r Eynard. Je la laisse à cachet volant pour que vous en preniez connaissance. Si M(onsieu)r Eynard était parti pour la Suisse vous la lui enverrez et c'est d'après les instructions qu'il pourrait vous donner que vous

auriez la complaisance de vous occuper des intérêts que je lui recommande avec instance.

Je n'ai aucune direction à vous tracer par rapport aux questions majeures qui sont encore soumises aux décisions des Cours Alliées. Je ne le pourrai que lorsque Mess(ieurs) les Résidens accrédités auprès du Gouvernement Grec recevront l'ordre de me faire quelques communications de la part de leurs Cours. Vous êtes à portée de connaître, au moment où vous recevrez ces lignes, si la conférence de Londres a continué ses délibérations et quels en ont été les résultats, et dans ce cas je compte sur l'empressement avec lequel vous m'en ferez part. Dans le cas contraire le service le plus signalé que vous puissiez rendre à la Grèce, ce sera de solliciter le prompt accomplissement des deux mesures dont l'exécution forme la condition et la base de son existence. Je vous le répète encore une fois, mon Prince, ces deux mesures sont le choix du Prince Souverain et la conclusion de l'emprunt.

Par la lettre que j'écris à Monsieur Eynard, vous verrez dans quelle situation nous place le défaut de ressources suffisantes pour faciliter /
 φ. 1^ν l'évacuation des territoires qui sont encore entre les mains des Turcs. Habiles à se prévaloir de la déférence qu'on se plaît à leur témoigner ces derniers ne manquent pas d'accumuler les prétextes et les prétentions afin d'ajourner indéfiniment l'exécution des engagements que leurs Commissaires ont contractés vis à vis de Messieurs les Résidens. Ainsi les Musulmans sont toujours maîtres absolus en Attique et en Eubée, et lorsqu'ils devront enfin céder à des injonctions péremptoires et peut-être à la force, le Gouvernement Grec ne trouvera plus dans les provinces qu'ils auront abandonnées, qu'à réparer des maux et des pertes sans fin.

Par contre s'il possédait une partie de l'emprunt il mettrait bientôt un terme à tous ces délais et préviendrait leurs suites funestes, car il achèterait en bloc et à bon compte les propriétés des Turcs, et fournirait par là à leurs chefs les moyens de liquider la solde des troupes, pour la majeure partie Albanaises, qui occupent Athènes, Carysto, Negrepoint etc.

D'ailleurs en supposant que les trois Puissances ne puissent aplanir de quelque tems encore les difficultés que paraît rencontrer la prompt nomination d'un Prince, comment le Gouvernement provisoire pourvoira-t-il dans ces entrefaites aux besoins de l'administration?

Ainsique je vous l'ai déjà marqué dans ma précédente, les subsides qu'il a reçus de la France et de la Russie, joints aux revenus des provinces suffiront pour cet objet jusques au mois de novembre. Mais au-delà de ce terme je ne prévois que nouveaux embarras financiers et avec eux la cessation de l'état de parfaite tranquillité dont le pays jouit actuellement.

Pénétré de ces considérations voici les démarches que je vous /
 φ. 2^v engage à faire avec tout le zèle et l'activité qui vous distinguent.

1^o. Insistez auprès de l'Ambassadeur de Sa Majesté Britannique pour que le subside de 500.000 fr(ancs) qui nous a été promis nous soit envoyé une heure plutôt.

2^o. Dans vos entretiens avec Lord Stuart et le Comte Pozzo di Borgo et M(onsieu)r le Comte Molé appelez leur attention sur l'urgence de hâter le choix du Prince Souverain et sur celle encore plus grande de conclure l'emprunt, ou au moins d'en mettre dès à présent une partie à la disposition du Gouvern(emen)t Grec.

Autrement les clauses relatives à la délimitation resteront inexécutées.

3^o. Faites plus. Fort des bontés dont le Roi daigne vous honorer, soumettez lui ces mêmes observations respectueuses. Sa Majesté les accueillera j'espère avec bienveillance.

Je l'énonce dans la lettre que je prends la liberté de lui adresser et je le répète ici, Sa Majesté a tant fait déjà pour la cause de ce pays, qu'il doit augurer le plus heureusement des nouveaux bienfaits qu'il est appelé à recueillir de sa part. Je me flatte que le Roi verra un gage des sentimens de gratitude et de confiance qu'il inspire à la Grèce, dans l'empressement avec lequel le Gouvernement a ordonné que les forteresses de Nauplie fêtent l'avènement de Sa Majesté en répondant aux salves des bâtimens de guerre français stationnés dans la rade. Cependant M(onsieu)r de Rouen ne m'a encore rien communiqué relativement aux changemens qui se sont opérés en France.

φ. 2^v Veuillez, mon Prince, me rappeler au souvenir de M(onsieu)r le Comte Molé. Nos relations datent de loin, et je ne saurais assez désirer de pouvoir les renouer et les cultiver dans un moment où les lumières / et les nobles sentimens de M(onsieu)r Molé peuvent exercer une influence si heureuse sur les décisions qui concernent l'avenir de la Grèce.

Agréez, mon Prince, l'expression de toutes mes amitiés.

(signature)

J'écris aujourd'hui à Monsieur le Baron Bory de S(aint) Vincent, Président de la Commission scientifique qui a exploré le Péloponèse l'année dernière. Si M(onsieur) le Baron voulait me faire l'honneur d'une réponse et qu'il vous chargeât de me la transmettre, je vous prie de vous acquitter de cette commission.

(initiales).

29

ΙΩ. ΚΑΠΟΔΙΣΤΡΙΑΣ
ΠΡΟΣ
Μ. ΣΟΥΤΣΟ

Μουσείο Μπενάκη,
ἀρχεῖο 46 (Σούτσου-Καρατζῆ),
φ. 19, 1 δίφυλλο (ἀρ. 804)
25×19,9 ἐκ.
κ α ι
Correspondance, τ. IV,
σ. 143-147.

[Ὁ Καποδίστριας ἐνημερώνει τὸν πρίγκηπα Σοῦτσο γιὰ τὴν ἡσυχία ποὺ ἐπικρατεῖ στὸ ἐσωτερικὸ τῆς Ἑλλάδος καὶ τοῦ δίνει ὁδηγίες γιὰ τὰ προβλήματα ποὺ ἐπέιγουν.]

A Monsieur le Prince M. Soutzo etc. etc.

Nauplie, le 29 septembre/11 octobre 1830

J'attache un grand prix, mon Prince, à ne pas tarder à répondre à votre dépêche sub n(umér)o 6 du 17/29 août. Elle ne m'est arrivée que peu de jours après le départ de la mienne du 8/20 sept(embre). Conséquemment je n'ai rien à vous ajouter sur les intérêts majeurs que j'ai recommandés à votre zèle éclairé et à votre activité.

J'apprends avec infiniment de plaisir que M(onsieu)r Eynard et Madame son épouse sont à Paris, et que la cure des eaux minérales de Bonne leur a parfaitement réussi. Je joins ici quelques mots pour M(onsieu)r Eynard. S'il était déjà parti pour Genève veuillez les lui envoyer.

Vous aurez trouvé dans ma lettre du 8/20 sept(embre) de quoi tranquilliser Mons(ieur) l'Ambassadeur d'Angleterre sur la situation actuelle de la Grèce. Je vous ai fait observer que nos ressources financières pourront à peine suffire au Gouvernement jusqu'à la fin de novembre, et qu'au delà de ce terme, à défaut de nouveaux secours ou de la conclusion de l'emprunt, je ne prévoyais que des embarras, et avec eux la cessation de l'état de parfaite tranquillité dont le pays jouit maintenant.

En effet la tranquillité et le bon ordre n'ont été troublés nulle part quoique une poignée d'intrigans aient mis en action tous leurs

moyens pour faire éclater la guerre civile à Sparte, pour infester les grandes routes de voleurs et pour porter enfin quelques provinces du Péloponèse à refuser les armes à la main le paiement des impôts. Le bon sens du peuple a opposé une résistance admirable à toutes les insinuations perfides de ces hommes de malheur, et ceux d'un ordre secondaire qu'ils ont employés soit à Sparte, soit dans les provinces du Péloponèse, se trouvant compromis vis à vis du pays et du Gouvernement, n'ont trouvé leur salut qu'en arrivant ici, en demandant pardon et en révélant les complots devant l'autorité des tribunaux. Je fais suivre ces procès et je ne doute pas de l'effet salutaire que produiront quelques actes de justice.

Je me dispense de signaler ici les intrigans, ils se sont montrés eux mêmes par leurs fameuses adresses au Prince Léopold. Cependant il ne faut pas les placer / tous dans la même catégorie. Il y a des meneurs et ceux ci sont le peu de Grecs étrangers au pays qui y sont arrivés pour prendre part à la révolution, qui y ont pris part en effet, mais sans succès réel ni pour la Grèce ni pour eux mêmes. Les autres sont des acolytes tirés de la classe des anciens primats ou boyards qui ne s'accommodent pas d'un ordre de choses dans lequel on ne leur permet d'exploiter à leur profit les provinces où ils ont quelque propriété ou d'y exercer comme ils le prétendent une influence prépondérante. Ces derniers sont très peu nombreux et demandent déjà grâce au Gouvernement. Les uns cependant comme les autres n'ont et ne peuvent avoir aucun crédit dans l'opinion des classes plus considérables, telles que la bourgeoisie, les laboureurs, l'armée, car ces hommes sont ceux qui avaient le pouvoir et que la guerre civile a replongés dans la foule.

Le Gouvernement n'a opposé à leur[s] menées aucune mesure de rigueur. Il les a constamment avertis qu'il connaît leurs complots, qu'il déplore leur aveuglement, et qu'il ne les redoute pas parcequ'il est fort de la confiance de la nation. La seule mesure cependant que j'ai cru devoir prendre c'est celle de faire séjourner pendant trois ou quatre semaines quelqu'un des nouveaux bataillons de Roméliotes dans le Péloponèse. Leur apparition devait montrer aux intrigans que l'armée obéit au Gouvernement; elle devait aussi montrer aux provinces qui paraissaient peu disposées à payer les impôts que le Gouvernement a les moyens de les y contraindre.

Cette démonstration a suffi; les impôts sont payés; les voleurs sont arrêtés et vont être jugés, et les bataillons par leur conduite me donnent l'espoir que sous peu ils pourront être graduellement organisés et disciplinés d'après les principes des troupes régulières.

Si comme je n'en doute pas, Messieurs les Résidens rendent compte à leurs Cours respectives des faits dont ils sont témoins, M(onsieur)

φ. 2^ο l'Ambassadeur d'Angleterre recevra à son tour des informations positives sur ce qui s'est passé et sur ce qui / se passe en Grèce. Il se convaincra dès lors que les troubles et les désordres n'ont existé que dans les projets insensés des hommes qui prétendant créer une opposition contre le Gouvernement provisoire actuel, mais qui n'ayant pu réaliser aucune de leurs coupables espérances s'en consolent en donnant matière au journal de Smyrne de remplir ses colonnes de diatribes calomnieuses.

Vous pouvez, mon Prince, mettre sous les yeux de Lord Stuart l'exposé que je viens de vous faire, et je vous engage à profiter de cette occasion pour prier S(on) Exc(ellence) d'interposer ses bons offices auprès de sa Cour en faveur de la Grèce.

Je vous répéterai ce que je vous ai recommandé par ma dernière lettre :

Que les Cours Alliées daignent hâter le choix du Souverain du nouvel Etat.

Qu'elles hâtent la conclusion de l'emprunt.

Que le Ministère de S(a) M(ajesté) B(ritannique) se plaise à ne pas différer l'envoi des 500 m(ille) francs qu'il a bien voulu nous promettre.

Je vous sais gré des démarches que vous avez déjà faites et dont votre lettre sub n(uméro) 6 me rend compte.

Vous porterez aussi le contenu de la présente à la connaissance de Mess(ieurs) les Comtes Molé et Pozzo di Borgo.

Je vous renouvelle, mon Prince, l'expression de toutes mes amitiés.

(signature).

30

ΙΩ. ΚΑΠΟΔΙΣΤΡΙΑΣ

ΠΡΟΣ

Ι. Γ. ΕΥΝΑΡΔΟ

Correspondance, τόμος IV,
σ. 155 - 156.

[Ο Καποδίστριας αναφέρει στον Έυνάρδο την πρόοδο που έχει συντελεσθεῖ σὲ διάφορους τομεῖς].

A M(onsieur) le Chevalier Eynard, à Paris.

Nauplie, 9/21 octobre 1830

Mon cher Eynard,

Le prince Soutzos m'a écrit en date du 10 septembre que vous

étiez à Paris, que vous travailliez toujours avec la même ardeur pour cette Grèce qui vous doit tant de services importants, et qu'enfin vous vous occupiez d'une longue lettre que je recevrais sous peu. Vous pouvez juger avec quelle impatience je l'attends. Aujourd'hui j'en écris une au prince qu'il vous communiquera, et je joins ici à cachet volant celle que j'adresse à M(onsieur) Crud. En vous donnant la peine d'honorer de votre attention l'une et l'autre, vous connaîtrez au juste la situation du pays et du gouvernement, nos périls et nos espérances. Il me serait impossible de vous en dire davantage.

Vous êtes, vous serez toujours le même. C'est donc sur vous et sur votre active et bienveillante sollicitude que je compte.

Pour vous consoler et pour me consoler, je vous dirai que la ferme-modèle de Tirynthe, bâtie et organisée par vos bienfaits, a déjà trente élèves, dont M(onsieur) Paléologue se charge de faire d'excellents valets de ferme. Que l'école centrale d'Égine, bâtie également à vos frais et qui porte votre nom, compte plus de trois cents élèves, et que ces élèves font des progrès étonnants. Enfin que toutes les écoles prennent de la consistance, et qu'elles me donnent beaucoup, mais beaucoup à espérer.

N'importe notre détresse, une grande route est tracée, et pour la première fois depuis des siècles on pourra se rendre [rendre] commodément de Nauplie à Argos en voiture.

Je baise les mains à M(ada)me Eynard, et je vous salue de tout mon cœur.

31

ΙΩ. ΚΑΠΟΔΙΣΤΡΙΑΣ ΠΡΟΣ Μ. ΣΟΥΤΣΟ

Μουσεῖο Μπενάκη
ἀρχεῖο 46 (Σούτσου - Καρατζᾶ)
φ. 19, 2 δίφυλλα (ἀρ. 805-806)
24,5 × 20 ἐκ.
καὶ
Correspondance, τ. IV,
σ. 156 - 163

[Ὁ Καποδίστριας δίνει ὁδηγίες στὸν πρίγκηπα Σοῦτσο γιὰ νὰ προωθήσει τὰ συμφέροντα τῆς χώρας, σὲ συνεργασία μὲ τὸν Ἰ. Γ. Ἐϋνάρδο].

A Monsieur le Prince Soutzo etc. à Paris.

Nauplie, le 9/21 octobre 1830

Je ne tarde pas, mon Prince, à vous accuser la réception de votre dépêche sub n(umér)o 7 du 10 septembre. Les informations qu'elle renferme et la pièce qui y était jointe m'ont fait éprouver une véritable satisfaction. J'approuve en tout point la juste mesure que vous avez mise dans vos démarches et je vous engage à en faire autant par la suite. Le mode que vous avez su choisir pour faire en même tems et dans les mêmes termes vos communications au Ministère français et aux Ambassadeurs d'Angleterre et de Russie est préférable à tout autre et je me dispense de vous en développer les motifs.

Le dernier paragraphe de votre dépêche me porte à ne plus douter du secours que j'attends de la part du Ministère Britannique. Vous me dites: J'apprends au moment même que l'Angleterre a envoyé les 500 m(ille) francs. Je dois donc recevoir d'un instant à l'autre cette somme. Mais jusqu'ici ni Mons(ieur) le Résident Dawkins ni M(onsieu)r l'Amiral Malcolm ne semblent pas autorisés à me donner la moindre assurance.

Si vous avez reçu comme je l'espère mes lettres en date du 29 Septembre / 11 Octobre vous jugerez de l'anxiété avec laquelle je compte les jours. C'est le 10 (novem)bre prochain qu'échoit le trimestre dû à l'armée. Or, sans pouvoir disposer du subsidé qui m'a été promis, il me sera impossible de satisfaire à ce pressant besoin. Observez que c'est dans ce moment que Messieurs les Résidens se proposent de pousser la faible garnison turque hors de l'Acropole et de me demander en retour l'évacuation de Vonitza et la retraite de notre flottille du golfe Ambracique. Si ces mesures précipitées doivent s'accomplir, et que je n'aie pas de quoi payer à l'armée son tierçal et donner quelques secours aux nombreuses familles qui quitteront l'Acarnanie, à quels moyens pourrai je avoir recours pour préserver le pays et le voisinage des incursions armées, de la dévastation et du désordre?

J'ai itérativement entretenu Messieurs les Résidens de ces observations, et Monsieur Rizo vous enverra la copie des communications que φ. 1^v je leur / ai adressées tant par rapport aux arrangemens dont ils sont convenus avec Hadj Ismail Bey Commissaire de la Porte que relativement au sort déplorable auquel l'île de Candie paraît condamnée sans retour.

Ces lignes vous donnent l'idée la plus complete et la plus claire de la situation où se trouve le Gouvernement et de la détresse de ses finances.

Avanthier Mons(ieu)r l'Amiral Malcolm et M(onsieu)r Dawkins étaient chez moi et je leur ai lu le dernier paragraphe de votre lettre. L'un et l'autre m'ont déclaré qu'ils n'avaient reçu aucune information à l'égard du subside de 500 mille francs. Cependant M(onsieu)r Dawkins m'a engagé à lui donner un petit Mémoire confidentiel au moyen duquel il puisse donner à Mylord Aberdeen les informations qui lui sont nécessaires pour justifier devant le parlement l'envoi de ce secours à la Grèce.

Quoique intimement convaincu de l'inutilité complète d'une pièce confidentielle semblable, je n'ai pas hésité à la transmettre dès le lendemain à M(onsieu)r Dawkins et M(onsieu)r Rizo vous en enverra une copie.

Mais quand même j'aurai reçu les 500 mille francs dont il s'agit, en peu de semaines le Gouvernement se trouvera encore dans les mêmes embarras et en face des mêmes besoins. D'ailleurs ces derniers seront et plus nombreux et plus pressans si l'on s'obstine à hâter l'exécution des mesures relatives à la délimitation.

Ainsique je vous l'ai fait observer tantôt et que je l'ai répété au risque de fatiguer la patience des Cabinets Alliés, l'évacuation de l'Acarnanie et de l'Étolie ramènera dans le territoire Grec des centaines de familles dénuées de tout moyen de subsistance. L'île de Candie et les autres îles qui restent hors de la ligne maritime seront désertées par une foule d'émigrans qui tous viendront demander au Gouvernement du pain et un abri. Peut-il leur refuser quelque secours? Que deviendront ces malheureux, livrés à la misère et au désespoir ne feront-ils pas nécessairement les brigands et les pirates?

C'est sur cette thèse, que je vous invite, mon Prince, à fixer l'attention bienveillante du Ministère français ainsique de Messieurs les φ. 2^r Ambassadeurs de Russie / et d'Angleterre. Une fois qu'ils seront pénétrés de la nécessité impérieuse de prévenir ces funestes conséquences, ils jugeront peut-être que le moyen le plus facile, le plus prompt, et le moins dispendieux consiste à procurer sans délai ultérieur au Gouvernement Grec les ressources de l'emprunt.

J'ai traité cette même question sous un autre point de vue dans une lettre particulière que j'adresse à un de mes bons amis de la Suisse. Vous la trouverez ci-jointe. Je la laisse à cachet volant afin que vous puissiez en tirer quelques notes et en faire l'usage que vous jugerez le plus utile.

Si l'emprunt de 60 millions peut se faire, qu'il soit conclu au plutôt. Sans cela tous les secours que les Puissances ont donnés à la Grèce et tous ceux qu'Elles lui accorderaient seraient perdus. Dans vos entretiens avec Mess(ieurs) les Ambassadeurs et avec M(onsieu)r le Ministre

des Affaires étrangères de France, vous pourrez facilement leur démontrer cette vérité importante.

Dans le courant des trois années qui vont être révolues en janvier prochain la France et la Russie ont généreusement fourni à la Grèce environ dix millions et à présent l'Angleterre lui promet 500 mille francs. Si depuis deux ans au lieu de ces subsides les trois Cours avaient garanti l'emprunt Elles auraient moins dépensé, et l'Etat Grec serait à cette heure organisé sur une base large et solide. Mais il y a plus. Par leur garantie les Puissances ne seraient peut être dans le fait obligé[s] à faire aucune avance attendu que l'Etat Grec en recevant le premier versement de l'emprunt se mettrait en mesure de payer exactement aux prêteurs le dividende et de leur assurer aussi le remboursement du capital à des époques déterminées.

Supposons en effet que l'emprunt soit conclu à 5 % d'intérêt. L'emploi des fonds qui seraient en possession du Gouvernement Grec lui donnerait au moins 10 ou 12 %. Il est évident dès lors que ce même Gouvernement est en mesure de s'acquitter honorablement de ses engagements envers les prêteurs.

Je dis 10 ou 12 % pour ne pas dire davantage. Vous verrez dans ma lettre à M(onsieu)r Crud énoncé l'idée d'une banque hypothécaire. Arrêtez vous à cette institution et dites vous que les citoyens payeront φ. 2^v d'abord 8 % à la Banque, et / qu'en second lieu, en employant les Capitaux qu'ils auront empruntés à l'agriculture à l'industrie, à la navigation, au commerce, ils payeront encore à l'Etat ce qui lui revient si c'est pour l'agriculture à titre de dîmes, si c'est pour l'industrie, la navigation et le commerce à titre de patentes et de douanes.

Je suis entré dans tous ces détails, mon Prince, pour vous mettre à même de plaider victorieusement la cause de l'emprunt, en démontrant au Ministère français et à Messieurs les Ambassadeurs que leurs Gouvernements ne feraient que prêter à la Grèce le crédit moral dont elle ne pourra pas jouir tant que son sort ne sera définitivement arrêté et que l'emprunt dont il s'agit ne soit conclu. Elle a une ancienne dette extérieure (c'est celle provenant des deux malheureux emprunts faits à Londres) et il n'est nullement dans les intérêts de son Gouvernement de ne pas procéder à un arrangement équitable avec ses créanciers. Mais encore pour cela il faut qu'il soit soutenu dans ses négociations avec eux par le crédit des Puissances c'est à dire par le nouvel emprunt.

Je ne me dissimule pas cependant que tous ces raisonnemens peuvent être perdus si par malheur les événemens deviennent plus forts que les dispositions généreuses et bienveillantes des Cours Alliées, et dans ce cas la Grèce ne peut trouver son salut qu'en contractant elle

même un emprunt sur les bases que j'ai déjà indiquées à M(onsieu)r Eynard par ma lettre du 8/20 septembre.

Dans cette triste hypothèse vous auriez, mon Prince, à travailler de votre côté auprès des capitalistes français en suivant les bons conseils et les directions que M(onsieu)r Eynard vous donnerait. Je ne lui écris que quelques mots en me référant au contenu de la présente et vous voudrez bien la lui communiquer soit qu'il reste encore à Paris, soit qu'il ait déjà pris ses quartiers d'hiver en Suisse. J'attends avec une vive impatience les informations qu'il me promet par la lettre du 10 sept(embre) et je les espère favorables. Tous mes vœux seraient remplis si j'apprenais que la conférence de Londres a repris ses délibérations et que leur dénouement est au moins prochain.

φ. 3^e J'ai lu avec une grande attention les journaux jusqu'à la date du 26 et / Monsieur l'Amiral Malcolm a reçu le Galignani du 29... J'en ai le cœur serré. Espérons que la Providence ne nous abandonnera pas, mais tâchons aussi de nous aider nous mêmes, en ne nous décourageant pas et en marchant droit.

Mons(ieur) Rizo vous enverra par la poste d'aujourd'hui un premier bulletin avec les nouvelles de notre voisinage. J'ai déjà pris des mesures pour qu'il puisse par la suite vous tenir au courant de ce que nous apprenons tant des provinces limitrophes que de Smyrne et de Constantinople.

La tranquillité et le bon ordre dans le pays continuent à se maintenir d'une manière très satisfaisante. Nos faiseurs pour ne pas dire intrigans semblent avoir mis bas les armes. Les principaux coryphées sont venus chez moi. Ils ont prétendu faire l'apologie de leur conduite et avouer des fautes qu'ils s'efforcent de caractériser comme innocentes ou inoffensives. J'ai reçu ces hommes, je les ai écoutés avec calme et patience. Je leur ai expliqué leur fait, et j'ai conclu par leur dire qu'il leur appartenait désormais de combler le fossé qu'ils ont creusé de leurs propres mains entre eux et le Gouvernement provisoire actuel. Que ce fossé une fois comblé, nous nous rencontrerions et qu'alors je serais bien aise de me trouver encore au milieu d'eux comme je l'ai été dès mon arrivée jusqu'à l'année dernière. Ce peu de mots vous en dit assez, mon Prince, sur ce pauvre chapitre. Pour le compléter je vous dirai que le Général Church est revenu sur ses pas du moment qu'il en a reçu l'injonction du Gouvernement. M(onsieu)r Dawkins m'a demandé si je ne voyais pas d'inconvénient à ce qu'il vînt s'établir à Argos. Je lui ai répondu que je n'en voyais aucun, tant que le Général se tiendrait tranquille. Il est en effet à Argos et vit dans la retraite.

Je vous réitère, mon Prince, l'expression de toutes mes amitiés.

(signature).

32

ΙΩ. ΚΑΠΟΔΙΣΤΡΙΑΣ
ΠΡΟΣ
Μ. ΣΟΥΤΣΟ

Μουσείο Μπενάκη
ἀρχεῖο 46 (Σούτσου - Καρατζῆ),
φ. 19, 2 δίφυλλα (ἀρ. 807 καὶ 808)
24,1 × 20,1 ἐκ.
ἀνέκδοτη.

A Monsieur le Prince M. Soutzo etc. à Paris.

Nauplie le 6/18 Novembre 1830

J'ai reçu mon Prince, vos dépêches sub n(umér)o 8 (et) 9. Peu de jours après j'ai reçu aussi les lettres de notre ami M(onsieu)r Eynard qui portent la date du 30 Sept(embr)e et du 10 Octobre. L'ensemble de ces communications ne me laisse pas un grand espoir d'obtenir les prompts secours que j'ai sollicités et que je ne cesserai de solliciter de la part des Cours Alliées.

Mons(ieu)r Dawkins vient de mettre à ma disposition les 20 m(ille) liv(res) sterl(ine)s que le Gouvernement de S(a) (Majesté) B(ritannique) se plait à avancer à la Grèce. Ce subside me fournira les moyens de couvrir les dépenses les plus urgentes jusqu'à la fin de l'année. M(onsieu)r Eynard m'écrit qu'il vous a recommandé de solliciter un nouveau secours de 900 mille francs afin que je puisse avec ce fonds atteindre le mois de mars. Je vous réitère la même recommandation quoique je doute que dans l'état actuel des choses vos efforts aient un prompt et utile résultat.

Les deux lettres ci - jointes à cachet volant, l'une à l'adresse de M(onsieu)r le Comte Mattussévriz, l'autre à celle de M(onsieu)r Eynard, me dispensent de vous répéter les motifs qui me portent à considérer comme indispensable une décision quelconque sur les trois questions qui concernent la définition du sort de la Grèce, savoir: l'emprunt, la nomination du Souverain et les améliorations promises quant aux frontières. Vous pourrez tirer des notes de ces lettres pour en faire le sujet de vos entretiens avec M(onsieu)r le Comte Molé et avec les Ambassadeurs d'Angleterre et de Russie.

Mons(ieu)r Eynard ne cesse de m'engager à vous envoyer aussi

souvent que possible un bulletin concernant la situation intérieure de la Grèce afin de vous mettre en état de la faire envisager telle qu'elle est et non telle que la présentent les hommes qui appartiennent à l'école du journal de Smyrne. Je vous envoie ci-joint ce bulletin, mais je
φ. 1^v ne vous promets pas de vous / en transmettre un tous les courriers, parceque je n'aime pas trop me répéter. Le fait est que le pays n'a cessé d'être dans la plus parfaite tranquillité, que les contribuables payent régulièrement l'impôt n'importe quelques difficultés partielles, et que toutes les intrigues n'ont abouti qu'à la déconsidération des meneurs.

J'apprends directement de Modon que le Général Schneider attend 600 hommes. Ce renfort sera d'une grande utilité s'il arrive à tems et si le Général est autorisé à faire usage de ses troupes pour soutenir par leur présence les opérations difficiles et périlleuses de la délimitation dans la Grèce Occidentale.

Mess(ieurs) les Résidens des Cours Alliées semblent décidés à exécuter rigoureusement les dispositions du protocole concernant la rétrocession de l'Acarnanie et de l'Étolie, n'importe la saison, l'absence du commissaire délimitateur français et l'impossibilité où se trouve le Gouvernement de venir au secours des familles qui émigreront en Grèce.

Mess(ieurs) les Résidens ont mis la même persévérance à vouloir l'évacuation de Grabuse. La garnison grecque y a été remplacée par une garnison tirée des Escadres Alliées et placée sous le commandement d'un officier anglais.

D'autre part les troupes Egyptiennes ont débarqué en Candie. Les malheureux habitans de cette île se trouvant dès lors entre les Egyptiens et la garnison de Grabuse qui leur refuse un asyle dans ce fort, présentent le spectacle dont vous aurez une idée dans la communication que Mess(ieurs) les Résidens viennent de m'adresser et que M(onsieur) Rizo vous enverra en copie. On aurait prévenu des conséquences aussi désastreuses si les différentes propositions que j'ai faites avaient obtenu un meilleur accueil. L'évacuation de Grabuse n'aurait dû en effet s'opérer que lorsque des Agens des Cours Alliées, munis des pouvoirs nécessaires se seraient trouvés sur les lieux pour se porter garants de l'exécution des clauses auxquelles les Puissances, de concert avec la Porte, ont jugé pouvoir amener la pacification de Candie. Les clauses de cette pacification sont consignées dans un firman auquel personne
φ. 2^r ne veut se soumettre / parceque les antécédens ne sont pas de nature à établir la confiance entre les populations grecques et une autorité qui depuis des siècles a été envers elle toujours déloyale et tyrannique. Dans cet état de choses, la guerre et l'anarchie continueront en Crète, et les malheureuses victimes qui voudront s'y soustraire en se refugiant en Grèce, ne trouveront de la part du Gouvernement ni secours ni conso-

lations parce qu'il est lui même privé des ressources que lui promettait la conclusion de l'emprunt.

Il en sera de même si l'on s'obstine à ériger la rétrocession de l'Acarnanie et de l'Étolie, sans avoir préparé d'avance les voies qui rendraient cette mesure moins désastreuse. Je ne saurais d'ailleurs la faire rimer avec l'intention où paraissent être les Puissances de rectifier les limites tracées par l'Acte du 3 Février.

Les Turcs ne semblent pas pressés d'évacuer ni l'Attique ni Négrepont, et si les Résidens des trois Cours n'insistaient pas journellement auprès de Hadj Ismail Bey Commissaire de la Porte, il consentirait probablement très volontiers à laisser les choses in statu quo. Dans cette hypothèse on gagnerait le tems nécessaire pour que la Conférence de Londres pût reprendre ses travaux et dès lors la Grèce pourrait espérer une meilleure frontière avec la conciliation de tous les intérêts.

J'ignore si au moment où vous recevrez la présente vous pourrez utilement faire part des observations qu'elle renferme à M(onsieu)r Molé et à Mess(ieur)s les Ambassadeurs de Russie et d'Angleterre. Mess(ieurs) les Résidens et M(onsieu)r l'Amiral Malcolm semblent avoir des ordres péremptoires pour la prompte exécution du Protocole. Néanmoins des circonstances imprévues peuvent la retarder et dans ce cas vos démarches contribueraient peut être à l'accomplissement de nos vœux. Dans le cas contraire le Gouvernement Grec ne sera pas responsable des conséquences funestes qui suivront nécessairement la précipitation avec laquelle on aura voulu donner suite à des arrangemens qu'on reconnaît impraticables.

Vous êtes autorisé à entretenir M(onsieu)r le Comte Molé et Mess(ieur)s les Ambassadeurs d'Angleterre et de Russie de ces intérêts, mais sous des formes tout à fait confidentielles. /

φ. 2^ν P. S. Je suis à peine de retour d'une course que je viens de faire à Corinthe, Patras et Missolongi et conséquemment accablé par le travail qui s'est accumulé dans cette dernière quinzaine. Ajoutez que M(onsieu)r de Ribeaupierre est depuis deux jours à Nauplie. Ce peu de mots me serviront d'excuse auprès de vous j'i [si je] ne réponds pas plus longuement à la lettre qui m'accompagnait celle de M(onsieu)r le Comte de Lacteyrie et auprès de ce dernier, si je tarde jusqu'à un prochain courrier à le remercier de la proposition qu'il veut bien me faire. Veuillez néanmoins l'assurer que je m'en occuperai avec empressement parceque je la reconnais utile, et qu'il me tient à cœur de lui témoigner par le prompt envoi de quelques jeunes grecs toute la confiance que je place dans un établissement fondé sous ses auspices. Je n'attends

pour donner suite à cette mesure que des informations ultérieures plus positives sur l'Institut de M(onsieu)r Desjardin à Munich dans lequel le Gouvernement entretient plusieurs élèves. Celles qui me sont parvenues en dernier lieu à cet égard sont loin d'être satisfaisantes, et si elles se confirmaient, je n'hésiterais pas à faire passer les enfans dont il s'agit au Lycée Grec de Paris. Au retour de la bonne saison, et la Providence aidant à nous procurer quelques ressources, je pourrai aussi choisir dans le même but parmi les orphelins de l'établissement d'Egine, ceux qui auront prouvé mériter le plus cette honorable et avantageuse distinction.

2^o P. S. Avant de cacheter la présente je viens d'avoir un entretien avec M(onsieu)r Le Roy Commandant le brick français le Grenadier et depuis hier de retour de la station qu'il a faite dans les parages de Candie. Il m'a dit devant M(onsieu)r de Rouen que la situation intérieure de l'île commençait à se présenter sous l'aspect le plus satisfaisant, que Soliman Bey était parvenu à gagner la confiance des habitans, enfin qu'on pouvait regarder la pacification de Candie comme assurée. Les informations que j'ai puisées à d'autres sources ne sont pas de la même teneur, et ce que M(onsieu)r le Roy n'hésite pas à envisager comme un résultat déjà accompli, je le dirai franchement, je ne puis le considérer encore que comme un espoir, ou plutôt comme une illusion. Cependant elle est de nature à sourire aux Puissances qui depuis si longtems s'efforcent de faire cesser la guerre et l'anarchie en Crète, et il est conséquemment à présumer que le Ministère recevra des détails, pour le moment, contradictoires avec ceux que je vous donne aujourd'hui. L'avenir prouvera lesquels étaient exacts. En attendant usez sur ce chapitre de toute la réserve que votre sagacité saura vous suggérer.

Nauplie le 6 / 18 Novembre 1830

Notice sur la situation de la Grèce.

Après l'abdication du Prince Léopold la Grèce attendait avec une respectueuse confiance les décisions des Cours Alliées sur le choix du Prince Souverain, sur la conclusion de l'emprunt et sur l'amélioration de la ligne des frontières. Elle les attend encore.

Une poignée d'intrigans ont voulu profiter de la situation critique où se trouvait placée la Grèce par une suite de l'élection du Prince Léopold et de son abdication, pour remuer les esprits et ébranler le crédit dont le Gouvernement provisoire actuel jouit auprès de la Nation. Ces hommes n'ont fait que se déconsidérer davantage à ses yeux et le Gouvernement est aujourd'hui plus que jamais fort de l'affection et du dévouement du

peuple. Le Président en a recueilli de nouveaux témoignages dans une tournée qu'il vient de faire dans l'intérieur du Péloponèse et dans la Grèce Occidentale.

La tranquillité et le bon ordre n'ont cessé de se maintenir dans toutes les Provinces de l'Etat. On a essayé d'y porter atteinte à Sparte et dans les montagnes de l'Arcadie en poussant les cultivateurs et les bergers à la mutinerie, mais les efforts des meneurs ont complètement manqué leur but. Les Spartiates et les Arcadiens qui s'étaient le plus compromis, sont venus spontanément demander grâce au Gouvernement et se trouvent actuellement à Nauplie.

On a aussi encouragé quelques anciens soldats du Péloponèse et de la Romélie au brigandage. Le Gouvernement a fait sentir aux Communes qu'il était de leur devoir et de leur intérêt de les arrêter et ces voleurs sont saisis et traduits devant les tribunaux.

L'armée réorganisée l'année dernière en bataillons a justifié par sa discipline l'attente du Gouvernement.

φ. 3^v Voulant préparer les voies à l'évacuation de l'Acarnanie et de l'Etolie il a dû montrer aux habitans du Péloponèse que les Roméliotes sont leurs frères / et que leurs bataillons au milieu d'eux sauraient respecter et faire respecter les ordres du Gouvernement.

Cette épreuve hardie et périlleuse a été faite et elle a parfaitement réussi. Quatre bataillons sont entrés en Morée et y sont restés pendant six semaines et leur séjour n'a donné lieu à aucune plainte de la part des provinces.

Ce grand résultat est dû à l'exactitude avec laquelle le Gouvernement paye le soldat et l'officier, et plus encore à la nouvelle organisation attendue qu'elle met hors d'action les anciens chefs de l'armée. Ils ont tous pris place dans une espèce d'état major.

Ces mêmes Roméliotes qui l'année dernière se seraient révoltés en masse contre la proposition d'adopter le fusil à bayonnette s'empressent aujourd'hui de demander une place dans le bataillon modèle dont l'organisation est confiée à M(onsieu)r le Général Gérard. La première compagnie de ce bataillon est déjà complète et si le Gouvernement avait les fonds qui sont indispensables pour procéder rapidement à cette réforme, en peu de tems toute l'armée serait organisée d'après les principes et les ordonnances qui règlent l'institution des troupes régulières.

Le service de la marine se régularise tous les jours davantage. La navigation commerciale s'efforce d'acquérir de nouveau le développement qu'elle avait avant 1821, mais elle prendrait un plus grand essor si le Gouvernement était reconnu à Constantinople et que le pavillon grec fut admis dans le Bosphore.

L'instruction publique fait des progrès. Les écoles d'enseignement

mutuel se multiplient. Trois écoles normales sont aussi instituées une pour les maîtres d'enseignement mutuel et d'enseignement supérieur à Egine, une pour le clergé à Poros, une troisième enfin pour le service militaire à Nauplie.

φ. 4^r L'agriculture et le commerce languissent. La première faute de bras, / l'une et l'autre faute de capitaux. Néanmoins il existe déjà une ferme modèle établie à Tyrinthe. Une grande route facilite désormais les communications entre Nauplie et Argos. D'autres sont projetées, mais le Gouvernement ne pourra les tracer et les construire que lorsqu'il aura à sa disposition les fonds nécessaires. Du moment que l'emprunt lui en procurera, il en placera aussi une partie dans une banque hypothécaire à laquelle les propriétaires et les cultivateurs pourront emprunter les sommes dont ils auront besoin pour mettre leurs terres en rapport. Les marins, les commerçans et les industriels obtiendraient de la même manière des avances pour qu'ils puissent se vouer activement au travail.

Le travail, tel doit être le levier et la base de la régénération graduelle des Grecs. Vouloir l'opérer par tout autre moyen chez un peuple remuant et actif, auquel le régime turc avait enlevé presque toute propriété et avec elle les élémens d'ordre et de stabilité sur lesquels repose toute organisation sociale, serait illusoire et périlleux. Quelques Grecs formés à l'école du Phanar de Constantinople, d'autres à peine sortis d'une éducation licencieuse faite en Europe, de jeunes étrangers enfin qui cherchent fortune et qui aimeraient à faire du bruit en Grèce n'approuvent point la marche du Gouvernement et moins encore les principes invariables d'après lesquels il est résolu à la poursuivre sans dévier. Ces principes se résument en un seul. Porter le peuple grec qui se compose aujourd'hui d'une masse de prolétaires à s'élever au rang d'un peuple propriétaire. Ce but atteint, l'organisation constitutionnelle de la Grèce sera non seulement possible, mais facile.

φ. 4^v Dans le système contraire celui que préconisent le plus les intrigans et les ambitieux élevés à l'école musulmane, cette organisation devrait se faire dans ce moment, et le résultat en serait que / la régénération du peuple se trouverait confiée à la cupidité et au bon plaisir de quelques anciens Boyards et des faiseurs tant grecs qu'étrangers qui leur vendraient à un prix élevé les services dont leur ignorance et leur incapacité ne peuvent pas se passer.

Ce qu'on appelle l'opposition se compose de ces deux classes d'hommes. Elle est peu nombreuse et les coriphées de l'une et de l'autre reconnaissant l'impuissance de leurs efforts et la stérilité de leurs vœux ont fait des démarches pour se concilier encore une fois la confiance du Gouvernement.

Ἐν Ναυπλίῳ, τῇ 6ῃ/18ῃ Νοεμβρίου 1830

Ἐλαβον, Πριγκηψ, τὰς ἐπιστολάς σας ὑπ' ἀριθμὸν 8 καὶ 9. Ὀλίγας ἡμέρας ἀργότερον ἔλαβον ἐπίσης τὰς ἐπιστολάς τοῦ φίλου μας κυρίου Ἐυνάρδου, αἱ ὁποῖαι φέρουν ἡμερομηνίαν τῆς 30ῆς Σεπτεμβρίου καὶ τῆς 10ῆς Ὀκτωβρίου. Τὸ σύνολον τῶν ἀνακοινώσεων τούτων δὲν μοῦ ἐπιτρέπει νὰ ἐλπίζω ὅτι θὰ ἐπιτύχῃ τὴν ταχείαν βοήθειαν τὴν ὁποῖαν ἐζήτησα καὶ τὴν ὁποῖαν δὲν θὰ παύσω νὰ ζητῶ ἐκ μέρους τῶν Συμμάχων Αὐλῶν.

Ὁ Κύριος Dawkins μόλις ἔθεσε εἰς τὴν διάθεσίν μου τὰς 20 χιλιάδας λίρας στερλίνας, τὰς ὁποίας ἡ Κυβέρνησις τῆς Αὐτοῦ Μεγαλειότητος τοῦ Βασιλέως τῆς Βρετανίας εὐρεστήθη νὰ προκαταβάλλῃ εἰς τὴν Ἑλλάδα. Ἡ βοήθεια αὕτη θὰ μοῦ παρέξῃ τὰ μέσα διὰ νὰ καλύψω τὰ πλέον ἐπείγοντα ἔξοδα μέχρι τοῦ τέλους τοῦ ἔτους. Ὁ κύριος Ἐυνάρδος μοῦ γράφει ὅτι σᾶς ἀνέθεσε νὰ ἐπισπεύσητε τὴν χορήγησιν μιᾶς νέας βοήθειας 900 χιλιάδων φράγκων, ὥστε νὰ ἡμπορέσω δι' αὐτῶν τῶν χρημάτων νὰ φθάσω μέχρι τοῦ Μαρτίου. Σᾶς ἐπαναλαμβάνω τὴν αὐτὴν παράκλησιν ἂν καὶ ἀμφιβάλλω ἐάν, λόγῳ τῆς παρουσίας καταστάσεως τῶν πραγμάτων, αἱ προσπάθειαι σας θὰ ἔχουν ταχὺ καὶ χρήσιμον ἀποτέλεσμα.

Αἱ δύο συνημμέναι ἀσφράγιστοι ἐπιστολαί, ἡ μία ἀπευθυνομένη πρὸς τὸν Κύριον Κόμητα Mattussevriζ, ἡ ἑτέρα πρὸς τὸν κύριον Ἐυνάρδον, με ἀπαλλάσσουν ἀπὸ τοῦ νὰ σᾶς ἐπαναλάβω τοὺς λόγους οἱ ὁποῖοι με ὀδηγοῦν εἰς τὸ νὰ θεωρῶ ὡς ἀπαραίτητον μίαν οἰανδήποτε ἀπόφασιν σχετικῶς πρὸς τὰ τρία προβλήματα τὰ ἀφορῶντα εἰς τὸν καθορισμὸν τῆς τύχης τῆς Ἑλλάδος, ἦτοι: τὸ δάνειον, τὴν ὀνομασίαν τοῦ Ἀνωτάτου Ἀρχοντος καὶ τὰς ὑποσχεθείσας βελτιώσεις ὡς πρὸς τὰ σύνορα. Ἡμπορεῖτε νὰ λάβητε σημειώσεις ἐξ αὐτῶν τῶν ἐπιστολῶν ὥστε νὰ ἀποτελέσουν τὸ ἀντικείμενον τῶν συζητήσεών σας μετὰ τοῦ Κυρίου Κόμητος Molé καὶ τῶν πρέσβειων Ἀγγλίας καὶ Ρωσίας.

Ὁ κύριος Ἐυνάρδος συνεχῶς με προτρέπει νὰ σᾶς ἀποστέλλω ἕσον τὸ δυνατὸν συχνότερον ἐν δελτίον σχετικὸν πρὸς τὴν ἐσωτερικὴν κατάστασιν τῆς Ἑλλάδος, οὕτως ὥστε νὰ εἴσθε εἰς θέσιν νὰ ἀντιλαμβάνεσθε ὅποια πράγματι εἶναι καὶ ὄχι ὅποια τὴν παρουσιάζουν ἄνθρωποι ἀνήκοντες εἰς τὴν σχολὴν τῆς ἐφημερίδος τῆς Σμύρνης. Σᾶς ἀποστέλλω συνημμένως τὸ δελτίον τοῦτο, ἀλλὰ δὲν σᾶς ὑπόσχομαι ὅτι θὰ σᾶς ἀποστέλλω παρόμοιον με κάθε ταχυδρομεῖον, διότι δὲν ἐπιθυμῶ νὰ ἐπαναλαμβάνω τὰ αὐτά. Γεγονὸς εἶναι ὅτι ἡ χώρα ἐξακολουθεῖ νὰ εὐρίσκηται εἰς ἀπόλυτον ἡσυχίαν, ὅτι οἱ φορολογούμενοι πληρῶνουν τακτικῶς τοὺς φόρους παρακάμπτοντες ὀλίγας δυσκολίας καὶ ὅτι ὅλαι αἱ συνωμοσίαι κατέληξαν εἰς τὴν ἀνυποληψίαν τῶν δολοπλόκων.

Μανθάνω ἀπ' εὐθείας ἐκ Μεθώνης ὅτι ὁ Στρατηγὸς Schneider ἀναμένει 600 ἄνδρας. Ἡ ἐνίσχυσις αὕτη θὰ εἶναι πολὺ χρήσιμος ἐὰν φθάσῃ ἐγκαίρως καὶ ἐὰν ἐπιτραπῇ εἰς τὸν Στρατηγὸν νὰ χρησιμοποίησῃ τὰ τμήματα ταῦτα ὥστε νὰ συγκρατήσῃ διὰ τῆς παρουσίας των τὰς δυσκόλους καὶ ἐπικινδύνους ἐνεργείας τῆς ὀροθετήσεως τῆς Δυτικῆς Ἑλλάδος.

Οἱ κύριοι Πληρεξούσιοι τῶν Συμμάχων Αὐλῶν φαίνονται ἀποφασισμένοι νὰ ἐκτελέσουν αὐστηρῶς τὰς διατάξεις τοῦ πρωτοκόλλου σχετικῶς πρὸς τὴν ἀντιπαραχώρησιν τῆς Ἀκαρνανίας καὶ τῆς Αἰτωλίας, ἀδιαφοροῦντες διὰ τὸν καιρὸν, διὰ τὴν ἀπουσίαν τοῦ γάλλου ἐπιμελητοῦ διὰ τὴν ὀροθέτησιν καὶ διὰ τὴν ἀδυναμίαν εἰς τὴν ὁποίαν εὐρίσκεται ἡ Κυβέρνησις νὰ βοηθήσῃ τὰς οἰκογενείας αἱ ὁποῖαι θὰ μεταναστεύσουν εἰς Ἑλλάδα.

Οἱ κύριοι Πληρεξούσιοι διὰ τῆς αὐτῆς ἐπιμονῆς ἐπιθυμοῦν τὴν ἐκκένωσιν τῆς Γραμβούσης. Ἡ ἐλληνικὴ φρουρὰ ἀντικατεστάθη ὑπὸ φρουρᾶς προερχομένης ἐκ τῶν Συμμάχων Μοιρῶν καὶ ἐτέθη ὑπὸ τὴν διοίκησιν ἐνὸς Ἀγγλοῦ ἀξιωματικοῦ.

Ἐξ ἄλλου Αἰγυπτιακὸν στράτευμα ἀπεβιβάσθη εἰς Κρήτην. Οἱ δυστυχεῖς κάτοικοι τῆς νήσου ταύτης εὐρισκόμενοι ἔκτοτε μεταξὺ τῶν Αἰγυπτίων καὶ τῆς φρουρᾶς τῆς Γραμβούσης, ἡ ὁποία τοὺς ἀρνεῖται ἄσυλον ἐντὸς τοῦ φρουρίου τούτου, παρουσιάζουν τὸ θέαμα περὶ τοῦ ὁποίου θὰ λάβητε μίαν ἰδέαν ἐκ τῆς ἀνακοινώσεως τὴν ὁποίαν μόλις μοῦ ἀπέστειλαν οἱ Κύριοι Πληρεξούσιοι, καὶ τὴν ὁποίαν ὁ κύριος Ριζος θὰ σᾶς ἀποστείλῃ ἐν ἀντιγράφῳ. Θὰ εἶχον προληφθεῖ τὰ τόσον ὀλέθρια ἀποτελέσματα, ἐὰν αἱ διάφοροι προτάσεις τὰς ὁποίας ἕκαστα εἶχον τύχει καλλιτέρας ὑποδοχῆς. Ἡ ἐκκένωσις τῆς Γραμβούσης ὄντως δὲν ἔπρεπε νὰ πραγματοποιηθῇ παρὰ μόνον ὅτε οἱ Ἀντιπρόσωποι τῶν Συμμάχων Αὐλῶν θὰ εὐρίσκοντο ἐπὶ τόπου ὡς ἐγγυηταὶ τῆς ἐκτελέσεως τῶν ὄρων, τοὺς ὁποίους αἱ Δυνάμεις, ὁμοῦ μετὰ τῆς Πύλης, ἔκριναν ὅτι θὰ ἤμποροῦσαν νὰ ἐπιφέρουν τὴν εἰρήνευσιν ἐν Κρήτῃ. Οἱ ὄροι τῆς εἰρηνεύσεως ταύτης κατεγράφησαν εἰς φερμάνιον, εἰς τὸ ὁποῖον οὐδεὶς ἐπιθυμεῖ νὰ ὑπακούσῃ, διότι τὰ προηγούμενα γεγονότα δὲν ἀφήνουν περιθώρια ὥστε νὰ δημιουργηθῇ κλίμα ἐμπιστοσύνης μεταξὺ τοῦ ἐλληνικοῦ πληθυσμοῦ καὶ μιᾶς ἐξουσίας ἡ ὁποία ἀπὸ αἰῶνων ὑπῆρξε πάντοτε δολία καὶ τυραννικὴ. Μετὰ αὐτὴν τὴν κατάστασιν τῶν πραγμάτων, ὁ πόλεμος καὶ ἡ ἀναρχία θὰ συνεχισθοῦν εἰς Κρήτην, καὶ τὰ δυστυχεῖ θύματα τὰ ὁποῖα θὰ θελήσουν νὰ ἀπαλλαγῶν καταφεύγοντα εἰς τὴν Ἑλλάδα, δὲν θὰ εὔρουν ἐκ μέρους τῆς Κυβερνήσεως οὔτε βοήθειαν οὔτε παρηγορίαν, διότι καὶ αὕτη στερεεῖται πόρων, τοὺς ὁποίους ὑπήσχετο ἡ σύναψις τοῦ δανείου.

Τὸ αὐτὸ θὰ συμβῇ ἐὰν ἐπιμείνουν νὰ πραγματοποιήσουν τὴν ἀντιπαραχώρησιν τῆς Ἀκαρνανίας καὶ τῆς Αἰτωλίας, χωρὶς νὰ ἔχουν, ἐκ τῶν προτέρων, προετοιμάσει τρόπον διὰ τοῦ ὁποίου τὸ μέτρον τοῦτο θὰ καθίστατο ὀλιγώτερον ὀλέθριον. Ἐξ ἄλλου δὲν θὰ ἤμποροῦσα νὰ τὴν συμβιβάσω μετὰ τὴν πρόθεσιν τὴν ὁποίαν φαίνεται ὅτι ἔχουν αἱ Δυνάμεις νὰ διορθώσουν τὰ σύνορα τὰ καθορισθέντα διὰ τῆς Πράξεως τῆς 3ης Φεβρουαρίου.

Οἱ Τοῦρκοι φαίνεται ὅτι δὲν βιάζονται νὰ ἐκκενώσουν οὔτε τὴν Ἀττικὴν, οὔτε τὴν Εὐβοίαν, καὶ ἐὰν οἱ Πληρεξούσιοι τῶν Τριῶν Αὐλῶν δὲν ἐπίεζον καθημερινῶς τὸν Hadji Ἰσμαήλ Bey, Ἀντιπρόσωπον τῆς Πύλης, ἴσως εὐχαρίστως νὰ ἐδέχετο νὰ ἀφήσῃ τὰ πράγματα ὡς ἔχουν. Ἐν τοιαύτῃ περιπτώσει θὰ ἐκερδίετο ὁ ἀπαραίτητος χρόνος μέχρις ὅτου ἡ Διάσκεψις τοῦ Λονδίνου ἐπαναλάβῃ τὰς ἐργασίας της καὶ κατὰ τὴν στιγμὴν ἐκείνην ἡ Ἑλλὰς θὰ ἤμπο-

ροῦσε νὰ ἐλπίζῃ καλλίτερα σύνορα διὰ τῆς συνδιαλλαγῆς ἀπάντων τῶν ἐνδιαφερόντων.

Ἄγνοῶ ἐὰν κατὰ τὴν στιγμὴν κατὰ τὴν ὁποίαν θὰ λάβητε τὴν παροῦσαν, θὰ ἠμπορέσητε νὰ ἀνακοινώσητε, ἐπωφελῶς, τὰς παρατηρήσεις τὰς ὁποίας περιέχει, εἰς τὸν Κύριον Μολέ καὶ εἰς τοὺς Κυρίους Πρέσβεις τῆς Ρωσίας καὶ τῆς Ἀγγλίας. Οἱ Κύριοι Πληρεξούσιοι καὶ ὁ Ναύαρχος Κύριος Malcolm φαίνεται ὅτι ἔχουν λάβει ρητὰς διαταγὰς διὰ τὴν ταχεῖαν ἐκτέλεσιν τοῦ Πρωτοκόλλου. Ὅμως ἀπρόβλεπτοι περιστάσεις, ἠμποροῦν νὰ τὴν καθυστερήσουν, καὶ εἰς τὴν περίπτωσιν ταύτην τὰ διαβήματά σας θὰ συνέβαλον ἕως εἰς τὴν ἐκπλήρωσιν τῶν εὐχῶν μας. Εἰς τὴν ἀντίθετον περίπτωσιν ἡ ἑλληνικὴ Κυβέρνησις δὲν θὰ εὐθύνηται διὰ τὰ ὀλέθρια ἀποτελέσματα τὰ ὁποία ἀπαραιτήτως θὰ ἐπακολουθήσουν τὴν βιασύνην μετὰ τῆς ὁποίας θὰ θελήσουν νὰ προχωρήσουν εἰς διευθετήσεις τὰς ὁποίας ἀναγνωρίζουν ὡς ἀνεφαρμόστους.

Εἶσθε ἐξουσιοδοτημένοι νὰ γνωστοποιήσητε εἰς τὸν Κύριον Κόμητα Μολέ καὶ εἰς τοὺς Κυρίους Πρέσβεις τῆς Ἀγγλίας καὶ τῆς Ρωσίας τὰ θέματα αὐτά, ἀλλὰ ὑπὸ μορφήν ἄκρως ἐμπιστευτικὴν.

Ἵστερόγραφον. Μόλις ἐπέστρεψα ἀπὸ μίαν περιοδείαν τὴν ὁποίαν ἔκαμα εἰς Κόρινθον, Πάτρας καὶ Μεσολόγγιον καὶ εἶμαι ἐπομένως λίαν καταπονημένος ἐκ τῆς ἐργασίας, ἡ ὁποία συνεκεντρώθη κατὰ τὸ τελευταῖον δεκαπενθήμερον. Προσθέσατε ὅτι ὁ Κύριος de Ribeaupierre εὐρίσκεται ἐδῶ καὶ δύο ἡμέρας εἰς Ναύπλιον. Αἱ ὀλίγαι αὐταὶ λέξεις θὰ μοῦ χρησιμεύσουν ὡς δικαιολογία πρὸς ὑμᾶς διότι δὲν ἀπαντῶ ἐκτενῶς εἰς τὴν ἐπιστολὴν ἡ ὁποία συνῴδευε τὴν τοῦ Κυρίου κόμητος de Lacteyrie, καὶ πρὸς τὸν τελευταῖον τοῦτον, ἐὰν καθυστερήσω μέχρι τοῦ ἐπομένου ταχυδρομείου νὰ τὸν εὐχαριστήσω διὰ τὴν πρότασιν τὴν ὁποίαν εἶχε τὴν καλωσύνην νὰ μοῦ κάμῃ. Σᾶς παρακαλῶ ὅμως νὰ τὸν διαβεβαιώσητε ὅτι θὰ ἀσχοληθῶ μὲ αὐτὴν ἐπισταμένως διότι τὴν θεωρῶ χρήσιμον, καὶ διότι ἐπιθυμῶ διακαῶς νὰ τοῦ ἀποδείξω, διὰ τῆς ταχείας ἀποστολῆς μερικῶν νεαρῶν ἐλλήνων, ἕλην μου τὴν ἐμπιστοσύνην πρὸς ἓν ἱδρυμα λειτουργοῦν ὑπὸ τὰς φροντίδας του. Διὰ νὰ δώσω συνέχειαν εἰς τὸ μέτρον τοῦτο δὲν ἀναμένω εἰμὴ νεωτέρας καὶ πλέον θετικὰς πληροφορίας περὶ τοῦ ἱδρύματος τοῦ κυρίου Desjardins εἰς Μόναχον, εἰς τὸ ὅποιον ἡ Κυβέρνησις συντηρεῖ πολλοὺς μαθητάς. Αἱ πληροφορίες τὰς ὁποίας ἔλαβον τελευταίως ἐπὶ τοῦ θέματος τούτου οὐδόλως εἶναι ἱκανοποιητικαί, καὶ ἐὰν ἐπιβεβαιωθοῦν δὲν θὰ διστάσω νὰ μεταφέρω τοὺς περὶ ὧν ὁ λόγος μαθητὰς εἰς τὸ Ἑλληνικὸν Λύκειον τῶν Παρισίων. Κατὰ τὴν ἀνοιξιν καὶ ἐὰν ἡ Θεία Πρόνοια μᾶς βοηθήσῃ διὰ τῆς παροχῆς πόρων, θὰ ἠμπορέσω ἐπίσης νὰ ἐπιλέξω διὰ τὸν αὐτὸν σκοπὸν μεταξὺ τῶν ὀρφανῶν τοῦ ἱδρύματος τῆς Αἰγίνης, ὅσους θὰ ἔχουν ἀποδείξει ὅτι ἀξίζουσι περισσότερον νὰ τύχουν τῆς τιμητικῆς ταύτης καὶ προνομιακῆς μεταχειρίσεως.

Ἵστερόγραφον 2ον. Προτοῦ νὰ σφραγίσω τὴν παροῦσαν συνηντήθη μετὰ τοῦ Κυρίου Le Roy πλοιάρχου τοῦ γαλλικοῦ πλοίου «Ὁ Γρεναδιέρος» καὶ ἐπιστρέψαντα χθὲς ἐκ τῶν ἀκτῶν τῆς Κρήτης. Μὲ ἐπληροφόρησε, παρουσίᾳ τοῦ Κυρίου De Rouen, ὅτι ἡ ἐσωτερικὴ κατάστασις τῆς νήσου ἤρχισε παρουσια-

ζομένη κατὰ τρόπον λίαν ἱκανοποιητικόν, ὅτι ὁ Soliman Bey τελικῶς ἀπέκτησε τὴν ἐμπιστοσύνην τῶν κατοίκων, καὶ τέλος ὅτι ἡμποροῦμε νὰ θεωροῦμε τὴν εἰρήνευσιν τῆς Κρήτης ὡς ἐξησφαλισμένην. Αἱ πληροφορίες τὰς ὁποίας ἔλαβον ἐξ ἄλλων πηγῶν δὲν εἶναι τοῦ αὐτοῦ περιεχομένου, καὶ ἐκεῖνο τὸ ὅποῖον ὁ Κύριος Le Roy δὲν διστάζει νὰ θεωρῇ ὡς ἀποτέλεσμα ἤδη τετελεσμένον, θὰ εἶπω εἰλικρινῶς, δὲν ἡμπορῶ νὰ τὸ θεωρῶ ἀκόμη παρὰ ὡς ἐλπίδα ἢ μᾶλλον ὡς αὐταπάτην. "Ὁμως εἶναι ὡς νὰ χαμογελᾷ εἰς τὰς Δυνάμεις, αἱ ὁποῖαι ἀπὸ τόσου χρόνου προσπαθοῦν νὰ κάμουν νὰ καταπαύσῃ ὁ πόλεμος καὶ ἡ ἀναρχία εἰς τὴν Κρήτην, καὶ ἐπομένως πρέπει νὰ ὑποτεθῇ ὅτι ἐπὶ τοῦ παρόντος ὁ Ὑπουργὸς θὰ λάβῃ πληροφορίες ἀντιφατικὰς μὲ ὅσας δίδω εἰς ὑμᾶς σήμερον. Τὸ μέλλον θὰ ἀποδείξῃ ποῖα ἦσαν ἀκριβεῖς. Ἐν τῷ μεταξῷ, διατηρήσατε ἐπὶ τοῦ θέματος τούτου ὄλην τὴν ἐπιφυλακτικότητά, τὴν ὁποῖαν θὰ σᾶς ὑπαγορεύσῃ ἡ σύνεσις σας.

Διατελῶ ὅλως ὑμέτερος

(ὑπογραφή)

Ἐν Ναυπλίῳ, τῇ 6η/18η Νοεμβρίου 1830

Πραγματεία περὶ τῆς καταστάσεως ἐν Ἑλλάδι.

Κατόπιν τῆς παραιτήσεως τοῦ Πρίγκηπος Λεοπόλδου, ἡ Ἑλλάς ἀνέμενε μετὰ εὐσεβοῦς ἐμπιστοσύνης τὰς ἀποφάσεις τῶν Συμμάχων Αὐλῶν, περὶ τῆς ἐκλογῆς τοῦ Πρίγκηπος Βασιλέως, τῆς συνάψεως τοῦ δανείου καὶ τῆς βελτιώσεως τῆς ὀροθετικῆς γραμμῆς. Τὰς ἀναμένει ἀκόμη.

Μία ὁμὰς δολοπλόκων ἠθέλησε νὰ ἐπωφεληθῇ τῆς κρισίμου καταστάσεως εἰς τὴν ὁποῖαν εὐρέθη ἡ Ἑλλάς κατόπιν τῆς ἐκλογῆς τοῦ Πρίγκηπος Λεοπόλδου καὶ τῆς παραιτήσεώς του, διὰ νὰ διεγείρῃ τὰ πνεύματα καὶ νὰ κλονίσῃ τὴν ἐμπιστοσύνην τὴν ὁποῖαν τρέφει τὸ Ἔθνος διὰ τὴν παροῦσαν προσωρινὴν Κυβέρνησιν. Οἱ ἄνθρωποι αὗτοι ἐπέτυχον μόνον νὰ δυσφημηθοῦν ἔτι περισσότερον εἰς τὰ ὄμματα τοῦ Ἔθνους καὶ ἡ Κυβέρνησις εἶναι σήμερον ἰσχυροτέρα παρὰ ποτέ, ἔνεκα τῆς ἀγάπης καὶ τῆς ἀφοσιώσεως τοῦ λαοῦ. Ὁ Κυβερνήτης ἔλαβε νέας ἀποδείξεις περὶ τούτου κατὰ τὴν διάρκειαν περιοδείας τὴν ὁποῖαν μόλις ἔκαμεν εἰς τὸ ἐσωτερικὸν τῆς Πελοποννήσου καὶ εἰς τὴν Δυτικὴν Ἑλλάδα.

Ἡ ἡσυχία καὶ ἡ εὐρυθμία ἐξακολουθοῦν νὰ διατηροῦνται εἰς ὅλας τὰς Ἐπαρχίας τοῦ Κράτους. Προσεπάθησαν νὰ τὰς παραβιάσουν εἰς Σπάρτην καὶ εἰς τὰ ὄρη τῆς Ἀρκαδίας, παρακινοῦντες τοὺς γεωργοὺς καὶ τοὺς ποιμένας εἰς στάσιν, ἀλλὰ αἱ προσπάθειαι τῶν στασιαστῶν ἀπέτυχον τελείως τοῦ σκοποῦ των. Οἱ Σπαρτιᾶται καὶ οἱ Ἀρκᾶδες οἱ ὁποῖοι ἐξετέθησαν περισσότερον, ἦλθον αὐθορμητῶς νὰ ζητήσουν συγγνώμην ἀπὸ τὴν Κυβέρνησιν καὶ τώρα εὐρίσκονται εἰς Ναύπλιον.

Ἐπίσης ἐνεθάρρουν μερικοὺς παλαιοὺς στρατιώτας τῆς Πελοποννήσου καὶ τῆς Ρούμελης εἰς ληστείας. Ἡ Κυβέρνησις κατέστησε γνωστὸν εἰς τὰς

Κοινότητος ὅτι ἤτο καθήκον καὶ συμφέρον των νὰ τοὺς σταματήσουν καὶ οἱ λησταὶ οὗτοι συνελήφθησαν καὶ ὠδηγήθησαν ἐνώπιον τῶν δικαστηρίων.

Ὁ κατὰ τὸ παρελθὸν ἔτος ἀναδιοργανωθείς εἰς τάγματα στρατὸς δικαιολογεῖ διὰ τῆς πειθαρχίας του τὰς προσδοκίας τῆς Κυβερνήσεως.

Ἐπιθυμοῦντες νὰ προπαρασκευάσωμεν τὴν ὁδὸν τῆς ἐκκένωσης τῆς Ἀκαρνανίας καὶ τῆς Αἰτωλίας χρειάσθηκε νὰ δεῖξωμεν εἰς τοὺς κατοίκους τῆς Πελοποννήσου ὅτι οἱ Ρουμελιῶται εἶναι ἀδελφοὶ των καὶ ὅτι τὰ τάγματά των εὐρισκόμενα μεταξύ των θὰ ἐμάνθανον νὰ σέβωνται καὶ θὰ καθιστοῦσαν σεβαστὰς τὰς διαταγὰς τῆς Κυβερνήσεως.

Αὕτη ἡ τολμηρὰ καὶ ἐπικίνδυνος δοκιμὴ ἐγένετο καὶ ἐπέτυχεν ἀπολύτως. Τέσσαρα τάγματα εἰσῆλθον εἰς τὴν Πελοπόννησον καὶ παρέμειναν ἐπὶ ἕξ ἑβδομάδας· ἡ ἐκεῖ παραμονὴ των δὲν ἔδωκεν ἀφορμὴν εἰς οὐδὲν παράπρον ἐκ μέρους τῶν ἐπαρχιῶν.

Τὸ μέγα τοῦτο ἀποτέλεσμα ἐπετεύχθη χάρις εἰς τὴν ἀκρίβειαν μετὰ τῆς ὁποίας ἡ Κυβέρνησις πληρῶναι στρατιώτας καὶ ἀξιωματικούς, καὶ ἀκόμη περισσότερον χάρις εἰς τὴν νέαν ὀργάνωσιν, καθ' ὅσον ἔθεσεν ἐκτὸς ὑπηρεσίας τοὺς παλαιοὺς ἀρχηγοὺς τοῦ στρατοῦ. Ἐτοποθετήθησαν ἅπαντες εἰς ἓν εἶδος ἐπιτελείου.

Οἱ ἴδιοι Ρουμελιῶται οἱ ὅποιοι πέρυσι θὰ ἐπανεστάτουν ὁμαδικῶς κατὰ τῆς προτάσεως τῆς Κυβερνήσεως νὰ στρατευθοῦν σπεύδουν σήμερον νὰ ζητήσουν θέσιν εἰς τὸ πρότυπον τάγμα, τοῦ ὁποίου ἡ ὀργάνωσις ἀνετέθη εἰς τὸν Στρατηγὸν Κύριον Gérard. Ὁ πρῶτος λόχος τοῦ τάγματος τούτου συνεπληρώθη ἤδη καὶ ἐὰν ἡ Κυβέρνησις εἶχε τὰ μέσα τὰ ὅποια εἶναι ἀπαραίτητα διὰ νὰ προχωρήσῃ ταχέως εἰς τὴν ἀναδιοργάνωσιν ταύτην, ἐντὸς ὀλίγου χρόνου ὅλος ὁ στρατὸς θὰ εἶχεν ὀργανωθεῖ συμφώνως πρὸς τὰς ἀρχὰς καὶ τὰς διατάξεις αἱ ὁποῖαι διέπουν τὴν σύστασιν τοῦ τακτικοῦ στρατοῦ.

Τὸ ναυτικὸν ὀργανοῦται καθημερινῶς καὶ περισσότερον. Τὸ ἐμπορικὸν ναυτικὸν προσπαθεῖ νὰ ἀποκτήσῃ ἐκ νέου τὴν ἀνάπτυξιν τὴν ὁποίαν εἶχε πρὸ τοῦ 1821, ἀλλὰ θὰ προώδευεν ἀκόμη περισσότερον ἐὰν ἡ Κυβέρνησις ἀνεγνωρίζετο εἰς Κωνσταντινούπολιν καὶ ἡ ἐλληνικὴ σημαία ἐγένετο δεκτὴ εἰς τὸν Βόσπορον.

Ἡ δημοσία ἐκπαίδευσις προοδεύει. Τὰ σχολεῖα τῆς ἀλληλοδιδασκτικῆς μεθόδου πολλαπλασιάζονται. Ἰδρύθησαν ἐπίσης τρία διδασκαλεῖα· ἓν διὰ διδασκάλους ἀλληλοδιδασκτικῆς μεθόδου καὶ ἀνωτέρας ἐκπαιδεύσεως εἰς Αἴγιναν, ἓν διὰ τὸν κληρὸν εἰς Πόρον καὶ τέλος ἓν τρίτον διὰ τὴν στρατιωτικὴν ἐκπαίδευσιν εἰς Ναύπλιον.

Ἡ γεωργία καὶ τὸ ἐμπόριον φθίνουσι. Ἡ πρώτη λόγῳ ἐλλείψεως ἐργατικῶν χειρῶν, ἀμφοτέραι λόγῳ ἐλλείψεως κεφαλαίων. Ἐν τούτοις ὑφίσταται ἤδη ἓν πρότυπον ἀγρόκτημα εἰς Τύρινθα. Μία μεγάλη ὁδὸς διευκολύνει ἀπὸ τοῦδε τὴν ἐπικοινωνίαν μεταξύ Ναυπλίου καὶ Ἀργους. Καὶ ἄλλαι ἔχουν προγραμματισθεῖ, ἀλλὰ ἡ Κυβέρνησις δὲν θὰ ἠμπορέσῃ νὰ τὰς σχεδιάσῃ καὶ νὰ τὰς κατασκευάσῃ παρὰ μόνον ὅτε θὰ ἔχῃ εἰς τὴν διάθεσίν της τὰ ἀπαιτούμενα ποσά. Ὅτε

θὰ τὰ προμηθευθῆ λόγῳ τοῦ δανείου, θὰ θέσῃ μέρος αὐτοῦ εἰς μίαν τράπεζαν ἐκ τῆς ὁποίας οἱ ἰδιοκτῆται καὶ οἱ καλλιεργηταὶ θὰ ἤμποροῦν νὰ δανείζωνται τὰ ποσὰ τὰ ὁποῖα θὰ ἔχουν ἀνάγκη διὰ νὰ ἀναζωογονήσουν τὰς γαῖας των. Οἱ ναυτικοί, οἱ ἔμποροι καὶ οἱ βιομήχανοι θὰ λαμβάνουν κατὰ τὸν αὐτὸν τρόπον προκαταβολὰς διὰ νὰ ἤμπορέσουν νὰ ἀφοσιωθοῦν ἐνεργῶς εἰς τὴν ἐργασίαν των.

Ἡ ἐργασία, αὐτὸς πρέπει νὰ εἶναι ὁ μοχλὸς καὶ ἡ βᾶσις τῆς βαθμιαίας ἀναγεννήσεως τῶν Ἑλλήνων. Τὸ νὰ θελήσῃ τις νὰ τὴν ἐπιτύχῃ διὰ παντὸς ἄλλου μέσου, εἰς ἓνα λαὸν ἀνήσυχον καὶ ἐνεργητικόν, ἀπὸ τὸν ὁποῖον ἡ τουρκικὴ διακυβέρνησις ἀφῆρσε σχεδὸν πᾶσαν περιουσίαν καὶ μετ' αὐτῆς τὰ στοιχεῖα τῆς τάξεως καὶ τῆς σταθερότητος εἰς τὰ ὁποῖα στηρίζεται πᾶσα κοινωνικὴ ὀργάνωσις, θὰ ἦτο μάταιον καὶ ἐπικίνδυνον. Ὀλίγοι Ἑλληγες ἐκπαιδευθέντες εἰς τὴν σχολὴν τοῦ Φαναρίου τῆς Κωνσταντινουπόλεως, ἄλλοι οἱ ὁποῖοι μόλις ἔλαβον μίαν ἐπιπολαίαν μόρφωσιν εἰς Εὐρώπην, τέλος ὀλίγοι νεαροὶ ξένοι οἱ ὁποῖοι ἀναζητοῦν τὴν τύχην των καὶ θὰ ἐπεθύμουν νὰ σταδιοδρομήσουν εἰς τὴν Ἑλλάδα, οὐδὲν ἐπιδοκιμάζουν τὴν πορείαν τῆς Κυβερνήσεως καὶ ἀκόμη ὀλιγότερον τὰς σταθερὰς ἀρχὰς τὰς ὁποίας αὕτη ἔχει ἀποφασίσει νὰ ἀκολουθήσῃ ἄνευ παρεκκλίσεως. Αἱ ἀρχαὶ αὐταὶ συνοψίζονται εἰς μίαν καὶ μόνην: ὁ ἐλληνικὸς λαὸς ὁ ὁποῖος σήμερον ἀποτελεῖ μίαν μᾶζαν ἀκτημόνων, νὰ ἀνέλθῃ εἰς τὴν τάξιν ἐνὸς λαοῦ ἰδιοκτῆτῶν. Ὅτε ὁ σκοπὸς οὗτος θὰ ἔχῃ ἐπιτευχθῆ, ἡ συνταγματικὴ ὀργάνωσις τῆς Ἑλλάδος θὰ εἶναι ὄχι μόνον δυνατὴ, ἀλλὰ καὶ εὐκολος.

Διὰ τοῦ ἀντιθέτου συστήματος, τὸ ὁποῖον ἐξυμνοῦν περισσότερον οἱ δολοπλόκοι καὶ οἱ φιλόδοξοι οἱ ἀνατραφέντες εἰς τὴν μουσουλμανικὴν σχολὴν, ἡ ὀργάνωσις αὕτη θὰ ἔπρεπε νὰ γίνῃ τὴν στιγμὴν ταύτην καὶ τὸ ἀποτέλεσμα θὰ ἦτο ὅτι ἡ ἀναγέννησις τοῦ λαοῦ θὰ ἀνετίθετο εἰς τὴν ἀπληστίαν καὶ τὴν διάθεσιν μερικῶν παλαιῶν Μολδαβῶν καὶ μερικῶν ραδιούργων τόσον ἐλλήνων ὅσον καὶ ξένων, οἱ ὁποῖοι θὰ ἐπώλουν εἰς ὑψηλὴν τιμὴν ὑπηρεσίας, αἱ ὁποῖαι θὰ ἦσαν ἀπαραίτητοι λόγῳ τῆς ἀγνοίας καὶ τῆς ἀνικανότητος τῶν ἰθυόντων.

Ἐκεῖνο τὸ ὁποῖον ὀνομάζεται ἀντιπολίτευσις ἀποτελεῖται ἀπὸ τὰς δύο αὐτὰς τάξεις ἀνθρώπων. Εἶναι ὀλιγάριθμος καὶ οἱ ἀρχηγοὶ ἀμφοτέρων τῶν τάξεων ἀναγνώριζοντες τὴν ἀδυναμίαν τῶν προσπαθειῶν των καὶ τὴν στείρότητα τῶν εὐχῶν των, ἔκαμαν διαβήματα διὰ νὰ ἀποκτήσουν ἀκόμη μίαν φοράν τὴν ἐμπιστοσύνην τῆς Κυβερνήσεως.

33

ΙΩ. ΚΑΠΟΔΙΣΤΡΙΑΣ
ΠΡΟΣ
Μ. ΣΟΥΤΣΟ

Μουσείο Μπενάκη
ἀρχεῖο 46 (Σούτσου - Καρατζᾶ),
φ. 19, 1 δίφυλλο (ἀρ. 809)
24,6 × 20,1 ἐκ.
ἀνέκδοτη.

A Monsieur le Prince Soutzo etc. etc. à Paris.

Nauplie le 6 / 18 Novembre 1830

Mon Prince, En prenant lecture de votre lettre de recommandation en faveur de Monsieur César Moreau ainsique de tous les papiers qu'elle renfermait, je n'ai pu qu'éprouver des sincères regrets de n'être pas à même d'accueillir dans ce moment les propositions d'un administrateur aux lumières et à l'expérience duquel on se plait à rendre d'aussi honorables témoignages.

Je ne mets pas en doute tous les avantages que le Gouvernement pourrait tirer du bureau Statistique qu'il s'agirait d'établir à Paris. Mais ce n'est pas le tout que de posséder des renseignemens exacts sur ce qui le [se] fait administrativement en France et en Angleterre, que de connaître les tarifs de commerce, les réglemens organiques des douanes, des lazarets etc., ce n'est là qu'une lumière qui tendrait probablement à égarer celui qui voudrait se laisser guider par elle pour les améliorations à introduire dans un Etat naissant. Ce qu'il faut à ce dernier ce sont des hommes ayant des connaissances pratiques, et capables d'en faire utilement l'emploi, en étudiant sur les lieux, la banque, les mœurs, le caractère et les besoins du pays. Ces hommes nous manquent encore, et à leur défaut, les solutions des problèmes que Monsieur Moreau s'engagerait à me transmettre, ne resteraient que des spéculations stériles pour la Grèce.

φ. 1^v Je m'arrête ici sans vous développer d'autres motifs / qui n'ont pas un moindre poids. Ce sont ceux qui dérivent de la détresse actuelle de la Caisse publique. Vous savez, mon Prince qu'elle est extrême.

En faisant part de ces observations à M(onsieu)r Moreau, veuillez le remercier sincèrement des nobles sentimens qui l'ont porté à offrir ses services au Gouvernement Grec, et le prier de croire que ces lignes n'expri-

ment pas un refus. Ce qui est impraticable aujourd'hui peut devenir bientôt possible et utile. Il me sera alors très agréable de profiter des bonnes dispositions qui animent votre recommandé.

J'ai retiré de votre lettre le Diplôme par lequel la Société de Statistique Universelle me nomme son membre titulaire. Vous trouverez ci-joint un petit mandat de 99 francs sur Me(ssieur)s Blanc Colin et C(ompany)ie montant des deux quittances que vous avez soldées pour mon compte.

Agréez la nouvelle expression de toutes mes amitiés.

(signature)

Vous ne trouverez pas dans mon paquet la lettre que je vous annonce pour M(onsieu)r Eynard, attendu que je le sais à Rome, et que je lui donne mes nouvelles directement par l'entremise de M(onsieu)r Ribeaupierre. D'ailleurs le bulletin que je vous transmets ainsi que ma lettre au Comte Mattusséviez vous rendent superflue la connaissance du peu de mots que j'écris à M(onsieu)r Eynard.

(initiales)

Ἐν Ναυπλίῳ, τῆς 6ῆς/18ῆς Νοεμβρίου 1830

Πρῆγκηψ,

Ἀναγιγνώσκων τὴν συστατικὴν ἐπιστολὴν σας ὑπὲρ τοῦ κυρίου César Moreau ὡς καὶ ὅλα τὰ ἐγγράφα τὰ ὁποῖα περιεῖχεν, ἐλυπήθην εἰλικρινῶς διότι δὲν ἤμπορῶ νὰ ἀποδεχθῶ ἐπὶ τοῦ παρόντος τὴν αἴτησιν προσλήψεως ὑπαλλήλου εἰς τοῦ ὁποῖου τὴν πεφωτισμένην διάνοιαν καὶ τὴν πείραν ἀπονέμονται τόσον τιμητικαὶ συστάσεις.

Οὐδὲν ἄμφιβάλλω διὰ τὰ ὀφέλη τὰ ὁποῖα θὰ ἠμποροῦσε νὰ παράσχη εἰς τὴν Κυβέρνησιν ἢ Ἰδρυσις εἰς Παρισίους τοῦ Στατιστικοῦ γραφείου περὶ τοῦ ὁποῖου ὁ λόγος. Ἄλλὰ αἱ ἀκριβεῖς πληροφορίες περὶ τῆς διοικήσεως εἰς Γαλίαν καὶ Μεγάλην Βρετανίαν, ἢ γνώσις τῶν τιμῶν τοῦ ἐμπορίου, τῶν ὀργανικῶν κανονισμῶν τῶν τελωνείων, τῶν λοιμοκαθαρτηρίων κ.λπ., δὲν εἶναι παρὰ πληροφορίες αἱ ὁποῖαι πιθανῶς θὰ συνετέλουν εἰς τὴν παραπλάνησιν ἐκείνου ὁ ὁποῖος θὰ ἀφίετο νὰ ὀδηγηθῆ ὑπ' αὐτῶν διὰ τὴν εἰσαγωγὴν βελτιώσεων εἰς ἓν δημιουργούμενον Κράτος. Ἐκεῖνο τὸ ὁποῖον χρειάζεται τὸ τελευταῖον τοῦτο εἶναι ἄνθρωποι ἔχοντες πρακτικὰς γνώσεις καὶ ἱκανοὶ νὰ τὰς χρησιμοποιοῦσιν ἐπιμελῶς, ἀφοῦ μελετήσουν ἐπὶ τόπου τὰς συναλλαγὰς, τὰ ἔθη, τὸν χαρακτῆρα καὶ τὰς ἀνάγκας τῆς χώρας. Τοιοῦτου εἴδους ἄνθρωποι ἐλλείπουν ἀκόμη, καὶ, ἔνεκα τούτου, αἱ λύσεις τῶν προβλημάτων τὰς ὁποίας ὁ Κύριος Moreau θὰ ἀνελάμβανε νὰ μοῦ μεταβιβάσῃ, θὰ παρέμενον ἄκαρποι θεωρεῖαι διὰ τὴν Ἑλλάδα.

Σταματῶ ἐδῶ χωρὶς νὰ σᾶς ἀναπτύξω ἄλλους λόγους οἱ ὁποῖοι δὲν βαρύνουν ὀλιγώτερον. Εἶναι οἱ ἀπορρέοντες ἐκ τῆς παρουσίας ἐνδείας τοῦ δημοσίου Ταμείου. Γνωρίζετε, Πρῆγκηψ, ὅτι εἶναι μεγίστη.

Γνωστοποιῶν τὰς παρατηρήσεις αὐτὰς εἰς τὸν Κύριον Moreau, σᾶς παρακαλῶ νὰ τὸν εὐχαριστήσητε θερμῶς διὰ τὰ εὐγενῆ αἰσθήματα τὰ ὁποῖα τὸν ὠδήγησαν εἰς τὸ νὰ προσφέρῃ τὰς ὑπηρεσίας του εἰς τὴν Ἑλληνικὴν Κυβέρνησιν, καὶ νὰ τὸν παρακαλέσητε νὰ πιστεύσῃ ὅτι αἱ γραμμαὶ αὐταὶ δὲν ἀποτελοῦν ἄρνησιν. Ὅ,τι σήμερον εἶναι ἀπραγματοποιήτον ἤμπορεῖ ἐντὸς ὀλίγου νὰ καταστῇ δυνατὸν καὶ χρήσιμον. Ὅποτε θὰ εὐχαριστηθῶ πολὺ νὰ ἐπωφεληθῶ τῶν καλῶν διαθέσεων τοῦ προστατευομένου σας.

Ἐκράτησα ἐκ τῆς ἐπιστολῆς σας τὸ Δίπλωμα διὰ τοῦ ὁποίου ἡ Διεθνῆς Στατιστικὴ Ἑταιρεία μὲ ὀνομάζει ἐπίτιμον μέλος της. Θὰ εὑρητε συνημμένως μίαν ἐπιταγὴν 99 φράγκων ἐπὶ τῶν κυρίων Blanc Colin καὶ Συντροφίας, ἐξοφλοῦσαν τὰ ἔξοδα τὰ ὁποῖα ἐκάματε διὰ λογαριασμόν μου.

Δεχθῆτε καὶ πάλιν τὴν ἔκφρασιν τῶν πλέον φιλικῶν μου αἰσθημάτων.
(ὕπογραφή)

Δὲν θὰ εὑρητε εἰς τὸ δέμα μου τὴν ἐπιστολὴν τὴν ὁποίαν ἀνέφερα ἐπειδὴ, γνωρίζοντας ὅτι ὁ Κύριος Ἐϋνάρδος εὐρίσκεται εἰς Ρώμην τοῦ ἀποστέλλω τὰς εἰδήσεις μου ἀπ' εὐθείας μέσω τοῦ κυρίου Ribeaupierre. Ἐξ ἄλλου τὸ δελτίον τὸ ὁποῖον σᾶς ἀποστέλλω ὡς καὶ ἡ ἐπιστολὴ μου πρὸς τὸν Κόμητα Mattus-seniez καθιστοῦν περιττὴν τὴν ἀνάγνωσιν τῶν ὀλίγων λέξεων τὰς ὁποίας ἀπευθύνω πρὸς τὸν κύριον Ἐϋνάρδον.

Καὶ πάλιν ὑμέτερος
(μονογραφή)

34

ΙΩ. ΚΑΠΟΔΙΣΤΡΙΑΣ ΠΡΟΣ Ι. Γ. ΕΨΝΑΡΔΟ

Correspondance, τόμος IV,
σ. 164 - 167.

[Ὁ Καποδίστριας ἀναφέρεται καὶ πάλι στὰ οἰκονομικὰ ζητήματα ποὺ ἀντιμετωπίζει ἡ Ἑλλάδα. Ζητᾷ ἀπὸ τὸν Ἐϋνάρδο νὰ τοῦ συστήσῃ ἀνθρώπους κατάλληλους καὶ διατεθειμένους νὰ ἐργαστοῦν γιὰ νὰ προωθηθοῦν οἱ ἐπείγουσες ἀνάγκες τῆς χώρας].

A M(onsieur) le Chevalier Eynard, à Florence.

Nauplie, 10 / 22 novembre 1830

Je vous rends mille et mille grâces, mon cher Eynard, de vos lettres du 30 septembre et du 10 octobre. M(onsieur) de Ribeaupierre, qui a obtenu un congé pour aller chercher sa famille à Naples, m'offre la bonne occasion de vous répondre directement, et je m'empresse d'en profiter.

J'ai lu et médité toutes vos notes, et il ne me reste qu'un vœu à former, c'est qu'elles soient aussi fertiles qu'elles devraient l'être en prompts résultats. Espérons-le. Quoi qu'il en soit, vous aurez rendu encore une fois de grands services à la Grèce.

Vous trouverez ci-jointes les copies des lettres que je viens d'expédier au prince Soutzos. Il me serait impossible de vous en dire davantage sur notre situation actuelle, et sur les besoins qui nous pressent au commencement de la nouvelle année.

Ce n'est que par un nouveau miracle que la Providence pourra tirer ce pays des périls dont le menace la longue incertitude qui plane toujours sur son avenir. Quoiqu'en Italie, vous ferez assurément tout ce qui peut dépendre de vous pour que les cours alliées ne nous laissent point périr de misère.

Par ma dernière lettre je vous ai longuement entretenu de l'idée d'un emprunt que le gouvernement grec contracterait, au moyen des garanties qu'il pourrait donner, tant par ses revenus, que par les facilités qu'il offrirait aux prêteurs d'acheter des terres nationales. Je vous prie de vous occuper de ce projet. Ce n'est que vous seul qui pourriez le faire réussir. Du moment que vous en verrez la possibilité, veuillez m'en dire un mot, afin que je vous envoie quelqu'un de ma part, soit pour travailler à la grande œuvre sous votre direction, soit pour se joindre à vous comme vous le jugerez le plus utile ou le plus convenable.

Je suis bien aise que vous ayez pu fournir au prince Soutzos de quoi vivre avec sa nombreuse famille. Vous demandez un acte du gouvernement qui lui accorde 36.000 francs par an. Quelle que soit ma conviction personnelle sur la nécessité de lui donner un semblable traitement, quoique je reconnaisse comme vous que personne ne pourrait mieux servir la Grèce à Paris, néanmoins il me serait impossible de faire choix du prince Soutzos à des conditions pareilles. Il n'y a pas de Grec parlant français qui ne se croie capable de faire l'agent diplomatique en France. Il n'y en a pas un seul qui ne déteste du fond de l'âme les Grecs du Phanare. Tous par conséquent se coaliseraient pour jeter les hauts cris contre le gouvernement qui prodiguerait à leurs yeux les pauvres ressources de l'état, au profit d'une famille qui n'a rien fait en Grèce pour la Grèce. Il est par conséquent très-heureux que vous ayez pu me tirer de ce grand embarras. Vous m'enverrez vos comptes. Cette dépense s'y trouvera. La chose étant réglée par vous sera approuvée sans murmure et sans plainte.

Ainsi que je vous l'ai déjà écrit, j'ai fait prendre note du paiement que vous avez fait pour l'achat du charbon de terre.

Puisque nous sommes sur le chapitre des finances et de la comptabilité, ne pouvez-vous pas me trouver un homme de capacité, mais d'une capacité éprouvée, dans les travaux qui concernent cette partie si essentiel-

le de l'administration? Tout ce que j'ai pu faire jusqu'ici pour la monter sur des principes d'ordre et de contrôle n'a pas répondu à mon attente. Les Grecs connaissent à peine la tenue des livres des négociants, et ne vont pas plus loin. Cette branche du service ne va pas à mon gré. Je suis plus que moralement convaincu qu'on me trompe, et que l'administration actuelle donne lieu à des malversations, lesquelles sont énormes à raison de notre détresse.

L'homme que je vous demande doit être un administrateur, fort de ses connaissances pratiques dans l'organisation et dans le service des finances. Je ne veux pas un doctrinaire, un économiste politique. Je veux un travailleur auquel je puisse dire: Voici des données, voici mes idées, pensez-y, communiquez-moi vos observations, et ensuite minutez un règlement que vous mettrez en exécution, avec les aides que je placerai auprès de vous. Il en aura grand besoin pendant quelque temps, attendu que tous les actes et toute la correspondance sont en grec; mais parmi les employés il y en a qui savent l'italien et le français.

Si vous me trouvez cette perle d'homme, je ne prétends pas que vous m'en fassiez cadeau. Je lui donnerai le traitement dont vous serez convenu avec lui. Pour les premiers mois je l'attacherai à la personne du président, et il travaillera avec lui.

Voici encore une autre commission. Dans nos écoles centrales, tant militaires que civiles, nous avons le plus grand besoin d'un bon maître de dessin. Je ne crois pas qu'il soit difficile d'en trouver un en Italie. Ce maître doit pouvoir instruire les élèves dans le dessin de l'architecture militaire et civile. Les dispositions des élèves sont étonnantes.

Je continuerai à vous écrire en Italie.

35

ΙΩ. ΚΑΠΟΔΙΣΤΡΙΑΣ ΠΡΟΣ Μ. ΣΟΥΤΣΟ

Μουσεῖο Μπενάκη
ἀρχεῖο 46 (Σούτσου - Καρατζᾶ),
φάκελλος 19, 1 δίφυλλο (ἀρ. 820)
25,2 × 20 ἐκ.

ἀνέκδοτη.

A Monsieur le Prince M. Soutzo etc. à Paris.

Nauplie le 13 / 25 Novembre 1830

Mon Prince, Je dois une réponse à Monsieur le Maréchal Gérard et je m'empresse de la lui faire parvenir par votre entremise. J'ai profité de cette occasion pour le prier de vouloir bien vous accueillir avec bienveillance lorsque vous solliciterez son appui en faveur des progrès de notre organisation militaire. La France a déjà tant fait sous ce rapport pour la Grèce, que quelques difficultés que puissent être les circonstances du moment, le Ministère actuel ne se refusera pas j'espère de compléter l'œuvre entreprise. Ce secours non seulement nous est indispensable, mais nous ne pouvons en même tems l'attendre que de lui seul.

Vous verrez dans les pièces ci - incluses que vient d'adresser au Secrétaire du Gouvernement pour la Guerre, M(onsieu)r Pourchet Lieutenant d'Artillerie et Directeur de notre Arsenal Militaire de Nauplie, la nature des demandes que vous êtes chargé de soumettre au Ministère de la Guerre.

Le long rapport de M(onsieu)r Pourchet indique avec précision et détail les différentes sources d'où il conviendrait le plus de tirer les objets désignés dans les Etats qui l'accompagnent. Quoique bon nombre de ces objets pussent être tirés du commerce M(onsieu)r Pourchet pense avec raison, que pour se mettre à l'abri des fraudes, nous devrions plutôt en solliciter la fourniture du Gouvernement français quant à ceux qui se
 φ. 1^v trouvent / dans ses arsenaux et dans ses magasins militaires, et demander aussi son intervention pour les achats d'armes et d'outils à faire sort à Toulon, soit dans les manufactures de S(ain)t Etienne.

D'après le devis de M(onsieu)r Pourchet le total de la dépense serait de 15.900 phénix, 1.400 francs environ.

Si plus tard et lorsque la commission que vous recevez devra être exécutée, la détresse de nos finances était toujours la même et que vous n'eussiez pas conçu l'espoir d'obtenir les services que M(onsieu)r Eynard a demandés pour la Grèce aux Cours Alliées, il faudra diminuer la dépense indiquée ci - dessus en retranchant de préférence sur les 6.000 phénix portés dans la liste comme nécessaires à l'achat de bois de construction pour affûts de canons.

Dans tous les cas je ne manquerai pas en son tems de mettre à votre disposition les sommes dont vous aurez besoin pour solder les factures qui vous seront présentées.

Je recommande avec chaleur à M(onsieu)r le Ministre de la Guerre le lieutenant(ant) d'Artillerie Pourchet. Vous pourrez répéter de vive voix son

éloge à M(onsieu)r le Maréchal Gérard et l'assurer que je lui saurai un gré infini de tout ce qu'il fera en faveur de cet excellent officier.

Appelez tout particulièrement son attention sur le vœu que vous trouverez énoncé dans la lettre du D(irect)eur de notre Arsenal; savoir
 φ. 2^ο l'envoi en Grèce de quelques ouvriers armuriers / qui seraient incorporés dans la compagnie française que nous devons à la bienveillance de M(onsieu)r le Maréchal Maison.

Peut être M(onsieu)r le Comte Gérard vous aidera-t-il aussi à remplir une seconde commission pour laquelle il faudra je pense que vous vous adressiez à M(onsieu)r le Ministre de l'Intérieur.

M(onsieu)r Gérard m'a offert de mettre à ma disposition, si je le désirais un officier supérieur du Génie: Nous n'en avons pas besoin pour le moment, tandis que nous utiliserions avec le plus grand avantage la présence d'un ou de deux ingénieurs de ponts et chaussées. L'un devrait être ingénieur hydraulique, le second, architecte.

La construction d'édifices publics, celle de grandes routes et de ponts, la rectification du cours des rivières, et en général les travaux qui sont du ressort du Génie civil, voilà les entreprises que le Gouvernement doit surtout activer comme étant dans ce moment les plus urgentes et les plus utiles.

Je me flatte de l'espoir qu'après les assurances toutes favorables à la Grèce que vous avez reçues du Ministère, vous obtiendrez promptement le but des démarches qu'il vous est recommandé de faire.

Agréez la nouvelle expression de toutes mes amitiés.

(signature)

Ἐν Ναυπλίῳ, τῇ 13ῃ/25ῃ Νοεμβρίου 1830

Πρὶ γρηψ, ὀφείλω μίαν ἀπάντησιν εἰς τὸν Στρατάρχη Κύριον Gérard καὶ ἐπείγομαι νὰ τοῦ τὴν διαβιβάσω τῇ μεσολαβήσει σας. Ἐπωφελήθην τῆς εὐκαιρίας ταύτης διὰ νὰ τὸν παρακαλέσω νὰ εὐαρεστηθῇ νὰ σᾶς δεχθῇ εὐμενῶς, ὅτε θὰ ζητήσητε τὴν ὑποστήριξιν τοῦ ὑπὲρ τῆς προόδου τῆς στρατιωτικῆς ὀργανώσεώς μας. Ἡ Γαλλία ἔκαμε ἤδη ὑπὸ τὴν ἄποψιν αὐτὴν τόσα ὑπὲρ τῆς Ἑλλάδος, ὥστε ὅσον δύσκολοι καὶ ἂν εἶναι αἱ παροῦσαι περιστάσεις, ὁ νῦν Ὑπουργὸς δὲν θὰ ἀρνηθῇ, ἐλπίζω, νὰ περατώσῃ τὸ ἀναληφθὲν ἔργον. Ἡ βοήθεια αὐτὴ ὄχι μόνον μᾶς εἶναι ἀπαραίτητος, ἀλλὰ συγχρόνως δὲν ἠμποροῦμε νὰ τὴν ἀναμένωμεν παρὰ μόνον ἐκ μέρους του.

Θὰ εἰδῆτε εἰς τὰ συνημμένα ἔγγραφα, τὰ ὁποῖα μόλις ἀπέστειλεν εἰς τὸν ἐπὶ τοῦ Πολέμου Γραμματέα τῆς Κυβερνήσεως ὁ κύριος Pouchet, Ὑπολοχαγὸς τοῦ Πυροβολικοῦ καὶ Διευθυντῆς τοῦ Στρατιωτικοῦ μας Ναυστάθμου εἰς Ναύπλιον, τὴν φύσιν τῶν αἰτημάτων τὰ ὁποῖα σᾶς ἀναθέτομε νὰ υποβάλλητε εἰς τὸ Ὑπουργεῖον τοῦ Πολέμου.

Ἡ μακροσκελὴς ἀναφορὰ τοῦ κυρίου Pouchet ὑποδεικνύει ἀκριβῶς καὶ λεπτομερῶς τὰς διαφόρους πηγὰς ἐκ τῶν ὁποίων θὰ συνέφερον περισσότερο νὰ προμηθευθοῦμε τὰ ἀναφερόμενα ἀντικείμενα, εἰς τὰς καταστάσεις αἱ ὁποῖαι τὴν συνοδεύουν. Ἄν καὶ μέρος τῶν ἀντικειμένων αὐτῶν θὰ ἤμποροῦσε νὰ ληφθῇ ἐκ τοῦ ἐμπορίου ὁ κύριος Pouchet σκέπτεται ὀρθῶς, ὅτι διὰ νὰ προφυλαχθῶμεν ἀπὸ ἀπάτην, θὰ ἤτο προτιμώτερον νὰ ζητήσωμεν τὴν προμήθειαν τούτων ἐκ τῆς Γαλλικῆς Κυβερνήσεως ὅσον ἀφορᾷ εἰς ὅσα εὐρίσκονται εἰς τὰ ναυπηγεῖα τῆς καὶ εἰς τὰ στρατιωτικὰ καταστήματα ταύτης, καὶ νὰ ζητήσωμεν ἐπίσης τὴν παρέμβασίν τῆς διὰ τὴν ἀγορὰν ὕλων καὶ ἐργαλείων ἀπὸ τὴν Τουλώνην ἢ ἀπὸ τὰ ἐργοστάσια τοῦ Saint Etienne.

Συμφώνως πρὸς τὸν προϋπολογισμόν τοῦ κυρίου Pouchet τὸ σύνολον τῶν ἐξόδων θὰ ἀνέλθῃ εἰς 15.900 φοίνικας, περίπου 1.400 φράγκα.

Ἐὰν ἀργότερον, καὶ ὅτε ἡ παραγγελία τὴν ὁποία λαμβάνετε θὰ πρέπει νὰ ἐκτελεσθῇ, ἡ ἀπορία τῶν οικονομικῶν μας θὰ ἐξακολουθῇ νὰ εἶναι ἡ αὐτὴ καὶ δὲν θὰ ἐλπίζητε νὰ ἐπιτύχητε τῶν διευκολύνσεων τὰς ὁποίας ὁ κύριος Ἐυνάρδος ἐζήτησε διὰ τὴν Ἑλλάδα ἐκ μέρους τῶν Συμμάχων Αὐλῶν, θὰ πρέπει νὰ περιορισθῇ τὸ ἔξοδον τὸ ἀναφερόμενον ἀνωτέρω, ἐλαττούμενον κατὰ προτίμησιν εἰς 6.000 φοίνικας φερομένους εἰς τὸν κατάλογον ὡς ἀπαραιτήτους διὰ τὴν ἀγορὰν οἰκοδομικῆς ξυλείας διὰ τοὺς ὑποστάτας τῶν πυροβόλων.

Ἐν πάσῃ περιπτώσει δὲν θὰ παραλείψω νὰ θέσω ἐγκαίρως εἰς τὴν διάθεσίν σας τὰ ποσά, τῶν ὁποίων θὰ ἔχητε ἀνάγκην διὰ νὰ ἐξοφλήσητε τὰς ἀποδείξεις αἱ ὁποῖαι θὰ σᾶς παραδοθοῦν.

Συστήνω θερμῶς εἰς τὸν Κύριον Ὑπουργὸν τοῦ Πολέμου τὸν ὑπολοχαγὸν τοῦ Πυροβολικοῦ Pouchet. Ἡμπορεῖτε νὰ τὸν ἐπαινήσητε ζωηρῶς εἰς τὸν Στρατάρχην Κύριον Gérard καὶ νὰ τὸν διαβεβαιώσητε ὅτι θὰ τοῦ εἶμαι εὐγνώμων δι' ὅ,τι θὰ κάμῃ ὑπὲρ τοῦ ἐξαιρέτου τούτου ἀξιωματικοῦ.

Ἐπιστήσατε τὴν προσοχὴν του ὅπως ἰδιαίτερος εἰς τὴν εὐχὴν τὴν ὁποίαν ἐκφράζει εἰς τὴν ἐπιστολὴν του ὁ Διευθυντὴς τοῦ Ναυπηγείου μας· δηλαδή τὴν ἀποστολὴν εἰς Ἑλλάδα μερικῶν ὀπλοργῶν, οἱ ὁποῖοι θὰ ἐνσωματωθοῦν εἰς τὰ γαλλικὰ στρατεύματα καὶ τὰ ὁποῖα ὀφείλομεν εἰς τὴν καλωσύνην τοῦ Στρατάρχου Κυρίου Μαιζῶνος.

Ἴσως ὁ Κύριος Κόμης Gérard θὰ σᾶς βοηθήσῃ νὰ περατώσητε καὶ μίαν δευτέραν παραγγελίαν διὰ τὴν ὁποίαν ὑποθέτω ὅτι θὰ πρέπει νὰ ἀπευθυνθῆτε εἰς τὸν κύριον Ὑπουργὸν τῶν Ἐσωτερικῶν.

Ὁ Κύριος Gérard προσεφέρθη νὰ θέσῃ εἰς τὴν διάθεσίν μου, ἐὰν τὸ ἐπιθυμῶ, ἓναν ἀνωτέρας κλάσεως ἀξιωματικόν: πρὸς τὸ παρὸν δὲν τὸν χρειαζόμεθα, ἀλλὰ ἔχομεν ἀπόλυτον ἀνάγκην τῆς παρουσίας ἐνὸς ἢ δύο πολιτικῶν μηχανικῶν. Ὁ εἷς θὰ πρέπει νὰ εἶναι μηχανικὸς ὑδραυλικός, ὁ ἕτερος ἀρχιτέκτων.

Ἡ κατασκευὴ δημοσίων οἰκοδομημάτων, μεγάλων ὁδῶν καὶ γεφυρῶν, ἡ ἐπιδιόρθωσις τοῦ ροῦ τῶν ποταμῶν καὶ γενικῶς αἱ ἐργασίαι τῆς ἀρμοδιότητος τῶν δημοσίων ἔργων, ἰδοὺ τὰ ἔργα τὰ ὁποῖα ἡ Κυβέρνησις πρέπει νὰ ἐκτελέσῃ διότι πρὸς στιγμὴν εἶναι τὰ πλέον ἐπείγοντα καὶ ἀπαραίτητα.

Ἐλπίζω ὅτι κατόπιν τῶν ὅλως εὐνοϊκῶν διαβεβαιώσεων ὑπὲρ τῆς Ἑλλάδος τὰς ὁποίας ἐλάβατε ἀπὸ τὸ Ἰπουργεῖον, θὰ ἐπιτύχητε εὐκόλως τοῦ σκοποῦ τῶν διαβημάτων τὰ ὁποῖα εἴσθε ἐπιφορτισμένος νὰ κάμητε.

Δεχθῆτε ἐκ νέου τὴν ἔκφρασιν τῶν πλέον φιλικῶν μου αἰσθημάτων.
(ὑπογραφή)

36

ΙΩ. ΚΑΠΟΔΙΣΤΡΙΑΣ ΠΡΟΣ Μ. ΣΟΥΤΣΟ

Μουσεῖο Μπενάκη,
ἀρχεῖο 46 (Σούτσου - Καρατζῆ),
φάκελος 19, 1 δίφυλλο (ἀρ. 840)
24,6 × 20,1 ἐκ.
Ἄρχεῖο Καποδίστρια
ἀνέκδοτη.

A Monsieur le Prince M. Soutzo etc. etc. à Paris.

Nauplie le 24 Novembre / 6 Décembre 1830

Monsieur Lalande Commandant de la station française dans le Levant, vient de me prévenir que sous peu il y aura un bâtiment qui mettra à la voile pour Toulon, et je profite de cette occasion pour vous accuser, mon Prince, la réception de vos dépêches sus n(umér)o 10 (et) 11 en date du 11 / 23 (Octo)bre (et) 24 Oct(obre) / 5 Novem(bre).

L'accueil qu'il a plu à S(a) M(ajesté) le Roi de faire à la lettre que j'ai pris la liberté de Lui adresser, et à vous, Prince qui en étiez chargé, ne me laisse sous ce rapport plus rien à désirer. Vous êtes accrédité, les Ministres du Roi vous honorent de leur confiance; vous pouvez conséquemment mettre sous leurs yeux l'état du pays et leur faire part des vœux qu'il forme.

Dans la crise actuelle des affaires générales de l'Europe, celles de la Grèce se trouvent placées sous une bonne sauvegarde. Le reste n'est pas en notre pouvoir. Dieu y pourvoira en inspirant aux Aug(ustes) Fondateurs du Nouvel Etat les décisions les plus promptes et les plus salutaires sur les questions que la Conférencé de Londres doit encore résoudre. La coopération bienveillante de M(onsieu)r le Maréchal Maison hâtera ce résultat. J'ose l'invoquer par la lettre ci-jointe que je lui adresse et que

je vous engage à lui remettre. J'y joins aussi la copie pour que vous puissiez en prendre connaissance, et ne pas en laisser ignorer le contenu ni à M(onsieu)r l'Ambassadeur d'Angleterre ni à M(onsieu)r l'Ambassadeur de Russie.

Il me serait impossible de vous donner des développemens ultérieurs sur les questions qui concernent la délimitation, les troupes françaises, le Prince Souverain, les subsides ou l'emprunt. Vous n'avez qu'à résumer mes précédentes lettres pour donner à cet égard à M(onsieu)r le Maréchal toutes les informations qu'il pourrait désirer. Il n'en est pas de même du point de vue sous lequel il est utile d'envisager dès ce moment notre situation intérieure, si la diplomatie ou les amateurs de régénérations politiques venaient prêcher en Grèce les doctrines du jour, et les événemens qui ont eu lieu en Belgique et qui auront lieu peut être sous peu dans d'autres contrées de l'Europe.

J'aborde cette question dans le bulletin que je vous ai envoyé par ma lettre du 6 / 18 Novembre. Mais je crois de mon devoir d'y revenir encore aujourd'hui, pour vous mettre en mesure de discuter vous même cette question tant avec M(onsieu)r le Maréchal Maison qu'avec Mess(ieurs) les Ambassadeurs.

Je commencerai par un fait. Les gazettes françaises arrivent en Grèce, et les Grecs du Phanar ainsique les jeunes gens qui ont fait quelque séjour à l'étranger, les lisent, les commentent et les font comprendre à ceux de leurs amis qui préfèrent au travail la soi - disante fortune qu'ils espèrent faire par les emplois publics. Cette classe n'est pas nombreuse, et elle n'a aucune influence dans le pays. Cependant elle s'efforce d'en acquérir, et elle voudrait profiter du moment pour que la Grèce marchât aussi dans la voie des journées du 27, 28 et 29 juillet. Pour y préparer les esprits, on a commencé à mettre en action quelques uns de ceux des magistrats qui sont les plus près du Gouvernement. On les a poussés à me demander si, au moment où les Puissances de l'Europe reconnaissent que les peuples ont le droit de se choisir un Souverain, il ne conviendrait pas à la Grèce / d'en choisir un sans dépendre ultérieurement des combinaisons de la politique étrangère. J'ai répondu comme je devais, en leur déclarant que je ne dévierai pas de la marche que j'ai adoptée avec l'assentiment de la nation, et que j'attendrai conséquemment les communications que les Cours Alliées se plairont sans doute à me faire dès que les négociations de la Conférence de Londres auront atteint leur but.

Cette réponse ferme et positive a coupé court à toute explication ultérieure, et je n'hésite pas à affirmer que la classe nombreuse des hommes sages et pa[i]sibles ainsique la population toute entière abandonneront avec une confiance sans restriction au Gouvernement provisoire actuel le soin et la responsabilité des arrangemens qui sont relatifs à cette immen-

se question, et dont les Cours Alliées seront convenues d'un commun accord.

Mais probablement n'en serait-il pas ainsi si l'un ou l'autre des Agens des Cours Alliées, ou les employés philhellènes employés par eux encourageai[en]t directement ou indirectement quelques faiseurs à prêcher une autre manière de juger dans les circonstances actuelles, les intérêts du pays et les devoirs du Gouvernement. On les jugerait n'importe la couleur des doctrines dans un esprit de parti, et alors ce ne serait que par la force des armes et par des mesures de sévérité que le Gouvernement pourrait maintenir la tranquillité et l'ordre.

Ce qui s'est passé naguères et lors de la nomination du Prince Léopold, doit donner aux Puissances l'idée la plus juste des précautions qu'il est indispensable de prendre pour mener à bonne fin l'œuvre difficile de la restauration politique de la Grèce.

Dès que le choix du Prince, et les actes de Londres furent connus, les coryphées des partis se rapprochèrent des Agens étrangers pour voir s'il y aurait chance d'intrigue. Ils crurent en découvrir, et dès lors les adresses secrètes et les menées qui ont failli compromettre l'état paisible des provinces et la sécurité publique. Le Gouvernement a déjoué ces complots à tems. Les provinces sont restées tranquilles et les brigands sont arrêtés. Mais je suis loin d'attribuer ces résultats à mes seuls efforts. Ils sont dûs aussi au langage clair et formel qu'ont parlé les Agens des Cours Alliées après l'abdication du Prince Léopold. Ils sont dûs aussi aux subsides accordés par les trois Puissances dans le mois de juin.

Il est donc d'une haute importance que les Cabinets Alliés accélèrent autant que possible la décision des questions dont la Conférence de Londres s'occupe, mais il est aussi d'un immense intérêt qu'ils donnent dans les entrefaites, collectivement à leurs Agens en Grèce des instructions positives.

Vous tâcherez de faire observer à M(onsieu)r le Maréchal Maison et à Mess(ieurs) les Ambassadeurs combien le défaut d'instructions collectives doit embarrasser Mess(ieurs) les Résidens lorsque les Grecs s'approchent d'eux pour leur demander ce qu'ils ont à espérer des changemens arrivés en France et dans la Belgique. Le silence même de Mess(ieur)s les Résidens donne lieu à des interprétations chacun l'expliquant dans le
 φ. 2^r sens des gazettes. Je n'insiste pas davantage sur ce sujet. / Quant aux autres points, ainsique je vous l'ai dit, il me serait impossible de vous recommander plus que je l'ai fait par ma dernière lettre du 6 / 18 (Novembre) de solliciter des Puissances les subsides que M(onsieu)r Eynard a demandés.

J'ai envoyé un bâtiment national à Corfou pour recevoir de M(on-

sieu)r le Général Adams qui en est le dépositaire les 20 m(ille) livres ster-(line)s. Je les attends, et les emploierai immédiatement, parceque nos besoins sont toujours pressans.

La tranquillité et le bon ordre se maintiennent dans toutes les provinces, et je reçois tous les jours des gages du bon esprit qui anime l'armée et en général la grande masse des citoyens de la Grèce.

M(onsieu)r le Comte Panin n'est pas à Nauplie. Il a accompagné M(onsieu)r de Ribeaupierre jusqu'à Navarin, ce Ministre ayant désiré voir l'intérieur du pays avant de retourner en Russie. J'en suis bien aise. Il se convaincra de ses propres yeux que la nation grecque a profité des bienfaits qu'elle doit à la générosité des Cours Alliées, et que son sort s'améliore de plus en plus.

Peu à peu le pays se cultive, le laboureur pourvoit largement à sa subsistance; les villages commencent à se reconstruire et les villes à sortir de leurs ruines. M(onsieu)r de Ribeaupierre avait entrevu la Grèce il y a deux ans; il pourra comparer et juger.

Dès que M(onsieu)r le Comte Panin sera de retour je lui remettrai la lettre qui lui est adressée.

Je répondrai sous peu de jours à M(onsieu)r Marliani en lui envoyant la patente. J'aime à espérer que M(onsieu)r le Maréchal Maison lui donnera l'enequatur, M(onsieu)r le Comte Molé vous l'ayant promis.

Agréez mon Prince toutes mes amitiés.

(signature)

Ἐν Ναυπλίῳ, τῇ 24ῃ Νοεμβρίου/6ῃ Δεκεμβρίου 1830

Ὁ κύριος Lalande, Διοικητῆς τῆς γαλλικῆς φρουρᾶς ἐν Ἀνατολῇ, μόλις μὲ εἰδοποίησεν ὅτι ἐντὸς ὀλίγου θὰ ἀποπλεύσῃ πλοῖον διὰ τὴν Τουλώνην, καὶ δράττομαι τῆς εὐκαιρίας διὰ νὰ σᾶς γνωστοποιήσω, Πρῆγκηψ, τὴν λῆψιν τῶν ἐπιστολῶν σας ὑπ' ἀριθμὸν 10 καὶ 11, μὲ ἡμερομηνίαν τῆς 11ης/23ης Ὀκτωβρίου καὶ τῆς 24ης Ὀκτωβρίου / 5ης Νοεμβρίου.

Ἡ ὑποδοχὴ τὴν ὁποίαν ἠθέλησε νὰ κάμῃ ἡ Αὐτοῦ Μεγαλειότης ὁ Βασιλεὺς εἰς τὴν ἐπιστολήν, τὴν ὁποίαν Τοῦ ἀπηύθυνα, καὶ εἰς ὑμᾶς, Πρῆγκηψ, ὁ ὁποῖος Τοῦ τὴν παραδώσατε, δὲν μοῦ ἐπιτρέπει κατὰ τοῦτο οὐδὲν πλέον νὰ ἐπιθυμῶ. Χαίρετε ὑπολήψεως, οἱ Ὑπουργοὶ τοῦ Βασιλέως σᾶς τιμοῦν διὰ τῆς ἐμπιστοσύνης τῶν ἐπομένως ἠμπορεῖτε νὰ θέσητε ὑπ' ὄψιν τῶν τὴν κατάστασιν τῆς χώρας καὶ νὰ τοὺς γνωστοποιήσητε τὰς εὐχὰς τὰς ὁποίας αὕτη ἐκφράζει.

Εἰς τὴν παροῦσαν κρίσιν τῶν γενικῶν ὑποθέσεων τῆς Εὐρώπης, αἱ τῆς Ἑλλάδος εὐρίσκονται ἐν ἀσφαλείᾳ. Τὰ ὑπόλοιπα δὲν ἐξαρτῶνται ἐξ ἡμῶν. Ὁ Θεὸς θὰ τὰ φροντίσῃ, ἐμπνέων εἰς τοὺς Αὐγούστους Ἰδρυτὰς τοῦ Νέου Κράτους,

τὰς πλέον ταχείας καὶ ὠφελίμους ἀποφάσεις, ἐπὶ τῶν προβλημάτων τὰ ὁποῖα πρέπει ἀκόμη νὰ λύσῃ ἡ Διάσκεψις τοῦ Λονδίνου. Ἡ εὐνοϊκὴ συνεργασία τοῦ Κυρίου Στρατάρχου Maison θὰ ἐπισπεύσῃ τὸ ἀποτέλεσμα τοῦτο. Τοιμῶ νὰ ζητῶ τὴν βοήθειάν του διὰ τῆς συνημμένης ἐπιστολῆς τὴν ὁποῖαν τοῦ ἀπευθύνω καὶ τὴν ὁποῖαν σᾶς ἀναθέτω νὰ τοῦ ἐγχειρίσῃτε. Ἐσωκλείω ἐπίσης ἀντίγραφον ὥστε νὰ ἤμπορέσητε νὰ λάβητε γνῶσιν, καὶ νὰ μὴν ἀφήσητε ἐν ἀγνοίᾳ σχετικῶς πρὸς τὸ περιεχόμενον τῆς, οὔτε τὸν Κύριον Πρέσβυν τῆς Ἀγγλίας, οὔτε τὸν Κύριον Πρέσβυν τῆς Ρωσίας.

Θὰ μοῦ ἦτο ἀδύνατον νὰ σᾶς ἀναφέρω τὰς νεωτέρας ἐξελίξεις ἐπὶ τῶν θεμάτων τῶν ἀφορώντων εἰς τὴν ὀροθέτησιν, τὰς Γαλλικὰς δυνάμεις, τὸν Πρίγκηπα Βασιλέα, τὰς ἐκτάκτους εἰσφορὰς ἢ τὸ δάνειον. Ἡμπορεῖτε νὰ ἀνακεφαλαιώσητε τὰς προηγουμένας ἐπιστολάς μου διὰ νὰ δώσητε εἰς τὸν κύριον Στρατάρχην ὅλας τὰς σχετικὰς πληροφορίας τὰς ὁποίας θὰ ἐζήτει. Ὅμως οὐχὶ ὑπὸ τὴν ἐποψίν ὑπὸ τὴν ὁποῖαν εἶναι χρήσιμον νὰ ἐξετάζῃται ἀπὸ τοῦδε ἡ ἐσωτερικὴ μας κατάστασις, ἐὰν ἡ διπλωματία ἢ οἱ ἐρασιτέχναι τῶν πολιτικῶν ἀναμορφώσεων ἤρχοντο νὰ κηρύξουν ἐν Ἑλλάδι τὰ δόγματα τοῦ συρμοῦ καὶ τὰ γεγονότα τὰ ὁποῖα ἔλαβον χώραν εἰς τὸ Βέλγιον καὶ τὰ ὁποῖα ἴσως νὰ λάβουν χώραν ἐντὸς ὀλίγου καὶ εἰς ἄλλας περιοχὰς τῆς Εὐρώπης.

Ἄπτομαι τοῦ θέματος τούτου εἰς τὸ δελτίον τὸ ὁποῖον σᾶς ἀπέστειλα διὰ τῆς ἐπιστολῆς μου τῆς 6ης/18ης Νοεμβρίου, ἀλλὰ θεωρῶ καθήκον μου νὰ ἐπανέλθω σήμερον, διὰ νὰ σᾶς παρέξω τὸ δικαίωμα νὰ συζητήσητε ὁ ἴδιος ἐπ' αὐτοῦ τοῦ θέματος, τόσον μετὰ τοῦ Κυρίου Στρατάρχου Maison ὅσον καὶ μετὰ τῶν Κυρίων Πρέσβων.

Θὰ ἀρχίσω δι' ἐνὸς γεγονότος. Αἱ γαλλικαὶ ἐφημερίδες φθάνουν εἰς Ἑλλάδα καὶ οἱ Φαναριῶται ὡς καὶ οἱ νεαροὶ οἱ ὁποῖοι διέμεινον ἐπ' ὀλίγον εἰς τὸ ἐξωτερικόν, τὰς ἀναγιγνώσκουν, τὰς σχολιάζουν καὶ τὰς ἐρμηνεύουν εἰς ὅσους ἐκ τῶν φίλων των προτιμοῦν ἀντὶ τῆς ἐργασίας τὴν λεγομένην περιουσίαν τὴν ὁποῖαν ἐλπίζουν νὰ ἀποκτήσουν διὰ τῶν δημοσίων θέσεων. Ἡ τάξις αὕτη δὲν εἶναι πολυάριθμος καὶ οὐδεμίαν ἐπιρροὴν ἔχει εἰς τὴν χώραν. Ὅμως προσπαθεῖ νὰ ἀποκτήσῃ καὶ θὰ ἐπεθῆμει νὰ ἐπωφεληθῇ τῆς στιγμῆς, ὥστε ἡ Ἑλλὰς νὰ βαδίσῃ τὴν ὁδὸν τῶν ἡμερῶν τῆς 27ης, τῆς 28ης καὶ τῆς 29ης Ἰουλίου. Διὰ νὰ προετοιμάσουν τὰ πνεύματα, ἤρχισαν νὰ ὑποκινοῦν ὀρισμένους ἐκ τῶν λειτουργῶν οἱ ὁποῖοι εὐρίσκονται πλησιέστερον πρὸς τὴν Κυβέρνησιν. Τοὺς ὤθησαν νὰ μὲ ἐρωτήσουν μήπως, καθ' ἣν στιγμὴν αἱ Εὐρωπαϊκαὶ Δυνάμεις ἀναγνωρίζουν ὅτι οἱ λαοὶ ἔχουν τὸ δικαίωμα νὰ ἐκλέγουν τὸν Ἀνώτατον Ἀρχοντὰ των, θὰ ἔπρεπε καὶ εἰς τὴν Ἑλλάδα νὰ ἐκλεγῇ κάποιος χωρὶς νὰ ἐξαρτᾶται ἢ ἐκλογὴ του ἐξ ὀλοκλήρου ἐκ τῶν διαβουλευσεων τῆς ξένης πολιτικῆς. Ἀπήντησα ὡς ὠφείλον δηλώσας ὅτι δὲν θὰ ἐκτραπῶ τῆς πορείας τὴν ὁποῖαν υἱοθέτησα τῇ συναινέσει τοῦ ἔθνους, καὶ ὅτι ἐπομένως θὰ ἀναμείνω τὰς ἀνακοινώσεις τὰς ὁποίας αἱ Σύμμαχοι Αὐλαὶ θὰ εὐαρεστηθοῦν νὰ μοῦ ἀποστείλουν, ἀναμφιβόλως, μόνις αἱ διαπραγματεύσεις τῆς Διασκέψεως τοῦ Λονδίνου θὰ ἔχουν ὀλοκληρωθεῖ.

Ἡ σταθερὰ καὶ θετικὴ αὕτη ἀπάντησις διέκοψε κάθε περαιτέρω ἐξήγησιν, καὶ δὲν διαστάζω νὰ διαβεβαιώσω ὅτι ἡ πολυάριθμος τάξις τῶν φρονίμων καὶ εἰρηνοφίλων ἀνθρώπων, ὡς καὶ ὁλόκληρος ὁ λαός, θὰ ἀφήσουν μὲ ἀπεριόριστον ἐμπιστοσύνην εἰς τὴν παροῦσαν προσωρινὴν Κυβέρνησιν τὴν φροντίδα καὶ τὴν εὐθύνην τῆς διευθετήσεως τοῦ ζωτικῆς τούτου θέματος, καὶ περὶ τοῦ ὁποίου θὰ συμφωνήσουν αἱ Σύμμαχοι Αὐλαὶ διὰ κοινῆς συνομολογήσεως.

Ἄλλὰ πιθανῶς δὲν θὰ συνέβαινον αὐτὰ ἐὰν μερικοὶ ἐκ τῶν Ἀντιπροσώπων τῶν Συμμάχων Αὐλῶν ἢ οἱ φιλέλληνες ὑπάλληλοι οἱ ὅποιοι χρησιμοποιοῦνται ὑπ' αὐτῶν ἐνεθάρρουν ἀμέσως ἢ ἐμμέσως μερικοὺς ἐκ τῶν ὑπευθύνων, νὰ υἱοθετήσουν, λόγω τῆς παρουσίας καταστάσεως, ἄλλον τρόπον κρίσεως τῶν συμφερόντων τῆς χώρας καὶ τῶν καθηκόντων τῆς Κυβερνήσεως. Θὰ ἔκρινον ἀδιαφόρως ἀποχρώσεως δογμάτων ἐντὸς πνεύματος φατριαστικοῦ, καὶ τότε, μόνον διὰ τῆς δυνάμεως τῶν ὅπλων καὶ δι' αὐστηρῶν μέτρων θὰ ἤμποροῦσε ἡ Κυβέρνησις νὰ διατηρήσῃ τὴν ἡσυχίαν καὶ τὴν τάξιν.

Ὅσα συνέβησαν πρὸ ὀλίγου καὶ κατὰ τὴν ἐκλογὴν τοῦ Πρίγκηπος Λεοπόλδου, πρέπει νὰ δώσουν εἰς τὰς Δυνάμεις τὴν δικαιοτάτην ἰδέαν τῶν προφυλάξεων τὰς ὁποίας εἶναι ἀπαραίτητον νὰ λάβουν, ὥστε νὰ ὀδηγήσουν εἰς αἰσιον πέρας τὸ δύσκολον ἔργον τῆς πολιτικῆς ἀναδιοργανώσεως τῆς Ἑλλάδος.

Μόλις ἐγνωστοποιήθησαν ἡ ἐκλογὴ τοῦ Πρίγκηπος καὶ αἱ πράξεις τοῦ Λονδίνου, οἱ ἀρχηγοὶ τῶν κομμάτων προσήγγισαν τοὺς ξένους Ἀντιπροσώπους διὰ νὰ διαπιστώσουν ἐὰν ὑπάρχῃ δυνατότης μηχανοραφῶν. Ἐνόμισαν ὅτι ἀνεκάλυψαν τοιαύτην δυνατότητα, καὶ ἔκτοτε αἱ μυστικαὶ συνεννοήσεις καὶ τὰ τεχνάσματα παρ' ὀλίγον νὰ θέσουν ἐκ κινδύνῳ τὴν εἰρηρικὴν κατάστασιν τῶν ἐπαρχιῶν καὶ τὴν δημοσίαν ἀσφάλειαν. Ἡ Κυβέρνησις ἐματαιώσεν ἐγκαίρως τὰς σκευωρίας ταύτας. Αἱ ἐπαρχίαι παρέμειναν ἡσυχαι καὶ οἱ λησταὶ συνελήφθησαν. Ἄλλ' οὐδόλως ἀποδίδω τὰ ἀποτελέσματα ταῦτα εἰς μόναν τὰς προσπαθείας μου. Ὁφείλονται ἐπίσης εἰς τὴν καθαρὰν καὶ κατηγορηματικὴν γλῶσσαν, τὴν ὁποίαν ὠμίλησαν οἱ Ἀντιπρόσωποι τῶν Συμμάχων Αὐλῶν κατόπιν τῆς παραιτήσεως τοῦ Πρίγκηπος Λεοπόλδου. Ὁφείλονται ἐπίσης εἰς τὰς παραχωρηθείσας εἰσφορὰς τῶν τριῶν Δυνάμεων κατὰ τὸν μῆνα Ἰούνιον.

Εἶναι λοιπὸν ὑψίστης σπουδαιότητος ἡ ἐπίσπευσις ὑπὸ τῶν Συμμάχων Ὑπουργείων τῆς ἀποφάσεως ἐπὶ τῶν ζητημάτων μὲ τὰ ὁποῖα ἀσχολεῖται ἡ Διάσκεψις τοῦ Λονδίνου· ἀλλὰ εἶναι ἐπίσης μεγίστου ἐνδιαφέροντος τὸ νὰ δώσουν, ἐν προκειμένῳ, εἰς τοὺς Ἐπιτρόπους τῶν εἰς Ἑλλάδα θετικὰς ἐνιαίας ὁδηγίας.

Θὰ φροντίσῃτε ὥστε ὁ Κύριος Στρατάρχης Maison καὶ οἱ Κύριοι Πρέσβεις νὰ ἀντιληφθοῦν ὅτι ἡ ἔλλειψις ἐνιαίων ὁδηγιῶν πρέπει νὰ ἐμβάλλῃ εἰς ἀμηχανίαν τοὺς Κυρίους Πληρεξουσίου, ὡσάκις τοὺς πλησιάζουν οἱ Ἕλληνες διὰ νὰ τοὺς ἐρωτήσουν τί ἤμποροῦν νὰ ἐλπίζουν ἐκ τῶν μεταβολῶν αἱ ὁποῖαι ἔλαβον χώραν εἰς Γαλλίαν καὶ εἰς Βέλγιον. Ἐπίσης ἡ σιωπὴ τῶν Κυρίων Πληρεξουσίων ἐπιτρέπει ἐρμηνείας, συμφώνως πρὸς τὸ πνεῦμα τῶν ἐφημερίδων. Δὲν ἐπιμένω περισσότερον ἐπὶ τοῦ θέματος τούτου. Ὅσον ἀφορᾷ εἰς τὰ ἄλλα ζη-

τήματα, ὡς ἤδη σᾶς εἶπον, θά μοῦ ἦτο ἀδύνατον νά σᾶς προτρέψω περισσότερον ἀπ' ὅσον τὸ ἔκαμα διὰ τῆς τελευταίας ἐπιστολῆς μου τῆς 6ης/18ης Νοεμβρίου, νά ὑπενθυμίσητε εἰς τὰς Δυνάμεις νά ἐπισπεύσουν τὴν χορήγησιν τοῦ δανείου, τὸ ὁποῖον ἐζήτησεν ὁ κύριος Ἐϋνάροδος.

Ἄπεστείλα ἐν ἔθνικὸν πλοῖον εἰς Κέρκυραν, διὰ νά παραλάβῃ ἐκ τοῦ Στρατηγοῦ Κυρίου Adams, εἰς τοῦ ὁποίου τὴν φύλαξιν ἔχουν κατατεθεῖ, τὰς 20 χιλιάδας λίρας στερλίνας. Τὰς ἀναμένω καὶ θά τὰς χρησιμοποίησω ἀμέσως, διότι αἱ ἀνάγκαι μας εἶναι πάντοτε πιεστικά.

Ἡ ἡσυχία καὶ ἡ εὐρυθμία διατηροῦνται εἰς ἀπάσας τὰς ἐπαρχίας καὶ καθημερινῶς λαμβάνω ἀποδείξεις τῆς καλῆς προαιρέσεως ἢ ὅποια διακατέχει τὸν στρατὸν καὶ γενικῶς τὸ μεγαλύτερον μέρος τῶν πολιτῶν τῆς Ἑλλάδος.

Ὁ Κύριος Κόμης Panin δὲν εὐρίσκεται εἰς Ναύπλιον. Συνώδευσε τὸν κύριον de Ribeaupierre μέχρι τοῦ Ναυαρίνου, διότι ὁ Ὑπουργὸς οὗτος ἠθέλησε νά ἐπισκεφθῇ τὸ ἐσωτερικὸν τῆς χώρας πρὶν ἢ ἐπιστρέψῃ εἰς Ρωσίαν. Εἶμαι πολὺ εὐτυχῆς. Θὰ διαπιστώσῃ ἰδίους ὅμμασιν ὅτι τὸ ἑλληνικὸν ἔθνος ἐπωφελήθη τῶν εὐεργεσιῶν, τὰς ὁποίας ὀφείλει εἰς τὴν γενναιοδωρίαν τῶν Συμμάχων Αὐλῶν, καὶ ὅτι ἡ τύχη του καλλιτερεύει ὄλο καὶ περισσότερον.

Ὅλιγον κατ' ὀλίγον ἡ χώρα καλλιεργεῖται, ὁ γεωργὸς προμηθεύεται ἀρκούντως τὰ πρὸς τὸ ζῆν ἀναγκαῖα· τὰ χωρία ἀρχίζουν νά ἐπιδιορθοῦνται καὶ αἱ πόλεις νά ἐξέρχονται τῶν ἐρειπίων. Ὁ Κύριος de Ribeaupierre ἐπεσεκέθη τὴν Ἑλλάδα πρὸ δύο ἐτῶν· θὰ ἠμπορέσῃ νά συγκρίνῃ καὶ νά ἐξαγάγῃ συμπεράσματα.

Μόλις ὁ Κύριος Κόμης Panin ἐπιστρέψῃ θά τοῦ ἐγχειρίσω τὴν ἐπιστολήν, ἢ ὅποια ἀπευθύνεται πρὸς ἐκεῖνον.

Ἐντὸς ὀλίγων ἡμερῶν θά ἀπαντήσω εἰς τὸν Κύριον Marliani, ἀποστέλλων ἐπίσης τὸ ἐπίσημον ἔγγραφο. Θέλω νά ἐλπίζω ὅτι ὁ Κύριος Στρατάρχης Mairson θά τοῦ παράσχῃ τὴν ἄδειαν, ἐφ' ὅσον ὁ Κύριος Κόμης Molé τὸ ὑπεσχέθη εἰς ὑμᾶς.

Δεχθῆτε, Πριγκηψ, τὴν ἔκφρασιν τῶν πλέον φιλικῶν μου αἰσθημάτων.
(ὕπογραφή)

37

ΙΩ. ΚΑΠΟΔΙΣΤΡΙΑΣ
ΠΡΟΣ
Μ. ΣΟΥΤΣΟ

Μουσείο Μπενάκη,
ἀρχεῖο 46 (Σούτσου-Καρατζᾶ),
φ. 21, 1 δίφυλλο (ἀρ. 1008),
28,1 × 22,1 ἐκ. καὶ 1 δίφυλλο
(ἀρ. 1009) 27,5 × 22,1 ἐκ.
καὶ
Ἀρχεῖο Καποδίστρια
ἀνέκδοτη.

A Monsieur le Prince M. Soutzo etc. etc. à Paris.

Nauplie, le 27 janvier / 8 février 1831

Mon Prince, la cession de l'Eubée contre l'Acarnanie n'est pas une nouvelle idée. Monsieur l'Amiral de Rigny en a fait dans le tems l'objet d'un rapport qu'il adressa au Ministère de Charles X, et il fondait son raisonnement sur un fait incontestable, savoir que les Turcs n'ont pas de propriétés dans l'Acarnanie tout de même que les Grecs en ont fort peu on presque point en Eubée.

Il se peut qu'aujourd'hui les Cours Alliées songent à cette combinaison. Ce qui me porte à le croire ce sont les observations dont Lord Stuart vous a fait part et quelques mots que M(onsieu)r Dawkins a prononcés en effleurant la même question. Pour le cas où vous ayez assez de données pour penser que la Conférence de Londres s'en occupe en effet, je joins ici une petite note laquelle renferme mon opinion sur la frontière de l'Etat Grec qui laisserait aux Turcs l'île d'Eubée. J'ai marqué aussi les motifs sur lesquels j'appuie mes propositions.

Je vous abandonne le soin de faire de cette note l'usage que vous jugerez le plus utile. La marche que vous avez suivie jusqu'à présent dans vos communications avec le Ministère français et avec les Ambassadeurs d'Angleterre et de Russie, me semble la meilleure et le résultat nous le prouve. Je vous engage donc à ne pas vous en écarter.

Je vous renouvelle l'assurance de toutes mes amitiés.

(signature)

N o t e

L'un des moyens qui se présente au premier abord comme devant

être le plus prompt et le plus facile pour fixer définitivement la frontière continentale de la Grèce, est celui de laisser respectivement aux deux Etats ce qu'ils possèdent actuellement à l'exception toutefois de l'Attique qui ferait partie du nouvel Etat.

Par cet arrangement l'on éviterait de grandes difficultés, celles surtout qui sont inséparables de l'évacuation de Négrepont par les Turcs, et d'une partie de l'Etolie et de toute l'Acarmanie par les Grecs, mais l'on ne saurait prévenir d'autres inconvéniens très graves et très préjudiciables avec interêts, à la sûreté même de la Grèce.

En effet l'Eubée par son importance géographique, par son étendue, et par ses ressources, compenserait et au delà la perte de l'Acarmanie considérée sous ces seuls rapports. Les Turcs cependant restant possesseurs de l'Eubée réclameraient sans doute aussi la forteresse de Carababà, qui bien que située sur le continent domine la ville de Négrepont. Dès lors la Béotie, la Livadie, et l'Attique leur seraient ouvertes, et pour couvrir ces provinces les Grecs devraient élever dans une position convenable une forteresse capable de contenir 2000 hommes. Quand même l'on stipulerait que Carababà serait démoli cette nécessité n'en subsisterait pas moins, car l'Eubée n'est séparée du continent que par /

φ. 1^v un bras de mer large de quelques toises, et que la Grèce ne pourrait conséquemment pas regarder comme une garantie suffisante contre un débarquement de la part des Turcs.

Il n'y a pas de doute que la frontière de Macrinoros, c'est à dire celle qu'établissait le protocole du 22 Mars ne fût beaucoup meilleure que la limite de l'Aspropotamos telle qu'elle se trouve marquée dans l'Acte du 3 Février. La première cependant est bien loin encore de remplir le but bienfaisant que l'Alliance se propose. Pour s'en convaincre il suffit de considérer que dans l'hypothèse de l'établissement de cette limite les Turcs y posséderaient trois bonnes places, savoir Prévesa qui domine le golfe Ambracique, Arta qui est à l'extrémité occidentale de Macrinoros et Zeitouni qui est à proximité du Sperchius.

Les Grecs au contraire n'auraient sur toute cette frontière aucun point fortifié, car Vonitza n'est qu'un faible château, et d'ailleurs trop éloigné de la ligne pour être de quelque importance, et si l'on ajoutait encore aux trois places susmentionnées l'Eubée, dont la position rend les communications avec Zeitouni des plus faciles, la sûreté de la Grèce continentale serait toujours précaire, à moins que le Gouvernement n'eût les moyens d'entretenir aux frontières une armée de 12.000 hommes.

Si malgré ces raisons l'on se décidait à laisser aux Turcs l'Eubée, /

φ. 2^r en donnant à la Grèce une juste indemnité territoriale, dans ce cas, il faudrait lui accorder, Parga, Prévesa, Arta et Zeitouni. La ligne de démarcation commencerait à Parga et en comprenant la montagne de

Souli irait à Pente pigadia et Candila; de là en suivant le cours de l'Aspropotamos, elle arriverait à Leontitos et de ce point longerait la crête de l'Othryx jusqu'à la pointe de Volo ainsi que l'indiquait le protocole du 22 Mars.

Tous les pays qui par cette démarcation seraient réunis au nouvel Etat, sont habités exclusivement par des Grecs, Zeitouni excepté qui compte quelques propriétaires Musulmans. Les Turcs ne pourront jamais avoir la tranquille possession de ces pays; le témoignage du passé et du présent le prouve. A peine y maintiendront - ils un pouvoir mal assuré en le défendant les armes à la main contre les habitans, et surtout contre les Capitaines qu'ils combattent même actuellement.

Ces observations démontrent assez combien il sera difficile d'établir et de conserver entre les deux Etats des relations amicales et pacifiques, tant qu'une ligne de frontières fortement marquée ne les séparera pas d'une manière complete.

φ. 2^ν Dans le cas où le Sultan ne voudrait pas accéder à l'échange proposé, ce qui ne paraît pas probable, l'on pourrait facilement y donner suite en faisant occuper / par les troupes grecques les territoires sus indiqués. Les Puissances Alliées interviendraient ensuite pour sanctionner cet arrangement.

Ἐν Ναυπλίῳ, τῆ 27ῆ Ἰανουαρίου/8ῆ Φεβρουαρίου 1831

Πρὶ γκληψ,

Ἡ ἐκχώρησις τῆς Εὐβοίας ἔναντι τῆς Ἀκαρνανίας δὲν ἀποτελεῖ νέαν σκέψιν. Ὁ ναύαρχος κύριος Δεριγνὺ ἔκαμε πρὸ καιροῦ σχετικὴν ἔκθεσιν, τὴν ὁποίαν ἀπηύθυνεν πρὸς τὸ Ὑπουργεῖον τοῦ Καρόλου 10ου καὶ ἐστήριξε τὴν γνώμην του ἐπὶ ἐνὸς ἀναντιρρήτου γεγονότος, δηλαδὴ ὅτι οἱ Τούρκοι δὲν ἔχουν περιουσίας εἰς τὴν Ἀκαρνανίαν, ἐνῶ οἱ Ἕλληνες ἔχουν ὀλίγην ἢ σχεδὸν καμμίαν εἰς τὴν Εὐβοίαν.

Πιθανῶς σήμερον αἱ Σύμμαχοι Αὐλαὶ σκέπτονται τὸν συνδυασμὸν τοῦτον. Φθάνω δὲ εἰς τὸ σημεῖον νὰ πιστεύω τοῦτο ἕνεκα τῶν παρατηρήσεων, τὰς ὁποίας σᾶς ἐγνωστοποίησεν ὁ λόρδος Stuart καὶ μερικῶν λέξεων τὰς ὁποίας ἐπρόφερον ὁ κύριος Dawkins θίγων τὸ αὐτὸ θέμα. Εἰς τὴν περίπτωσιν κατὰ τὴν ὁποίαν θὰ ἔχητε ἀρκετὰ δεδομένα διὰ νὰ πιστεῦσητε ὅτι ἡ Διάσκεψις τοῦ Λονδίνου ἀσχολεῖται πράγματι μὲ τὸ θέμα τοῦτο, σᾶς ἐσωκλείω μικρὰν σημείωσιν, εἰς τὴν ὁποίαν ἀναπτύσσεται ἡ γνώμη μου σχετικῶς πρὸς τὰ σύνορα τοῦ Ἑλληνικοῦ Κράτους, διὰ τῶν ὁποίων θὰ ἀφίετο εἰς τοὺς Τούρκους ἡ νῆσος Εὐβοία. Ἐπίσης σημειῶνω τοὺς λόγους ἐπὶ τῶν ὁποίων στηρίζω τὰς προτάσεις μου.

Σᾶς ἀναθέτω τὴν φροντίδα νὰ χρησιμοποιήσετε τὴν σημείωσιν ταύτην

ὅπως θεωρεῖτε ἐπωφελέστερον. Ἡ ὁδὸς τὴν ὁποίαν ἠκολουθήσατε μέχρι τοῦδε εἰς τὰς σχέσεις σας μετὰ τοῦ Γαλλικοῦ Ὑπουργείου καὶ μετὰ τῶν πρέσβων τῆς Μεγάλης Βρεττανίας καὶ τῆς Ρωσίας μού φαίνεται ἡ ὀρθότερα καὶ τοῦτο ἀποδεικνύεται ἐκ τῶν ἀποτελεσμάτων. Σᾶς προτρέπω λοιπὸν νὰ συνεχίσητε κατὰ τὸν αὐτὸν τρόπον.

Σᾶς ἐπαναλαμβάνω τὴν διαβεβαίωσιν τῶν πλέον φιλικῶν μου αἰσθημάτων.
(ὕπογραφή)

Σ η μ ε ί ω σ ι ς

Ἐν ἐκ τῶν μέσων, τὸ ὁποῖον ἐξ ἀρχῆς ἐμφανίζεται νὰ εἶναι τὸ ταχύτερον καὶ τὸ εὐκολώτερον σχετικῶς πρὸς τὸν ὀριστικὸν διακανονισμὸν τῶν ἠπειρωτικῶν συνόρων τῆς Ἑλλάδος, εἶναι τὸ νὰ διατηρήσουν ἀμοιβαίως τὰ δύο Κράτη ὅσα ἐδάφη κατέχουν τώρα ἐξαιρουμένης βεβαίως τῆς Ἀττικῆς, ἡ ὁποία θὰ ἀποτελέσῃ μέρος τοῦ νέου Κράτους.

Διὰ τῆς διευθετήσεως αὐτῆς θὰ ἀπεφεύγοντο μεγάλαι δυσχέρειαι, κυρίως ὅσαι εἶναι συνδεδεμέναι μὲ τὴν ἐκκένωσιν τῆς Εὐβοίας ὑπὸ τῶν Τούρκων, μέρους δὲ τῆς Αἰτωλίας καὶ ὀλοκλήρου τῆς Ἀκαρνανίας ὑπὸ τῶν Ἑλλήνων, ἀλλὰ δὲν θὰ ἦτο δυνατὸν νὰ προληφθοῦν ἄλλαι δυσχέρειαι λίαν σοβαραὶ καὶ ἐπιβλαβεῖς ὡς πρὸς τὰ συμφέροντα, καὶ μάλιστα καὶ διὰ τὴν ἀσφάλειαν τῆς Ἑλλάδος.

Πράγματι, ἡ Εὐβοία λόγῳ ἀφ' ἐνὸς μὲν τῆς γεωγραφικῆς σπουδαιότητός της καὶ ἀφ' ἐτέρου λόγῳ τῆς ἐκτάσεως καὶ τοῦ πλούτου της, θὰ ἀπεζημίωον καὶ μὲ τὸ παραπάνω τὴν ἀπώλειαν τῆς Ἀκαρνανίας, ἐὰν ἐξετασθῇ αὕτη ὑπ' αὐτὰς καὶ μόνας τὰς ἀπόψεις. Ἐν τούτοις οἱ Τούρκοι, παραμένοντες κυρίαρχοι τῆς Εὐβοίας θὰ ἀπήτουν ἐπίσης ἀναμφιβόλως τὸ φρούριον τοῦ Καράμπαμπα, τὸ ὁποῖον, παρόλον ὅτι εὐρίσκεται ἐπὶ τῆς ἠπειρωτικῆς χώρας, δεσπόζει τῆς πόλεως τῆς Χαλκίδος. Ὅθεν ἡ Βοιωτία, ἡ Λεβάνεια καὶ ἡ Ἀττικὴ θὰ ἔμενον ἀφύλακτοι εἰς τὴν διάθεσιν τῶν Τούρκων, καὶ οἱ Ἕλληνες διὰ νὰ προστατεύσουν τὰς ἐπαρχίας ταύτας θὰ ἔπρεπε νὰ κατασκευάσουν εἰς κατάλληλον θέσιν φρούριον ἱκανὸν νὰ περιλάβῃ 2.000 ἄνδρας. Ἐστὼ καὶ ἂν ἐτίθετο ὄρος νὰ καταδαφισθῇ τὸ φρούριον Καράμπαμπα τοῦτο δὲν θὰ ἦτο ἀρκετὸν, διότι ἡ Εὐβοία χωρίζεται ἀπὸ τὴν ἠπειρωτικὴν χώραν διὰ πορθμοῦ πλάτους ὀλίγων μόνον πήχεων, καὶ διότι ἐπομένως ἡ Ἑλλάς δὲν θὰ εἶχε ἀρκετὰς ἐγγυήσεις διὰ μίαν ἀπόβασιν ἐκ μέρους τῶν Τούρκων.

Δὲν ὑπάρχει ἀμφιβολία ὅτι τὰ σύνορα τοῦ Μακρυνόρους, δηλαδὴ αὐτὰ τὰ ὁποῖα καθωρίσθησαν διὰ τοῦ Πρωτοκόλλου τῆς 22ας Μαρτίου, εἶναι πολὺ καλύτερα τῶν συνόρων τοῦ Ἀσπροποτάμου, ὅπως καθορίζονται εἰς τὴν Πρᾶξιν τῆς 3ης Φεβρουαρίου. Ἐν τούτοις τὰ πρῶτα ἀπέχουν περισσότερον ἀπὸ τὴν ἐκπλήρωσιν τοῦ εὐεργετικοῦ σκοποῦ, τὸν ὁποῖον ὑποτίθεται ὅτι ἐξυπηρετεῖ ἡ Συμμαχία. Διὰ νὰ ἀποδειχθῇ τοῦτο ἀρκεῖ νὰ παρατηρηθῇ ὅτι, ἐὰν καθορισθοῦν τὰ σύνορα ταῦτα, οἱ Τούρκοι θὰ κατέχουν τρεῖς ἰσχυρὰς θέσεις,

ἤτοι τὴν Πρέβεζαν, ἡ ὁποία δεσπόζει τοῦ Ἀμβρακικοῦ κόλπου, τὴν Ἄρταν, ἡ ὁποία εὑρίσκεται εἰς τὴν δυτικὴν ἐσχατιὰν τοῦ Μακρυνόρους καὶ τὸ Ζητούνι, τὸ ὁποῖον εὑρίσκεται πλησίον τοῦ Σπερχειοῦ.

Ἀντιθέτως οἱ Ἕλληνες ἐπὶ τῆς ὁροθετήσεως ταύτης οὐδεμίαν ὄχυράν θέσιν θὰ διέθετον, διότι ἡ Βόνιτσα εἶναι μόνον ἓνας ἀνίσχυρος πύργος, καὶ μάλιστα πολὺ ἀπομεμακρυσμένος τῆς ὁροθετικῆς γραμμῆς διὰ τὰ ἐξῆς κάποιαν σπουδαιότητα, καὶ ἐὰν προσθέσωμεν εἰς τὰ τρία προαναφερθέντα μέρη τὴν Εὐβοίαν, τῆς ὁποίας ἡ θέσις διευκολύνει τὴν ἐπικοινωνίαν μετὰ τὸ Ζητούνι, ἡ ἀσφάλεια τῆς ἡπειρωτικῆς Ἑλλάδος θὰ εἶναι πάντοτε πρόσκαιρος, ἐκτὸς βεβαίως ἐὰν ἡ Κυβέρνησις διέθετε τὰ μέσα διὰ τὰ διατηρῆ εἰς τὰ σύνορα στρατῶν 12.000 ἀνδρῶν.

Ἐάν, παρ' ὅλους αὐτοὺς τοὺς λόγους, ἀπεφάσιζον νὰ ἀφήσουν τὴν Εὐβοίαν εἰς τοὺς Τούρκους, δίδοντες εἰς τὴν Ἑλλάδα μίαν δικαίαν ἐδαφικὴν ἀποζημίωσιν, ἐν τοιαύτῃ περιπτώσει θὰ ἔπρεπε νὰ τῆς παραχωρήσουν τὴν Πάργαν, τὴν Πρέβεζαν, τὴν Ἄρταν καὶ τὸ Ζητούνι. Ἡ ὁροθετικὴ γραμμὴ θὰ ἤρχιζε ἀπὸ τὴν Πάργαν καὶ περιλαμβάνουσα τὸ ὄρος τοῦ Σουλίου θὰ ἔφθανε ὡς τὰ Πέντε Πηγάδια καὶ τὴν Κανδήλα· ἀπὸ ἐκεῖ ἀκολουθοῦσα τὸν ροῦν τοῦ Ἀσπροποτάμου θὰ ἔφθανε μέχρι τοῦ Λεοντίου καὶ ἀπὸ τοῦ σημείου τούτου θὰ προεκτείνετο κατὰ μῆκος τῆς κορυφῆς τῆς Ὄθρουος μέχρι τοῦ Βόλου, ὅπως καθόριζε τὸ Πρωτόκολλον τῆς 22ας Μαρτίου.

Ὅλοι οἱ τόποι οἱ ὁποῖοι διὰ τῆς ὁροθετήσεως ταύτης θὰ συμπεριλαμβάνοντο εἰς τὸ νέον Κράτος, κατοικοῦνται ἀποκλειστικῶς ὑπὸ Ἑλλήνων, πλην τοῦ Ζητουνίου, τὸ ὁποῖον ἀριθμεῖ μερικὸς μουσουλμάνους ἰδιοκτήτας. Οἱ Τοῦρκοι οὐδέποτε θὰ ἤμπορέσουν νὰ ἔχουν ἡρέμως τὰ ἐδάφη ταῦτα ὑπὸ τὴν κατοχὴν των· αἱ μαρτυρίαι τοῦ παρελθόντος καὶ τοῦ παρόντος τὸ ἀποδεικνύουν. Μετὰ βίας θὰ διατηρήσουν μίαν ἐπισηφελῆ ἰσχὴν ὑπερασπιζόμενοι τὰς περιουσίας των ἐνόπλιως κατὰ τῶν κατοίκων, καὶ κυρίως κατὰ τῶν Καπεταναίων τοὺς ὁποίους πολεμοῦν ἀκόμη καὶ τώρα.

Αἱ παρατηρήσεις αὗται δεικνύουν καλῶς πόσον δύσκολον θὰ εἶναι νὰ θεμελιωθοῦν καὶ νὰ διατηρηθοῦν σχέσεις φιλικαὶ καὶ εἰρηνικαὶ μεταξὺ τῶν δύο χωρῶν, ἐφ' ὅσον δὲν χωρίζονται πλήρως ὑπὸ ὁροθετικῆς γραμμῆς ἰσχυρῶς καθοριζομένης.

Ἐν ἡ περιπτώσει ὁ Σουλτάνος δὲν ἤθελε συγκατατεθῆ εἰς τὴν προτεινομένην ἀνταλλαγὴν, πρᾶγμα τὸ ὁποῖον δὲν φαίνεται πιθανόν, θὰ ἤμπορούσαμε εὐκόλως νὰ συνεχίσωμεν, ἐὰν κατελαμβάνοντο οἱ προαναφερθέντες τόποι ὑπὸ τῶν ἐλληνικῶν στρατευμάτων. Ἐν συνεχείᾳ θὰ παρενέβαινον αἱ Σύμμαχοι Δυνάμεις διὰ νὰ ἐπικυρώσουν τὴν τακτοποίησιν ταύτην.

38

ΙΩ. ΚΑΠΟΔΙΣΤΡΙΑΣ
ΠΡΟΣ
Μ. ΣΟΥΤΣΟ

Μουσείο Μπενάκη,
ἀρχεῖο 46 (Σούτσου - Καρατζᾶ),
φ. 21, 3 δίφυλλα (ἀρ. 1010 - 1012),
28,1 × 22,1 ἐκ.

καὶ

Correspondance, τόμος IV,
σ. 203-215

καὶ

Ἄρχεῖο Καποδίστρια

[Ὁ Καποδίστριας ἀναφέρει στὸν πρίγκηπα Σούτσο τὰ ἀποτελέσματα τῶν διαβουλεύσεων, ἀνάμεσα στοὺς Πληρεξουσίους τῶν ξένων χωρῶν καὶ τὸν ἐκπρόσωπο τῆς Τουρκικῆς κυβερνήσεως, σχετικὰ μὲ τὴν ὑλοποίηση τῶν ἀποφάσεων τοῦ πρωτοκόλλου τῆς 3ης Φεβρουαρίου. Ἐπαναλαμβάνει τὶς προτάσεις ποὺ ἔχει ἤδη διατυπώσει ἡ ἐλληνικὴ πλευρὰ γιὰ τὴν ὀρθότῃση, ὥστε νὰ τὶς λάβει ὑπόψει τῆς ἡ διάσκεψῃ τοῦ Λονδίνου, προκειμένου νὰ ἀποφευχθοῦν ταραχές, τόσο στὸ ἐσωτερικὸ τῆς Ἑλλάδος ὅσο καὶ ἀπὸ τὴν πλευρὰ τῆς Τουρκίας].

A Monsieur le Prince M. Soutzo etc. à Paris.

Nauplie, le 27 Janvier / 8 Fevrier 1831

J'ai tardé mon Prince à vous accuser la réception de votre dépêche sous n(umér)o 12 parceque je désirais pouvoir vous faire part du résultat des instructions que Messieurs les Résidens avaient reçues de Constantinople concernant l'évacuation d'Athènes, de l'Eubée et de l'Acarnanie.

Je me trouvais à Egine lorsqu'ils m'ont invité à les y attendre afin de conférer avec moi sur les mesures relatives à cette affaire grave et douloureuse. Je n'entrerai ici dans aucun détail sur mes entretiens avec Messieurs les Résidens. Vous en concevrez assez l'esprit et le but par les offices que ces Messieurs m'ont adressés plus tard et par les réponses que je leur ai faites. L'échange de ces documens a eu lieu à Salamine. M(essieur)s les Résidens s'y étant rendus pour traiter avec Hadji Ismaïl Bey m'avaient témoigné le désir de m'y voir. Messieurs les Amiraux Malcolm et Ricord y étaient et M(onsieu)r Lalande commandant de la

Station Française ainsi que M(onsieur) le Général Schneider y sont arrivés aussi de Modon.

Les conférences avec Ismaïl Bey ont abouti à faire reconnaître à Messieurs les Résidens et à M(essieur)s les Amiraux qu'ils devaient encore avoir recours à Constantinople pour y solliciter de nouvelles directions. Le Commissaire Turc ne s'est montré nullement disposé à hâter l'évacuation d'Athènes et de l'Eubée, et le Gouvernement Grec tout en déclarant qu'il était prêt à se conformer aux décisions des Cours Alliées a répété à cette occasion toutes les observations qu'il a énoncées depuis l'année dernière sur les conséquences funestes des arrangements inexécutables que le protocole du 3 Février arrête relativement à la délimitation de la Grèce continentale.

C'est à Salamine et lorsque M(essieur)s les Résidens, les Amiraux et le Général Schneider s'occupaient de ces intérêts majeurs dans des intentions très favorables à la justice de notre cause, que M(onsieur) Dawkins le premier a reçu des instructions de la part de Lord Palmerston. Elles lui confient la tâche de se concerter avec ses collègues et avec moi à l'effet de retarder l'évacuation de Vonitsa et de l'Acarnanie. Lord φ. 1^v Palmerston lui explique le but auquel tendent les dispositions / bienveillantes de la Conférence de Londres et lui recommande par dessus tout la discrétion et le secret.

M(onsieur) le Comte Panin a reçu aussi par le même courrier quelques mots de M(onsieur) le C(om)te Matussévitch.

M(essieur)s les Résidens n'ont pas eû de peine à remplir ces ordres puisque les négociations de Salamine renvoyaient, comme je vous l'ai marqué, toutes les décisions ultérieures à Constantinople, et que par conséquent les choses en Grèce restent *in statu quo*.

A peine de retour à Nauplie j'ai reçu aussi vos dépêches sous n(umér)o 13 et 14 et elles me donnent toutes les informations que je pouvais désirer pour comprendre les ordres dont M(onsieur) Dawkins est muni et les communications que vient de me faire M(onsieur) De Rouen.

Je ne saurais assez vous remercier du zèle et de l'activité que vous déployez, afin de contribuer pour votre part à sauver la petite nacelle de l'Etat Grec du naufrage qui la menace, au moment même où elle doit entrer dans le port.

Désirant vous procurer les moyens de poursuivre cette grande tâche, je vais vous faire part avant tout de mes observations sur la question dont s'occupent dans leur sollicitude éclairée et bienveillante les Cours Alliées pour donner au nouvel Etat une véritable frontière continentale. Je vous donnerai en second lieu un aperçu exact de notre situation intérieure et je répondrai enfin à quelques uns des articles de vos dépêches sur lesquels vous me demandez des directions.

M(onsieu)r Rizo vous transmet tous les documens relatifs aux négociations de Salamine, ma correspondance avec le Visir Kiutahi et les nouvelles de l'Epire et de l'Albanie.

Je n'ai rien à ajouter aux Notes de M(essieu)r les Résidens et à mes réponses. Elles vous offrent encore une fois l'occasion de confirmer dans leurs nobles et généreuses intentions M(onsieu)r le Comte Sébastiani et Lord Palmerston. J'espère que Messieurs les Ambassadeurs et Plénipotentiaires de Russie les partageront.

φ. 2^r L'argument le plus frappant et le plus solide sur lequel la Conférence de Londres peut fonder la décision de revenir sur la question de la / frontière continentale, c'est il me semble, celui de l'impossibilité physique d'établir la ligne que trace le protocole du 3 Février.

Le Commissaire démarcateur russe M(onsieu)r Scalon a rédigé un beau travail que je vous envoie ci-joint. Il a eû la complaisance de me le communiquer, et je crois ne pouvoir en faire un meilleur usage que de vous le transmettre. Vous pouvez le placer sous les yeux de M(onsieu)r le Comte Sébastiani, de M(onsieu)r le Comte Pozzo di Borgo et de M(onsieu)r l'Ambassadeur d'Angleterre. Vous pouvez aussi l'envoyer à M(onsieu)r le Comte Matsusévitch.

La délimitation que propose M(onsieu)r Scalon sacrifie l'Acarnanie, mais il observe lui même que ce sacrifice laisse entièrement découvert le flanc gauche de l'Etat Grec. En effet son travail est fondé sur l'opinion que les deux lignes de l'Aspropotamos et du Sperchius devaient être des données inaltérables.

S'il s'agit maintenant comme il paraît d'un nouvel arrangement il est certain que la ligne proposée par la Conférence de Poros est la seule qui puisse mériter la haute intervention des Cours Alliées. Dans l'une et l'autre hypothèse il ne faut cependant pas se faire illusion sur l'opiniâtreté avec laquelle la Porte se refusera à toute concession, malgré l'impossibilité évidente d'exécuter les clauses du protocole du 3 Février.

Si j'étais appelé à articuler une opinion sur le mode le plus prompt et le plus sûr de trancher cette immense question sans que la Porte puisse élever des plaintes légitimes ou opposer la moindre résistance, je répéterais aujourd'hui ce que j'avais proposé à Messieurs les Représentans des Cours Alliées à Poros, ce que les circonstances actuelles m'autorisent encore une fois à proposer aux Augustes Cours Alliées.

φ. 2^v La guerre et l'anarchie désolent les provinces limitrophes de la Romélie. Les mesures de violence par lesquelles le Visir a cru soumettre les Albanais et les Capitaines Grecs n'ont fait que réveiller leur esprit belliqueux; et si comme on / l'assure le Pacha de Scutari se met à leur tête la dévastation et le désordre seront à leur comble.

Cet état de choses n'est pas et ne peut être seulement momentané et transitoire, il durera, ou se renouvellera souvent. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à consulter les faits dont l'histoire de tous les temps et celle surtout du régime d'Ali Pacha fournit des témoignages irrécusables.

Or comment les Puissances Alliées peuvent elles espérer qu'avec une frontière semblable à celle que trace le protocole du 3 Février, l'Etat Grec soit à même de se préserver des irruptions des Capitaines albanais et grecs sujets de la Porte et en révolte contr'elle? Comment si ces hommes se réfugient en Grèce le Gouvernement pourra-t-il maintenir des rapports de bon voisinage avec les Turcs?

C'est donc autant dans l'intérêt de la Porte que dans celui du nouvel Etat et de l'Alliance, qu'il faut donner à la Grèce une frontière qui sépare militairement les deux Etats et assure à la Grèce les provinces où les Turcs n'ont ni propriétés ni force morale, et où conséquemment ils ne pourront jamais établir leur pouvoir sur une base solide et pacifique.

La ligne de Volo au golphe d'Arta, surtout si l'on y comprenait Prévesa, répondrait en tout point à ces vues salutaires, mais la Porte n'y consentira que pour autant que les faits lui prouveront l'inutilité de son opposition.

En partant de ces considérations, les Puissances ne peuvent elles pas admettre le principe que la rétrocession des territoires indiqués dans le protocole du 3 Février ne peut s'effectuer que par l'entremise des Puissances elles mêmes, et que dès lors les défilés du Macrinoros, Vonitsa, Caristo, Négrepoint, Carababa et Athènes seront occupés par leurs troupes?

φ. 3^e Les populations qui se trouvent hors de la ligne actuelle iraient au devant des troupes alliées et pour éviter les hostilités entr'elles et les Turcs, ces mêmes troupes se porteraient sans délai / dans les positions qui constituent la ligne de Volo au golphe d'Arta. Une fois là les Puissances déclareraient à la Porte que la force de[s] choses leur impose la nécessité de considérer cette ligne comme la frontière du nouvel Etat et qu'elles interviendront pour faire obtenir en retour au Sultan une indemnité pécuniaire de la part du Gouvernement Grec. Le montant en serait pris sur les fonds de l'emprunt.

Je doute que hors de ce mode les Puissances atteignent leur noble but, quelles que soient la justice et la haute sagesse avec lesquelles elles jugent devoir rectifier la frontière continentale du 3 Février.

Il ne nous appartient pas de prendre l'initiative sur aucune de ces questions, mais il est de notre devoir de les soumettre confidentiellement à la considération des Augustes Cours Alliées.

Nous devons en outre insister de la manière la plus respectueuse

et la plus pressante pour que des retards ultérieurs ne compromettent pas davantage les grands intérêts qu'il s'agit de sauver.

Que l'Alliance daigne fixer son attention sur l'état où se trouvent dans ce moment l'Epire et l'Albanie. Qu'elles considèrent que les Turcs supposant l'Europe à la veille d'une guerre, peuvent s'aveugler au point de faire des tentatives d'agression contre la Grèce, et qu'elle décide conséquemment une heure plutôt des mesures qui lui paraîtront les plus propres à préserver ce pays à peine constitué de nouvelles catastrophes.

Ce n'est pas tout. Les mêmes questions envisagées dans leurs rapports avec notre situation intérieure se présentent sous un aspect encore plus allarmant, et si les Cours Alliées se plaisent à les considérer sous ce second point de vue, elles se hâteront d'autant plus j'espère de les résoudre et de faire parvenir leurs décisions à la connaissance de leurs Résidens et du Gouvernement Grec.

Les mêmes hommes qui s'étaient flattés de troubler l'ordre et la
φ. 3^v tranquillité lors de l'élection du Prince de Cobourg, s'essayent / aujourd'hui à poursuivre leurs coupables desseins.

L'année dernière c'était sous le prétexte d'aller au devant du nouveau Souverain, actuellement c'est dans la vue déclarent-ils d'associer la Grèce au mouvement des peuples qui s'insurgent contre leurs Gouvernemens et de lui faire obtenir ainsi les bienfaits d'une constitution démocratique et d'un Gouvernement fédératif.

C'est dans ce but que cette poignée d'intrigans s'est efforcée de mettre en vigueur une phrase des soi disantes Constitutions d'Epidaure et de Trézène par laquelle est sanctionné le principe de la liberté de la presse. D'autre part ils ont fomenté l'esprit de parti et de révolte à Limeni province de Sparte où les Mavromichali font leur résidence, et ils ne cessent de pousser les primats d'Hydra, de Spezzia et d'Ipsara à demander *dans ce moment* à la caisse publique leurs indemnités qui ne consistent en rien moins qu'en quinze millions de francs. Un *principe* n'étant pas une loi, et la presse libre supposant toute une législation qui n'a jamais existé et n'existe pas en Grèce, je viens d'interdire la publication d'un nouveau journal qui allait prêcher l'insurrection dans toutes les provinces.

M(onsieur) Rizo vous communiquera les documens relatifs à Limeni et aux Mavromichalis et je joins ici le message que j'ai adressé au Sénat. L'ensemble de ces pièces vous donnera une idée complète de cette triste affaire.

Les Primats des îles dont j'ai fait mention plus haut, tout en hésitant à accepter les propositions du Gouvernement hésitent cependant aussi à se livrer aux perfides insinuations des meneurs. Les Gouverneurs Civils sont à leurs places et la tranquillité publique de ces îles n'a

jamais été troublée. Leur population ne se laisse point ébranler par les fantaisies ambitieuses ou par la cupidité de quelques uns des primats.

Il en est de même dans l'Archipel, dans le Péloponèse et dans la Grèce Continentale.

φ. 4^r Les hommes qui s'agitent et s'efforcent de bouleverser le pays / sont ceux que je vous ai signalés dans mes précédentes lettres. Ce sont, (permettez - moi de les appeler de leur nom collectif) les Phanariotes, quelques étrangers qui n'ont pu faire fortune, les primats qui voudraient se partager les pauvres revenus de l'Etat en se plaçant chacun à la tête de sa province, et quelques jeunes gens qui nous viennent indoctrinés du dehors.

Les meneurs se flattent que les Puissances ne pourront plus s'accorder sur la question du Gouvernement Grec. Ils s'attendent dès lors à ce qu'elle soit renvoyée à un Congrès national et ils tâchent dès aujourd'hui de se ménager les moyens de la faire décider à leur profit. Or pour réussir dans ce projet ils s'efforcent de paralyser la marche du Gouvernement actuel et surtout de le placer dans l'impossibilité de payer l'armée et les fonctionnaires publics. Ils savent et espèrent que l'Etat est et sera réduit à ses seules ressources financières, et c'est pour les lui enlever qu'ils redoublent dans ce moment d'efforts. En effet s'ils pouvaient exciter des troubles dans les provinces, le Gouvernement ne pourrait plus affermer les revenus publics et dès lors il ne saurait se soutenir.

L'année financière de la Grèce commence au mois de Mars et c'est dans le courant du mois et des premiers jours de Février que les fermes sont données au plus offrant, et que la caisse publique recueille le premier tiers que doivent lui payer les fermiers.

Je n'ose pas répondre de tout ce qui adviendra de ces intrigues. Ce qui me paraît cependant assez probable, c'est qu'elles manqueront leur but et mon opinion à cet égard se fonde sur le bon esprit qui jusqu'ici a animé le peuple et l'armée.

Je suis d'autre part fermement et irrévocablement résolu de ne m'écarter d'aucune manière de la ligne de conduite que je me suis tracée, et je ne me prêterai dans aucun cas au moindre changement dans l'ordre actuel avant d'avoir connu les décisions de la Conférence de Londres.

φ. 4^v Pour remplir cette double tâche, un double secours m'est indispensable. / Les Résidens des Cours Alliées doivent être autorisés à soutenir d'un commun accord le Gouvernement et le subside que vous avez sollicité avec tant de zèle doit être accordé et expédié en Grèce le plutôt possible quelle que soit la somme que l'on juge pouvoir donner.

Celle de 1.200.000 fr(ances) ou d'un million suffirait pour le moment,

car indépendamment de l'assistance matérielle, la morale produirait l'effet le plus salutaire.

Fort de ces informations appelez, mon Prince, l'attention du Ministère français et de M(essieu)rs les Ambassadeurs sur l'urgence des décisions qui se discutent à la Conférence de Londres.

Supposez que dans ces entrefaites à défaut d'un secours pécuniaire quelconque et d'un langage unanime clair et positif de la part des Résidens des Cours Alliées, les mouvemens de Limeni s'étendent dans les autres provinces de Sparte, dans le Péloponèse et dans la Grèce Continentale qui pourra empêcher la lutte entre les Grecs et les Turcs? Si le Visir est en forces pourquoi ne se porterait il pas dans les provinces que le protocole lui assigne et plus loin si les chances de l'invasion lui deviennent favorables? Si au contraire les troubles de l'Albanie et le Pacha de Scutari le tiennent enfermé à Jannina, pourquoi les Capitaines grecs et albanais menacés d'extermination ne feraient ils pas cause commune avec les Roméliotes, et dès lors quelles en seraient les suites?

Si jusques à présent le Gouvernement a pu maintenir le plus grand ordre dans la Grèce Continentale, si ses rapports avec le Visir sont très satisfaisans, c'est que l'armée est obéissante et que les habitans attendent les premiers leur salut de la justice des Cours Alliées, et de la coopération sage de leur Gouvernement.

Mais peut il en être de même si ce Gouvernement est entravé, arrêté dans son action? S'il n'a pas de quoi payer l'armée et les fonctionnaires publics, et si les meneurs sont encouragés à insurger le peuple?

φ. 5^r Je suis si accablé de travail et d'affaires qu'il m'est impossible de / trouver le temps de donner à toutes ces considérations les développemens dont elles seraient susceptibles. Je vous confie cette tâche. Vous la remplirez avec le talent et la sagacité qui vous caractérisent.

J'approuve les démarches que vous avez faites et dont vous me rendez compte dans votre lettre sous n(uméro) 13 et je vous engage à les continuer en vous étayant du contenu de la présente et des documens que M(onsieu)r Rizo vous envoie. Notez les nuances propres à chacune des réponses que M(essieu)rs les Résidens ont adressées à mes communications sur la fuite de P. Mavromichalis. Notez aussi le bâtiment qui l'a accueilli à son bord.

Je ne pourrais faire à M(onsieu)r Villévêque et à ses amis d'autre réponse que celle que vous leur avez donnée. Cependant si des capitalistes veulent acheter des terres en Eubée ils n'ont qu'à y envoyer leurs agens et les capitaux qu'ils destinent à cette utile entreprise. Une fois sur les lieux leurs fondés de pouvoirs jugeront du mode d'après lequel ils pourront le mieux assurer le succès de leur spéculation. Vous pouvez leur donner l'assurance la plus positive que je les aiderai de tous mes

moyens et que je leur offrirai toutes les facilités qui seront en mon pouvoir.

La Grèce a une banque qui paye 8% d'intérêt avec la garantie des domaines de l'Etat. En faisant des placemens dans cette banque les capitalistes peuvent se ménager le temps d'acheter des terres nationales. Ils les payeraient à l'Etat au moyen des billets de la banque.

S'ils préfèrent acheter directement des Turcs leurs propriétés, le marché est ouvert à tout le monde et je vous le répète je prêterai à la Société dont M(onsieu)r Villévêque est l'organe toute mon assistance.

M(onsieu)r Eynard me parle dans une lettre du 28 Décembre de la pétition qu'il vous avait chargé de présenter à la Chambre. Je partage entièrement votre opinion à ce sujet et je lui en écris en conséquence.

Je vous renouvelle mon Prince l'expression de toutes mes amitiés.

(signature)

39

ΙΩ. ΚΑΠΟΔΙΣΤΡΙΑΣ
ΠΡΟΣ
Μ. ΣΟΥΤΣΟ

Μουσεΐο Μπενάκη,
ἀρχεΐο 46 (Σούτσου - Καρατζᾶ),
φ. 21, 1 δίφυλλο (ἀρ. 1013),
28,1 × 22,1 ἐκ.
ἀνέκδοτη

A Monsieur le Prince M. Soutzo etc. etc. à Paris.

Nauplie le 27 Janvier / 8 Février 1831

très particulière et très confidentielle.

Je dois ajouter, mon Prince, à la longue lettre que je vous écris aujourd'hui des observations plus particulières sur les menées odieuses par lesquelles notre soi disante opposition s'efforce de bouleverser l'ordre actuel des choses en Grèce. Reconnaisant sa propre impuissance dans le pays elle cherche un appui au dehors, et ne le trouvant pas dans la politique éclairée et bienveillante des Cours Alliées, elle tâche de se

le procurer auprès des faiseurs de pamphlets et de rédacteurs de gazettes.

Le vieux Coray stylé par quelques Sciotes banqueroutiers a débuté par une brochure dans laquelle vous n'êtes pas épargné. Des centaines d'exemplaires ont été envoyés en toute hâte à Syra à M(onsieur) Prassakaky. Cet honnête homme m'en a fait part et il n'a pas cru devoir remplir la Commission dont il a été chargé sans se conformer à mes directions. Je l'ai engagé à garder en dépôt ce poison jusqu'à ce que le Gouvernement fasse rédiger un écrit lequel mis en circulation avec la brochure de Coray puisse en devenir l'antidote.

Le journal de Smyrne continue ses diatribes mensongères et infâmes, et les rédacteurs du Globe et du Courrier trompés par la correspondance des Grecs qui servent le journal de Smyrne deviennent quelquefois l'écho de ce dernier. Tout ceci ne fait aucune impression sur la masse des citoyens qui composent véritablement la nation. Ce ne sont que des moyens d'intrigue que les meneurs mettent en œuvre pour égarer quelques anciens chefs tels que les Mavromichalis de Sparte. Cependant si l'action journalière des feuilles périodiques était soutenue ici par des hommes accrédités, elle deviendrait très pernicieuse, et c'est sous ce point de vue que je vous engage à envisager la chose.

Je commence par rendre pleine et entière justice à Mons(ieu)r le Baron de Rouen. Sa conduite est très honorable et ne me laisse rien à désirer. J'en dis de même des officiers supérieurs de la marine, tels que Mons(ieu)r le Capitaine Lalande et autres. Mais si comme on l'a ébruité, des employés de l'ordre et du caractère de M(onsieu)r Grasset φ. 1^ν étaient attachés à / la légation française, si des officiers sortis des évènements de juillet venaient parcourir le pays et s'associer à nos jeunes esprits exaltés, alors l'influence des gazettes pourrait avoir des résultats très malheureux.

Le mot de ralliement de nos meneurs est celui de *constitution*. Ils tâchent par là de gagner les anciens primats en leur persuadant que chacun d'eux grâce à une constitution obtiendrait la prépondérance dans sa province, et ils font espérer d'autre part aux jeunes gens qui peuvent lire une gazette étrangère et tourner une phrase en grec que les Primats ne pouvant pas se passer d'eux, n'occuperont en réalité que la seconde place.

Tels sont les élémens dont se compose la soi disante opposition. Comme je vous l'ai dit cependant, mon Prince, j'ose me flatter qu'elle n'accomplira aucun de ses desseins tant qu'elle ne sera pas soutenue, ou qu'elle ne pourra pas faire croire qu'elle est soutenue soit par la France, soit par l'Angleterre.

Vous devez donc faire tous vos efforts pour que Messieurs les Rési-

dens reçoivent des instructions claires et positives sur la question de savoir si l'ordre actuel des choses doit être maintenu jusqu'à la décision définitive des arrangements dont s'occupe la Conférence de Londres, ou non. Dans le premier cas Mess(ieurs) les Résidens doivent être autorisés à faire au cas de besoin des déclarations officielles au Gouvernement. Dans le second c'est au Gouvernement lui même que les Puissances Alliées doivent dire: «Retirez vous et laissez agir une poignée d'aventuriers et d'intrigans, les Primats ou les anciens chefs de parti, comme bon leur semble». Si les Puissances croient que ces hommes représentent le peuple Elles se trompent. Il n'en veut pas, et Elles ont pu en recueillir des preuves nombreuses. Ce que veut le peuple c'est d'être gouverné, c'est à dire garanti de la rapacité et de l'immoralité de ceux qui faisant partie des soi-disans Gouvernemens antérieurs ont poussé la nation dans l'abîme où je l'ai trouvé il y a trois ans.

Je n'hésite pas à vous recommander d'entretenir confidentiellement
 φ. 2^r sur / ces grands intérêts M(onsieu)r le Comte Sébastiani et Messieurs les Ambassadeurs d'Angleterre et de Russie.

Vous mettrez sous leurs yeux les faits que je viens de vous exposer et les considérations dont je les accompagne, et vous les prierez avec instance de donner des ordres à Mess(ieurs) les Résidens, mais surtout de hâter les décisions de la Conférence de Londres relativement au Gouvernement Grec et au chef qu'Elles lui destinent.

Je n'ai pas besoin de vous répéter ma profession de foi à cet égard. Je la résume en deux mots: La Grèce ne peut se sauver que par un chef étranger, et ce n'est pas moi qui puis être ce chef. Je ne change pas d'opinion, ma conscience ne me le permet pas. Je m'arrête car il serait superflu de vous en dire davantage.

Je joins ici une lettre pour M(onsieu)r le Maréchal Soult. Je la laisse à cachet volant pour que vous en preniez connaissance, et je vous prie de déployer tout votre zèle pour que M(onsieu)r le Ministre de la Guerre obtienne de Sa Majesté la faveur que j'ose solliciter.

*Je vous serre la main
 tout à vous
 (signature)*

P (o s t) S (c r i p t u m)

Le choix que les Cours Alliées feront du Prince Souverain satisfera toujours les vœux de la Grèce et de son Gouvernement. Il me paraît difficile que le Prince Frédéric quitte la Hollande dans ce moment, et dans ce cas pourquoi le Prince Léopold n'accepterait - il pas aujourd'hui la tâche honorable qu'il a cru devoir refuser l'année dernière? Avec les dispositions actuelles des Cabinets la question des frontières n'est

plus un obstacle et après les démarches faites par la Grèce à la suite de l'abdication de S(on) A(ltesse) R(oyale) le Prince ne peut plus dire qu'il serait imposé à cette nation.

φ. 2^v Mais il y a plus. Si S(on) A(ltesse) R(oyale) voulait honorer de son attention ma réponse, Elle y trouverait le moyen d'accepter l'invitation que Lui feraient encore une fois les Cours Alliées. / Si cette combinaison ne peut pas se réaliser, quel que soit le Prince qui sera donné à la Grèce, il devrait arriver sans retard sur les lieux fort d'une partie de l'emprunt et de la mission de contribuer à l'établissement des frontières. D'accord (in petto) avec les Cours Alliées, il placerait ses troupes sur la ligne que la Conférence aurait arrêtée, et puis sous la médiation des Puissances il traiterait avec la Porte de l'indemnité.

Ce plan est conçu dans la pensée de celui que j'ai esquissé dans ma longue lettre de ce jour. Je n'y ajoute que l'action du Prince, mais elle serait décisive et le succès en serait immanquable.

Veillez méditer l'ensemble de mes observations et puis faites en l'usage du tout ou d'une partie, selon que vous jugerez le plus utile. A la distance où nous sommes et dans l'impossibilité de compter sur les données positives et immuables, je ne puis que vous donner des directions générales.

(λέξεις δυσανάγνωστες)
(signature)

Ἐν Ναυπλίῳ, τῇ 27 Ἰανουαρίου / 8 Φεβρουαρίου 1831

** Ἀκριῶς ἰδιαιτέρα καὶ ἄκριῶς ἀπόρητος.*

Πρέπει νὰ προσθέσω, Πρῆγκηψ, εἰς τὴν μακροσκελῆ ἐπιστολὴν τὴν ὀποῖαν σᾶς ἔγραψα σήμερον καὶ μερικὰς παρατηρήσεις ὅπως ἰδιαιτέρας ἐπὶ τῶν βδελυρῶν τεχνασμάτων διὰ τῶν ὁποῖων ἡ λεγομένη ἀντιπολίτευσις μας προσπαθεῖ νὰ ἀνατρέψῃ τὴν παροῦσαν κατάστασιν τῶν πραγμάτων εἰς τὴν Ἑλλάδα. Ἀναγνωρίζουσα τὴν ἀδυναμίαν τῆς εἰς τὸ ἐσωτερικὸν τῆς χώρας, ἀναζητεῖ ὑποστηρίξιν ἕξωθεν, καὶ ἐπειδὴ δὲν τὴν εὐρίσκει εἰς τὴν πεφωτισμένην καὶ εὐεργετικὴν πολιτικὴν τῶν Συμμάχων Αὐτῶν, προσπαθεῖ νὰ τὴν ἀποκτήσῃ ὑπὸ τῶν κατασκευαστῶν τῶν λιβέλλων καὶ τῶν συντακτῶν τῶν ἐφημερίδων.

Ὁ γηραιὸς Κοραῆς κατόπιν τῆς προτροπῆς μερικῶν χρεωκοπημένων Χίλων ἤρχισε δι' ἑνὸς φυλλαδίου εἰς τὸ ὁποῖον ἀναφέρεσθε καὶ σεῖς. Ἐκατοντάδες ἀντιτύπων τοῦ φυλλαδίου τούτου ἀπεστάλησαν ταχέως εἰς Σῦρον πρὸς τὸν κύριον Πρασακάκη. Ὁ ἔντιμος οὗτος ἄνθρωπος μοῦ τὸ ἐγνωστοποίησε καὶ ἔκρινεν ὅτι δὲν ἔπρεπε νὰ ἐκτελέσῃ τὴν ἀποστολὴν ἡ ὁποία τοῦ ἀνετέθη, χωρὶς νὰ συμμορφωθῇ πρὸς τὰς ὁδηγίας μου. Τὸν ἐπεφόρτισα νὰ διατηρήσῃ ἐν παρακαταθήκῃ τὸ δηλητήριον τοῦτο, μέχρις ὅτου ἡμπορέσει ἡ Κυβέρνησις νὰ συν-

τάξῃ μίαν ἀπάντησιν, ἡ ὁποία τιθεμένη εἰς τὴν κυκλοφορίαν ὁμοῦ μετὰ τοῦ φυλλαδίου τοῦ Κοραῆ θὰ ἀποτελέσῃ τὸ ἀντίδοτον τούτου.

Ἡ Ἐφημερίς τῆς Σμύρνης συνεχίζει τὰς ψευδεῖς καὶ ἀτίμους διατριβάς της καὶ οἱ συντάκται τοῦ Globe καὶ τοῦ Ταχυδρόμου πλανώμενοι ἐκ τῶν ἀναποκρίσεων τῶν Ἑλλήνων, οἱ ὁποῖοι ὑπηρετοῦν τὴν ἐφημερίδα τῆς Σμύρνης, ἀποβαίνουν συχνὰ ἢ ἡχῶ τῆς τελευταίας ταύτης. Ἄπαντα ταῦτα οὐδεμίαν ἐπίδρασιν ἔχουν ἐπὶ τοῦ πλήθους τῶν πολιτῶν, οἱ ὁποῖοι πράγματι συγκροτοῦν τὸ ἔθνος. Ἀποτελοῦν ἀπλῶς μέσα ραδιουργιῶν τὰ ὁποῖα θέτουν εἰς πρᾶξιν οἱ δολοπλόκοι διὰ νὰ παραπλανήσουν μερικοὺς παλαιοὺς ἀρχηγούς, ὅπως οἱ Μαυρομιχαλαῖοι τῆς Σπάρτης. Ἐν τούτοις ἐὰν ἡ καθημερινὴ πρᾶξις τῶν περιοδικῶν φύλλων δὲν συνεκρατεῖτο ἐδῶ ὑπὸ εὐυπολήπτων ἀνθρώπων θὰ ἀπέβαινε λίαν ἐπιζήμιος καὶ ὑπὸ τὴν ἐποψιν ταύτην σᾶς ἀναθέτω νὰ ἀντιμετωπίσητε τὸ θέμα.

Ἀρχίζω δικαίῳ ἀπολύτως τὸν βαρῶνον κύριον De Rouen. Ἡ συμπεριφορά του εἶναι λίαν ἔντιμος καὶ ἄμεμπτος. Λέγω τὸ αὐτὸ καὶ περὶ τῶν ἀνωτέρων ἀξιωματικῶν τοῦ ναυτικοῦ, ὅπως ὁ πλοίαρχος κύριος Lalande καὶ ἄλλοι. Ἄλλ' ἐὰν ὡς διαδίδεται ὑπάλληλοι τῆς τάξεως καὶ τοῦ χαρακτῆρος τοῦ κυρίου Grasset εἶναι ἀποσπασμένοι εἰς τὴν γαλλικὴν ἀποστολήν, ἐὰν οἱ ἀξιωματικοὶ οἱ μαθητεύσαντες εἰς τὰ γεγονότα τοῦ Ἰουλίου ἤρχοντο νὰ διατρέξουν τὴν χώραν καὶ νὰ συμφωνήσουν μετὰ τῶν νεαρῶν ἐξημμένων πνευμάτων μας, τότε ἡ ἐπίδρασις τῶν ἐφημερίδων θὰ ἤμποροῦσε νὰ ἔχη ὀλέθρια ἀποτελέσματα.

Τὸ σύνθημα τῶν δολοπλόκων μας εἶναι ἡ λέξις «σύνταγμα». Φροντίζουν δι' αὐτοῦ ἀφ' ἑνὸς μὲν νὰ προσηλυτίσουν τοὺς παλαιοὺς προεστούς, πειθοντες τούτους ὅτι καθεὶς ἐξ αὐτῶν χάρις εἰς τὸ σύνταγμα θὰ ἐπιτύχῃ νὰ ἐπικρατήσῃ εἰς τὴν ἐπαρχίαν του, ἀφ' ἑτέρου δὲ παρέχουν ἐλπίδας εἰς τοὺς νεαροὺς, οἱ ὁποῖοι ἤμποροῦν νὰ διαβάξουν ξένας ἐφημερίδας καὶ νὰ γράφουν μίαν πρότασιν εἰς τὴν ἑλληνικὴν, ὅτι οἱ προεστοί, μὴ δυνάμενοι νὰ κάμουν ἄνευ ἐκείνων, θὰ διαδραματίσουν εἰς τὴν πραγματικότητά δευτερεύοντα ρόλον.

Ἐπ' αὐτῶν τῶν στοιχείων ἀπαρτίζεται ἡ λεγομένη ἀντιπολίτευσις. Ὅπως ὅμως σᾶς εἶπον ἤδη, Πρῆγκηψ, τολμῶ νὰ καυχῶμαι ὅτι δὲν θὰ ἐπιτύχῃ οὐδενὸς τῶν σκοπῶν της, ἐφ' ὅσον δὲν θὰ ὑποστηριχθῇ ἢ δὲν θὰ ἤμπορέσῃ νὰ πείσῃ ὅτι ὑποστηρίζεται εἴτε ὑπὸ τῆς Γαλλίας εἴτε ὑπὸ τῆς Μεγάλῃς Βρετανίας.

Πρέπει λοιπὸν νὰ καταβάλῃτε ὅλας τὰς προσπάθειάς σας, ὥστε οἱ κύριοι Πληρεξούσιοι νὰ λάβουν ὀδηγίας σαφεῖς καὶ θετικὰς ἐπὶ τοῦ θέματος, ἐὰν δηλαδὴ θὰ διατηρηθῇ ἡ ὄχι ἡ παροῦσα τάξις τῶν πραγμάτων, μέχρι τῆς ὀριστικῆς ἀποφάσεως τῶν διακανονισμῶν μετὰ τῶν ὁποίων ἀσχολεῖται ἡ Διάσκεψις τοῦ Λονδίνου. Εἰς τὴν πρώτην περίπτωσιν οἱ κύριοι Πληρεξούσιοι πρέπει νὰ εἶναι ἐξουσιοδοτημένοι νὰ κάμουν, εἰς περίπτωσιν ἀνάγκης, ἐπισήμους δηλώσεις πρὸς τὴν Κυβέρνησιν. Εἰς τὴν δευτέραν περίπτωσιν ὀφείλου αἱ Σύμμαχοι Δυνάμεις νὰ εἶπουν πρὸς τὴν Κυβέρνησιν: «Ἀποσυρθῆτε καὶ ἀφήσατε ὀλίγους τυχοδιώκτας ἢ δολοπλόκους, τοὺς προύχοντας ἢ τοὺς παλαιοὺς ἀρ-

χηγούς τῶν κομμάτων, νὰ πολιτευθοῦν ὅπως τοὺς ἀρέσει». Ἐὰν αἱ Δυνάμεις νομίζουν ὅτι οἱ ἄνθρωποι αὐτοὶ ἀντιπροσωπεύουν τὸν λαὸν πλανῶνται. Ὁ λαὸς δὲν τοὺς θέλει, καὶ ἤμποροῦν νὰ λάβουν πολλὰς ἀποδείξεις περὶ τούτου. Ἐκεῖνο τὸ ὅποιον ἐπιθυμεῖ ὁ λαὸς εἶναι νὰ κυβερνᾶται, δηλαδὴ νὰ εἶναι ἐξησφαλισμένος ἐκ τῆς ἀπληστίας καὶ τῆς ἀνηθικότητος ἐκείνων οἱ ὅποιοι, ὄντες μέλη τῶν λεγομένων προηγουμένων Κυβερνήσεων, ὥθησαν τὸ ἔθνος εἰς τὴν ἄβυσσον, εἰς τὴν ὁποίαν τὸ εὖρον πρὸ τριῶν ἐτῶν.

Δὲν διστάζω νὰ σᾶς συστήσω νὰ συζητήσητε ἐμπιστευτικῶς ἐπὶ τῶν σπουδαίων τούτων ζητημάτων μετὰ τοῦ κόμητος κυρίου Sébastiani καὶ τῶν κυρίων Πρέσβειων τῆς Μεγάλης Βρετανίας καὶ τῆς Ρωσίας.

Θὰ θέσητε ὑπ' ὄψιν των τὰ γεγονότα τὰ ὁποῖα μόλις σᾶς ἐξέθεσα καὶ τὰ παρατηρήσεις μὲ τὰς ὁποίας τὰ συνοδεύω, καὶ θὰ τοὺς παρακαλέσητε ἐπιμῶνως νὰ δώσουν διαταγὰς πρὸς τοὺς κυρίους Πληρεξουσίους, ἀλλὰ κυρίως νὰ ἐπισπεύσουν τὰς ἀποφάσεις τῆς Διασκέψεως τοῦ Λονδίνου, σχετικῶς πρὸς τὴν Ἑλληνικὴν Κυβέρνησιν καὶ τὸν ἀρχηγὸν τὸν ὅποιον τῆς προορίζουν.

Δὲν ὑπάρχει λόγος νὰ σᾶς ἐπαναλάβω τὴν θεωρίαν μου ἐπὶ τοῦ θέματος τούτου. Τὴν συνοψίζω εἰς δύο λέξεις: Ἡ Ἑλλάς δὲν ἠμπορεῖ νὰ σωθῆ παραμόνον ὑπὸ ξένου ἀρχηγοῦ, καὶ ἐγὼ δὲν ἠμπορῶ νὰ εἶμαι ὁ ἀρχηγὸς αὐτός. Δὲν ἀλλάζω γνώμην, δὲν μοῦ τὸ ἐπιτρέπει ἡ συνείδησίς μου. Σταματῶ διότι θὰ ἦτο περιττὸν νὰ σᾶς εἴπω περισσότερα.

Ἐσωκλείω μίαν ἐπιστολὴν διὰ τὸν στρατάρχην κύριον Soult. Τὴν ἀφήνω ἀσφράγιστον διὰ νὰ λάβητε γνώσιν ταύτης καὶ σᾶς παρακαλῶ νὰ ἐπιδειξήτε ὄλον τὸν ζῆλόν σας, ὥστε ὁ κύριος Ὑπουργὸς ἐπὶ τοῦ Πολέμου νὰ ἐπιτύχῃ ἀπὸ τὴν Μεγαλειότητά Του τὴν χάριν τὴν ὁποίαν τολμῶ νὰ ζητῶ.

Σᾶς σφίγγω τὴν χεῖρα
ὄλως ὑμέτερος
(ὑπογραφή)

Ὑστερόγραφον. Ἡ ἐκλογὴ τὴν ὁποίαν αἱ Σύμμαχοι Αὐλαὶ θὰ κάμουν περὶ τοῦ Πρίγκηπος Βασιλέως θὰ ἱκανοποιήσῃ πάντοτε τὰς εὐχὰς τῆς Ἑλλάδος καὶ τῆς Κυβερνήσεώς της. Μοῦ φαίνεται δύσκολον νὰ ἐγκαταλείψῃ ὁ Πρίγκηψ Φρειδερίκος τὴν Ὀλλανδίαν κατὰ τὴν παροῦσαν στιγμὴν, ἐν τοιαύτῃ δὲ περιπτώσει, διατὶ ὁ πρίγκηψ Λεοπόλδος δὲν θὰ ἐδέχετο σήμερον τὸ τιμητικὸν καθῆκον τὸ ὅποιον ἔκρινεν κατὰ τὸ παρελθὸν ἔτος ὅτι ἔπρεπε νὰ ἀρνηθῆ; Ὑπὸ τὰς παρούσας διαθέσεις τῶν Ὑπουργείων τὸ θέμα τῶν συνόρων δὲν ἀποτελεῖ πλέον ἐμπόδιον καὶ ὕστερα ἀπὸ τὰ διαβήματα τῆς Ἑλλάδος κατόπιν τῆς παραιτήσεως τῆς Αὐτοῦ Βασιλικῆς Ὑψηλότητος, ὁ Πρίγκηψ δὲν ἠμπορεῖ νὰ εἰπῆ πλέον ὅτι ἐπεβλήθη εἰς τὸ ἔθνος τοῦτο.

Ἄλλὰ ὑπάρχουν καὶ ἄλλα. Ἐὰν ἡ Αὐτοῦ Βασιλικὴ Ὑψηλότης ἤθελε νὰ τιμῆσῃ διὰ τῆς προσοχῆς Της τὴν ἀπάντησίν μου, θὰ εὗρισκε τὸ μέσον διὰ νὰ ἀποδεχθῆ τὴν πρόσκλησιν τὴν ὁποίαν θὰ Τῆς ἔκαμον ἀκόμη μίαν φορὰν αἱ Σύμμαχοι Αὐλαί. Ἐὰν τὸ ἐγχείρημα τοῦτο δὲν ἠμπορεῖ νὰ πραγματοποιηθῆ,

οίοσδήποτε Πρίγκηψ δοθῆ εἰς τὴν Ἑλλάδα, θὰ πρέπει νὰ ἔλθῃ ἄνευ χρονοτριβῆς ἐπὶ τόπου ἐνισχυμένος διὰ μέρος τοῦ δανείου καὶ διὰ τῆς ἀποστολῆς νὰ συντελέσῃ εἰς τὸν καθορισμὸν τῶν συνόρων. Κατόπιν συμφωνίας μετὰ τῶν Συμμάχων Αὐλῶν, νὰ τοποθετήσῃ τὰ στρατεύματά του ἐπὶ τῆς ὀροθετικῆς γραμμῆς τῆς καθοριζομένης ὑπὸ τῆς Διασκεψέως, καὶ ἐν συνεχείᾳ, τῇ μεσολαβήσει τῶν Δυνάμεων, νὰ διαπραγματευθῆ μετὰ τῆς Πύλης περὶ τῆς ἀποζημιώσεως.

Τὸ σχέδιον τοῦτο ἐπενοήθη ἐπὶ τῇ σκέψει ἐκείνου τὸν ὁποῖον σᾶς σκιαγράφησα εἰς τὴν μακροσκελῆ σημερινὴν ἐπιστολὴν μου. Δὲν προσθέτω παρὰ τὰς ἐνεργείας τοῦ πρίγκηπος, ἀλλὰ θὰ ἦσαν ἀποφασιστικά, καὶ ἡ ἐπιτυχία των θὰ ἦτο ἀναμφισβήτητος.

Σᾶς παρακαλῶ νὰ μελετήσῃτε τὸ σύνολον τῶν παρατηρήσεών μου καὶ ἐν συνεχείᾳ νὰ τὰς χρησιμοποιήσῃτε ἀπάσας ἢ μέρος αὐτῶν ὅπως σεῖς κρίνετε χρησιμώτερον. Ἐνεκα τῆς ἀποστάσεως εἰς τὴν ὁποῖαν εὐρισκόμεθα καὶ τῆς ἀδυναμίας νὰ ὑπολογίζωμεν ἐπὶ δεδομένων θετικῶν καὶ ἀναλλοιώτων, δὲν ἤμπορῶ νὰ σᾶς δώκω παρὰ μόνον γενικὰς ὁδηγίας.

(λέξεις δυσανάγνωστες)

(ὑπογραφή)

40

ΙΩ. ΚΑΠΟΔΙΣΤΡΙΑΣ
ΠΡΟΣ
Ι. Γ. ΕΨΝΑΡΔΟ

Correspondance, τόμος IV,
σ. 215-217.

[Ὁ Καποδίστριας ἀναγγέλλει στὸν Ἐϋνάρδο ὅτι ἡ διάσκεψις τοῦ Λονδίνου ξανάρχισε τὶς ἐργασίαις της, ὅπως τοῦ ἔγραψε ὁ πρίγκηπος Μ. Σοῦτσοις καὶ ὅτι ἔχει στείλει στὸν τελευταῖο ἀναλυτικὰς ὁδηγίας γιὰ νὰ διευκολύνει τὸ ἔργο του. Τὸν ἐνημερώνει ἐπίσης γιὰ τὶς δυσκολίας ποὺ ἀντιμετωπίζει στὸ ἐσωτερικὸ τῆς χώρας καὶ γιὰ τὰ οἰκονομικὰ προβλήματα τῆς Ἑλλάδος].

A M(onsieur) le Chevalier Eynard, à Rome.

Nauplie, 29 janvier / 10 février 1831

Je dois, mon cher Eynard, vous accuser la réception de vos lettres, l'une datée de Florence le 9 novembre, et l'autre de Rome le 8 décembre. J'ai tardé à m'acquitter de ce devoir, parce que je voulais vous donner

des informations bien positives sur nos grands intérêts et sur notre situation. Depuis la réception de vos lettres j'étais tous les jours dans l'attente des nouvelles de Paris et de Constantinople. Ces dernières sont arrivées, et elles ont apporté à Messieurs les résidents l'ordre de se concerter avec les Turcs, pour que l'évacuation des places qui, d'après le protocole du 3 février, doivent être rétrocedées mutuellement, fût effectuée le 24 janvier (nouveau style). Il y a eu à cet effet des conférences à Salamine, où je me suis aussi rendu; mais on a fini par reconnaître qu'il fallait de part et d'autre avoir recours à de nouvelles instructions, et des courriers sont en conséquence partis pour Constantinople.

Dans ces entrefaites j'ai reçu de la part du prince Soutzos des lettres du 7 janvier; elles m'annoncent que la conférence de Londres a repris ses délibérations dans des vues extrêmement bienveillantes envers la Grèce. Nous sommes encore dans l'attente de leur résultat, et j'ai tout lieu d'espérer qu'il sera conforme aux vœux légitimes des Grecs.

Je viens d'envoyer au prince Soutzos un gros volume. Il sera donc à même de mettre sous les yeux du ministère français et de Messieurs les ambassadeurs et plénipotentiaires de Russie et d'Angleterre toutes les notions qu'ils pourront désirer pour résoudre une heure plus tôt les grandes questions dont ils s'occupent.

Je lui envoie aussi le tableau le plus exact de notre situation intérieure et je regrette de ne pouvoir pas vous envoyer la copie de ce travail. Le résumé en est que la tranquillité et l'ordre continuent à se maintenir malgré les efforts des meneurs. Ils ont lancé à Sparte les Mavromichalis, dans l'espoir de pousser les habitants indociles de ces provinces aux troubles et au brigandage; mais ils n'y ont pas réussi. Un seul petit endroit (Liméni), où les Mavromichalis font leur résidence, a fait un peu de bruit. Le mouvement s'est arrêté là, et les autres provinces ne semblent nullement disposées à se laisser égarer.

Le prince Soutzos en suivant vos bonnes directions ne cesse d'insister auprès des cours alliées, afin d'obtenir les secours pécuniaires qui nous sont indispensables. Les réponses qu'il a reçues ne le découragent pas, et je partage ses espérances.

Avec les 500.000 francs que l'Angleterre nous a donnés en tout dernier lieu, j'ai payé l'armée jusqu'à la fin de l'année; mais un nouveau trimestre sera échu à la fin de mars. En attendant, je tâche de faire face aux dépenses les plus urgentes avec les pauvres revenus de l'état, et je compte toujours sur le succès des démarches que j'ai faites et que le prince Soutzos réitère auprès des cours alliées.

Adieu, mon cher Eynard, veuillez présenter mes hommages à vos dames, et agréez vous-même l'expression bien sincère et bien cordiale de toutes mes amitiés. Tout à vous de cœur et d'âme.

41

ΙΩ. ΚΑΠΟΔΙΣΤΡΙΑΣ
ΠΡΟΣ
Μ. ΣΟΥΤΣΟ

Μουσείο Μπενάκη,
άρχειο 46 (Σούτσου-Καρατζά),
φ. 12, 1 δίφυλλο (άρ. 1018),
27,5 × 22,1 εκ.
καὶ
Correspondance, τόμος IV,
σ. 219 - 224.

[Ὁ Καποδίστριας ἐνημερώνει τὸν πρίγκηπα Μ. Σούτσο γιὰ τὶς ἐξελίξεις στὰ ἐσωτερικὰ ζητήματα τῆς χώρας καὶ ἐπισημαίνει ὅτι ἐπείγει ἡ ἀποστολὴ τῆς οἰκονομικῆς βοήθειας καὶ ὁδηγιῶν πρὸς τοὺς Πληρεξουσίους τῶν Μεγάλων Δυνάμεων σχετικὰ μὲ τὰ ἄμεσα προβλήματα τῆς Ἑλλάδος. Ἀναφέρεται, ἀκόμη, στὰ οἰκονομικὰ μέτρα, τὰ ὁποῖα ἔχει ἀποφασίσει νὰ πάρει, ἐὰν οἱ Δυνάμεις δὲν ἀνταποκριθοῦν σύντομα στὶς ἐκκλήσεις του.]

A Monsieur le Prince M. Soutzo etc. etc. à Paris.

Nauplie, le 12/24 février 1831

Je viens de recevoir, mon Prince, votre lettre sub n(umér)o 15 en date du 7/19 janvier ainsique les deux annexes qui l'accompagnent et je profite d'une prompte occasion que m'offre Monsieur le Commandant Lalande pour vous répondre.

Je vous ai écrit longuement il y a peu de jours et j'aime à espérer que l'ensemble des informations contenues dans mes lettres du 27 janvier/8 février vous offrira le moyen de faire encore preuve du zèle et des talens qui vous distinguent.

Ainsique je vous l'ai annoncé, les mouvemens de Liméni et les projets insensés des Mavromichalis ont manqué leur but. Le Sénateur Petro Bey chef de cette famille, arrêté à Clarenza et amené dans un des forts de Nauplie sera jugé. L'un de ses frères s'est présenté volontairement à bord de la corvette qui est sous les ordres du brave Canaris et les autres, neveux et parens ayant échoué partout où ils ont voulu essayer l'emploi de coupables intrigues, en feront probablement autant. Toutes les provinces de Sparte et du Péloponèse ont envoyé au Gouvernement

à cette occasion des adresses par lesquelles elles expriment de sentimens très sages et très honorables. J'ai donc lieu d'espérer que la tranquillité et le bon ordre se maintiendront en Grèce.

La copie ci-jointe du dernier rapport que je viens de recevoir de Missolongi vous donne une idée complète de notre situation sur le continent et des bruits qui circulent dans le voisinage.

Les Représentans des Cours Alliées vont faire des démarches auprès de la Porte pour obtenir la ligne de Volo à Arta. Je forme le vœu que ces démarches puissent avoir un prompt succès, mais je n'ose pas m'en flatter; les observations que je vous ai communiquées par mes dernières lettres vous en donnent les motifs. Si la Porte s'obstinait à refuser son assentiment et si Elle y était portée par sa manière d'envisager les grands intérêts que semble compromettre la crise qui menace la Belgique, la Pologne et d'autres contrées de l'Europe, alors notre position deviendrait difficile et périlleuse. Mais ne nous en allarmons pas avant le tems, et confions nous aussi dans la Providence.

En me conformant à votre désir je vous transmets ci inclus une lettre pour M(onsieu)r le Comte Sébastiani, et une autre aussi pour Lord Granville. Vous en prendrez connaissance dans les copies que je vous en adresse, et je vous engage à les mettre sous les yeux du Comte Pozzo en lui présentant mes amitiés. /

φ. 1^v Les deux points les plus urgents et les plus essentiels sont les secours pécuniaires et l'instruction collective pour Mess(ieu)r(s) les Résidens.

Je n'ai qu'à me louer des rapports que ces Messieurs entretiennent avec le Gouvernement mais ces rapports deviendront encore plus utiles du moment qu'ils seront le résultat de nouvelles instructions communes. Dans les circonstances actuelles il faut que l'Alliance se montre aux yeux des Grecs et des Turcs plus forte et plus unie que jamais. Toute apparence qui pourrait légitimer des doutes à cet égard, endurcirait l'esprit mobile des uns et l'orgueilleuse ignorance des autres dans des erreurs dont les conséquences seraient funestes.

J'aime à espérer que vos démarches auprès de M(onsieu)r le Comte Pozzo et de Lord Granville auront été bien accueillies à Londres et que la Conférence aura décidé de nous envoyer les secours que vous avez sollicités. Notre détresse est extrême. Cependant je tâche encore de satisfaire aux besoins les plus pressans de l'administration moyennant les petites économies que j'ai pu faire, mais sous peu de jours elles seront épuisées. C'est sur les ressources que nous devons retirer de l'affermage des revenus que je compte pour le paiement du trimestre qui expire au mois de Mars.

Je m'occupe d'un moyen subsidiaire et je l'emploierai si les Puissances ne viennent pas nous aider. Ce moyen subsidiaire consisterait

dans l'émission de papier monnaie jusqu'à la concurrence d'une somme suffisante pour combler le déficit de six mois. La Banque serait autorisée à émettre ce papier et à le prêter au Gouvernement qui l'emploierait selon ses besoins en payant les fonctionnaires et l'armée partie en numéraire partie avec les assignats émis. A son tour il recevrait dans la même proportion l'acquittement de ce que les débiteurs de l'Etat, tels que fermiers, douaniers, etc. doivent à la caisse publique. Indépendamment de cette garantie j'en donnerai une seconde plus solide. La Banque mettrait en vente des domaines nationaux pour une valeur égale à la somme qu'elle aurait prêtée au Gouvernement en papier monnaie et ces domaines seraient achetés exclusivement au moyen du papier monnaie en circulation.

Cette mesure à laquelle je prépare les Grecs depuis deux ans n'est pas encore à leur portée. L'agiotage peut la rendre nuisible et même désastreuse. Le régime turc a fait les mœurs de ce pays et ce n'est pas en deux ou trois ans qu'on peut les réformer. Toutefois je vous le répète, si la question de l'emprunt n'est pas résolue, si on ne vient pas à notre secours dans le commencement du mois de Mars, je serai forcé de recourir φ. 2^r au papier / monnaie mais dans les limites et avec les garanties dont je viens de faire mention. J'ai communiqué mes idées à ce sujet à quelques négocians du pays en les encourageant à s'associer au Gouvernement. Je viens de recevoir de leur part un projet dont je vous envoie l'extrait. Veuillez le faire connaître à quelqu'un des capitalistes les plus solides et voyez s'il y aurait moyen de l'engager à se mettre à la tête de l'entreprise. Je ne crois pas que les Grecs puissent l'exécuter à eux seuls. Selon mon opinion ce ne sont pas les capitaux qui leur manquent, mais c'est quelque chose de plus qui ne s'acquiert ni en peu de tems ni à volonté, *c'est le crédit*. Si un capitaliste étranger faisait un placement considérable à la Banque et qu'il devint lui même le Directeur de l'établissement, son crédit prêterait à celui des capitalistes grecs l'appui moral dont il a besoin.

Je vous ai déjà dit ce que je pensais de la demande dont vous avait chargé M(onsieur) Eynard. Je lui ai écrit en dernier lieu que j'approuvais complètement le parti que vous aviez pris. *Nous venons de recevoir les gazettes jusqu'à la date du 5 février. Les nouvelles ne sont pas bonnes. Je suis très impatient de recevoir les vôtres.*

*Tout à vous
(signature)*

M(onsieur) le Maréchal Soult a eu la bonté de donner le grade de capitaine à (Monsieur) Pourchet. Priez le donc de compléter ses bienfaits, en nous laissant ici cet officier. J'ai pris la liberté de lui en écrire par

le dernier courrier. Je vous remercie de ce que vous avez fait pour les objets de notre arsenal.

(initiales)

42

ΙΩ. ΚΑΠΟΔΙΣΤΡΙΑΣ
ΠΡΟΣ
Μ. ΣΟΥΤΣΟ

Correspondance, τόμος IV,
σ. 232 - 236

καὶ

Ἀρχεῖο Καποδίστρια

[Ὁ Καποδίστριας ἐπισημαίνει τὸ γεγονός ὅτι οἱ Τοῦρκοι γίνονται ὄλο καὶ περισσότερο ἀπαιτητικοί. Ἀναφέρεται στὶς δυσχέρειες, τίς ὁποῖες ἀντιμετωπίζει στὸ ἐσωτερικὸ τῆς χώρας, ἀπὸ τοὺς κύκλους ποὺ τὸν ἀντιπολιτεύονται. Τέλος, ἐπαναλαμβάνει ὅτι ἡ οἰκονομικὴ ἐνίσχυση τῆς Ἑλλάδος πρέπει νὰ ἐπισπευθεῖ].

A Monsieur le Prince Soutzos, à Paris.

Nauplie, 9 / 21 mars 1831

J'ai sous les yeux, mon prince, vos dépêches sous le numéro 16 en date du 7 février, ainsi que les journaux jusqu'à celle du 25. L'ensemble des notions que j'ai pu recueillir des unes et des autres n'est guère consolant. Bien loin de là; avec moins de confiance en Dieu, il y aurait de quoi se décourager.

Je crois comme vous que des intérêts majeurs absorbent toute l'attention des cabinets, et que c'est de la conciliation de ces intérêts que dépend le maintien de la paix. Si elle n'est pas possible, il y aura la guerre, et dès lors la décision de notre avenir deviendra encore plus problématique. Or ces longues incertitudes aggravent tous les jours davantage notre situation.

Les Turcs du voisinage deviennent exigeants et hautains. M(onsieur) Rizos vous transmet aujourd'hui la copie de documents qui vous mettront à même de bien juger des discussions relatives aux affaires de l'Attique et de l'Eubée et de nos relations avec le visir. Vous verrez d'une part, que le gouvernement fait tout ce qui peut dépendre de lui pour

être en bonne harmonie avec les Turcs, et pour ne pas leur fournir le moindre prétexte de rupture; mais nous observons de l'autre avec peine que Messieurs les résidents manquant d'instructions, sont hors d'état de joindre leurs efforts aux nôtres.

Je ne reviendrai pas sur la question de la frontière: je ne ferais que vous répéter les observations que je vous ai adressées par ma dernière expédition; ainsi je m'en abstiens.

J'en dirai autant de nos affaires intérieures. Le bon ordre et la tranquillité continuent à se maintenir partout. Partout le peuple est occupé de la culture des terres, de la restauration des villages, des bourgs et des villes. A Syra et à Nauplie les citoyens s'occupent aussi de commerce; et à l'exception de quelques faiseurs de brochures ou d'amateurs de presse périodique, à l'exception de peu d'hommes qui prétendent au monopole des intérêts des provinces et des revenus publics, nul ne s'inquiète des grands événements qui tiennent en suspens dans ce moment les destinées du monde. Toutefois si ces événements font pencher la balance du côté d'une guerre générale; si cette guerre exerce, comme il est presque certain, une influence en Grèce, alors il est impossible de prévoir quelles en seraient les conséquences au milieu de nous.

Les meneurs cependant que je vous ai signalés par mes lettres précédentes, ne cessent de travailler sous main les esprits faibles et de remuer les passions féroces. Après avoir échoué auprès des Spartiates, ils ont entrepris les Hydriotes et les Spetziotes. Ces insulaires prétendent à des indemnités, qui se montent d'après leurs calculs à 15.000.000 de francs; et c'est dans les circonstances actuelles qu'ils voudraient forcer le gouvernement à reconnaître cette énorme dette, à en inscrire une partie pour en payer les intérêts, et à en liquider une autre, au moyen de concessions en terres des domaines nationaux.

C'est pour contraindre le gouvernement à signer une capitulation semblable, que quelques primats de ces îles ont l'air de vouloir se mutiner. Jusqu'ici ce ne sont que des paroles, et j'ose croire qu'il n'en sera pas davantage, à moins que des insinuations du dehors ne viennent exalter davantage les insulaires, et encourager les espérances des hommes qui en font l'instrument de leurs coupables projets. Je me propose de me rendre dans quelques jours à Poros, afin d'appeler auprès de moi ces primats. Il se peut que je parvienne à leur faire entendre raison.

Comme je vous l'ai marqué dans mes dernières dépêches, nos ressources pécuniaires sont épuisées. Il n'y a dans la caisse qu'une centaine et quelques milliers de francs. Je suis en face du trimestre qui expire à la fin de ce mois. Si les revenus de l'année sont dans ces entrefaites affermés, je pourrai alors payer les soldats et les marins. Dans le cas contraire que deviendrons-nous?

Je vous envoie ci-jointe la copie d'une réponse que j'ai faite à deux négociants anglais, lesquels m'ont offert leurs services pour l'institution d'une banque. Je tâche d'utiliser cette idée, et je vous engage à en faire autant auprès de quelques capitalistes de France. C'est le même projet dont je vous ai parlé, mais sous une forme qui le présente plus avantageusement.

Je ne me dissimule point toutefois les difficultés presque insurmontables que vous opposera tout capitaliste. Ce sont celles que je rencontre moi-même, et elles se réduisent toutes à une seule. La Grèce fera-t-elle un état? Cet état a-t-il un gouvernement? Le gouvernement peut-il répondre de ses propres engagements? Ou en d'autres termes, les cours alliées sont-elles bien d'accord sur le parti qu'elles doivent prendre pour assurer le sort de la Grèce?

Il se peut que dans les circonstances actuelles il soit impossible de solliciter et d'obtenir une réponse à ces questions ou à celle qui les résume toutes. Ce qui cependant en voudrait une, ce serait 1.000.000 et demi, ou quelques centaines de milliers de francs donnés par l'alliance à compte de l'emprunt. Ce fait produirait une impression très-favorable dans l'opinion des capitalistes, et l'institution de la banque serait alors possible.

Si les démarches de M(onsieur) Pozzo di Borgo et les vôtres n'ont eu jusqu'à présent aucun succès auprès de la conférence de Londres, plaidez maintenant la question encore une fois sous ce même point de vue. Priez de ma part M(onsieur) le comte Pozzo et lord Granville, et aidez-vous de leurs bons offices.

Je n'insiste pas de nouveau sur l'impérieuse nécessité d'un secours pécuniaire, comme je ne vous répète pas l'urgence de faire parvenir une heure plus tôt à Messieurs les résidents des instructions collectives, en vertu desquelles ils soient en mesures de contribuer de leur côté au maintien de la tranquillité et de l'ordre dans l'intérieur, et à tenir aussi les Turcs en respect. Vous avez sans doute entretenu de ces intérêts M(onsieur) le comte Sébastiani et Messieurs les ambassadeurs d'Angleterre et de Russie; et vous jugerez si, en recevant la présente, il conviendra que vous fassiez de nouvelles démarches auprès d'eux.

Je vous sais gré des informations que vous me donnez concernant les objets qui sont nécessaires à notre petit arsenal. J'aime à espérer que vous aurez un succès complet, et que M(onsieur) Pourchet recevra sous peu les moyens dont il a besoin pour mettre en état nos forteresses.

43

ΙΩ. ΚΑΠΟΔΙΣΤΡΙΑΣ
ΠΡΟΣ
Ι. Γ. ΕΥΝΑΡΔΟ

Correspondance, τόμος IV,
σ. 237 - 238.

[Ὁ Καποδίστριας παραπονιέται ἐπειδὴ ὁ Ἐυνάρδος δὲν τοῦ γράφει συχνά. Τὸν ἐνημερώνει γιὰ τὶς διαπραγματεύσεις ποὺ κάνει γιὰ τὴ δημιουργία Τραπεζῆς].

A M(onsieur) le Chevalier Eynard, à Genève.

Nauplie, 9 / 21 mars 1831

Mon cher Eynard, Lorsque vous étiez à Paris je recevais plus souvent de vos nouvelles. J'ai fait tout ce qui a pu dépendre de moi pour vous transmettre aussi fréquemment que possible les miennes.

Je vous envoie aujourd'hui un exemplaire de notre gazette française, et vous y verrez au juste les progrès que nous avons faits dans la branche de l'instruction publique. Je vous envoie aussi la réponse que je viens d'adresser aux propositions de deux négociants anglais relativement à l'institution d'une banque.

Nous sommes à la fin de mars, et nous n'avons pas encore fait banqueroute; mais elle est imminente.

Les nouvelles que j'ai reçues du prince Soutzos par le dernier courrier sont du 7 février. Elles ne me donnent aucun espoir, quels que soient l'activité et le zèle dont il fait preuve, et je ne puis pas m'en plaindre. Je me dispense de vous en dire la raison. Je n'espère pas non plus grand'chose du projet de banque; mais je vous en parle pour n'avoir rien sur la conscience. Le seul vœu que je forme dans ce moment, c'est que (que) les événements, d'accord avec la sagesse des hommes, hâtent une heure plus tôt la décision de notre sort. Cet état d'agonie est à la longue insoutenable.

Je vous prie de me rappeler au souvenir de vos dames, et je vous réitère, mon cher Eynard, l'expression de toutes mes amitiés.

44

ΙΩ. ΚΑΠΟΔΙΣΤΡΙΑΣ
ΠΡΟΣ
Μ. ΣΟΥΤΣΟ

Μουσείο Μπενάκη,
ἀρχεῖο 46 (Σούτσου - Καρατζᾶ),
φ. 22, 1 δίφυλλο (ἀρ. 1059),
24,4 × 19,9 ἐκ.
καὶ
Correspondance, τόμος IV,
σ. 238-244.

[Ὁ Καποδίστριας ἐνημερώνει τὸν πρίγκηπα Σοῦτσο γιὰ τὴν ἐνίσχυση τῶν 200.000 φράγκων, ἡ ὁποία ὀφείλεται στὶς ἐνέργειες τοῦ Ι.-Γ. Ἐυνάρδου. Χάρη στὰ χρήματα αὐτὰ μπόρεσε νὰ ἀποσοβῆσει τὴν προσπάθεια τῶν ἀντιπολιτευόμενων κύκλων νὰ γενικεύσουν τὴν ἀναταραχὴ στὸ ἐσωτερικὸ τῆς χώρας. Ἐπισημαίνει ξανὰ ὅτι ἐπείγουν οἱ ἀποφάσεις τῶν Μεγάλων Δυνάμεων, σχετικὰ μὲ τὰ ἄμεσα προβλήματα, τὰ ὁποῖα ἀντιμετωπίζει ἡ Ἑλλάδα].

A Monsieur le Prince M. Soutzo etc. etc. à Paris.

Modon le 16 / 28 Avril 1831

C'est à Nauplie, mon Prince, que j'ai reçu vos dépêches sub n(umér)o 17 ainsique les lettres de M(onsieu)r Eynard qui m'annoncent l'envoi des 200 mille francs que la Grèce doit encore à sa généreuse sollicitude. Votre n(umér)o 18 me trouve ici; je viens de faire une tournée afin de voir ce qui se passe à Sparte, et je m'arrêterai une couple de jours de plus à Modon pour fêter la S(ain)t Philippe.

M(onsieu)r le Commandant Lalande expédie demain une frégate à Toulon et j'en profite. Quoique épuisé de fatigue et de désagrémens et malade plus que de coutume, je saisirai le peu d'instans qu'on me laisse libres pour vous faire connaître encore une fois notre situation. Moins le secours des 200 m(ille) francs elle se serait aggravée au point de rendre plus que probable une crise funeste. Je n'aurais pu faire payer le trimestre à l'armée et à la marine, et les intrigans auraient excité les Roméliotes et les insulaires à la mutinerie peut être même à la révolte.

Les efforts qu'ils ont faits dans cette vue coupable n'ont pas réussi jusqu'à présent et ne réussiront pas tant qu'officiers, soldats et matelots

seront payés régulièrement. Cependant les hommes de malheur que je vous ai signalés par mes lettres précédentes continuent et renforcent leurs menées au milieu des Hydriotes et des Spartiates. Ils ont choisi les deux pays qui sont les plus accessibles aux séductions révolutionnaires. L'un comme l'autre renferme une population nombreuse, pauvre, brave mais aussi démoralisée au delà de toute expression. L'un comme l'autre ont des primats qui croient avoir figuré en première ligne durant la guerre et les désordres de la révolution parcequ'ils occupaient les places de chefs de l'Etat. Auprès de ces primats les faiseurs Grecs et étrangers ont pensé alors de faire fortune et c'est dans le même espoir qu'ils les poussent aujourd'hui à la sédition.

Je vous ai entretenu des premiers mouvemens des Mavromichalis et des prétentions absurdes des îles maritimes. J'avais calmé ces mouvemens. Petrobey et son frère furent arrêtés. Spezia, la communauté d'Ipsara et un grand nombre de capitaines Hydriotes comprirent leurs véritables intérêts et tâchent maintenant de les régler d'accord avec le Gouvernement. Il n'en est pas de même des Hydriotes qui reconnaissent pour chefs les Condouriotis, les Boudouris, les Miaoulis, les Tombazi. Ce parti est mené par Mavrocordato et par nos soi disans libéraux. Pour les mettre en évidence et les compromettre sans retour avec le Gouvernement, ces pauvres meneurs ont établi à Hydra une imprimerie et y publient une gazette laquelle propage deux fois par semaine les doctrines les plus subversibles, si toutefois le peuple en Grèce pouvait se laisser émouvoir par des doctrines.

Les Spartiates aussi, c'est à dire les habitans de Liméni et de Scardamoula où les Mavromichalis faisaient autrefois leur résidence, promènent un drapeau sur lequel ils ont peint Lycurgue et Léonidas et demandent la liberté de la presse et une constitution représentative.

Ce que dans le fond les hommes de Mavromichalis demandent, c'est de piller les provinces limitrophes du Magne et surtout Mistra et Calamata. Ce que demandent au fond les Hydriotes du peuple c'est de l'argent. Les primats des uns et des autres ambitionnent le pouvoir et ils l'espèrent par une réforme constitutionnelle. Les meneurs se flattent de cet espoir la brochure de Coray à la main et au moyen des lettres
φ. 1^v qu'ils reçoivent souvent de / leurs frères et amis de Marseille et de Paris. En dernier lieu cette clique a voulu faire un essai. Elle a engagé un Ipsariote qui lui appartient à hisser le pavillon tricolore sur son bâtiment au moment où il quittait la rade d'Egine. Ce bâtiment n'avait point en règle ses papiers pour porter le pavillon national, et afin de montrer à la démogérondie, au Gouverneur Civil et au pays qu'il n'en avait pas besoin il s'est permis cette scène de scandale. Les Eginètes et les Ipsariotes se sont assemblés sous la présidence de leurs démo-

gérondes et après avoir constaté quels étaient les Ipsariotes et les étrangers qui l'avaient provoquée d'une voix unanime ils les ont expulsés d'Egine.

A Liméni également on a préparé un pavillon tricolore et en profitant du passage par ce district de deux ingénieurs géographes français qui travaillent à la grande carte du Péloponèse les neveux et les frères de Mavromichalis proclament que c'est sous les auspices de la France qu'ils entreprendront le renversement du Gouvernement actuel et l'établissement d'un nouveau Gouvernement constitutionnel. La correspondance interrompue me fournit la preuve matérielle que Liméni et Hydra s'efforcent de mettre de l'ensemble dans leurs projets et dans leurs soi disantes opérations.

A peine arrivé ici j'ai eu des entretiens confidentiels avec M(onsieu)r le Général Schneider et avec M(onsieu)r le Commandant Lalande. Je leur ai fait part de mes observations et j'ai fixé leur attention sur les conséquences graves dont la Grèce serait menacée si les meneurs pouvaient s'étayer aux yeux de la nation d'un appui quelconque de la part de l'armée d'occupation ou de la flotte française. M(onsieu)r le Gén(éral) Schneider et M(onsieu)r Lalande ont partagé complètement mon opinion. Ils ont reconnu que si cet état de choses se prolongeait le Gouvernement serait contraint d'avoir recours à la force et que cette force étant par sa nature irrégulière son action détruirait en peu de tems tout ce qui a été fait jusqu'ici pour soustraire le peuple aux influences funestes des partis, des Capitaines, des primats. En effet, pour anéantir les hommes de Liméni et de Scardamoula le Gouvernement n'aurait qu'à armer contre eux les autres provinces de Sparte, et elles le demandent; leurs députés sont ici dans cette attente. Il en serait de même pour faire chasser de la Grèce les meneurs. Je n'aurais qu'à donner l'autorisation aux communautés où ils se trouvent. Mais en révélant ainsi aux masses et aux chefs qui se mettraient à leur tête le secret de leur puissance, quel est le pouvoir qui les dompterait ensuite. Ce ne serait plus un pouvoir national libre et indépendant de leur influence. Or c'est pour préserver la nation de cette influence funeste que j'ai travaillé assidûment depuis trois ans et je ne me résignerai jamais à replonger moi même ce malheureux pays dans les horreurs de l'anarchie et du désordre.

C'est dans l'espoir de prévenir une crise semblable que j'ai adopté d'autres mesures et que j'ai aussi demandé la coopération de M(onsieu)r le Général Schneider et de M(onsieu)r le Com(mandan)t Lalande. / Le premier a déjà rappelé les officiers ingénieurs de Liméni et le second y enverra un brick pour faire entendre aux Mavromichalis des paroles sages mais fermes et sévères.

D'autre part je tâcherai d'établir un *cordon sanitaire* autour de Liméni et de Scardamoula et s'il ne suffit pas j'en établirai un second

sur les limites de Sparte et sur ses côtes. J'isolerais la maladie jusqu'à tant que le remède nous arrive du dehors attendu que le principe véritable du mal est hors de la Grèce. C'est dans cette même pensée que je traite et que je traiterai les Hydriotes et en général je m'efforcerai d'empêcher les progrès de la contagion, et de la guérir s'il se peut là où elle paraît vouloir fixer ses foyers.

Il est inutile, mon Prince, que je vous répète ici tout ce que je vous ai écrit sur la nature du remède dont nous avons le plus urgent besoin. Messieurs les Résidens avec lesquels avant de quitter Nauplie j'ai eu plusieurs entretiens sur cet état de choses sont muets car ils manquent d'instructions. Or c'est à solliciter de la Conférence de Londres ces instructions que doivent se contenter dans ce moment tous vos efforts. Que la Conférence ordonne à Mess(ieur)s les Résidens de parler un langage uniforme; qu'ils déclarent que les Puissances Alliées jusqu'à ce qu'elles aient décidé les questions majeures relatives au sort définitif de la Grèce ne reconnaîtront aucun autre ordre de choses que celui qui se trouve maintenant établi en vertu des Actes du Congrès d'Argos, et toutes les parodies révolutionnaires qu'on prépare ici s'évanouiront à la confusion des pauvres protagonistes. Dans le cas contraire, si la Conférence de Londres oublie encore la Grèce si les Agens des Cabinets Alliés manquent toujours d'instructions et si les événemens qui envahissent l'Europe poussent les nations à la guerre, la Grèce subira une catastrophe, et alors c'est la main toute puissante du Seigneur qui peut seule la sauver. Je vous ai chargé par mes lettres précédentes de solliciter ces instructions collectives, car j'en pressentais la nécessité. Les faits me prouvent que je ne me suis pas trompé.

Toutes les autres demandes tendent au même but. Il s'agit de frapper les Grecs d'une conviction. Il faut leur prouver que l'Alliance subsiste et qu'elle veut aujourd'hui ce qu'elle a voulu l'année dernière. Tout est là. Que cette preuve soit donnée par une déclaration, qu'elle le soit par la conclusion de l'emprunt, qu'elle le soit par le choix du Prince Souverain et par la délimitation, pourvu qu'elle soit fournie et qu'elle frappe de conviction, et la Grèce se maintiendra paisible et tranquille. Assurément que nous devons former des vœux pour que ce grand but soit atteint au moyen de la décision définitive des questions majeures et surtout de celle de l'emprunt, mais dans tous les cas une déclaration nous ménagerait le tems et les moyens d'attendre le dénouement des négociations qui tiennent dans ce moment en suspens les destinées de l'Europe.

Je n'ai pas besoin de vous dire, mon Prince, combien, je compte dans ces graves conjonctures sur votre zèle et sur vos talents. Vous en avez déjà donné des preuves à la nation. Elle vous devra d'avoir

puissamment contribué à son salut et un jour elle vous payera de gratitude.

Je joins ici un petit mot pour M(onsieu)r Eynard, ma réponse à φ. 2^v M(onsieu)r Odier, et une lettre à S(on) Exc(ellence) M(onsieu)r / le Duc de Dalmatie. Veuillez exprimer à M(onsieu)r le Maréchal ainsi qu'à M(onsieu)r l'Amiral de Rigny les sentimens de reconnaissance dont me pénètrent les nobles et loyales dispositions dans lesquelles j'ai trouvé M(onsieu)r le Gén(éral) Schneider et M(onsieu)r le Comman(dan)t Lalande. L'un et l'autre m'ont offert leur appui dans les affaires de Sparte, et je ne doute pas du résultat salulaire qu'auront les mesures qu'ils vont prendre et dont je vous ai parlé plus haut.

J'en viens, mon Prince, à votre pénible situation présente. Je regrette beaucoup que M(onsieu)r le Chev(alier) Eynard n'ait ordonné à M(onsieu)r Odier de vous donner une petite somme sur les 200 m(ille) francs. Il m'avait écrit dans le tems à ce sujet et je lui avais répondu que je n'ai plus de fonds à l'étranger et que dans les circonstances actuelles je n'ose pas en demander à crédit. Dès que je serai de retour à Nauplie je tâcherai de trouver des effets sur Paris au moyen de M(onsieu)r de Rouen et je vous enverrai de 12-15 mille francs pour que vous puissiez faire face pour le moment à vos dépenses les plus indispensables.

Vous ferez des notions que renferme cette lettre dictée à la hâte, et au milieu de fréquentes interruptions l'usage que vous jugerez le plus utile. Vous pouvez la lire à M(onsieu)r le Comte Sébastiani et à Messieurs les Ambassadeurs d'Angleterre et de Russie et d'après les conseils qu'ils vous donneront vous en ferez l'objet d'une communication officielle.

Mons(ieur) Rizo doit vous avoir envoyé les pleins pouvoirs pour la conclusion de l'emprunt au cas où M(onsieu)r Eynard ne soit pas à Paris.

Ne perdons pas courage. Remplissons notre devoir et Dieu nous aidera.

(signature)

P. S. Je n'ai pas le tems de répondre à M(onsieu)r Féburier. Veuillez lui dire que j'ai reçu sa lettre, que je lui en rends grâces et que je ne manquerai pas de lui exprimer moi même toute la reconnaissance que lui doit ce pays.

(initiales)

45

ΙΩ. ΚΑΠΟΔΙΣΤΡΙΑΣ
ΠΡΟΣ
Ι. Γ. ΕΥΝΑΡΔΟ

Correspondance, τόμος IV,
σ. 245.

[Ὁ Καποδίστριας εὐχαριστεῖ τὸν Ἐυνάρδο γιὰ τὴν ἀποστολὴ τῶν 200.000 φράγκων, τὰ ὅποια χρησιμοποίησε γιὰ νὰ ἐκπληρώσει τὶς οἰκονομικὰς ὑποχρεώσεις τῆς τριμηνίας πού ἔληξε].

A M(onsieur) le Chevalier Eynard, à Genève.

Nauplie, 16/28 avril 1831

J'ai reçu, mon cher Eynard, vos lettres du 8 janvier et du 9 mars, au moment où je quittais Nauplie pour aller moi-même voir de près ce qui se passe dans les provinces de Sparte. Je suis ici de retour de ma tournée. J'écris aujourd'hui au prince Soutzos et à votre neveu par une frégate qui va mettre à la voile. J'ajoute ces lignes pour vous, noble et généreux bienfaiteur de la Grèce.

Vos 200.000 francs sont arrivés comme par miracle à point nommé. Je devais payer le trimestre à l'armée et à la marine, et la caisse publique n'avait que 200.000 phénix; et pour solder le trimestre il en fallait 500.000. La paie manquée, les meneurs auraient eu beau jeu auprès des troupes et des marins. Ce peu de mots vous donnent, mon cher Eynard, la mesure du service que vous avez rendu à ce pays.

Je n'ai pas le temps de vous répéter ce que j'écris au prince Soutzos sur notre situation intérieure. Elle se ressent de la maladie qui affecte et remue l'Europe. Je tâche de l'en préserver. Il en sera au reste ce qu'il plaira à Dieu.

46

ΙΩ. ΚΑΠΟΔΙΣΤΡΙΑΣ
ΠΡΟΣ
Μ. ΣΟΥΤΣΟ

Μουσείο Μπενάκη,
ἀρχ. 46 (Σούτσου-Καρατζῆ),
φ. 22, 1 δίφυλλο,
(ἀρ. 1062), 28,1 × 22,1 ἐκ.
καὶ
Ἄρχεῖο Καποδίστρια
ἀνέκδοτη

A Monsieur le Prince M. Soutzo etc. etc. à Paris.

Nauplie le 30 Avril/12 Mai 1831

Mon Prince, Ainsique je vous l'ai annoncé par ma lettre du 16/28 Avril, datée de Modon, je vous envoie aujourd'hui par l'obligeante entremise de M(onsieu)r Fabreguette payeur des troupes françaises en Morée la petite somme de 12.000 francs dont je puis disposer pour le moment. Soyez bien assuré que c'est au delà de ce que tout autre à ma place aurait osé. Comme je vous l'ai écrit c'est au moyen des 200.000 fr(ancs) de M(onsieu)r Eynard que j'ai pu faire payer le trimestre à l'armée et à la marine. Les revenus des provinces sont passablement bien affermé; leur rentrée dans la Caisse publique pour le premier tierçal et toutes les économies qu'il me sera possible d'opérer ne pourront pas cependant fournir de quoi solder l'armée et la marine pour le trimestre qui va écheoir à la fin de juin. Il y aura un déficit de plus de 200.000 fr(ancs). Jugez de ma position!

Le Ministère de la Guerre depuis le mois de mars m'a adressé un rapport que je joins ici. Vous verrez qu'il demande l'autorisation d'acheter des objets d'équipement pour la somme d'environ 200.000 fr(ancs). Si la grande affaire de l'emprunt est avancée au point que vous puissiez procéder à sa conclusion et si nous atteignons enfin ce grand résultat, vous vous occuperez alors de ces objets d'équipement, en passant le marché le plus avantageux que faire se pourra et je vous y autorise par les présentes. Dans la supposition que vous puissiez disposer à un terme convenu des fonds de l'emprunt, il ne vous sera pas difficile de passer un contrat avec les mêmes maisons qui fournissent les objets d'équipement

au Ministère de la Guerre français, ou avec toute autre qui vous donnerait de bonnes garanties et qui vous offrirait des conditions plus avantageuses.

Vous ne devez pas douter des efforts que j'ai faits et que je ferai pour prévenir la détresse dont ce malheureux pays est menacé. J'ai frappé et frapperai à toutes les portes; espérons que quelqu'une s'ouvrira. Tâchez de votre côté de solliciter les décisions de la Conférence de Londres et surtout celles sur le / chapitre vital de l'emprunt et d'un acompte pour la fin de juin. Je ne vous répéterai pas tout ce que je vous ai écrit par ma lettre du 16/28. C'est avec impatience que j'attends le résultat de vos démarches.

Les dernières nouvelles de France lesquelles n'arrivent que jusqu'au 9 du mois d'avril, et celles de Russie, de M(onsieu)r le Comte Panin, qui sont du 30 mars, font espérer que la paix sera conservée. Nos meneurs en sont désappointés parceque leurs combinaisons se fondaient sur les chances de la guerre et d'une guerre générale. Ces pauvres esprits sont dans l'abattement et tout prêts à faire amende de leur folie, sauf à la pousser au délire du moment qu'un premier venu, une nouvelle du dehors ou quelques bruits de carrefour viendraient à relever leurs espérances. Vous n'êtes pas non plus, mon Prince, à l'abri de la démence de cette poignée d'intrigants. Il[s] me font parvenir tous les jours des observations sur votre compte qui ne vous sont nullement favorables. Chacun d'eux en vaut à votre place parcequ'il se croit plus l'homme du tems et de la mode, et parcequ'en général ces malheureux faiseurs voudraient se léguer à eux seuls le monopole des destinées de la Grèce. C'est pour ne pas prêter des armes à leur malveillance que quand même j'en aurais le moyen, je ne vous enverrais pas pour le moment plus de ce que je vous transmets. Ces gens diraient et feraient imprimer au journal de Smyrne que j'épuise la caisse publique pour avoir en vous un défenseur à Paris. Quoi qu'il en soit de ces hommes je puis vous donner l'assurance que jusqu'ici ils n'ont pas avancé d'une ligne vers le coupable but auquel ils tendent, et j'aime à espérer qu'il en sera de même par la suite si toutefois la Conférence de Londres ne nous oublie pas complètement.

J'attends par le premier courrier de vos nouvelles et si elles ne me laissent pas entrevoir en quelque sorte le terme de tant d'incertitudes et d'anxiété, je me déciderai à faire une dernière démarche *directe* auprès des trois Cabinets. / Je leur adresserai un court Mémoire, je leur exposerai la vérité toute entière et puis il en sera ce qu'il plaira au bon Dieu.

M(onsieu)r Rizo vous enverra le résumé des informations que nous avons reçues de la Grèce Continentale et de la haute Albanie. Le désordre et l'anarchie sont au comble. Le Vizir paraît paralysé; il sollicite et attend des renforts. On dit que l'Escadre turque va sortir pour bloquer les côtes du pachalik de Scutari. Le Pacha est fort de ses propres troupes

et de toutes celles que lui procure la crainte de la réforme. On prétend qu'il est assez en mesure non seulement de résister au Vizir mais de l'attaquer.

Les Turcs de l'Attique et de l'Eubée épuisent le pays, et si l'état actuel des choses continue, la Grèce aura de grands sacrifices à faire pour sauver les débris que les Turcs lui laisseront un jour. Nos relations avec eux sont jusqu'ici assez amicales et je ne puis qu'en être satisfait.

Je vous renouvelle mon Prince, l'expression de toutes mes amitiés.

(signature)

Ἐν Ναυπλίῳ τῇ 30 Ἀπριλίου/12 Μαΐου 1831

Πρῆγκηψ μου,

Ὅπως σᾶς ἀνεκοίνωσα διὰ τῆς ἐπιστολῆς μου τῆς 16ης/28ης Ἀπριλίου ἐκ Μεθώνης, σᾶς ἀποστέλλω σήμερον, τῇ εὐγενῇ μεσολαβήσει τοῦ κυρίου Fabreguette, ταμίου τῶν γαλλικῶν στρατευμάτων ἐν Πελοποννήσῳ, τὸ μικρὸν ποσὸν τῶν 12.000 φράγκων, τὸ ὁποῖον ἤμπορῶ νὰ διαθέσω πρὸς τὸ παρόν. Νὰ εἴσθε βέβαιος ὅτι τοῦτο εἶναι περισσότερον ἐκεῖνον τὸ ὁποῖον οἰοσθήποτε ἄλλος εἰς τὴν θέσιν μου θὰ ἐτόλμα. Ὅπως ἤδη σᾶς ἔγραψα, μόνον διὰ τῶν 200.000 φράγκων τοῦ κυρίου Ἐυνάρδου ἠμπόρεσα νὰ πληρώσω τὴν τριμηνίαν εἰς τὸν στρατὸν καὶ εἰς τὸ ναυτικόν. Αἱ πρόσοδοι τῶν ἐπαρχιῶν εἶναι σχετικῶς καλῶς μισθωμένα· ἡ πληρωμὴ των εἰς τὸ δημόσιον Ταμεῖον κατὰ τὸ πρῶτον τρίμηνον καὶ ὅλαι αἱ οἰκονομίαι τὰς ὁποίας θὰ ἠμπορέσω νὰ κάμω, δὲν ἐπαρκοῦν ὅμως διὰ νὰ μοῦ παράσχουν τὸ ποσὸν διὰ τὴν μισθοδοσίαν τοῦ στρατοῦ καὶ τοῦ ναυτικοῦ διὰ τὴν τριμηνίαν, ἡ ὁποία λήγει εἰς τὸ τέλος Ἰουνίου. Θὰ ὑπάρχῃ ἔλλειμμα ἄνω τῶν 200.000 φράγκων. Κρίνατε περὶ τῆς θέσεώς μου!

Τὸ Ὑπουργεῖον ἐπὶ τῶν Πολεμικῶν μοῦ ἀπηθύθουν ἀπὸ τοῦ μηνὸς Μαρτίου μίαν ἀναφορὰν, τὴν ὁποίαν σᾶς ἐπισυνάπτω. Θὰ ἴδῃτε ὅτι ζητᾶ τὴν ἄδειαν διὰ νὰ προμηθευθῇ ἀντικείμενα διὰ τὸν ἐξοπλισμὸν ἀξίας 200.000 φράγκων περίπου. Ἐὰν ἡ σοβαρὰ ὑπόθεσις τοῦ δανείου ἔχει προωθηθεῖ εἰς σημεῖον ὥστε νὰ ἠμπορεῖτε νὰ στηρίζεσθε εἰς τὴν σύναψίν του καὶ ἐὰν ἐπιτύχωμεν τὸ μέγα τοῦτο ἀποτέλεσμα, τότε θὰ ἀσχοληθῆτε μὲ αὐτὰ τὰ ἀντικείμενα ἐξοπλισμοῦ, προτιμῶν τὴν πλέον συμφέρουσαν ἀγορὰν ἡ ὁποία ἠμπορεῖ νὰ γίνῃ διὰ τῆς παρούσης σᾶς ἐξουσιοδοτῶ σχετικῶς. Ὑπὸ τὴν προϋπόθεσιν ὅτι θὰ ἠμπορέσητε νὰ διαθέσητε, ἐν καθορισμένῃ προθεσμίᾳ, τὰ χρήματα τοῦ δανείου, δὲν θὰ σᾶς εἶναι δύσκολον νὰ συμφωνήσητε μὲ τοὺς ἰδίους οἴκους οἱ ὁποῖοι προμηθεύουν ἀντικείμενα ἐξοπλισμοῦ, εἰς τὸ Γαλλικὸν Ὑπουργεῖον Πολεμικῶν, ἢ μετὰ οἰουδήποτε ἐτέρου, ὁ ὁποῖος θὰ σᾶς ἔδιδε ἐπαρκεῖς ἐγγυήσεις ἢ θὰ σᾶς προσέφερον ὄρους πλέον εὐνοϊκούς.

Δὲν πρέπει νὰ ἀμφιβάλῃτε διὰ τὰς προσπαθείας τὰς ὁποίας κατέβαλον

καὶ θὰ καταβάλλω διὰ νὰ προλάβω τὸν κίνδυνον ἀπὸ τὸν ὁποῖον ἀπειλεῖται ἡ δυστυχὴς αὕτη χώρα. Ἐκρούσα καὶ θὰ κρούω ἀπάσας τὰς θύρας· ἄς ἐλπίσωμεν ὅτι κάποια θὰ ἀνοιχθῇ. Σεῖς ἀπὸ τὴν πλευράν σας, φροντίσατε νὰ ἐπιστεύσῃτε τὰς ἀποφάσεις τῆς Διασκεψέως τοῦ Λονδίνου καὶ κυρίως τὰς ἀφορῶσας εἰς τὸ ζωτικὸν θέμα τοῦ δανείου καὶ μιᾶς προκαταβολῆς διὰ τὸ τέλος Ἰουνίου. Δὲν θὰ σᾶς ἐπαναλάβω ἅπαντα ὅσα σᾶς ἔγραψα εἰς τὴν ἐπιστολὴν μου τῆς 16ης/28ης. Ἀναμένω μετ' ἀνυπομονησίας τὰ ἀποτελέσματα τῶν διαβημάτων σας.

Αἱ τελευταῖαι εἰδήσεις ἐκ Γαλλίας, αἱ ὁποῖαι φθάνουν μόνον μέχρι τῆς 9ης τοῦ μηνὸς Ἀπριλίου, αἱ ἐκ τῆς Ρωσίας, τοῦ κόμητος κυρίου Panin, αἱ ὁποῖαι φέρουν ἡμερομηνίαν τῆς 30ῆς Μαρτίου, δίδουν τὴν ἐλπίδα ὅτι ἡ εἰρήνη θὰ διατηρηθῇ. Οἱ ταραχοποιοὶ μας ἔχουν διαψευθεῖ, διότι αἱ συνωμοσίαι τῶν ἐστηρίζοντο εἰς τὴν πιθανότητα πολέμου, καὶ μάλιστα πολέμου γενικοῦ. Τὰ πτωχὰ αὐτὰ πνεύματα εὐρίσκονται ἐν καταπτώσει καὶ εἶναι πανέτοιμα νὰ ὁμολογήσῃ τὴν τρέλλαν των, ἐκτὸς ἐὰν τὴν ὠθήσῃ εἰς παραλήρημα, ἀφ' ἧς στιγμῆς οἰαδῆποτε τυχοῦσα εἰδήσις ἐκ τοῦ ἐξωτερικοῦ ἢ τινὲς ἀβάσιμοι θόρυβοι θὰ ἤρχοντο νὰ ἀναπτέρωσιν τὰς ἐλπίδας των. Οὐτε σεῖς, Πρῆγκηψ μου, εἴσθε προφυλαγμένος ἐκ τῆς παραφροσύνης τῶν ὀλίγων αὐτῶν δολοπλόκων. Μανθάνω καθημερινῶς παρατηρήσεις διὰ σᾶς, αἱ ὁποῖαι οὐδόλως εἶναι εὐνοϊκαί. Καθεὶς ἐξ αὐτῶν ζηλεῖ τὴν θέσιν σας, διότι θεωρεῖ ἑαυτὸν ἄνθρωπον περισσότερον τῆς ἐποχῆς καὶ τοῦ συρμοῦ ἀπὸ ὅσον εἴσθε σεῖς, καὶ διότι γενικῶς οἱ δυστυχεῖς οὗτοι ταραξίαι ἐπιθυμοῦν νὰ κληρονομήσῃ αὐτοὶ οἱ ἴδιοι τὸ μονοπώλιον τῆς τύχης τῆς Ἑλλάδος. Διὰ νὰ μὴν παράσχω ὅπλα εἰς τὴν κακοπιστίαν των, ἀκόμη καὶ ἐὰν εἶχον τὰ μέσα, δὲν θὰ σᾶς ἀπέστελλον πρὸς τὸ παρὸν περισσότερα ὅσων σᾶς μεταβιβάζω. Οἱ ἄνθρωποι οὗτοι θὰ ἔλεγον καὶ θὰ ἐδημοσίεον εἰς τὴν ἐφημερίδα τῆς Σμύρνης ὅτι ἐξαντλῶ τὸ δημόσιον ταμεῖον διὰ νὰ ἀποκτήσω εἰς τὸ πρόσωπόν σας συνήγορον εἰς Παρισίους. Ὅ,τιδῆποτε καὶ ἐὰν συμβῇ μὲ τοὺς ἀνθρώπους αὐτούς, ἡμπορῶ νὰ σᾶς διαβεβαιώσω ὅτι μέχρι τοῦδε δὲν ἐπροχώρησαν οὔτε ἐν βῆμα πρὸς τὸν ἔνοχον σκοπὸν πρὸς τὸν ὁποῖον ἀποβλέπουν, καὶ θέλω νὰ ἐλπίζω ὅτι θὰ ἐξακολουθήσῃ νὰ συμβαίνει τὸ αὐτό, ἐὰν βεβαίως ἢ Διάσκεψις τοῦ Λονδίνου δὲν μᾶς λησμονήσῃ τελείως.

Διὰ τοῦ πρώτου ταχυδρομείου ἀναμένω εἰδήσεις σας καὶ ἐὰν δὲν μοῦ ἐπιτρέπουν νὰ διαβλέπω κατὰ κάποιον τρόπον τὸ τέρμα τόσων ἀβεβαιότητων καὶ ἀγωνιῶν, θὰ ἀποφασίσω νὰ κάμω ἐν τελευταῖον διάβημα ἀπ' εὐθείας πρὸς τὰ τρία Ὑπουργεῖα. Θὰ τοὺς ἀπευθύνω ἐν μικρὸν Ὑπόμνημα, θὰ τοὺς ἐκθέσω ἅπασαν τὴν ἀλήθειαν καὶ ἔπειτα θὰ γίνῃ ὅ,τι ἀρέσει εἰς τὸν ἀγαθὸν Θεόν.

Ὁ κύριος Ρῆζος θὰ σᾶς ἀποστείλῃ περίληψιν τῶν πληροφοριῶν τὰς ὁποίας ἐλάβομεν ἐκ τῆς Ἡπειρωτικῆς Ἑλλάδος καὶ ἐκ τῆς ἄνω Ἀλβανίας. Ἡ ἀταξία καὶ ἡ ἀναρχία εὐρίσκονται εἰς τὸν κολοφῶνα των. Ὁ Βεζύρης φαίνεται ἐξουθενωμένος· ζητᾷ καὶ ἀναμένει ἐνισχύσεις. Λέγουν ὅτι ὁ τουρκικὸς στόλος θὰ ἐξέλθῃ διὰ νὰ ἀποκλεισθῇ τὰς ἀκτὰς τοῦ Πασαλικίου τοῦ Σκουταρίου. Ὁ Πασᾶς εἶναι ἰσχυρὸς ἕνεκα τῶν ἰδικῶν του στρατευμάτων καὶ ἀπάντων ἐκεί-

νων τὰ ὁποῖα τοῦ παρέχει ὁ φόβος τῆς ἀλλαγῆς. Ἰσχυρίζονται ὅτι ἔχει τὴν δύναμιν ὄχι μόνον νὰ ἀντιταχθῆ εἰς τὸν Βεζύρην ἀλλὰ καὶ νὰ τοῦ ἐπιτεθῆ.

Ἐπειδὴ οἱ Τοῦρκοι τῆς Ἀττικῆς καὶ τῆς Εὐβοίας καταστρέφουν τὴν χώραν, ἐὰν συνεχισθῆ ἡ παροῦσα κατάστασις τῶν πραγμάτων, ἡ Ἑλλάς θὰ εἶναι ἠναγκασμένη νὰ κάμῃ μεγάλας θυσίας διὰ νὰ περισώσῃ τὰ εἰρήπια τὰ ὁποῖα θὰ ἀφήσουν μίαν ἡμέραν οἱ Τοῦρκοι. Αἱ σχέσεις μας μετ' αὐτῶν εἶναι μέχρι τοῦδε ἀρκετὰ φιλικαὶ καὶ δὲν ἡμπορῶ παρὰ νὰ εἶμαι ἱκανοποιημένος.

Σᾶς ἐπαναλαμβάνω, Πρίγκηψ μου, τὴν ἔκφρασιν τῶν φιλικῶν μου αἰσθημάτων.

(ὕπογραφή)

47

ΙΩ. ΚΑΠΟΔΙΣΤΡΙΑΣ ΠΡΟΣ Μ. ΣΟΥΤΣΟ

Μουσεῖο Μπενάκη,
ἀρχ. 46 (Σούτσου-Καρατζᾶ),
φ. 22, 1 δίφυλλο (ἀρ. 1072),
28×22,3 ἐκ.

καὶ

Ἄρχεῖο Καποδίστρια
ἀνέκδοτη

A Monsieur le Prince M. Soutzo etc. etc. à Paris.

Nauplie le 14/26 Mai 1831

Je m'empresse, mon Prince, de vous accuser la réception de vos dépêches sub n(umér)o 19 en date du 31 mars et (premier) avril. Elles ont beaucoup tardé à arriver, et si vous avez reçu mes lettres du 30 avril/12 mai vous jugerez avec quelle impatience je les attendais.

S(on) Exc(ellence) M(onsieu)r le Comte Sébastiani a eu l'extrême bonté de répondre à ma lettre du 12/24 février; la sienne est du 15 Avril. Sa teneur serait conforme aux vœux que j'avais exprimés, si M(onsieu)r de Rouen et ses collègues avaient reçu des instructions analogues. M(onsieu)r le Comte Sébastiani me fait espérer la prompte conclusion des négociations de Londres et en attendant me dit: «*Nous comptons sur vous avec une juste confiance pour le maintien de l'état de choses provisoirement établi en Grèce.*

Plus je suis flatté de ce témoignage de confiance, plus je dois m'efforcer d'y répondre et plus je regrette de me trouver toujours dans l'attente des secours que j'ai sollicités à cet effet depuis le mois de janvier.

La communication confidentielle que vous avez adressée aux Cours Alliées en date du 8 mars articule d'une manière claire et positive *les conditions* auxquelles il m'est possible de justifier la confiance dont on m'honore. Il est donc inutile de les répéter encore ici et d'en développer encore une fois les motifs. Les documens que le Secrétaire du Gouvernement pour les Affaires Etrangères vous transmet aujourd'hui vous mettent cependant à même de démontrer à M(onsieu)r le Comte Sébastiani et à Mess(ieur)s les Ambassadeurs d'Angleterre et de France que les faits les plus affligeans ne viennent que trop à l'appui des observations que vous avez été autorisé à placer sous leurs yeux.

La circulaire et les pièces qui l'accompagnent donnent un aperçu fidèle de la situation des choses dans l'intérieur.

La lettre du Vizir, ma réponse et les instructions dont je viens de munir les Commissaires extraordinaires dans la Grèce Orientale et Occidentale caractérisent les dangers qu'offre notre position actuelle vis à vis des Turcs du voisinage.

Si à la réception de la présente vous êtes encore dans la douloureuse attente d'une réponse à vos communications du 8 mars, il est de toute urgence que vous vous donniez la peine de résumer les faits qui sont exposés dans ces documens, et que vous les portiez sans perte de tems à la connaissance des Cours Alliées. Je vous laisse pleine et entière faculté de choisir la forme sous laquelle vous vous acquitterez de cette tâche. Dans la rédaction de votre note ou de vos lettres confidentielles vous admettez les nuances que vous jugerez les plus convenables. Vous avez si sagement / fait usage de cette faculté dans la rédaction de votre communication du 8 mars que je n'hésite pas à vous la conférer pleine et entière.

Le but que vous devez vous proposer par cette dernière démarche consiste à prouver encore une fois à la Conférence de Londres que si elle ne donne dans le courant de juin au Gouvernement provisoire actuel, les secours qu'il n'a cessé de demander, c'est à dire les *instructions collectives à Mess(ieurs) les Résidens* et un subside quelconque ne fût ce que de 5 ou 600 mille francs, le désordre et l'anarchie et peut être même les Turcs envahiront encore la Grèce.

Il est plus que démontré à cette heure que les retards apportés à la solution des questions dont s'occupe la Conférence de Londres et les circonstances graves qui peut être motivent ces retards, encouragent les espérances des meneurs et paralysent l'action du Gouvernement.

Tous les regards se tournent dans ce moment vers les Résidens des

Cours Alliées. Ces Messieurs manquent, disent ils, d'instructions et gardent une attitude qui permet à l'esprit pénétrant des Grecs qui veulent du nouveau, d'y voir des dispositions très favorables à l'accomplissement de projets aussi insensés que coupables.

Cette poignée d'intrigans veulent faire aussi, comme je vous l'ai dit, mon Prince, leur grande semaine. Je vous laisse considérer quelles en seront les conséquences pour ce malheureux pays.

Nul doute que si les Résidens des Cours Alliées avaient cru pouvoir appuyer de leur seule opinion les mesures que le Gouvernement a prises pour mettre un terme aux abus de la liberté de la presse, ce scandale n'eût cessé. Mais lorsqu'il en est autrement, pourquoi s'étonner que les hommes groupés à Hydra tentent la fortune ailleurs pour faire des prosélytes? Les brigands de Liméni et ceux qu'on a lancés dans le Péloponèse et dans la Grèce Orientale étaient richement dotés de proclamations et d'adresses toutes rédigées. Ils avaient la mission de les répandre et à tout événement de les expédier au moins aux rédacteurs des journaux de Smyrne et d'Hydra. Or ces pièces ont été fabriquées dans cette île même.

Pour ne pas me répéter sur ces détails et pour vous donner le bulletin des nouvelles du jour je vous envoie ci joint la copie des lettres que j'ai écrites au Gén(éral) Schneider ainsi que celle de ses réponses. S'il en rend compte à M(onsieu)r la Ministre de la Guerre il est bon que vous ayez les pièces authentiques entre vos mains.

φ. 2^r Quels sont mes moyens contre des difficultés et des circonstances semblables? / Point d'emprunt, point d'avances; point d'instructions collectives. Où est ce que je trouverai l'appui et les ressources dont j'aurai un besoin urgent peut être sous peu de jours?

Cependant vous pouvez donner à M(onsieu)r Sébastiani ainsi qu'à Mess(ieur)s les Ambassadeurs d'Angleterre et de Russie l'assurance que je remplirai mes devoirs jusqu'à la toute dernière extrémité, et qu'arrivé là je les remplirai encore d'une manière à laquelle peut être on ne s'attend pas. Mais dans ce cas je déclare que je ne répons plus des conséquences.

Je vous renouvelle mon Prince l'assurance de toutes mes amitiés.

(signature)

Ἐν Ναυπλίῳ τῇ 14/26 Μαΐου 1831

Σπεύδω, Πρῆγκηψ, νὰ σᾶς ἀνακοινώσω ὅτι ἔλαβον τὰς ὑπ' ἀριθμὸν 19 καὶ ἡμερομηνίας τῆς 31 Μαρτίου καὶ 1 Ἀπριλίου ἐπιστολάς σας. Καθυστέ-

ρησαν πολύ νὰ φθάσουν, καὶ ἐὰν ἐλάβατε τὰς ἰδικὰς μου τῆς 30 Ἀπριλίου/12 Μαΐου θὰ ἀντελήφθητε μὲ πόσῃ ἀνυπομονησίᾳ τὰς ἀνέμενον.

Ἡ αὐτοῦ ἐξοχότης ὁ κόμης κύριος Sébastiani εἶχε τὴν ἐξαιρετικὴν καλωσύνην νὰ ἀπαντήσῃ εἰς τὴν ἐπιστολὴν μου τῆς 12/24 Φεβρουαρίου ἢ ἰδικὴ του εἶναι τῆς 15ης Ἀπριλίου. Τὸ περιεχόμενόν τῆς θὰ ᾔτο σύμφωνον πρὸς τὰς εὐχὰς τὰς ὁποίας ἐξέφρασα, ἐὰν ὁ κύριος De Rouen καὶ οἱ συνάδελφοί του εἶχον λάβει ἀναλόγους ὁδηγίας. Ὁ κόμης κύριος Sébastiani μὲ κάνει νὰ ἐλπίζω εἰς τὴν ταχεῖαν λύσιν τῶν διαπραγματεύσεων τοῦ Λονδίνου καὶ ἐν τῷ μεταξὺ μου λέγει: «Ἰπολογίζομεν εἰς σᾶς μετὰ δικαίας ἐμπιστοσύνης, διὰ τὴν διατήρησιν τῆς καταστάσεως τῶν πραγμάτων, ὅπως αὕτη προσωρινῶς ἀπεφασίσθη, διὰ τὴν Ἑλλάδα».

Ὅσα μᾶλλον συνεκινήθη ἐξ αὐτῆς τῆς ἀποδείξεως ἐμπιστοσύνης, τοσούτῳ μᾶλλον ὀφείλω νὰ προσπαθῆσω νὰ ἀνταποκριθῶ εἰς ταύτην, καὶ τοσούτῳ μᾶλλον ὑποφέρω διότι ἀναμένω ἀκόμη τὴν ἐνίσχυσιν τὴν ὁποίαν ἐζήτησα διὰ τὸν λόγον τοῦτον ἀπὸ τοῦ μηνὸς Ἰανουαρίου.

Ἡ ἐμπιστευτικὴ ἀνακοίνωσις τὴν ὁποίαν ἀπηθύνατε πρὸς τὰς Συμμάχους Αὐλὰς ὑπὸ ἡμερομηνίαν τῆς 8ης Μαρτίου, ἐπισημαίνει κατὰ τρόπον σαφῆ καὶ θετικὸν τὰς προϋποθέσεις διὰ τῶν ὁποίων ἤμπορῶ νὰ δικαιολογήσω τὴν ἐμπιστοσύνην διὰ τῆς ὁποίας μὲ τιμοῦν. Δὲν χρειάζεται λοιπὸν νὰ τὰς ἐπαναλάβω καὶ ἐδῶ καὶ νὰ ἀναφέρω ἀκόμη μίαν φορὰν ἐν λεπτομερείᾳ τοὺς λόγους. Τὰ ντοκουμέντα τὰ ὁποῖα σᾶς ἀποστέλλει σήμερον ὁ Γραμματεὺς τῆς Κυβερνήσεως ἐπὶ τῶν Ἐξωτερικῶν Ἰποθέσεων σᾶς ἐπιτρέπουν πάντως νὰ ἀποδείξητε εἰς τὸν κόμητα κύριον Sébastiani καὶ εἰς τοὺς πρέσβεις τῆς Μεγάλῃς Βρετανίας καὶ τῆς Γαλλίας ὅτι αἱ πλέον θλιβεραὶ πράξεις ἔρχονται νὰ ὑποστηρίξουν τὰς παρατηρήσεις τὰς ὁποίας σᾶς εἶχον ἐξουσιοδοτήσει νὰ θέσητε ὑπ' ὄψιν των.

Ἡ ἐγκύκλιος καὶ τὰ τεμάχια τὰ ὁποῖα τὴν συνοδεύουν δίδουν μίαν πιστὴν ἀποψιν τῆς καταστάσεως τῶν πραγμάτων εἰς τὸ ἐσωτερικόν.

Ἡ ἐπιστολὴ τοῦ Βεζύρη, ἢ ἀπάντησίς μου καὶ αἱ ὁδηγίαι διὰ τῶν ὁποίων μόλις ἐφωδίασα τοὺς ἐκτάκτους Ἐπιτρόπους εἰς τὴν Ἀνατολικὴν καὶ εἰς τὴν Δυτικὴν Ἑλλάδα, χαρακτηρίζουν τοὺς κινδύνους τοὺς ὁποίους ἐγκυμονεῖ ἡ παροῦσα θέσις μας ἀπέναντι τῶν Τούρκων γειτόνων.

Ἐὰν ἄμα τῇ παραλαβῇ τῆς παρούσης εὕρισκεσθε ἀκόμη εἰς τὴν δυσάρεστον θέσιν ἀναμονῆς ἀπαντήσεως εἰς τὰς ἀνακοινώσεις σας τῆς 8ης Μαρτίου, εἶναι ἀπολύτως ἐπεῖγον νὰ κάμητε τὸν κόπον νὰ συνοψίσητε τὰ γεγονότα τὰ ὁποῖα ἐκτίθενται εἰς αὐτὰ τὰ ντοκουμέντα καὶ νὰ τὰ θέσητε, ἄνευ καθυστερήσεως, ὑπ' ὄψιν τῶν Συμμάχων Αὐλῶν. Σᾶς ἀφήνω πλήρη καὶ ἀπόλυτον πρωτοβουλίαν νὰ ἐκλέξητε τὸν τρόπον διὰ τοῦ ὁποίου θὰ ἐκτελέσητε τὴν φροντίδα ταύτην. Κατὰ τὴν σύνταξιν τοῦ σημειώματός σας ἢ τῶν ἐμπιστευτικῶν ἐπιστολῶν σας, ἤμπορεῖτε νὰ χρησιμοποιήσητε τὰς νύξεις τὰς ὁποίας θεωρεῖτε ὡς πλέον ἀρμοζούσας. Ἐκάματε τόσον σῶφρονα χρῆσιν τῆς ἐξουσίας ταύτης κατὰ τὴν σύνταξιν τῆς ἀνακοινώσεώς σας τῆς 8ης Μαρτίου, ὥστε δὲν διστάζω νὰ σᾶς ἐμπιστευθῶ τὴν φροντίδα ταύτην πλήρως καὶ ἀπολύτως.

Ὁ σκοπὸς τὸν ὁποῖον πρέπει νὰ ἐπιτύχητε κατὰ τὸ τελευταῖον τοῦτο διάβημα συνίσταται εἰς τὸ νὰ ἀποδείξητε διὰ μίαν ἀκόμη φοράν εἰς τὴν Διάσκεψιν τοῦ Λονδίνου ὅτι, ἐὰν δὲν παράσχη κατὰ τὴν διάρκειαν τοῦ μηνὸς Ἰουνίου εἰς τὴν παροῦσαν προσωρινὴν Κυβέρνησιν τὴν βοήθειαν τὴν ὁποῖαν αὕτη δὲν ἔπαυσε νὰ ζητᾷ, δηλαδὴ τὰς ἐνιαίας ὁδηγίας εἰς τοὺς κυρίους Πληρεξουσίους καὶ μίαν οἰκονομικὴν ἐνίσχυσιν, ἀκόμη καὶ 5 ἢ 600 χιλιάδας φράγκων, ἢ ἀταξία καὶ ἢ ἀναρχία καὶ ἴσως καὶ αὐτοὶ οἱ Τοῦρκοι, θὰ εἰσβάλλουν ἐκ νέου εἰς τὴν Ἑλλάδα.

Εἶναι πλέον ἢ ἀποδεδειγμένον κατὰ τὴν παροῦσαν στιγμὴν, ὅτι ἡ καθυστέρησις εἰς τὴν λύσιν τῶν προβλημάτων μὲ τὰ ὁποῖα ἀσχολεῖται ἡ Διάσκεψις τοῦ Λονδίνου καὶ αἱ σοβαραὶ περιστάσεις αἱ ὁποῖαι προκαλοῦν ἴσως τὴν καθυστέρησιν ταύτην, ἐνθαρρύνουν τὰς ἐλπίδας τῶν ταραχοποιῶν καὶ παραλύουν τὴν δρᾶσιν τῆς Κυβερνήσεως.

Ὅλη ἡ προσοχὴ εἶναι ἐστραμμένη κατὰ τὴν στιγμὴν ταύτην πρὸς τοὺς Πληρεξουσίους τῶν Συμμάχων Αὐλῶν. Οἱ Κύριοι οὗτοι λέγουν ὅτι στεροῦνται ὁδηγιῶν καὶ κρατοῦν μίαν στάσιν, ἢ ὁποῖα ἐπιτρέπει εἰς τὴν ἀγχινοῖαν τῶν Ἑλλήνων, οἱ ὁποῖοι ἐπιθυμοῦν τὴν νέαν τακτοποίησιν, νὰ διαβλέπουν εἰς τὴν στάσιν αὐτὴν προϋποθέσεις λίαν εὐνοϊκὰς διὰ τὴν ἐκπλήρωσιν σχεδίων τόσον ἀνοήτων ὅσον καὶ ἐνόχων.

Οἱ ὀλίγοι οὗτοι ταραχοποιοὶ ἐπιθυμοῦν ἐπίσης, ὅπως ἦδη σᾶς εἶπον, Πρῆγχιψ, νὰ φέρουν εἰς αἴσιον πέρας τὰς δολοπλοκίας των. Σᾶς ἀφήνω νὰ κρίνητε ὁποῖα θὰ εἶναι αἱ συνέπειαι διὰ τὴν δυστυχῆ ταύτην χώραν.

Οὐδεμία ἀμφιβολία ὑπάρχει ὅτι ἐὰν οἱ Πληρεξούσιοι τῶν Συμμάχων Αὐλῶν ἔκρινον ὅτι ἤμποροῦν νὰ ὑποστηρίξουν διὰ μόνης τῆς γνώμης των τὰ μέτρα τὰ ὁποῖα ἔλαβεν ἡ Κυβέρνησις διὰ νὰ θέσῃ τέρμα εἰς τὰς καταχρήσεις τῆς ἐλευθεροτυπίας, τὸ σκάνδαλον τοῦτο θὰ εἶχε σταματήσῃ. Ἀλλὰ ἐφ' ὅσον τοῦτο δὲν γίνεται, διατὶ νὰ ἐκπληττόμεθα ἐπειδὴ οἱ ἄνθρωποι οἱ συγκεντρωθέντες εἰς Ἰδραν ριψοκινδυνεύουν ἄλλοῦ διὰ νὰ ἀποκτήσουν ὀπαδοῦς; Οἱ λησται τοῦ Λιμενίου καὶ ὅσοι ἀπεστάλησαν εἰς τὴν Πελοπόννησον καὶ εἰς τὴν Ἀνατολικὴν Ἑλλάδα ἔφερον μεθ' ἑαυτῶν διακηρύξεις καὶ ἐτοιμοὺς προσφωνήσεις ἐν ἀφθονίᾳ. Εἶχον τὴν ἀποστολὴν νὰ τὰς διαμοιράσουν καὶ ὅτι καὶ ἐὰν συνέβαινε νὰ τὰς ἀποστείλουν τοῦλάχιστον εἰς τοὺς συντάκτας τῶν ἐφημερίδων τῆς Σμύρνης καὶ τῆς Ἰδρας. Λοιπὸν τὰ τεμάχια ταῦτα κατεσκευάσθησαν εἰς αὐτὴν τὴν ἰδίαν νῆσον.

Διὰ νὰ μὴ ἐπαναλαμβάνω ἀπάσας αὐτὰς τὰς λεπτομερείας καὶ διὰ νὰ σᾶς παράσχω τὸ δευτεῖον εἰδήσεων τῆς ἡμέρας, σᾶς ἀποστέλλω συνημμένως ἀντίγραφα τῶν ἐπιστολῶν τὰς ὁποίας ἔγραψα εἰς τὸν στρατηγὸν Schneider, καθὼς καὶ τὰς ἀπαντήσεις του. Ἐὰν οὗτος ὁμιλήσῃ σχετικῶς πρὸς τὸν κύριον Ἰμπουργὸν ἐπὶ τῶν Πολεμικῶν καλὸν θὰ ἦτο νὰ ἔχητε τὰ αὐθεντικὰ κείμενα ἀνὰ χεῖρας.

Ποῖα εἶναι τὰ μέσα τὰ ὁποῖα διαθέτω ἔναντι τῶν δυσχερειῶν καὶ τῶν παρομοίων περιστάσεων; Οὐδὲ ἔχνος δανείου, οὐδὲ ἔχνος διευκολύνσεων· οὐδὲ

ἔχνος συλλογικῶν ὀδηγιῶν. Ποῦ θὰ εὔρω ὑποστήριξιν καὶ τὰ χρήματα τῶν ὁποίων θὰ ἔχω ἴσως ἐπείγουσαν ἀνάγκην ἐντὸς ὀλίγων ἡμερῶν;

Ἦμπορεῖτε ἐν τούτοις νὰ διαβεβαιώσητε τὸν κύριον Sébastiani καθὼς καὶ τοὺς κυρίους Πρέσβεις τῆς Μεγάλης Βρεττανίας καὶ τῆς Ρωσίας ὅτι θὰ πράξω τὸ καθήκον μου μέχρις ἐσχάτων, καὶ ὅτι, ἀφοῦ φθάσω μέχρις ἐκεῖ, θὰ τὸ πράξω κατὰ τὸν ὅποιον ἴσως δὲν ἀναμένουν. Ἀλλὰ εἰς τὴν περιπτώσιν αὐτὴν δὲν ἐγγυῶμαι διὰ τὰς συνεπειάς.

Σᾶς ἐπαναλαμβάνω, Πρῆγκηψ, τὴν διαβεβαίωσιν τῶν πλέον φιλικῶν μου αἰσθημάτων.

(ὕπογραφή)

48

ΙΩ. ΚΑΠΟΔΙΣΤΡΙΑΣ
ΠΡΟΣ
Ι. Γ. ΕΥΝΑΡΔΟ

Correspondance, τόμος IV,
σ. 254-257.

[Ὁ Καποδίστριας γράφει στὸν Ἐυνάρδο γιὰ τὰ ἐπεισόδια ποὺ τὸν ἀποσποῦν ἀπὸ τὸ κυρίως ἔργο του καὶ δίνουν πρόσχημα στὸ λαὸ γιὰ νὰ μὴν ἐκπληρώνει ἐγκαίρως τίς οἰκονομικὰς ὑποχρεώσεις του, μὲ ἀποτέλεσμα νὰ βρῆσεται ἡ Κυβέρνηση σὲ δυσχερῆ οἰκονομικὴ θέση].

A M(onsieur) le Chevalier Eynard, à Genève.

Nauplie, 1/13 juin 1831

J'ai tardé longtemps à répondre à plusieurs de vos lettres. La toute dernière est du 11 avril. Vous ne me ferez pas le tort de croire que ce retard est volontaire. Accablé comme je le suis de travail et de tracasseries, il m'est impossible de disposer de mon temps comme je le voudrais, même pour les véritables et grands intérêts de cette malheureuse nation; il est tout dépensé en petite monnaie pour des affaires de détail et en conférences.

Je dois me rendre partout où l'on tâche de troubler la tranquillité et le bon ordre. Une fois de retour à Nauplie, il y a des milliers de lettres, de requêtes et de rapports, dont je dois m'occuper en personne, et

auxquels le plus souvent je dois faire réponse en minutant l'acte ou la résolution qui y a trait. Ajoutez à cela les audiences de tous les jours, et vous verrez comment je passe ma vie.

J'ai envoyé à M(onsieur) Odier, votre neveu, quelques lignes par lesquelles je vous ai annoncé la réception des 200.000 francs. Grâce à ce secours, j'ai fait le trimestre de l'armée et de la marine, et toutes les intrigues par lesquelles on avait espéré de porter l'une et l'autre à la révolte ont été déjouées.

En tout dernier lieu les meneurs ont poussé le jeune Karatassos dans la Grèce orientale. Cet homme qui ne sait ni lire ni écrire, les poches pleines de proclamations avait le projet d'insurger les troupes et de les déclarer l'armée constitutionnelle dont il se nommait le chef. Il n'a pu séduire que quelques soldats et quelques officiers. Les bataillons et les habitants des provinces se sont levés en masse pour chasser et poursuivre ce soi-disant chef avec sa suite.

Afin de mettre à la raison ces braves gens, j'ai expédié en Livadie mon frère avec la cavalerie régulière. Les brigands ont mis bas les armes. Quatre des officiers les plus marquants ont été arrêtés. Karatassos s'est sauvé en Thessalie; mais là même il est suivi, et l'on vient de me donner l'assurance qu'on l'arrêtera.

Cette échauffourée a tourné à l'avantage du pays et de l'armée. Il en sera sous peu de même de Sparte et d'Hydra. A Sparte des bandits concentrés à Liméni ont arboré un pavillon sur lequel sont peints Lycurgue et Léonidas. A Hydra on imprime un journal dont chaque numéro n'est qu'un tissu de mensonges, de calomnies, et de commentaires ridicules sur des questions que les lecteurs ne comprennent pas.

Ce double scandale s'use, et il finira du moment que les hommes qui peut-être l'ont provoqué, se convaincront que des moyens semblables ne peuvent à la longue que mettre encore cette nation dans l'état de la plus affreuse anarchie.

Cependant les meneurs, qui en veulent à la personne du gouvernement, savent bien que de toutes ces intrigues résultent trois choses. Le gouvernement est forcé de vouer son temps et ses soins à conjurer ces petits orages; il doit employer pour cela le peu de ressources qui sont à sa disposition; et il ne peut utiliser celles que le pays lui offrirait, s'il avait le loisir de s'occuper du grand travail concernant les domaines nationaux, le partage des terres, et l'aliénation d'une partie de celles qui sont depuis trop longtemps en friche.

Indépendamment de ces trois conséquences fâcheuses, il y en a une autre qui me gêne le plus. Les menées de nos prétendus patriotes donnent un prétexte aux fermiers pour n'être pas exacts à verser dans la caisse les revenus publics, et les contribuables à leur tour ne perdent

pas non plus l'occasion de retarder les paiements qu'ils doivent. Jugez de notre détresse. J'ai fait et je ferai toutes les économies possibles; je me tirerai d'affaire pour l'entretien de l'armée et de la flotte; mais comment paierai-je le trimestre qui sera dû à la fin de juillet?

Je fais des vœux pour que la conférence de Londres approuve votre proposition, ou que d'une autre manière quelconque elle vienne à notre secours. Dans le cas contraire je doute de pouvoir maintenir un état de choses supportable. J'en ai écrit au prince Soutzos depuis le mois de février, et je n'ai pas cessé successivement de le charger de présenter des notes à la conférence de Londres, au ministère français, et à Messieurs les ambassadeurs d'Angleterre et de Russie, accrédités à Paris. Il en sera ce que le bon Dieu aura arrêté dans ses impénétrables décrets.

49

ΙΩ. ΚΑΠΟΔΙΣΤΡΙΑΣ
ΠΡΟΣ
Μ. ΣΟΥΤΣΟ

Μουσείο Μπενάκη,
ἀρχ. 46 (Σούτσου-Καρατζᾶ),
φ. 22, 1 δίφυλλο (ἀρ. 1089),
28×22,2 ἐκ.

καὶ

Correspondance, τόμος IV,
σ. 257-263

καὶ

Ἄρχεῖο Καποδίστρια

[Ὁ Καποδίστριας προτείνει νὰ ἀναλάβουν τὰ γαλλικὰ στρατεύματα τὴ φύλαξη τῶν ἐλληνικῶν συνόρων, ὥστε νὰ προληφθοῦν ταραχὲς ἐκ μέρους Ἑλλήνων ἢ Τούρκων. Ἀναφέρεται στὴν ἐσωτερικὴ κατάσταση τῆς χώρας καὶ στὶς ἐξελίξεις τῶν ἀντιπολιτευτικῶν κινήσεων. Ἐπαναλαμβάνει, ἀκόμη, ὅτι ἀντιμετωπίζει οἰκονομικὰ προβλήματα].

A Monsieur le Prince M. Soutzo etc. etc. à Paris.

Nauplie le 1/13 juin 1831

Mon Prince, Peu de jours après vous avoir écrit ma lettre du 14/26 mai, j'ai reçu vos n(umér)o 20 et 21 datés le 5/17 du même mois. Je suis

bien aise d'apprendre que mes lettres de Modon du 16/28 Avril vous soient arrivées promptement et que vous en ayez fait l'objet de nouvelles communications aux Cours Alliées.

Vos démarches antérieures ont déjà obtenu un premier résultat. Indépendamment de la lettre dont m'a honoré M(onsieu)r le Comte Sébastiani, le Ministère français vient de donner à M(onsieu)r de Rouen au Gé(néral) Schneider et à M(onsieu)r le Commandant Lalande les instructions que vous m'annoncez par votre dernier n(umér)o. Il est à désirer maintenant que la Conférence de Londres donne à son tour les mêmes instructions collectives à Mess(ieur)s les Résidens d'Angleterre et de Russie et qu'elle nous envoie aussi une avance quelconque sur l'emprunt, cette avance ne dût elle consister que dans la modique somme de 5 à 600 mille francs.

Vous verrez par la copie ci-jointe de la lettre que j'adresse aujourd'hui à M(onsieu)r le Gén(éral) Schneider comment j'envisage l'appui qu'il vient de m'offrir en se déclarant prêt à m'envoyer 500 hommes soit à Nauplie soit à Argos. M(onsieu)r de Rouen vient aussi de m'en parler, et il est utile que vous connaissiez littéralement les observations que je lui ai faites à cette occasion.

«Si les intrigues au moyen desquelles l'on s'efforce de compromettre » la tranquillité dont jouit encore la Grèce et l'avenir qu'on lui promet, » arrivaient au point que le Gouvernement fût réduit à ne pouvoir se faire » écouter à Nauplie et à Argos que par la présence de troupes auxiliaires, » soyez bien assuré, Monsieur le Baron, que ce n'est pas moi qui serais » ce Gouvernement. Nous n'en sommes pas à de pareilles extrémités et » nous les préviendrons, j'espère, pour peu que les intrigans connaissent » d'une manière bien positive les ordres que vous avez reçus».

C'est dans ce sens que je me suis expliqué avec (Monsieu)r de Rouen et que je m'expliquerai aussi avec ses Collègues dans une conférence à laquelle je les ai invités pour demain.

Quand même je serais dans la pénible nécessité d'avoir recours à l'appui des troupes étrangères ce ne sera pas assurément pour les établir dans la résidence du Gouvernement car une mesure semblable anéantirait dans l'opinion du pays l'influence que donnent au Gouvernement les services qu'il lui a rendus et les <les> sentimens de gratitude et de confiance dont il est honoré. Si pour déjouer les coupables menées des intrigans un mouvement de troupes auxiliaires devenait nécessaire je ne consentirais qu'à un mouvement de la nature de celui dont j'avais entretenu le Gén(éral) Schneider par ma lettre du... que je vous ai transmise en copie par ma précédente.

Il y aurait aussi une autre combinaison dont j'ai fait mention

dans ma Note à Mess(ieur)s les Résidens que vous recevez aujourd'hui par M(onsieu)r Rizo.

φ. 1^ν Ainsique je l'ai observé dans toutes mes lettres précédentes et comme vous l'avez observé vous même dans vos communications aux Cours Alliées, ce qu'il importe, c'est de / frapper les Grecs et les Turcs de la conviction que l'Alliance subsiste; qu'elle veut aujourd'hui ce qu'elle voulait l'année dernière. Or, pour produire cet effet salutaire, pour garantir la tranquillité intérieure de la Grèce, et même pour satisfaire les Turcs du voisinage, pourquoi les troupes françaises ne prendraient elles pas position sur notre ligne de frontière actuelle? Pourquoi les commissaires délimitateurs ne se rendraient ils pas sur les lieux afin de connaître la ligne tracée par le protocole du 3 février? Cette reconnaissance prouverait aux Cours Alliées et à la Porte qu'à moins d'une rectification l'Etat Grec n'aurait point de véritable frontière et ne serait nullement en mesure de se garantir et de garantir les provinces limitrophes turques des invasions des Clephtes.

Je n'ai pas développé cette idée dans ma note à Mess(ieurs) les Résidens mais je l'ai fait de vive voix avec M(onsieu)r de Rouen et je m'acquitterai aussi de ce devoir à l'égard de ses Collègues dans la conférence de demain. Je les prierai d'en faire l'objet d'un rapport à leurs Cours et à Mess(ieurs) les Ambassadeurs à Constantinople. Puisque l'on se propose de traiter avec la Porte d'une nouvelle délimitation est ce qu'un rapport par lequel les trois Commissaires démarcateurs prouveraient l'impossibilité de tracer une frontière d'après les points marqués dans le Protocole du 3 février, ne serait pas un document d'une immense utilité?

Il ne nous appartient de prendre l'initiative sur aucune de ces questions et c'est pour cela que dans ma Note je ne présente l'apparition des troupes françaises sur la frontière que comme une mesure qui offrirait aux Turcs et aux Grecs des gages de tranquillité et de bon ordre. Si M(onsieu)r de Rouen en écrit à M(onsieu)r le C(om)te Sébastiani, vous serez en mesure d'expliquer à ce Ministre la pensée du Gouvernem(en)t Grec, et dans ce cas vous communiquerez aussi les mêmes observations à Mess(ieurs) les Ambassadeurs d'Angleterre et de Russie.

Je vous ai observé tantôt que la nation jouit encore d'une pleine tranquillité et qu'elle se montre jusqu'à présent animée de sentimens de gratitude et de confiance envers le Gouvern(emen)t. En voici la preuve.

Le chef de Bataillon Zami Caratasso lancé par les meneurs dans la Grèce Orientale a été chassé et poursuivi par tous les bataillons et par la population des provinces qui s'est levée en masse contre lui. Mon frère avec le corps de cavalerie régulière vient de faire une tournée dans la Béotie et la Livadie et ses rapports me donnent l'assurance que les troupes irrégulières ainsique le peuple et les primats apprécient avec

infiniment de bon sens leurs véritables intérêts, au point de rejeter, s'il le faut, les armes à la main, tous les projets insensés et criminels de la clique. Je reçois des rapports semblables de la part des chefs militaires et des Gouverneurs civils de la Grèce Occidentale, du Péloponèse et de l'Archipel.

Les mesures que j'ai prises pour déjouer aussi les complots organisés au moyen de prétendus voleurs de grand chemin dans le Péloponèse φ. 2^r commencent à produire leur effet, et / j'aime à espérer que le mal sera coupé dans sa racine. Les Spartiates insurgés sont toujours cernés à Liméni et à Tzimova. Ils m'envoyent des messagers pour amener une transaction. Je leur ai fait répondre que nulle transaction n'est possible si les Coryphées ne se rendent répentans à Nauplie. Les autres provinces de Sparte restent tranquilles et sollicitent, comme je vous l'ai dit par ma lettre du 16/28 Avril les ordres du Gouvernem(en)t afin de contraindre par la force les hommes de Liméni à l'obéissance.

Dans le foyer de toutes ces méprisables intrigues à Hydra, les principaux faiseurs délibèrent sérieusement sur ce qu'ils ont à faire pour sortir de la position périlleuse où ils se sont volontairement placés. Pour ma part je leur en ai facilité et leur en faciliterai les moyens sans toutefois porter la bonhom(on)ie jusqu'à encourager par des actes de faiblesse l'esprit de mutinerie et de révolte.

Tel est l'état des choses aujourd'hui. Si vous ajoutez, mon Prince, à ces notions celles que j'ai consignées brièvement dans ma lettre au Gén(éral) Schneider vous aurez l'aperçu exact de la situation du pays et de celle du Gouvernement. Je crois ne pas me tromper dans l'appréciation de l'une et de l'autre, et j'ose encore vous ajouter que si les décisions de la Conférence de Londres et le modique subside que j'ai sollicité ne tardent pas trop à arriver la Grèce ne figurera pas au nombre des contrées qui en s'associant aux mouvemens insurrectionnels de l'époque actuelle menacent le monde d'une longue crise.

Veillez considérer qu'au moment où je vous écris je n'ai en caisse que 30 mille francs ou phénix; que j'en dois 100 mille pour le payement de la solde des troupes régulières et sous peu de jours 300 mille pour le paiement du trimestre de la marine et de l'armée.

Veillez aussi considérer que la rentrée des impôts est entravée et que tous les efforts des meneurs tendent à ce but.

Cependant je suis loin de me décourager. Je ne dévierai pas d'une seule ligne dans la marche droite que le devoir me trace et je compte sur les promptes décisions de la Conférence de Londres.

Vous ferez mon Prince, de l'ensemble de ces informations l'usage que vous jugerez le plus utile. Je vous laisse à cet égard une pleine et entière latitude.

Je n'ai pas besoin de vous dire combien je vous sais gré des preuves de zèle et de talent que vous donnez à la Grèce dans ce moment décisif. Vous ne doutez pas non plus, j'espère, de l'empressement que je mettrai à vous procurer des témoignages de gratitude de sa part au premier instant favorable.

Je ne vous parle pas des secours dont vous avez la plus grande urgence. Si les Cours Alliées nous en donnent je vous autorise d'avance à retenir pour vous une somme de 24 mille francs sauf à régler plus tard votre traitement sur cette somme et sur celle de 12 mille francs que je vous ai envoyée. M(onsieu)r Eynard m'a écrit de Florence. Il est actuellement à Genève. / Je lui réponds directement. M(onsieu)r Rizo vous envoie aujourd'hui un duplicata de pleins pouvoirs, et pour le cas de l'emprunt ayez toujours recours à M(onsieu)r Eynard. Si vous pouvez le persuader à faire une courte apparition à Paris il vous aiderait dans un travail où il est maître éprouvé.

Je vous remercie des soins que vous avez donnés à la grande affaire de la Banque, tout ce que vous ferez pour l'avancer ajoutera de nouveaux titres à la reconnaissance de ce pays.

Je joins ici la réponse que je dois à M(onsieu)r Féburier. Si j'en ai le tems je lui enverrai une petite Note de laquelle il pourra tirer des notions pour répondre aux gazettes qui deviennent l'écho du journal de Smyrne. Si ce n'est pas par le courrier d'aujourd'hui ce sera par le premier qui partira pour Modon que je vous transmettrai une espèce de sommaire des argumens irrécusables p[ou]r la publication desquels il sera facile de ne pas livrer à la sottise et à la malveillance l'[opi]nion publique sur les affaires de la Grèce.

Je joins ici ma réponse à M(onsieu)r le Maréchal Soult. S(on) Exc(ellence) vient de m'annoncer que le Roi a daigné accorder à M(onsieu)r le Cap(itaine) Pourchet la faculté de continuer ses services à la Grèce.

Agréez mon Prince l'expression de toutes mes amitiés.

(signature)

50

ΙΩ. ΚΑΠΟΔΙΣΤΡΙΑΣ
ΠΡΟΣ
Μ. ΣΟΥΤΣΟ

Correspondance, τόμος IV,
σ. 283-290
καὶ
Ἄρχεῖο Καποδίστρια

[Ὁ Καποδίστριας ἀναφέρεται στὶς προσπάθειές του νὰ διατηρήσει καλὲς σχέσεις μὲ τὴν Τουρκία, ἀλλὰ καὶ τὴν ἡρεμία στὸ ἐσωτερικὸ τῆς χώρας, τὴν ὁποία ἀπειλοῦν οἱ νέες κινήσεις τῶν ἀντιπολιτευόμενων κύκλων].

A M(onsieur) le Prince Soutzos, à Paris.

Nauplie, 15/27 Juin 1831

Je continuerai, mon prince, la longue lettre que je vous ai écrite en date du 1/13 de ce mois. Les documents que M(onsieur) Rizos vous envoie par le paquet ci-joint, et ceux que je joins encore à la présente, vous prouveront que nous sommes à la veille de pouvoir mieux caractériser la crise dans laquelle se trouvent les intérêts de la Grèce.

Vous verrez par la copie des instructions dont est muni le sénateur Karapavlos, et par la note que j'ai adressée à cette occasion à Messieurs les résidents, combien le gouvernement a été empressé de justifier aux yeux des Turcs et des Puissances alliées le prix qu'il attache à maintenir des rapports de bon voisinage avec le visir, et de garantir pour autant qu'il peut dépendre de lui la tranquillité et le bon ordre dans les provinces de la Grèce continentale. Nos envoyés sont partis; espérons que leur mission aura un résultat satisfaisant.

Le succès que le visir a eu contre le pacha de Scutari semble favoriser la mise à exécution des mesures sévères par lesquelles il tâchera de délivrer le pays des bandes de chephtes. Le jeune Karatassos, avec le peu de soldats qui l'ont suivi, s'est réfugié à Maskohuni d'Agapha, où il s'est associé aux brigands Pandoullis et Théocharis, tous faisant environ 300 hommes. On me mande qu'ils font des préparatifs pour se ménager une retraite en deçà de notre frontière actuelle. Je crois la chose possible, du moment que les forces du visir ne permettront plus à cette bande

de continuer ses courses, et de vivre aux frais du pays, en y portant la dévastation et la mort.

Le gouvernement fait et fera tout ce qui pourra dépendre de lui pour profiter de cette chance, et arrêter ou faire détruire ces hommes de malheur. Je ne vous dissimule cependant pas que le mouvement des troupes que cet état de choses rend indispensable, met à découvert encore plus qu'il ne faut la détresse de la caisse publique. Je vous le répète, je lutte contre des difficultés insurmontables, et je n'ai à ma disposition que 24 ou 30.000 francs.

D'autre part les affaires de Sparte et celles d'Hydra sont dans un état de stagnation, tandis qu'elles auraient dû être finies et bien finies.

La communication confidentielle que j'ai cru de mon devoir d'adresser à Messieurs les résidents, ainsi qu'à M(onsieur) le général Schneider et à M(onsieur) Lalande, vous fera bien comprendre à quoi tient peut-être l'hésitation que montrent nos soi-disant constitutionnels à faire amende honorable, et à ne pas devenir l'occasion ou le prétexte de complications sérieuses et de malheurs plus grands.

Les hommes de Liméni ont abusé des procédés du commandant du brick français, M(onsieur) Ornano, et du langage qu'il doit leur avoir parlé. Nous verrons sous peu quelles pourront être les conséquences de cet abus.

Au moment où je vous écris, M(essieurs) Condouriotis, Miaoulis et Mavrocordatos ont des explications avec Messieurs les résidents. Voici ce qui a donné lieu à ces explications. Dans la conférence que j'ai eue avec Messieurs les résidents le lendemain de l'expédition de la dernière lettre que je vous ai écrite, je leur ai fait part des informations que je reçois tous les jours du désordre et de l'anarchie qui dominent la communauté d'Hydra. La municipalité ou démogérontie, qui n'appartient pas au parti des Condouriotis, n'a plus de pouvoir dans le pays. C'est le gazetier entouré de quelques hommes en armes et ses collaborateurs, qui ont l'air de faire la loi à Hydra; mais dans le fond c'est Condouriotis et les siens qui, en payant ces hommes armés, veulent mettre la démogérontie dans l'impossibilité d'exécuter les ordres du gouvernement. Les pièces ci-jointes que j'ai lues à Messieurs les résidents, montrent la situation alarmante où se trouve l'île d'Hydra.

En partant de ces faits déplorables, j'ai demandé à Messieurs les résidents, si le gouvernement pourrait reconnaître les actes d'une municipalité qui se trouve hors d'état de remplir ses devoirs; s'il ne peut reconnaître ses actes, peut-il munir de passeports et de patentes les bâtiments et les barques d'Hydra? Messieurs les résidents n'ignorent pas que ce n'est que sur les actes des municipalités que le gouvernement offre sa garantie à l'étranger, en donnant par ses passeports et par ses

diplômes la reconnaissance du pavillon national, et pleine et entière confiance sur la moralité et la bonne conduite des capitaines et des équipages.

Ayant ainsi démontré à Messieurs les résidents que si cet état d'anarchie continuait à Hydra, le gouvernement se verrait forcé de refuser à la marine et au commerce de cette île la protection qu'il accorde aux habitants des autres îles, j'ai posé les deux questions suivantes :

1°. Si les Hydriotes privés de papiers légalisés par le gouvernement obtiendraient de la part de Messieurs les résidents en Grèce, ou de Messieurs les ambassadeurs à Constantinople, les passeports et les patentes étrangères que dans ce cas ils ne manqueraient pas de solliciter.

2°. Si, en supposant qu'ils navigassent sans aucun document légal, la station des cours alliées dans l'Archipel ne serait pas dans la pénible nécessité de les traiter en pirates.

Messieurs les résidents ont répondu affirmativement à cette seconde question, et m'ont déclaré de même que les chancelleries respectives ne délivraient ni passeport ni patente, que lorsque les pétitionnaires pourraient appuyer leur demande sur des actes officiels et légaux du gouvernement grec.

Ces deux points importants ainsi éclaircis, j'ai exprimé à Messieurs les résidents le vœu que le gouvernement devait former, afin que les primats d'Hydra fussent avertis à temps des périls auxquels les exposait l'attitude inconsidérée et hostile qu'ils avaient fait prendre à leur communauté à l'égard du gouvernement. Messieurs les résidents ont partagé ce vœu, et m'ont demandé le temps d'engager deux ou trois des primats à se rendre à Nauplie, afin de pouvoir leur parler clair, et faire disparaître ainsi les illusions qui les aveuglent sur le plan de conduite qu'ils semblent s'être imposé.

Ces messieurs sont ici depuis cinq jours. J'ai été moi-même à Argos pour assister à l'inauguration d'une nouvelle école; je ne suis de retour à Nauplie que depuis hier. J'ignore le résultat des avertissements que Messieurs les résidents doivent avoir donnés aux députés d'Hydra. Si avant le départ du courrier j'en ai connaissance, je vous en ferai part. Je vous avouerai, mon prince, que je ne m'attends à rien de bien satisfaisant. Ces hommes sont hautement compromis, et les motifs, pour ne pas dire les personnes, qui ont agi sur leur faible esprit subsistent toujours, exercent la même influence, et veulent la même chose à quelque nuance près. Cette chose, c'est un changement qui rend impossible la continuation de mon ministère en Grèce.

Ne me gênant pas avec qui que ce soit au monde, lorsqu'il s'agit de remplir mes devoirs comme je les entends, j'ai fait plus d'une fois observer à plusieurs personnages grecs et étrangers, que je marchais avec

les messieurs de la soi-disant opposition vers un même but, mais par des voies opposées. Je désire autant qu'eux, et plus qu'eux, et du fond de l'âme, d'être quitte pour toujours de l'immense responsabilité que fait peser sur moi la direction des affaires de la Grèce, surtout à cette époque: mais pour cela je ne trahirai ni la confiance de la nation, ni ce que je me dois à moi-même. Les voies que j'ai suivies pour atteindre ce but sont honorables; elles sont connues, et je ne serai jamais dans le cas de les désavouer. Ces messieurs peuvent-ils en dire autant? Au reste je me garderai bien de descendre si bas pour établir une comparaison entre ma conduite et la leur. Quoi qu'il en soit, les peines que se sont données Messieurs les résidents produiront nécessairement quelque effet, et nous pourrons sous peu voir plus clair dans cette partie de nos affaires.

On avait voulu provoquer du désordre dans le Péloponèse au moyen d'une bande de brigands; mais ils n'ont pas même bien commencé, qu'ils semblent toucher au terme de leur entreprise. Les chefs de l'état-major de la presqu'île ont arrêté ces brigands. Quelques-uns se sont rendus; d'autres demandent à être pardonnés.

Je dois compléter les informations que je vous donne aujourd'hui, en vous envoyant ci-jointe la copie d'une lettre que vient de m'écrire M(onsieur) le général Schneider sur la question d'une colonisation française, et celle de la réponse que je lui ai faite il y a peu de jours. Je joins ici encore la copie d'une seconde lettre, par laquelle je réponds à la proposition qu'il me fait, d'ordonner qu'on mette en état une caserne capable de loger 500 hommes et 20 officiers, sans m'indiquer où. Tous ces documents vous mettront en mesures, mon prince, de répondre avec connaissance de cause aux questions que le ministère français, ou Messieurs les ambassadeurs d'Angleterre ou de Russie, pourront vous adresser sur notre situation actuelle.

Vous jugerez vous-même si, sans être appelé à donner des éclaircissements sur les affaires dont il s'agit dans la présente, il peut être utile que vous preniez l'initiative, pour donner soit à M(onsieur) le comte Sébastiani, soit à lord Granville et à M(onsieur) le comte Pozzo di Borgo, les informations que vous recevez.

Si la conférence de Londres n'a pas terminé ses travaux, il est d'une grande urgence qu'elle se hâte. Dans ce cas vous pouvez encore une fois puiser dans le récit fidèle que je vous fais de l'état des choses les arguments les plus incontestables, pour lui démontrer la nécessité majeure d'en finir.

Je ne vous répète pas que sans un prompt secours pécuniaire je ne réponds pas de la possibilité de maintenir le *statu quo*. S'il y a du désordre, je ne puis pas non plus répondre des conséquences.

P. S. Je viens de voir Messieurs les résidents. Leurs explications avec

les Hydriotes ne me semblent pas de bon augure. Les réponses qu'ils ont eu la patience de se laisser donner dans une conférence, caractérisent assez les hommes et les choses. Je ne puis pas me flatter que l'intervention officieuse de Messieurs les résidents dans les affaires d'Hydra puisse amener aucun résultat satisfaisant. Sous peu de jours je serai sans doute dans la pénible nécessité de vous en écrire encore. Le cas échéant, vous pourrez faire toutes les communications qui seront jugées nécessaires.

51

ΙΩ. ΚΑΠΟΔΙΣΤΡΙΑΣ
ΠΡΟΣ
Μ. ΣΟΥΤΣΟ

Μουσεῖο Μπενάκη,
ἀρχ. 46 (Σούτσου - Καρατζᾶ),
φ. 22, 1 δίφυλλο (ἀρ. 1124),
28,2 × 22 ἐκ.

καὶ

Correspondance, τόμος IV,
σ. 293-296

καὶ

Ἀρχεῖο Καποδίστρια.

[Ὁ Καποδίστριας ἐνημερώνει τὸν πρίγκηπα Σοῦτσο γιὰ τὶς ἐξελίξεις στὸ ἐσωτερικὸ τῆς χώρας καὶ τὶς νέες ἐνέργειες τῶν ἀντιπολιτευόμενων κύκλων].

A M(onsieur) le Prince Michel Soutzo etc. etc. à Paris.

Nauplie le 25 juin/7 juillet 1831

Mon Prince, Votre lettre du 16/28 m'est arrivée par l'avant dernier courrier, et je vous remercie du zèle avec lequel vous tâchez de me procurer les informations les plus rassurantes sur notre avenir. Je fais des vœux bien sincères pour que les délibérations de la Conférence de Londres soient à leur terme et que le courrier dont vous me parlez nous apporte enfin de quoi prévenir les conséquences funestes des intrigues dans ce malheureux pays.

Les documens que je vous envoie aujourd'hui, au nombre de 11, vous

prouveront que les meneurs marchent vers leur but et que les entretiens que leurs coryphées ont eus avec Mess(ieurs) les Résidens ne les ont point découragés.

Ce fait est bien saillant et mérite attention. En voici un second qui n'est pas moins remarquable.

Je vous ai dit par ma lettre du 15/27 que les hommes de Caratasso arrêtés dans la Grèce Orientale avaient des papiers et que l'enquête aurait mis au grand jour le complot. Je viens de recevoir les premiers rapports de l'employé gérant les fonctions de juge instructeur. Ces rapports renferment la preuve matérielle que la seconde comme la première échaffourie de Caratasso faisait partie du plan général dont je vous ai tracé les contours dans ma précédente lettre; que ce plan a été réellement conçu et que l'exécution en a été dirigée par les chefs d'une association secrète qui ont établi leur Quartier Général à Hydra; enfin, que cette association a pour but le renversement du Gouvernement actuel.

Si ce but ne peut pas être atteint par le fait, il suffit aux chefs de l'association de faire accroire par la voie de la correspondance et des gazettes de Smyrne et d'Hydra, qu'il fait au moins l'objet des vœux de la nation.

φ. 1^v C'est ainsi qu'ils espèrent accréditer en France / et ailleurs l'opinion que la Grèce va se lever en masse pour secouer le joug de son Gouvernement actuel.

Mieux conseillé dans les nombreuses conférences qui ont eu lieu à Nauplie, M(onsieu)r Mavrocordato a prétendu donner une nouvelle direction aux manœuvres de l'association dont il est un des chefs.

De son côté et pour sa part il se borne à donner pour motif du soi disant mécontentement de la nation la marche inconstitutionnelle du Gouvernement. Mais en même tems il me fait transmettre par les communautés d'Hydra et de Syra des adresses par lesquelles les signataires demandent *au nom de la nation* que le Gouvernement convoque une assemblée nationale laquelle aurait mission de donner une constitution à la Grèce.

Je viens de recevoir les adresses de Syra, celle d'Hydra est sur le métier. Des adresses semblables pourront être fabriquées dans quelque autre communauté de l'Archipel; mais d'autre part le Péloponnèse et la Grèce Continentale ne cessent d'en envoyer au Gouvernement qui sont rédigées dans un sens contraire. C'est pour le moment la guerre civile à coups de plume. Il serait déplorable qu'elle commençât à coups de fusil.

Tout ceci s'explique aisément et je crois en avoir assez dit dans ma seconde lettre confidentielle à M(onsieu)r Dawkins. Cependant ce qui complètera les explications qu'il est de mon devoir de donner sur ces déplorables intrigues ce sera le travail par lequel je répondrai aux prétendus griefs que M(onsieu)r Mavrocordato articule dans la lettre qu'il m'a adres-

sée et que vous trouverez en copie parmi les annexes sub n(umér)o 11.

Je n'ai pas le tems de vous développer le peu de mots que je vous /
φ. 2^ο écris. Je le ferai sous peu de jours en vous communiquant le travail sus
mentionné. J'ai cru nécessaire de vous faire part de ces informations et
des documens qui les accompagnent pour que vous en fassiez usage au-
près du Ministère français et de Mess(ieurs) les Ambassadeurs d'Angleterre
et de Russie, le cas échéant. Je crois aussi que vous devriez en tirer des ar-
ticles de gazette qui répondraient à ceux déjà publiés et lesquels ne con-
tiennent pas un seul mot de vrai ni de vraisemblable.

La correspondance avec Mess(ieurs) les Résidens étant confidentielle
ne pourra pas être publiée mais pourquoi ferions nous un secret des faits
et des observations qui y sont consignés?

Je ne cesserai de vous répéter et je vous engage à en faire autant à
votre tour dans vos communications avec Mess(ieurs) Sébastiani, M(onsi-
eu)r le Comte Pozzo et Lord Granville. "Que si à l'heure qu'il est, la Con-
férence de Londres ne s'est pas prononcée sur les questions dont elle s'oc-
cupait et sur celles que vous avez mises sous ses yeux en tout dernier lieu,
le désordre et l'anarchie dévoreront en peu de jours tout le bien qui s'est
fait en Grèce grâce aux généreux secours de l'Alliance."

Acquittons nous de nos devoirs avec droiture et bonne foi, et la Pro-
vidence fera, espérons le, le reste.

Je vous renouvelle, mon Prince, l'expression de toutes mes amitiés.

(signature)

52

ΙΩ. ΚΑΠΟΔΙΣΤΡΙΑΣ ΠΡΟΣ Μ. ΣΟΥΤΣΟ

Μουσεῖο Μπενάκη,
ἀρχ. 46 (Σούτσου - Καρατζᾶ),
φ. 22, 1 δίφυλλο
(ἀρ. 1128), 28 × 22 ἐκ.

καὶ

Correspondance, τόμος IV,
σ. 300-305

καὶ

Ἀρχεῖο Καποδίστρια.

[Ὁ Κυβερνήτης ἀναφέρεται στὶς ἀντιπολιτευτικὲς ἐνέργειες, οἱ ὁποῖες
συγκεκριμενοποιοῦνται μὲ τὴ μορφή λιβέλλων. Ἐπίσης ἐνημερώνει τὸν πρίγκη-

πα Μ. Σουτσο ὅτι Γάλλοι ἀξιωματικοὶ συνδέονται μὲ τοὺς κύκλους οἱ ὁποῖοι στρέφονται ἐνάντια στὴν κυβέρνηση, καὶ τὸ γεγονός αὐτὸ τὸν ἀνησυχεῖ].

A Monsieur le Prince M. Soutzo etc. etc. à Paris.

Nauplie le 1/13 juillet 1831

Mons(ieu)r le B(ar)on Rouen va faire une course jusqu'à Navarin et il a la complaisance de m'avertir qu'un bâtiment partira, après son arrivée, pour Toulon. Je ne veux pas, mon Prince, laisser passer cette occasion sans vous donner de nos nouvelles. Il se peut que M(onsieu)r Rouen, M(on-sieu)r Lalande et de M(onsieu)r le Gén(éral) Schneider en donnent à leur tour à leurs Ministères respectifs, et vous devez être aussi à mesure de fournir les explications que le Ministère français serait dans le cas de vous demander.

La lettre que je vous ai écrite en date du 25 juin/7 juillet et les documents qui l'accompagnaient vous donnent une idée complete de l'état des choses jusqu'au moment où je vous l'ai expédiée. Depuis lors voici ce qui est arrivé.

A leur retour à Hydra, Mess(ieurs) Mavrocordato et Condourioti se sont montrés plus que de coutume encouragés à poursuivre leur but. Ils ont lancé conséquemment un acte d'accusation contre le Gouvernement sous la forme d'adresse et leurs émissaires ont poussé des aventuriers et les timides spéculateurs qui fourmillent à Syra à en faire autant. D'autres agents ont été envoyés dans les autres îles de l'Archipel. A Tinos ils ont échoué quelques grands qu'aient été les efforts de Mess(ieurs) Vlacoutzi et Xenos. Ces Messieurs ont tâché de gagner les employés du Gouvernement par des offres d'argent, mais elles ont été repoussées.

Les minutes de ces adresses qu'ont colporté dans les îles ont été rédigées à Hydra, et M(onsieu)r Mavrocordato en est, dit-on, l'auteur. Pareil essai a été fait dans quelques provinces du Péloponèse mais infructueusement.

Les signataires de la pétition d'Hydra disent au Gouvernement: Vous avez violé nos sermens; vous vous êtes engagés à gouverner d'après les principes constitutionnels des actes d'Astros, d'Epidaure et de Trezène et vous gouvernez arbitrairement. Convoquez donc une assemblée nationale pour rendre compte de votre administration et pour donner à l'Etat un Gouvernement représentatif etc. etc.

Je vous enverrai sous peu de jours ces libelles avec des notes marginales et vous verrez où nous en sommes.

La copie de la lettre que j'écris aujourd'hui à M(onsieu)r Lalande vous fera comprendre quelle est la coopération que je lui demande pour arrêter

s'il se peut les progrès du mal. M(onsieu)r l'Amiral Ricord ne refuse pas la sienne. M(onsieu)r Dawkins hésite. Cependant il m'a répété plusieurs fois que si les bâtimens de la station Anglaise rencontraient en mer des bâtimens Grecs sans papiers de navigation, ils les traiteraient en pirates. Ma proposition est plus simple et plus directe. Au lieu que les bâtimens des stations Alliées se trouvent dans le cas d'aller à la recherche des pirates, je demande aux Commandans de les empêcher de mettre à mer. Je doute que M(onsieu)r Dawkins adopte cette mesure. Je doute aussi de la coopération de M(onsieu)r Lalande. Chacun de son côté a ses instructions et il ne lui est pas permis de s'en écarter.

La réserve avec laquelle les Résidens de France et d'Angleterre traitent les questions relatives aux intentions soi-disantes constitutionnelles du faible parti qui se qualifie d'*Opposition*, est si grande qu'ils ont fait entendre à M(onsieu)r Ruikman chargé d'affaires de Russie, qu'ils ne concevaient pas comment M(onsieu)r Ricord avait osé improuver hautement à Poros la conduite de deux ou trois hommes que le Gouvernement a tirés de l'obscurité et de la misère et qui conspirent/aujourd'hui ouvertement contre lui. Or, je vous le demande, mon Prince, lorsque les Résidens des Cours Alliées se croient dans le devoir de ne pas improuver ceux des Grecs qui intriguent contre l'ordre actuel des choses, où et quelles sont donc les instructions qui les autorisent à soutenir de toute leur influence ce même ordre de choses? M(onsieu)r Dawkins dit qu'il n'a pas d'instructions, mais M(onsieu)r Rouen en a reçu et cependant c'est M(onsieu)r de Rouen qui a témoigné son étonnement et ses regrets à M(onsieu)r de Ruikman. Ce dernier ne m'en a pas dit le mot; sa discrétion est au delà de toute mesure. Mais le fait est positif.

Tout ceci est bien déplorable pour ce malheureux pays et très heureux pour moi parceque je commence à espérer que je serai bientôt quitte de l'immense responsabilité qui pèse sur moi.

Je reviens aux affaires d'Hydra. Pour vous mettre à même de ne pas confondre les questions je vous dirai que je me garderai bien de refuser aux bâtimens Hydriotes les papiers de navigation à cause de l'acte d'accusation dont je vous ai parlé plus haut. C'est sur un fait moins théorétique que je baserai mes mesures. Ce fait le voici réduit aux termes les plus simples.

Par une seconde adresse les Hydriotes demandent une nouvelle démogérondie. Je leur répondrai qu'ils n'ont qu'à l'élire comme bon leur semble, mais que je ne la reconnaitrai que lorsqu'elle se chargera de l'exécution des ordres auxquels la démogérondie actuelle a été placée dans l'impossibilité de donner suite. Ces Messieurs sont préparés à rejeter cette condition, et dès lors je serai à mon tour contraint de leur refuser les papiers de navigation.

Motivée par ces considérations, l'intervention des Commandans des stations alliées ne préjuge aucune soi disante question de principe. Ils n'interviennent que pour préserver l'Archipel d'une navigation illégale et conséquemment inadmissible.

Je ne me presse pas ni de continuer cette discussion, ni d'adopter les mesures qui en dépendent parceque je suis dans l'attente du courrier que vous m'avez promis. Mais si ce courrier n'arrive pas dois je laisser se décomposer pièce par pièce la frêle machine de l'administration de la Grèce. Dois je ainsi négativement provoquer l'anarchie, la guerre civile, et le renouvellement de toute sorte de brigandage? Je ne le puis pas.

Comme si ces tracasseries ne suffisaient pas, j'en ai eues aussi avec M(onsieur) le Général Gérard. Je vous enverrai sous peu ses lettres et mes réponses, et vous pourrez au cas de besoin les mettre sous les yeux de M(onsieur) le Maréchal Soult.

Le Gén(éral) Gérard et les autres officiers au service de la Grèce passent leur vie avec les coryphées de notre ridicule opposition. Il n'est pas de propos indécent, pour ne pas dire davantage, contre le Gouvernement qu'ils ne tiennent au milieu des officiers Grecs. Ceux ci s'en offensent et viennent m'en porter plainte. Je laisse dire et je ne cesse de recommander la prudence et la sagesse. Cependant les choses ont été poussées plus loin et je me suis trouvé dans la pénible alternative de me prononcer définitivement entre un officier supérieur français et un officier supérieur/Grec. φ. 2^r Je n'ai pu hésiter; le Grec a obtenu comme il devait la préférence. C'est pour prévenir une mutinerie dans le corps de cavalerie régulière que j'ai dû prendre immédiatement cette décision. M(onsieur) le Cap(itain)e Pellion promu par le Gouv(ernement) Grec au grade de Lieute(na)nt Colonel avait le commandement et l'inspection de ce corps, et M(onsieur) le Lieut(enan)t Colonel Callergi devait servir sous ses ordres et en son absence commander la cavalerie attendu que M(onsieur) Pellion occupait aussi le poste de chef d'Etat Major des troupes régulières. M(onsieur) Callergi a été placé dans la cavalerie sur la demande et d'après la proposition de M(essieur)s Gérard et Pellion. Depuis quelque tems Mess(ieurs) Pellion et Callergi avaient commencé à se jalouser mutuellement; les officiers du corps ont montré de la prédilection pour M(onsieur)r Callergi et dès lors M(onsieur) Pellion a tâché à son tour de lui enlever cette influence mais sans succès. Il s'en est suivi des froissemens dans le service, et leurs conséquences menaçaient de devenir si graves que le Gouvernement devait nécessairement ou renvoyer M(onsieur) Callergi ou engager M(onsieur) Pellion à concentrer ses fonctions dans celles de chef d'Etat Major. C'est ce dernier parti que j'ai pris, parceque l'autre aurait amené dès le lendemain la démission de tous les officiers Grecs de la cavalerie.

Vous aurez, mon Prince, une idée plus complète de ces pauvres af-

fares par les documens que je vous enverrai et vous serez frappé comme moi de la conduite pour le moins inconsidérée de M(onsieu)r Gérard.

Je finis cette longue lettre. Je suis malade plus que de coutûme; cependant je me tiendrai à la brèche jusqu'au dernier moment au risque de y succomber.

Je mets un si grand intérêt à vous faire parvenir avec promptitude ces informations que je vous les enverrai aussi par la voie d'Italie.

Je vous réitère mon Prince l'expression de toutes mes amitiés.

(signature)

53

ΙΩ. ΚΑΠΟΔΙΣΤΡΙΑΣ
ΠΡΟΣ
Μ. ΣΟΥΤΣΟ

Μουσείο Μπενάκη,
ἀρχ. 46 (Σούτσου - Καρατζᾶ),
φ. 22, 1 δίφυλλο
(ἀρ. 1144), 27,7 × 21,5 ἐκ.
καὶ
Ἄρχεῖο Καποδίστρια.
ἀνέκδοτη

A M(onsieu)r le Prince M. Soutzo etc. etc. à Paris.

Nauplie le 9/21 juillet 1831

Ma lettre du 1/13 était encore en route pour Navarin, que j'ai reçu, mon Prince, votre n(umér)o 23 en date du 20 juin.

Je ne saurais assez vous remercier du zèle et du dévouement dont il vous plaît de faire preuve. J'en trouve un nouveau gage dans l'empressement que vous mettez à me procurer les moyens de sortir ce pays des dangers dont le menace la malveillance. Cependant vous serez peiné comme je le suis en apprenant que ces moyens n'ont nullement répondu jusqu'ici ni à vos espérances ni à mon attente.

Les détails affligeans que je vous ai donnés par ma lettre du 1/13 vous en ont assez dit. La copie ci - jointe de la lettre que j'adresse aujourd'hui à Lord Palmerston ne vous laissera plus de doute sur la nature des instructions dont a été muni en dernier lieu M(onsieur) Dawkins.

Malgré toute la faveur dont jouissent pleinement et ouvertement les

meneurs de la part des Résidens de France et d'Angleterre, ils n'ont pu jusqu'à présent mettre à exécution ou donner quelque suite à aucun de leurs projets subversifs. J'aime à espérer qu'il en sera encore de même pour quelque tems à moins que la Conférence de Londres en tardant à se prononcer sur les questions dont Elle s'occupe, n'encourage les intrigans à accréditer davantage le bruit qu'ils répandent, savoir que tant que le Gouvernement actuel subsistera, la Grèce ne se délivrera pas du Provisoire et n'obtiendra aucune assistance de la part de la France et de l'Angleterre.

Je suis si accablé de travail et ma santé en souffre au point que ce n'est qu'au moment de vous écrire ces lignes que j'ai pu dicter à la hâte des notes marginales à l'adresse lancée par le Quartier Général d'Hydra. Je joins ici cette pièce. Les autres adresses que les faiseurs ont fait rédiger à Syra et à Poros étant conçues dans le même esprit et dirigées vers le même but je ne crois pas devoir vous les transmettre.

Le fait est que les hommes les plus respectables de l'Archipel et toutes les autres provinces de l'Etat réprouvent hautement les menées du parti révolutionnaire et m'envoyent à leur tour des adresses qui expriment les sentimens les plus honorables et les vœux les plus sages.

Je vous envoie ci-joint la minute d'une circulaire que je vais <de> transmettre à tous les Commiss(aire)s extraordinaires et Gouverneurs Civils de l'Etat.

Tous ces documens vous mettront à même de vous faire une idée claire et nette de notre situation. Vous serez alors en mesure de donner au Ministère français et à Mess(ieur)s les Ambassadeurs d'Angleterre et de Russie toutes les informations qu'ils peuvent désirer pour ne pas laisser prévaloir auprès de leurs Gouvernemens respectifs les fausses et perfides suggestions d'une malveillance que je ne qualifierai pas.

J'ai tardé et je tarde à donner suite aux mesures que le Gouvernement doit prendre relativement à Hydra, parcequ'il y a des maladies qui se
φ. 1^v guerissent sans/remède et par la force de la nature et parceque je suis dans l'attente du courrier que l'on vous a promis d'expédier de Londres.

J'en dis de même du projet de circulaire que je vous envoie aujourd'hui. Je ne la ferai parti[r] que dans le courant de la semaine prochaine, étant toujours dans l'espoir que ce courrier arrivera et que je pourrai donner à l'esprit public une direction conforme aux décisions de la Conférence de Londres.

Cependant, comme je vous l'ai observé par ma lettre du 1/13, je ne pourrai pousser les précautions que la prudence conseille au delà d'un certain terme. Nous touchons à ce terme, je remplirai mes devoirs et la Providence fera le reste.

De votre côté, mon Prince, profitez de toutes les occasions pour ne

pas laisser ignorer par l'entremise de Mess(ieur)s les Ambassadeurs à la Conférence de Londres l'état critique de nos affaires.

Veillez envoyer sans retard à Lord Palmerston la lettre que je prends la liberté de lui écrire, et portez en le contenu à la connaissance du C(om)te Sébastiani, de Lord Granville et de M(onsieu)r le C(om)te Pozzo di Borgo. Vous ferez de même des autres documens que je vous transmets. Il est bien entendu cependant que ces communications sont très confidentielles et qu'elles ne doivent point sortir du cercle de l'intimité. Ce ne serait que pour le cas où la Conférence de Londres en jugerait autrement que je n'hésiterais pas à les lui présenter moi même sous des formes officielles, car ce n'est pas moi qui redoutera ni dans cette occurrence ni dans aucune autre, la publicité.

Je finirai par vous dire que je passe ma vie à livrer des combats pour recueillir les faibles revenus de l'Etat et pour les faire suffire aux besoins les plus pressans. La Caisse contient à peine 50 ou 60 mille francs et cependant le service n'est ni arrêté ni paralysé, mais ce miracle ne peut durer que peu de jours encore.

Je vous renouvelle Mon Prince l'expression de toutes mes amitiés.

(signature)

Ἐν Ναυπλίῳ, τῇ 9/21 Ἰουλίου 1831

Ἡ ἐπιστολή μου τῆς 1ης/13ης εὑρίσκετο ἀκόμη καθ' ὁδὸν πρὸς Ναυαρίνον, ὅτε ἔλαβον, Πρῆγκηψ, τὴν ὑμετέραν ὑπ' ἀριθμὸν 23 καὶ ὑπὸ ἡμερομηνίαν τῆς 20ῆς Ἰουνίου.

Δὲν θὰ ἠμποροῦσα νὰ σᾶς εὐχαριστήσω ἐπαρκῶς διὰ τὸν ζῆλον καὶ τὴν ἀφοσίωσιν πού ἐπιδεικνύετε. Ἀνεῦρον περὶ τούτου νέον δεῖγμα εἰς τὰς φροντίδας τὰς ὁποίας καταβάλλετε διὰ νὰ μοῦ προμηθεύσητε τὰ μέσα, ὥστε νὰ σώσω τὸν τόπον αὐτὸν ἐκ τῶν κινδύνων διὰ τῶν ὁποίων τὸν ἀπειλεῖ ἡ κακοήθεια. Θὰ στενοχωρηθῆτε πάντως ὅπως καὶ ἐγώ, μανθάνων ὅτι τὰ μέσα ταῦτα μέχρι στιγμῆς δὲν ἀνταπεκρίθησαν οὔτε εἰς τὰς ἐλπίδας σας οὔτε εἰς τὰς προσδοκίας μου.

Αἱ θλιβεραὶ λεπτομέρειαι τὰς ὁποίας σᾶς περιέγραψα εἰς τὴν ἐπιστολήν μου τῆς 1ης/13ης σᾶς πληροφοροῦν σχετικῶς. Τὸ συνημμένον ἀντίγραφον τῆς ἐπιστολῆς τὴν ὁποίαν ἀπευθύνω σήμερον πρὸς τὸν λόρδον Palmerston θὰ διαλύσῃ οἰανδήποτε ἀμφιβολίαν σας σχετικῶς πρὸς τὴν φύσιν τῶν ὁδηγιῶν διὰ τῶν ὁποίων ἐφωδιάσθη τελευταίως ὁ κύριος Dawkins.

Παρ' ὅλην τὴν εὐνοίαν τῆς ὁποίας χαίρουν οἱ συνωμόται πλήρως καὶ ἀπροκαλύπτως ἐκ μέρους τῶν Πληρεξουσίων τῆς Γαλλίας καὶ τῆς Μεγάλης Βρετανίας, μέχρι στιγμῆς δὲν ἠμπόρεσαν νὰ ἐκτελέσουν ἢ νὰ συνεχίσουν οὐδὲν ἐκ τῶν ἀνατρεπτικῶν τῶν σχεδίων. Ἐπιθυμῶ νὰ ἐλπίζω ὅτι θὰ συμβαίῃ τὸ αὐτὸ ἐπ' ὀλίγον ἀκόμη χρόνον, ἐκτὸς ἐὰν ἡ Διάσκεψις τοῦ Λονδίνου, ἀναβάλλουσα τὰς

ἀποφάσεις τῆς ἐπὶ τῶν θεμάτων μὲ τὰ ὁποῖα ἀσχολεῖται, ἐνθαρρύνῃ τοὺς δολοπλόκους ὥστε νὰ διαδῶσουν ἔτι περαιτέρω τὰς φήμας τὰς ὁποίας ἤδη διασπείρουν· δηλαδὴ ὅτι, ἐφ' ὅσον ὑφίσταται ἡ παροῦσα Κυβέρνησις, ἡ Ἑλλάς δὲν θὰ ἐλευθερωθῇ ἐκ τοῦ προσωρινοῦ καὶ οὐδεμίαν ἐνίσχυσιν θὰ λάβῃ ἐκ μέρους τῆς Γαλλίας καὶ τῆς Μεγάλῃς Βρεττανίας.

Εἶμαι τόσον καταπονημένος ἐκ τῆς ἐργασίας καὶ ἡ ὑγεία μου ὑποφέρει ἐξ αὐτῆς τόσον, ὥστε μόνον τὴν στιγμὴν κατὰ τὴν ὁποίαν σᾶς ἀπευθύνω τὰς γραμμάς αὐτάς, ἡμπόρεσα νὰ ὑπαγορεύσω παρασελιδίους σημειώσεις εἰς τὴν προσφωνήσιν τὴν ὁποίαν ἐξηκόντισε τὸ Γενικὸν Στρατηγεῖον τῆς Ὑδρας. Συνάπτω ἐδῶ τὸ ἔγγραφο τοῦτο. Τὰς λοιπὰς προσφωνήσεις, τὰς ὁποίας οἱ δολοπλόκοι ἔβαλαν νὰ συντάξουν εἰς Σῦρον καὶ εἰς Πόρον, δὲν θεωρῶ ἀναγκαῖον νὰ σᾶς ἀποστείλω, διότι εἶναι συντεταγμένοι ἐν τῷ αὐτῷ πνεύματι καὶ ἀποβλέπουν εἰς τὸν αὐτὸν σκοπὸν.

Γεγονὸς εἶναι ὅτι οἱ πλέον ἀξιοσέβαστοι ἄνδρες τοῦ Ἀρχιπελάγους καὶ ὄλων τῶν ἐτέρων περιοχῶν τοῦ Κράτους ἀποδοκιμάζουν φανερῶς τὰς δολοπλοκίας τῆς ἐπαναστατικῆς ὁμάδος καὶ μοῦ ἀποστέλλουν μὲ τὴν σειρὰν τῶν προσφωνήσεων αἱ ὁποῖαι ἐκφράζουν τὰ πλέον τιμητικὰ συναισθήματα καὶ τὰς πλέον φρονίμους εὐχάς.

Σᾶς ἀποστέλλω συνημμένως τὸ σχέδιον μιᾶς ἐγκυκλίου τὴν ὁποίαν πρόκειται νὰ ἀπευθύνω πρὸς ἅπαντας τοὺς ἐκτάκτους ἐπιτρόπους καὶ τοὺς Κυβερνήτας τοῦ Κράτους.

Ἄπαντα τὰ ἔγγραφα ταῦτα θὰ σᾶς καταστήσουν ἱκανὸν νὰ σχηματίσητε σαφῆ γνώμην περὶ τῆς καταστάσεώς μας. Θὰ εἴσθε λοιπὸν εἰς θέσιν νὰ παράσχητε εἰς τὸ Γαλλικὸν Ὑπουργεῖον καὶ εἰς τοὺς κυρίους πρέσβεις τῆς Μεγάλῃς Βρεττανίας καὶ τῆς Ρωσίας ἀπάσας τὰς πληροφορίες τὰς ὁποίας ἡμπορεῖ νὰ ἐπιθυμοῦν, ὥστε νὰ μὴν ἀφήσουν νὰ ὑπερεκτιμηθοῦν παρὰ τῶν ἀντιστοίχων Κυβερνήσεών των αἱ ψευδεῖς καὶ ἀπατηλαὶ εἰσηγήσεις μιᾶς κακεντρεχείας τὴν ὁποίαν δὲν θὰ χαρακτηρίσω.

Καθυστέρησα καὶ θὰ καθυστερήσω νὰ δώσω συνέχειαν εἰς τὰ μέτρα, τὰ ὁποῖα ὀφείλει νὰ λάβῃ ἡ Κυβέρνησις σχετικῶς πρὸς τὴν Ὑδραν, διότι ὑπάρχουν ἀσθένειαι, αἱ ὁποῖαι θεραπεύονται ἄνευ φαρμάκων, διὰ μόνῃς τῆς δυνάμεως τῆς φύσεως, καὶ διότι ἀναμένω τὸ ταχυδρομεῖον τὸ ὁποῖον σᾶς ὑπεσχέθησαν νὰ ἀποστέλλουν ἐκ Λονδίνου.

Λέγω τὸ αὐτὸ περὶ τοῦ σχεδίου τῆς ἐγκυκλίου τὸ ὁποῖον σᾶς ἀποστέλλω σήμερον. Δὲν θὰ τὴν κοινοποιήσω πρὸ τῆς προσεχοῦς ἐβδομάδος, διότι ἐλπίζω ὅτι ἐν τῷ μεταξύ θὰ ἔχουν φθάσει ἐκ Λονδίνου αἱ εἰδήσεις, καὶ ὅτι θὰ ἡμπορέσω νὰ δώσω εἰς τὸ πνεῦμα τοῦ λαοῦ κατεύθυνσιν σύμφωνον πρὸς τὰς ἀποφάσεις τῆς Διασκέψεως τοῦ Λονδίνου.

Ὅμως, ὡς ἤδη παρετήρησα εἰς τὴν ἐπιστολήν μου τῆς 1ης/13ης δὲν θὰ ἡμπορέσω νὰ διατηρήσω τὰς προφυλάξεις τὰς ὁποίας συμβουλεύει ἡ φρόνησις, πέραν ἐνὸς ὠρισμένου ὁρίου. Προσεγγίζομεν τὸ ὄριον τοῦτο, θὰ πράξω τὸ καθήκον μου καὶ ἡ Θεία Πρόνοια θὰ πράξῃ τὰ ὑπόλοιπα.

Καὶ σεῖς, Πρῆγκηψ μου, προσπαθήσατε νὰ ἐπωφεληθῆτε ἀπασῶν τῶν εὐκαιριῶν διὰ νὰ μὴν ἀφήσητε νὰ ἀγνοῇ ἡ Διάσκεψις τοῦ Λονδίνου, μέσῳ τῶν κυρίων Πρέσβειων, τὴν κρισιμότητα τῶν ὑποθέσεών μας.

Σᾶς παρακαλῶ νὰ ἀποστείλητε ἄνευ ἀργοπορίας πρὸς τὸν λόρδον Palmerston τὴν ἐπιστολὴν, τὴν ὁποῖαν λαμβάνω τὸ θάρρος νὰ τοῦ ἀπευθύνω, καὶ ἀνακοινώσατε τὸ περιεχόμενον τῆς πρὸς τὸν κόμητα Sébastiani, τὸν λόρδον Granville καὶ τὸν κόμητα κύριον Pozzo di Borgo. Θὰ κάμητε τὸ αὐτὸ καὶ διὰ τὰ ἄλλα ἔγγραφα τὰ ὁποῖα σᾶς ἀποστέλλω. Ἐννοεῖται βεβαίως ὅτι αἱ ἀνακοινώσεις αὐταὶ εἶναι λίαν ἐμπιστευτικαὶ καὶ ὅτι δὲν πρέπει νὰ ἐξέλθουν τοῦ κύκλου τῆς οἰκειότητος. Μόνον εἰς τὴν περίπτωσιν, κατὰ τὴν ὁποῖαν ἡ Διάσκεψις τοῦ Λονδίνου θὰ ἔκρινε κατὰ διαφορετικὸν τρόπον, δὲν θὰ ἐδίσταζα νὰ τὰς παρουσιάσω εἰς ἐκείνην ἐγὼ ὁ ἴδιος, ὑπὸ ἐπίσημον μορφήν, διότι δὲν εἶμαι ἐγὼ ἐκεῖνος ὁ ὁποῖος θὰ φοβηθῆ ἑἰς ταύτην τὴν περίπτωσιν ἢ εἰς οἰανδήποτε ἑτέραν, τὴν δημοσιότητα.

Περατώνω τὴν ἐπιστολὴν μου, ἐπαναλαμβάνων ὅτι περῶ τὸν χρόνον μου μαχόμενος διὰ νὰ συγκεντρώσω τὰ πτωχὰ ἔσοδα τοῦ Κράτους καὶ διὰ νὰ τὰ κάμω νὰ ἐπαρκέσουν εἰς τὰς πλέον ἐπείγουσας ἀνάγκας. Τὸ Ταμεῖον περιέχει μόλις 50 ἢ 60 χιλιάδας φράγκων καὶ ὅμως ἡ διοίκησις οὔτε ἀδρανεῖ οὔτε κωλυσιεργεῖ· τὸ θαῦμα ὅμως τοῦτο δὲν ἔμπορεῖ νὰ διαρκέσῃ παρὰ ὀλίγας ἡμέρας ἀκόμη.

Σᾶς ἐπαναλαμβάνω, Πρῆγκηψ μου, τὴν ἔκφρασιν τῶν φιλικῶν μου αἰσθημάτων.

(ὕπογραφή)

54

ΙΩ. ΚΑΠΟΔΙΣΤΡΙΑΣ ΠΡΟΣ Μ. ΣΟΥΤΣΟ

Μουσεῖο Μπενάκη,
ἀρχ. 46 (Σούτσου - Καρατζᾶ),
φ. 22, 1 δίφυλλο (ἀρ. 1147),
27,3 × 19,9 ἐκ.

ἀνέκδοτη.

A M(onsieur) le Prince M. Soutzo, à Paris.

Nauplie, le 9/21 juillet (18)31

En lisant mes notes sur l'adresse de Hydra, ne soyez pas effrayé, mon Prince. N'allez pas me croire un homme formé à l'Ecole de M(onsieur)

Maistre ou de M(onsieur) Binald. Loin de là. Je prétends être le plus libéral des magistrats modernes. Mon opinion est, que plus on voudra assurer aux Hellènes la jouissance véritable et réelle des garanties constitutionnelles, et moins sait-on leur donner de[s] constitutions fabriquées à la mode du jour. La Grèce est au XII, ou au XIII siècle. Et c'est à lui faire atteindre le siècle actuel que doivent se diriger tous les efforts du Gouv(ernemen)t ou si l'on veut du législateur.

Il m'est impossible dans ce moment de vous faire part de mes idées sur cette immense question. Mais au cas de besoin vous pouvez donner à M(onsieur) le C(omte) Sébastiani, ou à M(essieurs) les Ambassadeurs l'assurance que je n'hésiterai pas à les leur communiquer si la Conférence de Londres ou les Cabinets Alliés le désirent. Ils ont vu ce que j'en ai dit par mes lettres particulières au Prince Léopold. C'est dans le même esprit que sont conçus les Actes d'Argos. C'est au même but que tendent tous mes travaux. J'ignore si M(onsieur) Eynard, vous a laissé un exemplaire des Actes du Congrès d'Argos. Je vous en envoie un.

Croirez vous que M(onsieur) Rizo quitte sa place. Et pourquoi? Parceque il ne veut pas se trouver dans le cas de refuser un protocole ou passeport aux Hydriotes, si ceux-ci s'obstinent à ne vouloir pas respecter et maintenir les ordonnances du Gou(vernemen)t que cependant toutes les Provinces de l'Etat, et respectent et écoutent. A b u n o (λέξη δυσανάγνωστη) o m n e s. Que le Seigneur aie pitié de nous.

*Tout à vous
(initiales)*

Ἐν Ναυπλίῳ, τῆ 9/21 Ἰουλίου 1831

Ὅταν θὰ ἀναγνώσητε τὰς σημειώσεις μου σχετικῶς πρὸς τὴν διακοίνωσιν τῆς Ὑδρας, μὴ θορυβηθεῖτε, Πρῶγκηψ μου. Μὴ θεωρήσητε ὅτι καὶ ἐγὼ ἐσπούδασα εἰς τὴν σχολὴν τοῦ Κυρίου Maistre ἢ τοῦ Κυρίου Binald. Ἀντιθέτως. Ἰσχυρίζομαι ὅτι εἶμαι ὁ πλέον φιλελεύθερος ἐκ τῶν νεωτέρων κυβερνητῶν. Πιστεύω ὅτι ὅσον περισσότερον ἐπιθυμεῖ κανεὶς νὰ ἐξασφαλίσῃ εἰς τοὺς Ἕλληνας τὴν πραγματικὴν καὶ ἀληθῆ ὑπαρξίν τῶν συνταγματικῶν διαβεβαιώσεων, τόσον ὀλιγώτερον κατορθώνει νὰ τοὺς παράσχη νόμους, οἱ ὅποιοι νὰ ἀνταποκρίνονται εἰς τὸν σύγχρονον συρμόν. Ἡ Ἑλλάς εὐρίσκεται εἰς τὸν IB' ἢ τὸν II' αἰῶνα. Καὶ ἅπασαι αἱ προσπάθειαι τῆς Κυβερνήσεως ἢ ἀν ἐπιθυμεῖτε τοῦ νομοθέτου ὀφείλουν νὰ τείνουν εἰς τὸ νὰ τὴν ὀδηγήσουν εἰς τὸν παρόντα αἰῶνα.

Εἶναι ἀδύνατον εἰς ἐμὲ νὰ γνωστοποιήσω εἰς ὑμᾶς τὴν στιγμὴν ταύτην τὰς ἀπόψεις μου σχετικῶς πρὸς τὸ τεράστιον τοῦτο ζήτημα. Ἀλλά, εἰς περίπτωσιν ἀνάγκης, ἠμπορεῖτε νὰ παράσχητε πρὸς τὸν Κύριον Κόμητα Sébastiani ἢ πρὸς

τοὺς Κυρίους Πρέσβεις τὴν διαβεβαίωσιν ὅτι δὲν θὰ διστάσω νὰ τὰς ἀνακοινώσω πρὸς ἐκείνους ἐὰν αὐτὸ ἐπιθυμοῦν ἡ Διάσκεψις τοῦ Λονδίνου ἢ τὰ Ὑπουργεῖα τῶν Συμμάχων. Γνωρίζουν τί εἶπον σχετικῶς εἰς τὰς ἰδιωτικὰς ἐπιστολάς μου πρὸς τὸν Πρίγκηπα Λεοπόλδον. Συμφώνως πρὸς τὸ αὐτὸ πνεῦμα ἔχουν συνταχθεῖ καὶ τὰ Πρακτικὰ τοῦ Ἄργους. Εἰς τὸν στόχον τοῦτον ἀποσκοποῦν ὅλαι αἱ ἐργασίαι μου. Ἄγνοῶ ἐὰν ὁ Κύριος Ἐυἰάρδος ἄφησε εἰς ὑμᾶς ἀντίτυπον τῶν Πρακτικῶν τῆς Ἐθνοσυνελεύσεως τοῦ Ἄργους. Ἀποστέλλω πρὸς ὑμᾶς ἓν.

Θὰ πιστεύσετε ὅτι ὁ Κύριος Ρῖζος ἐγκαταλείπει τὴν θέσιν του; Καὶ ὁ λόγος; Διότι δὲν ἐπιθυμεῖ νὰ εὔρεθῃ εἰς τὴν περίπτωσιν νὰ ἀρνηθῇ πρωτόκολλον ἢ διαβατήριον εἰς τοὺς Ὑδραίους, ἐὰν οἱ τελευταῖοι ἐπιμένουν νὰ μὴν ἐπιθυμοῦν νὰ σέβωνται καὶ νὰ ὑπακούουν τὰς διαταγὰς τῆς Κυβερνήσεως, τὰς ὁποίας ὡστόσο ὅλαι αἱ ἄλλαι Ἐπαρχίαι τοῦ Κράτους, καὶ σέβονται καὶ ἀκούουν.

Ἄς μᾶς λυπηθῇ ὁ Θεός.

Ὅπως ὑμέτερος
(μονογραφή)

55

ΙΩ. ΚΑΠΟΔΙΣΤΡΙΑΣ ΠΡΟΣ Μ. ΣΟΥΤΣΟ

Μουσεῖο Μπενάκη,
ἀρχ. 46 (Σούτσου-Καρατζᾶ),
φ. 23, 2 δίφυλλα
(ἀρ. 1170-1171), 25,3 × 20 ἐκ.
καὶ
Correspondance, τόμος IV,
σ. 346 - 353.

[Ὁ Κυβερνήτης ἀναφέρεται στὰ γεγονότα τοῦ Πόρου καὶ ἐπισημαίνει, ἀκόμη μία φορά, πόσο ἐπείγει ἡ ἀποστολὴ ἐνιαίων ὁδηγιῶν πρὸς τοὺς Πληρεξουσίους, ἢ σύναψη τοῦ δανείου καὶ ἡ ἐπίσπευση τῶν ἀποφάσεων τῆς διάσκεψης τοῦ Λονδίνου].

A S(on) A(ltesse) Monsieur le Prince Soutzo etc. etc.

Nauplie le 3/15 Août 1831

Mon Prince,

Je m'empresse de vous faire part des événemens funestes qui mettent la Grèce en deuil. La perte qu'elle vient de faire est immense. Dieu veuille qu'elle puisse un jour la réparer.

La circulaire ci-jointe renferme le précis exact de la catastrophe de Poros. Les faits parlent haut, ils caractérisent assez les hommes qui en sont les auteurs.

Il est d'un grand intérêt pour l'honneur de la Nation que la Conférence de Londres ait sous les yeux le plutôt que faire se pourra l'exposé que je vous transmets. Si j'en avais le temps je m'acquitterais de ce devoir, ne l'ayant pas, je vous charge de rédiger vous même un mémoire d'après la teneur de la présente et de l'accompagner des documens qui sont annexés à la circulaire, ainsi que de ceux que je joins ici.

Ceux sur lesquels je vous engage à fixer l'attention de L(eurs) E(xcellences) Messieurs les Plénipotentiaires sont le rapport de Mess(ieur)s les Commandans Lyons et Lalande et les observations que je n'ai pu me dispenser de faire sur quelques points essentiels de ce même rapport.

Je n'ai pas voulu répéter dans mes notes les observations que j'ai articulées de vive voix à M(essieu)rs les Commandans ainsi qu'à M(essieu)rs les Résidens dans deux entretiens que j'ai eus avec eux ces jours derniers. Je crois cependant devoir les consigner ici pour que vous en fassiez usage./

φ. 1^r M(essieu)rs les Résidens ont réprouvé par des déclarations solennelles les mouvemens insurrectionnels qui venaient de se faire à Poros. Ils ont annoncé qu'à l'arrivée de M(onsieu)r le Baron Rouen et de M(essieu)rs les Cap(itaine)s Lalande et Lyons, les chefs de ces mouvemens seraient sans doute ramenés au devoir si une première déclaration ne suffisait pas.

Le surlendemain parurent à la hauteur de Nauplie les Frégates, la *Calypsos* et la *Madagascar*. Elles se dirigèrent immédiatement sur Poros sans que M(essieu)rs les Commandans eussent pu s'aboucher préalablement ni avec M(essieu)rs les Résidens ni avec moi sur l'importante mission qu'ils allaient remplir.

Arrivés sur les lieux, quelles mesures ont ils prises pour ramener au devoir les chefs égarés? Ils ont traité avec eux sans fruit et rien ne le prouve plus que le rapport dont je vous transmets la copie.

Pouvaient ils, devaient ils traiter avec des hommes en révolte? Admettre qu'ils pussent rejeter les moyens de salut qu'ils leur offraient et puis quitter Poros pour venir conférer avec M(essieu)rs les Résidens et avec moi? Quel but pouvait avoir cette conférence [?] Obtenir du Gouvernement des concessions en faveur des Hydriotes qui ne tendent à rien moins qu'à renverser l'ordre de choses provisoirement établi en Grèce et que les Puissances Alliées ont déclaré vouloir maintenir.

En posant ainsi la question je n'ai pas laissé ignorer à M(essieu)rs les Commandans que par le fait de leur pourparlers avec les Hydriotes ceux φ. 2^r - ci se trouvaient jouir de l'appui moral qui/devait être exclusivement prêté au Gouvernement, que dans ce cas l'insurrection s'étendrait et que le Gouvernement devrait alors se retirer et se considérer comme non res-

ponsable des conséquences. Je leur ai démontré avec des documens à la main que les intrigans qui s'étaient réunis à Hydra avaient essayé à plusieurs reprises mais en vain, d'insurger l'armée et les provinces du Péloponèse et de la Grèce Continentale; que leurs essais ont eû quelques succès dans l'Archipel, mais que dans les îles mêmes où ils ont pu séduire quelques aventuriers et des hommes timides, la grande majorité des citoyens honnêtes et paisibles ne cessent de m'envoyer des suppliques par lesquelles ils invoquent l'assistance du Gouvernement pour délivrer les îles des Hydriotes. J'ai enfin prouvé à M(essieu)r(s) les Résidens et à M(essieu)r(s) les Commandans que je ne pouvais ni traiter avec l'insurrection ni lui faire des concessions sans trahir la confiance dont la Nation m'honore. En effet les provinces du Péloponnèse et de la Grèce Continentale ont répondu à ma circulaire en date du 8/20 Juillet, et elles s'expriment de manière à ne pas laisser de doute sur la haute improbation dont elles frappent les projets et les mouvemens insurrectionnels des Hydriotes, ainsi que la poignée d'hommes qui les dirigent. Ces adresses sont publiées à mesure que le Gouvernement les reçoit. Ce qui prouve que les citoyens de chaque province ont été en pleine liberté d'exprimer leurs opinions et leurs vœux c'est que j'ai également reçu et fait publier les adresses du peu de citoyens de Calavryta, de Vostitza, de Patras et de quelques étrangers qui se trouvent à Nauplie lesquels/semblent sympathiser avec les Hydriotes.

Φ. 27 Lorsque toutes les adresses avec leurs signatures auront été publiées il sera aisé de voir de quel côté se trouve l'immense majorité.

L'ensemble de ces témoignages paraît avoir fait quelque impression sur l'esprit de M(essieu)r(s) les Commandans et j'ose le croire même sur celui de M(essieu)r(s) les Résidens.

Je dois m'en flatter en songeant qu'après quelques pourparlers nous sommes convenus de la déclaration que M(essieu)r(s) Lalande et Lyons devaient aller faire directement encore une fois et une dernière fois à la Communauté d'Hydra. L'acte de lâcheté et de barbarie consommé à Poros le 1 Août achèvera j'espère de convaincre ces Messieurs que les Grecs dont ils ont aimé à s'entourer ont constamment surpris leur bonne foi. Ils leur avaient persuadé que toute la Nation allait se soulever pour soutenir le mouvement d'Hydra. Ils verront que toute la Nation se lève pour flétrir ce mouvement et ceux qui en sont les coupables fauteurs.

Le Congrès National est convoqué au 15 Sept(em)bre et ses délibérations en offriront la preuve!

J'ignore quels autres désastres sont réservés à ce malheureux pays, ceux qui me semblent les plus imminens sont la piraterie, la peste et le cholera morbus.

Des forbans se sont déjà montrés au cap Sunium. Un bâtiment arrivé de Constantinople à Spezzia quoique ayant eû dans sa traversée un homme

φ. 3^r mort et un autre / malade a été admis immédiatement à la libre pratique nulle autorité n'étant respectée à Spezzia pas plus qu'à Hydra et qu'à Syra.

En résumant ce déplorable état de choses dans votre Mémoire vous ne manquerez pas de demander avec instance à la Conférence de Londres de prompts remèdes.

Vous devez répéter que si elle avait daigné accueillir les vœux que j'ai pris la liberté de lui exprimer par votre entremise depuis le mois de Janvier jusqu'à ce jour, les malheurs qui pèsent déjà sur la Grèce, ceux plus graves qui la menacent auraient été prévenus.

Des instructions collectives aux Résidens auraient découragé la clique. Elles auraient fait plus, elles auraient préservé M(essieur)s les Résidens de France et d'Angleterre des suggestions d'une poignée d'hommes qui n'ont rien à perdre en Grèce et qui veulent, n'importe les moyens, s'emparer si non du pouvoir, du moins, de la haute direction des affaires.

J'ai sollicité des secours pécuniaires. Ces secours ont été promis; mais je les attends encore.

J'ai enfin insisté pour qu'on accélérât la décision des questions majeures desquelles dépend l'avenir de la Grèce, et au cas où une décision semblable serait impossible pour le moment, j'ai demandé que les Cours Alliées déclarassent d'une manière claire et positive leurs intentions quant au maintien de l'ordre provisoire. /

φ. 3^v Vous n'ignorez pas dans quels termes M(onsieur) Dawkins a été autorisé à me faire confidentiellement cette déclaration. Vous avez reçu la copie de la lettre que j'ai adressée à ce sujet à Lord Palmerston. Aucune responsabilité ne pèse plus sur moi et vous devez énoncer bien positivement cette vérité dans votre Mémoire.

Je ne me crois pas pour cela dispensé de remplir mes devoirs envers le pays et je les remplirai.

Je vous charge conséquemment de demander à la Conférence de Londres de munir d'instructions collectives tant Messieurs les Résidens que M(essieur)s les Commandans des stations alliées. Ces instructions doivent leur enjoindre de se concerter avec le Gouv(ernement) sur toutes les mesures qu'il est d'une impérieuse urgence de prendre.

1^o. Pour éteindre l'insurrection d'Hydra et pour en préserver les autres îles de la mer Egée.

2^o. Pour garantir la navigation et le commerce de la piraterie.

3^o. Pour mettre le Gouvernement en mesure de préserver la Grèce de l'irruption de la peste ou du choléra morbus.

Ces mesures résultent du principe déjà admis par Mess(ieur)s les Commandans, savoir qu'ils ne peuvent permettre la libre navigation qu'à

ceux des bâtimens grecs qui sont munis de commissions ou de patentes de leur Gouvernement.

Il serait à désirer que Mess(ieur)s les Commandans fussent aussi autorisés à enlever à l'île d'Hydra tant qu'elle reste en révolte, les bâtimens qu'elle arme en son port et à ne lui laisser que les embarcations qui sont nécessaires à son ravitaillement. /

φ. 4^r Si ces mesures avaient été mises à exécution depuis un mois ainsique j'en ai fait plusieurs fois la demande à Messieurs les Commandans Alliés nous n'aurions pas à déplorer aujourd'hui les scènes sanglantes de Poros et le sombre avenir dont elles menacent la marine grecque.

Je vous engage à répéter encore une fois combien sont ardens et sincères les vœux que je forme pour que les Augustes Cours Alliées décident enfin les questions dont elles s'occupent, pour qu'elles procèdent au choix du Prince Souverain et qu'elles me délivrent ainsi d'un fardeau dont les circonstances du dehors rendent tous les jours davantage le poids plus insupportable.

Je ne ferai que vous accuser la réception de vos lettres du 23 et 27 Juin sub n(umér)o 24.

Ai - je besoin de vous dire qu'au moment où je vous écris la caisse publique contient à peine 30.000 francs?

Je ne doute pas du zèle et de l'habileté avec lesquels vous remplirez la commission importante dont je vous charge aujourd'hui.

Je vous renouvelle l'expression de toutes mes amitiés.

(signature)

56

ΙΩ. ΚΑΠΟΔΙΣΤΡΙΑΣ
ΠΡΟΣ
Μ. ΣΟΥΤΣΟ

Μουσείο Μπενάκη,
ἀρχ. 46 (Σούτσου-Καρατζᾶ),
φ. 23, 1 δίφυλλο (ἀρ. 1166),
25,1 × 20 ἐκ. + 1 δίφυλλο (ἀρ. 1210),
25,3 × 20 ἐκ.

καὶ

Correspondance, τόμος IV,
σ. 353 - 357

καὶ

Ἄρχεῖο Καποδίστρια.

[Ὁ Καποδίστριας ἐνημερώνει τὸν πρίγκηπα Σοῦτσο γιὰ τὰ γεγονότα τοῦ Πόρου. Δίνει πληροφορίες γιὰ τὸν τρόπο μὲ τὸν ὁποῖο κατευθύνονται ἀπὸ τὴν Ἵδρα οἱ κινήσεις ἄλλων ἐκείνων οἱ ὁποῖοι ἀντιπολιτεύονται τὴν Κυβέρνηση. Τέλος, ἀναλύει τὴ συμπεριφορὰ ποὺ ἐπέδειξαν κατὰ τὴ διάρκεια τῶν γεγονότων, τόσο οἱ Ἕλληγες, ὅσο καὶ οἱ ἐκπρόσωποι τῶν ξένων Δυνάμεων ἢ οἱ στρατιωτικοί.]

Nauplie, le 3/15 août 1831

Je joins ici, mon Prince, deux pièces qui vous donneront l'idée du plan révolutionnaire des Hydriotes et des moyens qu'ils ont osé employer pour le mettre à exécution. Je n'ai pas assez de secrétaires pour faire traduire ou pour faire copier un volume de documens qui jettent un grand jour sur ces infâmes menées. Je ne vous en donnerai donc qu'un court extrait.

Il résulte de ces documens que depuis quelques mois les directeurs de la société secrète avaient gagné les hygienomes de l'Archipel, lesquels sont chargés en même tems des fonctions de commissaires de la poste aux lettres. Ceux ci envoyaient toute la correspondance du Gouvernement avec les employés de l'Archipel aux directeurs d'Hydra. Alors l'on retenait à Hydra les dépêches qui pouvaient éclairer les Gouverneurs sur l'état des choses et sur les intérêts du Gouvernement et l'on expédiait à leur destination celles qu'on pouvait commenter de manière à rendre l'administration impopulaire. Ces commentaires se publiaient par la gazette l'Apollon.

L'on a traduit et colporté l'article du Globe qui parle de la prétendue Alliance de la Russie avec la Porte. On a ajouté que ces deux Puissances s'étaient déjà entendues pour faire du Péloponèse seul une principauté dont je serais l'Hospodar... C'est en répandant parmi la populace ces bruits absurdes, et en la travaillant par des suggestions et par des promesses qu'on a révolutionné Syra et quelque autre ile de la mer Egée.

Le Gouverneur de Syra a trahi ses devoirs et l'on prétend que les Hydriotes l'ont bien payé pour cela.

φ. 1^v Ce qui a donné de la force à cette coupable entreprise c'est que les meneurs ont annoncé publiquement et par leur correspondance / que la France et l'Angleterre ne se mêleraient pas des affaires intérieures et qu'Elles ne pouvaient pas improuver des mouvemens semblables à ceux qui caractérisaient la grande semaine de juillet et ses conséquences en Belgique et ailleurs. Ils ajoutaient que bon gré, mal gré, la Russie se verrait forcée de suivre la même ligne de conduite.

L'attitude prise par Mess(ieurs) les Résidens de France et d'Angleterre, celle des Commandans des deux stations, les rapports d'intimité que les uns et les autres ont toujours entretenu et entretiennent encore avec les chefs de la révolte; toutes ces circonstances réunies ont fait des prosé-

lytes aux coryphées d'Hydra et notamment à Mavrocordato qui en est le principal.

Ce qui nous a sauvés pour le moment, c'est la fermeté avec laquelle l'Amiral Ricord a rempli les ordres de sa Cour et de la Confér(en)ce. Aussi a-t-on fait tout au monde pour l'intimider et pour le paralyser. Il a tenu ferme et Miaoulis est resté presque seul à Poros. Il se serait même retiré sans incendier nos bâtimens si des conseils perfides ne lui avaient fait envisager une retraite sans destruction comme un acte de lâcheté.

Bref on a réussi à priver le pauvre Etat Grec de sa frégate et de deux Corvettes; on voulait lui enlever aussi les deux bateaux à vapeur et tout le matériel de sa marine. On a voulu mettre le Gouvernement dans l'impossibilité de se faire respecter dans l'Archipel.

Le tems et les évènements vous expliqueront encore mieux où tendent
 φ. 2^o tant de perfidies et quelle en est le but véritable. / Est-ce que les mille bâtimens marchands grecs qui ont passé le Bosphore dans une seule année de notre restauration (et quelle restauration!) n'en seraient pas une des causes? Je ne vous développe pas cette observation mais vous en serez sans doute frappé!

Je reviens à la conduite ferme et inébranlable de l'Amiral Ricord. Supposez qu'il eût quitté Poros avec ses collègues en y laissant maître Miaoulis de diriger où bon lui aurait semblé ses bâtimens armés. La révolution des côtes du Péloponèse et de celles de la Grèce continentale était toute préparée et à l'apparition des bâtimens Hydriotes elle aurait éclaté. J'ai la certitude qu'elle n'aurait pas fait de progrès, mais la guerre civile n'en eût pas moins été la conséquence funeste. Admettons même que Miaoulis eût promis aux Commandans des Stations Alliées de ne point faire sortir les bâtimens qu'il avait envahis, est-ce que d'autres n'auraient pas quitté Hydra avec mission d'insurrectionner le pays? Est-ce qu'en effet deux bricks n'ont pas été l'un à Salamine portant à son bord Zami Caratasso, l'autre à Cranidi portant d'autres émissaires?

Mais quand bien même nul bâtiment des insurgés ne fût sorti ni de Poros ni d'Hydra, les Hydriotes auraient cependant acquis aux yeux de la nation le caractère d'un pouvoir légitime lequel est appelé à tracter d'égal à égal avec le Gouvernement Grec, sous la médiation des Commandans des Stations Alliées. Quel[le] eût été l'impression que devait produire ce fait sur l'esprit des Grecs? et quelles les conséquences? /

φ. 2^o Les Grecs auraient dû penser que c'est à l'insurrection que les Puissances Alliées donnent leur appui moral. Dès lors par quels moyens compteraient Elles faire respecter un ordre de choses qu'Elles ont positivement déclaré de vouloir maintenir?

Je dicte à la hâte ces observations, mais vous saurez les développer et en faire le meilleur usage pour nos pauvres affaires.

*Je vous salue et je suis
tout à vous
(signature)*

D é c l a r a t i o n

Mess(ieurs) les Commandans des Stations Alliées réitéreront à la Communauté d'Hydra la déclaration qu'ils ont déjà faite aux chefs qui se sont emparé des bâtimens de l'Etat Grec et de l'Arsenal à Poros:

Que conformément aux intentions de leurs Cours et au désir de S(on) E(xcellence) le Président de la Grèce la dite Communauté doit s'empreser d'ordonner aux chefs qu'elle a envoyés à Poros de se retirer et de laisser les bâtimens et l'Arsenal dans l'état où ils les ont trouvés.

Que si la Communauté d'Hydra se refuse d'obéir à cette injonction Mess(ieurs) les Commandans ne pourront permettre à aucun des bâtimens de guerre prenant part à l'insurrection de naviguer librement et qu'il sera s'il est trouvé à la mer refoulé dans le port du départ.

Que pour empêcher que l'insurrection ne s'étende ils regarderont comme bâtimens à son service, tous ceux qui auront à leur bord des munitions de guerre, des armes, ou tout autre objet qui constituent ordinairement un bâtiment de l'Etat et qu'enfin ils ne permettront de libre navigation dans les lieux insurgés que celle des bâtimens nécessaires à l'approvisionnement de la population des îles.

Mess(ieurs) les Commandans sont autorisés à ajouter:

Que si les Hydriotes se retirent de leur propre mouvement de Poros, et qu'ils se désistent de tout acte et mouvement ultérieur contre l'ordre actuel de choses provisoirement établi en Grèce, le Gouvernement proclamera un complet oubli du passé et verra conséquemment avec une pleine satisfaction que les députés d'Hydra assistent comme ceux de toutes les autres provinces de l'Etat au Congrès National qui est convoqué à Argos pour le 15 du mois de Sept(embre). /

φ. 1^v La déclaration qui précède a été signée par Mess(ieurs) Lalande et Lyons le 31 juil(le)t/12 août à Nauplie. Ces Messieurs sont partis ensuite pour Poros afin que M(onsieur) l'Amiral la signât aussi et se chargeât en commun avec eux de cette commission. Le 1/13 août Miaoulis fit sauter les bâtimens. J'ignore ce qui en adviendra.

(initiales)

57

ΙΩ. ΚΑΠΟΔΙΣΤΡΙΑΣ
ΠΡΟΣ
Ι. Γ. ΕΥΝΑΡΔΟ

Correspondance, τόμος IV,
σ. 357 - 358.

[Ὁ Καποδίστριας ἐνημερώνει τὸν Ἐυνάρδο γιὰ τὶς ἐξελίξεις στὴν ἐσωτερικὴ κατάσταση τῆς χώρας].

A M(onsieur) le Chevalier Eynard, à Genève.

Nauplie, 3/15 août 1831

Je vous écris, mon cher Eynard, ces lignes pour vous donner signe de vie, et pour vous prier de rabattre les neuf dixièmes de toutes les nouvelles que l'on vous donnera sur notre situation. Elle n'est nullement bonne, mais elle pourrait être plus mauvaise.

Des Hydriotes, menés par nos faiseurs de grandes semaines, se sont mis en révolte, avec la prétention de se faire suivre par l'Archipel, et puis par les provinces du Péloponèse et de la Grèce continentale. Ils n'ont réussi qu'à faire brûler par Míaoulis la seule frégate que nous avions et une corvette.

Cette catastrophe et toutes ses circonstances menacent d'anéantir notre marine et notre commerce. Je fais tout ce qui peut dépendre de moi pour prévenir cette grande calamité.

Je suis toujours sans aucun secours pécuniaire, et très-peu aidé par l'alliance sous tous les rapports; néanmoins je ne me décourage pas, puisque je sais que Dieu est avec nous.

Vous ne serez pas étonné si dans ce moment je ne répons pas à votre lettre du 20 mai de Florence.

58

ΙΩ. ΚΑΠΟΔΙΣΤΡΙΑΣ
ΠΡΟΣ
Μ. ΣΟΥΤΣΟ

Μουσείο Μπενάκη,
ἀρχ. 46 (Σούτσου - Καρατζᾶ),
φ. 23, 1 δίφυλλο (ἀρ. 1193),
25,4 × 20,1 ἐκ.

καὶ

Correspondance, τόμος IV,
σ. 362 - 367

καὶ

Ἄρχεῖο Καποδίστρια.

[Ὁ Κυβερνήτης ἀναφέρει στὸν πρίγκηπα Σουτσο τὶς ἐξελίξεις στὸ ἐσωτερικὸ τῆς χώρας μετὰ τὰ γεγονότα τοῦ Πόρου. Ἀναλύει διεξοδικὰ τὴ στάση ποὺ κράτησε ὁ ἴδιος ἀπέναντι στὸν ἀνώτερο Γάλλο ἀξιωματικὸ Ραυζιέ, ὁ ὁποῖος, ἐπὶ ἀρκετὰ μεγάλο χρονικὸ διάστημα, δυσφημοῦσε τὴν Ἑλληνικὴ Κυβέρνηση προφορικὰ ἢ γραπτά.]

A M(onsieur) le Prince Soutzo à Paris

Nauplie, le 13/25 Août 1831

C'est par la voie d'Ancône que je vous ai expédié, mon Prince, mes lettres en date du 3/15 Août. Je les ai accompagnées de beaucoup de documens. Je joins ici la suite et pour mettre à votre disposition les adresses de l'armée et de la marine je joins aussi ici la gazette grecque laquelle vient de publier ces pièces.

Vous verrez que la nation toute entière reprouve hautement les attentats de Poros et qu'elle demande au Gouvernement la punition exemplaire des auteurs et promoteurs. Le Ministère de la justice s'occupe d'un rapport qui sera publié et par lequel le Gouvernement sera fondé à appeler par devant la Cour qui doit connaître des crimes de haute trahison, les chefs de la révolte.

Ce qui me fait le plus de peine dans ces graves circonstances, c'est que ces hommes de malheur semblent tous les jours plus encouragés à ne pas se désister de leurs coupables desseins. Quoique surveillés par un brick français qui défend la sortie d'Hydra à tout bâtiment armé, quoique M(onsieur) le Contre Amiral Ricord ait été à la poursuite de deux bricks Hydriotes qui s'étaient échappés avant l'établissement de la croisière, les meneurs ne renoncent pas à la tâche de faire des complices. Ils ont envoyé

et ils envoient par des voies détournées des émissaires partout où ils espèrent pouvoir recruter des prosélytes. En tout dernier lieu quelques uns de ces Agens ont été à Liméni et ont tâché en même tems de débaucher les équipages des petits bâtimens Grecs qui veillent sur les côtes du Magne afin de préserver la navigation de la piraterie. J'ignore s'ils ont complètement réussi à attirer à Hydra deux de ces bâtimens.

M(onsieur) l'Amiral Ricord vient d'arriver et bientôt je connaîtrai le résultat de sa course dans l'Archipel, et je vous en ferai part.

Autant que je puis en juger notre situation est toujours critique à raison de la persévérance de nos révolutionnaires et des circonstances extérieures qui la motivent. Je dis circonstances pour ne pas dire davantage, car si comme M(onsieur) l'Amiral Ricord et M(onsieur) le B(aron) Rukman, Mes(sieurs) les Commandans des stations anglaise et française et Mess(ieurs) Rouen et Dawkins avaient pu se prononcer et agir d'une manière décidée et positive, nul doute que des hommes égarés ne fussent revenus sur le chemin de l'honneur et du devoir, nul doute aussi que les principaux auteurs de cette funeste parodie révolutionnaire n'eussent demandé grâce et pardon.

Quoi qu'il en soit, le tems nous dévoilera ce mystère; espérons que
 φ. 1^v ce/sera sous peu de jours. Sans cela je ne puis pas vous dire ce que deviendra ce malheureux pays.

Je vous ai recommandé par mes lettres du 3/15 Août de présenter un Mémoire à la Conférence de Londres. Dans la ferme conviction que vous avez déjà rempli cette tâche je vous engage aujourd'hui à faire l'extrait des documens que je vous transmets, de les accompagner des observations que je viens de vous faire à la hâte et d'envoyer le tout à L(eurs) E(xcellences) Mes(sieurs) les Plénipotentiaires des Cours Alliées afin qu'Elles ne jugent pas de la situation actuelle de la Grèce sans avoir au moins entendu aussi le Gouvernement.

Comme si ce n'était pas assez des entreprises révolutionnaires des Hydriotes pour paralyser le Gouvernement, j'ai à lutter tous les jours avec quelques uns des officiers supérieurs français qui sont au service de l'Etat. L'un d'eux Command(an)t de l'Artillerie et Directeur de l'Ecole Centrale Militaire, M(onsieur) Pauzié, Capitaine français et Lieut(enan)t Colonel au service de la Grèce a mis le comble à ses égaremens injurieux contre le Gouvernement.

Dans ses relations sociales, et ce qui plus est dans ses relations avec les officiers sous ses ordres, M(onsieur) Pauzié n'a cessé, surtout dans ces derniers tems, de saisir toutes les occasions pour verser le blâme et le mépris sur tous les Actes du Gouvernement. Désirant conserver cet officier au service à raison de ses capacités et de son mérite réels, j'ai fait tout ce qui a pu dépendre de moi pour le ramener à d'autres sentimens et à

une conduite plus analogue à ses devoirs. J'ai demandé pour lui des faveurs de la part de son Gouverne(men)t et j'ai pris la liberté d'en écrire dans le tems à M(onsieu)r le Maréchal Duc de Dalmatie. Lorsqu'en janvier et février derniers il a itérativement demandé sa démission par suite de démêlés qu'il avait eu avec M(onsieu)r Gérard Directeur du Corps régulier et avec M(onsieu)r Pourchet Directeur de l'Arsenal, je me suis interposé, et j'ai tâché grâce aussi à l'intervention de M(onsieu)r Eyceronnier, Commandant de l'Artillerie dans la Brigade française, de ne pas donner suite aux demandes de M(onsieu)r Pauzié et de le faire rester à son poste. Mais connaissant par une pénible expérience combien il importait de mettre un frein au caractère de cet officier je me suis bien gardé de faire donner aucune réponse officielle à ses demandes de démission.

φ.2^r Les funestes événemens d'Hydra et de Poros vinrent ensuite ses sympathies au/point qu'il ne sût plus se contenir. Sa correspondance avec le Ministre de la Guerre et jusque dans la moindre petite affaire fût désormais inadmissible à raison des termes inconvenants ou plutôt injurieux qu'il paraissait prodiguer à dessein à ce fonctionnaire du Gouvernement. S'il se permettait de manquer à ce dernier par ses lettres jugez quel devait être son langage au milieu des élèves dont il devait diriger l'éducation, au milieu des officiers qu'il devait former à la discipline. Il n'y avait pas de jour où je ne fusse accablé de plaintes et de récriminations de la part des officiers Grecs qui ne pouvaient tolérer de voir méprisé le Gouvernement, publiquement, par cet officier supérieur. Tous les efforts que j'ai faits en appelant auprès de moi M(onsieu)r Pauzié et en le priant de se modérer, ont été inutiles. Il ne me restait donc plus qu'à accepter aujourd'hui la demande de démission qu'il m'avait fait parvenir en janvier. Avant d'arrêter cette mesure j'en ai prévenu M(onsieu)r le Général Gérard. M(onsieu)r Pauzié pour me faire changer de détermination m'a adressé une lettre dont je joins ici la copie.

Ce document me dispense de vous en communiquer une foule d'autres qui vous caractériseraient encore plus l'homme. Si au moment de demander au Gouvernem(en)t une faveur, M(onsieu)r Pauzié ne sait que l'insulter grossièrement, jugez des procédés qu'il tenait journellement envers le Ministre de la Guerre.

Je joins ici une lettre à S(on) E(xcellence) le Duc de Dalmatie pour lui annoncer que je suis forcé de donner à M(onsieu)r Pauzié sa démission et pour le prier de vous accorder une audience dans laquelle vous vous ferez un devoir de l'entretenir plus en détail de cette désagréable affaire.

Les officiers français qui comme M(onsieu)r Pourchet remplissent avec zèle leurs devoirs et qui font profession de sentimens honorables sont chéris par le Gouvernement et il se félicite toutes les fois qu'il peut saisir une occasion de leur témoigner sa confiance et sa gratitude.

En donnant provisoirement le commandement de l'Artillerie et la direction de l'Ecole Centrale Militaire à M(onsieu)r le Lieut(enan)t Colonel Rayko, j'ai confié définitivement la direction du matériel de l'Artillerie à M(onsieu)r Pourchet/en le plaçant, d'après le désir qu'il m'a exprimé, de manière à n'avoir de relations directes qu'avec le Ministère de la Guerre.

φ. 2^v Vous pouvez donc donner à M(onsieu)r le Maréchal Soutt l'assurance que c'est pour prévenir le désordre auquel aurait donné lieu la conduite et le langage de M(onsieu)r Pauzié, tant dans le bataillon d'Artillerie qu'à l'Ecole militaire que j'ai dû dispenser cet officier supérieur de continuer ses services à la Grèce.

Je suis loin de vouloir faire pour cela du tort à la carrière qu'il peut fournir en France. Dans une autre position, placé sous des chefs que savent et peuvent maintenir leurs subordonnés dans le devoir, M(onsieu)r Pauzié dont les capacités semblent incontestables servira encore la France avec distinction.

Si comme je l'espère vous obteniez de M(onsieu)r le Maréchal Duc de Dalmatie une audience, veuillez lui faire part de toutes ces observations et mettez sous ses yeux la copie de la lettre de M(onsieu)r Pauzié que je vous envoie.

Je ne vous répéterai pas ce que je vous ai écrit par ma dernière lettre. Faites tout ce qui peut dépendre de vous pour hâter les décisions des Cours Alliées ou dumoins pour faire arriver en Grèce quelques secours pécuniaires et les instructions collectives que je vous ai engagé à demander à la Conférence de Londres.

*Agréez, Mon Prince, l'expression de
toutes mes amitiés.
(signature)*

*Je n'ai pas encore vu l'Amiral
Ricord. Je vous écrirai par la
poste prochaine.*

59

ΙΩ. ΚΑΠΟΔΙΣΤΡΙΑΣ
ΠΡΟΣ
Μ. ΣΟΥΤΣΟ

Correspondance, τόμος IV,
σ. 386 - 390
καὶ
Ἄρχεῖο Καποδίστρια.

[Ο Καποδίστριας περιγράφει τις δυσκολίες που αντιμετωπίζει, οι όποιες όφειλονται όχι μόνο στις ενέργειες των αντιπολιτευόμενων κύκλων, αλλά, κυρίως, στη βοήθεια και την ἐνθάρρυνση που παρέχουν στους ἐπαναστάτες οι ξένοι ἀξιωματικοί].

A M(onsieur) le Prince Soutzos, à Paris.

Nauplie, 24 août / 5 septembre 1831

C'est le 18/30 de ce mois que j'ai reçu, mon prince, vos dépêches du 30 juillet, et le 7 de ce même mois celles sous les numéros 25 et 26.

Je ne saurais assez vous remercier du zèle et de l'empressement que vous avez mis à me faire parvenir les informations importantes qu'elles renferment.

L'ensemble de ces informations, les détails que nous apportent les journaux ministériels et ceux de l'opposition, me font grandement soupçonner que la guerre est inévitable, quels que soient les efforts que fait et fera la diplomatie pour la retarder au moins pour le moment.

La guerre est dans les choses, ou si l'on veut dans les intérêts; que peuvent dès lors les paroles qui ne représentent ni les unes ni les autres?

Je suis porté à croire que la communication confidentielle qu'on vous a faite est de bonne source. Je pense aussi que si la guerre éclate, l'Angleterre ne se prononcera pas, et qu'elle demeurera neutre.

Un homme très-sage et très-profond a dit qu'en politique souvent ce qui ne paraît pas probable est possible. S'il doit en être ainsi dans ces graves et périlleuses circonstances, il se peut encore que la paix se maintienne, et que dès lors l'affaire de la Grèce se décide sous les auspices de l'alliance.

Dans cette dernière hypothèse comme dans toute autre, nous devons remplir nos devoirs en honneur et conscience.

Fermement résolu de remplir les miens jusqu'à la dernière extrémité, je vous transmets aujourd'hui le mémoire adressé à la conférence de Londres, que je vous ai annoncé par mes dernières lettres. Je vous envoie aussi plusieurs documents que vous vous empresserez de mettre également sous les yeux de L(eurs) E(xcellences) les représentants des cours alliées.

Ces documents sont: le contenu des adresses des provinces et de l'armée, le rapport du ministère de la justice sur la révolution d'Hydra et sur les attentats de Poros. Les autres qui font suite à cette pièce donneront l'idée de l'état des choses jusqu'au moment du départ du courrier.

Ces documents et ceux dont ils résultent jettent, ce me semble, un grand jour sur notre situation intérieure, et ne laissent pas de doute sur la nature des remèdes dont la prompt application peut faire encore le salut de la Grèce.

Si la conférence de Londres existe encore, ces remèdes sont faciles. Si

elle ne les a pas adoptés sur vos demandes réitérées, elle pourra encore les adopter, et ce pays sera encore en état de répondre aux vœux des Puissances alliées. Dans le cas contraire, quelles que soient les combinaisons, nous devons faire connaître la vérité tout entière à chacun des trois cabinets. Dans cette hypothèse vous vous donnerez la peine de tirer des copies du mémoire, et vous les ferez parvenir officiellement aux ministères anglais et français, et à Messieurs les ambassadeurs de Russie. Vous tâcherez d'obtenir au moins un accusé de réception.

Je ne répondrai aujourd'hui ni aux questions qui regardent les revenus des provinces dont on se propose de demander la concession à la Porte, ni à celles des Vacoufs; je crois tout ceci hors de saison. Quand même je me tromperais, il y aura toujours temps de faire amende honorable.

J'en dis de même de la proposition que vous m'avez faite quant au mode de pourvoir aux objets d'équipement pour nos troupes. Votre plan suppose l'emprunt et une avance; si cette double supposition se réalise, j'approuve votre idée et je vous autorise à y donner suite.

Je mets un si grand intérêt à vous faire recevoir promptement et sûrement le mémoire et la présente dépêche, que j'expédie un courrier *ad hoc* à Ancône.

Je vous le répéterai. Soyez bien assuré mon prince, que je demeurerai ferme à mon poste jusqu'au dernier moment, et que si des circonstances majeures m'engagent à le quitter, je ne le ferai jamais qu'en employant tous mes efforts pour justifier la confiance dont la nation me donne tous les jours des preuves très-touchantes.

P. S. Au moment de faire cacheter le paquet, je reçois deux rapports de Salamine et un de Syra. Je les fais copier et je les joins ici.

Vous verrez quelle est la mission dont a été chargée la corvette française la Lionne. Son commandant a réprimandé le gouverneur civil et les officiers de la garnison, d'avoir opposé aux Hydriotes la résistance des armes. Il leur a dit en toutes lettres que sous peu de jours les patriotes d'Hydra triompheront du président, que M(onsieur) Ricord sera renvoyé avec ses bâtimens, et que ceux qui s'opposent aux Hydriotes agissent en aveugles qui ne connaissent pas leurs véritables intérêts.

M(onsieur) Lyons a engagé les coryphées de la révolte de Syra à délier la bourse, attendu que le président est fort du Péloponèse et de la Grèce continentale, qu'il a de l'argent, et que s'il réunit le congrès ils seront perdus, attendu que les Puissances alliées ne peuvent pas intervenir dans les affaires intérieures.

Ces documents sont d'une haute importance. Ils prouvent que le gouvernement provisoire lutte, non avec les Hydriotes et le peu d'hommes

qui les mènent, mais avec les grands patrons qui les protègent désormais ouvertement.

M(onsieur) l'ambassadeur Gordon vient d'arriver de Constantinople. Il a passé par Hydra. Il a à son bord M(onsieur) Clonarès, l'un des brouillons que le gouvernement a dû faire sortir d'Argos.

Je fais complimenter Monsieur l'ambassadeur. Il viendra me voir; je lui parlerai clair. C'est une ancienne connaissance. Tout ce que vous apporte le courrier de ce jour, vous donne assez la mesure des circonstances périlleuses et critiques dans lesquelles se trouvent le pays et son gouvernement.

60

ΙΩ. ΚΑΠΟΔΙΣΤΡΙΑΣ ΠΡΟΣ Ι. Γ. ΕΥΝΑΡΔΟ

Correspondance, τόμος IV,
σ. 390 - 391.

[‘Ο Καποδίστριας ενημερώνει τὸν Ἐυνάρδο γιὰ τὰ προβλήματα τὰ ὁποῖα ἀντιμετωπίζει στὸ ἐσωτερικὸ τῆς χώρας καὶ γιὰ τὶς οἰκονομικὲς τοὺς συναλλαγές].

A M(onsieur) le Chevalier Eynard, à Genève.

Nauplie, 24 août / 5 septembre 1831

C'est avec une véritable satisfaction que j'ai reçu, mon cher Eynard, en tout dernier lieu votre lettre de Genève en date du 18 juin.

Comme je vous l'ai dit par ma lettre du 3/15 août, je suis condamné à combattre les folies qui nous viennent du dehors, et je les combats en manquant complètement du moyen le plus efficace, c'est-à-dire d'argent. Néanmoins j'ai une pleine confiance en Dieu, et je ne perds pas courage. Jusqu'ici la masse de la nation s'est montrée sous un jour très-honorable. Il en est de même de l'armée; elle a un trimestre à recevoir, et cependant elle demeure ferme dans les sentiments d'honneur et de fidélité. La marine s'est laissé gagner par les séductions de ses ennemis. Cependant l'île de Spetzia, une grande partie des Psariotes, et quelques Hydriotes sont restés fidèles; et nous avons encore à la voile quelques bâtiments armés à la hâte après la catastrophe de Poros.

Ne soyez pas en peine pour vos 200.000 francs. Je vous les ferai garantir par l'assemblée nationale, ce qui vaudra mieux que toute autre autorité.

Le prince Soutzos m'écrit en date du 7 août. Il espère encore le maintien de la paix et la possibilité des subsides que les Puissances alliées nous ont promis. Je voudrais bien partager la même espérance, mais je n'ose pas y compter.

Dites mille choses de ma part à M(ada)me Eynard. Je vous serre la main de tout mon cœur.

61

ΙΩ. ΚΑΠΟΔΙΣΤΡΙΑΣ ΠΡΟΣ Μ. ΣΟΥΤΣΟ

Correspondance, τόμος IV,
σ. 391 - 398
καὶ
Ἀρχεῖο Καποδίστρια.

[Ὁ Καποδίστριας γράφει στὸν πρίγκηπα Σοῦτσο γιὰ τὴν κατάσταση ποὺ ἐπικρατεῖ στὴν Ἑλλάδα καὶ γιὰ τὰ διαβήματά του πρὸς ξένους ἀρμόδιους, ὥστε νὰ σταματήσουν οἱ ξένοι ἀξιοματικοὶ νὰ ὑποστηρίζουν ἐνέργειες ποὺ στρέφονται ἐνάντια στὴν Κυβέρνηση].

A M(onsieur) le Prince Soutzos, à Paris.

Nauplie, 31 août / 12 septembre 1831

Nous avons ici les journaux français jusqu'à la date du 18, mais je n'ai pas reçu par cette occasion de vos nouvelles. Les dernières sont du 7; je vous ai répondu par mon expédition en date du 24 de ce mois, voie d'Ancone; et je joins ici le duplicata des documents qu'elle vous porte. J'en ajoute deux autres qui vous mettent en mesures de bien apprécier la situation des îles de la mer Égée.

Vous pouvez par conséquent donner des informations positives sur le véritable état des choses. Je le résume encore une fois.

La clique d'Hydra, protégée toujours par les commandants des stations française et anglaise et par Messieurs les résidents de ces deux Puissances, reste ferme dans ses projets subversifs.

Tous mes efforts se réduisent aujourd'hui à maintenir le *statu quo*, au moins jusqu'à l'arrivée des réponses qu'on attend de France et d'Angleterre, et qu'on lui fait espérer favorables à l'accomplissement de ses dessein. Ce *statu quo* n'est rien moins qu'inoffensif pour la nation. Les bâtimens hydriotes oppriment et ravagent l'Archipel, fomentent les troubles et la guerre civile dans le Magne, coupent enfin, autant qu'ils le peuvent, les communications maritimes du gouvernement avec différents points de l'état.

Plus cette crise se prolonge, et plus le gouvernement est dans la douloureuse nécessité d'armer les citoyens pour la défense de leurs propres foyers. Tout ceci se passe au moment où je n'ai, comme je vous l'ai marqué itérativement, ni fonds en caisse, ni subsides, ni crédit, ni l'espoir d'obtenir des uns ni de l'autre. Néanmoins nous nous défendons, et la révolution ne fait pas de progrès. Si elle n'était pas encouragée, elle ferait des pas rétrogrades sur le terrain étroit qu'elle a choisi pour le centre de ses folles et criminelles entreprises.

Dans cet état de choses, M(onsieur) Gordon de retour de son ambassade à Constantinople est arrivé à Nauplie après avoir visité Athènes. J'ai l'honneur de connaître M(onsieur) Gordon depuis longtemps, ayant été en relations d'affaires avec lui à Vienne, à Carlsbad, à Laybach et ailleurs. Nous nous sommes donc entretenus longuement à cœur ouvert sur la déplorable situation de la Grèce. Je lui ai fait part avec un entier abandon des observations que j'avais pris la liberté d'adresser à Milord Palmerston, et de celles que j'ai consignées dans le mémoire destiné à la conférence de Londres.

M(onsieur) Gordon semble avoir jugé des hommes et des choses comme un personnage de sa sphère le doit, et les vœux qu'il m'a témoignés le prouvent. Il a désiré contribuer à rétablir en quelque sorte la confiance entre les représentants des cours alliées, les commandants des stations et le gouvernement, et leur faire adopter d'un commun accord des mesures au moyen desquelles on puisse arrêter dans leur source les menées révolutionnaires, au moins jusqu'à ce que la conférence de Londres se prononce ou que le congrès national soit assemblé.

Je ne vous répéterai pas les longs entretiens que j'ai eus avec M(onsieur) Gordon. Vous en aurez une première idée dans la copie ci-jointe d'un billet que m'a écrit hier matin M(onsieur) le baron Rukmann, et dans la courte réponse que je lui ai faite.

Le courrier de ce jour partira avant que la négociation dont M(onsieur) Gordon a eu l'extrême bonté d'être l'intermédiaire ait un dénouement. Ce que je puis vous dire cependant d'avance, c'est qu'elle ne peut avoir de suite, que pour autant que le gouvernement s'assurera que les Hydriotes sont mis dans l'impossibilité matérielle et morale de continuer

leurs pratiques hostiles contre le gouvernement et les provinces de l'état, tant dans l'Archipel que dans le Péloponèse et dans la Grèce continentale.

Ils seront dans l'impossibilité matérielle, lorsque les commandants des stations alliées leur auront enlevé les moyens de faire sortir du port d'Hydra des bâtiments armés, ou lorsqu'ils n'auront plus en main des gages qui leur donnent une pleine et entière sécurité à cet égard.

Ils seront dans l'impossibilité morale, lorsqu'en prenant ces mesures on procédera dans des formes qui puissent convaincre les hommes de la révolution et tous les Hellènes de la haute improbation dont les représentants des cours alliées frappent les projets insensés et coupables, qui menacent des suites de l'anarchie ce malheureux pays.

Hors de là, tout ce qu'on ferait dans un système de prétendue conciliation aggraverait le mal, et rendrait peut-être inefficace plus tard l'action salutaire d'un prompt remède.

Ma conviction est à cet égard aussi profonde qu'invariable; M(onsieur) Gordon paraît ne pas en douter. Nous allons voir ce qui en résultera; mais je ne m'attends à rien de bien satisfaisant, et la raison en est que Messieurs les résidents et Messieurs les commandants se sont trop avancés avec les coryphées de notre essai révolutionnaire.

Ils ont pensé, et ils pensent encore, que le peu d'hommes dont ils se sont laissés entourer depuis deux ans, représentent la nation. Ils ont accordé à ces hommes pleine confiance. Ils ont répété peut-être à leurs cours les informations qu'ils leur ont données. Messieurs les résidents et Messieurs les commandants sont donc dans la pénible nécessité de les soutenir. Il ne leur suffit pas de les sauver. Ils veulent plus: ils veulent leur garantir une espèce de considération et d'influence, si ce n'est dans le pays, au moins auprès de leurs cours.

Toute la question est là. Je n'ose pas me flatter que M(onsieur) Gordon puisse la trancher de manière à satisfaire Messieurs les résidents et Messieurs les commandants, et à obtenir en même temps l'assentiment du gouvernement provisoire.

Quelles que soient mes dispositions personnelles à tout concilier, je ne puis pas y donner suite au prix des devoirs que j'ai à remplir pour répondre à la confiance de la nation.

En jetant un coup d'œil sur l'ensemble des faits, il me semble démontré jusqu'à la dernière évidence que le gouvernement a toujours voulu ramener les hommes égarés, par la voie de la persuasion et non par celle de la force.

Tant qu'ils n'ont fait que parler, écrire des adresses, et imprimer des libelles, il les a laissés faire. Les menées et les complots datent du mois de janvier. Quelles mesures le gouvernement a-t-il prises pour les arrêter?

Aucune. Il a voulu que ces hommes fussent jugés par leurs œuvres. Il a voulu plus: il a mis à l'épreuve la nation. Il s'est dit: Si elle sait apprécier ses véritables intérêts, elle ne se laissera pas ébranler, et elle demeurera tranquille. Cette attente n'a pas été trompée. La nation en masse a rejeté et rejette les projets coupables de nos révolutionnaires, quoique appuyés au moins par les apparences d'une protection imposante.

Mais le gouvernement pouvait-il, devait-il, laisser ces hommes agir hostilement contre lui, et ce qui est plus encore, contre les provinces amies de l'ordre et de la tranquillité? C'est alors, et ce n'est qu'alors, qu'il a dû se garantir au moyen de la force.

Tel est le point de vue sous lequel je vous engage à faire envisager nos tristes affaires et la position du gouvernement, toutes les fois qu'il s'agira de faire des apologies. Je répugne à croire que la conférence de Londres vous place dans cette nécessité.

Les expéditions que les Hydriotes ont faites à Maina portent leur fruit. On se bat dans les montagnes. J'ai été obligé de mettre à l'abri d'un coup de main Calamata et Mistra. En attendant, la piraterie a commencé sur les côtes du Magne. J'y ai envoyé trois de nos bâtiments. J'ignore ce qu'ils pourront faire.

Les choses restant dans l'état actuel, c'est-à-dire si l'insurrection continue à être protégée, le mal empirera tous les jours davantage. Il sera plus tard difficile, sinon impossible, d'y remédier. Pendant qu'il en est temps encore, tout peut être sauvé. L'ordre peut se rétablir: mais il faut que la conférence de Londres se prononce; il faut qu'elle envoie des subsides. Ce sont les deux conditions de rigueur.

Insistez sur ces points. Faisons notre devoir; Dieu fera le reste.

P. S. Les protecteurs des Hydriotes se plaignent maintenant que le gouvernement ait mis en accusation les promoteurs de la catastrophe de Poros.

En réponse j'ai fait une observation, sur laquelle il importe que vous vous arrétiez en cas de besoin.

L'attentat de Poros a été consommé le 1/13 août. Le rapport du ministère de la justice et la proclamation du gouvernement portent la date 14/26. Que s'est-il passé dans cet intervalle?

Messieurs les commandants des stations alliées ont déclaré aux Hydriotes que leurs bâtiments ne sortiraient pas du port; et que s'ils sortaient ils y seraient refoulés, et qu'une croisière allait être établie à cet effet.

Malgré la déclaration, malgré la croisière, trois expéditions ont passé sous les yeux du brick chargé de la croisière: l'une pour Salamine, l'autre pour l'Archipel, et la troisième pour Maina.

Ce n'est que lorsque le gouvernement a reçu les rapports de Salamine,

de Maïna, de Syra et de Siphnos, qu'il a signé la proclamation du 14/26, et expédié des troupes sur la côte du Péloponèse opposée à l'île d'Hydra. Pouvait-il se dispenser de prendre ces mesures? Il a laissé aux Hydriotes le temps de reconnaître leur crime, et de revenir spontanément sur la route du devoir et de l'honneur. Il leur aurait pardonné; ils ne l'ont pas voulu.

Si les déclarations de Messieurs les commandants des stations alliées étaient vraies et formelles, en ne s'y conformant pas les Hydriotes n'auraient-ils pas dû perdre tout droit quelconque à l'intervention de Messieurs les commandants et de Messieurs les résidents? Tout au contraire: ces messieurs les protègent encore.

Je reviens avec une peine inexprimable sur ces observations. Vous en ferez l'usage que vous jugerez le plus nécessaire.

62

ΙΩ. ΚΑΠΟΔΙΣΤΡΙΑΣ
ΠΡΟΣ
Μ. ΣΟΥΤΣΟ

Correspondance, τόμος IV,
σ. 405 - 415
καὶ
Ἄρχεῖο Καποδίστρια.

[Ἀκόμη μία φορά ὁ Καποδίστριας ἐκφράζει τὴν ἀδημονία του γιὰ τὴν ὀλοκλήρωση τῶν διαβουλεύσεων τῆς διάσκεψης τοῦ Λονδίνου. Περιγράφει τίς νέες ἐξελίξεις τῶν ἐπαναστατικῶν κινήματων καὶ ἀναλύει τὴ στάση του, ἡ ὁποία εἶναι πάντοτε σταθερή].

A M(onsieur) le Prince Soutzos, à Paris.

Nauplie, 14/26 septembre 1831

M(onsieur) de Regny est arrivé, et il vient de me remettre votre lettre du 10/22 août. Vous ne m'accusez que la réception des miennes en date du 1/13 juillet. Celles qui les ont suivies jusqu'à la date du 31 du mois passé, et que je vous ai expédiées par la voie d'Ancône et de Modon, doivent à cette heure vous être parvenues. J'aime à espérer que, muni de toutes les informations qu'elles vous apportent, vous aurez pu remplir

avec succès la tâche importante que la confiance du gouvernement vous a assignée.

Je continuerai d'abord le récit de nos misères. Je vous avais annoncé par ma dernière du 31 août / 12 septembre les négociations amicales de M(onsieur) Gordon; mais en même temps je ne vous ai point laissé ignorer le peu d'espoir que j'entretenais d'un résultat satisfaisant.

Les pièces ci-jointes sous les lettres A et B vous prouvent que je ne me suis pas trompé. La première est un projet de note verbale dont la rédaction appartient, me dit-on, à M(onsieur) le commandant Lalande. M(onsieur) Gordon en me la communiquant confidentiellement a reconnu avec moi qu'il m'était impossible de l'admettre. L'esprit dans lequel cette pièce était conçue, les termes dans lesquels elle exposait l'état des choses, les mesures enfin qu'elle proposait pour y remédier, tout était de nature à encourager d'une part l'insurrection, et de l'autre à déconsidérer le gouvernement. Le peu de notes dont j'accompagne cette pièce vous donnent le résumé de mon entretien avec M(onsieur) Gordon.

Ayant reconnu, comme je viens de vous le faire observer, qu'il m'était impossible de recevoir une semblable communication et de consentir aux mesures qu'elle proposait, M(onsieur) Gordon prit la plume, et voulut bien tracer sur le papier la courte proposition que je lui exposai de vive voix. C'est l'annexe sous la lettre B.

Après avoir expliqué encore une fois à M(onsieur) Gordon toute ma pensée sur la situation intérieure du pays, je l'ai instamment prié de solliciter les décisions définitives de la conférence, ne fût-ce que sur les deux questions vitales, c'est-à-dire la nomination du prince souverain et les subsides.

M(onsieur) Gordon est parti le jour même, et j'aime à me flatter qu'il ne tardera pas à informer Milord Palmerston des faits dont il a été témoin durant le peu de jours qu'il est resté ici.

Le lendemain du départ de M(onsieur) Gordon, Messieurs les commandants des stations alliées m'ont fait l'honneur de venir me voir. Ils m'ont parlé de deux propositions que M(onsieur) Gordon leur avait communiquées. J'en ai pris connaissance, et je leur ai répété que j'étais prêt à les adopter, et à concourir de tous mes efforts pour que les mesures qu'elles indiquent soient mises à exécution.

M(onsieur) Lalande qui portait la parole de la part de ses collègues revint alors sur la nécessité d'accorder aux Hydriotes la liberté de faire sortir leurs bâtiments de commerce, et de leur promettre en même temps qu'ils seraient reçus dans les ports de l'état.

Il serait trop long, mon prince, de répéter ici toutes les observations que j'ai dû faire à M(onsieur) Lalande, pour lui démontrer que le gouvernement ne pouvait consentir ni à l'une ni à l'autre de ces deux demandes.

Ma conclusion a été: que les Hydriotes rappellent tous les bâtiments armés qu'ils ont expédiés sur les côtes du Péloponèse et dans la mer Egée; qu'ils désarment; qu'ils montrent par le fait qu'ils ne sont plus en état d'hostilités envers la nation et le gouvernement. Alors le gouvernement pourra leur ménager le moyen de ravitailler leur île; peut-être même celui de la réconciliation, non avec les hommes sur lesquels pèse l'accusation de haute trahison, mais avec la communauté d'Hydra, laquelle est victime innocente de tant de crimes et de folies.

Voyant que nulle insistance ultérieure ne pourrait me faire changer de détermination, M(onsieur) Lalande se chargea de faire connaître aux Hydriotes les conditions auxquelles ils obtiendraient les sûretés que je venais de donner à Messieurs les commandants. Pour hâter ce résultat, ces messieurs sont convenus de faire arriver à bord de leurs bâtiments une députation d'Hydra.

Dans les entrefaites j'ai appris que dans l'île on préparait une nouvelle expédition de trois bâtiments armés. J'en ai prévenu moi-même Messieurs les commandants, et je leur ai déclaré que si, au moment où ils honoraient encore les hommes d'Hydra de leur intérêt, ces derniers leur manquaient au point de faire une nouvelle expédition, je ne consentais plus à la possibilité d'un arrangement quelconque.

M(onsieur) Lalande me répondit qu'il savait bien qu'on armait des bâtiments, mais qu'il était assuré que c'étaient des bâtiments qu'on destinait au commerce.

J'insistai à mon tour auprès de lui, comme auprès de M(onsieur) l'amiral Ricord, pour que ces bâtiments fussent empêchés de sortir.

Peines perdues. Les bâtiments armés sortirent, en surprenant la vigilance des croiseurs. Deux se rendirent dans les îles de Zéa et de Thermia, pour châtier les habitants qui avaient rejeté leurs agents révolutionnaires, et qui avaient appelé à leur secours le brave Canaris. Un troisième, dit-on, est allé renforcer la division hydriote qui travaille à insurger les hommes de Liméni et de Calamata.

C'est sous ces auspices que la députation d'Hydra embarquée sur un brick français vint dans le golfe de Nauplie, et que M(onsieur) Lalande me fit dire par un de ses officiers qu'il désirait connaître mes intentions.

Ma réponse a été courte et claire. La voici: «Du moment que les Hydriotes ont manqué à tout ce qu'ils devaient au bienveillant intérêt de Messieurs les commandants, et qu'ils ont fait partir leurs bricks armés malgré leurs déclarations réitérées et le blocus, il m'est impossible d'admettre que Messieurs les commandants puissent désormais compter sur la parole de ces gens-là. Par conséquent je ne puis plus consentir à ce qu'on leur promette rien, mais rien au monde, au nom et de la part du gouvernement.»

J'ai fait la même réponse à M(onsieur) l'amiral Ricord, et je me suis abstenu de toute autre explication. La députation est retournée à Hydra. J'ignore ce qui en adviendra.

Si ces gens rappellent tous leurs bâtiments, s'ils renoncent à se considérer comme le noyau autour duquel doit bientôt se grouper une soi-disant représentation nationale; en un mot s'ils veulent et peuvent demeurer paisibles dans leur île, et que les faits m'aient assuré que telle est leur situation et leur détermination, assurément je ne persisterai plus alors dans les mesures de rigueur dont je les environne dans ce moment. Les principales consistent dans quelques troupes que j'ai fait camper sur la côte du Péloponèse opposée à Hydra, et dans les ordres donnés aux employés du gouvernement de ne pas recevoir dans les ports de l'état les barques et les bâtiments d'Hydra.

Les choses en sont restées là jusqu'à ce moment, pour ce qui concerne le foyer de l'insurrection.

Il n'en est pas de même d'une de ses émanations, le foyer de Liméni. Les bâtiments hydriotes échappés, dit-on, à la croisière arrivèrent à Liméni. Les brigands qui s'y tenaient assemblés, sans cependant avoir osé rien entreprendre depuis le mois de mai, reçurent une députation d'Hydra, laquelle leur apporta enfin des déclarations, des munitions de guerre, des vivres, et qui plus est une somme d'argent considérable.

Le projet de cette députation révolutionnaire était d'armer les Spartiates en masse, de les pousser d'une part vers Calamata, dans les provinces de la Messénie, de là vers Tripolitza et, s'il était possible, jusqu'à Argos; de l'autre par Marathonisi et Mistra.

Les Spartiates ont rejeté les offres de la députation d'Hydra; et à l'exception des Mavromichalis, et de 5 à 600 hommes qui ont été gagnés par de fortes paies, le reste des provinces est demeuré tranquille et attaché au gouvernement.

Les Mavromichalis avec leur suite, aidés par les bâtiments hydriotes, se sont présentés aux environs de Calamata. Ils ont même occupé cette ville. Les troupes que j'y avais envoyées pour la défendre auraient suffi, si les bâtiments de l'état étaient arrivés à temps.

Le retard qu'ils ont mis à se rallier à cause des temps contraires, et une foule d'autres circonstances, ont favorisé les insurgés. Calamata a été pillée, dévastée, rançonnée par ces héros constitutionnels.

Au moment où les bâtiments étaient arrivés, et que des renforts considérables de troupes s'assemblaient aux environs de Calamata, au moment où ces troupes allaient prendre des positions pour forcer les Maïnotes et les Hydriotes à se retirer, M(onsieur) le général Guéhéneuc se décida de son propre mouvement à y envoyer un détachement de ses troupes.

Je joins ici sous les lettres C, D, E, la lettre qu'il m'a adressée, la

réponse que je lui ai faite, et celle aussi que M(onsieur) de Rouen me donna, par une suite de la communication confidentielle que je lui fis de cette correspondance.

Je ne doute pas que M(onsieur) le général Guéhéneuc n'admette ma demande. Si je dois cependant m'en tenir aux informations que je reçois à chaque instant, et de Calamata et des villages et des faubourgs qui sont entre les places de la Messénie et ce point central, les Français ont répandu le bruit qu'ils vont occuper militairement Calamata, et qu'ils y resteront jusqu'à ce que le général reçoive des ordres de Paris.

Ces bruits me semblent tout à fait malveillants, et je ne veux leur donner aucun crédit. Au surplus je ne puis en juger que sur le témoignage des faits, et la réponse que le général m'enverra en constatera le principe.

Jusqu'ici cependant il paraît que le commandant Barthélemy a aussi voulu occuper Nisi, où se trouvent assemblées les troupes du gouvernement sous les ordres du général Colocotronis. Sur l'invitation qui lui a été faite de se retirer, il a répondu comme il devait. Il a déclaré qu'il ne bougerait pas, à moins qu'on ne lui présentât un ordre du gouvernement.

Si avant le départ du courrier je reçois la réponse du général Guéhéneuc, je vous en ferai part.

Je viens aussi de recevoir la nouvelle qu'à l'arrivée de la petite division des bâtiments de l'état et de M(onsieur) l'amiral Ricord dans le golfe de Calamata, les insurgés ont mis le feu à trois de nos bâtiments et en ont fait échouer un.

Ces nouvelles catastrophes et l'invasion de Calamata ont produit un double résultat, lequel est utile, quels que soient les regrets et la peine que doivent faire éprouver les circonstances dont il dépend.

Il est prouvé de l'aveu même du général Guéhéneuc (voyez sa lettre) que la soi-disant commission constitutionnelle de Liméni, ainsi que son auxiliaire la commission constitutionnelle d'Hydra, est un assemblage de brigands dont le mouvement ne peut produire que spoliation et anarchie.

Il est prouvé en second lieu que la totalité de la population guerrière de Sparte est restée inébranlable dans ses sentiments envers le gouvernement, et qu'elle veut l'ordre et la tranquillité, même à Sparte.

Il est prouvé en troisième lieu que le Péloponèse réprouve les menées révolutionnaires des Hydriotes, attendu que le général Colocotronis a sous ses ordres 1,500 hommes de la milice de toutes les provinces.

Si les dispositions des habitants de ces provinces étaient différentes, nul doute que les constitutionnels de Sparte et d'Hydra n'eussent fait des progrès. Ni le temps, ni l'argent, ni la protection, ne leur ont manqué.

Non le temps; parce que l'incendie de Poros et la désorganisation complète du service de la marine ayant enlevé au gouvernement les moyens d'armer promptement des bâtiments, les Hydriotes ont eu l'avan-

tage de se montrer sur tous les points des côtes de Maïna pendant environ six semaines.

Non l'argent; ils ont apporté avec eux environ 50.000 francs. Le gouvernement n'a jamais eu en caisse et disponibles dans ces périlleuses circonstances au delà de 15 à 20.000 francs, et n'a pu payer les marins et les soldats qu'avec de petits à-compte et avec des assignations.

Non la protection; parce que après les déclarations de Messieurs les commandants des stations alliées et malgré la croisière, la sortie des bâtiments hydriotes est envisagée par les Grecs comme une forte présomption en faveur de la protection dont jouissent les insurgés de la part des Français et des Anglais.

Plusieurs autres circonstances les confirment dans cette opinion. Quelques officiers français radicaux approuvent et encouragent dans leur particulier les menées qui ont pour but un prétendu changement constitutionnel dans l'ordre intérieur du pays.

On va même jusqu'à répéter que les hommes de Liméni ont reçu de Modon et de Navarin des munitions de guerre.

Tout ceci peut tourner à mieux. Ces opinions peuvent se rectifier, si le général Guéhéneuc retire de Calamata son détachement. Dans le cas contraire on ne persuadera pas aux Grecs que les Maïnotes n'agissent point par une impulsion étrangère.

Les Mavromichalis, ainsi que les Hydriotes, sont restés à Calamata, et sont maintenant sous la sauvegarde des troupes françaises.

Peuvent-ils y rester sans produire une impression défavorable dans l'esprit de la nation qui les improuve, qui les combat, qui les maudit, parce qu'ils veulent troubler la tranquillité intérieure, tranquillité que d'ailleurs on leur recommande de maintenir au nom et de la part des Puissances alliées?

J'aime à espérer, mon prince, que vous n'aurez pas besoin de faire usage des informations que renferme la présente pour hâter les décisions de la conférence de Londres.

Ces décisions doivent être prises à cette heure. Mais vous en ferez usage pour démontrer à L(eurs) E(xcellences) qu'ils n'ont plus de temps à perdre.

Les faits déplorables que je vous retrace viennent vous démontrer que je ne me suis pas trompé en jugeant depuis le mois de mai de notre situation, des causes qui la rendent périlleuse et critique, et des remèdes que j'ai sollicités et que je sollicite en vain depuis lors.

Je vous répète et je vous autorise à répéter, que je ne dévierai pas de ma marche. Je ne trahirai aucun de mes devoirs. Je les remplirai tous jusqu'au dernier moment.

Lorsque j'aurai la conviction de ne pouvoir plus rien faire pour sauver

ce malheureux pays des horreurs de la guerre civile, de l'anarchie ou bien d'une occupation militaire, je mettrai sous les yeux de la nation Grecque et du monde l'historique vrai et sincère des choses et des hommes, et je me retirerai en emportant avec moi le plus grand des biens, la pureté et le repos de ma conscience.

Il me reste à vous dire un mot du congrès national. Les élections commencent à se faire. La plupart des provinces ont préféré des hommes nouveaux pour plénipotentiaires. Les nominations sont bonnes. Je ne presse pas la réunion. Elle devrait avoir lieu après-demain. Il se peut qu'elle tarde encore un mois. Je le désire pour que les îles de l'Archipel aient le temps d'envoyer aussi leurs députés. D'ailleurs il se peut que jusque-là la conférence de Londres nous ait fait connaître ses décisions, soit définitives, soit transitoires.

63

ΙΩ. ΚΑΠΟΔΙΣΤΡΙΑΣ
ΠΡΟΣ
Ι. Γ. ΕΨΝΑΡΔΟ

Correspondance, τόμος IV,
σ. 415-417.

[Ὁ Καποδίστριας περιγράφει, ἀκόμη μία φορά στὸν Ἐϋνάρδο τὰ προβλήματα, τὰ ὁποῖα ἀντιμετωπίζει καὶ ἰδιαίτερα ὅσα σχετίζονται μὲ τὴν ἔλλειψη οἰκονομικῶν πόρων].

A M(onsieur) le Chevalier Eynard, à Genève.

Nauplie, 14/26 septembre 1831

Mon cher Eynard, M(onsieur) de Regny est arrivé. Je viens de le voir; il m'a remis votre lettre du 5 du mois passé.

Je vous remercie infiniment du secours que vous m'envoyez dans cet homme, qui me paraît aussi être celui que je cherche depuis longtemps.

Il dînera demain chez moi avec les employés des finances. Il tâchera avant tout de connaître l'état actuel de notre administration; il me donnera ensuite ses idées.

Dieu veuille que dans ces entrefaites les événements du dehors me laissent les moyens et le temps d'utiliser M(onsieur) de Regny. Je vous dis les événements du dehors, parce que nos petites échauffourées révolution-

naires ne sont que la conséquence directe et immédiate de ces mêmes événements, et des efforts des hommes qui les exploitent à leur avantage personnel.

Ces hommes ne sont pas seulement ceux qui composent la clique d'Hydra; il y en a d'autres ici même à Nauplie, qui les poussent. Ce sont ces derniers dont les événements du dehors devraient nous délivrer. Sans cela à la longue il n'y a pas de salut véritable pour ce malheureux pays.

Au moment où je vous écris, je n'ai pas un sou en caisse. Je fais néanmoins aller le service avec une espèce de papier-monnaie, que le gouvernement reçoit en son temps en paiement des revenus et des droits de douane.

Cet expédient réussit, mais cela ne peut pas aller longtemps. Il faut du crédit, et le gouvernement ne peut pas en avoir, lorsque les cours alliées lui promettent depuis six mois des secours pécuniaires sans les lui donner; lorsque les commandants des stations et Messieurs les résidents de France et d'Angleterre témoignent de l'intérêt aux hommes assemblés à Hydra, lorsque enfin les incertitudes planent sur ce même gouvernement, que l'alliance prétend étayer de son appui moral.

C'en est assez sur ce grand et triste chapitre.

Quelques personnes et quelques journaux se montrent peu satisfaits du gouvernement grec: je ne m'en étonne pas, vu leurs opinions politiques; cependant le témoignage qui me paraît le seul irrécusable est celui des faits, et les faits prouvent que le gouvernement n'a éloigné des affaires et du service que ceux qui malversaient ou qui intriguaient contre l'ordre actuel des choses et qui tâchaient de le renverser. Le général Schneider qui est arrivé en France, donnera, j'espère, des renseignements qui ne seront pas défavorables au gouvernement grec.

Ni la crainte des intrigues et des intrigants, ni celle des longues colonnes de quelques journaux, ne me fera dévier de ma marche. On dira, on écrira ce qu'on voudra; mais à la longue les hommes ne sont pas jugés d'après ce qu'on dit ou écrit de leurs actions, mais d'après le témoignage de ces mêmes actions. Fort de cette maxime, j'ai vécu dans le monde avec ces principes jusqu'au déclin de ma vie, et je m'en suis bien trouvé. Il m'est impossible à cette heure d'en changer; je ferai ce que je dois, adieu ce qui pourra.

ΠΑΡΑΡΤΗΜΑ

Τὰ κείμενα ποὺ ἀκολουθοῦν ἀποσκοποῦν στὸ νὰ συνδέσουν τὶς ἐπιστολὲς τοῦ Καποδίστρια μὲ ἐκεῖνες ποὺ ἔγραψαν ὁ Λεοπόλδος καὶ ὁ 'Εϋνάρδος καὶ οἱ ὅποῖες εἶναι ἤδη δημοσιευμένες. Ἡ ἀνατύπωση μερικῶν ἀπὸ αὐτὲς ἢ ἀποσπασμάτων τους κρίθηκε ἀπαραίτητη γιὰ νὰ συγκεντρωθεῖ στὸν τόμο αὐτὸν ὕλικὸ ποὺ διαφωτίζει τὶς ἐνέργειες τοῦ Κυβερνήτη γιὰ τὴν ἐπίλυση τῶν σημαντικῶν προβλημάτων ποὺ ἀντιμετωπίζει ἡ Ἑλλάδα.

1. (σ. 3-4).

Βλ. τὴν ἐπιστολὴ τοῦ Ἰ.-Γ. Ἐυνάρδου, ἀπὸ Παρίσι, 26 Ὀκτωβρίου 1829 (Θεοτόκης, Ἀλληλογραφία, ἀρ. 155, σ. 220-226), ἀπὸ οὗ καὶ τὰ ἀποσπάσματα ποὺ δημοσιεύονται στὴ συνέχεια. Μὲ τὸ πρῶτο, ὁ Ἐυνάρδος ἀναγγέλλει ὅτι, ἐπειδὴ ἔχει ἀποτύχει στὶς ἐνέργειές του νὰ ἐπιτύχει τὴ σύναψη τοῦ δανείου, στέλνει στὴν Ἑλλάδα 700.000 φρ. ἀπὸ δικά του χρήματα:

Θεοτόκης, σ. 221.

[...] Je crois m'apercevoir aujourd'hui que le refus de la France de vous envoyer des fonds et, d'un autre côté, ce qui a empêché Pozzo di Borgo de faire une avance, ce qu'il aurait pu à la rigueur, vient de ce qu'on ne sait pas encore le candidat qui sera choisi. Si c'est un protégé des deux puissances, elles n'auront alors aucune difficulté, je pense, à soutenir la Grèce par la garantie d'un emprunt. Si le candidat déplaît, on pourrait bien, dans ce cas, refuser l'emprunt. Dans cet état de choses, je suis donc assez exposé pour les 700/m francs que je vous expédie, néanmoins, je ne balance pas; il y aurait trop de cruauté à laisser la Grèce sans moyens et, quel que soit le prince, il est de l'intérêt de tous que la Grèce soit tranquille; et cette tranquillité est surtout désirable au moment où la forme du gouvernement est sur le point de changer.

Cependant, comme je ne peux me dissimuler que je fais une forte brèche à ma fortune, vous pourriez, pour diminuer mes risques, m'envoyer un ordre pour retirer de chez les frères Riccardo de Londres les 115/m £. S. de bons grecs qui sont encore dans leursm ains. Cela serait toujours ma sûreté pour une partie de mes avances. [...]

Στὸ δεῦτερο ἀπόσπασμα, ὁ Ἐυνάρδος ἀναφέρεται στὶς ἀντιδράσεις κατὰ τοῦ Καποδίστρια καὶ γράφει ὅτι ὁ ἴδιος τὸν θεωρεῖ ὡς τὸν μόνο κατάλληλο νὰ κυβερνήσει τὴν Ἑλλάδα.

Θεοτόκης, σ. 224-225.

[...] On discute maintenant à Londres d'importantes affaires pour la Grèce, tout annonce que vous serez entièrement indépendants; aujourd'hui, cela convient politiquement aux puissances et je ne doute presque pas que la chose ne doive se décider favorablement. On s'occupe également d'un intérêt bien grave; le choix du prince. Vous avez loyalement indiqué vous-même le choix, mais je vous avance que je crains presque que vous n'ayez été trop facile à désigner le candidat sur lequel on peut choisir. Quel que soit le prince, la Grèce ne peut absolument

se passer de vous pendant plusieurs années encore. Vous seul pouvez et devez, j'ose le dire, rester au timon des affaires et diriger l'inexpérience du prince. Quelques belles qualités qu'il ait, il va être entouré d'intrigues et d'intrigants; c'est le sort de tous les nouveaux venus et le prince aura à s'en garantir plus que tout autre. Le pourra-t-il? Le voudra-t-il? Voilà la question à faire. Malgré votre dévouement, votre patience et votre résignation à tout souffrir pour votre patrie, je crains, je l'avoue, que, fatigué de nouvelles entraves qui peuvent vous atteindre, vous ne finissiez par vous dégoûter. Mais, je vous en conjure, mon cher Comte, résistez à tout et faites tête à l'orage qui se prépare peut-être; prouvez à vos ennemis et à ceux qui voyent avec regret les destinées qui attendent la Grèce, que vous saurez vous sacrifier. Il entre, je crois, dans les vues de plusieurs personnes, que vous quitterez la Grèce. Les uns veulent voir en vous, un homme trop attaché à la Russie, les autres, plus profonds, voyent en vous l'homme qui ne veut que le bien de la Grèce, ils craignent que vos moyens, vos vertus, votre passion de régénérer votre patrie ne développent trop rapidement le nouvel état dont il est de l'intérêt de gêner le commerce et la prospérité, d'autres vous détestent personnellement et veulent à tout prix vous dégoûter et vous forcer à abandonner la Grèce. Punissez les uns et les autres par votre noble persévérance à continuer la belle œuvre à laquelle vous a destiné la Providence. Vous finirez par triompher de tous les obstacles, j'en ai la plus entière conviction. D'ailleurs, n'est-il pas certain que le nouveau prince, quelles que soient les erreurs qu'il puisse commettre dans le principe, ne tardera pas à revenir à de vrais intérêts et si, dans le début, vous êtes abreuvé de quelques dégouts, vous êtes bien sûr que votre dévouement patriotique et votre désintéressement vous ramèneront le prince qui aurait pu s'égarer un moment sur les vrais intérêts de sa nouvelle patrie. J'ai voulu, mon cher comte, vous informer des bruits qui courent. Il y a peut-être de l'exagération, je le crois même, mais il était bien de vous prévenir d'avance; un mal connu est à moitié évité. Croyez, mon excellent ami, qu'il y va de votre gloire et de votre honneur de rester en Grèce: toute l'Europe a les yeux sur vous, vous ne pouvez abandonner la Grèce que lorsque son organisation et sa considération seront établies d'une manière stable. Si quelque injustice dont vous seriez la victime vous fait quitter le pays, on vous accuserait d'avoir manqué de courage et de persévérance, on serait peut-être injuste en vous jugeant si sévèrement; mais on le ferait, et moi tout le premier, je vous le dis tout franchement.

Pardon, mille fois pardon, mon cher Comte, d'oser vous écrire si franchement, mais vous m'avez permis de tout vous dire et vous excuserez ce qui pourrait vous déplaire en pensant à mon tendre attachement. [...]

2. (σ. 5-6).

Βλ. τις ἐπιστολὲς τοῦ Ἰ. Γ. Ἐυνάρδου, ἀπὸ Παρίσι, 5 Νοεμβρίου 1829 (Θεοτόκης, Ἀλληλογραφία, ἀρ. 156, σ. 226-228) καὶ 15 Νοεμβρίου 1829 (Θεοτόκης, Ἀλληλογραφία, ἀρ. 157, σ. 228-235 καὶ συνημμένη: ἀρ. 158, σ. 235-240). Στὸ ἀπόσπασμα ποὺ ἀκολουθεῖ ὁ Ἐυνάρδος ἐνημερώνει τὸν Καποδίστρια γιὰ τὶς φήμες ποὺ κυκλοφοροῦν σχετικὰ μὲ τὸν ὑποψήφιο γιὰ τὸ θρόνο τῆς Ἑλλάδος. Θεοτόκης, σ. 235.

28 Novembre

P.S. Dans ce moment même, une personne bien instruite et qui approche le Roi me dit que tout semble indiquer que le prince de Cobourg sera le souverain de la Grèce. Tout ce que j'apprends est en sa faveur, c'est un prince qui a un très bon caractère, le jugement sain et un grand désir de faire du bien à la Grèce. Je sais qu'il vous estime beaucoup et qu'il veut se laisser guider par vos conseils. Sa fortune particulière, car on dit qu'il a économisé, et ses 50/mille livres sterling de rente sont une chose nécessaire pour un souverain. Le malheur est qu'il n'a point d'enfants. Je voudrais aussi qu'il y eut moyen de capitaliser les 50/mille £ de manière qu'à sa mort, s'il se marie, la fortune ne fût pas éteinte. Il vaudrait mieux pour la Grèce que le Roi eut 600/mille francs de rente reversible à ses enfants plutôt que 1200/mille francs sur sa tête. Ce sont des considérations importantes à faire valoir.

4. (σ. 9-12).

Βλ. τις ἐπιστολὲς τοῦ Ἰ.-Γ. Ἐυνάρδου, ἀπὸ Παρίσι, 27 Δεκεμβρίου 1829 (Θεοτόκης, Ἀλληλογραφία, ἀρ. 159, σ. 240-243), 30 Δεκεμβρίου 1829 (Θεοτόκης, Ἀλληλογραφία, ἀρ. 161, σ. 243-248) καὶ 5 Ἰανουαρίου 1830 (Θεοτόκης, Ἀλληλογραφία, ἀρ. 170, σ. 263).

Τὸ ἀπόσπασμα ποὺ δημοσιεύεται ἀφορᾷ στὶς προτάσεις γιὰ τὴ διάλυση τῶν ἀτάκτων καὶ τὴν ἀπομάκρυνση τῶν ἀδελφῶν τοῦ Καποδίστρια, θέματα πάνω στὰ ὁποῖα ὁ Κυβερνήτης ἀπαντᾷ ἀναλυτικά:

Θεοτόκης, σ. 242-243.

Je vois souvent le maréchal Maison. Il est impossible d'être plus attaché à la Grèce et à vous en particulier. Il ne cesse de défendre votre cause avec chaleur et franchise et, lorsque les Chambres seront rassemblées, vous aurez en lui un pair dévoué qui ne laissera échapper aucune occasion de vous être utile. Le Maréchal qui a la bonté de me témoigner de la confiance, m'a communiqué plusieurs lettres où, après avoir fait le plus grand éloge du Président, on dit cependant les mots suivants:

«Les frères du Président ne sont pas aimés et font souvent tort au »comte Capodistrias qui a si bien réussi auprès du peuple grec. Cependant, beaucoup de partisans du Président ont vu avec peine plusieurs »démissions et surtout celle de Miaoulis. Coundouriotis, Mavrocordato, »Tricoupi ont également cessé tout emploi public. Ils cherchent à in- »triguer contre le Président et font leur cour au parti anglais.

»Il serait bien à désirer pour la Grèce que le Comte se hatât de li- »cencier les troupes irrégulières. Elles ne font que du mal et leur entre- »tien épuise le pays. Elles servent d'ailleurs de point d'appui aux mécon- »tents. La Grèce ne sera assurée de sa tranquillité que lorsque ces palli- »caris indisciplinés n'existeront plus en bandes armées etc., etc.»

Vous voyez que je continue à tout vous dire, j'aime et j'estime trop vos frères pour ne pas être persuadé qu'on les calomnie, cependant, il est bien qu'eux et vous sachiez ce qu'on dit. On m'avait plusieurs fois fait le même rapport sur eux mais, sachant combien le blâme et la calomnie sont faciles, je n'y avais fait aucune attention. Ces plaintes se renouvelent et les personnes qui ont écrit au Maréchal étant de vos admirateurs, j'ai cru alors devoir vous prévenir de ce qu'on disait.

Ὁ Ἐυνάρδος ἐνημερώνει, ἐπίσης, τὸν Καποδίστρια γιὰ τὶς ἐξελιξοῦσιν ἐπὶ θέμα τοῦ ὑποψήφιου γιὰ τὸν ἐλληνικὸ θρόνον,

Θεοτόκης, σ. 247-248.

Il paraît tout à fait décidé que le prince de Saxe-Cobourg sera choisi pour le souverain de la Grèce. Le courrier qui porte cette approbation de la France est parti pour Londres il y a deux jours. Les journaux français se sont emparé de la question et ils blâment avec amertume cette décision qui paraît au premier coup d'œil un choix anglais. Je peux cependant vous certifier que le reproche est injuste et que le candidat d'Angleterre était le prince Frédéric des Pays-Bas que la France a refusé. Celle-ci portait d'abord un prince de la famille du roi de Saxe (il paraîtrait qu'il a refusé). Le prince Léopold ayant franchement et loyalement déclaré qu'il acceptait la souveraineté de la Grèce et la France sachant que la Russie approuverait ce choix, elle l'a proposé à l'Angleterre qui l'a accepté.

Pour la masse de la population française, le Prince, je l'avoue, paraît tout à fait un candidat anglais et je suis persuadé, d'après tout ce qu'on dit du prince Léopold, qu'il sera entièrement indépendant; et, une fois qu'il aura accepté la couronne grecque, il sera comme vous, seulement Grec et Grec avant tout. Il ne favorisera aucune nation plus qu'une autre, il ne songera qu'au bonheur et à la prospérité de sa nouvelle patrie. Si les Anglais voyent ce choix avec plaisir, c'est un avantage pour la Grèce, car il lui convient que les Anglais soient ses amis parce qu'à défaut de bien, ils peuvent faire beaucoup de mal aux Grecs. Votre patrie a besoin, par dessus tout, de l'amitié et de la protection de toutes les puissances. Le prince de Cobourg, par sa position, lui assure cet avantage et je suis persuadé que, lorsque les Français le connaîtront mieux, ils verront que ce n'est pas un choix seulement anglais. D'après les informations que j'ai cherché à prendre chez les gens sages et sans passions, voici ce que j'ai recueilli sur le prince de Cobourg.

C'est un homme fort loyal, d'un caractère sage et posé, écoutant avec plaisir les avis des gens sages et éclairés et ne se décidant qu'après avoir bien réfléchi. Il aime le militaire et les arts et mettra son amour-propre à rétablir la Grèce dans un état de gloire et de prospérité. Le Prince est économe, il a une belle fortune et sa pension ne le rend nullement dépendant de l'Angleterre, car il peut vendre cette pension et en faire ce qu'il voudra. De toute part, on m'a confirmé que le Prince avait la plus haute estime de vos talents et de votre caractère. Puisque vous avez le dévouement de rester en Grèce, personne ne doute que le Prince, dans ses intérêts et dans ceux de sa nouvelle patrie, ne vous donne toute sa confiance et alors, je ne vois pour la Grèce qu'un avenir heureux et brillant. Dieu exauce les vœux que je forme à cet égard!

Le choix une fois fait, il faudrait que vous en fussiez prévenu d'avance, afin que vous puissiez annoncer la chose au Sénat grec d'une manière honorable pour la nation et pour le prince souverain. Il faudrait également que le Prince arrivât sur un bâtiment grec, sur votre belle frégate «d'Hellas»; ce serait la manière de nationaliser le nouveau monarque.

5. (σ. 13 - 18).

Βλ. τις επιστολές τοῦ 'Ι.-Γ. 'Ευνάρδου, ἀπὸ Παρίσι, 9 'Ιανουαρίου 1830 (Θεοτόκης, 'Αλληλογραφία, ἀρ. 172, σ. 267-268) καὶ 22 'Ιανουαρίου 1830 (Θεοτόκης, 'Αλληλογραφία, ἀρ. 175, σ. 271-272). 'Επίσης, βλ. τὴν ἐπίσημη ἐπιστολὴ τοῦ 'Ευνάρδου, ἀπὸ Παρίσι, 20 'Ιανουαρίου 1830 (Θεοτόκης, 'Αλληλογραφία, ἀρ. 174, σ. 270-271), καθὼς καὶ ἐκεῖνη τῆς 30 'Ιανουαρίου 1830 (Θεοτόκης, 'Αλληλογραφία, ἀρ. 176, σ. 272-274).

6. (σ. 18 - 20).

Βλ. τὴν ἐπιστολὴ τοῦ 'Ι.-Γ. 'Ευνάρδου, ἀπὸ Παρίσι, 30 'Ιανουαρίου 1830 (Θεοτόκης, 'Αλληλογραφία, ἀρ. 176, σ. 272-274), ἀπ' οὗ καὶ τὸ ἀπόσπασμα:

Θεοτόκης, σ. 273.

M.M. Barbejat et Cie sont venus me parler d'un projet de publier une histoire de la régénération de la Grèce et me demander mes documents. Je trouve que ce n'est pas encore le moment de publier un pareil ouvrage et qu'il faut un grand discernement dans les pièces qu'on choisirait. Cependant, comme leur intention est de faire la publication au bénéfice de la Grèce, je n'ai pu refuser de vous en parler et je vous remets la lettre même qu'ils m'ont écrite. Mes copies de lettres ne sont que des mémoires qui, suivant moi, ne pourront se publier que beaucoup plus tard; ce n'est point une histoire. Donnez-moi cependant votre opinion.

'Η πρόταση γιὰ τὸ διορισμὸ τοῦ πρίγκιπα Σούτσου εἶναι ἔμμεση. 'Ο 'Ευνάρδος, ἀναφερόμενος στοὺς ἐκκρεμεῖς λογαριασμοὺς του μὲ τὴν 'Ελληνικὴ Κυβέρνηση, γράφει:

Θεοτόκης, σ. 274.

[...] il me semble que vous pourriez en destiner une partie à payer le chargé d'affaires Grec. Mme de Nesselrode m'écrit qu'on verrait avec plaisir à Petersbourg que ce fut le prince Soutzo. Le Roi et le Dauphin ici en serait charmé et Mr de Polignac aussi. Le Prince a si généralement plu à tout le monde que vous ne pouviez faire un meilleur choix. Mme de Monteal, la sœur de Mr le Duc de Richelieu m'a chargé de vous le recommander beaucoup. [...]

8. (σ. 22 - 28).

Βλ. τὴν ἐπιστολὴ τοῦ Λεοπόλδου τοῦ Σάξ Κοβούργου, ἀπὸ Marlborough House, 16/28 Φεβρουαρίου 1830:

Correspondance, τόμος III,

σ. 511-512.

Marlborough House, 16/28 février 1830

Mon cher comte, Je ne vous écris aujourd'hui que quelques mots pour vous informer qu'après des discussions fort pénibles je viens d'accepter l'offre flatteuse et honorable des Puissances alliées de la souveraineté de la Grèce. J'avais prié les Puissances d'accorder aux Grecs la faculté d'objecter contre ma personne, mais elles n'ont pas écouté ma sollicitation. J'ose cependant me flatter que, lorsque les négociations seront connues des Grecs, on m'accordera d'avoir déjà acquis quelques droits à leur reconnaissance.

Si je n'avais pris en considération que ma position personnelle, j'aurais insisté sur des conditions plus favorables ou je n'aurais pas accepté; mais la crainte de rejeter toute la question grecque dans le chaos dont elle sortait m'a fait faire le sacrifice de toutes vues personnelles.

Vous connaissez, mon cher comte, les sentiments que je vous ai voués depuis longtemps; je ne saurais donc là-dessus vous dire quelque chose de nouveau; mais je dois vous exprimer mon espérance que vous voudrez bien continuer vos généreux et utiles efforts pour la régénération de la Grèce dans la nouvelle position des choses, et m'assister de vos conseils et de vos lumières dans la carrière difficile que je vais entreprendre. Je vous prie de vouloir bien continuer à guider la barque de l'état, que vous avez si souvent sauvée du naufrage, jusqu'à mon arrivée. Je ne sais pas si les formes exigent encore une autorisation plus en règle; en ce cas je vous la ferai parvenir aussitôt que possible. Je vous prie cependant, en attendant, de considérer celle-ci comme conclusive et d'en donner connaissance à qui besoin en sera. Mon arrivée ne pourra avoir lieu de sitôt, car j'ai beaucoup d'affaires particulières à régler. Je vous prie d'avoir la bonté de me mettre au courant des affaires aussitôt que vous pourrez. Sous ce rapport il serait important de m'envoyer bientôt un secrétaire de confiance, qui pourra être le porteur de vos dépêches et qui pourra me servir pour les écritures grecques.

Je dois vous écrire longuement un autre jour. En attendant, agréez l'expression de ma haute considération et de la sincère amitié avec laquelle je ne cesserai d'être, etc.

Léopold

10. (σ. 32-35).

Βλ. τὴν ἐπιστολὴ τοῦ Ἐυνάρδου, ἀπὸ Παρίσι, 18 Φεβρουαρίου 1830 (Θεοτόκης, Ἀλληλογραφία, ἀρ. 178, σ. 274-281· συνημμένη ἡ ἐπιστολὴ τοῦ ἴδιου πρὸς τὸν πρίγκηπα Λεοπόλδο τοῦ Σάξ Κοβούργου, 12 Φεβρουαρίου 1830, ἀρ. 179, σ. 281-284, τὸ σημεῖωμά του ἀρ. 180, πρὸς τὸν Βασιλέα τῆς Γαλλίας, 23 Φεβρουαρίου 1830, σ. 284-286). Στὴ συνέχεια, παρατίθεται ἀπόσπασμα τῆς ἐπιστολῆς τοῦ Ἐυνάρδου πρὸς Καποδίστρια καὶ ὀλόκληρη ἡ ἐπιστολὴ τοῦ ἴδιου πρὸς τὸν πρίγκηπα Λεοπόλδο:

Θεοτόκης σ. 275-277.

Paris, 18 février 1830

[...] J'éprouve une vraie consolation à venir vous dire que je n'ai aujourd'hui à vous donner que des nouvelles heureuses pour la Grèce. Je me hâte de vous en parler avant de répondre à vos différentes lettres.

Enfin, les conférences de Londres ont décidé votre entière et complète indépendance. Les protocoles sont signés, voici les faits. Après mille difficultés, mille contestations que je vous épargne, on a enfin renoncé à l'idée, si fatale pour la Grèce, de laisser à la Porte l'option d'un territoire plus étendu avec suzeraineté et tribut, ou d'un territoire un peu moins grand, avec entière indépendance. Si cette fatale proposition avait été faite à la Porte, nous serions restés dans l'incertitude pendant des années. La France s'est fortement prononcée pour l'indépendance et le prince de Lieven et le comte Pozzo de Borgo ont appuyé de tout leur pouvoir, les vœux de la France. L'Angleterre qui tenait beaucoup

à diminuer les limites du côté de la mer afin d'éloigner le nouvel état des îles Ioniennes, a cédé à ce désir. On a donc profité de l'article adopté par la Porte; qu'Elle s'en rapporterait pour les arrangements définitifs aux conférences de Londres, et les trois puissances lui signifieront ce qui a été fixé.

Vous perdez quelque chose en étendue, mais vous obtenez le bienfait inestimable, inappréciable d'être indépendants et de devenir un état de fait. L'avenir et la Providence feront le reste, je n'en doute pas. Remercions donc cette divine Providence de ce qu'elle a fait en votre faveur et, si nous partons du point de départ, nous devons dire mille fois alléluia!

Voici vos limites; compris l'île d'Oxia à l'entrée du golfe de Patras en suivant la rivière Aspropotamos, passant au milieu du lac Lysimachia (Angelocastro) et au milieu du lac Trichonium (lac de Vrachori), suivant le mont Aninos, passant au mont Oeta jusqu'à l'embouchure du fleuve Sperchios, l'île de Negrepont et toutes les îles dans cette ligne. Militairement, cette limite n'est pas bonne; il en résultera des inconvénients; mais pouvait-on acheter à meilleur marché l'indépendance? Cet heureux mot, ce mot si honorable pour les Grecs fait tout trouver beau. D'ailleurs, je le répète, l'avenir est pour vous; vous êtes appelés à devenir une nation civilisée, florissante et puissante; mais prudence et sagesse, laissons faire le temps et la main puissante qui dirige les événements. La couronne grecque a décidément été offerte au Prince Léopold par les trois puissances, mais, prudemment, le prince a fait plusieurs demandes en faveur de sa nouvelle patrie. Les principales ont été la réunion de Candie, le secours d'un emprunt et, momentanément, une force armée étrangère. Jusqu'à présent, le prince Léopold n'a donc point accepté d'une manière positive; mais tout annonce que la chose aura lieu.

Je crains beaucoup qu'il soit impossible d'obtenir la réunion de Candie; elle n'a jamais malheureusement été comprise dans les traités avec la Porte et ce serait compliquer de nouveau une question bien difficile. Tôt ou tard, cette île doit être réunie, il faut gémir des entraves et de ce que l'on ne fait pas de suite ce qui doit arriver forcément une fois.

La garantie de l'emprunt est une question vitale; le refus de l'Angleterre d'y participer entrave un secours si nécessaire à votre régénération. Espérons qu'on vaincra cette difficulté.

Quant à la force militaire, je crois qu'il n'y aura pas de difficulté à ce qu'on laisse encore quelque temps les troupes françaises.

J'ai écrit au prince de Cobourg en lui donnant quelques détails et en appuyant sur l'absolue nécessité d'un secours d'argent.

Paris, 20 février 1830

Je m'empresse de vous donner l'excellente nouvelle des décisions ultérieures que l'on vient de prendre à Londres. Comme il fallait soutenir le nouveau gouvernement du prince Léopold pour un envoi de troupes, l'Angleterre a trouvé qu'il n'était pas convenable de paraître imposer un gouvernement à la Grèce et que, si chaque puissance envoyait des troupes, ce serait en quelque sorte, se mêler des affaires intérieures d'un gouvernement qu'on vient de reconnaître indépendant. La cour de Londres a donc préféré aider le prince Léopold et la Grèce pour la garantie d'un

emprunt. Le ministère anglais a consenti à se réunir aux deux autres puissances et à donner sa garantie à l'emprunt que la Grèce contractera. L'Angleterre consent également à ce que les troupes françaises continuent à rester en Grèce jusqu'à nouvel ordre. Ces deux nouvelles sont d'une bien haute importance et vous les recevrez avec autant de satisfaction que je vous les donne. L'acceptation définitive du prince de Cobourg n'est pas encore arrivée; mais il n'y a maintenant plus de doute, et l'appui que les trois puissances viennent de donner à un emprunt le décidera à accepter.[...]

Θεοτόκης, σ. 282-284.

A S.A.R. Mgr le Prince de Saxe-Cobourg
à Londres.

Paris, 12 février 1830

Monseigneur,

Le comte Capodistrias a reçu les secours que je lui avais envoyés le 18 novembre; cet argent ne pouvait arriver dans un moment plus important pour maintenir l'ordre et la tranquillité. Le Président m'a écrit le 22 novembre. Les 11 décembre, 31 décembre et 6 janvier, toutes ses lettres peignent sa position critique; on comprend que l'état d'incertitude sur les délimitations, sur l'indépendance et sur la forme du gouvernement devait laisser un vaste champ aux intrigues et aux intrigants. Si les troupes françaises s'étaient toutes embarquées et si les fonds avaient manqué, on ne peut mettre en doute que la misère et la malveillance n'eussent ramené l'anarchie; heureusement, le contre ordre pour le départ des troupes est arrivé assez à temps pour faire débarquer le reste de cette armée, au moment où les bâtiments allaient mettre à la voile.

Toutes les lettres du comte Capodistrias sollicitent des secours d'argent. Dans ses dernières du 31 décembre et du 6 janvier, il me dit que des intrigants avaient essayé de soulever l'armée, mais, qu'ayant pu payer la solde arriérée au moyen de mes 700 mille francs, il avait déjoué les intrigues. «Cependant, ajoute-t-il, si vous ne pouvez m'obtenir un secours d'au moins 800/m. frs., je ne peux répondre de la tranquillité.»

Depuis le 19 janvier, j'ai mis à sa disposition 100/m. frs. qui sont partis de Toulon le jour même, le 26 janvier j'ai fait expédier 600/m. frs pour la Russie et 600/m. frs de la France sont partis quelques jours plus tard. Ces secours suffiront aux besoins de la Grèce jusqu'à la fin d'avril, d'ici là, la position s'améliorera sensiblement et on trouvera facilement les moyens d'aider la Grèce. L'instant critique était celui que nous venons de passer parce que le gouvernement se trouvait au moment d'un changement annoncé aussitôt auprès de quelques chefs turbulents.

Aujourd'hui que la question importante de l'indépendance et de la délimitation est fixée et que V.A.R. va être reconnue pour souverain de la Grèce, je ne vois qu'un avenir brillant pour le nouvel état. L'effet de sa reconnaissance comme gouvernement monarchique, place de suite la Grèce dans une position qui lui assure l'amitié de toutes les puissances

et des ressources de tout genre; mais pour faire valoir ces ressources, le pays ne peut se passer d'être aidé par un emprunt. La chose la plus convenable pour la Grèce et j'ose même dire pour les puissances qui sont en quelque sorte les «auctrices» du nouvel état, serait qu'elles garantissent l'emprunt. Cependant, on peut douter que cette intention bienveillante puisse s'accomplir.

Aujourd'hui, je regarde comme très difficile que le ministère actuel puisse demander la chose aux Chambres et le refus de la France pourrait entraîner celui de la Russie. J'ai cherché à maintenir cette bienfaisante résolution de l'empereur Nicolas en écrivant au comte Matoushevitz et en lui envoyant une note dont j'ai l'honneur de remettre la copie à V.A.R.

Si les puissances ne peuvent donner leur garantie, je crois que l'on pourra conclure un emprunt sans cette garantie. J'ai déjà eu quelque offre à cet égard, mais ce serait avec regret que je verrais traiter cette affaire qui serait bien moins avantageuse pour la Grèce. Je le verrais avec d'autant plus de peine, que je regarde la garantie donnée par les puissances comme ne les exposant à aucun risque quelconque; car je ne saurais assez le répéter; la Grèce franchement protégée par les puissances, prendra rapidement son rang parmi les nations riches et civilisées et, avant peu, elle pourra se suffire à elle-même et payer ses dettes. L'emprunt sans garantie se ferait je crois, de 70 à 75, tandis que grec garanti, il se ferait au pair à 100.

Le comte Capodistrias attendait avec la plus vive impatience les décisions des conférences de Londres.

Il sera bien heureux lorsqu'il apprendra que V.A.R. a accepté la couronne de Grèce.

Le Comte me dit que toutes les difficultés qui existent seront applanies du moment où les délimitations seront fixées d'une manière irrévocable; et, si la Grèce est mise au rang des nations libres et indépendantes, il ne refusera certainement pas de servir le nouveau souverain et qu'il tiendra à honneur de montrer ce dévouement à sa patrie.

Le Président continue à me faire le plus grand éloge du peuple, de sa soumission, de sa douceur et de son désir de tranquillité.

Il ne se plaint que d'une poignée de mécontents qui trament des complots contre l'ordre actuel des choses. «Jusqu'ici, ajoute-t-il, il n'y a que des menées et des paroles, mais si l'état d'incertitude régnait longtemps encore, il ne serait pas impossible qu'à la longue, on ne poussât ces misérables à quelque acte criminel tel que le non paiement des impôts, la résistance aux ordres du gouvernement et les voies de fait qui en seraient la conséquence. Dans ce cas affligeant, mon parti est pris; je ferai respecter les lois et je tâcherai de maintenir l'ordre en n'épargnant aucun des coupables; mais il faut pour cela que le gouvernement ait de quoi payer ceux qui le servent, sans cela, je devrais armer la milice à la charge des provinces et légitimer en quelque sorte les abus dont ce malheureux et admirable pays est à peine soulagé.»

Les secours considérables que le comte Capodistrias aura reçus à la fin de janvier et au commencement de février auront calmé toutes ses inquiétudes.

J'espère que bientôt j'aurai l'honneur de voir V.A.R. à Paris mais,

si Elle devait prolonger son séjour à Londres, je m'empresserais de lui faire passer les nouvelles que je recevrai.

Je suis avec respect.
J. G. Eynard.

Βλ. ἀκόμη τὴν ἐπιστολὴ τοῦ Ἐϋνάρδου, ἀπὸ Παρίσι, 24 Φεβρουαρίου 1830 (Θεοτόκης, Ἑλληλογραφία, ἀρ. 181, σ. 286-287· συνημμένη ἡ ἐπιστολὴ τοῦ πρίγκηπα Lieven πρὸς Ἐϋνάρδο, ἀπὸ Λονδίνου, 15 Φεβρουαρίου 1830, ἀρ. 182, σ. 287-288). Μετὰ τὴν ἐπιστολὴν τοῦ αὐτοῦ ὁ Ἐϋνάρδος ἐνημερώνει τὸν Καποδίστρια ὅτι στὶς 21 Φεβρουαρίου ὁ πρίγκηπας Λεοπόλδος τοῦ Σάξ Κοβούργου ἀποδέχθηκε τὸν Ἑλληνικὸν θρόνον. Ἐπίσης, ὅτι τὰ Γαλλικὰ στρατεύματα θὰ ἐπανέλθουν στὴν Ἑλλάδα καὶ ὅτι οἱ Μεγάλαι Δυνάμεις θὰ ἐγγυηθοῦν γιὰ τὸ δάνειο πού ζητᾷ ἡ Ἑλλάδα. Στὴν ἴδια ἐπιστολὴν τοῦ ὁ Καποδίστριας ἔχει ἀκόμη ὑπόψην τοῦ ἐκείνης πού τοῦ ἔστειλε ὁ Ἐϋνάρδος ἀπὸ Παρίσι, 16 Φεβρουαρίου 1830 (Θεοτόκης, Ἑλληλογραφία, ἀρ. 183, σ. 289) καὶ 6 Μαρτίου 1830 (Θεοτόκης, Ἑλληλογραφία, ἀρ. 184, σ. 289-293· συνημμένα τὰ ἀντίγραφα ἀρ. 185-188, σ. 294-299, τῆς ἀλληλογραφίας Ἐϋνάρδου, πρίγκηπα Λεοπόλδου, πρίγκηπα Lieven). Δημοσιεύεται ἐδῶ ὁλόκληρη ἡ ἐπιστολὴ τοῦ Ἐϋνάρδου τῆς 6 Μαρτίου 1830:

Θεοτόκης, σ. 290-293.

(Lettre très confidentielle)

Paris, 6 Mars 1830

Mr Alopis vous remettra cette lettre et les duplicata de mes précédentes dépêches depuis le 18 février. Vous recevrez par le prince de Lieven et par le comte Pozzo di Borgo tous les détails qui ont rapport aux importantes décisions qui ont été prises pour la Grèce. Je peux vous certifier que vous avez eu, dans ces deux ambassadeurs, des amis dévoués à la cause de votre patrie. J'ai été témoin, ici, de l'habileté que le général a mis à défendre les intérêts des Hellènes.

J'ai reçu deux lettres extrêmement obligeantes du prince de Cobourg, je vous en remets copie, vous y verrez comment il a cherché à être utile à sa nouvelle patrie et qu'il a tout à fait réussi dans ses démarches. J'ai la plus grande espérance dans l'avenir et j'ai la meilleure opinion du Prince. La confiance qu'il aura en vous promet à la Grèce une Régénération bien rapide et l'assurance que vous avez maintenant d'être aidé par un emprunt, vous permettra de sortir du provisoire, si nuisible à l'organisation générale.

D'après les désirs du Prince, j'ai écrit au prince de Lieven; voici la copie de ma lettre. Si les trois puissances consentent à me demander de garantir chacune un million pendant 33 ans, nous pourrions faire l'emprunt à un prix fort avantageux; il suffira même que chaque puissance garantisse 800/mille francs, ce qui ferait 2.400.000 francs entre les trois, pour obtenir un capital de 60/millions à l'intérêt de 4% et peut-être même 3 1/2 %. On ferait un amortissement assez considérable pour que l'emprunt fût racheté dans les 33 ans. Je désirais que les puissances consentissent à garantir collectivement, en faisant la déclaration morale que, quelque événement qu'il arrive, guerre ou non, l'emprunt serait exactement payé au porteur. La civilisation est assez avancée dans toute l'Europe pour espérer que les trois puissances consentiront

à cette condition honorable pour elles; ce serait finir dignement l'intervention chrétienne en faveur de la Grèce.

Je crains beaucoup qu'un malentendu n'empêche que vous ne receviez une lettre du prince Léopold, à moins que vous ne la trouviez dans le paquet du prince de Lieven. Le comte Pozzo di Borgo ne pouvant retarder le départ plus tard que ce soir, il serait possible qu'une lettre du Prince ne fut pas arrivée. Je vous écris une lettre d'office pour vous annoncer l'acceptation définitive du Prince et tout ce qu'il a fait pour améliorer les conditions de sa nouvelle patrie. Je lui ai écrit que je consentais à rester à Paris jusqu'au mois de mai.

Je vous informe, par une autre lettre d'office, que j'ai réalisé £ S. 30.000 de bons grecs à de superbes prix, depuis 38 jusqu'à 44. Ces ventes ont produit frs. 302.143,10, que j'encaisserai le 5 avril en déduction de mes avances. La hausse rapide de ces fonds me fait la plus vive peine et je regretterai toute ma vie que nous n'ayons pas mis à exécution l'opération que j'avais combinée à Londres.

Maintenant que vous allez avoir des moyens considérables à votre disposition, je désirerais beaucoup que les 104.860 francs de bénéfice qui restent encore, fussent employés (au moins la moitié ou les 2/3) à augmenter les écoles; le reste pourrait vous servir à commercer à payer vos ministres ou chargés d'affaires. Comme les bons grecs qui restent en mes mains me garantissent plus que mes avances, vu leur hausse si rapide, je vous autorise par la présente, si vous aviez quelques besoins de fonds pressants, à fournir pour mon compte, sur MM. G. Odier et Cie de Paris, cent cinquante mille francs.

Maintenant que je vous écris par une occasion très sûre, je ne saurais assez vous dire toutes les difficultés que j'ai éprouvées ici, par la mauvaise volonté de Mr de Polignac réunie à celle du duc de Wellington; il paraît bien certain qu'on voulait l'anarchie en Grèce. On espérait par ce moyen vous dégoûter et vous forcer à partir, on voulait de plus que l'insurrection prouvât que les Grecs étaient indignes de la liberté, qu'ils ne méritaient que d'avoir la vie sauve, un territoire restreint et une espèce d'hospodarat. En refusant tout secours d'argent et en faisant revenir toutes les troupes, la crise était indubitable et le duc de Wellington qui poussait Mr de Polignac à ces mesures antifrançaises croyait que tout allait éclater. Mon arrivée à Paris a réellement été une œuvre de la Providence. Si on m'avait dit en partant de Genève: «Vous ne pouvez décidément aller en Italie et vous serez retenu tout l'hiver à Paris, de plus vous échouerez dans toutes vos demandes de fonds et vous serez forcé d'exposer votre propre fortune, je crois que j'aurais reculé et bien décidément, j'aurais refusé d'envoyer une aussi forte somme. Eh bien! les événements ou plutôt la divine Providence, a arrangé les choses de manière à ce qu'au désir de vous servir, il s'est réuni un sentiment d'indignation qui m'a comme entraîné à me mettre en lieu et place de la France et à faire ce que son Ministre des Affaires Etrangères refusait si horriblement, si absurdement. Les autres ministres du Roi, ayant cherché à me prouver qu'il n'y avait pas mauvaise volonté chez Mr de Polignac et que, plus tard, les secours seraient envoyés, je finis par le croire et, lorsque vous m'écrivîtes de faire de nouvelles démarches, je crus de nouveau à la bonne foi de Mr de Polignac et qu'il n'avait été retenu que

par timidité et parce qu'il croyait qu'il fallait demander de nouvelles autorisations aux Chambres. Comme une partie des secours que je sollicitai furent accordés, je vous écrivis même le 30 décembre que j'avais trouvé tout le monde plus favorable à la Grèce et même Mr de Polignac. Mais, ayant vu les retards inconcevables qu'il mit ensuite à exécuter les ordres du Roi, je me convainquis qu'il avait décidément les plus mauvaises dispositions pour les Grecs. Autant j'ai le droit de me plaindre de Mr de Polignac, autant je dois dire que tous les autres ministres, au moins ceux que j'ai vu, Mr de Hauser (Ministre de la Marine), Mr Courvoisier (Ministre de la Justice), Mr Chabrol (Ministre des Finances) Mr Bourmont (Ministre de la Guerre), ont toujours été portés pour la Grèce; mais l'affaire regardait le Ministre des Affaires Étrangères. Je ne puis ensuite assez me louer de Monseigneur le Dauphin; c'est à lui seul que vous devez que les troupes aient reçu le contre-ordre et c'est à lui qu'on doit le départ, quoique tardif, des 600/mille francs, le 22 janvier. Mr de Polignac, constamment opposé, a fait tout ce qu'il a pu pour nuire à la Grèce.

Les événements ayant depuis tourné favorablement, le Dauphin s'était prononcé et, ayant parlé au Roi plusieurs fois, Sa Majesté qui n'a jamais été contraire, s'est prononcée fortement pour l'indépendance. Mr le duc de Laval à Londres, s'est toujours montré très porté pour vous et pour la Grèce, (le jeune Lutteroth, un de ses secrétaires, a été fort utile à envoyer ces bonnes dispositions de l'ambassadeur). Le Roi enfin, ainsi que vous l'avez vu par l'audience qu'il m'a donné, étant loyalement et franchement le protecteur de votre cause, Mr de Polignac a été forcé de changer de conduite et de manières; nous le trouverons maintenant obligé de marcher. J'ai voulu vous donner tous ces détails confidentiels pour vous mettre au fait de tout et vous montrer combien de difficultés on a cherché à susciter pour entraver votre restauration et que de miracles se sont opérés pour vous sauver. Je suppose maintenant que Mr de Polignac, suivant le caractère jésuitique, paraîtra très favorable à votre cause. Je ferai semblant de le croire et j'oublierai même volontiers tout ce qu'il a fait, s'il revient réellement de bonne foi à une politique plus loyale.

La France est dans une vraie crise politique, sa tranquillité ne peut pas être troublée parce que la grande masse du peuple est sage et ne désire que la tranquillité; mais il y a une grande irritation dans la Chambre des Députés. Je ne vois aucun moyen de rapprochement et tout semble annoncer que la Chambre sera prorogée ou dissoute. Je vois les honnêtes gens très effrayés et surtout très tristes; cette nation française qui a tant de qualités aimables et généreuses, est encore bien jeune pour tout ce qui fait les hommes d'état.

Le 7 Mars

Je suis presque certain que le prince Léopold a l'intention de vous nommer son lieutenant général; mais probablement il aura besoin de grands ménagements avec l'Angleterre et peut-être ne déclarera-t-il pas la chose de suite. Il est très important pour lui, pour la Grèce et pour vous de ne rien précipiter et de ne pas entreprendre importunément

ce qui pourrait suivre; par exemple l'importante affaire de l'emprunt doit être tout à fait arrêtée et la somme fixée car, sans cela, l'Angleterre pourrait chercher à la réduire. Je vous remets, ci-joint, la copie de la lettre que j'adresse aujourd'hui au prince Léopold sur cet emprunt.

Adieu, mon cher Comte, je vous embrasse aussi tendrement que je vous aime.

J.G. Eynard

Ceux qui sont le plus attachés à la Grèce disent maintenant que le pays va avoir de grandes ressources par l'emprunt; il ne faudrait pas que tous ceux qui croyent avoir quelques droits à des récompenses (on parle des habitants) fissent des démarches d'argent. Le Président ne devrait récompenser qu'en donnant des terres et point d'argent ou, tout au plus, de quoi acheter des bénéfiques, des outils et des semences; il y aurait ainsi double avantage d'encourager l'agriculture et de récompenser, sans appauvrir la Grèce.

P.S. On me dit à l'instant que les fonds grecs sont montés à Londres à 47, quelle folie!

Vous savez que vous avez encore £ S. 4723-8-6 chez le prince de Lieven; cette somme est là, à votre disposition.

Δημοσιεύονται, ακόμη, δύο ἐπιστολές τοῦ πρίγκηπα Λεοπόλδου τοῦ Σάξ Κοβούργου πρὸς τὸν Ἐϋνάρδο καὶ ἡ ἀπάντησι τοῦ τελευταίου:

Θεοτόκης, σ. 294-298.

Première

Copie de la lettre autographe écrite par S.A.R. le Prince Léopold à M. Eynard.

Claremont, le 27 Février 1830

Monsieur,

Depuis longtemps j'avais le désir de m'entretenir avec vous, mais l'incertitude dans laquelle se trouvaient les négociations me le rendait impossible.

Depuis le 24, l'affaire a été tout à fait terminée et je saisis le premier moment libre pour vous remercier de votre lettre.

J'ai fait tout ce qu'il a été possible de faire dans les circonstances actuelles pour les intérêts de la Grèce et je crois que tous ceux qui prennent un intérêt à sa prospérité et ne s'en occupent pas seulement comme d'une affaire de parti, en éprouveront de la satisfaction. Les résultats des discussions pénibles qui ont précédé mon acceptation de l'offre flatteuse que les puissances alliées ont bien voulu me faire, prouveront que j'ai les intérêts de mon nouveau pays à cœur et que j'ai agi avec une indépendance qui, j'ai lieu de croire, eût été difficile pour un individu autrement situé que moi.

Veillez vous mettre en communication avec le prince de Lieven relativement à l'emprunt. Pour ne pas préjuger et le conformer à ce que demanderont les besoins de la Grèce, l'emprunt n'est pas précisé dans le Protocole du 3 février.

Les conditions pourront être très favorables sous le rapport des intérêts et 4% ou 4¹/₂ me paraissent suffisants pour l'avoir au pair.

Il faudra actuellement commencer par envoyer des fonds au Cte Capodistrias, non seulement pour les dépenses courantes, mais principalement pour liquider l'arriéré dû à l'armée irrégulière. Pour l'ancienne dette, je crois qu'il sera indispensable de faire sentir au public qu'elle devra être réduite à sa véritable valeur. Le système que les Pays-Bas ont suivi dans leur réduction me paraît le plus sage, le plus équitable. Les arrangements relatifs à tout ceci deviennent importants par la hausse rapide de ces fonds et la réaction désagréable qui résulterait si on ne s'énonçait pas à leur sujet.

Je compte être à Paris le 10 ou 11 du mois prochain où j'espère vous exprimer, de vive-voix, que j'ai partagé bien sincèrement et depuis longtemps, les sentiments que la Grèce et son Président vous ont voué en reconnaissance des services éclatants que vous avez rendus à la cause de ce pays.

Veillez me croire,

Monsieur,

Votre

bien dévoué Serviteur.
Léopold

(Seconde lettre)

Copie de la lettre autographe écrite
par S.A.R. le prince Léopold à M. Eynard.

Malborough house, le 27 Février 1820

Monsieur,

Je viens de recevoir vos intéressantes communications du 24 février pour lesquelles je vous remercie de tout mon cœur. Je crois que la conversation que vous avez eue le 23 avec le Roi ne peut qu'exercer une influence très utile. Votre note se trouve rédigée exactement dans les mêmes vues dans lesquelles j'avais fait mes représentations au sujet de Candie. Pour le moment, il est impossible pour des circonstances adverses, d'obtenir des résultats plus favorables mais il faut espérer dans l'avenir, et des vérités fortement énoncées ne laissent pas de faire quelque impression.

Je vous ai déjà exprimé avec franchise, dans ma dernière lettre, mes sentiments relativement à vous-même. Je ne puis donc que répéter que j'apprécie autant que le Cte Capodistrias les services éminents que vous avez rendus à la Grèce, sans vous laisser décourager par la position presque désespérée de ce malheureux pays.

Je réclame la continuation d'un aussi beau dévouement et j'espère que vous jouirez bientôt du fruit de vos généreux efforts. Pour cet effet, je vous prierais de continuer à servir la cause de la Grèce dans l'importante crise dans laquelle elle se trouve actuellement.

Je vous renvoie les pleins-pouvoirs du gouvernement provisoire qui,

pour le moment, se trouvent encore valides et je vous en ferai parvenir de ma part aussitôt que je pourrai.

J'espère encore arriver à peu près à l'époque que je vous avais indiquée à Paris, il se pourrait, cependant, que ce fut un peu plus tard. En attendant, agréez l'assurance de la considération distinguée avec laquelle je suis,

Monsieur,

Votre très dévoué Serviteur.

Léopold.

Copie de la lettre de Mr Eynard à S.A.R. le Prince de Cobourg.

Paris, le 16 Mars 1830

Monseigneur,

J'ai eu l'honneur d'écrire le 3 mars à V.A.R. en la prévenant de la lettre que j'avais adressée au prince de Lieven, suivant l'invitation de V.A.R.

Aux détails que j'ai donnés au prince de Lieven, j'ajouterai que je crois possible d'obtenir un emprunt au taux de $3\frac{1}{2}\%$ d'intérêt, au cours de 90 environ, si les trois puissances donnent, pendant 30 à 33 ans, leur garantie à l'exact payement des intérêts. Dans ma lettre à l'ambassadeur de Russie, j'avais demandé que chaque puissance s'obligeât à garantir un million par année. A la rigueur, on pourrait se contenter d'une garantie de 800.000 francs pendant 33 ans; soit 2.400.000 entre les trois puissances.

Je désirerais que la garantie fût collective et que les trois gouvernements bienfaiteurs déclarassent que cet emprunt sera à l'abri de tous les événements politiques et sera toujours payé qu'il y ait guerre ou non entre les puissances garantes.

Cette condition, toute morale, honorerait les bienfaiteurs et prouverait au monde entier le haut point de civilisation de l'Europe qui ne veut plus que de guerres politiques puissent nuire à l'intérêt des particuliers. Une garantie collective, donnée d'une manière aussi loyale et aussi bienveillante, montrerait aussi les vues désintéressées des puissances et que leur coopération a été aussi généreuse que chrétienne.

Aujourd'hui, le point important est que les trois ministres qui ont été chargés de traiter à Londres les affaires de la Grèce veuillent bien fixer que, pendant 39 ans, une somme de 800.000 à 1.000.000 sera garantie aux prêteurs par chaque puissance soit 2.400.000 frs. à 3.000.000 frs. collectivement, à condition qu'un amortissement d'un et demi à $1\frac{2}{3}$ soit établi, afin que l'emprunt soit entièrement racheté dans le délai de 33 ans ($1\frac{1}{2}\%$ de l'emprunt affecté à l'amortissement est suffisant pour éteindre la dette en 33 ans).

Pour la sûreté des puissances bienfaitrices et afin que leur garantie ne fût que morale, il serait établi que les 2.400.000 ou les 3.000.000 nécessaires pour payer les intérêts ainsi que la somme

destinée à l'amortissement seraient versées en Grèce même, entre les mains d'un agent des trois puissances et on lui assignerait les rentrées les plus liquides du nouvel état. Cet agent serait chargé d'envoyer à la maison de banque chargée de payer les intérêts de l'emprunt, les fonds qu'il aurait encaissés en Grèce. Les porteurs de l'emprunt se présenteraient dans cette maison pour y percevoir les intérêts échus mais, comme les puissances seraient garantes, sur le simple refus de payer à l'exacte échéance, les porteurs auraient le droit de se présenter au Trésor ou à la personne indiquée par les puissances pour payer à défaut de la Grèce.

Les intérêts de l'emprunt devraient être payés à Paris comme point le plus central. Comme la Grèce n'aura besoin que successivement dans le délai de 5 années de la totalité de l'emprunt et que peut-être même, elle n'aura pas besoin de toute la somme, on ne négocierait pour le moment que le quart de l'emprunt. Mais il est, cependant, nécessaire que dès à présent et pendant que les ministres sont réunis et les puissances bien disposées, on spécifie d'une manière bien positive, que les trois nations s'engagent à garantir, pendant 33 ans, les intérêts d'un emprunt qui pourra être porté, dans le délai de 5 années, jusqu'à 2.400.000 à 3.000.000 frs, en spécifiant d'ailleurs toutes les garanties que les puissances pourront désirer pour leur sûreté.

J'ose, Monseigneur, insister auprès de V.A.R. pour qu'Elle fasse toutes les démarches nécessaires avant de quitter Londres, afin d'obtenir les bases que je viens de me permettre de tracer.

J'ai écrit au comte Capodistrias en lui envoyant la lettre d'office dont j'ai l'honneur de remettre copie à V.A.R.

Je suis avec respect, etc.

J. G. Eynard

Τέλος, στην επιστολή του ὁ Καποδίστριας εἶχε ὑπόψη του ἐκείνην πού τοῦ ἔστειλε ὁ Ἐυνάρδος, ἀπό Παρίσι, 7 Μαρτίου 1830 (Θεοτόκης, Ἀλληλογραφία, ἀρ. 189, σ. 299 σὲ περιλήψη).

17. (σ. 50 - 51).

Βλ. τὴν ἐπιστολὴ τοῦ Λεοπόλδου τοῦ Σάξ Κοβούργου, ἀπό Παρίσι, 22 Ἀπριλίου 1830.

Correspondance, τόμος IV,
σ. 45-46.

Paris, 22 avril 1830

Mon cher comte,

Il s'offre une occasion de vous écrire, et je la saisis avec empressement.

Le chevalier Eynard m'a donné de vos nouvelles, et vous aura tenu au courant. Une affaire bien importante m'occupe dans ce moment-ci. Les Puissances ont exprimé le désir de voir la Grèce indépendante; pour des moyens physiques, elles ne lui en ont point accordé; il faut donc y suppléer par les ressources pécuniaires qui lui donneront une

force morale. Dans ceci il ne s'agirait pas seulement du budget, mais de créer cette existence saine qui manque encore au pays.

Vous vous souviendrez que l'ancienne proposition avait été de garantir une rente de 3.000.000 de francs à la Grèce, ce qui aurait donné un capital d'au moins 75.000.000. J'ai été bien plus modeste que cela; je ne demande qu'un emprunt de 60.000.000. Cependant on se refuse à cet arrangement, et on veut limiter l'emprunt à 36.000.000.

Je me suis prononcé contre cet arrangement, puisque le capital ne me paraît pas suffisant, et qu'il faut pourtant un peu songer à la possibilité de se débarrasser en quelque sorte de l'ancienne dette. J'ai déclaré que je résignerai, si on ne m'écoute pas, et le coup décisif doit être bientôt porté.

Il est donc possible que la chose soit rompue; peut-être il vous arrivera finalement un autre prince. Je puis cependant en conscience vous dire qu'il sera difficile à qui que ce soit d'avoir les véritables intérêts de la Grèce plus à cœur que moi je les ai eus.

J'ai entendu dire qu'on avait exprimé de la répugnance par-ci par-là de m'avoir pour souverain. Je vous supplie de me faire connaître la vérité, car pour rien au monde je ne voudrais être imposé aux Grecs.

Le véritable traité doit encore se faire; on paraît désireux de m'éloigner, mais je vois qu'il est urgent pour les intérêts de la Grèce qu'il se fasse pendant que je serai à Londres, où je me rends incessamment.

Agréez l'expression de ma sincère amitié, ainsi que de la haute considération avec laquelle je suis, mon cher comte, votre très-dévoué.
Léopold

18. (σ. 51 - 52).

Βλ. τις ἐπιστολὲς τοῦ Ἐϋνάργου, ἀπὸ Παρίσι, 23 Ἀπριλίου 1830 (Θεοτόκης, Ἀλληλογραφία, ἀρ. 190, σ. 300-301) καὶ 30 Ἀπριλίου 1830 (Θεοτόκης, Ἀλληλογραφία, ἀρ. 192, σ. 301-304) συνημμένο ὑπόμνημα τοῦ Ἐϋνάργου πρὸς τὴν διάσκεψιν τοῦ Λονδίνου, 28 Ἀπριλίου 1830, ἀρ. 193, σ. 304-305). Δημοσιεύεται ἐδῶ ἡ ἐπιστολὴ τοῦ Ἐϋνάργου τῆς 23 Ἀπριλίου, μετὰ τὴν ὁποία ὁ Καποδίστριας πληροφορεῖται γιὰ τὶς ἐξελλίξεις στὰ ἑλληνικὰ θέματα:

Θεοτόκης, σ. 300-301.

Paris, le 23 Avril 1830

Mon cher Comte,

Il y a bien longtemps que je ne vous ai pas écrit; j'espérais toujours pouvoir vous annoncer que les arrangements d'argent étaient définitivement terminés avec le prince Léopold, mais malheureusement, il n'en est rien encore et au contraire, les choses s'embrouillent. J'ai trouvé le Prince très bon Grec et rempli d'estime et de confiance pour vous; mais il tient absolument à obtenir la garantie d'un emprunt de 60.000.000 et les puissances ne veulent donner que 1500/mille £ S., soit environ 38/millions. L'Angleterre s'est prononcée d'une manière positive à ne pas vouloir augmenter la somme. La France qui a déjà fait tant de sacrifices, dit qu'elle ne peut rien donner de plus que l'Angleterre et s'est réunie à l'opinion du cabinet de Londres. La Russie serait disposée à accorder

les 60/millions mais elle ne peut se séparer des deux autres puissances. Depuis 15 jours que le Prince est ici, je fais mes efforts pour rapprocher les partis mais, de part et d'autre, il y a obstination. Cet état d'incertitude est d'autant plus cruel qu'il faut vous envoyer des secours. Comme je prévois des longueurs, je suis venu de nouveau à votre aide. J'ai fait expédier à Toulon frs. 154.860. Les barils porteront:

Frs. 50.000, argent pour encourager l'agriculture.	} c'est le solde des bénéfices que j'avais retenu et que je remets vu vos besoins
Frs. 54.860, argent pour les écoles élémentaires.	
Frs. 50.000 pour le gouvernement grec.	

Vous donnerez aux deux premières parties la destination indiquée mais, si vous avez des dépenses plus pressantes, empruntez cette somme à l'agriculture et aux écoles et vous la rendrez plus tard.

J'espère encore que les choses s'arrangeront avec le prince Léopold et qu'un mezzo termine sera adopté. Je vois avec douleur qu'il commence à y avoir assez d'aigreur; mon rôle est difficile, car je dois ménager les deux parties et, au fait, je suis forcé d'avouer que, des deux côtés, il y a de bonnes raisons à donner. Je suis très fâché d'avoir ces nouvelles à vous transmettre, mais je ne pouvais plus retarder de vous écrire.

Le Courrier Anglais s'était permis contre vous l'article le plus indécent; j'y ai répondu par une lettre qui a été généralement approuvée, la voici ci-jointe.

Adieu, mon cher Comte, j'espère vous donner bientôt de meilleures nouvelles.

Votre tout dévoué
J.G. Eynard

Ἐπίσης, δημοσιεύεται ἀπόσπασμα ἀπὸ τὴν ἐπιστολὴ τῆς 30 Ἀπριλίου, μὲ τὴν ὁποία ὁ Ἐϋνάρδος ἐνημερώνει τὸν Καποδίστρια γιὰ τὴ θετικὴ ἀπάντησιν τῆς διάσκεψιν τοῦ Λονδίνου σχετικὰ μὲ τὸ δάνειο.

Θεοτόκης, σ. 302-303.

Paris, 30 Avril 1830

Mon cher Comte,

J'ai le plaisir de vous apprendre aujourd'hui, que la Conférence de Londres a accordé l'emprunt de 60/millions au prince Léopold. Voici ce qui s'est passé depuis ma lettre du 23 avril. Les trois ministres ici, Mr de Polignac, lord Steward et le Comte Pozzo di Borgo n'ont cessé chaque jour, surtout les deux premiers, de faire leurs efforts auprès du Prince pour obtenir qu'il se contentât de 1500/mille £ S. Mais S.A.R. a tenu ferme à sa première demande, Elle n'a cessé de répondre que les limites étant mauvaises, il fallait compenser ces difficultés qui nécessiteraient de bâtir des forteresses par de l'argent. J'ai vu plusieurs fois les choses au moment de s'embrouiller. Le Roi qui a très bien reçu le Prince, lui a répondu qu'il ne pouvait augmenter la somme offerte,

à moins que l'Angleterre n'y consentit. Enfin, le Prince est parti pour Londres sans avoir rien obtenu et très décidé à tenir ferme. Lord Steward avait écrit à Londres 5 à 6 jours avant ce départ à Lord Aberdeen qui écrivait toujours que, puisque mon opinion avait été que 40/millions étaient suffisants, il y avait de la mauvaise volonté au prince Léopold à refuser cette somme. En lui remettant une lettre de moi où j'expliquais que tous les rapports que le Prince avait reçus des personnes les plus portées à voir en beau les affaires de la Grèce avaient été d'accord, qu'il fallait au moins 60/millions que, quoique mon avis fût qu'un secours un peu moins fort pût servir à la rigueur, je ne pouvais espérer de faire prévaloir mon opinion sur celle générale, qu'il fallait beaucoup d'argent, que tous les Anglais surtout, ne cessaient de dire au Prince que, sans une somme très forte, la Grèce ne pouvait s'organiser, que si j'avais pensé dans le temps que 40/millions pourraient suffir, c'était parce que, accoutumé à voir la Grèce soutenue comme par miracle avec des moyens si mesquins, j'avais trouvé par comparaison que 1500/mille £ S. était une somme considérable, mais que je croyais devoir dire avec franchise aujourd'hui, que je regardais comme impossible de persuader le Prince de se contenter d'une somme moins forte et qu'il finirait par reconcer à la souveraineté de la Grèce. Je ne sais si cette lettre a produit de l'effet sur lord Aberdeen et sur le duc de Wellington, mais hier, est arrivé un courrier annonçant que lord Aberdeen avait consenti à donner 800/mille £ S. pour l'Angleterre. Les deux autres ministres, le duc de Laval et le prince de Lieven, ont approuvé cette somme et, à la Conférence, il a été décidé qu'un emprunt de 60/millions serait garanti par tiers, respectivement par chaque puissance, pendant 30 ans.

Les paiements se feraient successivement aux époques demandées par le prince Léopold.

Les intérêts seront payés par la Grèce, un fond d'amortissement sera créé à raison de 2/millions par année.

Le gouvernement grec assurera les paiements en assignant aux contractants quelques branches spéciales de revenus, etc. etc.

Le prince Léopold en arrivant à Londres, aura donc trouvé l'affaire décidée. J'espère maintenant qu'il n'y aura plus de difficultés.

Avant hier, dans la crainte où j'étais que de nouvelles entraves vinssent empêcher l'envoi d'argent dont vous avez eu si grand besoin, j'écrivis à la Conférence la lettre dont je vous remets ci-joint copie; j'aime à penser qu'elle décidera à l'expédition immédiate de 1.200/mille francs. J'ai envoyé cette lettre au prince Léopold; s'il approuve ma démarche, il enverra la lettre à la Conférence.

J'espère que les 154.860 francs vous seront arrivés; je vous confirme que, si vos besoins l'exigent, vous pouvez fournir sur MM. G. Odier et Cie de Paris.

Comme l'emprunt va vous procurer des fonds, je désire beaucoup que notre nouveau décret sur la Banque Nationale n'ait pas eu son exécution en plein, car il ne convient plus à la Banque de prendre de l'argent à 8%. Si toutes les actions ne sont pas prises, je vous engage à les arrêter pour le gouvernement même. On verserait alors à la Banque 4 à 500/mille piastres fortes (ισπανικά τέλληρα). Cette somme serait prêtée aux marins et aux cultivateurs à la mesure de leurs besoins et ils en payeraient

les intérêts à la Banque à 8%. De cette manière, l'établissement deviendrait une caisse ou banque hypothécaire pour aider le commerce et l'agriculture. Le but serait tout à fait changé, c.à.d. que le gouvernement grec, au lieu d'emprunter, prêterait lui-même; ce qui serait bien plus honorable et plus avantageux. Aussitôt que vous aurez le moyen de le faire, il faudra donner cette application à votre établissement.

Agréez mes tendres et respectueuses amitiés
J. G. Eynard

20. (σ. 55 - 57).

Βλ. τὴν ἐπιστολὴ τοῦ Ἰ.-Γ. Ἐυνάρδου τῆς 30 Ἀπριλίου, στὴ σημείωση τῆς ἐπιστολῆς 18, σ. 234-236. Ἐπίσης, τὴν ἐπιστολὴ τοῦ Ἐυνάρδου, ἀπὸ Παρίσι, 24 Μαΐου 1830 (Θεοτόκης, Ἀλληλογραφία, ἀρ. 196, σ. 306-308· συνημμένες οἱ ἐπιστολὲς ἀρ. 197-200, σ. 308-314, οἱ ὁποῖες ἀναφέρονται στὴ δραστηριότητα τοῦ Ἐυνάρδου νὰ ἐξασφαλίσει βοήθημα τὸν Καποδίστρια). Δημοσιεύεται στὴ συνέχεια ἡ ἐπιστολὴ τῆς 24 Μαΐου, μὲ τὴν ὁποία ὁ Ἐυνάρδος ἀνακοινώνει τὴν παραίτηση τοῦ Λεοπόλδου.

Θεοτόκης, σ. 306-308.

Paris, 24 Mai 1830

Mon cher Comte,

Ma dernière lettre était du 20 Avril; depuis lors, que de choses se sont passées! Je vous épargne tous les détails de correspondance avec le prince Léopold et je viens vous apprendre, avec autant de chagrin que de surprise, que S.A.R. a définitivement refusé la souveraineté de la Grèce. La nouvelle est arrivée hier soir par le télégraphe, je l'ai appris au cercle du Roi. Vous ne pouvez vous faire une idée du mécontentement de Sa Majesté; il sera partagé d'une manière bien complète par l'empereur de Russie. Tous les ministres sont furieux, et il y a de quoi.

J'ai reçu vos lettres des 6 et 24 Avril. J'ai communiqué aux ministres votre détresse; la nécessité de vous secourir et de consolider votre pouvoir. J'espère que mes démarches auront des résultats et que la Conférence se hâtera de décider qu'un secours provisoire de 12 à 1500 mille francs vous sera envoyé immédiatement. Cependant, comme tout retard peut causer un mal incalculable en Grèce et que ce retard est inévitable avec trois puissances qui ne veulent rien faire que d'accord, je me suis encore décidé à vous secourir seul et, le 19 Mai, j'ai fait partir pour Toulon 350/mille francs. Le Ministre de la Marine dont je ne saurais assez louer la bonne volonté, a mis un bâtiment à ma disposition. J'espère donc que vous recevrez ce secours avant le 15 Juin.

Je vous remets, ci-joint, les copies de toutes les lettres que j'ai écrites aux différents ministres pour leur faire sentir l'absolue nécessité de vous secourir.

L'inconcevable refus du prince Léopold remet tout en question; le provisoire va de nouveau régner en Grèce; mais j'espère que la conférence sentira qu'il faut absolument que les trois résidents fassent une démarche au nom de leurs cours respectives, pour annoncer à la Grèce que, jusqu'à ce qu'un prince souverain soit arrivé, le Président exercera l'autorité souveraine dans toute son étendue.

Depuis 20 jours, le prince Léopold cherchait tous les prétextes pour se dégager, il s'est servi de la représentation respectueuse du Sénat pour écrire qu'il renonçait à la souveraineté. S'il avait eu de l'énergie, vos lettres devaient au contraire hâter ses décisions. Mais les difficultés l'ont effrayé et il a renoncé à jouer ce beau rôle auquel la Providence le destinait. Puisqu'il a refusé, il n'était pas digne de le remplir; c'est la consolation qu'on peut avoir. Au reste, il faut aussi convenir que les objections qu'il a faites dans le commencement ont été très utiles puisqu'il a obtenu 60 millions et, la chose ayant été décidée à la conférence, elle sera établie pour tout autre souverain.

Aujourd'hui, les candidats qui se présentent avec des avantages divers sont: le prince Frédéric des Pays-Bas et un des fils mineurs du roi de Bavière. L'Angleterre porte le premier, la France le second. La Russie acceptera, je crois, l'un ou l'autre, mais elle penche pour le prince Frédéric.

Une chose fort importante dans ce moment, c'est que les troupes françaises soient renforcées. Vous ne pouvez éviter un moment de crise lorsqu'on apprendra en Grèce le refus du Prince; mais avec vos talents, votre patriotisme, votre fermeté et surtout l'appui de la Providence vous vous en tirerez.

Le prince Soutzo qui m'est toujours fort utile, m'a accompagné, ce matin, chez le général Champagny (aide-de-camp du Dauphin), remplissant les fonctions de Ministre de la Guerre. Nous avons à peu près obtenu sa promesse que l'on vous enverra 12 à 1500 hommes et qu'on laissera en Grèce, jusqu'à nouvel ordre, le même nombre de troupes qui devaient en revenir. M. le colonel Marnier, chef d'état-major du général Schneider, accompagnera les troupes qui vont s'embarquer. Cet officier est tout à fait dévoué à la cause grecque et je vous le recommande très particulièrement.

Adieu, mon cher Comte, je vous promets de vous tenir au courant de tout ce qui se fera. Le comte Mattoushevitz est arrivé il y a quelques jours, il dit que l'Empereur sera très irrité contre le prince Léopold dont la conduite est inexplicable, on ne saurait assez le répéter. Le comte Mattoushevitz comprend la difficulté de votre position et il m'a promis de tout faire pour me seconder; je lui ai communiqué toutes les lettres que j'ai écrites et il les a approuvées.

Mille et mille tendres amitiés.

Combien je pense à vous.

Votre dévoué

J. G. Eynard

Δημοσιεύεται, επίσης, ἡ ἐπιστολὴ τοῦ Ἐυνάρδου, πρὸς τὸν κόμητα Nesselrode, ἐπειδὴ ἀνακεφαλαιώνει τὴν κατάστασιν πού ἔχει διαμορφωθεῖ στὸ Ἑλληνικὸ ζήτημα τὸ Μάϊο τοῦ 1830 (Θεοτόκης, Ἀλληλογραφία, ἀρ. 199, σ. 310-312).

Θεοτόκης, σ. 310-312.

A S. E. le Comte Nesselrode

Paris, le 21 Mai 1830

Monsieur le Comte,

Je m'étais flatté en vous écrivant le 5 Mai que les choses pourraient s'arranger avec le prince de Cobourg. J'avais continué à correspondre

avec lui et, quoique je visse peu de bonne volonté, je ne pouvais croire qu'il retirât la parole donnée après avoir obtenu de la conférence toutes les concessions compatibles avec les circonstances. Mais quel a été mon étonnement, mon chagrin, je dirai même mon indignation, en apprenant hier que, sous le vain prétexte des nouvelles reçues de la Grèce, il renonçait à la souveraineté de ce pays. Je ne sais vraiment de quelle expression me servir contre une pareille conduite.

J'ai communiqué à Mr le comte Mattouschevitz toute ma correspondance avec le Prince, celle avec le prince de Lieven et celle avec le Cte Capodistrias. Il a pu se convaincre que la conduite du Cte Capodistrias à l'occasion de la nomination du prince de Cobourg ne pouvait être plus convenable. Dès le moment que le Président a connu les protocoles, il a fait tout ce qui était humainement possible pour détruire les impressions fâcheuses et calmer les irritations blessées en faisant voir tous les côtés avantageux. Je remets à S.E. la copie d'une lettre particulière du Cte Capodistrias et d'une lettre du payeur de l'armée française. Je les ai également communiquées à Messieurs Mattouschevitz et Pozzo di Borgo. L'empressement que tout le monde mettait à appeler le prince Léopold et surtout la manière franche et loyale du Cte Capodistrias, devaient être un stimulant pour le nouveau souverain. Loin de là, il semble chercher les plus mauvais prétextes pour refuser. Les observations du Sénat n'étaient pas faites pour blesser; elles étaient même naturelles de la part d'un corps qui se voyait au moment de ne plus exister, c'était une espèce de testament obligé par l'effet du Congrès d'Argos. Ce Sénat tenant ses pouvoirs de ce Congrès, n'a pu agir autrement. Il faut encore admirer que le Cte Capodistrias soit parvenu à calmer les partis et à obtenir cette délibération respectueuse. Les lettres particulières du Président que j'ai envoyées au prince Léopold le 19 Mai, par un courrier, lui auront prouvé avec quelle impatience il était attendu par tout le monde. Peut-être ces lettres où le Président montre toute la loyauté de son caractère feront-elles revenir le Prince; mais réellement, avec cette incision de caractère, avec ce manque d'énergie doit-on aujourd'hui désirer pour la Grèce un pareil souverain?

Toutes ces cruelles incertitudes sont des plus fatales à la Grèce; non seulement tout s'y désorganise, mais la position du Cte Capodistrias devient presque intenable. Son autorité a dû s'affaiblir et, si à tous ces contre temps se joint le manque de fonds, je ne sais vraiment ce que la Grèce deviendra.

Depuis le 27 Avril, j'ai commencé à écrire au prince de Lieven sur la nécessité d'un secours. Il me répondit que ma demande aurait été présentée à la conférence mais que les 60.000.000 ayant été accordés, toutes les difficultés allaient être levées. Le Prince cherchant maintenant des prétextes pour se dégager, cette affaire ne peut se décider.

Aujourd'hui le danger augmente; on peut dire que la maison brûle et que si on ne se hâte d'apporter du secours, l'œuvre des puissances sera détruite. J'ai sollicité le Cte Pozzo di Borgo de m'autoriser à envoyer pour votre cour, un secours provisoire. Il m'a répondu que la chose ne pouvait, maintenant, s'accorder que par la conférence. J'ai également sollicité un secours de Mr de Polignac, il m'a dit que, d'après mes premières demandes, il avait autorisé Mr de Laval à donner 500.000 frs. si l'An-

gleterre consentait à donner la même somme. J'ai écrit à lord Steward une lettre qu'il enverra à lord Aberdeen. Je comprends que le refus du prince Léopold complique tout, entrave tout, mais cependant, il faut sauver la Grèce; on ne peut abandonner le malheureux Cte Capodistrias.

Dans cet état d'angoisse, je me suis décidé à faire un nouvel effort et j'ai fait expédier 350.000 frs. en Grèce; 110.000 frs. me seront remboursés par des fonds que le Cte Capodistrias doit avoir à Londres chez le prince de Lieven, le reste sera payé par moi et l'on m'en remboursera plus tard avec le produit de l'emprunt.

S'il faut faire une nouvelle avance, je la ferai, mais alors, le prince de Lieven ou le Cte du Mattouschevitz me permettront de me la faire rendre. Si les trois puissances ne peuvent s'entendre sur le choix d'un nouveau candidat, elles devraient, tout en confirmant que la Grèce aura un gouvernement monarchique, établir que pendant l'interrègne, les puissances concèdent au Président de la Grèce, le pouvoir du souverain.

Il est absolument nécessaire que l'on raffermisse provisoirement le pouvoir du Président par un appui formel au nom des trois cours alliées.

L'arrivée du Cte de Mattouschevitz et mon départ qui aura lieu dans trois semaines, me priveront de l'honneur d'écrire de nouveau à V.E.; mais la santé de ma femme réclame impérieusement mon départ pour les eaux de Bonn.

Je suis vivement peiné, Mr le Comte, de ce que ma dernière lettre vous annonce des nouvelles si contraires à ce que vous deviez attendre. La conduite si magnanime, si généreuse de votre auguste monarque devait avoir aplani toutes les difficultés mais ces contrariétés ne seront que momentanées. La Grèce sera sauvée, j'en ai toujours la plus entière conviction et cette conviction est loin d'être ébranlée.

J'ai l'honneur etc.

J. G. Eynard

Στὴ συνέχεια, παρατίθεται ἡ ἐπιστολὴ τοῦ Ἐυνάρδου πρὸς τὸν πρίγκηπα Lieven, πρεσβευτὴ τῆς Ρωσίας στὸ Λονδίνο (Θεοτόκης, Ἀλληλογραφία. ἀρ. 200, σ. 312-314).

Θεοτόκης, σ. 313-314.

A S. A. le Prince de Lieven

Paris, le 23 Mai 1830

Mon Prince,

Depuis la lettre que j'ai eu l'honneur d'écrire à S.A., le Cte Mattouschevitz est arrivé et nous avons eu la douleur d'apprendre le refus du prince Léopold. Je ne sais de quelle expression me servir pour qualifier la conduite du Prince. D'après tout ce qui s'était passé devait-on s'attendre à un pareil résultat?

Les lettres particulières que j'ai reçues du Cte Capodistrias, celles que j'ai envoyées au prince Léopold étaient toutes favorables au nouveau souverain et témoignaient le plus vif désir de le voir arriver.

Enfin, les regrets sont inutiles, on ne sait même s'il faut en avoir,

car la Grèce ne pouvait être gouvernée que par un souverain d'un caractère ferme, décidé, et S.A.R. ne s'annonçait pas ainsi.

Quel que soit le nouveau choix de la conférence, il est une mesure d'urgence qu'on ne peut retarder; c'est de décider qu'un secours provisoire sera envoyé au Cte Capodistrias, il faut également renforcer l'autorité du Président.

Le provisoire et l'incertitude ont fait le plus grand mal à la Grèce et si l'on y apprend le refus du prince Léopold sans la publication d'un acte des trois puissances qui confirme le pouvoir du Président en déclarant qu'il sera appuyé par les cours alliées, je prévois une grande anarchie en Grèce. Il me semble, mon Prince, que, sans dévier du principe que la Grèce aura un gouvernement monarchique, il faut déclarer que, jusqu'à la nomination du prince souverain, le comte Capodistrias reste investi de l'autorité. Il ne faut pas se dissimuler que cette autorité ne soit très affaiblie et il faut au moins la rétablir dans l'état où elle était avant la nomination du Prince et cela ne se peut que si les trois résidents font connaître publiquement les intentions de leurs cours.

Le Président m'écrit qu'il a mis à ma disposition chez V. A., 4.700 £ sterl. dont il me demande l'envoi en espèces. Dès le moment où j'ai reçu cette lettre, j'ai donné l'ordre d'expédier en écus de 5 francs, depuis Toulon, l'équivalent de 4.700 £ S. Je prie V.A. de faire envoyer cette somme en papier sur Paris, à mes banquiers MM. Gab. Odier et Cie.

Le Ministre de la Marine vient de m'écrire qu'il a donné des ordres à Toulon pour qu'un bâtiment du Roi partit immédiatement avec les fonds que j'expédie en Grèce.

Ainsi que je l'ai mandé à V. A. le 19 Mai, 350.000 frs sont partis et dans peu de jours j'espère, ils seront à la voile; mais ce secours qui préviendra le désordre n'est qu'un palliatif. Il faut absolument que la conférence décide dans une de ses premières séances qu'une somme d'au moins 1.500.000 frs sera envoyée à titre d'anticipation sur l'emprunt qui a été accordé. Cela donnera de quoi vivre trois ou quatre mois à la Grèce et, pendant ce temps, il faut espérer qu'un choix convenable sera fait.

Malgré tout mon désir d'être utile aux malheureux Grecs, je ne pourrai continuer à dévouer tout mon temps à cette cause et je serai même forcé de l'abandonner momentanément; la santé de ma femme m'oblige de partir pour les eaux des Pyrénées. Je partirai donc vers le 10 ou 15 Juin. Combien je serais plus tranquille si quelque décision favorable à la Grèce était prise avant mon départ.

Je ne puis terminer cette lettre sans remercier V. A. de etc.

J. G. Eynard

¹Ο Καποδίστριας έχει ακόμη υπόψη του την επιστολή του Έυνάρδου, από Παρίσι, 25 Μαΐου 1830 (Θεοτόκης, *Ἀλληλογραφία*, ἀρ. 201, σ. 314-315), ἡ ὁποία παρατίθεται ἐδῶ.

Paris, 25 Mai 1830

Mon cher Comte,

Je vous ai écrit hier 24. Aujourd'hui, on a reçu des nouvelles de Londres avec quelques premiers détails sur le refus du prince Léopold. Il cherche à justifier sa conduite en accusant les puissances d'avoir voulu imposer à la Grèce un souverain, d'avoir sacrifié les vrais intérêts des Grecs. Il cite, à l'appui de son refus, une partie des lettres confidentielles que vous lui avez écrites. Comme il était vivement pressé par les puissances et qu'il avait positivement accepté la souveraineté, il prend tous les moyens pour se défendre, sans égard à l'idée de compromettre l'avenir de la Grèce. Je n'ai point vu cette réponse, mais le comte Mattouschewitz m'assure qu'elle cherche à compromettre tout le monde et que le Prince est très blâmable de l'avoir faite parce qu'il est prouvé, d'une manière positive, que depuis un mois il était décidé, à tout prix, à revenir sur son engagement. Le Prince veut faire passer les puissances pour avoir tout à fait sacrifié la Grèce et se sert indiscrètement de votre nom. Je ne vous parle de tout cela que sur ce qu'on m'a dit, car je n'ai rien vu moi-même.

Nous voilà dans tous les embarras d'un provisoire prolongé avec la mésintelligence que la lettre du Prince peut mettre entre les parties intéressées. Il ne faut cependant pas se décourager et les choses s'arrangeront. J'espère que la conférence va décider un secours de 12 à 1500/mille francs.

La chose la plus importante est le choix du nouveau souverain. Je crois que si le Sénat désignait un candidat, l'affaire serait bien simplifiée.

Le prince Frédéric et un des fils mineurs du roi de Bavière sont deux sujets bien convenables. En les demandant, ne faites-vous pas une chose bien honorable pour la Grèce et bien convenable pour le prince choisi? Le refus du prince Léopold complique d'autant plus la question que les candidats qui mériteraient la préférence ne voudront peut-être plus être pris comme pis-aller. Mais s'ils sont demandés par la nation grecque, la question est toute changée et la demande devient honorable pour le prince et sa nouvelle patrie.

A la hâte, tout à vous

J. G. Eynard

P.S. Au lieu de 350/mille francs, vous ne recevrez probablement que 340/mille francs.

22. (σ. 59 - 61).

Βλ. τὴν ἐπιστολὴ τοῦ Λεοπόλδου τοῦ Σάξ Κοβούργου, ἀπὸ Λονδίνου, 1 Ἰουνίου 1830.

Correspondance, τόμος IV,
σ. 79-81.

Lettre de S.A.R. le prince Léopold de Saxe-Cobourg à S.E. le comte Capodistrias.

Londres, 1er juin 1830

Monsieur le comte, Je vous communique annexées à la présente lettre les deux dernières notes du 15 et du 21 adressées aux plénipotentiaires des cours alliées. Ces notes vous expliqueront amplement les raisons qui m'ont porté à renoncer à la souveraineté de la Grèce. Je vous prie de les communiquer au sénat, et de lui expliquer en même temps combien il m'est douloureux que des circonstances imprévues aient rompu les liens qui m'attachaient pour peu de temps à la Grèce.

Il me reste la consolation d'avoir fidèlement et consciencieusement défendu les intérêts de la Grèce, de lui avoir obtenu, par le protocole du 20 février, des avantages réels et importants, que celui du 3 ne lui avait point accordés, et de n'avoir eu d'autre objet en vue, pendant le cours de ces discussions assez pénibles, que la véritable indépendance et la vraie prospérité de ce pays. J'étais prêt à les achever par les plus grands sacrifices personnels. L'ensemble des papiers qui ont rapport aux négociations, et que je vous communique également, vous le prouvera jusqu'à l'évidence. Quoique sans connaissance des lieux, j'ai toujours été frappé des immenses difficultés que devaient offrir les délimitations proposées par le protocole du 3 février, tant pour l'indépendance du pays que pour le maintien de la paix, qui cependant est l'objet ostensible du traité du 6 juillet et des protocoles qui l'ont suivi. Ma lettre du 28 février vous a exprimé toute ma répugnance d'accéder aux conditions du protocole du 3, et j'ai depuis bien sincèrement regretté d'avoir cédé aux instantes sollicitations qui me furent faites en me représentant que la conclusion précipitée de l'affaire serait avantageuse pour la Grèce. Mes craintes se sont trouvées fondées; car le mémoire du sénat et vos différentes dépêches peignent les suites funestes qu'auraient probablement les délimitations, sous un rapport bien plus alarmant que je n'ai dû le prévoir.

Le contenu de ces dépêches a fait une impression d'autant plus grande sur moi, qu'il était d'accord avec les communications particulières qui me sont parvenues à la même époque, de différentes parts. C'est notamment le général Church, qui exprime les mêmes craintes que vous, et cela dans des termes bien autrement forts que les vôtres. Du moment donc que vous m'aviez officiellement donné connaissance de la répugnance du sénat et du peuple Grec à ratifier l'acte du 3 février, ratification que le sénat appelle lui-même la légalisation d'un esclavage éternel, j'ai adressé le 15 mai une note aux plénipotentiaires. Dans cette note je les prie avec instance de prendre en considération si, d'après vos dépêches, sans y apporter de grands changements, les mesures prises peuvent encore remplir les vœux des Puissances alliées et l'attente de la Grèce. En même temps j'ai préparé les plénipotentiaires à me voir résigner.

Si l'on avait déferé au contenu de cette note, j'aurais pu peut-être par la voie des négociations obtenir un résultat plus favorable; mais ma proposition n'étant pas acceptée, le seul moyen qui se trouvait en mon pouvoir pour affranchir les Grecs des engagements que leur imposait le présent arrangement, était celui de présenter ma résignation. Elle seule donne encore la possibilité d'un changement favorable aux limites,

et je fais les vœux les plus sincères pour que cette espérance se réalise. Puisse un examen plus mûr des délimitations engager les trois cours à se départir de celles fixées par le protocole du 3 février. Je prie Votre Excellence de vouloir exprimer en mon nom au sénat, ainsi qu'à la nation Grecque, les regrets que j'éprouve d'être obligé de renoncer à contribuer à l'ouvrage glorieux de la régénération de la Grèce, qui avait tant d'attraits pour moi, et que je ne cesserai de former les vœux les plus ardents pour sa prospérité, ainsi que pour l'accomplissement de sa véritable indépendance.

Recevez, Monsieur le comte, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Léopold

23. (σ. 62 - 63).

Βλ. τὴν ἐπιστολὴ τοῦ Ἰ.-Γ. Ἐυνάρδου, ἀπὸ Παρίσι, 5 Ἰουνίου 1830 (Θεοτόκης, Ἀλληλογραφία, ἀρ. 202, σ. 316-320· συνημμένες οἱ ἐπιστολὲς τοῦ Ἐυνάρδου ἀρ. 203 καὶ 204, σ. 320-327), ποὺ δημοσιεύεται στὴ συνέχεια.

Θεοτόκης, σ. 316-320.

Paris, 5 Juin 1830

Mon cher Comte,

Vous aurez vu par les journaux combien les affaires de la Grèce occupent le Parlement, tous les documents ont été imprimés et déposés sur les bureaux des Chambres en Angleterre. Les protocoles ont eu, depuis le commencement, la correspondance avec le prince Léopold et les lettres particulières que vous lui avez adressées. Il y a beaucoup d'irritation contre lui de la part des ministres des trois Cours et, comme le Prince s'est servi du prétexte de vos lettres pour refuser, vous devez comprendre qu'il en est résulté aussi de l'humeur contre vous. J'ai pris votre défense, comme vous le pensez bien, en disant que votre devoir était de vous expliquer avec toute franchise, que vos lettres, étant adressées au souverain de la Grèce, devaient ne lui rien cacher et qu'en parlant des difficultés, c'était fournir au Prince les moyens de les aplanir. Au reste, il est évident que le Prince ne cherchait qu'à se dégager et, sous ce point de vue, c'est un bonheur que vos lettres soient venues décider la chose. Mais cela jette tout le monde dans le plus grand embarras. La Porte ayant accepté le traité, comment aujourd'hui changer les limites, cela devient impossible; il n'y a que l'avenir qui puisse faire la chose, ou bien, il faudrait traiter à l'amiable avec les Turcs et leur acheter l'Acarnanie, Candie, Samos et toutes les îles qui ne voudront plus se soumettre à leur domination. Essayer la chose aujourd'hui, est impossible; il faut donc se soumettre pour le moment en songeant au bien immense de l'indépendance et de toutes les autres conditions. Mais il faut indemniser les malheureux sacrifiés et cela ne peut se faire que par le moyen de l'emprunt. Les observations, les demandes, les conditions du Sénat au Prince ont extrêmement déplu aux trois cours. Elles disent que les Grecs leur doivent leur entière indépendance, que sans leur

intervention, ils étaient perdus, anéantis, et que faire des conditions au nouveau souverain, c'est vouloir le dégoûter. Il y a bien des choses à dire contre ces arguments; mais lorsque l'irritation existe, lorsque le Prince s'est servi pour se justifier du prétexte de la représentation du Sénat, il devient intempestif d'avocatiser en cherchant à vous défendre. Nul doute que les limites sont détestables, nul doute que le gouvernement existant doit faire des observations et des demandes pour améliorer le sort de sa patrie; mais nul doute aussi que les puissances ont fait de grands sacrifices pour vous, nul doute que ce n'est qu'après des difficultés inouïes, des entraves sans nombre de la part de l'Angleterre que l'on est arrivé à vous faire obtenir une entière indépendance, sans tribut et sans suzeraineté. Il faut donc prendre le mal avec le bien et chercher à remédier aux inconvénients sans renverser tout ce qui a été fait. Le sort de l'Acarnanie ne saurait être plus malheureux, les limites plus mauvaises et plus dangereuses pour la tranquillité à venir. Mais ce qui est fait, est fait, et aujourd'hui on ne peut le changer qu'avec le consentement des Turcs. Ce mot veut presque dire impossibilité; cependant, il faut penser que la Providence a déjà fait l'impossible pour vous et que de nouveaux miracles se feront plus tard si vous avez la patience de les attendre. Il faut donc **t e m p o r i s e r.**

Aujourd'hui la chose la plus importante, celle de qui dépend votre existence, c'est l'argent. Tous mes efforts sont tournés de ce côté. Vous trouverez ces jours la lettre que j'ai écrite à l'ambassadeur d'Angleterre et la note que j'ai remise hier à M. Mattouschevitz au moment de son départ pour Londres. Il part parfaitement et complètement d'accord avec moi sur l'urgente nécessité de vous faire obtenir des fonds. Si l'Angleterre se refuse, la Russie en donnera, j'espère, d'accord avec la France; car on sent que tout est perdu si on vous abandonne. J'ai dit que mon départ était irrévocablement fixé pour le 28 Juin et, comme on sent qu'on a besoin de moi pour décider les banquiers à faire quelques avances en à compte sur l'emprunt qui se fera, j'ai toute espérance que l'envoi des fonds sera décidé avant le 28 Juin. Vous verrez dans ma note l'idée que j'ai donnée de vous faire avoir 1/6 des 60.000.000 pour arranger l'affaire de l'Acarnanie. M. Mattouschevitz approuve tout à fait cette idée. Mais il est plus que douteux que l'Angleterre y consente et, dans l'état de contrariété qu'éprouvera le ministre, je ne sais même s'il ne fera par des difficultés sur l'emprunt consenti et si le Parlement ne s'y refusera pas. Cependant, comme c'est l'objet d'un traité avec deux autres puissances, il paraît bien difficile que l'Angleterre puisse se rétracter. Je dois vous dire cependant, que depuis quelque temps, je suis très content des dispositions de l'ambassadeur d'Angleterre; il est tout à fait de l'opinion qu'il faut vous envoyer de l'argent. J'ai gagné sa confiance en lui communiquant vos lettres et j'ai trouvé qu'il a tout à fait changé à votre égard et qu'il rend toute justice à la loyauté de votre caractère et c'est même sur sa demande qui je lui ai écrit la lettre que je vous remets en copie. Lord Steward croit qu'elle produira un effet favorable sur lord Aberdeen. Dieu le veuille!

La conférence va de nouveau s'occuper du choix d'un souverain, des difficultés sans nombre vont exister, car il faut que les puissances soient unanimes; mais la position du nouveau prince ne sera plus la même;

le refus du prince Léopold a gâté l'affaire et je suis assez tenté de croire que, soit pour les Grecs, soit pour celui qui sera choisi, il faut laisser passer quelque temps. Les esprits se calmeront, on jugera avec moins de passion, moins d'irritation et on vous laissera le temps de faire comprendre à la nation les avantages de sa nouvelle position. Et si on vous fournit des moyens, vous pourrez offrir des compensations aux braves qui se trouvent séparés de la mère patrie. Si les puissances ne se trouvent pas promptement d'accord sur le choix à faire, je persiste, dans mon opinion, que vous faciliteriez peut-être les choses en faisant demander un souverain par le Sénat lui-même et les deux candidats dont je vous ai parlé ont, l'un et l'autre, des qualités désirables, quoique d'un genre tout opposé (Le prince Frédéric et le fils mineur du roi de Bavière). Cette désignation faite par la Grèce elle-même aurait quelque chose d'honorable pour le prince choisi et pour votre patrie. Je crois qu'il ne faudrait point faire de conditions au prince, ou du moins mettre toute la délicatesse possible dans les observations. Car, celles faites par le Sénat paraissent avoir blessé sensiblement toutes les parties intéressées. Les ministres russe et français se sont expliqués clairement à cet égard. Le roi de France qui est fort bien disposé pour vous en particulier, s'est beaucoup plaint du Sénat ainsi que Mattouschevitz. Si vous vous décidiez à indiquer le souverain, il faudrait cependant faire la chose de manière à ce que la dignité de la Grèce ne fût pas compromise, si avant d'avoir reçu vos communications la conférence avait déjà fait un autre choix.

Le 6 Juin

Lorsque le prince Léopold avait définitivement accepté la souveraineté de la Grèce, il avait dit au prince Soutzo qu'il le nommerait ici ministre de la Grèce. En partant pour Londres, le Prince m'écrivit à ce sujet; il me chargeait de prévenir le prince Soutzo et me remit une lettre pour lui où il l'informait de cette disposition. Je fus même chargé de fournir, pour le compte du Prince, les appointements des premiers mois. M. de Polignac et le Roi ayant témoigné à S.A.R. que ce choix leur ferait plaisir, Elle s'empressa d'y acquiescer. Aujourd'hui, M. de Polignac a fait dire au prince Soutzo qu'il espérait que rien ne serait changé et que le Roi était décidé à demander au nouveau souverain de nommer le Prince représentant de la Grèce ici. D'après ces détails, je crois ne pouvoir mieux faire à mon départ que de prier le prince Soutzo de me remplacer et de le charger de vous informer de ce qui se passera. Je comprends que, dans l'état des choses, vous ne pouvez nommer un représentant de la Grèce, aussi je ne crois pas devoir vous proposer de le faire. Pour le moment, c'est donc moi qui prie le Prince de me remplacer et, comme sur la demande du prince de Polignac et sur l'invitation du prince Léopold d'être ministre ici, le prince Soutzo a fait venir toute sa famille à Paris, il est naturel que je me charge de l'entretien de la personne qui me remplace et c'est ce que je fais jusqu'à la fin de septembre. D'ici là, espérons que le sort de la Grèce sera définitivement fixé et que le prince Soutzo pourra alors légalement être son représentant à Paris. Si vous avez quelque ordre à lui donner, vous pouvez

lui écrire sous le couvert de M.M. G. Odier et Cie à Paris. Je puis vous assurer que vous trouverez dans le Prince le même zèle que j'avais, avec l'avantage d'être très bien vu de M. de Polignac.

J'apprends de Toulon qu'on allait embarquer les 340 à 350/mille francs que je vous ai envoyés; à compte de cette somme, je viens de recevoir du prince de Lieven francs 119.850 qui échoient le 19 Juin; c'est le montant des 4700 £ que vous m'avez assignées.

J'ai le plaisir de vous annoncer que j'ai heureusement terminé la réalisation des bons grecs à Londres, bientôt les remises seront encaissées. Je n'ai pas été sans inquiétude sur le paiement de ces fonds, vu la baisse considérable qui a eu lieu. Ce que j'ai eu le bonheur de réaliser à 46 est maintenant de 31 à 32; ce qui fait une différence de près de 400.000 francs. Combien je suis heureux d'avoir ainsi profité d'un bon moment, plus tôt ou plus tard, j'aurais mal fait et réellement, je suis bien récompensé des risques que j'ai courus en voyant à quel point la chose a été profitable à la Grèce. Il s'est vendu de ces fonds, un moment, au dessus de 50, mais, outre qu'il est impossible de trouver l'instant le plus favorable, il était difficile de trouver des acheteurs solides pour de fortes parties. Je dois donc dire à la louange de mes banquiers de Londres, qu'ils ont mis beaucoup d'habileté et d'adresse dans leur manière d'opérer et que toute cette affaire ne pouvait être conduite plus heureusement puisqu'en attendant patiemment que, soit les puissances, soit la Grèce, puissent me rembourser, j'ai fait gagner à votre patrie une très forte somme. A la fin de juillet, les remises seront échues. J'espère que toutes seront payées et que je rentrerai ainsi dans mes avances.

Je partirai le 20 Juin pour les Eaux-Bonnes dans les Pyrénées. Ma femme ne pouvant parvenir à se rétablir, il a bien fallu nous décider à ce voyage, nous y resterons environ un mois. Si la Grèce avait encore besoin de mes services, vous pourrez toujours disposer de moi et je vous promets d'aider de tout mon pouvoir le prince Soutzo si vous lui donnez quelques instructions difficiles. Vous pouvez m'adresser vos lettres sous couvert de M.M. Ch. et Aug. Bazin à Marseille, en les faisant toujours passer par M. Littardi, receveur général à Toulon.

Le 7 Juin

Je sors de chez lord Steward, ambassadeur d'Angleterre, il n'avait reçu encore aucune nouvelle de lord Aberdeen, depuis l'envoi de ma lettre du 28 Mai.

Adieu, mon cher Comte, je vous serre tendrement la main. Voilà de nouveau un moment d'orage, mais nous nous en tirerons. Espérons même que cette nouvelle crise ne vous aura pas été défavorable. Mme Eynard se réunit à moi pour vous dire mille tendresses.

Tout à vous
J. G. Eynard

Ἐπίσης, βλ. τις ἐπιστολὲς τοῦ Ἐϋνάρδου, ἀπὸ Παρίσι, 10 Ἰουνίου 1830 (Θεοτόκης, Ἀλληλογραφία, ἀρ. 207, σ. 328-330), 23 Ἰουνίου 1830 (Θεοτόκης, ὁ.π., ἀρ. 209, σ. 333-336), καὶ 24 Ἰουνίου 1830 (Θεοτόκης, ὁ.π., ἀρ. 210, σ. 336-337). Οἱ δύο πρώτες δημοσιεύονται καὶ ἐδῶ.

Paris, 10 Juin 1830

Mon cher Comte,

Je vous ai écrit le 5 juin, nous savons l'arrivée du Cte Mattuschevitz à Londres, il avait vu lord Aberdeen et devait voir le lendemain lord Wellington pour les fonds, j'espère qu'il les convaincra de l'absolue nécessité de vous envoyer des fonds. J'ai revu lord Steward, il m'a promis d'écrire encore qu'il y a urgence de vous secourir; malleureusement, soit ici, soit en Angleterre, les gouvernements sont occupés d'intérêts bien majeurs. La mort du roi d'Angleterre va faire renaître une opposition vigoureuse et les affaires de la Grèce servent d'appui à cette opposition; ici le gouvernement n'est occupé que des nouvelles élections.

Pour votre nouveau souverain, il y aura aussi de grandes difficultés. La France ne veut pas du Prince Frédéric et je crois presque que celui-ci n'a pas grande envie de la couronne; surtout en voyant qu'une des puissances s'oppose à sa nomination.

J'ai pensé qu'un prince de Prusse conviendrait beaucoup à la Grèce et à tout le monde; j'en ai parlé à Steward qui pense qu'à défaut du prince Frédéric, l'Angleterre ne serait pas contraire à ce choix, il plairait à la Russie et ne déplairait sûrement pas à la France qui a convenu, en principe, qu'elle ne serait pas contraire à un prince protestant. J'ai été parler de la chose au ministre de Prusse, il m'a dit: «Jusqu'à présent il n'a pas été question de la chose. Je ne crois pas que mon souverain fut très enthousiaste de la chose. Cependant, dans l'idée de faire une action utile à la Grèce et à toute l'Europe, je crois qu'il y consentirait; mais je crois que les trois cours alliées lui en fissent la proposition. Le Roi et sa famille ont montré toujours le plus grand intérêt pour la cause grecque, et si mon souverain croit faire du bien à l'humanité et à un peuple qu'il aime, je crois qu'il ne fera pas d'objection à la chose, surtout si on la lui propose honorablement».

J'ai alors demandé au ministre s'il n'y aurait pas un grand avantage à faire demander un prince de Prusse par la Grèce; il m'a dit que ce serait la plus sûre manière de réussir et que la demande serait aussi honorable pour le Prince que pour les Grecs qui indiqueraient aussi le souverain de leur choix. Dans mes dernières lettres je vous avais indiqué l'idée de demander le prince Frédéric et le prince de Bavière. Ne pourriez-vous pas indiquer aussi le prince de Prusse? En disant que les grecs en désignant trois princes de ces diverses familles, demandent que les puissances choisissent sur ces trois candidats celui qui offrira l'unanimité du suffrage des trois Cours. Par ce moyen, l'amour-propre et le décorum de la Grèce et des trois puissances seraient conservés intacts. Le choix aurait ainsi l'assentiment général de tous les partis. J'ai écrit au comte Mattuschevitz aujourd'hui, en lui parlant de ma conversation avec le ministre de Prusse.

Je viens de recevoir votre lettre du 13 mai où je vois avec grande satisfaction que vous maintenez avec fermeté la tranquillité. Vous avez été bien désappointé en recevant la renonciation du prince Léopold; tout ce qu'il dit, devait se dire avant son acceptation, alors cela aurait été fort utile. Mais je puis vous certifier que ce ne sont point vos lettres seules qui l'ont fait refuser. Si vous avez dû communiquer cette lettre,

je crains qu'elle ne fasse du mal en montant les têtes. Avec un nouveau candidat, peut-être y aura -t-il moyen de trainer avec la Porte pour la cession de l'Acarnanie; soit comme achat, soit en payant un tant au Sultan pour son revenu. Mais on doit se persuader en Grèce qu'on ne peut revenir sur le traité et que la chose ne peut se faire qu'à l'amiable.

Ayez mes plus tendres amitiés.

J. G. Eynard

Θεοτόκης, σ. 333-336.

Paris, 23 juin 1830

Mon cher Comte

Je vous ai écrit avant-hier; vous aurez appris par le prince Soutzo que le Conseil du Roi a décidé l'envoi des 500/mille francs. Il est probable que les fonds partiront en même temps que cette lettre. Le comte Matuschevitz m'écrivit du 19 juin que l'Angleterre vous enverra plus tard sa portion, que des raisons impérieuses empêchent pour le moment ce départ; mais que le ministère Anglais partage complètement les intentions et les principes des deux autres Cours à l'égard du gouvernement provisoire de la Grèce. Les trois résidents tiendront le langage le plus bienveillant et le plus amical au Cte Capodistrias; mais il doit comprendre que ce qui est fait, est fait, et que les puissances ne peuvent revenir sur des décisions prises et acceptées par la Porte, sur l'acceptation formelle du prince Léopold.

D'après tous les détails qui me reviennent de Londres, de St Peterbourg et d'ici, il y a la plus grande irritation contre le prince Léopold qui, après avoir sollicité la souveraineté, lorsque les conditions étaient beaucoup moins favorables à la Grèce, la repousse parce qu'il a d'autres vues.

Tout le monde dit que l'usage qu'il a fait de vos lettres particulières est une perfidie car, avant longtemps de les avoir reçues, il était décidé à refuser. Et en donnant pour unique raison de son abdication vos lettres et celles du Sénat, il a cherché à compromettre la Grèce auprès des alliés, il donne des armes à ceux qui sont mécontents et rend beaucoup plus difficile le choix d'un souverain. Tel qui aurait accepté volontiers aux conditions rejetées maintenant par le prince, craindra aujourd'hui de se charger d'un fardeau trop pesant à porter. Le prince Léopold est complètement dans son tort, il devait faire toutes ces objections avant d'accepter, il aurait rendu alors le plus grand service à la Grèce. Le refus après l'acceptation de la Porte est une lâcheté, car il savait bien qu'il y avait impossibilité de revenir sur ce qui était fait, et lorsqu'il vous dit dans sa lettre du 1er juin qu'il a fait des représentations qui n'ont pas été écoutées, je puis vous assurer qu'il n'a pas laissé à la Conférence le temps de lui répondre. On était disposé à favoriser autant que possible le redressement des limites; mais reprendre l'Acarnanie était impossible sans rompre avec la Porte. Dans sa lettre à la Conférence, il annonce que les grecs repoussent ce qui a été décidé, tandis que le Sénat et vous, faites seulement des représentations adressées à votre Souverain, qui

devait chercher à défendre les droits de sa nouvelle patrie, mais non se servir de ces lettres pour refuser une couronne qu'il avait demandée lorsque la Grèce était tributaire et sans indépendance.

J'attends avec une grande anxiété de savoir ce que vous aurez fait à la réception de la lettre du prince Léopold, je désire beaucoup que ma lettre du 24 mai vous soit arrivée avant celle du Prince. La manière dont je m'expliquais vous prouvait que sa renonciation était décidée depuis longtemps; les détails que je vous donnais auront affaibli les raisons spécieuses que le Prince mettait en avant pour justifier son refus. Tout ce qu'il dit est très bien, les remarques sont justes en partie; mais tout cela devait se faire avant l'acceptation et non après. Enfin ce qui est fait, est fait. Il faut maintenant éviter de nouveaux maux à la Grèce et lui conserver la protection des trois puissances dont elle a absolument besoin. Les limites sont mauvaises; il ne peut y avoir qu'une opinion à cet égard et l'Angleterre en est certainement la cause; cependant, comme c'est à cela que vous devez l'entière indépendance et l'exemption du tribut, il faut prendre le mal avec le bien. Je crois aujourd'hui que les Anglais sentent qu'ils ont fait une faute; ils commencent à s'apercevoir que le voisinage de la Grèce libre aurait été préférable à celui d'une population mécontente. Je crois que si c'était à refaire, le ministère consentirait peut-être à laisser l'Acarnanie réunie au nouvel état. Mais, comme il y a impossibilité de revenir sur un traité, il faut, je le répète, arranger les choses au mieux avec ces mauvaises limites et attendre ce que l'avenir fera. Les fautes faites, les observations du général Church, le refus du prince Léopold, le mécontentement du Sénat, tout cela réuni, justifie complètement vos lettres et votre franchise. Le ministère Anglais est aujourd'hui convaincu de votre bonne foi. La communication que j'ai faite de vos lettres particulières, ont fini de lui prouver votre loyale conduite sans ambition; on est donc très disposé en Angleterre, aujourd'hui, à vous appuyer, et Mattuschevitz m'écrit: «Le comte Capodistrias recevra des explications qui lui prouveront qu'il ne dépend que de lui d'entretenir désormais les meilleures relations avec tous les alliés. Je trouve ici dans le gouvernement la plus louable intention de lui rendre justice; mais, s'il ne blâmait pas la conduite insidieuse et peu loyale du prince Léopold, il se mettrait en hostilité ouverte contre les puissances qui ne peuvent revenir sur ce qui est fait».

Le comte Pozzo di Borgo, le comte Léon Potosky tiennent le même langage que Mattuschevitz; il y a chez l'empereur Nicolas la plus grande irritation contre le prince Léopold et la volonté la plus prononcée de ne faire aucune injustice à la Porte en tenant exactement les engagements auxquels elle a souscrit. On peut et on a certainement fait une immense faute en n'exigeant pas d'elle, à Andrinople, l'indépendance et les limites, on a fait une autre faute en ne fixant par ces limites, à Londres. Mais on ne saurait assez le répéter, on ne peut que se lamenter de l'imprévoyance qu'on a eue; mais il faut se tenir au traité signé. On tâchera, par la suite, d'acheter ou de prendre d'autres engagements, on donnera en attendant des indemnités aux Rouméliotes, enfin, on fera ce qu'on pourra pour diminuer les graves inconvénients; l'emprunt vous fournira des moyens pour cela.

Une autre chose tout aussi importante à vous dire, c'est la demande

au souverain d'accepter et de reconnaître les décrets d'Argos. Votre lettre donnait un conseil sage, elle n'exigeait pas la chose, elle faisait entendre qu'il était de l'intérêt du souverain, s'il voulait être reçu avec acclamations, de reconnaître ce que l'Assemblée d'Argos avait décidé. Léopold s'est encore servi de cet argument pour appuyer son refus. Il a dénaturé vos propositions. D'ailleurs, c'était des demandes confidentielles adressées au souverain qui avait accepté, c'était une affaire de famille entre vous et lui. Mais la chose ayant été rendue publique, elle a fait le plus mauvais effet auprès des trois Cours. Lorsque le nouveau souverain sera trouvé, il est de la plus haute importance que la Grèce ne paraisse pas vouloir imposer cette obligation de reconnaître les décrets d'Argos. Car, quel est le prince qui oserait prendre cet engagement sans examiner, dans les plus grands détails, tous ces décrets qu'il doit approuver? La chose se fera d'elle-même et peu à peu, une conversation de quelques heures que vous aurez avec le nouveau prince le décidera à accéder à vos demandes parce que je suis convaincu que vous ne voulez lui demander que ce qui est utile, juste et raisonnable.

Le 24 Juin

J'arrive de chez le Dauphin, il m'a parlé dans le même sens que je vous marque ci-dessus, il est rempli de bienveillance pour vous; il m'a dit que le Roi estimait beaucoup votre caractère et vous rendait toute justice; qu'il plaignait extrêmement votre position qu'il blâmait plus que personne, la conduite du prince Léopold qui vous mettait dans un grand embarras. Le Roi est décidé à soutenir votre gouvernement et à vous laisser ses troupes. Mais il espère, m'a dit le Dauphin, que la Grèce sentira la reconnaissance qu'elle doit aux trois Cours; que si elle n'a pas obtenu tout ce qu'elle désirait, elle devait comprendre tous les embarras et les dépenses qu'elle coutait déjà aux Alliés et surtout à la France; que le Roi avait toute confiance dans le comte Capodistrias et qu'il espérait qu'il prendrait toutes les mesures qu'on était en droit d'attendre (dans les circonstances actuelles) relativement à l'abdication du prince Léopold, en maintenant la Grèce dans les dispositions qu'elle doit avoir encore les trois cours etc. etc. Pour prouver au Prince tous les soins et toutes les peines que vous vous donniez, je lui ai lu votre lettre du 13 mai, écrite après votre tournée à Poros, Syra, Egine, et Corinthe. Le Dauphin l'a écoutée avec une grande attention et m'a dit; «Cette lettre prouve que M. Capodistrias est un bien honnête homme, elle augmente encore mon estime pour lui et je le plains sincèrement». Le prince m'ayant demandé si je ne verrai pas son père avant de partir, je lui ai répondu que par discrétion, je n'avais pas demandé à le voir. «Votre visite lui fera plaisir, car je lui avais demandé ce matin si vous n'aviez pas d'audience de lui». Je m'empressai de réclamer cet honneur et en sortant de chez le Dauphin, j'ai été chez le duc de Duras qui m'a répondu que probablement après-demain le Roi me recevrait. S'il me dit quelque chose d'important, je vous le manderai, et probablement un ou deux jours après, nous partirons pour les Pyrénées.

Je finis, mon cher Comte, en vous conjurant de tout faire pour être d'accord avec les trois Résidents, votre position est très difficile; mais

pensez ce que deviendrait la Grèce, si les trois puissances l'abandonnaient ou si elles se voyaient en droit d'accuser les Grecs d'ingratitude et si vos ennemis en profitaient pour vous nuire. Je vous confirme qu'aujourd'hui, les puissances sont unanimes à vouloir vous soutenir et je crois qu'à l'avenir vous n'aurez qu'à vous louer de l'Angleterre. Au moins, tels sont nos vœux et nos espérances.

Tout votre dévoué
J. G. Eynard

27. (σ. 78-81).

Βλ. τὴν ἐπιστολὴ τοῦ Ἐϋνάρδου τῆς 11 Αὐγούστου 1830 (Ἐσοτόκης, Ἀλληλογραφία, ἀρ. 212, σ. 341-343), ποὺ δημοσιεύεται ἐδῶ.

Ἐσοτόκης, σ. 342-343.

Eaux bonnes- Basses (Basses Pyrénées) 11 Août 1830

Mon cher Comte,

Vous aurez appris avant de recevoir cette lettre, les événements incroyables arrivés à Paris. Un siècle s'est passé dans quelques jours. Je n'entrerai dans aucun détail, car vous saurez tout avant moi. Toutes les correspondances que j'ai sont unanimes à dire que le changement s'opérera sans nouvelles secousses; ce qui le prouve, c'est la hausse des fonds. Un changement aussi complet m'engage à retourner à Paris pour vos affaires, avant d'aller en Suisse. Je vous promets donc d'aller voir par mes yeux ce qui se passe. Je partirai dans 5 à 6 jours et je resterai 12 à 15 jours à Paris. J'y verrai le duc d'Orléans et ses ministres et je plaiderai en votre faveur; au reste, il est juste de dire que Charles X et son fils étaient on ne peut pas plus favorables à la Grèce et que M. de Polignac après s'être conduit abominablement dans le commencement avait fini par être également très bien disposé. Vous en aurez eu la preuve dans l'envoi des fonds et dans l'appui du résident de France. Cependant, il n'y a pas de doute que le changement survenu ne soit encore un événement en faveur de la Grèce. Le duc d'Orléans en son particulier, a toujours été parfait pour votre cause et le nouveau ministère cherchera sans aucun doute à améliorer votre sort. On pourra au moins conférer avec le Ministre des Affaires Etrangères, tandis qu'avec M. de Polignac il fallait toujours lutter contre son incapacité, sa nullité, son amour-propre et son désordre. Vous ne pouvez vous faire une juste idée de tout ce que j'ai eu à souffrir dans le commencement; cent fois j'ai été à perdre patience; mais j'ai supporté avec résignation et humilité la conduite inexplicable de ce ministre incapable et, à force de persévérance et d'abnégation, j'avais fini par le ramener; mais combien mon amour-propre a été souvent profondément blessé! Quoiqu'il soit inutile de revenir sur le passé, je n'ai pu m'empêcher de laisser courrir ma plume à ce sujet et je vous en fais mes excuses.

Je viens de recevoir vos lettres du 2 et 3 Juillet, tout ce que vous me demandiez a été fait d'avance. J'ai été bien enchanté de voir que vous aviez reçu tous les détails que je vous avais donné sur l'abdication du prince Léopold. Nous craignons tous que sa lettre insidieuse ne vous

fût parvenue la première et alors, ne connaissant point tous les détails de ce qui s'était passé, elle pouvait vous embarrasser.

Je vais donner les ordres à Marseille afin qu'on vous expédie un chargement de charbon de terre. Vous avez très bien fait de refuser les fonds que Mr Gropius voulait vous remettre. Comme je viens de donner des ordres à Trieste de suspendre ce paiement, veuillez maintenant refuser les nouveaux fonds qu'il voudrait remettre quels que fussent les tarifs. Vous ne lui remettrez donc de reçu que pour les premiers 25 mille piastres qu'il vous a comptés et ne prenez aucun autre argent.

Je vous confirme que j'ai en moitié installé le prince Soutzos comme votre ministre; mais il a besoin de vos ordres. A mon arrivée à Paris, je verrai le maréchal Maison et nous examinerons ensemble, si ce ne sera pas le moment de donner cours à la Ordre du Sauveur. Si le Duc d'Orléans donne son autorisation aux militaires français, je ferai de suite exécuter les insignes, en suivant les directions, que vous me donnâtes dans le temps à cet égard.[...]

Adieu, mon cher Comte,
mille et mille tendresses

J.G. Eynard

32. (σ. 92 - 103).

Βλ. τις ἐπιστολές τοῦ Ἐυνάρδου, ἀπὸ Παρίσι, 30 Σεπτεμβρίου 1830 (Θεοτόκης, Ἀλληλογραφία, ἀρ. 213, σ. 343-347· συνημμένα τὰ ἔγγραφα ἀρ. 214-218, σ. 347-358). Ἀπὸ τὰ ἔγγραφα αὐτὰ δημοσιεύεται ἐδῶ ἡ διακοίνωση τοῦ Ἐυνάρδου πρὸς τὸν Ταλλεϋράνδου, ὅπου ἀνακεφαλαιώνονται οἱ ἀνάγκες τῆς Ἑλλάδος.

Θεοτόκης, σ. 355-358.

Copie d'une note remise à M. de Talleyrand à son départ pour Londres.

Il y a urgence pour la Grèce;

1) de la sortir du provisoire.

2) de lui envoyer des fonds pour le 1 décembre, si l'emprunt ne peut pas se conclure.

3) de renforcer l'armée française par l'envoi d'un régiment.

1) Pour sortir du provisoire, il faut nommer un souverain; si les puissances ne peuvent tomber d'accord sur un choix convenable à la Grèce, il vaut mieux ajourner le choix; mais alors, tout en déclarant que la Grèce aura un gouvernement monarchique, donner au comte Capodistrias le pouvoir de régent de la principauté pendant un an, deux ans, soit jusqu'à l'époque où le prince sera choisi.

Si on trouve un souverain capable qui ait un caractère ferme et énergique et qui soit appuyé par une des grandes puissances, ou au moins par une puissance de second ordre, il faut le nommer. A défaut d'un pareil choix, il vaut beaucoup mieux pour la Grèce d'un prince mineur que d'un jeune prince majeur dont le caractère ne serait pas formé; car sans expérience, il ne pourrait gouverner la Grèce. Entouré d'intrigants et d'intrigues, il serait entraîné à toutes les erreurs possibles et la Grèce ne serait ni tranquille dans son intérieur, ni rassurante pour ses voisins.

On verrait toute sorte d'anarchie y régner, projets d'ambition, d'agrandissement etc. etc.

Un prince mineur semble convenir à la Grèce et à l'Europe; il s'élèverait pour être Grec, il n'apporterait dans sa nouvelle patrie ni regret ni habitude de l'Europe, il serait à l'abri des intrigants et se formerait par son peuple, pendant que son peuple se formerait par lui. Une régence étant stationnaire, tout projet d'ambition serait ajourné. Mais, pour éviter toutes les intrigues, il faudrait que le roi qui donnerait son fils à la Grèce consentit à nommer pendant 2 ou 3 ans M. Capodistrias comme régent et que celui-ci consentit à accepter cette haute fonction. Quelque opinion qu'on ait sur le Président et sur ses talents, on sera au moins unanimes à convenir que c'est un homme d'une rare probité, qu'il a prouvé un noble dévouement pour sa patrie, qu'il a la tranquillité au milieu de mille difficultés, que ses trois années d'administration n'ont cessé d'encourager l'ordre, et que l'agriculture, le commerce et l'éducation de la jeunesse ont fait des progrès étonnants. Quelques chefs jaloux ennemis de l'ordre, n'aiment pas le comte Capodistrias; mais le peuple lui est dévoué et a pour lui respect et vénération. Dans tous les endroits où il y a eu quelques symptômes d'anarchie, le Président par sa seule présence, sans armes, a toujours calmé les esprits. Il convient donc à la Grèce et à l'Europe qu'il continue à administrer encore le pays pendant quelques années, et c'est sous ce point de vue surtout qu'une minorité présente de grands avantages. Le comte Capodistrias n'étant nullement militaire, convient par ce fait à calmer une nation accoutumée à vivre les armes à la main. Ses goûts, son genre de talent, la passion qui le domine est de pousser la nation à l'agriculture et au commerce et il cherche à détruire l'esprit guerrier. Ses plus grands efforts se portent aussi à augmenter les écoles; il y a presque plus de 30/mille enfants qui sont élevés par l'enseignement mutuel. Cette pépinière d'enfants est surtout ce qui régénérera la Grèce. Par toutes ces considérations qui ne sont qu'une vérité, il convient à toutes les puissances qui veulent que la Grèce soit tranquille et surtout qu'elle ne trouble pas le monde, que le comte Capodistrias y reste chef encore quelques années. Un prince mineur a donc cet avantage; un prince majeur de 20 à 25 ans offrirait tous les dangers d'une jeune tête qui voudrait s'illustrer en faisant et défaisant, et, à moins qu'on ne trouve un jeune souverain doué de qualités bien rares, je crois que son choix ne ferait que du mal. Le plus grave, à mon avis, serait probablement de voir des intrigues recommencer, dont le résultat serait de dégoûter le comte Capodistrias et de le faire abandonner la Grèce.

Je voudrais pour le bonheur des Grecs que l'on pu choisir pour souverain de la Grèce un des fils du roi de Bavière.

2) La Conférence a décidé qu'on accorderait au souverain la garantie d'un emprunt de 60/millions. Si le choix du souverain a lieu, il faudra l'autoriser à négocier de suite une partie de cet emprunt, car la Grèce ne peut se passer de secours. Si on ajourne le choix, il faut alors autoriser le Président comme régent provisoire, à contracter une partie de cet emprunt. On ne peut cependant s'empêcher d'observer que le moment est peu favorable à la négociation d'un emprunt et qu'il faudrait peut-être attendre que le monde se fut un peu calmé. D'un autre côté, je ne

saurais assez insister sur l'absolue nécessité de ne pas laisser la Grèce sans ressources. Avec les fonds que je lui ai remis en mon particulier et les 1500/mille francs accordés par la Conférence de Londres au mois de juin, le Président peut faire marcher le gouvernement jusqu'au 1er décembre prochain. Mais il faut décider avant cette époque qu'un nouveau secours provisoire sera envoyé ou qu'on autorisera la négociation d'une partie de l'emprunt.

La Grèce avait besoin, il y a dix mois, d'un secours de 500/mille francs par mois pour faire face à ses besoins les plus pressants. Les revenus ayant augmenté progressivement, elle pourra cheminer depuis le 1er décembre avec un secours de 300/mille francs par mois. Si à cette époque son sort n'est pas décidé, je demanderai à la Conférence de lui accorder une nouvelle avance de 900/mille francs comme anticipation sur l'emprunt que l'on a promis de garantir, soit 300/mille francs pour chaque puissance; ce qui assurerait son existence et par conséquent sa tranquillité jusqu'au 1er Mars 1831.

Je me permets d'observer au gouvernement français qu'il peut d'autant mieux proposer la chose à la Conférence de Londres et prendre l'initiative, qu'il est prouvé par une note prise aux Ministères des Finances et de la Guerre et par les assertions de Mr le maréchal Maison, qu'il était encore dû à la Grèce le 19 décembre 1829 sur les sommes promises au nom de la France par le maréchal Maison 2.700.000 francs. Sur cette somme, il a été accordé au mois de décembre une somme qui est partie le 21 janvier de 600.000
 au mois de juin une autre somme soit le tiers des 1500/mille
 frs. accordés par la Conférence de Londres 500.000
 1.100.000

Il resterait donc encore de disponibles environ 1.600.000 francs et c'est sur cette somme que je solliciterais, dans le cas où l'emprunt de 60.000.000 ne se ferait pas encore, 300/mille francs, c'est-à-dire de proposer à la Conférence de Londres un nouveau secours de 900.000 francs. Cependant, comme personne n'est plus reconnaissant que moi de tout ce que la France a fait pour la Grèce, que je reconnais qu'il est impossible d'avoir mis une plus grande générosité, sans aucune autre vue que celle de sauver une nation malheureuse et opprimée, je suis loin de demander de nouveaux sacrifices, et les 300/mille francs que j'ose demander encore ne seraient donc que comme anticipation sur l'emprunt que l'on a promis de garantir. Les 500.000 francs accordés au mois de juin seraient également considérés comme anticipation à l'emprunt.

Lorsque cette affaire se conclura, je donnerai des informations au gouvernement qui lui prouveront j'espère que la garantie ne sera que morale et que la Grèce pourra payer les intérêts de l'emprunt et rembourser ensuite le capital.

3) L'armée française étant réduite à 1500 hommes dont le tiers environ est malade, il est urgent de remplacer les 1200 hommes que Mr de Polignac a fait revenir, malgré tout ce que j'ai pu lui dire pour l'engager à les laisser jusqu'à l'arrivée du souverain. Le général Schneider et le

Président sont unanimes à demander un nouveau régiment. Il est urgent de l'envoyer au moment où il faudra occuper l'Attique et Négrepont. Il n'y a point de troubles en Grèce; mais cependant, quoique on respecte et aime les troupes françaises il faut, ne fut-ce que comme force morale, en augmenter un peu le nombre.

Je renvoie aux notes A.B.C.D. comme renseignements que j'ai remis au gouvernement le 27 août et 7 septembre. Il y a quelques répétitions dans cette note-ci, sur les observations que je me suis permis de faire dans les intérêts de la Grèce, et j'ose dire des puissances. La note B. a été envoyée par moi à la Conférence de Londres, avec quelques changements dans la rédaction, le paragraphe qui loue les généraux Schneider et Gérard supprimé et le suivant un peu changé. Il faudrait obtenir de la France qu'elle voulût bien consentir à envoyer encore quelques troupes jusqu'à l'arrivée du souverain.

Βλ. επίσης την επιστολή του Έυνάρδου, από Παρίσι, 11 Οκτωβρίου 1830 (Θεοτόκης, *Ἀλληλογραφία*, ἀρ. 219, σ. 358-361), όπου ὁ Καποδίστριας ἐνημερώνεται γιὰ τὶς κατηγορίες ποὺ ἐκτοξεύονται ἐναντίον του.

34. (σ. 106 - 108).

Βλ. τὶς σημειώσεις γιὰ τὴν ἐπιστολή 32, στίς σ. 252-255.

40. (σ. 137 - 138).

Βλ. τὴν ἐπιστολή του Ἰ.Γ. Έυνάρδου, ἀπὸ Φλωρεντία, 9 Νοεμβρίου 1830 (Θεοτόκης, *Ἀλληλογραφία*, ἀρ. 220, σ. 361-362, μὲ συνημμένες τὶς ἐπιστολές: ἀρ. 221, πρὸς τὸν πρίγκηπα Σούτσο, 9 Νοεμβρίου 1830, σ. 362-364. - ἀρ. 222, πρὸς τὴ διάσκεψη τοῦ Λονδίνου, 9 Νοεμβρίου 1830, σ. 364-367). Δημοσιεύονται στὴ συνέχεια οἱ τρεῖς αὐτὲς ἐπιστολές ποὺ φανερώνουν τὶς ἐνέργειες στὶς ὁποῖες προβαίνει ὁ Έυνάρδος.

Θεοτόκης, σ. 362.

Florence, 9 novembre 1830

Mon cher Comte,

C'est à Florence que je reçois votre lettre du 20 septembre. Je me suis de suite occupé des objets importants qu'elle contient, je m'en réfère aux deux lettres que je viens d'écrire à la Conférence des Ministres à Londres et au prince Soutzo.

Nul doute que si on veut sauver la Grèce, que si on veut obtenir l'évacuation des deux provinces par le moyen le plus simple, il faut qu'on vous envoie des fonds. Vous verrez la manière dont je les sollicite. Quelques difficultés que présentent les événements majeurs qui embarrassent l'Europe, je ne peux croire qu'on commette la faute de vous abandonner et c'est pour éviter ce danger que je suis entré dans de longs détails.

J'ai vu avec beaucoup de peine que vous aviez reçu de M. Gropius le solde de 101.000 piastres; cela dérange tout à fait ce que j'avais écrit à Trieste et les dispositions que j'avais prises. Si vous pouvez rendre ces fonds, faites-le; si la chose n'est plus possible, veuillez alors y suppléer en remettant sur M.M. Blanc Colin et Cie, un crédit de 12 à 15 mille francs au prince Soutzo; je lui destinais les fonds que vous ne deviez

plus recevoir de M. Gropius et il faut les remplacer, car le prince qui est si utile dans ce moment à la Grèce, ne peut rester à Paris sans ressources. Veuillez donc, mon cher comte, lui envoyer, le plus tôt que vous pourrez, une lettre de crédit de 15 mille francs sur vos banquiers de Paris M.M. Blanc Colin et Cie.

Pour le souverain de la Grèce, toutes les chances dans ce moment, sont en faveur d'un des fils du roi de Bavière. Comme vous m'avez écrit que ce choix plaisait à la Grèce, j'ai dirigé de ce côté toute l'influence que je peux avoir.

Adieu, mon cher comte, espérons que Dieu qui nous a si souvent aidé de sa protection n'abandonnera point la Grèce. J'ai toujours eu et je continue à avoir les plus grandes espérances que votre patrie finira par être heureuse.

Agréez mes tendres amitiés

J. G. Eynard

Θεοτόκης, σ. 363-364.

Copie d'une lettre au prince Soutzo

Florence, 9 novembre 1830

Mon Prince,

J'ai l'honneur de vous envoyer une lettre pour la Conférence grecque à Londres. Veuillez, s'il vous plait, en faire 3 copies que vous voudrez bien remettre à leurs Excellences les Ministres des trois puissances.

Le Président de la Grèce me croyant encore à Paris, m'a donné ses pleins pouvoirs pour traiter l'emprunt de huit millions de francs aux conditions contenues dans ma lettre à la Conférence; je vous transmets ses pouvoirs. Veuillez donc, mon prince, ne cesser de solliciter auprès de Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères du Roi des Français et auprès des ambassadeurs à Londres, afin que les trois puissances viennent au secours de la Grèce. Vous prendrez toutes les mesures nécessaires pour rendre l'emprunt de 9.500.000 frs (compris les 1.500.000 avancés précédemment) aussi solide que possible, en donnant au nom du Gouvernement Grec toutes les sûretés qu'on pourra désirer, en prenant pour base les renseignements donnés dans ma lettre à la Conférence.

Je n'ai pas besoin de vous répéter que l'existence de la Grèce tient à ce secours. Vous pouvez mettre d'autant plus d'insistance à le solliciter que les puissances ne courent aucun risque quelconque; puisque les biens de l'Attique et de l'Eubée sont d'une valeur bien supérieure aux 9.500.000 francs demandés.

Je comprends que cet emprunt éprouvera des difficultés dans son exécution et que la bonne règle exigerait que l'on prit des informations en Grèce; mais comme tout retard deviendra fatal à votre patrie et aux puissances bienfaitrices, il y a une absolue nécessité qu'une fois la première base établie, l'on vienne sans aucun retard au secours du Gouvernement par un envoi immédiat d'au moins deux millions de francs,

dont 1.500.000 francs serviront pour obtenir l'évacuation de l'Attique et de l'Eubée et 500.000 frs pour les besoins du Gouvernement.

Il faut donc solliciter le départ de ces 2 millions en spécifiant qu'ils seront reçus par le Gouvernement Grec en acompte de l'emprunt de 9.500.000 frs. à la condition que tous les biens nationaux de l'Attique et de l'Eubée seront hypothéqués et qu'à leur vente, ils serviront exclusivement à rembourser l'emprunt.

Je ne peux croire que les trois puissances se refusent à rendre ce service au pays qu'elles viennent de fonder. Employez toute votre éloquence, mon Prince, à obtenir que l'on s'occupe, sans délai, de cette affaire; il est urgent, indispensable, qu'on le fasse pendant qu'il en est temps encore, car un moment pourrait arriver où il serait trop tard pour arrêter le mal!

Il est impossible mon Prince, qu'en vous adressant au Roi et à ses ministres qui ont toujours eu une aussi grande bienveillance pour la Grèce, vous n'obteniez pas leur appui pour l'accomplissement d'une affaire dont dépend l'existence de votre patrie.

J'ajoute enfin qu'il faut nécessairement obtenir des Turcs l'exécution des traités, et il n'est aucun moyen moins coûteux pour les puissances que celui d'obtenir l'évacuation des deux provinces par un envoi de fonds qui seront remboursés par la Grèce. S'il fallait employer la force avec les Turcs, ce serait dix fois plus coûteux, outre les conséquences politiques.

Je finis ma lettre en vous disant: priez, sollicitez, importunez; mais obtenez.

Agrérez, nom Prince, etc.

J. G. Eynard

Θεοτόκης, σ. 365-367.

A Leurs Excellences

Messieurs les ministres de la Conférence Grecque à Londres

Florence, le 9 Novembre 1830

Excellences,

Quoique j'aie remis le pouvoir du gouvernement provisoire de la Grèce à M. le prince Soutzo, ministre Grec à Paris, le Président Comte Capodistrias me laissant néanmoins ses pleins pouvoirs auprès des trois puissances et me chargeant spécialement de faire un rapport à la Conférence de Londres sur la position critique où va se trouver la Grèce si elle n'est pas secourue, je m'empresse d'informer Vos Excellences.

1^o) Que le Président, en ménageant le plus possible toutes ses ressources, peut faire face aux dépenses les plus strictement nécessaires jusqu'au 31 décembre.

2^o) Que l'état provisoire devient chaque moment plus pénible et qu'il est d'une absolue nécessité d'en sortir le plus tôt possible en nommant un souverain.

3^o) Que l'île d'Eubée et l'Attique sont livrées à l'anarchie et à la destruction, que ces deux provinces qui pouvaient être d'une si grande

ressource à la Grèce, s'anéantissent moralement et physiquement et qu'il est urgent d'en obtenir l'évacuation.

Je supprime, à Vos Excellences, tous les détails circonstanciés dans lesquelles entre le Président pour appuyer ces observations et je viens de suite proposer les moyens que je crois nécessaires pour empêcher l'accroissement du mal. Ils se réduisent à procurer une somme de huit millions au Gouvernement Grec. Ces fonds seront avancés par les trois puissances. Si elles ne veulent pas faire ce débours, elles donneront leur garantie aux maisons de banque qui fourniront les fonds.

Les huit millions serviront à obtenir l'évacuation de l'Attique et de l'Eubée, à payer aux Turcs les biens qui leur appartiennent et à aider le Gouvernement Grec à marcher pendant une année. Les biens des Turcs et les mosquées peuvent être évalués à environ de 15 à 18 millions et s'obtiendront probablement pour six; ils seront hypothéqués pour la valeur des huit millions avancés.

Les huit millions se payeront:

Trois millions de suite.

Deux millions cinq-cent mille francs le 31 juillet 1831.

Deux millions cinq-cent mille francs le 31 décembre 1831.

Pour le paiement des intérêts, le Gouvernement Grec assignera des rentrées sur les douanes. Les consuls des trois puissances recevront directement ces revenus jusqu'à concurrence de l'intérêt dû.

Les 1.500.000 frs. avancés précédemment par les puissances seront réunis aux huit millions et le gouvernement se reconnaîtra débiteur de 9.500.000 francs. Le remboursement de cette somme se fera à mesure que les biens se vendront. On pourra cependant, si les puissances ou les prêteurs le désirent, fixer trois termes pour le remboursement 5, 10 et 15 ans; l'intérêt de l'emprunt sera de 5 à 6%. Si l'emprunt de 60 millions que les puissances s'étaient engagées de fournir sans leur garantie au souverain de la Grèce a lieu plus tard, les 6.500.000 iront en déduction.

L'existence à venir de la Grèce, sa tranquillité tiennent absolument à ce qu'elle soit secourue à temps. Puisqu'un traité existe avec la Porte, il faut faciliter son exécution. La seule manière de faire évacuer l'Attique et l'Eubée c'est de fournir aux Turcs les moyens de payer leurs troupes ou de vendre leurs terres. Avancer les fonds nécessaires au gouvernement grec convient autant aux puissances qu'à la Grèce.

J'ose insister de la manière la plus pressante auprès de vos Excellences afin qu'elles envoient sans délai les premiers trois millions nécessaires. Cet argent sera livré au Président pour obtenir l'exécution du protocole et, dès la livraison, il assignera, sur les produits des douanes, les intérêts de la somme avancée et il donnera hypothèque sur les biens des Turcs. Ces biens étant évalués au cours le plus bas, il ne peut y avoir d'hypothèque plus sûre puisque la valeur de l'hypothèque triplera aussitôt que la Grèce sera consolidée.

Je supplie les trois puissances de considérer qu'en retardant d'aider la Grèce dans ce moment d'urgence, le mal augmentera dans une proportion géométrique. Il s'agit d'aider à recouvrer deux provinces riches avant qu'elles ne soient anéanties. Il n'y a aucun risque, je le répète, puisque les biens nationaux remis comme sûreté valent trois fois la valeur avan-

cée. Si les puissances se refusent à rendre ce service à la Grèce, je ne prévois que désastre, désordre et anarchie.

Je comprends la difficulté du moment, mais en donnant un, aujourd'hui, on épargnera dix peut-être. Car enfin il faut bien finir par aider et consolider la Grèce, puisqu'on ne peut plus l'abandonner. Il ne s'agit aujourd'hui que d'une avance ou de donner une garantie positive aux négociants qui la feront.

Dans l'état actuel du commerce, on ne peut tenter de chercher des prêteurs sans la garantie des gouvernements; ce serait exposer la Grèce à faire un emprunt à un prix désastreux, quelque sûreté qu'elle offrirait aux prêteurs. Ils n'y auraient aucune confiance, car ils ne sauraient comment faire valoir leurs droits si la Grèce ne remboursait pas, tandis que le gouvernement faisant l'avance, ils ont le pouvoir, par leurs résidents, de prendre toutes les sûretés; ils auront celui de se faire délivrer les produits des douanes. Enfin, l'hypothèque donnée aux trois puissances ne leur laisse aucun risque quelconque et cependant, en donnant ces fonds dans ce moment, elles sauvent la Grèce et facilitent les moyens d'exécuter les traités.

Le Président de la Grèce m'ayant laissé ses pleins pouvoirs pour contracter l'emprunt auprès des trois puissances, j'autorise en son nom le prince Soutzo à souscrire l'emprunt de huit millions d'après les bases détaillées ci-dessus, en donnant de plus toutes les sûretés qu'on pourra désirer. Le contrat pourra donc se rédiger de la manière qui paraîtra la plus convenable aux trois puissances et le Gouvernement Grec l'approuvera et le signera.

Je termine cette longue lettre en conjurant Vos Excellences d'avoir égard à mes observations et à mes demandes. Elles n'ont pour but que de sauver la Grèce et d'éviter aux puissances bienfaitrices l'amer regret de voir détruire leur ouvrage.

Je réclame l'indulgence de Vos Excellences et j'ai l'honneur d'être avec respect.

J. G. Eynard

¹Επίσης, βλ. τὴν ἐπιστολὴ τοῦ Ἐϋνάρδου, ἀπὸ Ρώμης, 14 Δεκεμβρίου 1830 (Θεοτόκης, Ἀλληλογραφία, ἀρ. 223, σ. 367-368, μὲ συνημιμένα: τὴν ἀναφορὰ τοῦ Ἐϋνάρδου πρὸς τὴ Γαλλικὴ Βουλὴ, ἀρ. 224, 10 Δεκεμβρίου 1830, σ. 368-372, τὶς ἐπιστολὰς πρὸς τὸν πρίγκηπα Σούτσο, 10 Δεκεμβρίου 1830, ἀρ. 225, σ. 373-376 καὶ ἀρ. 226, σ. 376-378, τὴν ἐπιστολὴ πρὸς τὸν πρωθυπουργὸ τῆς Γαλλίας Laffitte, 14 Δεκεμβρίου 1830, ἀρ. 227, σ. 378-379).

44. (σ. 146 - 150).

Βλ. τὶς ἐπιστολὰς τοῦ Ἰ.Γ. Ἐϋνάρδου, ἀπὸ Ρώμης, 8 Φεβρουαρίου 1831 (Θεοτόκης, Ἀλληλογραφία, ἀρ. 232, σ. 392) καὶ 14 Φεβρουαρίου 1831 (Θεοτόκης, Ἀλληλογραφία, ἀρ. 233, σ. 392-394, μὲ συνημιμένους τὶς ἐπιστολὰς πρὸς τὸ Βασίλειον τῆς Γαλλίας, 10 Φεβρουαρίου 1831, ἀρ. 234, σ. 394-395 — πρὸς τὸν κόμητα Sébastiani, ὑπουργὸ τῶν Ἐξωτερικῶν τῆς Γαλλίας, 10 Φεβρουαρίου 1831, ἀρ. 235, σ. 395-397 — πρὸς τὸν πρωθυπουργὸ τῆς Γαλλίας, 10 Φεβρουαρίου 1831, ἀρ. 236, σ. 397-399).

45. (σ. 151).

Βλ. τὶς ἐπιστολὰς τοῦ Ἰ.-Γ. Ἐϋνάρδου, ἀπὸ Ρώμης, 8 Φεβρουαρίου 1831 (Θεοτόκης, Ἀλληλογραφία, ἀρ. 232, σ. 392) καὶ 9 Μαρτίου 1831 (Θεοτόκης, Ἀλληλογραφία, ἀρ. 240, σ. 405-406).

48. (σ. 161-163).

Βλ. τὶς ἐπιστολὰς τοῦ Ἰ.-Γ. Ἐϋνάρδου ἀπὸ Ρώμης, 16 Μαρτίου 1831 (Θεοτόκης, Ἀλληλογραφία, ἀρ. 241, σ. 406-407) καὶ 11 Ἀπριλίου 1831 (Θεοτόκης, Ἀλληλογραφία ἀρ. 242, σ. 407-409, μὲ συνημμένη τὴν ἐπιστολὴ πρὸς τὸ βαρῶνο Louis, Ὑπουργὸ τῶν Οἰκονομικῶν τῆς Γαλλίας, ἀρ. 243, σ. 409).

57. (σ. 192).

Βλ. τὴν ἐπιστολὴ τοῦ Ἰ.-Γ. Ἐϋνάρδου, ἀπὸ Φλωρεντίας, 20 Μαΐου 1831 (Θεοτόκης, Ἀλληλογραφία, ἀρ. 246, σ. 413-415).

60. (σ. 199 - 200).

Βλ. τὴν περίληψιν τῆς ἐπιστολῆς τοῦ Ἰ.-Γ. Ἐϋνάρδου, ἀπὸ Baulieu, 18 Ἰουνίου 1831 (Θεοτόκης, Ἀλληλογραφία, ἀρ. 248, σ. 420).

63. (σ. 210 - 211).

Βλ. τὴν ἐπιστολὴ τοῦ Ἰ.-Γ. Ἐϋνάρδου, ἀπὸ Baulieu, 5 Αὐγούστου 1831 (Θεοτόκης, Ἀλληλογραφία, ἀρ. 249, σ. 420-422).

ΠΙΝΑΚΕΣ

ΠΙΝΑΚΑΣ Ι

ΟΙ ΕΠΙΣΤΟΛΕΣ

Οι ἐπιστολὲς καὶ τὰ ἀποσπάσματα ἐπιστολῶν, τὰ ὁποῖα δηλώνονται μετὴν προσθήκη ἀστερίσκου, ταξιθετοῦνται, γιὰ λόγους ὁμοιομορφίας, σύμφωνα μετὸ νέο ἡμερολόγιο.

ΗΜΕΡΟΜΗΝΙΑ	ΑΠΟΣΤΟΛΕΑΣ	ΠΑΡΑΛΗΠΤΗΣ	σσ.
1829			
Ἰανουάριος 29	J.-G. Eynard	Ἰω. Καποδίστριας	* 217-218
Νοέμβριος 15	J.-G. Eynard	Ἰω. Καποδίστριας	* 219
Δεκέμβριος 10	Ἰω. Καποδίστριας	J.-G. Eynard	3-4
Δεκέμβριος 27	J.-G. Eynard	Ἰω. Καποδίστριας	* 219
Δεκέμβριος 30	J.-G. Eynard	Ἰω. Καποδίστριας	* 220
Δεκέμβριος 31	Ἰω. Καποδίστριας	J.-G. Eynard	5-6
1830			
Ἰανουάριος 6	Ἰω. Καποδίστριας	J.-G. Eynard	6-9
Ἰανουάριος 30	J.-G. Eynard	Ἰω. Καποδίστριας	* 221
Φεβρουάριος 12	J.-G. Eynard	Λεοπόλδος	224-226
Φεβρουάριος 15	Ἰω. Καποδίστριας	J.-G. Eynard	9-12
Φεβρουάριος 18	J.-G. Eynard	Ἰω. Καποδίστριας	* 222-224
Φεβρουάριος 27	Λεοπόλδος	J.-G. Eynard	229-230
Φεβρουάριος 27	Λεοπόλδος	J.-G. Eynard	230-231
Φεβρουάριος 28	Λεοπόλδος	Ἰω. Καποδίστριας	221-222
Μάρτιος 4	Ἰω. Καποδίστριας	J.-G. Eynard	13-18
Μάρτιος 6	J.-G. Eynard	Ἰω. Καποδίστριας	226-229
Μάρτιος 8	Ἰω. Καποδίστριας	J.-G. Eynard	18-20
Μάρτιος 16	J.-G. Eynard	Λεοπόλδος	231-232
Μάρτιος 29	Ἰω. Καποδίστριας	J.-G. Eynard	21-22
Ἀπρίλιος 6	Ἰω. Καποδίστριας	Λεοπόλδος	22-28
Ἀπρίλιος 6	Ἰω. Καποδίστριας	Λεοπόλδος	28-32
Ἀπρίλιος 6	Ἰω. Καποδίστριας	J.-G. Eynard	32-35
Ἀπρίλιος 22	Ἰω. Καποδίστριας	Λεοπόλδος	35-37
Ἀπρίλιος 22	Λεοπόλδος	Ἰω. Καποδίστριας	232-233
Ἀπρίλιος 23	J.-G. Eynard	Ἰω. Καποδίστριας	233-234
Ἀπρίλιος 24	Ἰω. Καποδίστριας	Λεοπόλδος	37-39
Ἀπρίλιος 24	Ἰω. Καποδίστριας	Λεοπόλδος	40-43
Ἀπρίλιος 24	Ἰω. Καποδίστριας	J.-G. Eynard	43-44
Ἀπρίλιος 30	J.-G. Eynard	Ἰω. Καποδίστριας	234-236
Μάιος 13	Ἰω. Καποδίστριας	J.-G. Eynard	44-46
Μάιος 21	J.-G. Eynard	C.R. Nesselrode	237-239
Μάιος 23	J.-G. Eynard	C.A. Lieven	239-240
Μάιος 24	Ἰω. Καποδίστριας	J.-G. Eynard	47-50
Μάιος 24	J.-G. Eynard	Ἰω. Καποδίστριας	236-237
Μάιος 25	J.-G. Eynard	Ἰω. Καποδίστριας	241
Ἰούνιος 1	Λεοπόλδος	Ἰω. Καποδίστριας	241-243
Ἰούνιος 5	Ἰω. Καποδίστριας	Λεοπόλδος	50-51
Ἰούνιος 5	Ἰω. Καποδίστριας	J.-G. Eynard	51-52
Ἰούνιος 5	J.-G. Eynard	Ἰω. Καποδίστριας	243-246
Ἰούνιος 10	J.-G. Eynard	Ἰω. Καποδίστριας	247-248
Ἰούνιος 11	Ἰω. Καποδίστριας	Λεοπόλδος	52-54
Ἰούνιος 23	J.-G. Eynard	Ἰω. Καποδίστριας	248-251
Ἰούλιος 2	Ἰω. Καποδίστριας	J.-G. Eynard	55-57
Ἰούλιος 3	Ἰω. Καποδίστριας	J.-G. Eynard	57-59

ΗΜΕΡΟΜΗΝΙΑ	ΑΠΟΣΤΟΛΕΑΣ	ΠΑΡΑΛΗΠΤΗΣ	σσ.
Ἰούλιος 26	Ἰω. Καποδίστριας	Λεοπόλδος	59-61
Ἰούλιος 29	Ἰω. Καποδίστριας	J.-G. Eynard	62-63
Ἰούλιος 29	Ἰω. Καποδίστριας	M. Σούτσος	64-69
Αύγουστος 8	Ἰω. Καποδίστριας	M. Σούτσος	69-75
Αύγουστος 11	Ἰω. Καποδίστριας	M. Σούτσος	76-77
Αύγουστος 11	J.-G. Eynard	Ἰω. Καποδίστριας	251-252
Σεπτέμβριος 20	Ἰω. Καποδίστριας	J.-G. Eynard	78-81
Σεπτέμβριος 20	Ἰω. Καποδίστριας	M. Σούτσος	81-83
Σεπτέμβριος	J.-G. Eynard	C.-M. Talleyrand	252-255
Ἐκτώβριος 11	Ἰω. Καποδίστριας	M. Σούτσος	84-86
Ἐκτώβριος 21	Ἰω. Καποδίστριας	J.-G. Eynard	86-87
Ἐκτώβριος 21	Ἰω. Καποδίστριας	M. Σούτσος	87-91
Νοέμβριος 9	J.-G. Eynard	Ἰω. Καποδίστριας	255-256
Νοέμβριος 9	J.-G. Eynard	M. Σούτσος	256-257
Νοέμβριος 9	J.-G. Eynard	διάσκεψη Λονδίνου	257-259
Νοέμβριος 18	Ἰω. Καποδίστριας	M. Σούτσος	92-103
Νοέμβριος 18	Ἰω. Καποδίστριας	M. Σούτσος	104-106
Νοέμβριος 22	Ἰω. Καποδίστριας	J.-G. Eynard	106-108
Νοέμβριος 25	Ἰω. Καποδίστριας	M. Σούτσος	108-112
Δεκέμβριος 6	Ἰω. Καποδίστριας	M. Σούτσος	112-118
1831			
Φεβρουάριος 8	Ἰω. Καποδίστριας	M. Σούτσος	119-123
Φεβρουάριος 8	Ἰω. Καποδίστριας	M. Σούτσος	124-131
Φεβρουάριος 8	Ἰω. Καποδίστριας	M. Σούτσος	131-137
Φεβρουάριος 10	Ἰω. Καποδίστριας	J.-G. Eynard	137-138
Φεβρουάριος 24	Ἰω. Καποδίστριας	M. Σούτσος	139-142
Μάρτιος 21	Ἰω. Καποδίστριας	M. Σούτσος	142-144
Μάρτιος 21	Ἰω. Καποδίστριας	J.-G. Eynard	145
Ἀπρίλιος 28	Ἰω. Καποδίστριας	M. Σούτσος	146-150
Ἀπρίλιος 28	Ἰω. Καποδίστριας	J.-G. Eynard	151
Μάιος 12	Ἰω. Καποδίστριας	M. Σούτσος	152-156
Μάιος 26	Ἰω. Καποδίστριας	M. Σούτσος	156-161
Ἰούνιος 13	Ἰω. Καποδίστριας	J.-G. Eynard	161-163
Ἰούνιος 13	Ἰω. Καποδίστριας	M. Σούτσος	163-167
Ἰούνιος 27	Ἰω. Καποδίστριας	M. Σούτσος	168-172
Ἰούλιος 7	Ἰω. Καποδίστριας	M. Σούτσος	172-174
Ἰούλιος 13	Ἰω. Καποδίστριας	M. Σούτσος	174-178
Ἰούλιος 21	Ἰω. Καποδίστριας	M. Σούτσος	178-182
Ἰούλιος 21	Ἰω. Καποδίστριας	M. Σούτσος	182-184
Αύγουστος 15	Ἰω. Καποδίστριας	M. Σούτσος	184-188
Αύγουστος 15	Ἰω. Καποδίστριας	M. Σούτσος	188-191
Αύγουστος 15	Ἰω. Καποδίστριας	J.-G. Eynard	192
Αύγουστος 25	Ἰω. Καποδίστριας	M. Σούτσος	193-196
Σεπτέμβριος 5	Ἰω. Καποδίστριας	M. Σούτσος	196-199
Σεπτέμβριος 5	Ἰω. Καποδίστριας	J.-G. Eynard	199-200
Σεπτέμβριος 12	Ἰω. Καποδίστριας	M. Σούτσος	200-204
Σεπτέμβριος 26	Ἰω. Καποδίστριας	M. Σούτσος	204-210
Σεπτέμβριος 26	Ἰω. Καποδίστριας	J.-G. Eynard	210-211

ΠΙΝΑΚΑΣ ΙΙ

ΚΥΡΙΑ ΟΝΟΜΑΤΑ - ΠΡΑΓΜΑΤΑ

Οι άριθμοί μέσα σὲ παρένθεση παραπέμπουν στις ἐπιστολές.

Aberdeen, George-Hamilton-Gordon
(πληρεξούσιος Ἀγγλίας στή διάσκεψη
τοῦ Λονδίνου)
: 89 (31), 235, 239, 244, 246, 247

Ἀγγελόκαστρο
Angelocastro
: 223

Ἀγγλία καὶ Ἀγγλοὶ
Angleterre-Anglais
: 62 (23), 79 (27), 86 (29), 88, 89, 90
(31), 92, 93, 94 (32), 104 (33), 132
(39), 138 (40), 144 (42), 145 (43), 179
(53), 187 (55), 197, 198 (59), 201
(61), 209 (62), 211 (63), 220, 222, 223,
224, 228, 229, 233, 235, 237, 238-
239, 243, 244, 247, 248, 249, 251

Ἀγκώνα
Ancône
: 193 (58), 198 (59), 200 (61), 204,
(62)

Ἀγραφα
Agrapha
: 25 (8), 168 (50)

Adam, Frederick
Adams
: 115 (36)

Ἀδριανούπολη
Andrinople
: 249

Ἀθήνα
Athènes
: 82 (28), 124, 125, 127 (38), 201
(61)
Βλ. καὶ Ἀκρόπολη

Ἀθήνας Τοῦρκος φρούραρχος
Commandant d'Athènes
: 25 (8)

Αἰγαῖο πέλαγος (Ἀρχιπέλαγος), νησιὰ
mer Egée
Archipel
: 10 (4), 34 (10), 39 (12), 89 (31),
129 (38), 166 (49), 170 (50), 173
(51), 175, 177 (52), 179 (53), 186,
187 (55), 189, 190 (56), 192 (57), 194
(58), 200, 201, 202, 203 (61), 206,
210 (62), 243

Αἴγινα
Egine
: 5 (2), 33 (10), 45, 46 (15), 48
(16), 87 (30), 95, 97 (32), 124 (38),
147, 148 (44), 250

Αἴγιο βλ. Βοστίτσα
Αἰγύπτιοι

Egyptiens
: 93 (32)

Αἰνιάν, Γ. (γερουσιαστής)
Ainian de Patradjik
: 28 (8)

Αἰτωλία
Etolie
: 69 (24), 72, 75 (25), 76 (26), 89
(31), 93, 94, 96 (32), 120 (37)

Ἀκαρνανία
Acarnanie
: 25 (8), 69 (24), 72, 75 (25), 76
(26), 88, 89 (31), 93, 94, 96 (32),
119, 120 (37), 124, 125, 126 (38), 243,
244, 248, 249

Ἀκρόπολη Ἀθηνῶν
Acropole
: 71, 72 (25), 88 (31)

Ἀλβανία καὶ Ἀλβανοὶ
Albanie, Albanaïs
: 72, 75 (25), 82 (28), 126, 127,
128, 130 (38), 153 (46)

Ἀλγέρι
Alger
: 69, 72 (25)

Ἀλῆ πασᾶς Ἰωαννίνων
Ali Pacha
: 127 (38)

Alopeus, David, comte (πρεσβευτῆς
Ρωσίας στὸ Βερολίνο)
Alopius
: 226

Ἀμβρακικὸς κόλπος
golfe Ambracique
: 88 (31), 120 (37)

Ἀμερικανοὶ φιλέλληνες
philhellènes américains
: 12 (4)

ἀναγνώστες

- lecteurs*
: 162 (48)
- ἀναρχία
anarchie
: 7 (3), 21 (7), 42 (13), 47 (16),
56 (20), 79 (27), 93, 95 (32), 148
(44), 153 (46), 157 (47), 162 (48),
169, 170 (50), 174 (51), 177 (52),
202 (61), 208, 210 (62), 224, 227,
240, 253, 257, 259
- ἀνεξαρτησία
indépendance
: 60 (22), 66, 67 (24), 217, 222,
223, 224, 228, 232, 243, 249
- Angoulême, δούκας, βλ. Λουδοβίκος -
Ἄντωνιος, duc d'Angoulême
- Ἄνινος
mont Aninos
: 223
- ἀντιπολίτευση
ennemis
faiseurs
intrigants
intrigues
mécontents
meneurs
opposition
: 4 (1), 5 (2), 8 (3), 22 (7), 41 (13),
47, 49 (16), 53, 54 (19), 55, 56 (20),
58 (21), 65 (24), 84, 85, 86 (29),
91 (31), 93, 95, 97 (32), 128, 130
(38), 131, 132 (39), 138 (40), 143
(42), 146, 147, 148 (44), 151 (45),
153 (46), 157, 158 (47), 162 (48),
164, 165, 166 (49), 171 (50), 172,
173 (51), 176, 177 (52), 179 (53),
186 (55), 193 (58), 197 (59), 211 (63),
218, 224, 225, 251, 252, 253
- ἀξιωματικοί
officiers
: 93, 96 (32), 110 (35), 132 (39),
148 (44), 162 (48), 177 (52), 194,
195 (58), 198 (59), 206, 209 (62)
- ἀποδοχὲς βλ. μισθοί
- ἀποζημιώσεις
indemnités
indemnités pécuniaires
: 39 (12), 41 (13), 54 (19), 127,
128 (38), 134 (39), 143 (42), 249
- α' Ἀπόλλων (ἐφημ.)
- gazette l'Apollon*
: 189 (56)
- Ἄργος
Argos
: 16 (5), 87 (30), 91 (31), 97 (32),
164 (49), 170 (50), 191 (56), 199
(59), 207 (62)
- Ἄρκαδία
Arcadie
: 70, 73 (25), 96 (32)
- ἀρματολοί
armatoles
: 26 (8), 72 (25)
- Ἄρτα
Arta
: 120 (37), 127 (38), 140 (41)
- Ἀρχιπέλαγος, βλ. Αἰγαῖο Πέλαγος
- Ἄσπροπόταμος
Aspropotamos
: 25, 26 (8), 41 (13), 120, 121 (37),
126 (38), 223
- Ἄστρος
Astros
: 175 (52)
- Ἄττικὴ
Attique
: 24 (8), 77 (26), 79, 81 (27), 82
(28), 94 (32), 120 (37), 142 (42),
154 (46), 255, 256, 257, 258
- Βάδης, πρίγκηπας
prince de Baden
: 15 (5)
- βακούφια
vacoufs
: 198 (59)
- Βάλτος
Valtos
: 25 (8)
- Barbezat (ἐκδότης)
: 18 (5), 19, 20 (6), 221
- Barthélemy (Γάλλος ταγματάρχης)
: 208 (62)
- Basses Pyrénées
: 251, βλ. καὶ Eaux-bonnes Πυρη-
ναῖα
- Βαυαρία, πρίγκηπας
prince de Bavière
βλ. Λουδοβίκος Α' (βασιλιάς Βαυα-
ρίας)

Bazin, Ch. και Aug. (Μασσαλία)

: 246

Βέλγιο

Belgique

: 113, 114 (36), 140 (41)

Βιέννη

Vienne

: 201 (61)

Binald

: 183 (54)

Βιτώλια (Μοναστήρι)

Bitollia-Bittoglia

: 69 (24), 72, 75 (26)

Blanc-Collin et Cie (Παρίσι)

Blanc Colin et Cie

: 105 (33), 255, 256

Βλαχούτσας

Vlacoutzi

: 175 (52)

Βλοχός

Vlochos

: 25 (8)

βοήθεια οικονομική, βλ. χρηματοδότηση

Boisleconte

: 67, 69 (24)

Βουωτία

Béotie

: 120 (37), 165 (49)

Βόλος

Volo

: 121 (37), 127 (38), 140 (41)

Βόνιτσα

Vonitza

: 25 (8), 88 (31), 120 (37), 125, 127 (38)

Bory de Saint-Vincent

βλ. Saint-Vincent, Bory de

Βόσπορος

Bosphore

: 96 (32), 190 (56)

Βοστίτσα (Αίγιο)

Vostitza

: 186 (55)

Βουδούρης, βλ. Μπουντούρης

Bourmont (ύπουργός Πολέμου Γαλλίας)

: 228

Βραχώρι (Άργίνο)

Vrachori

: 223

Carlsbad

: 201 (61)

Chabrol (ύπουργός Οικονομικῶν Γαλλίας)

: 228

Champagny (στρατηγός, ύπουργός Πολέμου Γαλλίας)

: 237

Church, Richard (στρατηγός)

: 63 (23), 65, 66 (24), 91 (31), 242, 249

Claremont

: 229

«Le Courrier de Smyrne» (έφημ.)

journal de Smyrne

: 53 (19), 86 (29), 93 (32), 132 (39), 153 (46), 167 (49), 173 (51)

Courvoisier (ύπουργός Δικαιοσύνης Γαλλίας)

: 228

Crud (φίλος του Ίω. Καποδίστρια)

: 87 (30), 90 (31)

γαῖες βλ. κτήματα

Γαλλία και Γάλλοι

France-Français

: 3, 4 (1), 5 (2), 16 (5), 21 (7), 34 (10), 43 (14), 45 (15), 57 (20), 65, 66 (24), 70 (25), 77 (26), 80 (27), 81, 82, 83 (28), 88, 89, 89-90, 90 (31), 104 (33), 107, 108 (34), 109, 110 (35), 114 (36), 119 (37), 125, 130 (38), 132 (39), 138 (40), 148 (44), 153 (46), 157 (47), 163 (48), 164 (49), 171 (50), 173, 174 (51), 175, 177 (52), 179 (53), 187 (55), 195, 196 (58), 198 (59), 201 (61), 208, 209 (62), 211 (63), 217, 220, 222, 224, 225, 227, 228, 232, 233, 237, 243, 244, 245, 247, 248, 250, 254, 255, 259

Γενεύη

Genève

: 4 (1), 84 (29), 145 (43), 151 (45), 161 (48), 167 (49), 192 (57), 199 (60), 210 (63), 227

Γερουσία

Sénat

: 4 (1), 24, 27 (8), 31 (9), 36 (11), 38, 39 (12), 50 (16), 56, 57 (20),

- 60, 61 (22), 63 (23), 66, 69 (24),
70 (25), 128 (38), 220, 237, 238, 241,
242, 243, 244, 245, 248, 249
- γεωργία-γεωργοί
agriculture
culture des terres
cultivateurs
: 13 (5), 19 (6), 38 (12), 41 (13),
52 (18), 90 (31), 96, 97 (32), 143
(42), 229, 234, 235, 236, 253
- Γεώργιος Δ' (βασιλιάς Ἀγγλίας)
roi d'Angleterre
: 19 (6), 247
- Γλαρέντζα
Clarenza
: 139 (41)
- Γραμβούσα
Grabuse
: 93 (32)
- δάνειο, βλ. χρηματοδότηση
- Dauphin βλ. Λουδοβίκος-Ἀντώνιος, duc
d'Angoulême
- Dawkins, Edward J. (άντιπρέσβης τῆς
Μεγάλης Βρετανίας στὴν Ἑλλάδα)
Résident Dawkins
: 35 (11), 88, 89, 91 (31), 92 (32),
119, 121 (37), 125 (38), 173, 176 (52),
178 (53), 187 (55), 194 (58)
- Degérando, Jos. Marie (Γάλλος ιστο-
ρικός τῆς φιλοσοφίας)
Degerando
: 17 (5)
- Delaborde
: 80 (27)
- Desjardins (παιδαγωγὸς στὸ Μόναχο)
: 95 (32)
- διαβατήρια
passports
: 169 (50), 183 (54)
- διάσκεψη Λονδίνου
Actes
Conférence
décisions
délibérations
négociations
Transactions
: 5 (2), 15, 18 (5), 24, 27 (8), 30,
31 (9), 32, 33 (10), 38, 39 (12), 40
(13), 46 (15), 49, 50 (16), 52 (18),
54 (19), 57 (20), 58 (21), 61 (22),
63 (23), 66, 67 (24), 77 (26), 79,
80 (27), 82, 83 (28), 91 (31), 94, 95
(32), 112, 113, 114 (36), 119 (37),
125, 126, 129, 130 (38), 133, 134 (39),
138 (40), 140 (41), 144 (42), 149
(44), 153 (46), 156, 157 (47), 163
(48), 164, 166 (49), 171 (50), 172,
174 (51), 179, 180 (53), 183 (54),
185, 187 (55), 190 (56), 194, 196
(58), 197 (59), 201, 203 (61), 205,
209, 210 (62), 222, 223, 225, 229,
233, 234, 235, 236, 237, 238, 240,
242, 244, 245, 248, 253, 254, 255,
256, 257, 258, 259
- δικαιοσύνη, δικαστήρια, δίκες
tribunaux
: 85 (29), 96 (32), 193 (58)
- διοικητὲς
gouverneurs civils
: 48 (16), 54 (19), 65, 66 (24), 128
(38), 147 (44), 166 (49), 179 (53),
189 (56), 198 (59)
- δυνάμεις (Ἀγγλία, Γαλλία, Ρωσία)
Alliance
Cabinets
Cabinets alliés
Cours
Cours alliées
Fondateurs du Nouvel Etat
Hautes Puissances contractantes
Puissances
Puissances alliés
Triple Alliance
Trois Puissances
Souverains alliés
: 7 (3), 12 (4), 14, 15 (5), 19, 20 (6),
22 (7), 23, 24, 25, 26, 27, 28 (8),
30 (9), 33, 34 (10), 37, 38, 39 (12),
40 (13), 46 (15), 48, 50 (16), 55, 56,
57 (20), 58, 59 (21), 60, 61 (22),
62, 63 (23), 66, 67, 68 (24), 70, 71,
72 (25), 76, 77 (26), 78, 79, 81 (27),
82 (28), 85, 86 (29), 89, 90 (31),
92, 94, 95 (32), 109 (35), 113, 114
(36), 119, 120, 121 (37), 125, 126,
127, 128, 129, 130 (38), 131, 133,
134 (39), 138 (40), 140 (41), 142,
144 (42), 149 (44), 153 (46), 157,
158 (47), 164, 165, 167 (49), 168,

170 (50), 174 (51), 175, 176 (52),
179 (53), 183 (54), 185, 187, 188
(55), 189, 190, 191 (56), 192 (57),
193, 196 (58), 197, 198 (59), 200
(60), 202 (61), 209 (62), 211 (63),
220, 221, 223, 225, 226, 229, 231,
232, 233, 234, 236, 238, 239, 240,
241, 242, 243, 244, 245, 247, 248,
249, 250, 251, 252, 253, 254, 256,
257, 258, 259

βλ. και Ἑγγλία, Γαλλία, Ρωσία

Dumas

: 68 (24)

Duras, duc

: 250

Eaux-bonnes (Basses Pyrénées)

: 62 (23), 78 (27), 84 (29), 239,
240, 246, 251

εκκένωση ἐπαρχιῶν

évacuation

: 42 (13), 82 (28), 89 (31), 138 (40),
255, 257, 258

ἐκπαίδευση

éducation

enseignement

instruction publique

: 96, 97 (32), 145 (43), 253

Ἑλβετία και Ἑλβετοί

Suisse

: 81 (28), 89, 91 (31), 251

Ἑλλάδα

Grèce

: 3, 4 (1), 7 (3), 10, 11 (4), 13, 14, 15,
17 (5), 19, 20 (6), 23, 25, 26, 27, 28
(8), 29, 30, 31 (9), 32, 33, 34 (10),
36 (11), 38, 39 (12), 41, 42 (13), 43,
44 (14), 45, 46 (15), 48, 49 (16), 51
(17), 54 (19), 56, 57 (20), 58, 59 (21),
59, 60 (22), 62, 63 (23), 64, 65, 66,
67, 68 (24), 71 (25), 76, 77 (26), 78
(27), 82, 83 (28), 84, 85, 86 (29),
87 (30), 89, 90 (31), 92, 94, 95,
96, 97 (32), 107 (34), 109, 110 (35),
112, 113, 114, 115 (36), 120 (37),
125, 127, 128, 129, 131 (38), 133,
134 (39), 138 (40), 140 (41), 143,
144 (42), 146, 147, 148, 149 (44),
151 (45), 154 (46), 157 (47), 164,
166, 167 (49), 170, 171 (50), 173,

174 (51), 177 (52), 179 (53), 183
(54), 184, 185, 187 (55), 194, 196
(58), 199 (59), 201 (61), 217, 218,
219, 220, 221, 222, 223, 224, 225,
226, 227, 229, 230, 231, 232, 233,
235, 236, 237, 238, 239, 240, 241,
242, 245, 246, 247, 248, 249, 250,
251, 252, 253, 254, 255, 256, 257,
258, 259

«Ἑλλάς» (φρεγάτα)

l'Hellas

: 220

Ἑλληνες, ἑλληνική γλώσσα

Grecs

Grec

grec

: 10, 11 (4), 14, 16, 17 (5), 20 (6),
25, 26, 27 (8), 30 (9), 33, 34, 35 (10),
37, 38, 39 (12), 40, 41 (13), 47, 49
(16), 53 (19), 57 (20), 61 (22), 85
(29), 94, 97 (32), 107, 108 (34), 114
(36), 119, 120, 121 (37), 127, 130
(38), 132 (39), 138 (40), 140, 141
(41), 149 (44), 158 (47), 165 (49),
176, 177 (52), 190 (56), 195 (58),
209 (62), 220, 221, 223, 227, 228,
233, 240, 241, 242, 243, 245, 247,
248, 251, 253, 257

Hellènes

: 24 (8), 30, 31 (9), 38 (12), 49 (16),
60 (22), 183 (54), 202 (61), 226

ἐμπόριο, ἔμποροι

commerce

commerçants

négociants

: 7 (3), 38 (12), 57 (20), 68 (24),
90 (31), 97 (32), 104 (33), 108 (34),
141 (41), 143, 144 (42), 145 (43),
170 (50), 187 (55), 192 (57), 218,
236, 253, 259

ἐπαρχίες

provinces

: 42, 43 (13), 48 (16), 54 (19), 55,
57 (20), 60 (22), 63 (23), 66, 67
(24), 81 (27), 91 (31), 96 (32), 132
(39), 138 (40), 143 (42), 162 (48),
165 (49), 179 (53), 183 (54), 191
(56), 197 (59), 202 (61), 225

Ἐπίδαυρος

Epidaure

- : 128 (38), 175 (52)
- ἐργάτες
ouvriers
: 4 (1), 17 (5), 110 (35)
- Eyceronnier
: 195 (58)
- Eynard, Anna
Madame Eynard
Madame son épouse
vos dames
: 4 (1), 63 (23), 78 (27), 84 (29),
87 (30), 138 (40), 145 (43), 200 (60),
239, 240, 246
- Eynard, Jean-Gabriel
: 3 (1), 5 (2), 7(3), 10 (4), 13 (5),
15 (5), 18 (6), 21 (7), 29, 32 (9),
32, 34 (10), 43, 44 (14), 45, 46
(15), 47, 49(16), 51 (17), 52 (18), 53,
54 (19), 55, 57 (20), 58 (21), 62
(23), 64, 65, 66, 67 (24), 72, 75
(25), 78, 79 (27), 81, 82 (28), 84 (29),
86 (30), 91 (31), 92 (32), 105 (33),
106 (34), 109 (35), 114 (36), 131
(38), 137, 138 (40), 141 (41), 145
(43), 146, 150 (44), 151 (45), 161
(48), 167 (49), 183 (54), 192 (57),
199 (60), 210 (63), 217, 218, 219,
220, 221, 222, 226, 229, 230, 231,
232, 233, 234, 236, 237, 239, 240,
241, 243, 246, 248, 251, 252, 255,
256, 257, 259, 260
- Εὐβοία
Eubée
île de Negrepont
: 24 (8), 71, 72 (25), 77 (26), 79,
81 (27), 82 (28), 119, 120 (37), 124,
125, 130 (38), 142 (42), 154 (46),
223, 256, 257, 258 βλ. καὶ Χαλκίδα
- Εὐρώπη
Europe
: 7 (3), 41 (13), 49 (16), 80 (27),
97 (32), 112, 113 (36), 140 (41),
149 (44), 218, 226, 231, 247, 253,
255
- ἐφημερίδες, δημοσιογράφοι
gazettes
gazetier
journaux
rédacteurs
: 15 (5), 45, 46 (15), 53 (19), 55 (20),
59 (22), 66 (24), 78 (27), 91 (31),
132 (39), 141 (41), 142 (42), 145 (43),
147 (44), 158 (47), 162 (48), 167
(49), 169 (50), 173 (51), 193 (58),
197 (59), 200 (61), 211 (63), 220
- Fabriguette (ἀρχιταμίας τοῦ γαλλικοῦ
ἐκστρατευτικοῦ σώματος στὴν Πελο-
πόννησο)
Fabreguette
: 152 (46)
- Féburier, Th.
: 150 (44), 167 (49)
- Fleur - d'eau (ἐξοχικὸ Ἐυνάρδου στὴ
Γενεὴ)
: 4 (1)
- «Galignani's Messenger» (ἐφημ.)
Galignani
: 91 (31)
- Gérard (Γάλλος συνταγματάρχης· διορ-
γανωτής, μετὰ τὸ βαθμὸ τοῦ στρατηγοῦ,
τοῦ ἑλλην. τακτικοῦ στρατοῦ)
: 10 (4), 62 (63), 71, 74 (25), 96
(32), 109, 110 (35), 177, 178 (52)
195 (58), 255
- «Globe» (ἐφημ.)
: 132 (39), 189 (56)
- Gordon, R. (πρεσβευτὴς τῆς Ἀγγλίας
στὴν Κωνσταντινούπολη)
: 199 (59), 201, 202 (61), 205 (62)
- Granville, viscount (πρεσβευτὴς τῆς
Ἀγγλίας στὸ Παρίσι)
: 140 (41), 144 (42), 171 (50), 174
(51), 180 (53)
- Grasset
: 132 (39)
- Gropius, G. Chr. (πρόξενος τῆς Αὐστρί-
ας)
: 252, 255
- Guéhéneuc (στρατηγός, ἀρχηγός τοῦ
γαλλικοῦ ἐκστρατευτικοῦ σώματος στὴν
Πελοπόννησο)
: 207, 208, 209 (62)
- Hauser (ὕπουργός Ναυτικῶν Γαλλίας)
: 228
- Heideck, K.W. (Βαυαρὸς συνταγματάρ-
χης)
: 29 (9)

Howe, Samuel (Ἀμερικανὸς φιλέλληνας)

Howes

: 12 (4)

Ζητούνη (Λαμία)

Zeitouni

: 120, 121 (37)

Ζυρίχης, κάτοικος

Zuricois

: 17 (5)

ἡγεμόνας

chef futur

prince souverain

souverain

: 4 (1), 7 (3), 11 (4), 16 (5), 20 (6),
23 (8), 30, 31 (9), 38 (12), 56, 57
(20), 58 (21), 60 (22), 62, 63 (23),
64, 66, 67, 68, 69 (24), 70 (25), 78
(27), 82, 83 (28), 86 (29), 87 (30),
95 (32), 113, 114 (36), 128 (38),
133 (39), 149 (44), 188 (55), 205
(62), 217, 218, 220, 225, 226, 227,
233, 236, 237, 239, 240, 241, 242,
243, 244, 245, 247, 248, 250, 252,
254, 255, 256, 257, 258

Ἡπειρος

Epire

: 126, 128 (38)

Θεοχάρης (ληστής)

Theocharis

: 168 (50)

Θερμιὰ

Thermia

: 206 (62)

Θεσσαλία

Thessalie

: 162 (48)

Ἱερουσαλήμ, βασιλείο τῆς

royauté de Jérusalem

: 15 (5)

Ἱόνια νησιά

iles Ioniennes

: 223

Ἱουλίου γεγονότα (Γαλλία)

: 78 (27), 132 (39)

ἱππικὸ

cavalerie

: 162 (48), 165 (49), 177 (52)

Ἰταλία

Italie

: 57 (20), 107, 108 (34), 178 (52),
227

Ἰωάννινα

Jannina

: 130 (38)

Καλάβρυτα

Calavryta

: 186 (55)

Καλαμάτα

Calamata

: 147 (44), 203 (61), 206, 207, 208,
209 (62)

Καλλέργης, Δημήτριος (ἀντισυνταγμα-
τάρχης)

Colonel Callergi

: 177 (52)

«Καλυψὼ» (γαλλικὴ φρεγάτα)

Calyпсо

: 185 (55)

Κανάρης, Κωνσταντῖνος

Canaris

: 139 (41), 206 (62)

Κανδήλα (Βόνιτσας)

Candila

: 121 (37)

Καποδίστριας, Αὐγουστῖνος

mes frères

: 11, 12 (4), 162 (48), 165 (49), 219

Καποδίστριας, Βιάρος

mes frères

: 11, 12 (4), 162 (48), 165 (49), 219

Καποδίστριας, Ἰωάννης

Président

: 27 (8), 54 (19), 56 (20), 96 (32),
108 (34), 162 (48), 185 (55), 191
(56), 198 (59), 218, 219, 220, 222,
224, 225, 226, 227, 229, 230, 232,
233, 234, 236, 237, 238, 239, 240,
241, 242, 243, 246, 247, 248, 249,
250, 251, 252, 253, 254, 255, 256,
257, 258, 259

Καράμπαπας (φρούριο ἀπέναντι στὴ
Χαλκίδα)

Carababà

: 120 (37), 127 (38)

Καράπαυλος, Ἰ.

- Karavavlos*
: 168 (50)
- Καρατάσος, Τσάμης
Caratasso Zami
Karatassos
: 162 (48), 165 (49), 168 (50), 173 (51), 190 (56)
- Κάρολος Ι' (βασιλιάς τῆς Γαλλίας)
roi de France
: 4 (1), 6 (2), 17 (5), 53 (19), 63 (23), 64 (24), 70 (25), 77 (26), 78 (27), 119 (37), 219, 221, 222, 228, 230, 234, 236, 239, 245, 250, 251
- Καρπενήσι
Carpenisi
: 25-26 (8)
- Κάρυστος
Caristo
Carysto
: 82 (28), 127 (38)
- Κάτω Χῶρες
Pays-Bas
: 230
- Κέρκυρα
Corfou
: 114 (36)
- Κέως (Κέα, Τζιά)
Zéa
: 206 (62)
- κλέφτες
clephtes
: 10 (4), 54 (19), 165 (49), 168 (50)
- Κλονάρης, Χριστόδουλος
Clonarès
: 199 (59)
- Κοβούργου, πρίγκηπας βλ. Λεοπόλδος
κοινή γνώμη
opinion
opinion publique
: 53 (19), 164, 167 (49)
- Κολοκοτρώνης, Θεόδωρος
général Colocotronis
: 208 (62)
- κόμματα-φατρίες
parti
: 49 (19), 219
- Κοραῆς, Ἀδαμάντιος
Coray
: 132 (39), 147 (44)
- κορβέτα
corvette
: 139 (41), 190 (56), 192 (57)
- Κόρινθος
Corinthe
: 45 (15), 94 (32), 250
- Κουντουριώτης, Γεώργιος
Condouriotis
Condouriotti
Coundouriotis
: 147 (44), 169 (50), 175 (72), 212, 219
- Κράβαρα (Ναυπακτία)
Cravari
: 25 (8)
- Κρανίδι
Cranidi
: 190 (56)
- Κρήτη
Candie
Crète
: 8 (3), 27 (8), 34 (10), 38, 39 (12), 41 (13), 69 (24), 89 (31), 93, 95, (32), 223, 230, 243
- κτήματα
biens nationaux
domaines nationaux
propriétés
terres
terres nationales
: 11 (4), 39 (12), 42 (13), 71 (25), 79, 80, 81 (27), 82 (28), 85 (29), 89 (31), 97 (32), 107 (34), 121 (37), 127, 130, 131 (38), 141 (41), 143 (42), 162 (48), 229, 256, 257, 258
- Κυβέρνηση
Gouvernement
Gouvernement actuel
Gouvernement Grec
Gouvernement provisoire
Gouvernement provisoire actuel
: 4 (1), 5 (2), 7, 8 (3), 10, 11, 12 (4), 13, 14, 15, 16 (5), 20 (6), 21, 22 (7), 23, 25, 26 (8), 34 (10), 36 (11), 37 (12), 41, 42 (13), 43, 44 (14), 48, 49 (16), 53, 54 (19), 56 (20), 58 (21), 60 (22), 65, 66, 67, 68, 69 (24), 70, 71, 72 (25), 76, 77 (26), 79, 80, 80-81 (27), 82, 83 (28), 84, 85, 86 (29), 87 (30), 88, 89, 90, 91 (31), 93, 94, 95, 96, 97 (32), 104 (33),

- 107 (34), 110 (35), 113, 114 (36), 120 (37), 125, 127, 128, 129, 130 (38), 132, 133 (39), 139, 140, 141 (41), 142, 143, 144 (42), 147, 148 (44), 157, 158 (47), 162 (48), 164, 165, 166 (49), 168, 169, 170 (50), 173 (51), 175, 176, 177 (52), 179 (53), 183 (54), 185, 186, 188 (55), 189, 190 (56), 193, 194, 195 (58), 198, 199 (59), 201, 202, 203 (61), 205, 206, 207, 208, 209 (62), 211 (63), 221, 224, 225, 230, 234, 235, 236, 248, 254, 256, 257, 258, 259
- Κωνσταντινούπολη
Constantinople
: 5 (2), 14, 15 (5), 91 (31), 96 (32), 124, 125 (38), 138 (40), 186 (55), 199 (59), 201 (61) βλ. και Φανάρι
- Laffitte (πρωθυπουργός Γαλλίας)
: 259
- Lalande, J. (Αντιναύαρχος της Γαλλίας στη Μεσόγειο)
: 112, 115 (36), 124 (38), 132 (39), 139 (41), 146, 148, 150 (44), 164 (49), 169 (50), 175, 176 (52), 185, 186 (55), 191 (56), 205, 206 (62)
- Lasteyrie, comte de
Lacteyrie
: 17 (5), 94 (32)
- Laval, duc
: 228, 235, 238
- Laybach
: 201 (61)
- Le Boy (Γάλλος κυβερνήτης μπρικιού)
: 95 (32)
- Λεωνίδας
Léonidas
: 147 (44), 162 (48)
- Λεοντίτο
Leontitos
: 121 (37)
- Λεοπόλδος (πρίγκηπας του Σάξ Κοβούργου)
Léopold
: 15 (5), 19 (6), 22 (7), 23, 24, 25, 26, 27, 28 (8), 29, 30, 31, 32 (9), 32, 33, 34 (10), 35, 36, 37 (11), 37, 38, 39 (12), 40, 41, 42, 43 (13), 43, 44 (14), 45, 46 (15), 47, 48, 49, 50 (16), 50, 51 (17), 52 (18), 52, 53, 54 (19), 55, 56 (20), 58 (21), 59, 60, 61 (22), 62, 63 (23), 65, 66, 67, 68 (24), 70, 73 (25), 78 (27), 85 (29), 95 (32), 114 (36), 128 (38), 133, 134 (39), 183 (54), 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251
- Λιβαδιά
Livadie
: 120 (37), 162 (48), 165 (49)
- Lieven, C.A., prince de (πληρεξούσιος Ρωσίας στη διάσκεψη του Λονδίνου)
: 222, 226, 227, 229, 231, 235, 238, 239, 240, 246
- λιμάνια
ports
: 14 (5), 205, 207 (62)
- Λιμένι Μάνης
Liméni
: 128, 130 (38), 138 (40), 139 (41), 147, 148 (44), 158 (47), 162 (48), 166 (49), 169 (50), 194 (58), 206, 207, 208, 209 (62).
- «La Lionne» (γαλλική κορβέτα)
: 198 (59)
- Lit(t)ardi (γενικός εισπράκτορας του νομού Var Γαλλίας)
: 58 (21), 246
- λοιμοκαθακτήρια
lazarets
: 104 (33)
- Λονδίνο
Londres
: 32 (10), 90 (31), 140 (41), 179 (53), 217, 220, 223, 224, 226, 227, 228, 229, 231, 232, 233, 235, 239, 241, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 252
- Louis, J.-D. (Γάλλος πολιτικός, κατά περιόδους ύπουργός Οικονομικών)
: 260
- Λουδοβίκος Α' (βασιλιάς Βαυαρίας)
: 57 (20), 237, 241, 245, 247, 253, 256
- Λουδοβίκος-Φίλιππος Α' (βασιλιάς Γαλλίας, duc d'Orléans)
: 81, 83 (28), 112 (36), 133 (39),

- 146 (44), 167 (49), 251, 252, 257, 259
- Λουδοβίκος-Ἀντώνιος, duc d'Angoulême, dauphin
: 7 (3), 221, 228, 237, 250, 251
- Lutteroth (γραμματέας Maison)
: 228
- Λυκούργος
Lycurgue
: 146 (44), 162 (48)
- Lyons, Edmund (Ἄγγλος πλοίαρχος)
: 185, 186 (55), 191 (56), 198 (59)
- Λυσιμαχία, λίμνη
Lysimachia
: 223
- «Le Madagascar» (ἀγγλική φρεγάτα)
: 185 (55)
- μαθητὲς
élèves
: 87 (30), 95 (32), 195 (58), 253
βλ. καὶ ἐκπαίδευση - σχολεῖα
- Maison, Nicolas-Joseph, maréchal marquis (ἀρχηγὸς τοῦ γαλλικοῦ ἐκστρατευτικοῦ σώματος στὴν Πελοπόννησο)
: 3, 4 (1), 20 (6), 110 (35), 112, 113, 114, 115 (36), 219, 252, 254
- Maistre
: 183 (54)
- Μακρινόρος
Macrinoros
: 120 (37), 127 (38)
- Malcolm, Pulteney (ἀντιναύαρχος, ἀρχηγὸς τοῦ βρεττανικοῦ στόλου τῆς Μεσογείου)
: 88, 89, 91 (31), 94 (32), 124 (38)
- Μάλτα
Malte
: 15 (5)
- Μάνη καὶ Μανιάτες
Magne
Maïna-Maïnotes
: 47 (16), 147 (44), 194 (58), 201, 203, 204 (61), 207, 209 (62)
- Μαραθονήσι (Γύθειο)
Marathonisi
: 207 (62)
- Marlborough-House (κατοικία πρίγκηπα Λεοπόλδου)
: 221, 230
- Marliani
: 115 (36)
- Marnier (colonel)
: 237
- Μασσαλία
Marseille
: 29 (9), 33 (10), 57 (20), 147 (44), 246, 252
- Matuszewic, A., comte de (πληρεξούσιος Ρωσίας στὴ διάσκεψη τοῦ Λονδίνου)
Mattussevitz
Mattusévitch
Mattouschevitz
Matoushevitz
: 72, 75 (25), 92 (32), 105 (33), 125, 126 (38), 225, 237, 238, 239, 244, 245, 247, 248, 249
- Μαυροκορδάτος, Ἀλέξανδρος
Mavrocordato
: 147 (44), 169 (50), 173 (51), 175 (52), 190 (56), 219
- Μαυρομιχαλαῖοι (οἰκογένεια)
Mavromichalis
: 17 (5), 128 (38), 132 (39), 138 (40), 139 (41), 147, 148 (44), 207, 209 (62)
- Μαυρομιχάλης, Πετρόμπεης
Péto-Bey
: 47 (16), 130 (38), 139 (41), 147 (44)
- Μαυρομιχάλης
jeune Mavromichalis
: 17 (5)
- Μαχμούτ Β' (σουλτάνος)
le Sultan
: 39 (12), 46 (15), 71 (25), 121 (37), 127 (38)
- Μέγαρα
Mégare
: 10 (4)
- Μεθώνη
Modon
: 13 (5), 20 (6), 55 (20), 63 (23), 69, 72 (25), 76 (26), 81 (28), 93 (32), 125 (38), 146 (44), 152 (46), 164, 167 (49), 204, 209 (62)
- Μεσολόγγι
Messolonghi
Missolongi
: 25 (8), 76 (26), 94 (32), 140 (41)

Μεσσηνία

Messénie

: 3 (1), 6 (2), 47 (16), 77 (26), 207, 208 (62)

Μεχμέτ Ρεσήτ Κιουταχής (σερασκιέρης, βεζήρης τής Ρούμελης)

*Visir**Visir Kiutahi*

: 69 (24), 126, 130 (38), 142 (42), 153, 154 (46), 157 (47), 168 (50)

Μιαούλης, Ἀνδρέας (ναύαρχος)

Miaoulis

: 11 (4), 147 (44), 169 (50), 190, 191 (56), 192 (57), 219

μισθοί

*paie**paiement**solde**traitement**trimestre*

: 19 (6), 34 (10), 36 (11), 44 (14), 47 (16), 53 (19), 62 (23), 71 (25), 79 (27), 82 (28), 107, 108 (34), 130 (38), 138 (40), 140 (41), 147, 150 (44), 152 (46), 163 (48), 166 (49), 199 (60), 207 (62), 224

Μιστράς

*Mistra,**Mistrà*

: 147 (44), 203 (61), 207 (62)

Molé, Mathieu-Louis, comte de (ύπουργός Ἐξωτερικῶν Γαλλίας)

: 83 (28), 86 (29), 94 (32), 115 (36)

Μοναστήριον (Βιτώλια) βλ. Βιτώλια

Moncalm, Madame de

: 69 (24)

Montéal, Madame

: 221

Moreau, César

: 104 (33)

Μπουντούρης (οικογένεια)

Boudouris

: 147 (44)

Ναβαρίνο

*Lepante**Navarin*

: 3, 4 (1), 6 (2), 19 (6), 68 (24), 76 (26), 115 (36), 175 (52), 178 (53), 209 (62)

ναύαρχοι

amiraux

: 3 (1), 69 (24), 71 (25), 125 (38)

ναυπηγεῖα

arsenal

: 14 (5), 77 (26), 109 (35), 144 (42), 191 (56)

Ναύπλιο

Nauplie

: 3 (1), 7 (3), 10 (4), 13, 16 (5), 18 (6), 21 (7), 23, 25, 27 (8), 29 (9), 32 (10), 35 (11), 37 (12), 40 (13), 45 (15), 47, 48 (16), 50 (17), 52 (18), 52 (19), 55 (20), 58 (21), 59 (22), 62 (23), 64 (24), 72, 75 (25), 78 (27), 81, 84 (28), 86, 87 (30), 88 (31), 92, 94, 95, 96, 97 (32), 104 (33), 106 (34), 109 (35), 112, 115 (36), 119 (37), 124, 125 (38), 131 (39), 137 (40), 139 (41), 142, 143 (42), 145 (43), 146, 149, 150 (44), 151 (45), 152 (46), 156 (47), 161 (48), 163, 164, 166 (49), 168, 170 (50), 172, 173 (51), 175 (52), 178 (53), 182 (54), 184, 185, 186 (55), 189, 191 (56), 192 (57), 193 (58), 197 (59), 199 (60), 200, 201 (61), 204, 206 (62), 210, 211 (63)

ναυσιπλοῖα

navigation

: 39 (12), 90 (31), 96 (32), 176, 177 (52), 187 (55), 191 (56), 194 (58)

ναυτιλία-ναύτες

marine-marins

: 14 (5), 19 (6), 31 (9), 36 (11), 38 (12), 41, 42 (13), 47 (16), 54 (19), 96, 97 (32), 132 (39), 143 (42), 146 (44), 151 (45), 152 (46), 162 (48), 170 (50), 188 (55), 190 (56), 192 (57), 193 (58), 199 (60), 208, 209 (62), 235 βλ. καὶ πλοῖα

Νεάπολη (Ἰταλία)

Naples

: 53 (19), 106 (34)

Nesselrode, C.R. comte de (ύπουργός Ἐξωτερικῶν Ρωσίας)

: 237, 239

Nesselrode, κυρία

: 221

Νησι (Μεσσηνή)

Nisi
: 208 (62)
Νικόλαος Α' (αυτοκράτορας Ρωσίας)
L'empereur
empereur de Russie
empereur Nicolas
: 7 (3), 21 (7), 46 (15), 53 (19),
225, 236, 237, 249

νομοθεσία
législation
: 128 (38)

Ξένος Έμιμ. (έμπορος στην Τήνο)
Xenos
: 175 (52)

Odier, Gabriel (τραπεζίτης, άνιψός
Eynard)
otre neveu
: 150 (44), 151 (45), 162 (48), 227,
235, 240, 246

οικονομία
finances
: 19 (6), 21 (7), 31 (9), 39 (12), 42
(13), 62 (23), 88 (31), 107, 108 (34),
109 (35), 129 (38)

Οίτη
Oeta
: 223

*Οθρυς
Othryx
: 121 (37)

*Ολλανδία
Hollande
: 57 (20), 133 (39)

*Ολυμπος, κάτοικοι
Olympiens
: 10 (4)

*Ομέρ πασάς Καρύστου ή Εύριπου ή Εύ-
βοίας
: 25 (8), 69 (24), 71, 74 (25)

*Οξιιά
Ozia
: 223

«Ordre du Sauveur» (παράσημο)
: 20 (6), 252

Οργανο (πλοίαρχος γαλλικού πολεμικού
μπρικιοῦ)
: 169 (50)

όροθεσία

délimitation
: 7 (3), 23, 24, 26 (8), 30 (9), 34
(10), 43 (13), 46 (15), 61 (22), 67
(24), 70, 71, 72 (25), 76, 77 (26),
83 (28), 89 (31), 93 (32), 113 (36),
125, 126 (38), 149 (44), 165 (49),
224, 225, 242

όροθέτες
commissaires délimitateurs
commissaires démarcateurs
: 25 (8), 39 (12), 76 (26), 93 (32),
126 (38), 165 (49)

όρφανοτροφείο
orphantrophie
: 16 (5), 95 (32)

Παλιολόγος, Γρηγόριος
Paléologue
: 17 (5), 87 (30)

Palmerston, Henry-John Temple, vis-
count
: 125, 126 (38), 178, 180 (53), 187
(55), 201 (61), 205 (62)

Panin, V.N., comte de (άντιπρέσβης
Ρωσίας στην Έλλάδα)
: 13 (5), 19 (6), 21 (7), 53 (19),
115, 118 (36), 125 (38), 153 (46)

Παντούλης
Pandoullis
: 168 (50)

πανώλης
peste
: 186, 187 (55)

παράσημο
Ordre du Sauveur
: 20 (6), 252

Πάργα
Parga
: 120 (37)

Παρίσι
Paris
: 3 (1), 5 (2), 7 (3), 10 (4), 13, 17
(5), 18, 19 (6), 21, 22 (7), 32, 33
(10), 43 (14), 45 (15), 47 (16), 52
(18), 55 (20), 58 (21), 63 (23), 64,
67 (24), 69 (25), 76 (26), 78 (27),
81 (28), 84 (29), 86, 87 (30), 88,
91 (31), 92, 95 (32), 104 (33), 107
(34), 109 (35), 112 (36), 119 (37), 124
(38), 131 (39), 138 (40), 139 (41),

- 142 (42), 145 (43), 146, 147, 150 (44),
152, 153 (46), 156 (47), 163 (48),
163, 167 (49), 168 (50), 172 (51),
175 (52), 178 (53), 182 (54), 193 (58),
197 (59), 200 (61), 204, 208 (62),
224, 225, 226, 227, 230, 231, 232,
233, 234, 237, 239, 240, 245, 248,
251, 252, 256, 257
- Πάτρα
Patras
: 76, 77 (26), 94 (32), 186 (55), 223
- Πατρατζίκι (*Υπάτη)
Patradjik
: 26 (8)
- Pauzié (Γάλλος λοχαγός)
: 194, 195, 196 (58)
- Pellion (Γάλλος λοχαγός)
: 177 (52)
- πειρατεία, πειρατές
piraterie, pirates
: 7 (3), 10 (4), 89 (31), 170 (50), 176
(52), 186, 187 (55), 194 (58), 203 (61)
- Πελοπόννησος και Πελοποννήσιοι
Péloponnèse-Péloponnesiens
Péninsule
Morée
: 3, 4 (1), 10 (4), 25 (8), 45 (15),
47, 50 (16), 70, 73 (25), 79 (27),
83 (28), 85 (29), 96 (32), 129, 130,
139 (38), 139 (41), 148 (44), 152 (46),
158 (47), 166 (49), 171 (50), 173
(51), 175 (52), 186 (55), 189, 190
(56), 192 (57), 198 (59), 202, 204
(61), 206, 207, 208 (62)
- Πέντε Πηγάδια
Pente pigadia
: 121 (37)
- περιοδικά
feuilles périodiques
: 132 (39)
- Πετρούπολη
Saint Petersbourg
: 221, 248
- πλοία
barque
bateau
bâtiment
brick
: 14 (5), 42 (13), 45 (15), 51 (17),
53 (19), 55 (20), 68 (24), 76 (26),
83 (28), 112, 114 (36), 130 (38),
147, 148 (44), 169 (50), 175, 176
(52), 186, 188 (55), 190, 191 (56),
193, 194 (58), 198 (59), 199 (60),
201, 202, 203 (61), 205, 206, 207,
208, 209 (62), 224, 236, 240
- Pois de Bard (πληρεξούσιος γαλλικῆς
ἐταιρείας)
: 80 (27)
- Polignac, Armand-Jules, prince de
: 67 (24), 70, 71, 72, 73, 74, 75
(25), 77 (26), 221, 227, 228, 234,
238, 245, 246, 251, 254
- πόλεις, κομποπόλεις, χωριά
villes,
villages,
bourgs
: 48 (16), 115 (36), 143 (42)
- Πολωνία
Pologne
: 140 (41)
- Πόρος
Poros
: 5 (2), 7 (3), 45 (15), 97 (32), 126
(38), 143 (42), 176 (52), 179 (53),
185, 186 (55), 190, 191 (56), 193,
195 (58), 197 (59), 199 (60), 203,
208 (61), 250
- Potosky, Léon, comte
: 249
- Pourchet (Γάλλος λοχαγός)
: 77 (26), 109, 110 (35), 141 (41),
144 (42), 167 (49), 195, 196 (58)
- Pozzo di Borgo, comte (πρεσβευτής Ρω-
σίας στὸ Παρίσι)
: 7 (3), 13 (5), 72, 75 (25), 83 (28),
86 (29), 126 (38), 140 (41), 144 (42),
171 (50), 173 (51), 180 (53), 217,
222, 226, 227, 234, 238, 249
- Πρασσάκης
Prassakaky
: 132 (39)
- Πρέβεζα
Préveza
: 120 (37), 127 (38)
- πρόκριτοι
primats
: 70, 73 (25), 85 (29), 128, 129 (38),
132, 133 (39), 143 (42), 147, 148 (44),
165 (49), 170 (50)

- πρόσοδοι : 65, 68, 69 (24), 70, 72 (25), 88, 89, 91 (31), 93 (32), 126, 128, 130 (38), 142 (42), 150 (44), 153 (46), 165, 167 (49), 168 (50), 183 (54)
- reuvenus : 5 (2), 11 (4), 14 (5), 21 (7), 42 (13), 53 (19), 80 (27), 82 (28), 129 (38), 138 (40), 143, 144 (42), 152 (46), 162 (48), 180 (53), 198 (59), 211 (63)
- Πρωσίας, πρίγκηπας
prince de Prusse
 : 68 (24), 247
- Πυρηναΐα
Pyrenées
 : 62 (23), 78 (27), 240, 246, 250, 251
- Ράδος, Κωνσταντίνος
Rado
 : 66 (24)
- Ράικος βλ. Raikow, N.
- Raikow, N. (Φρούραρχος Πάτρας)
Rayko
 : 196(58)
- Redschid Pacha Visir βλ. Μεχμέτ Ρε-
 σήτ Κιουταχής
- Regny, Arthémond de (Γάλλος οικο-
 νομολόγος)
 : 204 (62), 210 (63)
- Ribeaupierre, A.I. comte de (πρεσβευ-
 τής Ρωσίας στην Πύλη)
 : 5 (2), 7, 7-8 (3), 12 (4), 94 (32),
 105 (33), 106 (34), 115, 118 (36)
- Ricardo ("Αγγλος τραπεζίτης)
Riccardo frères
 : 17 (5), 19 (6), 217
- Richelieu, A.E., duc de
 : 221
- Ricord, P. (ναύαρχος Ρωσίας στη Με-
 σόγειο)
Amiral Ricord
Contre-Amiral Ricord
 : 124 (38), 176 (52), 190 (56), 193,
 194, 196 (58), 198 (59), 206, 207,
 208 (62)
- Rigny, H.G., comte de (ναύαρχος Γαλ-
 λίας στη Μεσόγειο)
Amiral de Rigny
Vice Amiral de Rigny
 : 55 (20), 58, 59 (21), 70, 72 (25),
 119 (37), 150 (44)
- Ρίζος Νερουλός, Ίακωβάκης
Rizo
 : 65, 68, 69 (24), 70, 72 (25), 88,
 89, 91 (31), 93 (32), 126, 128, 130
 (38), 142 (42), 150 (44), 153 (46),
 165, 167 (49), 168 (50), 183 (54)
- Rouen, Achille, baron (Αντιπρέσβης
 και γενικός πρόξενος Γαλλίας στην
 Ελλάδα)
 : 19 (6), 34 (10), 35 (11), 43 (14),
 45, 46 (15), 83 (28), 95 (32), 125
 (38), 132 (39), 150 (44), 156 (47),
 164, 165 (49), 175, 176 (52), 185
 (55), 194 (58), 208 (62)
- Ρούμελη, Ρουμελιώτες βλ. Στερεά Έλ-
 λάδα, Στερεοελλαδίτες
- Rückmann, baron (Αντιπρέσβης Ρω-
 σίας στην Ελλάδα)
Rukmann
Ruikman
 : 176 (52), 194 (58), 201 (61)
- Rugg(i)eri, J. (ἀρχιτέκτονας)
 : 17 (5)
- Ρώμη
Rome
 : 105 (33), 137 (40)
- Ρωσία
Russie
 : 5 (2), 8 (3), 15 (5), 34 (10), 41 (13),
 65, 67, 69 (24), 70, 72 (25), 77 (26),
 82 (28), 88, 89, 90 (31), 92, 94 (32),
 113, 115 (36), 119 (37), 126 (38),
 133 (39), 138 (40), 144 (42), 150 (44),
 153 (46), 158 (47), 163 (48), 165 (49),
 171 (50), 174 (51), 179 (53), 189 (56),
 198 (59), 218, 220, 224, 225, 231,
 233, 237, 244, 245, 247
- Saint Etienne
 : 109 (35)
- Saint-Vincent, Bory, baron de (Γάλ-
 λος στρατιωτικός και φυσιοδίφης)
 : 83 (28)
- Σαλαμίνα
Salamine
 : 5 (2), 124, 125, 126 (38), 138 (40),
 190 (56), 198 (59), 203 (61)
- Σάμος
Samos
 : 27 (8), 34 (10), 38 (12), 41 (13),
 69 (24), 243
- Schneider, An. (στρατηγός, ἀρχηγός τού

- γαλλικού ἐκστρατευτικού σώματος στὴν Πελοπόννησο)
 : 3 (1), 6 (2), 13 (5), 48 (16), 55 (20), 76, 77 (26), 93 (32), 125 (38), 148, 150 (44), 158 (47), 164, 166 (49), 169, 171 (50), 175 (52), 211 (63), 237, 254, 255
- Sébastieni, H.F.B., général, comte de la Porta
 : 126 (38), 133 (39), 140 (41), 144 (42), 150 (44), 156, 157, 158 (47), 164, 165 (49), 171 (50), 173 (51), 180 (53), 183 (54), 251, 256 259
- Scalon (Ρῶσος ὀροθέτης)
 : 126 (38)
- Σίφνος
Siphnos
 : 204 (61)
- Σκαρδαμούλα
Scardamoula
 : 147, 148 (44)
- Σμύρνη
Smyrne
 : 86 (29), 91 (31), 93 (32), 132 (39), 153 (46), 158 (47), 167 (49), 173 (51), βλ. καὶ «Le Courrier de Smyrne»
- Société de Statistique Universelle
 : 105 (33)
- Σούλι
Souli
 : 120-121 (37)
- Soult, N., maréchal, duc de Dalmatie
 : 133 (39), 141 (41), 150 (44), 167 (49), 177 (52), 195, 196 (58)
- Σούνιο, ἀκρωτήριο
cap Sunium
 : 186 (55)
- Σούτσος, Μιχαὴλ Ἀ., πρίγκηπας
Prince Soutzo(s)
 : 20 (6), 63 (23), 64, 68 (24), 69, 72, 75 (25), 76, 77 (26), 78 (27), 81, 82, 83 (28), 84, 86 (29), 86 (30), 88, 89, 90, 91 (31), 92 (32), 104 (33), 107 (34), 109 (35), 112 (36), 119 (37), 124, 131 (38), 131, 132, 134 (39), 138 (40), 139 (41), 142 (42), 145 (43), 146, 149, 150 (44), 151 (45), 152, 153, 154 (46), 156, 158 (47), 163 (48), 163, 166 (49), 168, 170, 171 (50), 172 (51), 175, 176, 177, 178 (52), 178, 179, 180 (53), 182 (54), 184 (55), 189 (56), 193, 196 (58), 197, 198 (59), 200 (60), 200 (61), 204, 209 (62), 221, 237, 245, 246, 248, 252, 255, 256, 257, 259
- Σπάρτη καὶ Σπαρτιάτες
Sparte-Spartiates
 : 85 (29), 96 (32), 128, 130 (38), 132 (39), 138 (40), 139 (41), 143 (42), 146, 147, 148, 149, 150 (44), 151 (45), 162 (48), 166, 169 (49), 169 (50), 207, 208 (62), βλ. καὶ Μάνη
- Σπερχεύς
Sperchius
Sperchios
 : 26 (8), 120 (37), 126 (38), 223
- Σπέτσες καὶ Σπετσιώτες
Spetzia-Spetziotes
Spezia
 : 14 (5), 42 (13), 128 (38), 143 (42), 147 (44), 186, 187 (55), 199 (60)
- Στερεὰ Ἑλλάδα
Grèce continentale
Romélie
 : 11 (4), 27 (8), 79 (27), 96 (32), 125, 126, 129, 130 (38), 153 (46), 168 (50), 173 (51), 186 (55), 190 (56), 192 (57), 198 (59), 202 (61) βλ. καὶ στράτευμα
- Στερεὰ Ἑλλάδα, Ἀνατολική
Grèce Orientale
 : 25 (8), 157, 158 (47), 162 (48), 165 (49), 173 (51)
- Στερεὰ Ἑλλάδα, Δυτικὴ
Grèce Occidentale
 : 25 (8), 34 (10), 38 (12), 42 (13), 65 (24), 77 (26), 93, 96 (32), 157 (47), 166 (49)
- στράτευμα, στρατός, στρατιῶτες
armée
brigade
Roméliotes
Roumeliotes
soldats
troupes
 : 3, 4 (1), 5, 6 (2), 10, 11 (4), 14 (5), 26 (8), 30, 31 (9), 36 (11), 38 (12), 41, 42 (13), 44 (14), 47, 48 (16), 53 (19), 62 (23), 70, 71 (25), 76, 77

- (26), 79 (27), 82 (28), 85 (29), 88 (31), 93, 96 (32), 113 (36), 121 (37), 125, 129, 130 (38), 134 (39), 138 (40), 141 (41), 143 (42), 146, 148 (44), 151 (45), 152, 153 (46), 162, 163 (48), 164, 165, 166 (49), 168, 169 (50), 177 (52), 186 (55), 193 (58), 197, 198 (59), 199 (60), 204 (61), 207, 208, 209 (62), 219, 223, 224, 226, 227, 228, 230, 237, 238, 249, 250, 252, 254, 255, 258
- Stuart, lord de Rothesay (πρεσβευτής τῆς Ἀγγλίας στὸ Παρίσι)
Steward
 : 83 (28), 86 (29), 119 (37), 234, 235, 239, 244, 246, 247
- σύνορα
frontières
ligne
limites
 : 26 (8), 34 (10), 39 (12), 49 (16), 89 (31), 92, 94, 95 (32), 119, 120 (37), 125, 126, 127 (38), 133, 134 (39), 140 (41), 143 (42), 165 (49), 168 (50), 223, 234, 243, 248, 249
- Σύρα
Syra
 : 45 (15), 68 (24), 132 (39), 143 (42), 173 (51), 175 (52), 179 (53), 187 (55), 189 (56), 198 (59), 204 (61), 250
- σχολές, σχολεῖα
écoles
 : 16, 17 (5), 19 (6), 52 (18), 87 (30), 95, 96, 97 (32), 108 (34), 170 (50), 196 (58), 227, 234, 253
- Τάγμα τοῦ Σωτῆρος (παράσημο)
Ordre du Sauveur
 : 20 (6), 252
- Talleyrand
 : 252
- Ταμειο ἔθνικὸ
caisse
caisse publique
Tresor
 : 13, 14 (5), 42 (13), 47 (16), 104 (33), 128, 129 (38), 141 (41), 151 (45), 152, 153 (46), 162 (48), 166 (49), 169 (50), 180 (53), 188 (55), 201 (61), 209 (62), 211 (63), 232
- ταξίδι, ταξιδιώτες
voyageurs
 : 54 (19), 70 (25)
- ταχυδρομεῖο
correspondance
courrier
poste
 : 12 (4), 14 (5), 20 (6), 29 (9), 43 (14), 46 (15), 50 (16), 56, 57 (20), 77 (26), 91 (31), 108 (34), 132 (39), 138 (40), 167 (49), 170 (50), 172, 173 (51), 177 (52), 179 (53), 189 (56), 197, 199 (59), 201 (61), 208 (62), 220, 234, 238
- τελωνεῖα, τελῶνες
douanes-douaniers
 : 90 (31), 104 (33), 141 (41), 211 (63), 258, 259
- Τεργέστη
Trieste
 : 252, 255
- τζαμιά
mosquées
 : 71, 74 (25), 79 (27), 258
- τηλέγραφος
télégraphe
 : 236
- Τῆνος
Tinos
 : 175 (52)
- Τίρυνθα
Tirynthe
Tyrinthe
 : 87 (30), 97 (32)
- Τομπάζης (οἰκογένεια)
Tombazi
 : 147 (44)
- Τουλὼνα
Toulon
 : 29 (9), 33 (10), 109 (35), 112 (36), 146 (44), 175 (52), 224, 234, 236, 240, 246
- Τουρκία καὶ Τούρκοι
Musulmans
Ottomans
Turcs
Porte
 : 9 (3), 11 (4), 14, 15, 16 (5), 25, 26, 27, 28 (8), 38, 39 (12), 40, 41

- (13), 44 (14), 50 (16), 53 (19), 58 (21), 69 (24), 71, 72 (25), 76 (26), 79, 81 (27), 82 (28), 88 (31), 93, 94, 97 (32), 119, 120, 121 (37), 126, 127, 128, 130, 131 (38), 134 (39), 138 (40), 140 (41), 142, 143, 144 (42), 153, 154 (46), 157 (47), 165 (49), 168 (50), 189 (56), 198 (59), 222, 223, 243, 244, 248, 249, 257, 258
- τράπεζα
banque
: 12 (4), 14 (5), 18 (6), 42 (13), 90 (31), 97 (32), 104 (33), 108 (34), 131 (38), 141 (41), 144 (42), 145 (43), 167 (49), 232, 235, 236, 244, 246
- Τρικούρης, Σπυρίδων
Tricoupi
: 219
- Τριπολιτσά
Tripolitza
: 207 (62)
- Τριχωνίδα
lac de Trichonium
: 223
- Τροιζήνα
Trézène
: 128 (38)
- Τσίμοβα
Tzimova
: 166 (49)
- τυπογραφεία
imprimerie
: 14 (5), 147 (44)
- τύπος, (βλ. έφημερίδες, περιοδικά)
- Villénéque (κεφαλαιοῦχος)
: 130, 131 (38)
- Wellington, A.W., duc of (πρωθυπουργός Ἀγγλίας)
: 226, 247
- Wrède, prince de (άπεσταλμένος τοῦ Ἰω. Καποδίστρια στὸν πρίγκηπα Λεοπόλδο)
: 29 (9), 32, 33 (10), 44 (14), 45 (15), 68 (24), [222]
- ὑγειονόμοι
hugionomes
: 189 (56)
- Ἵδρα καὶ Ἵδραῖοι
Hydra-Hydriotes
: 14 (5), 42 (13), 128 (38), 143 (42), 147, 148, 149 (44), 158 (47), 162 (48), 166 (49), 169, 170, 172 (50), 173 (51), 175, 176 (52), 179 (53), 182, 184 (54), 185, 186, 187, 188 (55), 189, 190, 191 (56), 192 (57), 193, 194, 195 (58), 197, 198, 199 (59), 200, 201, 202, 203, 204 (61), 205, 206, 207, 208, 209, 211 (62)
- ὑπάλληλοι
employés fonctionnaires
: 36 (11), 41 (13), 46 (15), 47, 48 (16), 53 (19), 108 (34), 113, 114 (36), 129, 130 (38), 141 (41), 189 (56), 195 (58), 207 (62), 210 (63), 222
- ὑποθήκη
hypothèque
: 32 (13), 79 (27), 257, 258, 259
- ὑποψήφιοι γιὰ τὸν ἐλληνικὸ θρόνο, βλ. ἡγεμόνας
- Φανάρι-Φαναριῶτες
Phanar(e)
Grecs du Phanare
: 97 (32), 107 (34), 113 (36), 129 (38), βλ. καὶ Κωνσταντινούπολη
- φιλέλληνες
philhellènes
: 12 (4), 114 (36)
- Φλωρεντία
Florence
: 106 (34), 137 (40), 167 (49), 192 (57), 255, 256, 257
- φόροι
impôts tribut
: 8 (3), 39 (12), 47 (16), 54 (19), 70 (25), 85 (29), 93 (32), 166 (49), 225, 249
- φρεγάτα
frégate
: 151 (45), 185 (55), 190 (56), 192 (57), βλ. καὶ πλοῖα
- Φρειδερίκος (πρίγκηπας τῶν Κάτω Χωρῶν)
Frédéric des Pays-Bas
: 57 (20), 68 (24), 133 (39), 220, 237, 241, 245, 247

φρουρά
garnison
 : 76 (26), 88 (31), 93 (32), 198 (59)

φρούριο
fort
forteresse
 : 83 (28), 93 (32), 120 (37), 139 (41), 144 (42), 234

Χαλκίδα
Négrepont
 : 69 (24), 71, 74 (25), 82 (28), 94 (32), 120 (37), 127 (38), 255, βλ. και Εἰβοια

χάρτης
carte
 : 39 (12), 148 (44)

χαρτονόμισμα
papier-monnaie
 : 141 (41), 211 (63)

Χατζή Ἰσμαήλ μπέης (ἐπίτροπος τῆς Πύλης)
Hadj Ismail Bey
Hadji Ismail Bey
Ismail Bey
 : 88 (31), 94 (32), 124, 125 (38)

Χερσόνησος βλ. Πελοπόννησος

Χιῶτες
Sciotes
 : 132 (39)

χολέρα
chorela morbus
 : 186, 187 (55)

χρηματοδότηση, δάνεια, βοήθεια

avances
dettes
emprunt
secours
subsides
 : 5, 6 (2), 7 (3), 10, 11, 12 (4), 13, 15 (5), 20 (6), 21, 22 (7), 32 (9), 36 (11), 38 (12), 41, 43 (13), 43, 44 (14), 46 (15), 51 (17), 52 (18), 53, 54 (19), 55, 56, 57 (20), 58 (21), 62, 63 (23), 67, 68, 69 (24), 71 (25), 78, 79, 80, 81 (27), 82, 83 (28), 84, 86 (29), 88, 89, 90, 91 (31), 92, 93, 94, 95, 97 (32), 105 (33), 107 (34), 109 (35), 113, 114 (36), 127, 128, 129, 130 (38), 134 (39), 138 (40), 140, 141 (41), 143, 144 (42), 146, 149, 150 (44), 151 (45), 152, 153 (46), 157, 158 (47), 162 (48), 164, 166, 167 (49), 169, 171 (50), 180 (53), 187, 188 (55), 192 (57), 196 (58), 198 (59), 200 (60), 201, 203 (61), 205, 209 (62), 211 (63), 217, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 243, 244, 246, 248, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259

Ψαρά και Ψαριανοί

Ipsara
Psara
 : 14 (5), 38 (12), 42 (13), 128 (38), 147, 148 (44), 199 (60)

